

Université de Paris Sorbonne

Master 2 « Guerres, armées, sécurité, de l'Antiquité à nos jours »

Mémoire sous la direction du professeur Olivier Forcade

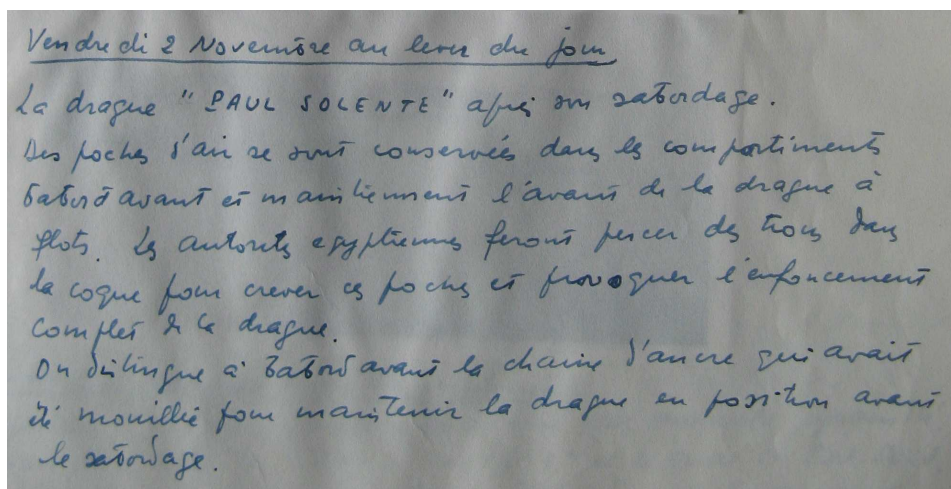
**L'orientation du renseignement
sous la IV^e République**

Carl Trémoureux, Juin 2013



Photographie de la première page

Début de l'entreprise de sabordage de navires et
équipements portuaires pour bloquer le canal de Suez
(1er novembre 1956)



Vendredi 2 novembre au lever du jour

La drague « PAUL SOLENTE » après son sabordage. Des poches d'air se sont conservées dans les compartiments bâbord avant et maintiennent l'avant de la drague à flots. Les autorités égyptiennes feront percer des trous dans la coque pour crever ces poches et provoquer l'enfoncement complet de la drague.

On distingue à bâbord avant la chaîne d'ancre qui avait été mouillée pour maintenir la drague en position avant de sabordage.

Auteur présumé de ce commentaire : le colonel Boyer-Vidal, chef du service Renseignement-Action-Protection (R.A.P.) pendant la campagne de Suez

**Canal de Suez bloqué au niveau de Port-Saïd,
suite au sabordage des équipements portuaires
(le 2 novembre 1956)**

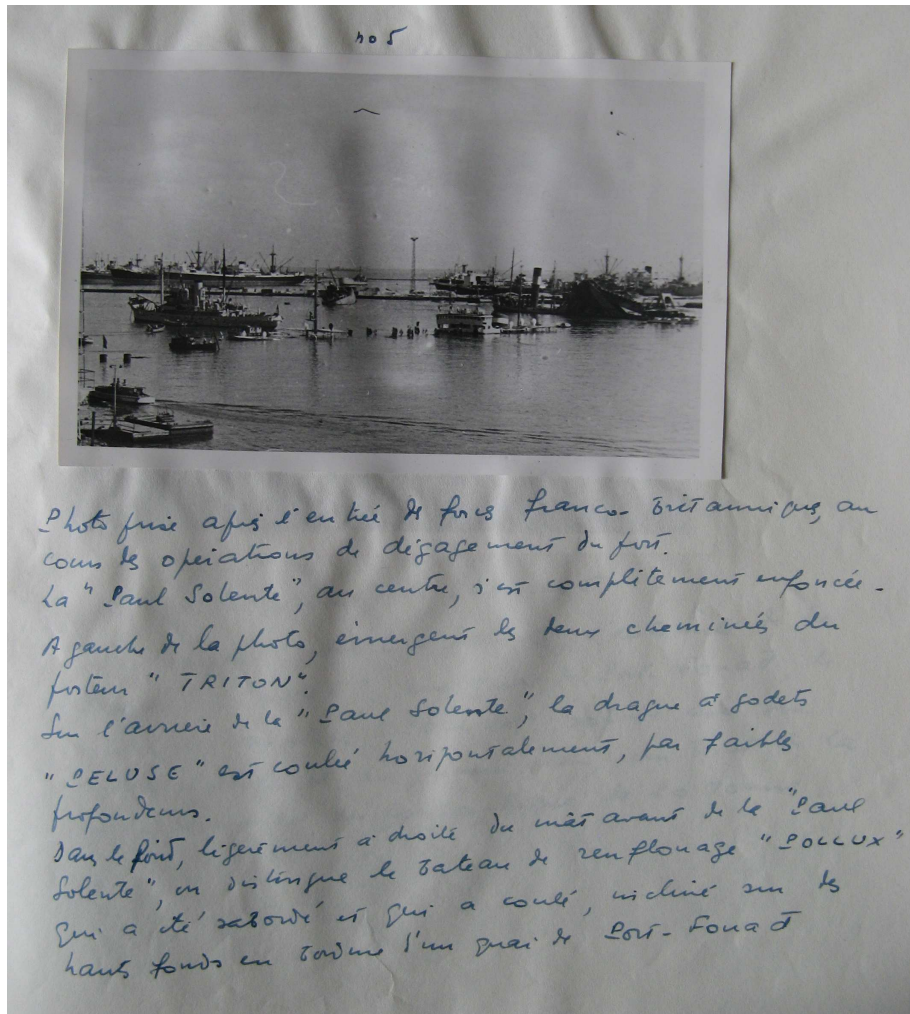


Photo prise après l'entrée des forces franco-britanniques, au cours des opérations de dégagement du port.

La « Paul Solente », au centre, s'est complètement enfoncé.

À gauche de la photo émergent les deux cheminées du porteur « TRITON ».

Sur l'arrière de la « Paul Solente », la drague à godets « PELUSE » est couchée horizontalement, par faibles profondeurs.

Dans le fond, légèrement à droite du mât avant de la « Paul Solente », on distingue le bateau de renflouage « POLLUX » qui a été sabordé et qui a coulé, incliné sur les hauts-fonds en bordure d'un quai de Port-Fouad.

Auteur présumé de ce commentaire : le colonel Boyer-Vidal, chef du service Renseignement-Action-Protection (R.A.P.) pendant la campagne de Suez

*A mon père, qui nous a quittés
lorsque j'entreprenais cette
recherche ; à mon fils, qui
devient adulte au moment où je
l'achève.*

SOMMAIRE

INTRODUCTION

L'OBJET « ORIENTATION DU RENSEIGNEMENT »

DÉFINITIONS

RÉFLEXION PRÉPARATOIRE À CETTE RECHERCHE SUR L'ORIENTATION DU RENSEIGNEMENT

PROBLÉMATIQUE, RÉALISATION ET POSITION DE LA RECHERCHE, PLAN

PROBLÉMATIQUE DE CETTE RECHERCHE

RÉALISATION DE LA RECHERCHE

POSITION DE LA RECHERCHE DANS LE CHAMP HISTORIOGRAPHIQUE

PLAN DU MÉMOIRE

LA IVÈME RÉPUBLIQUE

LE CONTEXTE POLITIQUE

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

L'ORGANISATION DU RENSEIGNEMENT SOUS LA IVÈME RÉPUBLIQUE

LE CADRE POLITIQUE, RÉGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL

À L'ÉCHELON POLITIQUE, LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA DÉFENSE NATIONAL SE CARACTÉRISE PAR L'INSTABILITÉ ET LA DILUTION DES RESPONSABILITÉS

À L'ÉCHELON ADMINISTRATIF ET MILITAIRE, LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL PEUT ÊTRE CARACTÉRISÉ PAR SA FORTE INSTABILITÉ

OUTRE MER

ÉVALUATION DES PERFORMANCES DE L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF

LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE RENSEIGNEMENT : VUE D'ENSEMBLE

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

UNE VISION ORGANIQUE DE LA SPHÈRE DU RENSEIGNEMENT SOUS LA IVÈ RÉPUBLIQUE

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU SYSTÈME NATIONAL DE RENSEIGNEMENT MILITAIRE

UNE APPROCHE ANALYTIQUE ET HISTORIQUE DU SYSTÈME NATIONAL DE RENSEIGNEMENT MILITAIRE

LA DOCTRINE

LES PROCESSUS

UN RENSEIGNEMENT ORIENTÉ NOTAMMENT PAR LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

INTRODUCTION

PERCEPTION DE NOUVELLES FORMES DE CONFLIT : QUELQUES ÉLÉMENTS THÉORIQUES

UNE BRÈVE MISE EN PERSPECTIVE DE LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

LES DIFFÉRENTES SOURCES DE L'ACTION/GUERRE PSYCHOLOGIQUES

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA PRISE EN COMPTE DE LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE PAR
L'INSTITUTION MILITAIRE

LA FRANCE EN GUERRE... PSYCHOLOGIQUE

LA GUERRE FROIDE SELON LE PRISME DE LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

UNE GUERRE QUALIFIÉE DE RÉVOLUTIONNAIRE EN INDOCHINE

L'APPLICATION DES LEÇONS DE LA GUERRE D'INDOCHINE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

L'ORIENTATION DU RENSEIGNEMENT

LES PLANS DE RENSEIGNEMENT : LA SURVENUE D'UNE RUPTURE

LE PLAN PARTICULIER DE RENSEIGNEMENTS POUR LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

LA PRISE EN COMPTE DE LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE DANS LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT

LE RENSEIGNEMENT ET SON ORIENTATION DANS LE TTA 117

LE RÉSEAU DES ATTACHÉS DES FORCES ARMÉES

ANALYSE DE LA CRISE DE SUEZ

LE CONTEXTE DE SURVENUE DE LA CRISE DE SUEZ

LE CONTEXTE ET SES ACTEURS, SELON LE PRISME DU MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

EN CONTREPOINT DE LA CRISE DE SUEZ

LA CRISE : SES VOLETS POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES

LA CRISE : SES ASPECTS MILITAIRES

LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES

LA PRÉPARATION

L'INTERVENTION

L'OCCUPATION MILITAIRE DE PORT-FOUAD

LE VOLET PSYCHOLOGIQUE DE L'INTERVENTION MILITAIRE

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE RÉSULTANT DE L'OPÉRATION 700

PORTÉE DE LA CRISE ET CONCLUSION

CONCLUSION

PRINCIPALES CONCLUSIONS

AUTRES CONCLUSIONS

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE : ÉLÉMENTS POUR UN CADRE THÉORIQUE

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

L'OBJET « ORIENTATION DU RENSEIGNEMENT »

Définitions

La définition de l'objet de cette recherche passe par celle du renseignement puis celle de l'orientation. Or, il ressort d'une étude récente conduite sous la direction d'Olivier Chopin¹, que « Le terme de renseignement se définit peut, difficilement ou mal ».

Le renseignement apparaît de prime abord comme une notion largement indéfinie. Pour commencer, au regard du volume de littérature consacrée à ce thème, le nombre de définitions du renseignement est extrêmement faible. Ensuite la plupart des définitions sont soit trop générales et abstraites, soit au contraire trop circonscrites ou lacunaires. Enfin, d'authentiques tentatives de définition disponibles renvoient à la difficulté de définir cet objet, au point parfois d'y renoncer.

Quant au terme « *intelligence in government* », qui équivaldrait à la notion française de renseignement, il n'est pas immédiatement univoque et se révèle « *problematic* », « *confused and confusing* ».

Nous nous limiterons ici à définir le renseignement par son orientation, en affirmant qu'il s'agit de la « réponse à un besoin de savoir (concernant un acteur, une question ou leur contexte) nécessitant l'agrégation et la mise en perspective critique d'un ensemble d'informations dont l'acquisition nécessite au moins pour une partie d'entre elles de surmonter des barrières plus ou moins sélectives de nature physique, politique ou légale. » Il est entendu que ce besoin peut être explicite, implicite, supposé (par celui ayant entrepris d'y répondre sans demande explicitement formulée) ou créé (par l'apport d'éléments préliminaires). Sauf à risquer la tautologie, l'orientation ne peut plus alors être définie en partant du renseignement.

Précisons-le d'emblée, l'expression « orientation du renseignement » est assez peu répandue : les documents présentant le renseignement sous la IV^e République ne l'utilisent guère² (le terme "orientation" est récurrent, notamment dans les échanges de routine, mais associé à la recherche et non au renseignement). Le principe initial de ce travail était de toute façon fondé sur la recherche d'une « ressemblance interprétative³ ». Cette notion, issue du

¹ CHOPIN, Olivier, HIRONDELLE, Bastien, MALISSARD, Amélie, Étudier le renseignement, état de l'art et perspective de recherche, Études de l'IRSEM, Paris, 2011.

² La doctrine produite par la Commission Carolet (cf. *infra*) mentionne « l'orientation des organismes de recherche ». Pour le renseignement lui-même, c'est la notion de « plan de renseignement » qui est utilisée.

³ Dan Sperber distingue les ressemblances descriptives et interprétatives, aux « implications ontologiques différentes ». SPERBER, Dan, *La contagion des idées*, éditions Odile Jacob, Paris, 1996.

champ de l'anthropologie, science essentiellement interprétative, consiste à postuler l'existence d'un objet de façon à caractériser la forme qu'il prend dans la société étudiée. Elle est illustrée par Dan Sperber au travers de l'institution du mariage.

Ce n'est pas un accident si de telles tentatives pour définir le mariage échouent. Leach a soutenu que « le mariage est un assemblage de droits ; par conséquent toute définition universelle du mariage est vaine ». Les droits pertinents varient en effet de société à société. (...) On tient généralement pour acquis, parmi les anthropologues, que le mariage est universel. (...) Son problème n'est pas de savoir si les Ebelo ont l'institution du mariage, il s'agit plutôt pour elle de décider, comme le dit Peter Rivière, « quelle forme de relation entre les sexes doit être considérée comme la relation maritale ». (...) Ce n'est donc pas un accident si la notion anthropologique de mariage est fondée sur un simple air de famille. Cela résulte de la façon même dont la notion a été développée, et continue à l'être⁴.

Dans cette mesure, même l'anachronisme le plus total n'aurait pas été un problème : l'existence d'une orientation du renseignement était conjecturée, il s'agissait d'en retrouver les modalités d'expression. Cette démarche nécessitait cependant une réflexion préalable à l'immersion dans les archives.

Réflexion préparatoire à cette recherche sur l'orientation du renseignement

Il importait de tisser le « filet conceptuel » qui serait lancé dans l'océan des archives afin de ramener les éléments à exploiter. La philosophie étant une pensée par concepts, il était logique de commencer cette réflexion par une relecture de la « Philosophie du renseignement⁵ ». Pour intéressant que soit cet ouvrage, l'orientation n'en reste pas moins un arrière-plan⁶ ne faisant l'objet d'aucune réflexion particulière. Il s'est vite révélé que l'orientation est un sujet orphelin dans la littérature sur le renseignement (on la retrouve le plus souvent au travers de la notion de cycle⁷).

⁴ SPERBER, Dan, *ibidem* (page 31 et suivantes).

⁵ BEN-ISRAËL, Isaac, *Philosophie du renseignement – Logique et moral de l'espionnage*, éditions de l'éclat, Paris-Tel-Aviv, 2004.

⁶ On trouve par exemple des propos comme le suivant : « Comment l'investigateur est-il donc censé procéder ? Il doit toujours commencer par définir le problème qui le préoccupe. (...) Il doit d'abord se demander quel est l'objet de son enquête et qu'elle est la question qu'il souhaite résoudre par son travail d'estimation ». Mais cet aspect de la question n'est jamais approfondie, car il n'est pas central dans la démarche de l'ouvrage.

⁷ Par exemple, l'Encyclopédie du renseignement et des services secrets, de Jacques Baud, ne comporte aucun article dédié à l'orientation. Son article sur « le cycle du renseignement » définit ainsi « planification et conduite » (qui précèdent la collecte, l'exploitation et la diffusion) : « détermination des besoins en renseignement, planification de la collecte, émission des ordres et des demandes aux services de recherche et un contrôle constant de la productivité des instances de recherche ». Il renvoie à l'article « besoin en renseignements » : besoin en renseignements exprimé de manière ponctuelle ou sous forme de catalogue de questions adressé par les organes d'exploitation et/ou par les clients aux organes de collecte. Il est ensuite distingué un niveau stratégique d'un niveau tactique/opératif. Au niveau stratégique, « la formulation des besoins en renseignement par les clients (organes de décisions politique ou militaire) constitue un problème,

Par la force des choses, la démarche devait donc être conduite de façon solitaire. Les chercheurs ayant travaillé sur la créativité enseignent qu'il convient de procéder en deux étapes, la première relevant de ce qu'ils appellent la « pensée divergente », la suivante ressortissant à la « pensée convergente ». Comme il se révèle difficile de sortir seul de son propre cadre de pensée (ce serait le *brainstorming* à une voix), il a été retenu d'établir une sorte de dialogue avec les auteurs paraissant *a priori* susceptibles de contribuer à la réflexion. C'est l'objet de l'annexe intitulée « Quelques éléments pour un cadre théorique ». Ce document comporte une partie de « vagabondage intellectuel » et la rédaction d'une synthèse conclusive pour ramasser de façon structurée les éléments s'étant dégagés au cours de la phase de « pensée divergente ». Ces éléments sont partiellement repris ici.

Il s'agissait de répondre à l'interrogation : « de quoi est-il question quand on parle de l'orientation du renseignement ? ».

La nature de l'orientation du renseignement

Tout projet⁸ politique comporte des manœuvres dans une variété de champs (politique, diplomatique, scientifique, technique, industriel,... et éventuellement militaire). Il est recommandable que l'un d'entre eux soit le champ cognitif. D'une part, c'est le seul moyen d'agir de façon pertinente et opportune⁹ ; d'autre part, le projet est susceptible de faire l'objet d'attaques adverses risquant de le compromettre¹⁰. La manœuvre dans le champ cognitif¹¹, conduit généralement à mobiliser des techniques particulières permettant de percer les

qui conduit souvent les services de renseignements à établir eux-mêmes ces besoins.

⁸ Tout projet vise fondamentalement une augmentation de la puissance de celui qui l'entreprend ou une transformation de son identité et de son rôle : c'est-à-dire, une évolution de ce qu'il est, de ce qu'il fait ou de ce qu'il peut faire. Le projet peut toutefois chercher seulement à les maintenir (les re-produire), par exemple en les protégeant s'il les estime menacés. Les types de projets considérés ici sont des projets de société. La construction politique de l'Europe peut en être une illustration.

⁹ Il est inutile de faire bien les choses si l'on ne fait pas les bonnes choses. ROCHET, Claude, *Les établissements publics nationaux : un chantier pilote pour la réforme de l'État*, La documentation française, Paris, 1992.

¹⁰ Divers facteurs (rareté des ressources, mimétisme conduisant à l'identité des objets convoités, désir de puissance et situations de rivalité,...) conduisent les porteurs de projets à emprunter des trajectoires occasionnant des risques de collision entre eux. Il en résulte des confrontations pouvant rester limitées à la sphère psychologique (exemple crise politico-diplomatique) ou se prolonger dans le monde physique (épreuve de force).

¹¹ Elle a pour but d'établir les cartes pour la réalisation de la manœuvre d'ensemble. Ces cartes sont des représentations mentales des situations (trajectoire à accomplir entre la position actuelle et la position visée, leviers de pouvoir, positions symboliques, ressources disponibles, acteurs les convoitant, projets pour se les approprier, stratégies mises en œuvre).

secrets des autres acteurs, tout en protégeant ses propres secrets de l'indiscrétion des tiers¹². La manœuvre dans le champ cognitif vise à adapter les stratégies¹³ pour tenir compte de celles des autres acteurs du paysage, à identifier les opportunités d'accélérer les projets en cours, à anticiper et préparer les confrontations (psychologiques ou physiques), à éviter les surprises de nature à contrarier le rythme ou la réalisation des projets. L'orientation du renseignement est la direction de la manœuvre déployée dans le champ cognitif en appui d'un projet.

L'orientation à la charnière de deux mondes

L'orientation du renseignement, en appui d'un projet, est fondamentalement l'expression précoce de la volonté du décideur. Elle n'en est pas moins l'amorce d'un processus méthodique et rationnel visant à éclaircir une situation. C'est donc le moment d'un passage entre deux sphères de natures différentes, l'une ressortissant à la volonté, l'autre à la représentation¹⁴. En particulier, il s'agit de l'articulation entre une logique d'implication et une logique d'explication, dominées, l'une, par une subjectivité souvent assumée et la recherche des « pourquoi » (logique du sens à donner à l'implication), l'autre par un effort vers l'objectivité et la recherche des « comment » (logique causale).

L'orientation, une décision cruciale et complexe

Complexité individuelle

Au cœur de l'orientation, se situe l'interprétation. L'interprétation est l'opération permettant d'accéder à la compréhension du sens¹⁵. Pour en poser le problème, on utilisera une double métaphore : celle du jeu des « points à relier¹⁶ » et celle du test de Rorschach. Les

¹² Le dévoilement de ses intentions engendrant une menace pour leur réalisation, le secret « représente la temporalité requise pour le développement d'une stratégie ». L'HEUILLET, Hélène, *Basse politique, haute police - Une approche historique et philosophique de la police*, Éditions fayard, Paris, 2001.

¹³ Les stratégies sont des manières de mettre en cohérence des objectifs (intermédiaires) et des ressources, tout au long d'un chemin programmé comportant différentes étapes conduisant vers un but (ou objectif final).

¹⁴ En particulier, signale Joëlle Proust, volonté et représentations se distinguent par leur « direction d'ajustement » : « Les perceptions, les croyances, les émotions, ont une direction d'ajustement qui va du monde à l'esprit : c'est en principe l'état du monde qui détermine le contenu perceptif, les croyances ou les émotions que nous formons. En revanche, les désirs, les souhaits, les intentions ont une direction d'ajustement qui va de l'esprit vers le monde. Leurs conditions de satisfaction supposent que le monde change conformément à ce qui est représenté mentalement ».

¹⁵ Cette opération est partiellement décrite ; ainsi des distinctions ont-elles été établies entre l'explication et la compréhension, entre les logiques d'empathie et de soupçon.

¹⁶ L'auteur de cette métaphore n'a pas été retrouvé.

connaissances élémentaires constituent des îlots, parfois des archipels. Lorsqu'on établit quelques liens entre elles, comme dans le jeu des enfants, on finit par voir apparaître une forme (un sens). Cependant, lorsque les points sont en très grand nombre, et que l'on décide soi-même des liaisons à établir, les formes que l'on fait émerger peuvent être des projections, précisément comme dans le cas du test de Rorschach¹⁷. Au travers de ce test, c'est la personnalité du patient qui s'exprime.

Plus généralement, le monde apparaît toujours à l'entendement au travers de différents filtres : des mots, des concepts et des théories, des représentations sociales, des idéologies. L'interprétation¹⁸ d'une situation, toujours caractérisée par l'ambiguïté, laisse donc une large place à l'imagination et aux préjugés.

De plus, les biais cognitifs sont très nombreux. L'un d'entre eux est le biais de représentativité, qui consiste à assimiler abusivement une situation présente à une situation passée. Ainsi, Hitler a-t-il contraint sa marge de manœuvre en s'astreignant à ne pas répéter les fautes commises par Napoléon¹⁹ et Guy Mollet pensait-il à Hitler en traitant le cas de Nasser, à l'Espagne républicaine en cherchant à sauver Israël.

Les questions posées par un décideur dans le cadre de l'orientation du renseignement sont donc empreintes de la subjectivité qui caractérise son approche et susceptibles d'introduire un biais initial pervertissant l'ensemble du processus visant à y répondre, si ce biais n'est pas identifié et pris en compte.

¹⁷ « Hermann Rorschach a inventé en 1920 un test permettant d'établir un diagnostic psychologique de la personnalité. Sa sensibilité, sa fidélité et sa validité sont régulièrement confirmées et précisées. Il est constitué de planches créées à partir de taches noires, colorées, réparties symétriquement par rapport à un axe vertical, obtenues comme par pliure. Il s'agit d'un objet doté de réalité, caractérisé à la fois par son ambiguïté, son imprécision perceptive et par des qualités particulièrement inductrices d'associations éventuellement spécifiques. Le psychologue n'analyse pas seulement le contenu de ce qui est dit par le patient soumis au test, mais aussi le comment c'est dit ». CHABERT, Catherine, *Psychanalyse et méthodes projectives*, éditions Dunod, Paris, 2004.

¹⁸ Lionel Naccache, qui travaille sur le fonctionnement neuronal de la conscience a mis en évidence que les faits élémentaires émergent à la conscience déjà interprétés. Faits et interprétations sont donc inextricablement mêlés à la base. Source : Neurosciences-fictions (in)conscientes: apport des neurosciences à l'étude des interprétations-croyances conscientes. <http://imaginaires.telecom-paristech.fr/2012/05/25/lionel-naccache-invite-des-jeudis-de-l%E2%80%99imaginaire-28-juin2012/>

¹⁹ BOUTHOU L Gaston, *Traité de polémologie - Sociologie des guerres*.

Difficulté institutionnelle

Le terme d'interprétation (du verbe grec *herméneuein*), désigne à la fois les processus d'élocution et d'interprétation (ou de traduction). La transmission de sens peut en effet aller de la pensée au discours ou du discours à la pensée²⁰. Il existe une symétrie : le processus d'interprétation consiste à inverser l'ordre de l'élocution, qui va de la pensée au discours, en revenant du discours à la pensée. On peut en tirer une conséquence pour l'interprétation de la stratégie, qui est un autre mode d'expression de la pensée.

La personne (ou le collectif) chargée de comprendre une stratégie en recréant en soi le sentiment vécu du stratège qui l'a conçue, en partant de ses différentes déclinaisons particulières, doit être située au même niveau que le stratège concepteur. Ainsi, un militaire risque-t-il d'éprouver des difficultés à comprendre une stratégie globale au travers de l'interprétation de ses manifestations financières, médiatiques, juridiques, scientifiques et industrielles. Ces difficultés se trouveront exacerbées s'il s'agit d'une stratégie indirecte, dont le volet militaire n'est pas prégnant. Il est donc important d'adopter une approche globale dès la phase amont : le décideur intégrateur des renseignements relevant de ces différentes dimensions doit orienter les différents services de renseignements à partir (de ses propres objectifs et) de la compréhension qu'il s'est forgé de la stratégie globale adverse.

Dépasser les limites de l'orientation

L'orientation porte en elle un problème intrinsèque : elle présuppose que l'on connaît, parmi les zones d'ombre, celles qu'il convient d'éclairer, puisque l'on procède à un éclairage de l'inconnu par inférence du connu²¹. Or, la véritable surprise est celle dont on ne pouvait même pas soupçonner la survenue.

L'orientation est une métaphore spatiale ; en la prolongeant, on pourrait dire que la surprise est le surgissement, l'instantanéité pure, ou paraissant l'être, qui nous saisit avant que l'on ait eu le temps de dissimuler ou de mettre hors de portée la prise potentielle, dans un espace-temps dont on a occulté la dimension temporelle.

²⁰ GRONDIN Jean, L'herméneutique.

²¹ On peut noter au passage qu'il existe à présent des méthodes pour aborder l'inconnu. C'est le cas de la théorie C-K dans le domaine de l'innovation (l'innovation future étant par définition inconnue au moment présent), qui organise la dialectique entre deux espaces, celui des connaissances et celui des concepts. Au début d'un processus d'innovation conduit selon cette méthode, les concepts inconnus imaginés n'ont pas de statut logique, à l'issue de la démarche ils peuvent être logiquement définis dans l'espace des connaissances. La navigation dans l'inconnu peut donc être abordée de façon rationnelle.

Pour faire face à la surprise, il convient de disposer de forces en réserve. Cela signifie que toutes les ressources ne doivent pas être consommées pour répondre aux questions posées dans le cadre du processus déclenché par l'orientation.

Hélène L'Heuillet²² distingue l'enquête de l'examen. « Le secret que l'enquête a charge de découvrir se présente sous la forme d'une fragmentation » ; il réside dans la disjonction. L'enquête est donc un « processus de recomposition (...) Dans l'enquête, c'est la réponse qui suscite la question ; l'enquête se nourrit d'elle-même ». C'est la logique du puzzle qu'il convient de reconstituer, chaque pièce appelle la recherche d'une pièce suivante. Classiquement, l'orientation fonctionne de cette façon : compte tenu de ce qu'il connaît et de son projet, le décideur souhaite avoir des réponses à certaines questions (quelques morceaux de puzzle supplémentaires).

Le secret institué par le soupçon est d'une nature différente : il est conçu comme l'envers des choses. « Le regard soupçonneux postule, en dessous de la surface de l'apparence, un envers caché, une profondeur invisible, l'existence d'un secret » ; ce regard, c'est celui de l'examen. Le regard découpe l'objet, l'examine « au microscope », il s'agit de percevoir le détail ne se donnant pas à voir immédiatement. La logique de ce mode de fonctionnement réside dans le repérage de l'anomalie : c'est l'anomalie, indice d'un événement inattendu, qui amène la séquence des questions pertinentes.

L'orientation du renseignement doit donc provenir de deux canaux différents, le premier du haut, pour recomposer une stratégie globale, le second du bas, pour voir le détail « qui ne colle pas ». C'est en quelque sorte une application du principe selon lequel « aucune stratégie ne peut être purement délibérée ou purement émergente, parce que la première exclut tout apprentissage, et la seconde tout contrôle²³ ». L'orientation concentre l'attention ; l'anomalie éveille le soupçon chez un observateur vigilant.

²² *Ibidem.*

²³ MINTZBERG, Henry, AHLSTRAND, Bruce, et LAMPEL, Joseph, *Safari en pays de stratégie - L'exploration des grands courants de la pensée stratégique.*

Renseignement orienté, visant à répondre à des questions posées, et renseignement d'alerte²⁴ coexistent. Ce dernier comprend deux catégories distinctes : l'alerte rapide, concernant un phénomène redouté, que l'on sait imminent car on l'a précédemment caractérisé, et l'alerte précoce, concernant une catégorie de phénomènes problématiques minorée ou ignorée du schémas de pensée dominant.

La forme de l'orientation

L'orientation du renseignement peut revêtir des formes variées. Une mission confiée à un service de renseignement est une orientation pérenne. Il en va de même de la mission d'un organisme directement soutenu par un service de renseignement. La définition d'un plan de renseignement est la forme la plus classique de l'orientation. Mais les orientations peuvent être exprimées aussi au travers de demandes ponctuelles, épistolaires ou verbales. D'autres formes d'orientation restent de nature implicite, comme l'affectation d'une priorité dans l'allocation des ressources, les discours dans lesquels les autorités exposent leur vision du futur et leur stratégie, l'affichage d'une priorité attribuée à une politique publique ou le fait de fixer un objectif²⁵ à un organisme directement soutenu par un service de renseignement.

Le contenu de l'orientation

L'orientation peut concerner différents champs : politique, économique, scientifique ou technologique, industriel, financier, militaire, diplomatique. Il s'agit toujours de diriger

²⁴ Isaac Ben Israël oppose Khun et Popper : Khun considère deux sortes de scientifiques : les premiers s'appliquent à établir des liens entre des faits, conformément à un paradigme existant, les seconds, minoritaires, forgent de nouveaux paradigmes et peuvent être qualifiés de « révolutionnaires ». Pour Popper, les scientifiques sont créatifs, audacieux sur le plan intellectuel, novateurs dans leurs hypothèses. « En d'autres termes, Khun considère que le dogmatisme scientifique correspond à la norme, alors que Popper y voit une menace pour la science et, plus généralement, pour la civilisation ». Il tire pour le renseignement les conséquences de cette vision globalement ambivalente du chercheur. « L'exigence Poppérienne – selon laquelle le chercheur doit être suffisamment novateur pour ne pas hésiter à faire table rase, dès que surgit une donnée incompatible avec la théorie consacrée, de tout ce qu'il croyait savoir – correspond à un renseignement d'alerte ». En matière de renseignements d'alerte, « il faut des investigateurs hardis, extrêmement créatifs, qui auront assez de force de caractère pour oser rompre avec les lieux communs ». Pour le reste du renseignement, « il faut savoir faire preuve de retenue et de constance dans les avis que l'on émet sur les événements. Toute nouvelle information, mûrement examinée, doit être enregistrée selon un classement précis. Pour parvenir à une vue d'ensemble, il est nécessaire de mener un travail de patience qui (...) consiste à mettre bout à bout toutes les pièces d'un puzzle ». *Ibidem*.

²⁵ Il convient de ne pas confondre la mission et les objectifs d'un organisme. Par exemple, la mission d'une usine d'un constructeur automobile est la production de véhicules en série. Ses objectifs à un instant donné peuvent être d'en produire 1000 de plus par mois à un coût réduit de 1 %.

l'attention des organismes de renseignement vers des volontés²⁶, des capacités²⁷ et des stratégies.

Classiquement, une orientation peut porter sur les intentions d'un acteur ou sur ses possibilités. Ce sont deux approches différentes ayant chacune leurs partisans et leurs détracteurs. Il semble toutefois assez logique de faire prévaloir l'approche par les possibilités (en nombre restreint) pour le court terme et l'approche par les intentions (le nombre des possibilités augmentant considérablement) pour le long terme, étant entendu que ce n'est là qu'une question de dosage, car les deux approches se complètent (les capacités expriment les intentions et celles-ci confèrent du sens à celles-là).

Les autres paramètres des demandes sont leur origine, leur motivation, leur logique causale (viser à expliquer un phénomène), leurs degrés d'urgence et de priorité, ainsi que leur caractère plus ou moins générique ou spécifique (le ciblage peut concerner un groupe, une zone géographique, une fenêtre temporelle - exemple : réactions dans le monde à la suite d'une conférence internationale).

Le mode de communication de l'orientation

Plus la demande est large et complexe, plus il est utile que le demandeur s'accorde avec le fournisseur du renseignement, de façon à la mettre le plus possible en perspective et, à tous le moins, lever les ambiguïtés.

PROBLÉMATIQUE, RÉALISATION ET POSITION DE LA RECHERCHE, PLAN

Problématique de cette recherche

Au cours de la IV^e République, est progressivement organisée une nouvelle activité dans les forces armées : la guerre psychologique. Son essor se révèle un marqueur de la période couverte par le régime et, plus spécifiquement, de ses années 1950. La question centrale pour cette recherche est celle de l'impact de cet essor sur l'orientation du renseignement, l'hypothèse formulée *a priori* étant que la nouvelle activité s'est traduite par une inflexion

²⁶ La volonté peut-être caractérisée par une direction et une intensité : une intention, prenant la forme d'un (de) projet(s), et une détermination, liée au caractère de celui qui s'est engagé dans le projet et aux enjeux qu'il y a associés.

²⁷ Les capacités sont les moyens de produire des effets psychologiques ou physiques. Elles sont de deux types : d'une part, les ressources (humaines, matérielles, financières, industrielles et technologiques, scientifiques, etc.) ; d'autre part l'aptitude à les combiner (et re-combiner) pour en faire converger les effets élémentaires selon des séquences organisées de façon cohérente dans des projets (c'est-à-dire définir des stratégies).

visant à la prendre en compte. Elle nous amènera à examiner la montée en puissance de la nouvelle mission de guerre psychologique au sein de la Défense nationale, de façon à comprendre comment s'est produite l'interaction avec le renseignement et son orientation.

La crise de Suez survient alors que la IV^e République s'apprête à fêter son 10^e anniversaire. Cette campagne est courte, mais offre aux forces armées l'occasion d'expérimenter des approches et des dispositifs dans les deux champs (guerre psychologique et renseignement) puis d'en tirer des leçons pour l'avenir, c'est-à-dire, à très court terme, pour le théâtre algérien. Nous nous arrêterons donc longuement sur cette crise, en tant qu'étape dans l'évolution de l'orientation du renseignement sous la IV^e République.

Deux questions périphériques avaient été envisagées *a priori*. La première (en deux volets) concernait la crise de Suez, puisqu'il a été décidé de lui accorder de l'importance dans cette recherche : « Au cours de cette crise, de quelle nature étaient les attentes des décideurs politiques et militaires vis-à-vis de l'appareil national de renseignement ? Les demandes de renseignement exprimées pouvaient-elles permettre d'y répondre ? »

La première hypothèse formulée était qu'avant la survenue de la crise, les activités des services de renseignement étaient déjà orientées vers l'Égypte (renversement du roi Farouk en 1952 et enjeu du canal, accord avec l'URSS pour la livraison d'armes en juillet 1955, soutien de Nasser au FLN, Maroc et Tunisie). Sous réserve de confirmation de cette hypothèse, la genèse de cette orientation aurait été retracée.

La deuxième hypothèse était que le déclenchement de la crise a engendré un accroissement ou des changements des demandes adressées à l'appareil national de renseignement par les décideurs politiques et militaires (en d'autres termes qu'il existait des attentes explicites de ces décideurs vis-à-vis de leurs services de renseignement).

La dernière hypothèse était que ces demandes étaient empreintes de présupposés de différentes natures : déformations idéologiques et/ou politisation, notamment.

L'ambition était de retracer, décrire et analyser les demandes de renseignement adressées à l'appareil national de renseignement par les décideurs politiques et militaires et de les inscrire dans la perspective des événements et des décisions prises ultérieurement. Auraient également été analysées les appréciations portées par les décideurs politiques et militaires sur

les services qui leur ont été rendus par les organismes de renseignement pendant la crise.

Ces questions et hypothèses se sont révélées beaucoup trop précises au regard des matériaux disponibles dans les archives consultées. Nous apporterons des éléments de réponse à une ou deux d'entre elles, mais globalement elles ne seront pas traitées dans ce mémoire. Le contenu des dossiers examinés se limite en effet à des productions formelles systématiques (plans de renseignement, par exemple), à l'exclusion de toutes demandes ponctuelles et de tout compte rendu retraçant les débats ayant précédé l'établissement des documents sélectionnés. Concernant les demandes ponctuelles, il est possible que des traces en subsistent dans les archives léguées par les hautes personnalités (Présidents de la République et du Conseil) ; celles des débats ayant marqué les travaux des équipes chargées d'élaborer les orientations du renseignement ont, elles, très probablement disparu.

En deuxième lieu, nous avons l'ambition d'interroger le rapport entre pensée stratégique et renseignement, au travers de l'orientation de ce dernier. L'hypothèse initiale était que les nouveaux concepts stratégiques (notamment ceux de guerres révolutionnaire et subversive) ont influencé le renseignement et que le renseignement avait en retour influencé la pensée stratégique. Les éléments disponibles n'ont permis d'instruire de façon fine que le premier volet de cette double conjecture.

Réalisation de la recherche

De façon générale, les archives disponibles semblent beaucoup moins abondantes pour la première partie de la période que pour la seconde. Ainsi, les dossiers concernant les Attachés militaires sont-ils étoffés seulement à partir de 1956.

La principale difficulté rencontrée au cours de ces travaux a cependant concerné la consultation des archives du Service historique de la défense à Vincennes. Le fonctionnement normal n'en est pas très souple. Les cartons ne peuvent être consultés que sur rendez-vous pris de l'ordre de trois semaines à l'avance. La nécessité d'obtenir des dérogations pour la consultation d'une grande partie des matériaux nécessaires au traitement du sujet a introduit une forte contrainte supplémentaire. En premier lieu, ces dérogations n'ont pas été accordées pour certains cartons²⁸. En deuxième lieu, certaines dérogations ont

²⁸ Ainsi, le carton 9 Q1 5 n'a-t-il pas pu être consulté. Or, il est supposé contenir, entre autres : une instruction sur le renseignement, annexée à l'instruction provisoire pour l'emploi des forces armées du 1er novembre

été délivrées trop tardivement pour être prises en compte dans les travaux en cours²⁹ ou ne l'ont pas encore été. En tout état de cause, les premières dérogations ont été accordées très tardivement, obligeant dans un premier temps à travailler à partir des rares matériaux consultables (c'est-à-dire à chercher les clés perdues sous le lampadaire plutôt qu'aux endroits où elles se trouvaient le plus vraisemblablement). En pratique, c'est la raison pour laquelle il a été accordé une place aussi importante à la crise de Suez dans cette recherche. Très souvent, il a fallu reconstituer par bribes des éléments qui se trouvaient de façon beaucoup plus complète et synthétique dans des cartons consultés ultérieurement.

Position de la recherche dans le champ historiographique

L'histoire de la IV^e République est bien couverte. Les questions concernant la Défense nationale, les forces armées et les conflits durant cette période sont aussi assez largement traitées. La crise de Suez fait l'objet d'une littérature relativement abondante. La question de la guerre psychologique fait l'objet de travaux plus rares, mais relativement récents et de qualité. Le renseignement sous la IV^e République est surtout abordé dans le cadre de perspectives historiques beaucoup plus larges ou dans celui des différents conflits ayant marqué la période. La recherche restituée dans ce mémoire apporte donc des éléments nouveaux sur les trois segments suivants : l'orientation du renseignement sous la IV^e République, la crise de Suez selon le prisme du renseignement et le volet renseignement de la guerre psychologique.

Plan du mémoire

Il a été adopté le parti de bien contextualiser la question abordée, de façon à en relier plus facilement les différentes dimensions. La suite de cette introduction développera donc certains des aspects de la IV^e République, notamment, son environnement international.

1951, un rapport au comité des chefs d'état-major sur l'organisation du renseignement en France et la répartition des attributions en matière de renseignement (avril 1955), une instruction sur les attributions des organismes chargés du renseignement militaire (janvier 1956), des éléments sur la mission et le rôle du 2^e bureau de l'E.M.F.A./G. (janvier 1950), un rapport sur l'organisation du renseignement (avril 1955), ainsi que des notes et fiches sur l'orientation de la recherche de renseignements (1957-1959).

²⁹ Ainsi, une décision du 14 mai 2013 permet l'accès à sept nouveaux cartons. Compte tenu des délais de réservation, la consultation en serait devenue possible à partir du début du mois de juin.

La première partie traitera de l'organisation du renseignement sous la IV^e République, là aussi en replaçant le système national de renseignement dans son cadre plus général, politique, réglementaire et institutionnel.

La deuxième partie mettra en évidence que le renseignement s'est bel et bien trouvé orienté par l'activité de guerre psychologique. Les aspects contextuels concernent le développement de cette activité et les principaux conflits auxquels la France a dû faire face pendant la période (Indochine, Algérie et guerre froide). En ce qui concerne le renseignement, son orientation sera abordée très directement au travers des plans produits à différents échelons (Défense nationale et forces armées) mais aussi en s'intéressant à l'activité des Attachés militaires.

La troisième partie sera consacrée à l'analyse de la crise de Suez. Les aspects militaires en constitueront le cœur. Ils seront néanmoins, là aussi, inscrits dans la double perspective de son contexte de survenue et de sa dimension politico-diplomatique. Les aspects militaires seront abordés par le croisement de deux axes : l'axe temporel, qui permettra de dérouler les phases successives de préparation, d'intervention et d'occupation, ainsi que l'axe thématique de la guerre psychologique, qui offrira l'occasion d'une analyse fouillée de son volet renseignement et de la manière dont il a été orienté.

La dernière partie sera une conclusion dans laquelle seront dégagés certains traits saillants et livrées quelques appréciations.

LA IVÈME RÉPUBLIQUE

Le contexte politique

Née « de la volonté d'oublier une défaite, une occupation étrangère et un régime autoritaire³⁰ », la IVe République repose sur la constitution votée le 13 octobre 1946³¹ mais aussi sur une infrastructure partisane et sur la culture politique du personnel qui la constitue.

L'accouchement de la nouvelle constitution se révèle difficile. Selon l'ordonnance du 21 avril 1944, une assemblée nationale constituante doit être élue moins d'un an après la libération. Le 21 octobre 1945, deux questions sont donc posées. Le vote sur la première - « voulez-vous que l'assemblée élue ce jour soit une assemblée constituante ? » -, permet de tourner la page de la IIIe République ; par leur réponse à la seconde, les électeurs approuvent l'organisation provisoire des pouvoirs publics qui leur est proposée. Le premier projet de constitution, soumis aux électeurs le 5 mai 1946, étant cependant repoussé par 53 % des votes, une nouvelle assemblée constituante doit être élue le 2 juin, si bien que la France doit attendre encore quelques mois les fruits de ce nouveau chantier constitutionnel, avant de recevoir ses nouvelles institutions.

Si le président du Conseil, théoriquement le chef de la majorité, est désormais investi d'un véritable rôle de chef de gouvernement - c'est une innovation importante - il est étroitement contrôlé par l'Assemblée dont il tire sa légitimité. En réaction contre le régime de Vichy, le constituant a en effet placé cette assemblée au centre du pouvoir. Le contrôle gouvernemental très étroit qu'elle est en mesure d'exercer confère une influence déterminante aux partis politiques. Ainsi, de façon générale, la constitution même d'un gouvernement est-elle supposée refléter avec une certaine fidélité le rapport des forces politiques prévalant au sein de la coalition parlementaire qui le soutient. En particulier, les portefeuilles concernant la Défense nationale sont souvent attribués à des personnalités appartenant à des partis différents.

³⁰ Pascal Cauchy, la IVe République.

³¹ La constitution votée le 13 octobre 1946 est promulguée le 27 octobre 1946 et entre pratiquement en vigueur le 22 janvier 1947, lorsque le premier gouvernement de la nouvelle République est formé par le socialiste Paul Ramadier. La nouvelle assemblée nationale est élue le 10 novembre 1946 ; le 7 janvier 1947 le socialiste Vincent Auriol est élu président de la république.

L'infrastructure partisane est constituée de deux partis politiques issus de la libération : le MRP et le RPF, ainsi que de quatre grandes formations qui existaient déjà avant la guerre : PC, SFIO, radicaux (avec leur mouvance) et modérés.

Le MRP, dont nombre de leaders se sont illustrés pendant la guerre (Pierre-Henri Teitgen, Georges Bidault, Maurice Schumann), est le seul grand parti issu de la résistance. Il est l'héritier des courants d'idées du catholicisme social. Dès les élections d'octobre 1945, il remporte près d'un quart des suffrages exprimés, ce qui le place immédiatement derrière le PC. Il restera un élément structurant du système politique de la IV^e République pendant toute la durée de ce régime.

« En 1945, il y avait des gaullistes dans presque toutes les formations politiques (sauf le PC) (...) L'année 1946, c'est au contraire l'année des ruptures successives entre le gaullisme et les autres : démission du Général en janvier, discours de Bayeux en juin, d'Épinal en septembre, qui marquent la rupture entre le Général et les partis, référendum d'octobre qui marque la rupture entre les électeurs gaullistes et les autres. Il était naturel que, de tous ces schismes, naquît une formation gaulliste (...) C'est en avril 1947 (...) que le Général se lancera lui-même dans la bagarre en créant non un parti gaulliste mais un rassemblement du peuple français³². »

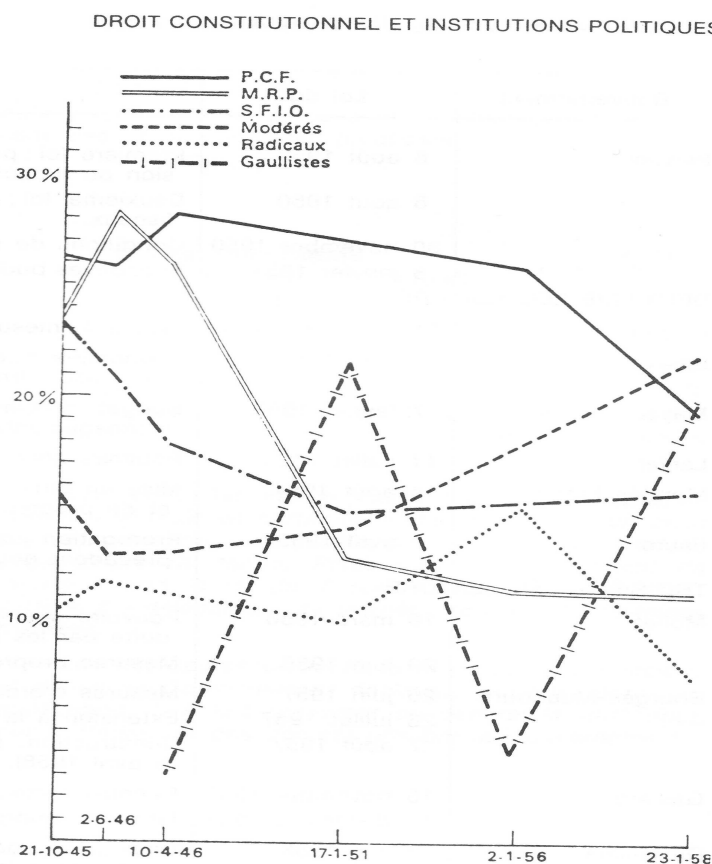
Le parti communiste, qui se présente désormais comme le parti des « 75 000 fusillés », tire un grand prestige de la participation très active de ses membres à la résistance. Bien implanté notamment dans la classe ouvrière et chez les jeunes, c'est le plus important parti de masse du pays, son action est relayée par de multiples organisations ; en particulier il dispose d'une presse très développée.

Tout au long de la IV^e République, l'influence de la SFIO ira en s'amenuisant, que ce soit en termes d'adhérents (135 000 en 1945, 112 000 en 1958) ou d'électorat (23,4 % des suffrages en octobre 1945, 15,2 % en janvier 1956).

L'image du parti radical-socialiste étant très associée à la III^e République et fortement dévalorisée par le vote massif de ses membres en faveur du maréchal Pétain (170 voix pour 196 députés), ses résultats électoraux n'ont désormais plus rien à voir avec ce qu'ils étaient

³² Jacques Chapsal, La vie politique en France de 1940 à 1958.

avant la guerre : au référendum du 21 octobre 1945, il recueille moins de 9 % des suffrages exprimés alors qu'il se situait autour de 22 % en 1936³³.



Le poids des partis³⁴

Parmi les partis voisins du parti radical, on peut mentionner l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR), formation politique peu structurée, constituée de personnalités (comme René Pleven et François Mitterrand) et, surtout, tirant de sa position à la charnière des majorités possibles une influence sur le système politique incommensurable avec sa représentativité.

Les modérés et les droites se retrouvent en mauvaise posture électorale à la libération étant, eux aussi, associés à Vichy. Après l'échec du parti conservateur créé par Michel Clemenceau (le parti républicain de la liberté), les forces conservatrices vont s'organiser progressivement. En 1948 trois sénateurs, dont René Coty, jouent un rôle clé dans la création du Centre

³³ Les conditions de scrutin sont différentes, puisqu'en 1945 les femmes votent pour la première fois.

³⁴ Source : *Les institutions de la IV^e République* ; Paris : La Documentation française, décembre 1985. (Documents d'études ; 1.10. - Droit constitutionnel et institution politique).

national des indépendants (CNI). Après le ralliement des élus paysans, aux élections de 1951, ce dernier se transforme en Centre national des indépendants et paysans (CNIP). Après les élections de 1956, les membres de ce parti seront rejoints par les ex-gaullistes (RPF) à l'Assemblée nationale, où ils ne formeront qu'un seul groupe : le Groupe des indépendants et paysans d'action sociale.

Après l'exclusion des ministres communistes, le 5 mai 1947, deux grandes formations ne sont plus des partis de gouvernement (le RPF étant opposé au régime lui-même). La SFIO et le MRP, capables de s'accorder sur un large spectre de dossiers (tant que la question religieuse et scolaire n'est pas en jeu), ne disposent pas de la majorité à eux deux. La formation des coalitions se trouve donc compliquée par la nécessité d'y associer modérés et radicaux (dont la participation au gouvernement ne garantit pas le soutien à l'Assemblée). Il en résultera une instabilité gouvernementale chronique.

Le contexte international

La question allemande

Au sortir du deuxième conflit mondial, l'Allemagne reste l'ennemi de longue date dont il convient de surveiller très attentivement l'évolution. Le Plan général de renseignement du 18 janvier 1945 est sans ambiguïté : « La Russie est notre allié principal³⁵, allié de revers contre l'Allemagne³⁶ ». L'expérience du conflit précédent est encore très présente dans les mémoires. Tandis que le vaincu avait fait preuve de rouerie, les vainqueurs avaient de leur côté témoigné de naïveté et de faiblesse.

« L'Allemagne n'observait aucune clause du traité, mais ce qui est plus grave, c'est qu'elle avait tout loisir pour atténuer les effets de nombreuses dispositions. Tous les officiers me signalaient que les régions à céder étaient immédiatement exploitées à fond et vidées de tout ce qui pouvait être emporté. » Enfin, « un énorme dispositif de propagande et d'organisation fut préparée dans les pays à plébiscite ». (...) « tandis qu'on assassinait ou déplaçait tous ceux qui étaient susceptibles d'alimenter la propagande adverse ». (...) Dès septembre, « la commission de contrôle interallié, chargée de surveiller l'exécution par la Reichswehr des stipulations du traité de paix, se heurtait à des difficultés considérables, dues à la résistance systématique des autorités civiles et militaires, pleinement appuyées par l'ensemble de la population. Les dissensions entre alliés ne facilitaient pas les choses. » Dupont³⁷ constate lui aussi que l'armée allemande fonctionne

³⁵ Le traité franco-soviétique a été signé en décembre 1944.

³⁶ Source : Plan général de renseignement du 18 janvier 1945. Archives du SHD à Vincennes, série S (Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 72.

³⁷ Le général Charles Dupont était le chef de la mission militaire française à Berlin.

selon un système de camouflage et de faux-semblants. (...) Début février, les alliés exigent que 890 criminels de guerre leur soient livrés ; le gouvernement allemand, redoutant une révolte de l'armée, refuse. Pesant le pour et le contre, les alliés choisissent de ne pas insister³⁸. »

« Les Allemands voulaient faire de toutes les provinces baltes une terre allemande (avec) l'appui des puissants barons baltes terrorisés par le communisme ». (Le lieutenant Van Hecke, un officier français affecté à Berlin, raconte dans ses souvenirs :) « je devais surveiller la démobilisation (ce qui) était une tâche difficile, car les Allemands étaient passés maîtres dans l'art du camouflage. Je pus alors assister à la naissance de ces fameux groupements sportifs qui ne comprenaient que d'anciens officiers et sous-officiers d'active. Von der Goltz refusait de se soumettre aux conventions d'armistice et s'obstinait à ne pas rétrocéder la Lituanie. » (...) Avec une certaine désillusion quant au réalisme des rapports du Quai d'Orsay sur les pays baltes, Dupont écrit : « les Allemands auraient réussi s'ils avaient mis plus de discrétion et s'ils avaient mieux camouflé leurs hommes. Les faibles gouvernements alliés se seraient réveillés avec une Allemagne s'étendant jusqu'aux portes de Petrograd³⁹. »

Il s'agit donc cette fois de faire preuve d'une grande rigueur. Toutefois, si la France s'est vue attribuer une zone d'occupation et, de ce fait, participe au gouvernement de l'Allemagne et de l'Autriche⁴⁰, elle n'en dispose pas moins d'un statut particulier parmi les vainqueurs et son influence se révèle insuffisante pour susciter l'adhésion des autres puissances occupantes à la politique qu'elle préconise, destinée à limiter durablement la puissance allemande. La conférence sur l'Allemagne, organisée à Moscou du 10 mars au 24 avril 1947, ne lui apporte guère de satisfaction que sur les questions du charbon et de la Sarre. Fin 1947, la conférence de Londres entérine le fait que la Ruhr ne sera pas internationalisée et que l'Allemagne sera pourvue d'un gouvernement central, annihilant toute perspective de morcellement du pays.

La question allemande et, en particulier, celle de son réarmement vont cependant demeurer un sujet politiquement très sensible dans la France d'après-guerre. Lorsque la République fédérale allemande est créée⁴¹, en avril 1949, la guerre froide s'est déjà installée si bien que la

³⁸ Olivier Lahaie , « Le renseignement militaire français dans l'Allemagne d'après-guerre (mai 1919-mars 1920) : à la recherche d'une nouvelle sécurité », *Revue historique des armées*, 256 | 2009, [En ligne], mis en ligne le 28 juillet 2009. URL : <http://rha.revues.org/index6808.html>. Consulté le 20 juin 2012.

³⁹ Olivier Lahaie , « Face à l'Allemagne vaincue, les services de renseignement français (novembre 1918-avril 1919) », *Revue historique des armées*, 251 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 09 juin 2008. URL : <http://rha.revues.org/index299.html>. Consulté le 19 juin 2012.

⁴⁰ Le Haut-Commissaire représente le Gouvernement français en Autriche. Son autorité s'exerce sur l'ensemble des éléments français qui s'y trouvent stationnés ; il y anime les services de renseignements français et coordonne leur action. Il dispose dans ce but, à Innsbruck, d'une Section « Renseignements » chargée d'orienter l'activité des organismes spécialisés (qu'ils soient détachés de la Présidence du Conseil ou relèvent des Forces armées) et d'effectuer la synthèse des renseignements recueillis (Instruction interministérielle réglant les rapports du Haut-Commissaire et du Commandement des troupes françaises d'Autriche du 24 septembre 1954). Cette section, qui avait été créée le 24 septembre 1953 est transférée en Allemagne en 1955, où elle continue à fonctionner comme Centre de Renseignement Avancé (Décision 4800 EMFA/2/B/S du Général Koenig, le 19 juillet 1955). Source : Archives de Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 11.

⁴¹ Les Alliés occidentaux décident la constitution d'une république fédérale allemande par les accords de

question de son réarmement ne se pose plus de la même façon, elle ne concerne plus que les modalités selon lesquelles il sera réalisé. La pression américaine en faveur de ce réarmement s'accroissant avec la guerre de Corée, la Communauté européenne de défense (CED) est conçue, alors que René Pleven est président du Conseil, comme une possibilité d'en atténuer les inconvénients en plaçant ses forces sous un commandement européen intégré. Le traité, signé par la France le 27 mai 1952, ne sera que tardivement soumis à la ratification du Parlement. En effet, si les communistes s'y opposent au nom de la paix et le RPF en celui de l'indépendance nationale, le sujet divise l'ensemble des autres partis. Le rejet du traité est donc un risque non négligeable que les présidents du Conseil successifs se révèlent peu enclins à courir. Le 30 août 1954 la page de la CED est tournée à 55 voix près, lorsque Pierre Mendès-France décide de soumettre le texte au Parlement. Peu de temps après, l'Allemagne deviendra membre de l'alliance Atlantique.

Les services de renseignement français n'en restent pas moins vigilants aux évolutions intervenant dans ce pays. Les organismes d'exploitation du renseignement qui s'y trouvent implantés sont, d'abord, le poste d'Attaché militaire auprès de l'ambassade de France à Bonn, ensuite le deuxième bureau⁴² du Commandement en chef des forces françaises en Allemagne, distribué entre les deux Centres de recherche avancés de Baden-Baden et Lindau⁴³, enfin le Groupement des services de sécurité des forces françaises en Allemagne⁴⁴. Ce dernier organisme fut créé en 1955, notamment pour « recueillir et exploiter les documentations précieuses rassemblées depuis dix ans par le Service d'études et renseignements⁴⁵ ». En

Washington des 6-8 avril 1949, qui fixent également un statut d'occupation unique pour leurs trois zones. Source : Hubrecht G.. Le statut d'occupation de l'Allemagne occidentale. In: *Revue internationale de droit comparé*. Vol. 1 N°4. Octobre-décembre. pp. 418-427. url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_1949_num_1_4_18890. Consulté le 28 avril 2013.

⁴² Les missions de renseignement du deuxième bureau du Commandement en chef des forces françaises en Allemagne s'inscrivent à la fois dans le cadre national et dans celui de l'OTAN. Dans le premier cas, en tant que « Centre de renseignement avancé » de l'état-major des forces armées, ses missions lui sont fixées par la deuxième division de l'EMFA. Dans le second cas, il les reçoit du Général Commandant en chef des forces françaises en Allemagne.

⁴³ Le Centre de renseignement avancé de Baden-Baden exploite également les renseignements de la D.D.R. et de la Tchécoslovaquie, celui de Lindau les renseignements militaires (forces nationales et soviétiques) relatifs à l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie et l'Albanie.

⁴⁴ Source : note n°7479 EMFA/2/B/TS du 30 novembre 1955, relative à la répartition en temps de paix des missions de renseignement entre les organismes nationaux d'exploitation du renseignement d'intérêt militaire implantés en Allemagne occidentale. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées, Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

⁴⁵ Source : Note concernant l'« Organisation des Services de sécurité des Forces Françaises en Allemagne », adressée le 30 juillet 1955 à M. le ministre de la Défense Nationale par le Général Commandant en chef des

temps de paix⁴⁶, il coordonne les activités que mènent en l'Allemagne occidentale les services spécialisés de recherche (Direction de la recherche en Allemagne⁴⁷, Contrôle technique, etc.) et le S.S.D.N.F.A. La Direction de la recherche en Allemagne (D.R.A) répond aux demandes du deuxième bureau du C.C.F.F.A. et lui adresse l'intégralité des renseignements qu'elle recueille⁴⁸. Le Service des Contrôles techniques⁴⁹, qui relève du Général Commandant en chef des Forces Françaises en Allemagne, contrôle les correspondances postales, téléphoniques et télégraphiques sur le territoire de la RFA ainsi qu'à Berlin. Sa recherche est orientée vers les menaces venant de l'extérieur, les actions subversives internes, les actions d'espionnage et les activités commerciales illégales entre l'est et l'ouest⁵⁰.

Ce dispositif permet de scruter attentivement toutes les évolutions survenant en République fédérale allemande. Le rattachement de l'organisation Gehlen à la chancellerie fédérale, le 1er février 1956, fournit par exemple à la deuxième division de l'EMFA l'occasion d'effectuer un point de situation relayé à l'ensemble des Attachés militaires. Prisonnier des Américains en 1945, l'ancien chef de la section « armées étrangères de l'Est » au sein de l'état-major général de l'armée allemande (et considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux des questions soviétiques), le Général de division Reinhard Gehlen fut libéré dès 1946 et mit très vite à la disposition des organismes de renseignements américains ses services et ses dossiers. Grâce à leurs financements, il put alors développer un organisme officieux, longtemps connu sous le nom d'« Abwehr US », dont l'effectif finira par s'approcher des

Forces Françaises en Allemagne. Archives de Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 11.

⁴⁶ En temps de guerre, le chef du Groupement des services de sécurité des forces françaises en Allemagne a vocation à prendre la direction du service R.A.P. de la première Armée française (*cf. infra* la notion de service R.A.P.).

⁴⁷ La Direction de la recherche en Allemagne (D.R.A.) est un service de recherche du SDECE.

⁴⁸ Source : note du SDECE référence 951/11.1 du 22 novembre 1955, à l'attention du Directeur de recherche en Allemagne. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées, Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

⁴⁹ Ce Service des Contrôles techniques a été constitué le 1er août 1955. Source : Instruction du Commandant en chef des Forces Françaises en Allemagne (Bureau des études générales de l'état-major) du 22 juillet 1955, concernant la « Constitution du Service des Contrôles techniques auprès des Forces Françaises en Allemagne ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées, Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

⁵⁰ Il dispose pour cela d'un organe de direction, d'une section Nord comprenant cinq détachements et d'une section Sud en comportant trois. *Ibidem*.

4000 personnes. Au travers de la mise en perspective effectuée, la fiche suggère que la vigilance s'impose ; en effet « L'Abwehr US comportait trois grandes directions (espionnage, sabotage et contre-espionnage ou Abwehr proprement dite), utilisait essentiellement le personnel des services de renseignements et de sécurité du troisième Reich, et actionnait, grâce à des filières excessivement complexes des agents sur les territoires des satellites de l'URSS (D.D.R., Tchécoslovaquie et Pologne surtout) et chez plusieurs nations occidentales, la France notamment. » Enfin, les destinataires de la fiche sont avertis de ce que le tandem Globke-Gehlen⁵¹ est appelé à exercer une influence considérable non seulement sur les forces armées allemandes mais sur toute l'orientation de la politique intérieure et étrangère de la RFA⁵².

Bien évidemment, s'il est un domaine dans lequel les progrès effectués outre-Rhin ne peuvent laisser indifférents ni les politiques ni les militaires, c'est celui du nucléaire. La deuxième division de l'état-major des forces armées rédige donc une note datée du 2 mars 1956 (année charnière pour le programme nucléaire français) soulignant que « Fermeement décidée à devenir une puissance atomique, (l'Allemagne) s'est mise au travail sans toujours tenir compte des limites fixées par les conventions auxquelles elle a souscrit. » Si cette note souligne l'importance des crédits alloués à la recherche nucléaire (14 % du budget de la recherche), elle s'empresse de préciser que « les Allemands ont été fortement aidés dans leur renaissance atomique par l'appui des autorités d'occupation américaines qui étaient décidées à redonner à l'Allemagne toute sa puissance, en dépit des conventions alors en vigueur. » L'industrie et la recherche atomiques sont donc en plein essor à la fin de la période d'occupation : la RFA dispose alors de 15 installations nucléaires ; en octobre 1955, pas moins de sept projets de piles font l'objet de réflexion. L'Allemagne dispose à la fois des compétences et, sur son territoire, de gisements d'uranium lui conférant une certaine indépendance dans le domaine nucléaire. Les rédacteurs de la note s'intéressent cependant particulièrement aux domaines interdits par le traité de Paris, comme la propulsion nucléaire des navires. « On croit savoir, ajoutent-ils, que les usines Krupp auraient étudié un dispositif pour le rapprochement des masses subcritiques, c'est-à-dire un détonateur de bombe atomique. D'autre part, les savants allemands font des recherches sur la séparation des

⁵¹ En effet, rattachée à la chancellerie fédérale l'organisation Gehlen était directement subordonné au secrétaire d'État Globke, qualifié dans la fiche d'éminence grise du chancelier Adenauer.

⁵² Archives de Vincennes. Sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton numéro 12 S 75.

isotopes de l'uranium ». La conclusion de la note est très claire sur ce que la RFA s'efforcera de devenir une grande puissance nucléaire et peut y parvenir. L'ultime prédiction formulée : « Elle recherchera l'aide étrangère pour brûler les étapes, mais n'entrera franchement dans un organisme international que sur un pied d'égalité avec les autres puissances. » est à inscrire dans le contexte des discussions relatives à la mise sur pied d'Euratom⁵³.

On peut donc constater que si la montée de la menace soviétique a contribué à dévaluer la menace allemande, les services de renseignements français n'en délaissent pas pour autant les évolutions en cours chez leur voisin d'outre-Rhin. Ainsi, le plan général de renseignements « Forces Armées » établi en 1955 par la deuxième division de l'EMFA, pose-t-il une série de questions au sujet de ce pays :

- Dans quels délais et selon quel calendrier les différentes formations de l'Armée de terre, des forces aériennes et de la Marine pourront-elles être considérées comme opérationnelles ? (Priorité 3)
- Sous quelle forme et selon quel esprit les hautes instances de la Défense Nationale doivent-elles être organisées ? (Priorité 2)
- Dans quelle mesure et selon quelles modalités les autorités politiques et militaires de l'Allemagne fédérale cherchent-elles à réaliser l'unification de l'Allemagne ? (Priorité 2)
- Existe-t-il des plans pour une union militaire avec les USA plus étroite que celle qui ressort de l'inclusion de l'Allemagne fédérale dans l'OTAN ? (Priorité 2)
- Dans quelle mesure l'instruction et l'éducation au sein des forces armées s'inspire-t-elle de principes « nouveaux » ? (Priorité 2)
- Existe-t-il en Allemagne des tendances visant à restreindre le contrôle parlementaire sur l'ensemble des forces armées ? (Priorité 2)
- A quels préparatifs l'Allemagne fédérale se livre-t-elle pour éviter de se soumettre à certaines stipulations (politiques et économiques en particulier) des accords qui prévoient son réarmement (Priorité 2)

Les degrés de priorité affectés à ces questions établissent cependant clairement que la République Fédérale d'Allemagne n'est plus, loin s'en faut, une obsession chez les militaires français. On pourrait ajouter, si ce constat ne suffisait pas, que dans ce plan général de renseignements de 1955 elle n'occupe pas de place particulière, par exemple par rapport aux États-Unis ou à la Grande-Bretagne (au sujet desquels sont d'ailleurs posées des questions affectées d'une priorité numéro un). En 10 ans, la République Fédérale d'Allemagne s'est

⁵³ Archives de Vincennes. Sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton numéro 12 S 75.

donc banalisée et reste l'objet d'un intérêt mais plus d'une crainte. Selon Paul et Marie-Catherine Villatoux, l'analyse des conférences prononcées à l'École militaire permet de constater le cheminement des esprits et de situer « le moment où la menace soviétique prend définitivement le pas sur le risque de revanche allemande » : en mars 1948, lorsqu'est signé le traité de Bruxelles entre la France, la Grande-Bretagne et le Bénélux, les partisans du courant neutraliste (entre URSS et USA) encore important l'année précédente ont été marginalisés.

L'entrée en guerre froide

Rapidement, il apparaît que l'armée rouge n'a pas l'intention de se replier vers la Russie une fois le second conflit mondial achevé. Au contraire, sa présence dans les pays d'Europe centrale et orientale y crée un rapport de force et une menace propices à l'installation de gouvernements communistes. Le 5 mars 1946, au Westminster college de Fulton, dans le Missouri, Winston Churchill frappe les esprits en caractérisant la situation de façon imagée : « de Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer s'est abattu sur le continent. Derrière cette ligne se trouvent toutes les capitales de l'Europe orientale : Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest et Sofia. Toutes ces villes célèbres, toutes ces nations (...) sont soumises (...) à l'autorité constamment renforcée de Moscou. (...) Les communistes, qui étaient très faibles dans tous ces pays (...) cherchent partout à imposer un contrôle totalitaire (...) Ce n'est pas pour cette Europe que nous nous sommes battus (...) Dans le monde entier des « cinquièmes colonnes communistes » sont à l'œuvre, soumises à une obéissance absolue aux directives du siège central du communisme⁵⁴ ». Churchill souhaite déclencher une large prise de conscience de ce que les alliés de naguère sont devenus des adversaires dans un nouveau combat, au moment où les citoyens des démocraties cherchent surtout à profiter de la paix enfin retrouvée. La réponse de Staline, sous la forme d'une interview de la Pravda, ne se fera pas attendre.

Plusieurs crises vont très vite confirmer l'expansionnisme soviétique. La première se produit en Iran. À la conférence de Londres de septembre 1945, il avait été décidé que les troupes anglaises et russes entrées dans le pays à l'été 1941 en seraient retirées d'ici au 2 mars 1946. Cependant, en novembre, le parti autonomiste, d'obédience communiste, proclame une république autonome en Azerbaïdjan iranien et les troupes russes empêchent les soldats

⁵⁴ DELARUE, Maurice, *Il y a 45 ans : Churchill et le « rideau de fer »*, in Le Monde.

iraniens d'aller y rétablir l'ordre. Staline revendique une concession pétrolière et l'autonomie de l'Azerbaïdjan, sans lui même s'engager clairement à évacuer l'intégralité du pays. Il fallut la menace américaine de saisir le Conseil de sécurité (le nouveau premier ministre iranien risquant d'être dissuadé de le faire lui-même) pour ramener la Russie à une posture plus conciliante.

La deuxième crise déclenchée par le Kremlin vise à modifier l'ordre établi en 1936 par la conférence de Montreux : le 7 août 1946, la Russie demande à la Turquie la révision de ces accords au motif de ce que, pendant le conflit récemment achevé, elle n'a pas été en mesure d'empêcher l'utilisation des détroits du Bosphore et des Dardanelles contre les États riverains. L'accès à la mer Noire des navires de guerre ne battant pas pavillon d'un des pays riverains serait conditionné par un accord préalable de ces derniers ou des Nations unies. De plus, la Turquie et la Russie assureraient « par leurs moyens communs, la défense des détroits pour en prévenir l'utilisation par d'autres États dans des buts hostiles aux puissances de la mer Noire ». Estimant que la Turquie devait conserver la principale responsabilité de défendre les détroits, Truman envoya un groupe aéronaval croiser en Méditerranée orientale. Là aussi, la Russie dut reculer devant la détermination des États-Unis, encore seuls détenteurs de l'arme atomique.

En Grèce, le retour du roi suite au référendum de septembre 1945 relance la guerre civile un moment interrompue. Si l'URSS n'est pas directement engagée dans le conflit, la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Albanie profitent de leur frontière commune avec la Grèce afin d'aider les communistes. Non seulement ces trois pays les ravitaillent en armes et en munitions, mais ils les accueillent sur leurs territoires, leur permettant d'échapper à la pression adverse lorsqu'elle s'intensifie, de s'entraîner voire, simplement, de se reposer. Contrainte par des raisons financières, fin février 1947 la Grande-Bretagne informe les États-Unis de l'interruption de son soutien militaire et financier au gouvernement d'Athènes. Décidant alors de prendre le relais, Truman sollicite du Congrès l'autorisation d'accorder une aide à la Grèce et à la Turquie⁵⁵. Son discours prononcé à cette occasion, le 11 mars 1947, formule « la doctrine Truman » selon laquelle les États-Unis doivent soutenir les peuple libres résistant à des tentatives d'asservissement par des minorités armées ou des pressions extérieures. Au mois de juillet 1947, George Kennan publie dans la revue *Foreign Affairs* un article

⁵⁵ Les communistes ne déposèrent les armes que le 16 octobre 1949.

formulant la doctrine de l'endiguement. Ce faisant, il reprend publiquement une idée qu'il avait formulée l'année précédente en tant que conseiller à l'ambassade américaine de Moscou.

Le clivage idéologique divisant l'Europe se révéla de façon frappante à l'occasion du plan Marshall. Le 5 juin 1947, l'ex-chef d'état-major des armées américaines, devenu secrétaire d'État, propose aux Européens de s'entendre sur un programme cherchant à rétablir la santé économique de leur région avec un soutien des États-Unis. Aucun État ne se trouvant exclu *a priori*, les pays désormais sous influence soviétique envisagent dans un premier temps de participer à la conférence internationale devant en réunir les bénéficiaires. L'URSS condamne cependant ce dessein en dénonçant l'initiative américaine, présentée comme l'instrument d'une ingérence dans les affaires intérieures des États européens. Ce sont 13 milliards de dollars qui seront finalement appropriés par le Congrès pour le relèvement économique de l'Europe et la France en recevra près du quart.

La création, le 5 octobre 1947, du Kominform, souvent interprétée comme la renaissance de l'ancien Komintern, est parfois présentée comme une réaction au plan Marshall⁵⁶. Son but est officiellement l'échange des expériences et la coordination des différents partis communistes. Sa mise en place est décidée en Pologne, lors d'une réunion de huit partis communistes européens, parmi lesquels les PC français et italiens sont les seuls à ne pas exercer le pouvoir. Les représentants de ces derniers, Jacques Duclos et Luigi Longo y furent d'ailleurs vivement critiqués pour leur « opportunisme ». L'idéologue soviétique Jdanov y présenta son interprétation de la situation : le camp de la paix et de la démocratie, portées par le socialisme, est coupé de celui de la guerre, consubstantielle aux impérialismes. Le communiqué publié à l'issue de la rencontre présente cependant une conception très offensive du camp de la paix : « deux camps se sont formés dans le monde : d'une part le camp impérialiste et antidémocratique qui a pour but essentiel l'établissement de la domination mondiale de l'impérialisme américain et l'écrasement de la démocratie et d'autre part le camp anti-impérialiste et démocratique, dont le but essentiel consiste à saper l'impérialisme, à renforcer la démocratie, à liquider les restes du fascisme ».

Avec son gouvernement de Front populaire, la Tchécoslovaquie pouvait apparaître comme un lien entre l'est et l'ouest. Des élections législatives programmées au mois de mai 1948

⁵⁶ Jacques Chapsal, la vie politique en France de 1940 à 1958.

risquaient cependant de modifier la situation, si le recul attendu de l'extrême gauche venait à se concrétiser. En cherchant préventivement à accroître leur emprise sur les leviers de pouvoir institutionnels, les communistes provoquèrent une crise politique à la fin du mois de février. Les démonstrations ouvrières (manifestations et création de milices armées), des actions répressives et coercitives (dispersion violente d'une manifestation d'étudiants, prise de contrôle du siège du parti social-démocrate) et la menace d'une intervention soviétique (voyage inopiné du vice-ministre des affaires étrangères) contraignirent le président Benès à constituer un gouvernement dont les portefeuilles importants étaient confiés à des communistes. Dans tous les satellites de Moscou, le pouvoir de ces derniers avait été arraché par la force (élimination de dirigeants politiques, interdiction de partis d'opposition, élections truquées). Le « coup de Prague » suscitait moins d'émotion par sa modification du rapport des forces que par la dimension symbolique de la Tchécoslovaquie, le joug passé à ce pays politiquement le plus avancé d'Europe centrale faisant ressurgir des souvenirs marquants de la marche vers la deuxième guerre mondiale.

En juin 1948, profitant de ce que Berlin se trouve situé au cœur de leur zone d'occupation, les soviétiques tentent d'interdire aux trois autres puissances occupantes l'accès aux parties de la ville placées sous leurs juridictions. La mise en place d'un pont aérien, révélateur d'une forte détermination, conduira le Kremlin à renoncer à son blocus en mai 1949.

Les épreuves de force engagées à un rythme soutenu entre les deux systèmes politiques rivaux ont désormais atteint une intensité inquiétante. Dans ce contexte de guerre froide, susceptible de devenir chaude très rapidement, les services de renseignements accordent une grande partie de leur attention à l'URSS et à l'évolution des relations qu'elle entretient avec ses satellites.

L'essor du nucléaire

Le 19 décembre 1956, une note de la deuxième division de L'EMFA constate que depuis deux ans, le nucléaire civil fait l'objet de négociations, d'accords, de conférences internationales. Pour son auteur, ces échanges résultent de ce que les USA, l'URSS et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne ont pris conscience du facteur décisif de puissance que représente l'énergie atomique. De ce fait, ils la considèrent désormais comme un instrument d'impérialisme politique, économique et militaire : sous couvert d'une aide jamais

concrétisée jusqu'à présent sur les aspects essentiels (fourniture de matières fissiles et de réacteurs), ils cherchent à canaliser à leur profit le développement nucléaire des pays situés dans leurs zones d'influence respectives, notamment en hypothéquant les ressources minières de ces pays, en contrôlant étroitement leurs activités atomiques (par des accords bilatéraux ou par le truchement d'organismes internationaux) et en décourageant les initiatives nationales en matière d'infrastructures (construction d'usines de séparation isotopique et d'usine d'eau lourde par exemple⁵⁷).

L'évolution du nucléaire militaire est d'abord suivie au travers des explosions expérimentales réalisées par les trois puissances les plus avancées dans ce domaine. Le 22 janvier 1958, le capitaine de vaisseau Simonot adresse une note montrant que ces dernières poursuivent activement la mise au point de leurs armements nucléaires. Il évalue les explosions soviétiques à un minimum de 18 (dont 9 H) pour l'année 1957 ; du côté américain, il comptabilise 24 essais, notant au passage la première explosion souterraine à 250 mètres de profondeur. Concernant les Britanniques, il insiste particulièrement sur la réussite complète de leurs premiers essais thermonucléaires ; « il s'agissait d'engins aérotransportables, largués d'avion, et par conséquent sinon opérationnels, du moins utilisables comme arme⁵⁸ ».

Au-delà des capacités, les intentions d'emploi des armes nucléaires font également l'objet d'évaluation se fondant sur différents indices. Le 16 février 1956, le Colonel d'Esclabes, alors sous-chef de la deuxième division de l'EMFA, transmet aux Attachés militaires une note faisant état d'une rupture pouvant se révéler signifiante à cet égard. Depuis 1953, le trait dominant de l'évolution des divisions soviétiques avait résidé dans une augmentation de leur puissance de feu sans impact sur leur structure, ce qui en permettait l'emploi dans une guerre classique comme dans une guerre atomique. Or, depuis l'été 55 il semble que des modifications profondes aient affecté l'organisation des divisions soviétiques stationnées en Allemagne orientale. Si cette réorganisation venait à être confirmée et si l'ensemble du corps de bataille soviétique se révélait concerné, il apparaîtrait que le commandement russe a opté pour des types de divisions mieux adaptées à la guerre nucléaire, l'arme blindée devant jouer désormais le rôle essentiel dans un conflit « atomique »⁵⁹.

⁵⁷ L'énergie atomique, nouvelle forme d'impérialisme (Archives de Vincennes, carton numéro 12 S 76).

⁵⁸ Les explosions nucléaires en 1957 (Archives de Vincennes, carton numéro 12 S 77).

⁵⁹ Sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton numéro 12 S 75.

**L'ORGANISATION DU RENSEIGNEMENT
SOUS LA IV^{ÈME} RÉPUBLIQUE**

LE CADRE POLITIQUE, RÉGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL

A l'échelon politique, le cadre institutionnel de la Défense nationale se caractérise par l'instabilité et la dilution des responsabilités

Selon la constitution⁶⁰, le Président de la République est élu par le Parlement pour une durée de sept ans (article 29). Il préside le Conseil des ministres⁶¹ (article 32), ainsi que le Conseil supérieur et le Comité de la Défense nationale (article 33), dont il nomme les membres en Conseil des ministres (article 30). Il prend le titre de chef des armées (article 33).

Le président du Conseil assure la direction des forces armées et coordonne la mise en œuvre de la Défense nationale (article 47). Dans ces domaines, les actes du président du Conseil des ministres sont contresignés par les ministres intéressés (article 47). De plus, le président du Conseil des ministres peut déléguer ses pouvoirs à un ministre (article 54).

On peut s'appuyer sur Bernard Chantebout⁶² pour clarifier la distinction établie par la constitution dans les responsabilités du président du Conseil entre « direction des forces armées » et « coordination de la mise en œuvre de la Défense nationale ». Selon lui, « jusqu'en 1940, l'expression « Défense nationale » n'a guère qu'un sens purement militaire ». Cette vision restrictive perdure après le deuxième conflit mondial et c'est seulement au début de la IV^e République que la notion commence à être cernée plus précisément dans son acception large. Lui même la définit comme « l'ensemble des activités qui ont pour objet principal l'accroissement du potentiel militaire de la nation ou de sa capacité de résistance à une action armée dirigée contre elle. »

(...) dans les textes réglementaires qui organisent la Défense nationale à la fin du conflit, les conceptions nouvelles n'apparaissent pas clairement. Ainsi, le décret du 4 janvier 1946 « portant organisation de la Défense nationale », présenté, il est vrai, comme un texte provisoire, mais aussi comme la base proposée au législateur pour l'établissement de structures permanentes, continue dans son « exposé des motifs » à donner au mot « Défense nationale » la même signification que celui de « militaire » ; les « départements de la Défense nationale » sont les ministères de l'armée et de l'armement. (...) Sur un point précis cependant, le décret du 4 janvier reflète la nouvelle conception de la Défense nationale : lorsqu'il dispose, dans son article premier, que le chef du

⁶⁰ *Les institutions de la IV^e République* ; Paris : La Documentation française, décembre 1985. (Documents d'études ; 1.10. - Droit constitutionnel et institution politique).

⁶¹ On peut relever pour l'anecdote que ce n'est donc pas le président du Conseil des ministres qui préside ce Conseil.

⁶² CHANTEBOUT, Bernard, *L'organisation générale de la Défense nationale en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale*, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence (L.G.D.J.), 1967, 500 pages.

gouvernement arrête les programmes d'équipement et de mobilisation industrielle ; le caractère économique de la défense, l'importance de la préparation industrielle à la guerre reçoivent ainsi un début de consécration officielle. (...) C'est pourtant au cours de l'année 1947 que la notion d'une Défense nationale élargie à toutes les activités du pays va apparaître soudain et connaître un éclatant succès. (...) C'est donc en l'espace de quelques mois que se transmue radicalement le concept de Défense nationale. Sous quelle influence ? Il semble qu'il faille voir là l'action de l'état-major de la Défense nationale, organisme que le général de Gaulle avait créé en avril 1944, à Alger.

Les ministres ne détiennent leur pouvoir qu'en raison de la délégation reçue du président du Conseil. À quelques exceptions près, cette délégation inclut à la fois la direction des forces armées et la coordination de la mise en œuvre de la Défense nationale⁶³, faisant du bénéficiaire un ministre de la Défense nationale et des Forces armées. Le pouvoir de ce dernier est réel, du fait du contreseing. Il doit néanmoins partager ce pouvoir avec des secrétaires d'État.

Initialement, le fait de flanquer le ministre des forces armées de trois secrétaires d'État « de milieux » (Terre, Air, Mer) constitue la formule politique permettant de confier au communiste Billoux ce portefeuille régalien tout en le vidant d'une grande partie de sa substance⁶⁴. Cette architecture est reprise quasiment systématiquement tout au long de la IV^e République. Les secrétaires d'État disposent en pratique de l'intégralité des prérogatives d'un ministre. Du début de 1947 à la fin de 1958, seize ministres de la Défense nationale, sept secrétaires d'État à la Guerre, neuf secrétaires d'État à la Marine et six secrétaires d'État à l'Air ont exercé ces responsabilités politiques à une ou plusieurs reprises.

⁶³ Au moment de sa présidence du Conseil de février 1955 à février 1956, Edgar Faure confie d'un côté la Défense nationale à Jacques Chevalier puis à Gaston Palewski, d'un autre côté les Forces Armées à Maurice Bourgès-Maunoury puis à Pierre Koenig.

⁶⁴ Le gouvernement constitué par Paul Ramadier étant soutenu par le parti communiste, ce dernier avait obtenu en contrepartie un portefeuille pouvant être celui de l'Intérieur, celui des Affaires étrangères ou celui de la Défense nationale. Le choix du président du Conseil s'étant porté sur ce dernier, des négociations s'ensuivirent pour fixer les attributions qui s'y trouveraient associées. Il en résulta le décret du 7 février 1947, dont Bernard Chantebout souligne que c'« est un texte capital pour l'histoire des structures de la défense sous la IV^e République, il servira de référence constante à tous les textes qui paraîtront dans ce domaine jusqu'en 1958. » Ce texte établit la prééminence du président du Conseil en matière de Défense nationale, précise les attributions des ministres de la Défense nationale, de la guerre, de la marine et de l'air, et définit les pouvoirs respectifs de ces différents membres du Comité de Défense nationale, désormais érigé en un organe de décision politique s'apparentant à un Conseil des ministres restreint.

Le mécanisme de la délégation⁶⁵ présente quelques avantages. En particulier, le président du Conseil peut jouer pleinement son rôle de chef du gouvernement sans que la fonction de Défense nationale en pâtisse. De plus, il peut conserver un certain recul sur les dossiers et jouer ainsi son rôle d'arbitre au sein du gouvernement.

Il en va de même de la distribution des pouvoirs entre le ministre et les secrétaires d'État. En effet, seul le premier exerce des responsabilités non seulement en matière de coordination interministérielle mais aussi d'emploi des forces armées ; celles des autres sont limitées aux questions relatives à la gestion et à la mise en condition opérationnelle de ces forces. Mais ces questions sont nombreuses et complexes, comme le rappelle Bernard Chantebout.

(...) les tâches de gestion revêtent dans l'armée une ampleur considérable qui a justifié la création d'un et même de plusieurs ministères spécialisés : il ne s'agit plus seulement d'administrer les personnels et le matériel sur le plan comptable - car aux troupes en activité, il faut ajouter les réserves - mais il s'agit aussi et surtout d'assurer l'alimentation et l'équipement complet des troupes sous les drapeaux, de prévoir l'équipement et l'armement des hommes qui peuvent y être appelés, de les entraîner à leur mission éventuelle, de les mettre et de les tenir en conditions d'emploi. Une tâche d'une telle ampleur suppose une organisation complexe et permanente naturellement placée sous un contrôle étroit du gouvernement : la III^e République confiait la gestion de ses armées à trois ministères : la guerre, la marine et l'air ; la IV^e la confia à trois secrétariats d'État placés sous l'autorité d'un ministre « de la Défense nationale et des Forces armées » (...) L'emploi des forces armées, en revanche, c'est-à-dire la décision de les faire entrer en action et, ensuite, la direction de leurs opérations, est considéré - à juste raison - comme une activité politique par excellence.

Déchargé en grande partie des tâches de gestion par les secrétaires d'État spécialisés, le ministre de la Défense nationale peut donc concentrer son attention sur les enjeux essentiels liés à la direction des forces armées. Ce constat doit toutefois être relativisé par deux commentaires. Le premier est l'existence d'autres difficultés ayant nui à la direction des forces pendant cette période. Le second concerne les limites de cette concentration, du moins si l'on veut bien suivre la description donnée par Claude Carré d'un ministre submergé et le témoignage de Jules Moch :

Submergé par la réorganisation militaire, le renforcement de l'armée, les demandes de renfort en Indochine et en Corée, l'organisation de la « défense en surface », souci d'un ancien ministre de l'intérieur qui a dû faire face avec Teitgen aux mouvements de 1947, Jules Moch, comme Pleven, doit aussi régulièrement s'occuper de la discipline, car la personnalité des chefs militaires, les généraux de Lattre et Juin, les « affaires », la CED, sont autant d'occasions de désaccords. À

⁶⁵ La délégation tranche par rapport à la manière dont le système précédent avait été conçu : « Le président du gouvernement provisoire est donc à la fois « ministre de la Défense nationale » - il en porte d'ailleurs le titre - et généralissime des armées de la République ». Le mécanisme de la délégation n'est pas pour autant une nouveauté puisque « Léon Blum, dès son investiture le 18 décembre de la même année [1946], délègue à un ministre de la Défense nationale toutes ses attributions en matière militaire, à l'exception de la présidence du comité de la Défense nationale. Cette délégation, à elle seule, détruit toute l'organisation conçue par le général de Gaulle. » *Ibidem*.

l'occasion de ceux-ci, de plus en plus nombreux, les ministres successifs, éprouvent parfois des difficultés à maintenir leur autorité face à des généraux qui en arrivent à contester les procédures d'avancement et ont appris à jouer des divergences politiciennes. Aux nombreuses interventions des deux côtés de l'Atlantique, au temps important consacré au Parlement, à ses commissions, aux réunions interministérielles, il faut ajouter, si l'on en croit les souvenirs du ministre, lui-même : « hélas, cérémonies, obligations, inspections, travaux d'avancement, négociations internationales... Ces voyages d'inspections, mêmes utiles prennent un temps précieux... Il en résulte de trop nombreuses revues, pieds dans la neige, des gardes-à-vous face au drapeau pendant l'exécution de la Marseillaise, des défilés, des lancements de ponts, des tirs, des évolutions de la flottille rhénane, des visites de centres d'instruction, d'ateliers, d'hôpitaux, des repas avec allocution dans les mess, des remises d'albums-souvenir ».

L'organisation associant un ministre et plusieurs secrétaires d'État comporte aussi différents inconvénients. Le premier concerne la cohérence des politiques conduites par le gouvernement au sein duquel coexistent différentes visions. Ainsi, « lorsque le ministre traite de sujets généraux, tels que le budget et les programmes, il doit recourir aux décrets que les secrétaires d'État ne contresignent que s'ils sont d'accord ⁶⁶ ». On peut souligner à cet égard la solution adoptée par Guy Mollet en 1956, qui consiste à regrouper les responsabilités touchant à la guerre d'Algérie entre les mains des seuls ministres membres de la SFIO. Ainsi, Maurice Bourgès-Maunoury doit-il sub-déléguer certaines de ses prérogatives à Max Lejeune, le secrétaire d'État à la Guerre.

Quant à la succession rapide des titulaires des portefeuilles, elle rend difficile toute continuité de politique d'un gouvernement au suivant ; on peut reprendre l'illustration de Claude Carré : « À un Jules Moch qui « sait depuis 1951 que la guerre ne peut être gagnée en Indochine » et freine l'envoi des renforts pour moderniser, (...) succède un Georges Bidault pour qui il ne saurait être question de céder en Indochine. Mais, il ne peut dans le même temps empêcher ses propres secrétaires d'État et chef d'état-major de poursuivre un choix européen de production de matériel moderne, en particulier aéronautique, aux implications également sociales et économiques⁶⁷ ».

⁶⁶ CARRÉ Claude, *Histoire du ministère de la Défense et des départements ministériels militaires*, éditions Charles-Lavauzelle, Paris, 2001, 582 p.

⁶⁷ *Ibidem*.

À l'échelon politique⁶⁸ du dispositif institutionnel de Défense nationale, le Comité de Défense nationale joue un rôle crucial : c'est le lieu où sont débattus⁶⁹ les problèmes et prises les décisions importantes⁷⁰. Le président du Conseil y joue un rôle majeur en animant les débats et en arbitrant entre les différentes opinions exprimées au moment de conclure et de décider. Le récit donné par Christian Pineau d'une réunion ministérielle organisée suite à l'arrestation de Ben Bella mérite que l'on s'y arrête un instant. Il s'agit d'un Conseil restreint, auquel participent des ministres ne siégeant pas habituellement au Comité de Défense nationale. *Mutatis mutandi*, il permet néanmoins de se faire une idée de l'ambiance d'un Comité de Défense nationale, des rôles qui y sont tenus par les uns et par les autres.

Un Conseil restreint ayant été convoqué tard dans la soirée, je demandais un entretien privé préalable au président de la République. (...) Je trouvais celui-ci dans un état de colère inhabituelle pour un homme aussi calme et modéré dans ses expressions. (...) L'arrestation de Ben Bella et de ses compagnons a été en effet le tournant décisif de la guerre. La France, jusque-là, avait pu conserver l'espoir de trouver un accord avec le FLN. Elle était désormais condamnée à obtenir une victoire militaire totale, (...), ou à abandonner l'Algérie, capitulant ainsi sans conditions. (...) [René Coty :] « Aucune hésitation possible ! Il faut relâcher les prisonniers. Nous n'avons plus le choix ! » Je pensais comme lui, sachant pourtant que le Cabinet serait renversé par l'Assemblée nationale au lendemain d'une telle décision. (...) Peu à peu les collègues convoqués au Conseil restreint arrivèrent à l'Élysée. [Guy Mollet :] « il n'est pas possible, dit-il, que des décisions aussi graves dans leurs conséquences puissent être prises sans l'accord du Conseil des ministres, au moins, sans celui du président du Conseil. Si des militaires ont agi sans ordre ils doivent être sanctionnés. » Si mes souvenirs sont exacts, Bourgès-Maunoury répondit le

⁶⁸ Le rôle politique du Comité de la Défense nationale contraste radicalement avec le rôle exclusivement technique qu'il avait auparavant, ainsi synthétisé par Bernard Chantebout : « Sous le régime du décret du 4 janvier 1946, ce sont les membres militaires qui dominent numériquement. (...) En cela précisément, la nouvelle composition du Comité est très révélatrice de la manière dont le général de Gaulle conçoit le rôle d'un chef de gouvernement en matière de défense. Le comité est maintenant ainsi formé qu'il ne pourra fournir que des avis techniques qui n'auront pour le chef du gouvernement aucun caractère obligatoire ; c'est un corps formé de techniciens : les ministres n'y participent qu'en tant qu'ils seront les exécutants de la politique qui sera définie, au même titre que les autres membres ; mais c'est aussi un corps formé de techniciens d'inégales compétences (...) Ainsi le président doit, à chaque séance, sur chaque question, pondérer les avis en fonction de critères dont il est seul juge (...) Celui-ci, en effet, fait la jonction entre le gouvernement et les techniciens militaires : parmi les militaires, il est celui qui interprète les décisions politiques du gouvernement ; au sein du gouvernement, il est celui qui connaît les aspects techniques des problèmes. Lui seul, avec les ministres des armées et de l'armement, a une vision globale du problème. Sur le plan juridique, il est le seul qui ait le droit de prendre des décisions ; sur le plan pratique, il est aussi le seul qui puisse les prendre.

⁶⁹ Le décret du 7 février 1947 en précise la composition : il comprend le président de la République (président), le président du Conseil (vice-président), le ministre de la Défense nationale, le ministre de la guerre, celui de la marine et celui de l'air, ainsi que les ministres chargés des départements civils pour les questions relevant de leur compétence. Il est en outre laissé à la discrétion du président du Conseil d'appeler à y siéger avec voix consultative, toute personnalité détenant une compétence sur les problèmes traités.

⁷⁰ L'article 3 du décret du 7 février 1947 dispose que « les décisions de caractère général ou de coordination concernant la défense de l'Union française sont soumises au comité de la Défense nationale. » Pour Bernard Chantebout, « l'imprécision des termes employés place (cependant) dans le domaine de compétence du comité à peu près toutes les décisions en matière de direction de défense ; le Comité de la Défense nationale « était vraiment le centre de décision suprême pour tout ce qui concernait la défense, à l'exclusion naturellement de la détermination de la politique générale du gouvernement ».

premier : « le ministre des Armées n'a pas été consulté. » « Moi non plus, ajouta Robert Lacoste. Toutefois, il me paraît difficile de désapprouver officiellement un tel acte sans démoraliser l'armée d'Algérie. » (...) « Nous laissons, renchérit Max Lejeune, une grande latitude à nos commandants d'unités pour tout ce qui concerne la conduite des opérations militaires. S'ils ont cru bon de détourner un avion transportant l'état-major ennemi, c'est qu'ils ont estimé avoir le droit de le faire. Les sanctionner, en temps de guerre, aboutirait à leur enlever pour l'avenir tout esprit d'initiative. Cela dit, je mènerai une enquête et en ferai connaître les résultats au Conseil des ministres. » (...) On n'avait pas chargé Robert Lacoste de « faire la paix » mais de « pacifier l'Algérie », ce qui est à peu près le contraire. (...) On lui avait confié le sort des Français d'Algérie ; il estimait en conscience ce sort lié à une victoire militaire. Sa position était donc logique (...) Chaban-Delmas approuva, avec quelques réserves sur la méthode, le détournement de l'avion. La majorité des présents en fit autant. Pour eux il s'agissait d'un acte de guerre et de bonne guerre. Dans mon sens une seule intervention créa quelque émotion, celle de René Coty. « Je propose donc non seulement de sanctionner les coupables et d'ordonner immédiatement la libération de Ben Bella et de ses compagnons. » (...) Le président de la République, avec son autorité morale, prenait position sans équivoque, plaçant chacun d'entre nous devant ses responsabilités. (...) C'était donc à Guy Mollet de décider. (...) « C'est un acte inconsidéré commis sans l'assentiment du gouvernement. Je suis d'accord pour rechercher les coupables et leur infliger des sanctions sévères. Mais je ne crois pas que, dans l'état actuel de l'opinion publique et parlementaire, nous puissions nous permettre de relâcher les prisonniers. Si nous agissions ainsi, le gouvernement serait renversé dès demain. Le mal est fait. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. »

Dans ce témoignage, à prendre avec une certaine circonspection⁷¹, le président de la République supposé présider le Conseil ne le préside pas ; mais il incarne une autorité morale. La décision est énoncée par le président du Conseil et prise de façon collégiale⁷², après délibération, entre des ministres représentant différents partis. La perspective d'un renversement du gouvernement apparaît à son chef un comme une épée de Damoclès.

Au sein du Comité de Défense nationale, le pouvoir du président du Conseil se trouve cependant limité par l'exercice du contreseing, qui confère à certains des autres participants⁷³ (les ministres) un véritable droit de veto sur toutes les décisions devant être entérinées par un décret. Le comité de Défense nationale est donc un lieu où peuvent être élaborés des compromis au sein de l'équipe gouvernementale et, donc, entre les partis dont elle est

⁷¹ Selon d'autres témoignages, par exemple, le Secrétaire d'État aux Forces armées, Max Lejeune, aurait validé l'opération. Ainsi, le chef d'état-major des forces armées, le Général Ely, rapporte-t-il qu'« un ministre, au moins (...) a eu connaissance des faits à un moment où il était encore possible de les orienter différemment. » Marc Ferro précise : « Lejeune, censé ignorer la négociation qui se prépare, à Tunis, entre les leaders du FLN et des messagers de Paris, donne le « feu vert » aux militaires d'Alger qui font intercepter l'avion de Ben Bella. »

⁷² Pour Bernard Chantebout, la collégialité, c'est-à-dire l'irresponsabilité, est même un marqueur du Comité de Défense nationale : « L'objectif essentiel qui était réalisé par l'intermédiaire du comité de la Défense nationale : la collégialité des décisions. Car, si, officiellement, c'est le président du Conseil qui, en comité de la Défense nationale, prend les décisions nécessaires à la conduite de la guerre et à la coordination de la Défense nationale, en fait, c'est le comité dans son ensemble qui décide : le président du Conseil ne fait qu'orienter les débats et dégager les conclusions transactionnelles qui en découlent. »

⁷³ Très régulièrement, le président du Conseil y convoquait à titre consultatif (...) les chefs d'état-major des forces armées, les commandants en chef des théâtres d'opérations indochinois et algériens, le secrétaire général du gouvernement. S'y ajoutait le secrétaire général permanent de la Défense nationale, qui préparait les réunions et en diffusait les compte-rendus.

l'expression. Pour Claude Carré, « Le blocage au niveau du comité de Défense nationale est l'une des causes de l'absence de toute direction générale de la guerre d'Indochine ». On notera donc au passage que si Paul Ramadier s'abstient de déléguer des attributions essentielles en matière de Défense nationale et de forces armées au ministre communiste de la Défense nationale François Billoux, ce dernier peut malgré tout exercer une influence importante sur la politique gouvernementale, notamment sur les questions relatives à l'Indochine, par sa participation au Comité de la Défense nationale.

Si, de façon générale, le rôle des cabinets ministériels est allé en se développant sous la IV^e République, ce phénomène s'est révélé particulièrement marqué dans le domaine de la Défense nationale. Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette évolution, notamment : le déclin du rôle du SGPDN, les désaccords sur différentes questions entre les échelons politique et militaire, contraignant le premier à se donner les moyens de faire prévaloir ses vues, ainsi que le conservatisme du haut commandement en matière de guerre subversive, imposant aux cabinets militaires de s'impliquer dans le développement de l'action psychologique.

À l'échelon administratif et militaire, le dispositif institutionnel peut être caractérisé par sa forte instabilité

La recherche permanente de l'efficacité et de l'économie des moyens, pour faire face à d'importants défis dans un environnement politique instable, entraîne de multiples tentatives d'amélioration et d'adaptation. Sur l'ensemble de la période, les structures de la défense et du commandement évoluent donc à un rythme soutenu, sous l'effet de plus de 20 réformes.

Pour l'exercice de ses responsabilités en matière de direction des forces armées et de coordination de la mise en œuvre de la Défense nationale, le président du Conseil peut s'appuyer sur un état-major général de la Défense nationale. Lorsqu'il délègue à un ministre ses responsabilités en matière de Défense nationale et de Forces armées, le président du Conseil met également à sa disposition l'instrument lui permettant de les exercer. Progressivement, les fonctions de l'état-major général de la Défense nationale ne vont cesser de se restreindre, son influence de diminuer.

La première étape de ce processus survient dès le mois de mai 1947, avec la nomination du général Juin comme Résident général au Maroc et son remplacement à la tête de l'organisme par une personnalité de second rang (un simple général de division). En dépit de cette situation, l'état-major de la Défense nationale va se révéler un rouage essentiel du déploiement du corps expéditionnaire en Indochine. Si le décret du 24 avril 1948⁷⁴ fait évoluer l'organisation de l'EMDN (sans affecter toutefois sa structure en quatre sections⁷⁵), la principale rupture est introduite par le décret du 28 avril instituant le comité des chefs d'état-major et l'état-major combiné des forces armées. Dans un premier temps, l'EMDN conservera ses prérogatives en matière de direction des forces armées, les compétences des deux nouveaux organismes étant limitées aux questions de gestion des affaires communes aux trois armées. Il n'en résulte pas moins entre l'EMDN et les deux nouveaux venus du paysage institutionnel des conflits qui entraîneront la suppression du premier en deux étapes : la première, en 1949 (décret du 7 février⁷⁶), se limite à son remplacement par un état-major permanent militaire et civil du président du Conseil et n'introduit pas de changement fondamental⁷⁷ ; en revanche, le décret du 1er avril 1950 transfère la direction des armées au comité des chefs d'état-major et à l'état-major combiné des forces armées qui avaient été créés en avril 1948. Pour la coordination de la mise en œuvre de la Défense nationale, il est mis en place un Secrétariat général permanent de la Défense nationale (SGPDN). Selon Bernard Chantebout, « la réforme du 1er avril 1950 consacre la relégation au second plan des préoccupations gouvernementales, des problèmes posés par la direction des forces armées », devenue « inévitable du fait de l'intégration de nos forces dans la défense atlantique. » En cohérence avec l'importance désormais accordée à la direction de l'Alliance et aux négociations au sein de l'OTAN, sur le plan international le SGPDN reçoit pour mission de préparer les négociations intéressant la Défense nationale et, en particulier, l'étude des projets de décisions soumis aux organismes politiques créés dans le cadre des engagements internationaux. Sur le plan de l'Union française, il entre dans ses attributions d'assister le président du Conseil dans ses fonctions de coordination interministérielle des mesures

⁷⁴ Ce décret crée aussi un éphémère Comité militaire permanent chargé de prodiguer des conseils techniques au président du Conseil.

⁷⁵ Ces quatre sections sont respectivement chargées de l'organisation, du renseignement, des opérations et des moyens.

⁷⁶ Le même décret supprime le Comité militaire permanent.

⁷⁷ Ce nouvel organisme conserve des attributions dans les deux domaines de la coordination de la Défense nationale et de la direction des forces armées.

intéressant la mise en œuvre de la Défense nationale⁷⁸, de préparer ses décisions et d'en suivre l'exécution. En particulier, il assure le secrétariat des divers conseils et comités concernant la Défense nationale, notamment celui du Comité de Défense nationale.

En pratique, le SGPDN est un organisme employant une centaine de personnes réparties entre un cabinet et quatre services respectivement dédiés aux affaires générales, à l'économie de guerre, aux informations générales et à l'action psychologique, ainsi qu'à la protection nationale. En tant qu'organisme ayant une mission de coordination interministérielle, son talon d'Achille réside dans son rattachement au ministre de la défense. Le départ de René Pleven, qui l'avait souvent utilisé, et l'« affaire des fuites⁷⁹ », à l'origine d'une crise de confiance en lui, parachèvent l'érosion de son influence, ses activités se restreignant désormais à la coordination de l'action diplomatique au sein des organismes internationaux.

L'expérience d'une direction collégiale des forces armées – par le comité des chefs d'état-major – durera de 1950 à 1953. Ce dernier dispose de l'état-major des forces armées, où état-major combiné, organisme placé sous les ordres de son président, auquel est adjoint le Major général des forces armées. Au niveau technique, les missions relatives à la mise en condition opérationnelle des forces armées et à leur emploi sont désormais attribuées à un dispositif institutionnel unique, facilitant la prise en compte de leur enchevêtrement et remédiant aux difficultés qu'avaient posées leur dissociation.

Avec la création du poste de chef d'état-major général des forces armées, par un décret du 18 août 1953, le rôle du comité des chefs d'état-major devient purement consultatif. Selon Philippe Vial⁸⁰, cette décision de placer un chef d'état-major interarmées à la tête des forces françaises marque un tournant historique puisqu'elle ne sera plus jamais remise en question. En juillet 1956, la position du chef d'état-major général sera encore renforcée.

⁷⁸ En particulier, précise le décret 50-389 du 1er avril 1950, en ce qui concerne la préparation de la mobilisation, la protection nationale, les problèmes financiers, l'économie de guerre, l'action psychologique, la recherche scientifique et l'enseignement de l'institut d'études de Défense nationale.

⁷⁹ Cette affaire désigne la compromission d'informations touchant à la sécurité nationale, par la communication en 1954 des notes d'une réunion du Comité de défense nationale au parti communiste.

⁸⁰ VIAL, Philippe, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, thèse dirigée par le professeur Robert Frank, Université Paris I, décembre 2008.

En cas de conflit sur le théâtre européen, les forces nationales se trouveraient intégrées avec celles de leurs alliés. En revanche, sur les territoires de l'Union française, l'autonomie gouvernementale en matière de sécurité et de défense est complète. La dilution des responsabilités ministérielles rend cependant difficile l'exercice d'une direction cohérente, pertinente et opportune des opérations militaires. En effet, il serait erroné de penser que le ministre de la Défense nationale et des Forces armées, tenant ses pouvoirs d'une délégation du président du Conseil, peut prendre seul et en conscience toutes les décisions concernant l'échelon politique dans ce domaine. En effet, d'autres ministres détenant des responsabilités en matière de défense sur les théâtres d'outre-mer, la conduite des opérations militaires doit y être partagée.

Outre mer

Genèse du cadre général

Avant 1871, la France n'avait guère comme colonie que l'Algérie. Dès 1833 - le débarquement à Sidi-Ferruch avait eu lieu le 14 juin 1830 -, suite à la décision prise par Louis-Philippe de « rester en Algérie », un Bureau arabe fut créé pour organiser l'administration et rendre la justice. À cette époque, le Gouverneur général, détenteur du pouvoir, dépendait du ministère de la Guerre. Les territoires acquis après 1871 reçurent soit le statut de protectorat, dépendant alors du ministère des Affaires étrangères, soit le statut de colonie, auquel cas ils relevaient de celui des Colonies. Créé en 1881, ce dernier connut des turbulences, notamment dans son rattachement, tantôt à la Marine, tantôt au Commerce, avant de devenir un ministère autonome en 1894. L'Algérie n'était cependant pas de son ressort, mais de celui du ministère de l'Intérieur. En effet, le général Bugeaud ayant porté un coup sévère à la guérilla par sa victoire sur Abd el-Kader, fin décembre 1847, ce territoire put devenir une colonie de peuplement, bientôt organisée en trois départements administrés par des préfets (Alger, Oran et Constantine). Le Maroc et la Tunisie devinrent des protectorats. Le Maréchal Lyautey, vice-Roi du premier de 1912 à 1925, étendit progressivement son occupation par la stratégie « de la tâche d'huile » ; sa conquête ne s'acheva cependant qu'en 1934. Dans le second, le Bey était flanqué d'un Résident général français exerçant les fonctions de ministre des affaires étrangères et de président du Conseil des ministres.

L'armée mobilisée en Afrique du Nord est une composante de l'armée métropolitaine, quoique de culture spécifique. Il en va différemment de l'Armée Coloniale, constituée pour la conquête et la pacification des colonies des autres zones. Une loi de juillet 1900 institue une Armée coloniale à partir des troupes terrestres qui dépendaient auparavant du ministère de la Marine. L'emploi et la gestion de ces forces relève alors du ministère des Colonies, qui dispose d'un état-major avec sa direction des affaires militaires. Ce ministère assure aussi la direction des forces maritimes et aériennes, sans toutefois en avoir la gestion.

L'Indochine

Responsable de la sécurité de l'Indochine, le Haut-commissaire de France est assisté pour cela d'un Conseil de défense réunissant, sous sa présidence, son chef d'état-major particulier, les Commandants des forces terrestres, maritimes et aériennes, ainsi que le secrétaire général du Haut-Commissariat. En vertu du décret du 27 mars 1947, c'est désormais directement du président du Conseil que le Haut-commissaire reçoit ses directives, le chef du gouvernement pouvant en effet coordonner la gestion des forces relevant de différents ministères et assurer la direction des opérations. Il s'appuie pour cela sur son état-major de la Défense nationale.

La délégation de la direction des forces armées au ministre de la Défense nationale et le rattachement de l'EMDN à ce dernier va compliquer la chaîne de commandement. Bernard Chantebout résume ainsi la situation. « Dans le domaine de la direction des forces, le ministre de la Défense nationale établit des directives générales qu'il transmet au ministre de la France d'outre-mer qui, à son tour, les transmet au Haut-commissaire lequel, prenant l'avis de son Conseil de défense, les complète et les transmet au Commandant en chef ; sur le plan de la gestion - c'est-à-dire, aussi, de l'envoi des renforts - les secrétaires d'État à la marine et à l'aviation sont responsables des forces maritimes et aériennes ; le ministre de la France d'outre-mer est responsable des forces terrestres, mais s'il veut obtenir de nouveaux envois de troupes, il doit s'adresser au secrétariat d'État à la guerre ». Ce qui lui permet d'en conclure : « Ce qui, de 1948 à 1953, caractérise l'organisation de la défense sur le plan ministériel, c'est le partage des attributions et, par conséquent, des responsabilités. Les partis, à travers les hommes, se surveillent, se paralysent ».

L'Algérie

La loi du 20 septembre 1947 institua une Assemblée algérienne « chargée de gérer, en accord avec le Gouverneur général, les intérêts propres de l'Algérie ». Chef de l'exécutif, le gouverneur général représentait le gouvernement de la République française en Algérie et présidait le Conseil de gouvernement chargé de l'exécution des décisions de cette assemblée. Plus qu'un administrateur de haut rang, le gouverneur général de l'Algérie était donc une autorité politique, ayant, en temps de paix comme en temps de guerre, la responsabilité de la défense et de la sécurité sur l'ensemble du territoire. Dans l'exercice de cette mission, il disposait pour l'assister du Secrétariat permanent de la Défense nationale à Alger, qui avait été créé en 1944.

Après 1945, les organes de commandement de temps de paix (dixième région militaire et cinquième région aérienne) coexistèrent avec une Inspection des forces terrestres, maritimes et aériennes en Afrique du Nord, dénuée de pouvoir de commandement ou de coordination en circonstances normales mais appelée à prendre le commandement du théâtre d'opérations d'Afrique du Nord en cas de conflit extérieur. L'état-major de la 10e région militaire était organisé de façon classique⁸¹, c'est-à-dire essentiellement⁸² autour de quatre bureaux (organisation-personnels, renseignement, opérations-instruction, matériels).

Passée la surprise du 1er novembre 1954, les institutions administratives et militaires furent adaptées aux évolutions du conflit par une série de réformes. En particulier, le 1er février 1956, le Gouverneur général fut remplacé par un ministre résidant en Algérie⁸³, assisté de deux secrétaires d'État, l'un pour les questions civiles l'autre pour les questions militaires⁸⁴. Le 29 juin 1957, le ministre résident devenait ministre de l'Algérie, étant flanqué cette fois de trois secrétaires d'État.

⁸¹ Cette organisation se révéla dominante, à défaut d'être constante ; ainsi, entre 1950 et 1952, est-ce une autre organisation qui prévalut.

⁸² D'autres bureaux leur furent toutefois généralement associés : un bureau chancellerie se révéla quasiment permanent, un bureau des méthodes chargées des études particulières, fut créée en 1952.

⁸³ La fonction de ministre résident en Algérie fut exercée par Robert Lacoste (le général Catroux, son premier titulaire, ayant été contraint de démissionner une semaine après sa nomination, du fait des émeutes organisées par la communauté européenne d'Algérie à l'occasion du déplacement du nouveau président du Conseil Guy Mollet).

⁸⁴ Il est revenu à Max Lejeune d'incarner la fonction de secrétaire d'État à la Guerre chargé des affaires algériennes.

Le mécanisme de délégations en cascade organisé par Guy Mollet (par une série de décrets) pour permettre à la SFIO d'exercer seule les responsabilités liées à la direction de la guerre en Algérie ont permis au ministre résident de jouer pleinement son rôle de coordonnateur de la politique algérienne. Ce système à prédominance socialiste disparut cependant avec le gouvernement Mollet, entraînant un retour à la dilution des responsabilités dans les gouvernements Bourguès-Maunoury et Gaillard qui lui succédèrent.

En février 1955, un état-major civil et militaire fut mis en place auprès du gouverneur général. Du côté militaire, l'état-major du général commandant la 10^e région alla en s'étoffant, pour tenir compte de son implication croissante dans les activités de maintien de l'ordre et d'attributions nouvelles, comme l'action psychologique.

Évaluation des performances de l'ensemble du dispositif

Le système de la IV^e République s'est révélé problématique surtout en matière de direction générale de la guerre. La distribution des responsabilités a néanmoins constamment posé des problèmes aux militaires, jusque dans l'organisation de détail de leurs activités. Il ne faut pas occulter cependant certaines réussites, notamment dans l'équipement des forces armées.

Une conduite de la guerre défailante

Un gouvernement cantonné aux décisions techniques

Comme le souligne Claude Rochet, il ne faut pas confondre la valeur d'une politique avec la politique de la valeur⁸⁵ ; or, ce fut bien là le problème de la IV^e République : sa capacité de direction des forces étant neutralisée par celle de supervision de son activité par des partis ayant des visions différentes des objectifs à poursuivre et des chemins à emprunter, le gouvernement concentra ses efforts sur la résolution des problèmes militaires au sens technique et non stratégique du terme. L'armée se trouva donc parfois acculée à se substituer au gouvernement pour prendre les décisions politiques nécessaires à son action. Bernard Chantebout révèle la gravité de la situation en saisissant l'instant précis où elle se dévoile. « À partir de juin 1953 (...) les pouvoirs de direction se concentrent entre les mains du ministre de la Défense nationale, M. Pleven. (... Ce dernier) fait donner au Commandant en

⁸⁵ ROCHET, Claude, *Les établissements publics nationaux : un chantier pilote pour la réforme de l'État*, La documentation française, Paris, 1992.

chef en Indochine « la responsabilité de la conduite des opérations » (et) en même temps, resserre son contrôle sur (lui...) Mais, au moment même où le pouvoir politique s'organise - trop tard d'ailleurs - pour assumer efficacement son rôle de direction militaire de la guerre, alors éclate au grand jour son incapacité d'assurer la direction générale de la guerre (...) Ainsi, au moment où l'on parvient à réduire le rôle des partis dans la direction militaire de la guerre, on s'aperçoit que le partage des prérogatives et des responsabilités dans ce domaine ne faisait que dissimuler un partage des responsabilités à un niveau plus élevé ». La défaillance gouvernementale résultant de cette dilution des responsabilités suscite des initiatives au mauvais niveau et des erreurs parfois stratégiquement fort dommageables, comme la décision prise par le général Navarre de défendre le Laos⁸⁶, l'arraisonnement de l'avion de Ben Bella ou l'affaire de Sakiet.

Une institution militaire au fonctionnement compliqué

Si les orientations politiques font gravement défaut aux militaires, la distribution des responsabilités entre départements ministériels leur posent également des problèmes très concrets dans l'exécution de leurs missions. On peut en prendre deux exemples concernant la constitution du Corps expéditionnaire pour l'opération de Suez ; le premier est particulier et affecte la conduite de la guerre psychologique, le second beaucoup plus général.

Le 20 octobre 1956, le Commandant en chef des Forces françaises en Orient⁸⁷ adresse à l'état-major particulier du Secrétaire d'État aux Forces armées (armée de Terre) une note préparée par la 2ème Section de son propre État-major, concernant la mise à disposition d'officiers des affaires musulmanes à l'État-major du CCFFO. Du côté des Hauts Commissaires de Tunisie et du Maroc l'enjeu est modeste, chacun d'eux n'ayant à se priver que d'une personne (sans doute supplémentaire), alors que de l'autre il est élevé : il s'agit de doter d'une compétence clef une unité considérée comme importante dans une opération militaire d'envergure. Devant les difficultés rencontrées, l'État-major du CCFFO se déclare prêt à faire des concessions en réduisant sa demande à un seul officier, pour une durée limitée.

⁸⁶ Décision dont résulta la prise de position à Diên Biên Phu.

⁸⁷ En pratique, cette note porte la signature du Général Gazin, le chef d'état-major du Commandant en chef des Forces françaises en Orient, par ordre.

Il a été demandé, lors de la formation de l'état-major du CCFFO, que deux officiers A.M.M. confirmés dans les questions du Moyen-Orient soient mis à la disposition de cet État-major pour les questions d'action psychologique. Les capitaines de Laperouza et Molinari ont été d'abord affectés mais la décision a été ensuite annulée sur intervention des Hauts Commissaires en Tunisie et au Maroc. Le commandant Roger, de la 1ère région militaire, qui a été affecté par la suite n'offre pas les mêmes qualifications du point de vue linguistique. Il est demandé de façon pressante que soit reconsidérée la question d'un détachement du Capitaine Laperouza actuellement à Tunis. Cet officier est en effet le seul qui soit véritablement spécialiste des questions du Moyen-Orient. Son détachement pourrait être prévu pour une période limitée d'environ six semaines. En revanche la demande concernant le Capitaine Molinari est annulée⁸⁸.

Un télex du 3 novembre 1956 témoigne de ce que même ainsi modérée la demande n'a pas été satisfaite, tout en attestant la réalité de l'enjeu qui la motive.

Groupe date heure : 03 10 40 Z (3 novembre à 10:40) - Al CCFFO Pour DEFNAT - Pour monsieur Jacquet – Secrétaire à l'information – Secrétariat d'État à la guerre – Vous demande instamment pour section guerre psychologique de me détacher le capitaine Laperouza actuellement à Tunis, déjà demandé à plusieurs reprises – stop – Guerre psychologique en langue arabe s'accroît et personnel britannique est actuellement triple du notre et propagande radio ne reflète pas suffisamment l'opinion et les intérêts français – stop – Capitaine de Laperouza est actuellement à résidence Tunis prêt à rejoindre dès que l'ordre en est donné – C'est urgent - Signé amiral Barjot⁸⁹ -

Il apparaît ici clairement que la fragmentation des responsabilités exacerbe les jeux de pouvoirs habituellement rencontrés dans les organisations de grande taille fonctionnant selon des modes bureaucratiques. Lorsque la décision au nom de l'intérêt général nécessiterait de remonter au plus haut niveau de l'État (en l'espèce le président du Conseil lui-même), les problèmes triviaux résultant de la confrontation d'intérêts locaux et de logiques particulières se révèlent insolubles, faute de pouvoir être tranchés.

Le second exemple illustre les problèmes structurels auxquels la fragmentation des responsabilités entre départements ministériels confronte les échelons militaires de commandement lors de la constitution et de la mise en condition opérationnelle d'un Corps expéditionnaire. Faute de connaissances précisément partagées, les détenteurs de différentes responsabilités rencontrent des difficultés de dialogue fortement préjudiciables à leur coopération et, *in fine*, à l'efficacité des opérations. C'est ce qui ressort du témoignage d'un responsable du 3^e Bureau de la Force « A » intervenue à Suez.

⁸⁸ Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes. Sous-série GR 9 U, carton n°6.

⁸⁹ Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes. Sous-série GR 9 U, carton n°1.

La distinction nette faite sur le plan national entre les responsabilités relatives :

- à l'emploi et aux transports maritimes ou aériens, qui reviennent au ministre de la Défense nationale,
- à l'organisation, la mise sur pied et l'entretien, qui sont du ressort des Secrétaires d'État, a eu des répercussions importantes sur la constitution de la Force « A ». En particulier :
- L'Amiral commandant en chef n'a pas reçu les pouvoirs (ni les moyens) nécessaires à la coordination et au contrôle de la mise sur pied et de l'instruction des forces.
- Ces responsabilités ont été confiées aux secrétaires d'État pour la mise sur pied, et aux commandants des forces pour la mise en condition.

Or, les secrétaires d'État, à l'échelon de leurs organes d'exécution, n'avaient qu'une connaissance très sommaire des plans : les demandes présentées par les Commandants des Forces devaient se heurter à de légitimes réticences. De nombreuses questions interarmées se sont présentées qu'il fallait régler dans les moindres délais au niveau des exécutants elles exigeaient des ordres coordonnés émanant des trois secrétaires d'État différents et indépendants⁹⁰.

La multiplicité des problèmes allant de l'inhibition stratégique aux difficultés du fonctionnement quotidien rend d'autant plus louables les résultats obtenus en matière d'équipement des forces.

Une modernisation des forces armées réussie dans un contexte difficile

Le contexte économique et social de la IV^e République ne se prêtait pas à la réalisation de l'effort important et soutenu dans la durée que nécessite la modernisation de forces armées. Les budgets militaires auraient donc pu être consacrés pour leur plus grande partie au financement des opérations en cours. Il n'en fut pas ainsi, notamment du fait d'un consensus politique concernant la nécessité de maintenir la France au rang des nations technologiquement avancées. Des investissements importants furent donc réalisés pour mettre en service des équipements performants, souvent lourds, et franchir les premières étapes vers le statut de puissance nucléaire.

Un effort important pour l'équipement des forces conventionnelles

Les besoins de la reconstruction, puis ceux de la revitalisation du tissu industriel, la crise économique et sociale, révélée par les grèves très dures se multipliant à partir de l'automne 1947, la montée en intensité du conflit indochinois, la pression inflationniste et la nécessité de défendre le franc sur les marchés financiers, tous ces facteurs se conjuguent pour rendre

⁹⁰ Source : Projet de rapport sur l'organisation du commandement préparé par le 3^e Bureau de l'état-major de la Force « A ». Ce document fut « refusé » par le Général Beaufre, selon la formule annotée au crayon à papier sur sa 1^{ère} page. Il n'en présente pas moins l'intérêt d'être le témoignage d'un responsable de l'opération situé à un niveau relativement élevé de la hiérarchie mais pas à son sommet. Carton 9 U 8.

difficile une modernisation des forces armées françaises. Claude Carré souligne néanmoins les progrès réalisés dans l'équipement des forces, en dépit du contexte budgétaire tendu et des révisions régulières des plans de réarmement, qui en résultent.

Dès l'été 1950, l'effort consenti dans ce domaine s'accroît : les crédits de paiement militaires passent de 800 à 1.730 milliards entre 1950⁹¹ et 1952 et, après quelques oscillations, finissent par se stabiliser autour de 1.250 milliards en 1955 et 1956⁹². Les armées de terre et de l'air sont les premières à être équipées : l'infanterie est dotée en armes légères, parmi les véhicules de combat mis en service, certains sont spécifiés pour un environnement radioactif (Brigade Javelot), l'armée de l'air se modernise avec les Ouragans, Mystère 4, Vautour, Morane-Saulnier, Nord Atlas 2501.

La reconstruction de la marine française se révèle un peu plus tardive, mais démarre à partir de 1952 dans le cadre du *statut naval*, qui en définit le format et les caractéristiques. Philippe Strub distingue quatre phases principales dans cette évolution : les prémices avortées d'une renaissance ambitieuse (janvier 1945 – janvier 1946) ; l'impossible définition d'un statut naval (janvier 1946 – septembre 1948) ; la marine condamnée à un rôle de second plan (septembre 1948 – août 1950) ; une puissance navale en germe (août 1950 – janvier 1956)⁹³. À partir du deuxième semestre 1952, la valeur stratégique des océans est réévaluée et la marine vigoureusement renforcée. En particulier, deux porte-avions sont mis en chantier, en 1954 puis 1955, et la rénovation des forces sous-marines est amorcée.

Ce sont cependant les premiers jalons du développement de l'arme nucléaire qui sont les plus emblématiques de la volonté de rétablir la France dans son statut de puissance militaire de premier rang.

⁹¹ Ces montants sont indiqués en francs constants de 1958.

⁹² STRUB, Philippe, *La renaissance de la marine française sous la Quatrième République, 1945-1956*, <http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article385>, site consulté le 22 mai 2013.

⁹³ STRUB, Philippe, *Ibidem*.

Autrefois précurseur dans le domaine scientifique du nucléaire et même concernant ses applications militaires⁹⁴, la France se trouve après la deuxième guerre mondiale en situation de devoir rattraper son retard. Or, elle ne pourra pour cela compter sur le soutien de ses alliés, Américains⁹⁵ et Anglais n'ayant nullement l'intention de l'y aider⁹⁶. Le général de Gaulle avait conscience de l'intérêt diplomatique de la capacité nucléaire militaire et Raoul Dautry, son ministre de la reconstruction, qui avait tenu le portefeuille de l'armement avant la guerre, connaissait le potentiel scientifique national dans ce domaine. Deux décisions importantes furent donc prises par le gouvernement provisoire : celle de créer un Commissariat à l'énergie atomique en octobre 1945 et, peu de temps après, celle d'en confier l'administration générale à Raoul Dautry.

La première phase de la manœuvre est entreprise sur le terrain scientifique, où le potentiel national peut être mobilisé pleinement grâce au nouvel organisme. Même certains physiciens allemands sont mis à contribution⁹⁷. Le premier succès est engrangé en 1948, avec la divergence du premier réacteur expérimental (la pile Zoé). Pour passer au stade industriel, qu'il s'agisse de développer des applications civiles ou militaires, il convient de mettre en place un environnement et des filières (pour la production du combustible puis sa gestion

⁹⁴ En 1939, l'équipe dirigée par Frédéric Joliot dépose une série de brevets dont l'un concerne le « perfectionnement aux charges explosives », c'est-à-dire la réalisation d'une arme nucléaire. Dominique Mongin , « Genèse de l'armement nucléaire français », *Revue historique des armées*, 262 | 2011, [En ligne], mis en ligne le 09 février 2011. URL : <http://rha.revues.org/index7187.html>. Consulté le 02 février 2012.

⁹⁵ « La mise à l'écart de l'équipe française vient de démontrer de manière éclatante à quel point les États-Unis souhaitent préserver leur monopole dans le domaine nucléaire. Ainsi, lorsque les recherches nucléaires reprennent sur le territoire national, c'est sans l'espoir d'une aide extérieure et dans un contexte difficile, celui de la reconstruction ». MONGIN, Dominique, *ibidem*.

⁹⁶ « Le 21 septembre 1945, le général L. R. Groves dans un discours à New York demanda que les États-Unis gardent le contrôle exclusif de la bombe atomique. [...] Dès le 25 mars 1945, W. Churchill avait adressé une note à Anthony Eden qui dirigeait le Foreign Office : « En toutes circonstances, notre politique doit être de garder l'affaire autant que nous pouvons la contrôler, entre les mains américaines et britanniques, et de laisser les Français et les Russes faire ce qu'ils peuvent. » Roosevelt, puis Truman, et enfin Churchill, avaient mis la France hors jeu du club atomique occidental ». BENDJEBBAR, André, *Histoire secrète de la bombe atomique française*.

⁹⁷ « Par le plus grand des hasards, un des fleurons de la science allemande, la recherche nucléaire, avait échoué à la France [...] Il importait de conserver dans la zone française d'occupation [...] des savants de grande valeur qui auraient pu émigrer en zone américaine, aux États-Unis ou ailleurs. [...] Il fallait viser à intégrer la recherche scientifique allemande dans le projet général de la recherche en France. Dès que la France sut qu'elle serait puissance occupante en Allemagne, elle créa une mission scientifique en Allemagne qui fut chargée de l'étude du problème allemand, de la prospection, et de la récupération du matériel scientifique. [...] L'opération de captation de physiciens allemands fut menée par les services secrets français ». BENDJEBBAR, André, *ibidem*.

après emploi). Un premier plan quinquennal est donc voté par le parlement en 1952.

Les militaires commencent dans un premier temps à s'intéresser à l'arme atomique dans la perspective de s'en protéger. Des travaux sont donc entrepris, la direction des études et fabrications d'armement (DEFA) est dotée d'une section atomique, ouvrant la voie à une rivalité avec le CEA. Le moment critique au regard d'un programme nucléaire militaire se situe néanmoins en 1954, sous le gouvernement de Pierre Mendès-France. Ce dernier, en effet, « prend conscience du décalage existant dans les négociations internationales (...) entre les puissances nucléaires et les États non dotés⁹⁸ ». Des réflexions sont conduites, les travaux sont accélérés, de nouvelles structures sont créées⁹⁹ (notamment le Bureau d'études générales, premier avatar de la future Direction des applications militaires du CEA). Le gouvernement Edgar Faure confie au CEA le développement d'un programme d'armes nucléaires. En 1957, l'usine d'extraction du plutonium de Marcoule entre en service, les premières commandes de bombardier Mirage IV sont passées, le deuxième plan quinquennal de l'énergie atomique est voté - il vise, entre autres, la maîtrise de la propulsion nucléaire pour les sous-marins -, la décision est prise d'implanter un centre d'expérimentation à Reggane. En 1958, Félix Gaillard fixe comme directive la réalisation d'une première série d'explosions expérimentales au début de 1960.

La succession de divers événements à l'échelon international a entretenu la motivation politique (le passage des États-Unis puis de l'URSS à la technologie thermonucléaire, le premier essai nucléaire britannique, les réflexions sur l'arme atomique dans le cadre de l'OTAN, Diên Biên Phu, la crise de Suez) ; la prise des décisions clefs se serait trouvée favorisée par l'efficacité des réseaux issus de la résistance et par celle de la coopération entre les forces armées et le CEA, lorsque les premières eurent accepté le rôle joué par le second¹⁰⁰. En prenant la tête du dernier gouvernement de la IV^e République, le général de Gaulle retrouve donc – sans surprise toutefois - le legs qu'il avait laissé dans le domaine nucléaire, accru des intérêts en montrant le bon ménage dans l'intervalle.

⁹⁸ MONGIN, Dominique, *ibidem*.

⁹⁹ Parmi les structures créées figure aussi le Comité des explosifs nucléaires, associant les Armées et le CEA pour l'orientation, la coordination et le contrôle des organismes concourant à la réalisation du programme nucléaire militaire. MONGIN, Dominique, *ibidem*.

¹⁰⁰ MONGIN, Dominique, *ibidem*.

LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE RENSEIGNEMENT : VUE D'ENSEMBLE

Le cadre réglementaire

Le décret numéro 46-34 du 4 janvier 1946 « portant organisation de la Défense nationale » synthétise la vision gaullienne dans ce domaine. Il s'y trouve précisé que le chef d'état-major général de la Défense nationale assure la haute direction des missions militaires à l'étranger. La fonction renseignement n'y fait pas l'objet de plus amples développements.

Le décret numéro 47-256 du 7 février 1947 « fixant la répartition des attributions en matière de Défense nationale » est un texte fondamental, dans la mesure où il pose les bases de l'organisation politico-militaire pour toute la IV^e République. Son article 11 prévoit que les dispositions du décret du 4 janvier 1946 sont abrogées seulement en ce qu'elles ont de contraire à ce texte. Les attributions de l'état-major de la Défense nationale (et non plus celles de son chef) sont renvoyées à un décret ultérieur du président du Conseil, à contresigner par les ministres de la défense nationale, de la guerre, de la marine et de l'air.

Le 24 avril 1948, le décret numéro 48-712 relatif à « l'exercice des attributions du président du Conseil en matière de Défense nationale » se révèle le premier à traiter des questions de renseignement et, même, celle de son orientation. En effet, son article 3 affirmant que « le président du Conseil dispose d'un organe de travail qui prend le titre d'état-major de la Défense nationale », confère à ce dernier « la haute direction des missions militaires à l'étranger » et précise qu'« Il oriente et coordonne la recherche de renseignements et informations de toute nature intéressant la Défense nationale ».

Quatre jours plus tard, le décret numéro 48-743 « portant regroupement des états-majors généraux de la guerre, de la marine et de l'air et création de l'état-major général des forces armées » dispose que ce nouvel état-major « comportera des bureaux communs aux trois armées et des bureaux propres à chacune d'elles ». L'ensemble de ces bureaux « sera placé sous l'autorité du comité des trois chefs d'état-major généraux de la guerre, de la marine et de l'air », le président de ce comité dirigeant les bureaux communs avec l'assistance d'un major général des forces armées, les bureaux propres à chaque armée étant, eux, dirigés par le chef d'état-major général de l'armée à laquelle ils ressortissent, « dans le cadre des décisions prises en comité ». L'article 6 précise que « Les renseignements utiles aux forces armées »

relèvent de la compétence des bureaux communs.

Le décret numéro 49-220 du 16 février 1949 est relatif à « l'état-major permanent militaire et civil du président du Conseil ». Parmi ses attributions, définies dans son article 2, figurent l'étude des questions concernant la recherche des informations et renseignements de toute nature intéressant la Défense nationale et la (haute) direction des missions militaires à l'étranger.

Le décret numéro 50-389 du 1er avril 1950 « relatif à la réorganisation de la Défense nationale » introduit la notion de plan de renseignements gouvernemental. Son article 2 définit les attributions du SGPDN. Sur le plan de l'Union française, on y retrouve d'abord la haute direction des missions militaires à l'étranger ; tout de suite après, s'y trouve précisé aussi que : « dans le cadre du plan de renseignements gouvernemental et dans la limite de ses attributions, il établit le plan de recherches qui lui est propre ». Il n'est pas inintéressant de noter au passage qu'« il élabore [également] les directives destinées à l'officier général directeur de l'institut des hautes études de Défense nationale », si l'on considère qu'un tel organisme est de nature à contribuer à l'évolution des grilles de lecture des situations. Un peu plus loin, l'article 5 dispose que « l'activité de l'état-major combiné des forces armées se rapporte notamment au renseignements militaires ».

Le 18 août 1953, le décret numéro 53-747 réorganise la Défense nationale et les forces armées. Il attribue notamment au chef d'état-major général des forces armées la compétence pour « centraliser les renseignements d'intérêt militaire et diriger les services correspondants relevant du ministère de la Défense nationale et des forces armées et en particulier les missions militaires à l'étranger ». On peut relever au passage l'utilisation de l'expression « renseignement d'intérêt militaire », qui est précise dans la finalité mais ouverte dans la nature des renseignements à exploiter. Quant à la direction des services, il s'agit de ce que l'on désigne par le terme d'« orientation » dans la présente recherche.

Le décret du 27 juillet 1956 « relatif aux attributions du chef d'état-major général des forces armées » lui confie notamment la mission « d'orienter la recherche du renseignement d'intérêt militaire général, de centraliser et d'exploiter ces renseignements, de diriger les missions militaires à l'étranger ». C'est sans doute le décret pris sous la IVe République qui précise avec le plus de détails les activités à conduire par un organisme (ou, en l'occurrence,

son chef) en matière renseignement.

Il est possible de s'appuyer sur cette évolution réglementaire pour dégager quelques grandes lignes. En premier lieu, on peut relever que sous la IV^e République la place accordée au renseignement s'est trouvée revalorisée par rapport à celle qui lui avait été donnée juste avant. C'est assez étonnant, dans la mesure où le général de Gaulle, très sensible aux rapports de puissance, devait être conscient de l'importance de la fonction renseignement à cet égard, du fait de son expérience durant le deuxième conflit mondial¹⁰¹. Il n'en demeure pas moins que le décret du 4 janvier 1946 se borne à préciser que le chef d'état-major général de la Défense nationale assure la haute direction des missions militaires à l'étranger. En deuxième lieu, on peut se fonder sur le fait que le principe d'un plan de renseignements gouvernemental est posé en 1950 pour affirmer la place du renseignement s'est aussi accrue au cours de la IV^e République. Empressons-nous toutefois de relativiser ces deux affirmations en soulignant que ces accroissements successifs du rôle attribué à la fonction renseignement se situent seulement au niveau des principes. Sans aller toutefois jusqu'à ignorer ces constats, car s'ils ne déterminent pas la pratique, les principes juridiques la conditionnent partiellement. En contrepoint de cette évolution générale, on peut relever quelques tendances particulières. La première concerne la rapide disparition dans les textes de la fonction de coordination qui avait été attribuée à l'EMDN en 1948. La seconde tendance concerne une accentuation du caractère interarmées du renseignement militaire. S'il serait excessif de parler d'une « interarmisation » (qui laisserait supposer la disparition du renseignement au sein des états-majors des différentes armées), du moins faut-il noter qu'au sein de l'EMGFA, en 1948, les renseignements utiles aux forces armées sont placés du côté des bureaux communs.

¹⁰¹ Le renseignement constitua un atout de poids dans les relations de la France libre avec les alliés, même s'il convient de ne pas le surestimer. Les gaullistes affirmèrent avec constance fournir aux services anglo-saxons l'essentiel des renseignements sur l'armée allemande stationnée en France (de fait, en 1945, le chef des services spéciaux américains indiqua à Roosevelt que le BCRA avait fourni 80 % des renseignements sur lesquels le débarquement en Normandie avait été basé.) Toutefois, fin 1941, l'Intelligence Service affirma clairement qu'il préférerait cesser sa collaboration avec les gaullistes plutôt que de leur donner le contrôle des activités de renseignement en France. Quelques mois plus tard, de Gaulle exprima vainement l'intention de subordonner la poursuite du travail en matière de renseignement à une meilleure prise en compte du point de vue français dans le domaine de l'action. Le fait que les renseignements du BCRA aient renforcé la position du général de Gaulle vis-à-vis de celle du général Giraud n'en est pas moins une hypothèse plausible. Sébastien Albertelli, « Le BCRA, service de renseignement de la France libre », *Revue historique des armées*, 247 | 2007, [En ligne], mis en ligne le 01 août 2008. URL : <http://rha.revues.org/index1783.html>. Consulté le 20 juin 2012.

À l'issue de l'évolution venant d'être décrite, le cadre réglementaire partage les responsabilités entre deux organismes : le SGPDN pour le renseignement concernant les questions de Défense nationale et l'EMGFA pour le renseignement d'intérêt militaire. On avait vu précédemment que l'influence du SGPDN a progressivement décliné dans le dispositif institutionnel. Le passage, en 1953, de la direction des missions militaires à l'étranger du SGPDN à l'EMGFA peut être interprétée comme une conséquence de cette évolution. On aurait pu craindre qu'à cette occasion se produise une restriction du champ d'activité de ces missions à l'étranger. Le fait que la notion de "renseignements d'intérêt militaire" ait été préférée à celle de "renseignement militaire" vient dans une certaine mesure tempérer cette crainte.

Une vision organique de la sphère du renseignement sous la IVe République

Lorsqu'on l'aborde par le prisme des organismes la constituant, la sphère du renseignement de défense nationale apparaît, sous la IVe République, comme une nébuleuse. En mars 1955, ses constituants répertoriés, c'est-à-dire les organismes contribuant à un titre ou à un autre à son activité, forment un ensemble étendu et hétérogène¹⁰².

Un premier groupe d'organismes se situe à l'échelon gouvernemental, étant rattachés directement à la Présidence du Conseil ; il s'agit du S.G.P.D.N. (et, plus précisément, de son Service d'Information Générale), du S.D.E.C.E. (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), du G.C.R. (Groupe de contrôle radioélectrique), du C.A.S.D.N (Comité d'action scientifique de la Défense nationale) et du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique¹⁰³).

¹⁰² Source : Organismes de recherche du renseignement et éventuellement organismes d'interprétation secondaire, le 21 mars 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : carton GR 9 Q¹ 10.

¹⁰³ À la sortie du deuxième conflit mondial, Raoul Dautry, alors ministre de la reconstruction au sein du gouvernement provisoire, mais ex-ministre de l'armement lorsque Frédéric Joliot cherchait à valoriser les travaux de son équipe avant la guerre, sensibilise le Général de Gaulle sur les possibilités françaises dans le domaine des applications militaires du nucléaire. Ce dernier crée le CEA en octobre 1945 et en nommera Dautry administrateur général en janvier 1946. Sources : Dominique Mongin, « Genèse de l'armement nucléaire français », *Revue historique des armées*, 262 | 2011, [En ligne], mis en ligne le 09 février 2011. URL : <http://rha.revues.org/index7187.html>. Consulté le 28 avril 2013.

En deuxième lieu, certains organismes dépendent directement du Ministre de la Défense Nationale et des Forces Armées : le S.S.D.N.F.A. (Service de la Sécurité de la Défense Nationale et des Forces armées), la Direction de la Gendarmerie et de la Justice militaire, celle du Service de Santé, celle des Poudres, celle des essences, les Attachés militaires, navals et de l'air à l'étranger, les Attachés scientifiques, les Centres de renseignements avancés (en Allemagne, Autriche, Indochine, etc.), le C.I.D.M. (Centre Interarmées de Documentation Militaire), les Organismes et Commandements Interalliés, les Commandements stratégiques désignés et les Inspections (Océan Indien, Afrique centrale, Afrique du Nord, Défense en surface, etc.), considérés comme organismes de recherche, ainsi que la Deuxième Division de l'EMFA.

En troisième lieu, s'y ajoute un ensemble d'organismes relevant des trois Secrétariats d'État aux Forces Armées. Pour ce qui concerne celui de la « Guerre », il s'agit de son deuxième bureau, des Officiers de renseignement, des établissements industriels et organismes techniques, de la S.S.T (Section scientifique et technique), de la S.E.F.T (Section d'études et de fabrications de Télécommunication), des écoutes tactiques et de la Missions de documentation géographique.

Les entités de la Marine sont assez voisines, avec, elle aussi son deuxième bureau, ses bâtiments, ses établissements industriels et organismes techniques, son CAN/DOC (Documentation de la Constructions navale) et ses écoutes tactiques.

Le Secrétariat d'État aux Forces Armées « Air » dispose également d'organismes comparables : son deuxième bureau, ses avions, ses personnels en déplacement, ses établissements industriels et organismes techniques, l'O.N.E.R.A (Office national d'étude et recherche aéronautique), son S.D.I.T. (Service de Documentation Industrielle et Technique) et ses écoutes tactiques.

En quatrième lieu, le ministère des Affaires étrangères contribue à l'activité de renseignements au travers de ses Ambassades, Hauts Commissariats et Attachés culturels, économiques, commerciaux. Il s'appuie aussi sur l'OMS (Office militaire de sécurité), la Mission de liaison française à Postdam, ainsi que sur les services des Ministères de la France d'Outre-Mer, des Protectorats et des États Associés.

En cinquième lieu, pour exercer son activité de renseignements le Ministère de l'Intérieur peut compter sur un ensemble de ressources étoffé et structuré, distribué au sein de la Sûreté nationale¹⁰⁴, notamment de la DST (Direction de la Surveillance du territoire), et de la Direction de l'Algérie.

Enfin, certains autres ministères apportent une contribution plus ciblée ; il s'agit du Ministère de la production nationale (Service des Mines), du Ministère des transports et des travaux publics (Institut géographique national), du Ministère des Postes Télégraphes Téléphones (Centre national d'études des télécommunications), du Ministère de l'Éducation nationale (CNRS) et du Ministère des Finances.

Tous ces organismes sont identifiés par une référence ; par exemple, FF9 désigne l'Attaché militaire en poste à Hong-Kong, FK la deuxième division de l'EMFA, GA le deuxième bureau « Guerre », MA le deuxième Bureau « Marine », PA le SGPDN, PB le SDECE, PC le GCR et HA la France d'Outre-Mer. Les plans de recherche utilisent ces désignations courtes et codées pour préciser les organismes chargés de fournir les éléments de réponse aux questions posées¹⁰⁵.

Description synthétique du système national de renseignement militaire

L'organisation du système national de renseignement est conçue à partir de quelques principes généraux : en premier lieu, celui de la séparation des organes de recherche et d'exploitation, les seconds orientant et critiquant les premiers ; en deuxième lieu, celui de la conduite de la recherche ouverte par les organes d'exploitation eux-mêmes ; en troisième lieu, celui de la centralisation de la recherche clandestine ; en quatrième lieu, celui de la répartition des tâches d'exploitation en fonction des besoins de renseignements du ou des chefs à renseigner, besoins explicités dans des plans de renseignements¹⁰⁶.

¹⁰⁴ La sûreté nationale équivaut à la police nationale d'aujourd'hui.

¹⁰⁵ Exemple : Plan de recherche Extrême-Orient transmis par bordereau d'envoi le 22 juillet 1955. Source : archives de Vincennes, Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 10.

¹⁰⁶ Sources : Note du CEMGEA (EMFA/2) à M. l'Attaché militaire de la République Fédérale Allemande à Paris, le 26 février 1958, concernant l'organisation du Service des renseignements. Archives de Vincennes, cartons 9 Q¹ 20. Note de EMFA/2 du 3 septembre 1958 à M. l'Attaché militaire de Chine à Paris sur l'organisation du Service des Renseignements militaires en France. Archives de Vincennes,, cartons 9 Q¹ 20.

L'orientation et l'exploitation du renseignement sont effectuées à plusieurs niveaux. À l'échelon le plus élevé, se situe le Conseil supérieur du renseignement. Il est chargé de fournir au président du Conseil les renseignements nécessaires à la conduite de la politique gouvernementale. Concrètement, il lui revient de diriger la recherche du renseignement, de veiller à sa bonne exploitation et de coordonner l'action des divers services de renseignement.

En matière de Défense nationale, le Secrétariat général permanent de la Défense nationale doit fournir au président du Conseil les renseignements qui lui sont nécessaires pour préparer la Nation à la guerre. Cette fonction assurée par le Service d'information générale pendant la période du SGPDN a ensuite relevé du Service de renseignements, lorsqu'il fut créé au sein de l'EMDN.

À l'échelon des forces armées, l'état-major a pour mission la fourniture au ministre et au général chef d'état-major des renseignements d'intérêt militaire dont ils ont besoin pour orienter la politique militaire générale et assurer la direction des forces armées.

Dans les Armées (Terre, Air et Mer), les deuxièmes bureaux sont chargés de renseigner les chefs d'état-major sur toutes les questions d'intérêt militaire concernant l'armée dont ils dépendent.

Différents organismes sont chargés de la recherche. Si elle concerne de l'information secrète produite à l'étranger, le Secrétariat général permanent de la Défense nationale et l'état-major des forces armées expriment leurs besoins auprès du SDECE ; le Groupement des contrôles radio-électriques (GCR) dépend de la présidence du Conseil mais certains de ses services d'écoute sont mis à disposition du SDECE pour emploi. Concernant l'ennemi intérieur, la Direction de la surveillance du territoire a reçu une mission de contre-espionnage répressif. Le Service de sécurité de la Défense nationale et des forces armées (SSDNFA) est chargé de la sécurité des forces armées et des établissements militaires, en liaison étroite avec les services du ministère de l'intérieur.

Si le besoin concerne du renseignement ouvert, les organismes d'exploitation peuvent se tourner vers différents organismes de recherche. Le SGPDN peut faire appel à l'ensemble des ministères. Selon les cas, le SGPDN et l'EMFA peuvent solliciter les Attachés militaires ou le Centre interarmées de documentation militaire (CIDM). Enfin, l'EMFA peut compléter la documentation ouverte que lui procure le réseau des Attachés militaires en faisant appel aux Centre de renseignements avancés ; constitués par des deuxièmes bureaux auxquels il a été conféré une compétence spéciale, ces derniers sont habilités à animer la recherche dans une zone déterminée.

Concernant le renseignement scientifique et technique, les besoins en renseignements sont définis par le Comité d'action scientifique de la Défense nationale (CASDN), s'ils sont de nature scientifique, et par les directions techniques des trois armées, s'ils sont d'ordre technique. La deuxième division de l'EMFA (et, plus précisément, sa Section scientifique et technique) établit le plan de recherche et diffuse les ordres de recherche visant à satisfaire non seulement les besoins exprimés par le CASDN mais aussi les besoins en renseignements techniques communs aux trois armées. Lorsque les besoins en renseignement sont spécifiques à une Armée donnée, c'est son deuxième bureau qui exerce cette fonction d'orientation de la recherche.

Il revient au SDECE de rechercher le renseignement scientifique et technique de nature secrète, tandis que la recherche ouverte est assurée par les Attachés scientifiques¹⁰⁷ et par les Centres de documentation technique de la Défense nationale, en liaison avec leurs homologues civils.

L'exploitation du renseignement scientifique est effectuée par la deuxième division de l'EMFA lorsqu'il s'agit d'évaluer le potentiel scientifique d'un adversaire potentiel. S'il s'agit d'apprécier le niveau scientifique et les tendances de la recherche dans un pays, l'exploitation en revient alors aux experts du domaine concerné. Le renseignement technique est exploité

¹⁰⁷ De nos jours, les Attachés scientifiques près les ambassades relèvent du ministère de la Recherche. À l'époque, cependant, le ministère de la Défense et des forces armées disposait, semble-t-il, d'Attachés scientifiques en poste à l'étranger (cf. « Organismes de recherche du renseignement et éventuellement organismes d'interprétation secondaire », du 21 mars 1955). Les Attachés scientifiques dont il est question ici constituent donc très vraisemblablement une ressource interne à ce ministère. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : carton GR 9 Q¹ 10.

par les entités compétentes des états-majors et des services techniques¹⁰⁸.

Organismes constituant le système national de renseignement militaire
dont le renseignement scientifique et technique

Stades Direction	Orientation - Exploitation	Recherche	
		Ouverte	Secrète
Président du Conseil	Conseil supérieur du renseignement Secrétariat général permanent de la Défense nationale <i>Comité d'action scientifique de la Défense nationale</i>	Ensemble des ministères	SDECE <i>SDECE</i>
Ministre des armées	Deuxième division de l'EMFA <i>Deuxième division de l'EMFA</i> Grands commandements interarmées C.R.A. (synthèse primaire à l'échelon local)	Attachés militaires C.I.D.M. <i>Attachés scientifiques</i>	
Chefs d'état-major des Armées	Deuxièmes bureaux des trois états-majors des Armées (Terre, Air et Mer) <i>Directions techniques des trois Armées</i>	 <i>Centres de documentation technique</i>	

¹⁰⁸ Pour éviter les doubles emplois ou des lacunes, il a été procédé à une répartition des tâches par nature : aux organismes du milieu terrestre revient l'exploitation du renseignement dans les domaines atomique, biologique, chimique et électronique (à l'exception des radars); l'exploitation du renseignement relatif aux engins spéciaux et aux aides à la navigation est confiée aux entités du milieu aéronautique ; la marine exploite le renseignement technique lié aux radars et aux matériels apparentés.

Une approche analytique et historique du système national de renseignement militaire

A l'échelon gouvernemental

Le Conseil supérieur du renseignement

Responsable de la conduite de la politique générale du pays, extérieure et intérieure, le gouvernement a des besoins particulièrement étendus en matière de renseignements. Le 22 septembre 1951, le président du Conseil institue¹⁰⁹ auprès de lui un Conseil supérieur du renseignement. Sous sa présidence, ce Conseil réunit le Secrétaire général du gouvernement (SGG), celui du ministère des Affaires étrangères, l'Inspecteur général des forces armées, le Secrétaire général permanent de la Défense nationale, le directeur général du SDECE, celui de la Sûreté nationale, le directeur des Affaires politiques du ministère de la France d'Outre-Mer, et le directeur général des services du ministère des relations avec les États associés. Le secrétariat en est assuré par le SGG.

Ce Conseil est chargé de donner toutes directives en vue de la recherche du renseignement, de veiller à la bonne exploitation des renseignements et d'organiser les liaisons entre les divers services de renseignements ainsi que les rapports entre ces services et les départements ministériels intéressés à leur action.

Dans le cadre de ses missions, il peut constituer des sous-commissions pour étudier des questions particulières. Ainsi, son plan de renseignement pour l'Afrique du Nord est-il défini par la commission des informations musulmanes¹¹⁰.

¹⁰⁹ Le décret instituant le Conseil supérieur du renseignement ne fut pas publié au journal officiel de la République française. Source : archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées, Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹¹⁰ Source : lettre de transmission du Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord envoyée par le Président du Conseil à Monsieur le ministre de la défense et des forces armées le 17 mars 1955. Archives du service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés) ; sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 16.

D'une manière générale, le renseignement de Défense nationale relève du Secrétariat général permanent à la Défense nationale et, plus particulièrement, de son Service d'information générale : selon l'arrêté (sans numéro) du 3 juillet 1950, au sein du SGPDN, « Le service d'information générale et d'action psychologique est chargé de centraliser les renseignements nécessaires pour éclairer le président du Conseil ou le ministre délégué et lui permettre de prendre ses décisions en matière de Défense nationale ; dans ce domaine il prépare le plan de renseignements qui lui est propre ; il établit le plan de recherches correspondant qu'il adresse aux organismes qualifiés ; il élabore les synthèses de Défense nationale¹¹¹... ».

A la fin de la IV^{ème} République, cette organisation sera toutefois retouchée avec, notamment, la mise en place d'un Comité du renseignement au sein de l'EMDN¹¹².

Conformément à sa mission, le SGPDN délaisse le renseignement militaire, qui revient à l'EMFA, au profit du renseignement portant sur le potentiel militaire des pays possiblement adverses et sur leur capacité de résistance à une action armée.

Définition des questions intéressant la Défense Nationale¹¹³.

Ces questions sont d'ordre très général et dépassent le domaine des questions purement militaires. L'EMDN cherchant à établir, dans l'éventualité d'un conflit futur, le bilan général des forces qui pourraient y être engagées, est intéressé, à priori, par tout renseignement militaire, politique ou économique concernant le « potentiel de guerre » de chaque territoire. Cette dernière expression devant être entendue dans le sens le plus large. (...) (Ces renseignements) excluent certains renseignements fragmentaires (stationnement de petites unités, identité d'officiers, etc.) dont la connaissance est utile à l'établissement des « ordres de bataille » (...) cette tâche incombant aux commandements militaires en contact, puis à l'état-major de l'Armée comme organisme centralisateur.

¹¹¹ Source : Fiche de la section C du deuxième bureau de l'EMFA du 5 septembre 1950 ayant pour objet l'« Organisation du renseignement – adoption d'un catalogue commun ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées, Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹¹² Décision n° 0029 / EMDN / BES du 29 juillet 1958. Source : Annulation de la note n°0021/EMDN/BES en date du 25 juillet 1958 ; note de la Présidence du Conseil / EMDN du 13 septembre 1958. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton GR 9 Q¹ 10.

¹¹³ Source : Plan de renseignement « Afrique noire », diffusé le 20 octobre 1956 par l'État-major de la Défense Nationale/Section Afrique/2^{ème} Bureau. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton GR 9 Q¹ 10.

Il s'intéresse donc particulièrement aux renseignements de natures politique, économique et psychologique. À titre d'exemple, au cours d'une réunion à laquelle participe notamment le SDECE, visant à préciser l'orientation de la recherche du renseignement sur le bloc oriental, le commandant Barjaud, du Service d'information générale, cible les renseignements à recueillir dans le domaine politique sur les éléments « permettant de définir et de différencier la stratégie générale de l'URSS (buts lointains) et sa tactique du moment (objectifs immédiats) », les renseignements d'ordre économique sur « le potentiel économique (...) et la politique économique (conquête des marchés extérieurs, influence dans les États économiquement défavorisés)¹¹⁴ ».

Dans le domaine du renseignement ouvert, le Service d'information générale transmet des instructions personnelles et secrètes aux Attachés militaires, navals et de l'air¹¹⁵ et rassemble dans son champ de compétences la documentation produite par les Départements ministériels extérieurs à la Défense Nationale¹¹⁶.

Le SDECE

Créé le 28 décembre 1945 en remplacement de la Direction générale des études et recherches (DGER), le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) est l'un des héritiers du BCRA¹¹⁷ et des Services de renseignements d'Alger¹¹⁸. Il dépend de la présidence du Conseil. Sous la IV^e République, il sera dirigé successivement par Henri Ribière, Pierre Boursicot et Paul Grossin.

¹¹⁴ Source : procès-verbal de la conférence du 8 novembre 1954 tenue sous la présidence du colonel Gaussoit. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées, Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹¹⁵ Exemple : Instruction personnelle et secrète pour le chef d'escadron Buis, Attaché militaire, naval et de l'air à Téhéran Émetteur : SGPDN/Service d'information générale, le 26 juillet 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 19.

¹¹⁶ Source : Fiche adressée le 23 septembre 1954 par l'EMFA / 2^eme Division au Comité des chefs d'état-major concernant l'« Exploitation de la documentation ouverte nécessaire aux organismes de la Défense Nationale et des Forces Armées ». Archives du service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série GR 8 S (division organisation logistique), carton 8 S 198.

¹¹⁷ Bureau central de renseignements et d'action.

¹¹⁸ Avec, d'octobre 1943 à octobre 1944, l'avatar de la Direction générale des services spéciaux (DGSS), directement issue des branches londoniennes et algériennes du renseignement français pendant la guerre.

Le SDECE contribue à la réalisation des plans de renseignements de la Défense nationale et à celle des plans de renseignements militaires en tant qu'organisme de recherche clandestine. Toutefois, son champ de recherche n'est pas strictement borné et couvre partiellement celui de l'information ouverte. Ainsi, faute de disposer de renseignements sur l'économie soviétique en provenance des postes existants¹¹⁹, son service économique en est-il « réduit à la recherche et à la collation de renseignements économiques, tirés de l'information ouverte (revues et journaux français et étrangers) ». Son Service politique travaille sur la presse soviétique et sa Section de documentation tient à jour un fichier complet des ouvrages, revues et périodiques traitant de ses sujets d'intérêt¹²⁰.

En théorie, le SDECE se limite à fournir aux organismes d'exploitation les renseignements élémentaires qui lui sont demandés, à charge pour ces derniers d'en effectuer la synthèse. Au maximum lui est-il loisible de fournir des « sommes de renseignements ». La réalité se révèle beaucoup plus nuancée : il est clair que l'organisme de recherche clandestine effectue pour son propre compte une exploitation des renseignements qu'il se procure. Tantôt, les organismes officiellement chargés de l'exploitation s'en plaignent, avec amertume, même, lorsqu'ils ont l'impression que le SDECE leur cache certains éléments pour valoriser sa propre connaissance des situations.

En ce qui concerne le SDECE, son indépendance totale vis-à-vis des organismes d'exploitation consacrée par son rattachement à la présidence du Conseil, conduit à une confusion regrettable des attributions. Une tendance se fait jour pour considérer la recherche comme une fin en soi alors qu'elle doit se plier aux besoins des organismes d'exploitation. C'est à ces derniers seulement qu'il appartient de rédiger les synthèses de renseignement militaire à l'intention du commandement et du gouvernement. La totalité des renseignements bruts doit leur être fournie par le SDECE. Les organes d'exploitation doivent être informés aussi des consignes d'intoxication que les services spéciaux étrangers mettent en œuvre. Cette connaissance est essentielle pour permettre une interprétation complète des renseignements. On comprend mal que le SDECE s'en réserve l'exclusivité alors qu'il n'est pas chargé de l'exploitation¹²¹.

¹¹⁹ Selon M. de Matharel, le chef du Service économique du SDECE, « il n'existe aucun renseignement émanant des postes SDECE, sur l'économie de l'URSS ». Source : Compte rendu de la mission effectuée auprès du SDECE sur le renseignement économique, par le commandant Pimont, le 16 octobre 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹²⁰ *Ibidem*.

¹²¹ Note du 31 janvier 1951 de EMCFA/2 sur la situation actuelle du renseignement sur l'URSS. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

Tantôt ils s'en félicitent, s'il vient à se révéler que cette activité peut leur bénéficier ; ainsi, le commandant Pimont estime-t-il que les renseignements de l'EMCFA concernant l'économie de guerre soviétique pourraient être plus judicieusement améliorés par l'utilisation des productions du SGPDN ou SDECE que par la mise en place d'une section économique au sein de la deuxième division.

Sur le plan officiel, le SGPDN et le SDECE peuvent fournir à l'EMCFA les études destinées à l'éclairer sur les principaux problèmes économiques de l'URSS. Le SDECE lui-même en effet, quoi que se défendant de synthétiser, y est cependant amené, puisqu'il ne peut valablement appeler renseignement brut une information issue du dépouillement de la presse.

Le plus souvent, leur attitude à l'égard de l'activité de synthèse du SDECE est ambiguë. À l'ambivalence soulignée précédemment, s'ajoute probablement leur obligation de tolérer ce qu'ils ne peuvent interdire. Cela ressort clairement d'une réunion au cours de laquelle le SGPDN/SIG, l'EMFA/2 et le SDECE échangent pour orienter la recherche du renseignement sur le bloc oriental : lorsque sont évoqués les travaux de synthèse, il apparaît, au-delà des nuances d'un discours un peu alambiqué à la limite du paradoxe, que dans l'esprit de tous les participants, le SDECE y contribue.

Travaux de synthèse : le SGPDN/SIG, l'EMFA/2 et le SDECE, qui avaient déjà convenu de se consulter avant d'entreprendre tout travail de synthèse susceptible d'intéresser les trois organismes, marquent à nouveau leur volonté d'entente et de coordination dans ce domaine. Il est bien entendu que, si le SGPDN/SIG fait œuvre de synthèse proprement dite, le SDECE ne peut fournir que des « sommes de renseignements¹²² ».

Il ne fait aucun doute que cette présentation « un peu jésuite » présente l'avantage de reconnaître la réalité tout en la rendant acceptable par une façade préservant les rôles, les frontières et les susceptibilités de chacun.

Le cas de l'organisation de la recherche du renseignement en Afrique permettra d'entrer un peu plus concrètement dans les activités du SDECE et de constater que, dans sa perspective, la nécessité s'impose d'exploiter le renseignement collecté et d'en faire des synthèses. Les passages d'un rapport¹²³ suggérant ou mentionnant explicitement cette nécessité seront

¹²² Source : procès-verbal de la conférence du 8 novembre 1954 tenue sous la présidence du colonel Gaussois concernant l'étude et la mise au point de l'orientation à donner à la recherche du renseignement sur le bloc oriental, sur des besoins du SGPDN/service d'information générale et de l'EMFA/2. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹²³ Source : Rapport du SDECE de décembre 1957 sur l'« Organisation de la recherche du renseignement en Afrique. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés, sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement),

soulignés.

En 1957, l'Afrique est devenue sa zone d'effort principal. Il doit donc « être en mesure immédiatement, et grâce à un dispositif suffisamment étoffé, d'(y)exploiter au mieux les possibilités actuelles d'information » et « de placer cette information dans son contexte africain et moyen-oriental ». En second lieu, l'effort à effectuer doit se traduire par une articulation de son dispositif permettant simultanément, d'une part, « par une concentration et une unification appropriées de la recherche, (de) procurer au gouvernement des vues d'ensemble sur les problèmes africains » et, d'autre part, « par une décentralisation partielle, (de) mettre à la disposition des hautes autorités françaises responsables d'un groupe de territoires ou d'un théâtre d'opérations, une production sommairement élaborée et immédiatement exploitable localement ».

Les conséquences de ces objectifs sont tirées en termes d'organisation. En premier lieu, il s'agit de créer « au sein des services centraux un « secteur Afrique - Moyen-Orient », directement subordonné au directeur des recherches, et centralisant la recherche et l'exploitation des renseignements intéressant ces territoires ». En deuxième lieu, il s'agit de renforcer son dispositif sur le continent africain, « pour lui permettre d'embrasser les problèmes dans leur ensemble ». Cela ne signifie pas seulement la création de nouveaux postes, mais aussi l'organisation d'ensembles cohérents avec les groupes de territoires sous autorité ou influence française. En particulier, se trouve esquissée dans le rapport la formation d'« un ensemble « Afrique du Nord » coordonné localement par un délégué du directeur général pour l'Afrique du Nord, installé à Alger¹²⁴ ». Ce délégué doit représenter le SDECE auprès du ministre de l'Algérie, du ministre du Sahara et des autorités de la 10e région militaire pour traiter toutes les questions intéressant la politique et la sécurité de l'Algérie. Il recueillera les demandes de renseignements présentées par les autorités civiles et militaires d'Algérie, déterminera leur ordre d'urgence et en assurera l'exécution dans le cadre des directives générales du directeur des recherches.

carton 9 Q¹ 16.

¹²⁴ Le rapport traite de l'ensemble des régions africaines (en particulier, dans la vision de l'auteur, l'Afrique serait couverte par plusieurs délégués du directeur général du SDECE) ; nous nous limiterons cependant ici aux éléments relatifs à l'Afrique du Nord, susceptibles de présenter un intérêt au regard des sujets traités dans la suite de ce mémoire.

Ne pouvant arrêter définitivement une priorité entre recherche (S.R.) et contre-espionnage, chaque poste ou antenne « doit être apte à remplir indifféremment toute mission de recherche, qu'elle ressortisse à l'une ou l'autre des deux techniques ». C'est dans cet esprit de polyvalence que sont définies les missions à remplir par les postes et les antennes d'Afrique du Nord et du Sahara. La première de ces missions concerne la pénétration des milieux politiques et gouvernementaux locaux ; la seconde, l'activité du FLN et l'aide directe des pays d'Afrique du Nord à la rébellion algérienne ; la troisième, le trafic d'armes ; la quatrième, les ingérences étrangères, économiques et politiques.

Pour ce qui concerne son volet militaire, l'activité du SDECE n'est pas limitée à la dimension stratégique de connaissance des adversaires potentiels, d'anticipation et de préparation des conflits, elle concerne aussi le renseignement tactique et opérationnel à collecter sur les théâtres d'opération (cf. le § relatif au renseignement sur le théâtre des opérations militaires).

Le STR et le GCR se partagent une grande partie du renseignement technique

Le renseignement technique consiste, d'une part, à intercepter les transmissions radio-électriques et à en décoder le contenu s'il a fait l'objet d'un cryptage, d'autre part, à localiser les émetteurs : c'est la radiogoniométrie. En dépit des difficultés de l'activité de (dé)cryptographie, les écoutes se révèlent très souvent une source de renseignements extrêmement fructueuse. À ce stade, on peut se borner à étayer cette affirmation par le retour d'expérience du deuxième bureau de l'EMFA (section C), selon lequel « lorsque des renseignements d'écoute sont fournis pour la première fois sur une question donnée, la connaissance de cette question fait des progrès considérables¹²⁵ » ; nous y reviendrons de façon plus détaillée en évoquant le conflit indochinois.

Ancien service d'écoute de Vichy, le Groupement des contrôles radio-électriques (GCR) est rattaché à la présidence du Conseil. « Ses missions sont essentiellement axées sur les réseaux au-delà du rideau de fer¹²⁶ ». Relevant de sa compétence, les activités d'interception

¹²⁵ Note numéro 5593/EMFA/2/C/T.S. du 25 septembre 1953 pour le général de corps aérien chef d'état-major de l'armée de l'air concernant les possibilités et besoins du STR. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹²⁶ Source : Fiche de la deuxième division de l'état-major des forces armées sur les « écoutes et radiogoniométrie en Afrique du Nord », adressée le 18 janvier 1955 au Comité des chefs d'état-major. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions

radioélectrique et de radiogoniométrie sont mises à disposition du SDECE pour emploi¹²⁷. Le travail de cryptographie permettant le décodage des messages interceptés est réalisé par le Service technique de recherche (STR), connu aussi sous le nom de « Service 28 du SDECE ». Le STR oriente les écoutes du GCR, centralise les demandes d'écoutes et de radiogoniométrie ainsi que leurs résultats, avant de les transmettre à l'organisme en ayant exprimé le besoin¹²⁸. Henri Ribière aurait cherché à faire entrer le GCR dans le giron du SDECE, mais une décision prise le 11 janvier 1950 par le ministre de la défense René Pleven aurait coupé court à ce projet¹²⁹.

En Afrique du Nord, le GCR n'est cependant pas le seul à effectuer des écoutes : en Algérie, la DST dispose de tables d'écoute, ainsi que de gonios fixes et mobiles ; il en va de même de la Sécurité publique au Maroc et de la Sécurité du territoire en Tunisie. À ce dispositif, il conviendrait d'ajouter les moyens militaires : ceux de la 785e compagnie d'écoute et de radiogoniométrie¹³⁰ et ceux de l'armée de l'air (deux avions Beechcraft¹³¹ équipés pour la goniométrie précise¹³²).

militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹²⁷ Source : Le Page Jean-Marc, *Les services secrets en Indochine*, Nouveau Monde éditions – Collection « Le Grand Jeu », Paris, 2012, page 83.

L'organisation présentée dans l'ouvrage de Jean-Marc Le Page ne recoupe pas celle que nous avons trouvée dans la note concernant l'« Organisation du Service des renseignements », émise par l'EMFA/2 et adressée le 26 février 1958 par le chef d'état-major général des forces armées à M. l'Attaché militaire de la République Fédérale Allemande à Paris (source : Archives de Vincennes, cartons 9 Q1 20). En effet, selon cette note le Service des écoutes en clair du GCR dépend de la présidence du Conseil, tandis que son service des écoutes chiffrées est mis pour emploi à la disposition du SDECE.

Paradoxalement, nous avons pris la décision de suivre Jean-Marc Le Page, qui mentionne les références des textes sur lesquels il s'appuie : d'une part, la décision du 15 mars 1945 de la présidence du gouvernement provisoire de la République française et de l'état-major de la Défense nationale relative à l'organisation et au fonctionnement du GCR et, d'autre part, l'instruction de la présidence du Conseil (SDECE) du 1er juin 1947 relative à l'organisation et au fonctionnement du STR.

¹²⁸ Source : Le Page Jean-Marc, *Les services secrets en Indochine*, Nouveau Monde éditions – Collection « Le Grand Jeu », Paris, 2012, page 84.

¹²⁹ *Ibidem*.

¹³⁰ Faivre Maurice, *Le renseignement dans la guerre d'Algérie*, éditions Lavauzelle, collection « Renseignement, histoire et géopolitique », Panazol, 2006 (page 161).

¹³¹ Source : Fiche du 4 mai 57 adressé par la deuxième division de l'EMFA au comité des chefs d'état-major, ayant pour objet « Appareils Beechcraft Goni ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹³² Comme le rappelle Maurice Faivre, la localisation des émissions peut être effectuée par radiogoniométrie (triangulation,) ou par *homing* (aéronef se dirigeant vers un émetteur).

L'état-major des forces armées a donné au SGPDN son accord de principe pour organiser de la façon suivante le partage de l'orientation de la recherche technique entre les différents niveaux. À l'échelon gouvernemental, la présidence du Conseil distribue les ressources d'écoute et de radiogoniométrie disponibles en Afrique du Nord entre les écoutes politico-militaires et opérationnelles nécessaires à ce territoire et les écoutes extérieures répondant aux besoins généraux du pays. À l'échelon du ministère de la Défense nationale et des forces armées, le SGPDN et l'EMFA s'accordent pour orienter les moyens du système vers les différents besoins existant en Afrique du Nord. Sur le terrain, c'est le Secrétariat permanent du Comité de défense de l'Afrique du Nord qui coordonne l'activité des moyens de recherche technique, en liaison avec les représentants du GCR et du SDECE et par l'intermédiaire des Secrétariats permanents de la Défense nationale de chaque territoire¹³³.

Le renseignement à l'échelon des forces armées

La 2ème division de l'état-major des forces armées

Il s'agit d'une entité organisée en six sections, dirigée par un colonel (le colonel Mondain, le colonel d'Esclaibes) ou un Capitaine de vaisseau (par exemple le Commandant de Geffrier)¹³⁴. Les compétences de trois de ces sections sont définies selon une logique thématique, celles des trois autres selon une logique géographique : la section A traite les dossiers relatifs aux « Attachés militaires », la section B des « études générales », les trois sections suivantes couvrent des zones : « URSS et satellites » pour la section C, « Moyen et Extrême-Orient » pour la section D¹³⁵, « pays OTAN, Amérique du Sud, etc... » pour la

¹³³ Source : Fiche de la deuxième division de l'état-major des forces armées transmise au Comité des chefs d'état-major le 18 janvier 1955, pour répondre à la question numéro huit ayant pour objet : « écoutes et radiogoniométrie en Afrique du Nord ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹³⁴ Les dossiers personnels de ces officiers n'ont pas été consultés. D'après les notes qu'ils ont signées, on peut toutefois déduire que le colonel Mondain dirigeait déjà la deuxième division en janvier 1954 et a été remplacé à ce poste par le Capitaine de vaisseau de Geffrier dans le courant du second semestre de 1955. Ce dernier a dirigé la deuxième division jusqu'à l'automne 1956, l'arrivée de son successeur, le colonel d'Esclaibes, étant survenue entre le mois d'août et le mois d'octobre. Le colonel d'Esclaibes dirigeait encore la deuxième division à la fin de l'année 1958.

¹³⁵ L'Afrique Noire entre dans le périmètre de la section D. On peut le déduire de ce que c'est elle qui est chargée de tenir la rubrique correspondante dans la nouvelle publication intitulée « Bulletin de renseignements de quinzaine », appelée à se substituer à la « Revue hebdomadaire BRQ » à compter du 31 mars 1958. Source : note n°461/EMFA/2/SC, adressée le 10 mars 1958 aux officiers de la deuxième division de l'état-major des forces armées et traitant de la « Diffusion du renseignement ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du

section E ; la section F est chargée des « renseignements scientifiques et techniques ». Comme dans toutes les collectivités, l'impératif de flexibilité conduit la deuxième division à certains accommodements avec son cadastre organisationnel, pour concilier contraintes et recherche d'efficacité. Ainsi, en janvier 1954, les questions relatives aux guerres psychologique et non-orthodoxe, qui auraient dû relever de la section des « études générales », sont-elles « provisoirement traitées par la section A »¹³⁶.

Selon l'arrêté numéro 625 du 20 juin 1950, « la deuxième division de l'EMCFA établit les plans de recherche et les synthèses de renseignement nécessaires à l'emploi des forces armées ». « Son chef préside le Comité des chefs des deuxième bureaux techniques des armées »¹³⁷. Quelques semaines plus tard, le responsable de la section C livre son interprétation de ce texte¹³⁸. Il revient à la deuxième division de l'EMFA de préciser la totalité des possibilités militaires que confèrent à un pays considéré les moyens de ses forces armées. Elle rédige « les synthèses nécessaires à l'emploi des forces armées » à partir des synthèses partielles de renseignements techniques émanant des trois armées et de son propre travail d'exploitation. Le champ de ses activités propres concerne les possibilités immédiates des forces armées¹³⁹ des autres pays, leurs possibilités potentielles¹⁴⁰ et leurs possibilités logistiques¹⁴¹.

renseignement), carton 12 S 71.

¹³⁶ Source : « Programme de travail de la deuxième division de l'EMFA pour l'année 1954 », état-major des forces armées/deuxième division, le 22 janvier 1954. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹³⁷ Source : Fiche de la section C du deuxième bureau de l'EMFA du 5 septembre 1950 ayant pour objet « Organisation du renseignement – adoption d'un catalogue commun ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹³⁸ Fiche de la section C du deuxième bureau de l'EMFA du 5 septembre 1950, concernant l'« Organisation du renseignement – adoption d'un catalogue commun ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹³⁹ L'évaluation des possibilités immédiates des forces armées nécessite de prendre en compte notamment les facteurs suivants : l'organisation générale des forces armées, leurs effectifs, leur mise en condition et leur valeur combative, leur ordre de bataille et leur stationnement, ainsi que le support logistique dont elles bénéficient (dépôts, matériels stockés, maintenance, infrastructure aérienne, bases maritimes).

¹⁴⁰ Les possibilités potentielles des forces armées renvoient notamment au volume, rythme et délais d'une mobilisation, aux facteurs de cette mobilisation (encadrement, effectif, matériel stocké), au maintien en condition des cadres et hommes des réserves, ainsi qu'à leur valeur combative.

¹⁴¹ Chemins de fer, routes, voies maritimes et aériennes.

La deuxième division de l'EMFA doit inscrire son action entre celle du Service d'information générale du Secrétariat général permanent à la Défense nationale et celles des deuxièmes bureaux d'Armée. D'une manière générale le renseignement de Défense nationale et, en particulier, ses aspects politique et économique, sont du ressort du SGPDN. La deuxième division de l'EMFA traite les questions de caractère opérationnel, périmètre incluant les voies de communication et l'économie de guerre¹⁴². Les deuxièmes bureaux des états-majors d'Armées effectuent, eux, un travail plus technique, concernant la tactique générale, la tactique d'armes, le matériel et l'armement¹⁴³.

Chose banale dans les grandes organisations, ajustements entre périmètres respectifs et précision des activités à l'intérieur de ces périmètres surviennent de façon récurrente. Les deux chefs de la deuxième division de l'EMFA et du deuxième bureau de l'état-major de l'armée s'accordent par exemple en Comité des chefs de deuxième bureau pour « apporter des modifications à la répartition effective actuelle de leurs attributions en ce qui concerne l'exploitation des renseignements sur les forces terrestres du bloc soviétique »¹⁴⁴. Il est intéressant de relever par exemple dans une fiche du deuxième bureau de l'état-major de l'armée précisant de façon très détaillée l'ensemble de ses activités que les questions relatives à l'ennemi intérieur figurent dans son champ d'intérêt¹⁴⁵. En janvier 1956, une instruction revient sur les attributions des différents organismes chargés du renseignement militaire, car « il a été jugé nécessaire de préciser la répartition des tâches entre » l'état-major des forces armées et les deuxièmes bureaux des armées, dont les attributions avaient été fixées en juin 1950¹⁴⁶.

¹⁴² On a vu précédemment, cependant, que pour l'économie de guerre l'EMFA envisage un soutien extérieur, en particulier celui du SGPDN.

¹⁴³ Note de l'EMCDA/2 pour le Centre Interarmées de Documentation Militaire, le 25 juin 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹⁴⁴ Note de l'EMFA/2 sans date concernant la « répartition des attributions en ce qui concerne l'exploitation des renseignements sur les forces terrestres du bloc soviétique ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹⁴⁵ Étant entendu que ces activités relatives à l'ennemi intérieur sont à conduire en liaison avec les autres armées ainsi qu'avec la SSFA. Source : Fiche du 28 décembre 1953 sur les « Attributions complètes du deuxième bureau de l'état-major de l'armée », établie par le deuxième bureau à l'attention du général Major général. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹⁴⁶ Par la par la décision ministérielle n°200/CAB du 26 juin 1950. Source : transmission par l'État-major

Les attributions de la deuxième division s'y trouvent précisées et mises en corrélation avec les grands principes fixés par l'instruction provisoire pour l'emploi des forces armées de 1951¹⁴⁷. En premier lieu, elle élabore les directives en matière de politique du renseignement d'intérêt militaire, conformément aux instructions des autorités supérieures¹⁴⁸. Elle présente des projets au Comité des chefs d'état-major et diffuse les décisions en découlant. Elle élabore la position française dans les conférences interalliées pour les questions de sa compétence. En deuxième lieu, elle traite les questions d'organisation générale du renseignement d'intérêt militaire dans le cadre interarmées. En troisième lieu, elle établit un projet de plan de renseignement des forces armées visant à satisfaire l'ensemble des besoins interarmées ou communs aux armées¹⁴⁹. En quatrième lieu, elle joue un rôle clé dans l'orientation de la recherche : d'une part, le plan de recherche unique est élaboré par des comités présidés par ses représentants ; d'autre part, elle établit les ordres et demandes de recherche aux organismes intérieurs et extérieurs aux forces armées. En cinquième lieu, elle exploite les renseignements et en établit la synthèse pour répondre aux besoins précédemment exprimés. En sixième lieu, elle provoque les décisions du chef d'état-major général des forces armées en ce qui concerne l'opportunité des échanges de renseignements avec les puissances étrangères et tient une comptabilité générale de ces échanges. Enfin, elle dirige et contrôle l'instruction du personnel spécialisé dans les activités d'enseignement.

Régulièrement, les différentes sections de la deuxième division formalisent leurs activités programmées et en établissent le bilan, ce qui apporte un éclairage sur les tâches concrètes

particulier du Ministère de la Défense et des forces armées de l'Instruction sur les attributions des organismes chargés du renseignement militaire à M. le général d'armée chef d'état-major général des forces armées, le 19 janvier 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹⁴⁷ Source : Annexe II de la note sur les attributions des organismes chargés du renseignement militaire, transmise le 19 janvier 1956 par l'État-major particulier du Ministère de la Défense et des forces armées à M. le général d'armée chef d'état-major général des forces armées. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹⁴⁸ Le Conseil supérieur du renseignement, le ministre de la Défense nationale et des forces armées et le Comité des chefs d'état-major.

¹⁴⁹ Ce projet de plan de renseignement comprend les besoins du ministre, du chef d'état-major général, du Comité des chefs d'état-major, et intègre les besoins exprimés par les chefs d'état-major des armées, par les autres organismes (grands commandements stratégiques et Défense intérieure du territoire, notamment), ainsi que ceux des services communs (services de santé, des essences, etc.) et de l'OTAN.

en formant la texture¹⁵⁰. En premier lieu, elles effectuent une orientation et une animation de la recherche (nous y reviendrons dans le paragraphe consacré aux processus). En deuxième lieu, elles exploitent la matière première de leur activité, constituée essentiellement des renseignements en provenance du SDECE, des écoutes confidentielles du GCR, des éléments transmis par les Attachés militaires et les missions de liaison¹⁵¹, des comptes rendus et bulletins de renseignements provenant des deuxième bureaux subordonnés¹⁵², des publications à caractère politique ou économique produites par le ministère de l'Information et de la presse. En troisième lieu, elles constituent une documentation de base, notamment en entretenant une série de fichiers, concernant les unités des armées et les garnisons, les personnalités, l'économie de guerre, les écoles militaires, les voies de communication (cartes), les dépôts, les fortifications, les secteurs postaux et les numéros de véhicules, etc. Enfin, elles produisent des renseignements, sous la forme de bulletins périodiques¹⁵³ ou au travers de synthèses sur des sujets particuliers.

Le Centre Interarmées de Documentation Militaire (CIDM)

Jusqu'en 1954, l'exploitation de la documentation générale (française et étrangère) est effectuée de façon indépendante par chacune des entités en ayant besoin au sein du ministère de la défense : 2èmes Bureaux, services de documentation et services techniques. Il n'existe ni coordination entre elles, ni coordination avec les services de documentation des autres ministères. La 2ème Division de l'EMFA constate l'inefficience de ce mode de

¹⁵⁰ Exemple : Bilan d'activité de la section C de l'EMFA/2 du 1er septembre 1949 au 31 décembre 1949. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹⁵¹ Mission française de liaison à Postdam, par exemple.

¹⁵² Les deuxième bureaux d'Allemagne, d'Autriche et de Berlin sont subordonnés à la deuxième division de l'EMFA. Comme en Allemagne (cf. supra), la Section renseignement d'Autriche fonctionne également comme deuxième bureau du Commandant supérieur. Une note du 22 août 1951 fixe les rapports entre l'état-major combiné des forces armées (deuxième division) et la section renseignement du Haut-Commissariat de la République française en Autriche. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹⁵³ Le 5 janvier 1958, le chef de la deuxième division souligne que la pièce maîtresse de l'information destinée aux plus hautes autorités militaires doit être le bulletin de renseignements quotidiens (B.R.Q.). Il s'agit d'une production aussi synthétique que possible, commune à toutes les sections de la deuxième division. Source : note n°460/EMFA/2 du 26 février 1958, adressée aux officiers de la deuxième division de l'état-major des forces armées, concernant « le bulletin de renseignements quotidien ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

fonctionnement (redondances, dispersion des ressources, faible rendement). Par contraste, le *Joint Intelligence Bureau* britannique, organisme central, est présenté comme un modèle de référence, trop onéreux toutefois pour être copié.

Il est donc proposé au Comité des chefs d'état-major d'améliorer la coordination en instituant le CIDM organisme centralisateur de la recherche ouverte. Il deviendrait alors destinataire d'ordres de recherche extraits du plan de recherche des Forces Armées, à charge pour lui de fournir, conformément à l'ordre d'urgence et aux délais prescrits, les documents et références permettant d'y répondre. Pour compléter l'argumentaire étayant leur proposition, les auteurs relèvent que dans ces conditions une coopération entre le CIDM et le Service d'information générale du SGPDN, qui exploite la documentation des Départements ministériels extérieurs à la Défense Nationale, pourrait se révéler fructueuse¹⁵⁴.

Les CRA

Répartis dans les différentes zones d'intérêt stratégique, les Centres de renseignements avancés¹⁵⁵ (CRA) sont des organismes de centralisation et de synthèse locale du

¹⁵⁴ Bien sûr, la proposition est assortie de précisions concernant l'impact de cette solution sur l'organisation et les moyens à allouer au CIDM. Source : Fiche de l'EMFA/2ème Division adressée au Comité des chefs d'état-major le 23 septembre 1954, et ayant pour objet l'« Exploitation de la documentation ouverte nécessaire aux organismes de la Défense Nationale et des Forces Armées ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous série GR 8 S (Division organisation logistique), carton 8 S 198.

¹⁵⁵ Les Centres de renseignements avancés ne furent pas créés par la décision interministérielle du 25 novembre 1954, comme l'affirment Michel Hardy, Hervé Lemoine et Thierry Sarmant dans leur ouvrage « Pouvoir politique et autorité militaire en Algérie française – Hommes, textes, institutions, 1945-1962 ». À cette date, six nouveaux centres furent créés, mais la notion, sinon la catégorie d'organismes, leur préexistait. L'Instruction personnelle et secrète adressée le 28 juin 1954 au Colonel Coulange, chef de la section renseignements du Haut-Commissariat de la République Française en Autriche, en apporte la preuve : « La section de renseignement opère comme un CRA. (Votre mission) est la suivante : ... ». Pour renforcer cette preuve (qui pourrait se révéler une information erronée) par un faisceau de présomptions, on ajoutera deux arguments. En premier lieu, la formulation de la décision n°1249/DN/EMP du 25 novembre 1954 portant création de six CRA laisse supposer que cette notion est déjà connue : « Ces organismes, qui joueront le rôle de « Centre de renseignements avancés » vis-à-vis du ministre de la Défense nationale et des forces armées... ». En second lieu, le 21 mars 1955 plusieurs autres Centres de renseignements avancés (en Allemagne, Autriche, Indochine, etc.) sont mentionnés dans le document relatif aux « Organismes de recherche du renseignement et éventuellement organismes d'interprétation secondaire ». Or, à cette date, les six nouveaux centres n'ont même pas démarré leur activité, l'Instruction concernant les CRA, datée du 5 mai 1955, précisant que « les CRA commenceront à fonctionner dès réception de la présente circulaire ».

Sources : Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : cartons 9 Q¹ 10 et 9 Q¹ 11.

renseignement. Orientés par la deuxième division de l'état-major des forces armées¹⁵⁶, ils dirigent eux-mêmes la recherche des organismes chargés de l'effectuer¹⁵⁷, notamment les Attachés militaires, pour l'information ouverte, et les postes du SDECE¹⁵⁸ implantés dans leur zone de compétence, pour ce qui concerne l'information secrète. Ne devant ni doubler ces derniers, ni empiéter sur leurs activités, ils doivent « maintenir avec eux une collaboration étroite et permanente ».

Certains CRA bénéficient également « des renseignements de sources secrètes procurés par (...) les postes diplomatiques et consulaires français¹⁵⁹ ». En effet, fin novembre 1954, afin « de compléter les sources du renseignement militaire », en particulier « le réseau de recherche [ouverte¹⁶⁰] constitué par les Attachés militaires à l'étranger », le Ministre de la Défense nationale et des forces armées (Emmanuel Temple), s'accorde avec le Ministre de la France d'Outre-Mer (Robert Buron)¹⁶¹ pour permettre à l'EMFA de « donner des directives de

¹⁵⁶ Certains d'entre eux peuvent cependant faire l'objet d'une co-orientation. Ainsi, le Centre de renseignement avancé de Lindau est-il orienté par l'EMFA (2ème division) et par le Général Commandant en chef des Forces françaises en Allemagne. Source : note de l'EMFA/2° Division du 30 novembre 1955 relative à la répartition en temps de paix des missions de renseignement entre les organismes nationaux d'exploitation du renseignement d'intérêt militaire implantés en Allemagne occidentale. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés, sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 11.

¹⁵⁷ Les Centres de renseignements avancés (CRA) mettent œuvre leurs sources propres, y compris les écoutes tactiques. Source : Organismes de recherche du renseignement et éventuellement organismes d'interprétation secondaire, le 21 mars 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : carton GR 9 Q¹ 10.

¹⁵⁸ Un Additif à la décision ministérielle n° 1249 DN/EMP du 25 novembre 1954 précise que « Tout ce qui se rapporte aux renseignements « Secrets » (production, orientation, exploitation) provenant du SDECE, devra faire l'objet de protocoles particuliers établis entre le Chef d'état-major général des forces armées et Monsieur le Directeur du SDECE ». Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : carton GR 9 Q¹ 11.

¹⁵⁹ Source : Instruction concernant les CRA du 5 mai 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : carton GR 9 Q¹ 11.

¹⁶⁰ Un Additif à la décision ministérielle n° 1249 DN/EMP du 25 novembre 1954 précise que « Le terme de « recherche » employé dans le texte concerne uniquement la recherche « ouverte » ou « officielle ». Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : carton GR 9 Q¹ 11.

¹⁶¹ La décision n° 1249 / DN / EMP du 25 novembre 1954 est co-signée des deux ministres.

recherche à certains organismes existants ». Six nouveaux CRA sont alors créés, à Djibouti, Madagascar, Dakar, Brazzaville, Nouméa et Fort-de-France, couvrant tous « une zone d'action dépassant largement le territoire dans lequel ils sont situés », pour produire des synthèses primaires¹⁶² de renseignements répondant aux besoins des deux ministères.

Conservant leur subordination antérieure, ces organismes sont désormais placés sous la tutelle de l'EMFA « sur le plan de la technique [de l'exploitation¹⁶³] du renseignement ». Le chef du CRA est celui du 2ème Bureau du Commandant Supérieur local et son personnel, intégralement ou partiellement, celui de ce bureau.

Il est prévu que les CRA établiront 2 sortes de bulletins : des synthèses périodiques, trimestrielles dans un premier temps, et des bulletins de renseignements particuliers, exceptionnels, pour rendre compte d'un événement fortuit. Afin de leur permettre d'assurer correctement leur fonction de synthèse locale, le Colonel Mondain demande, non seulement, aux Attachés militaires de leur transmettre les renseignements susceptibles de les intéresser, mais aussi, aux différentes sections de sa division de leur faire parvenir la documentation de base en leur possession¹⁶⁴ ainsi que leurs travaux futurs. Les nouveaux organismes adressent leurs premières synthèses trimestrielles au début du mois d'août 1955¹⁶⁵.

À la réception de ces travaux, le CV de Geffrier¹⁶⁶ demande aux sections qui vont les exploiter de bien vouloir formuler rapidement leurs critiques et suggestions, de façon à orienter la rédaction des bulletins suivants, programmée pour le 1er octobre. Cette situation de démarrage présente l'intérêt de « révéler » l'ajustement nécessaire entre services

¹⁶² « Synthèses primaires » est la terminologie utilisée dans l' « Instruction concernant les CRA » du 5 mai 1955, co-signée des deux organismes EMFA/2 et FOM/Section de coordination. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : carton GR 9 Q¹ 11.

¹⁶³ Un Additif à la décision ministérielle n° 1249 DN/EMP du 25 novembre 1954 précise que « L'expression « technique du renseignement » doit s'entendre dans le sens de « technique d'exploitation du Renseignement ». *Ibidem*.

¹⁶⁴ Fiche de l'EMFA/2 du 4 juillet 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés, sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 11.

¹⁶⁵ Fiche de l'EMFA/2 du 10 août 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés, sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 11.

¹⁶⁶ Le CV de Geffrier est alors chef par interim de la 2° Division.

d'exploitation de différents niveaux ou entre organismes d'exploitation et de recherche, dont la visibilité s'atténue lorsque le fonctionnement est rôdé (*cf.* le § sur l'animation de la recherche du renseignement).

Les Attachés militaires et Attachés militaires adjoints

L'institution des Attachés militaires s'installe après la guerre de Crimée, les grandes puissances amorçant à cette époque le mouvement qui conduira progressivement à la généralisation de leur présence dans les ambassades¹⁶⁷. Ainsi, le capitaine de vaisseau Pigeard devient-il le premier Attaché naval, à Londres¹⁶⁸, en 1860 (soit trois ans après avoir commencé à exercer officieusement la fonction). En 1936, le réseau est constitué de 50 officiers, dont 11 Attachés de l'Air, le premier ayant été mis en place en 1932¹⁶⁹ ; en mars 1955, les Attachés militaires, navals et de l'air à l'étranger sont déployés dans 39 postes, trois autres devant être créés dans le courant de l'année¹⁷⁰.

Les Attachés militaires « renseigne(nt) et représente(nt) » ; « leur rôle essentiel est d'être des informateurs actifs, vigilants et avertis¹⁷¹ ». Ils sont à la fois diplomates et militaires ; les règles de transmission de leur correspondance vers leur ministre ou les deuxièmes bureaux des états-majors, toujours par le canal du chef de la mission dont ils dépendent, reflète cette ambivalence. Bien sûr, la « superposition de ces deux états » ne se traduit ni par une distribution équilibrée entre ces deux rôles, ni par une stabilité de cette distribution au cours du temps. Ainsi, la fonction militaire prit-elle assez nettement le pas sur la fonction diplomatique juste après le premier conflit mondial. Le développement des activités clandestines au sein des ambassades, par le biais des Attachés militaires adjoints, s'en serait

¹⁶⁷ HILBERT Lothar, *Les Attachés militaires français : leur statut pendant l'entre-deux-guerres*, Guerres mondiales et conflits contemporains, numéro 215/2004.

¹⁶⁸ Sa principale mission consiste à suivre les travaux réalisés dans les arsenaux anglais ; lors de son premier séjour, en 1857 et 1858, son activité a été orientée vers « la batterie cuirassée en construction à Woolwich, l'artillerie navale et les méthodes de conservation des bâtiments à vapeur non armés ». Source : SHELTON-DUPLAIX Alexandre, « Un marin du Second Empire au service du renseignement : le capitaine de vaisseau Pigeard et les programmes navals anglais et américains (1856-1869) », *Revue historique des armées*, 247/2007, [En ligne], mis en ligne le 1er septembre 2008. Consulté le 19 juin 2012.

¹⁶⁹ HILBERT Lothar, *ibidem*.

¹⁷⁰ Source : Organismes de recherche du renseignement et éventuellement organismes d'interprétation secondaire, le 21 mars 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes. Série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), Sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), Sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement) : carton GR 9 Q¹ 10.

¹⁷¹ HILBERT Lothar, *ibidem*.

trouvé favorisé alors que cela n'allait pas de soi¹⁷² (du moins à l'époque). Une quinzaine d'adjoints étaient en poste autour de 1930¹⁷³, à la tête de services assurant à la fois des missions de recherche clandestine du renseignement et de contre-espionnage.

Le caractère général des missions confiées aux Attachés militaires de la IV^e République est défini par des instructions du 21 février 1903, d'août 1944 et d'avril 1945¹⁷⁴. Pour ce qui concerne leur contenu spécifique, il est d'usage que chaque Attaché militaire reçoive les directives nécessaires à la conduite de ses activités sous la forme d'une instruction personnelle et secrète. Jusqu'au décret du 19 août 1953, la direction et l'administration des missions militaires françaises à l'étranger sont assurées par le SGDPN. C'est donc lui qui transmet leurs instructions personnelles et secrètes¹⁷⁵ aux Attachés militaires. Depuis cette date, l'état-major des forces armées a pris le relais¹⁷⁶. En pratique, la préparation des directives adressées aux postes d'Attachés militaires incombe à la deuxième division¹⁷⁷.

¹⁷² Le principal obstacle à cette évolution était la tradition diplomatique du *clean hands*. Olivier Forcade et Sébastien Laurent la replacent dans sa perspective historique. Le renseignement est à ce point consubstantiel à l'activité diplomatique, qu'ils qualifient l'ambassadeur, au spectre de sujets d'intérêt particulièrement étendu, de « généraliste du renseignement ». Sa fonction de représentation du souverain lui imposait cependant une stricte retenue dans les modes de recherche utilisés, ce qui a fini par lui valoir le bénéfice d'un statut d'extraterritorialité assorti d'une immunité juridique. Cantonné aux marges de l'activité, l'espionnage n'a toutefois jamais totalement disparu : de tout temps, les diplomates ont parfois reçu certaines instructions secrètes les incitant à y recourir ; d'ailleurs, le droit international ne l'interdit pas explicitement. À cet égard, le XIX^e siècle constitue une exception historique pour le degré de moralité atteint dans les pratiques diplomatiques. La guerre froide a marqué une rupture dans l'autre sens, les ambassades soviétiques en venant à employer quasiment la moitié de leur personnel pour des activités d'espionnage, politique et militaire ou technologique, industriel et commercial. Source : FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien, *Secrets d'État – Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Armand Colin, Paris, 2005.

¹⁷³ HILBERT Lothar, *ibidem*.

¹⁷⁴ Source : Note du Service d'information générale aux Attachés militaires, le 15 janvier 1957. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 19.

¹⁷⁵ Exemple : Instruction personnelle et secrète adressée au chef d'escadron Buis, Attaché militaire, naval et de l'air à Téhéran par le Service d'information générale du SGDPN (*cf. infra*). Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 19.

¹⁷⁶ Exemple : note transmise le 12 décembre 1956 par la deuxième division de l'EMFA à l'Attaché militaire près de l'ambassade à Belgrade, ayant pour objet : Annexe « Albanie » à l'instruction personnelle et secrète pour le lieutenant-colonel de Froment, Attaché militaire, naval et de l'air près l'ambassade de France à Belgrade. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 88.

¹⁷⁷ Source : note numéro 219 EMFA/4/MIS du 2 mars 1954 au sujet de la direction et l'administration des missions militaires françaises à l'étranger. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et

Sous la IV^e République, la fonction d'Attaché militaire adjoint reste orientée vers la recherche clandestine. Un protocole, signé le 13 juin 1956 par l'état-major des forces armées et par le SDECE, règle les rapports entre les Attachés militaires dépendant du premier et les Attachés militaires adjoints rattachés au second. Il y est fait obligation aux uns et aux autres de se tenir mutuellement informés à la fois des questions étudiées et des résultats obtenus. En particulier, l'Attaché militaire chef de poste est fondé à demander à l'adjoint des renseignements pour satisfaire les besoins qui lui sont exprimés. Ce dernier a le devoir de lui répondre au mieux de ses possibilités. Le chef de poste doit permettre à l'adjoint de bénéficier des immunités diplomatiques. Celui-ci, tout en conservant ses responsabilités propres, est tenu de consulter celui-là avant d'entreprendre un acte susceptible d'avoir des répercussions diplomatiques. Il doit aussi le remplacer vis-à-vis des autorités étrangères en cas d'absence, de façon à justifier sa couverture. Que ce soit en matière administrative ou technique, l'Attaché militaire adjoint est subordonné seulement à l'Administration centrale du SDECE, mais le chef de poste conserve ses pouvoirs disciplinaires vis-à-vis de lui. L'Attaché militaire a l'exclusivité des échanges de synthèses ou de documents avec les autorités locales, leurs services officiels et leurs deuxièmes bureaux. L'adjoint a celle des renseignements bruts, ses correspondants normaux se trouvant dans les services étrangers de recherche secrète ou étant ses équivalents dans l'organisation de la nation auprès de laquelle il est accrédité. Leurs correspondances respectives sont transmises séparément à leurs autorités de rattachement mais l'adjoint communique à l'Attaché les éléments de sa production l'intéressant. Dans ses synthèses, ce dernier doit alors préciser sa source, de sorte que l'EMFA n'aille pas interpréter comme un recoupement la même information lui provenant de son Attaché militaire et du SDECE. L'adjoint ne transmet pas au SDECE les travaux d'interprétation qu'il tient du chef de poste et doit signaler à sa Centrale les renseignements bruts déjà communiqués à ce dernier pour, là encore, limiter le risque de faux recoupements¹⁷⁸.

exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 19.

¹⁷⁸ Source : Instruction réglant les rapports entre M. l'Attaché militaire chef de poste et M. l'Attaché militaire adjoint SDECE, portant, pour le SDECE, la référence numéro 163/11-1-CM et pour l'EMFA (deuxième division) la référence numéro 5094 EMFA/2/A/S. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 19.

En août 1957, suite à un problème de faux recoupement décelé par hasard, le colonel d'Esclaiibes est cependant contraint de rappeler les bonnes pratiques à suivre en matière de transmission de renseignements¹⁷⁹. Fin juin 1956, à Bangkok, c'est l'absence de discrétion des relations entre l'Attaché militaire adjoint et le Secrétaire d'ambassade chargé du contre-espionnage qui pose problème : tous deux sont du SDECE mais l'appartenance de celui-ci est connue de la police siamoise, tandis que celui-là agit sous la couverture de l'Attaché militaire. La plainte de ce dernier¹⁸⁰ est relayée au SDECE par la deuxième division de l'EMFA¹⁸¹. On le constate, l'immixtion de la recherche clandestine dans les organes de la représentation diplomatique par son imbrication avec la recherche militaire ouverte ne va pas sans quelques problèmes.

Le renseignement sur le théâtre des opérations militaires

En 1951, le Comité des chefs d'état-major approuve « une organisation (nationale) de base des service spéciaux » à mettre à la disposition d'un commandement militaire en temps de guerre¹⁸². Cette organisation articule des composantes du SDECE, ainsi que des éléments de la sécurité militaire et de la sûreté aux armées. L'enjeu est de permettre l'action et d'en contrôler l'efficacité au cours des opérations, notamment en assurant la protection des moyens engagés. S'ils relèvent techniquement de leurs Centrales respectives, les bureaux

¹⁷⁹ Source : Note de l'EMFA/2 du 23 août 1957 ayant pour objet les « Faux recoupements ». Archives de Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 11.

¹⁸⁰ Source : Note numéro 444/AM du 28 juin 1956, pour le chef de la deuxième division de l'état-major des forces armées. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 19.

¹⁸¹ Source : Fiche de la deuxième division de l'EMFA à l'attention de M. le directeur général du SDECE, concernant la « Situation de l'Attaché militaire adjoint à Bangkok ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 19.

¹⁸² Des études ayant suggéré le rattachement d'éléments des services spéciaux au quartier général d'armée à la mobilisation, le Commandant en chef des forces françaises en Allemagne en a proposé les effectifs. L'EMFA (Guerre) demande donc qu'une décision de principe soit prise par le Comité des chefs d'état-major sur ce sujet. Source : Fiche sur la « Mobilisation des services spéciaux » (en temps de guerre), adressée le 11 janvier 1951 par l'EMCFA/2 au Comité des chefs d'état-major. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

chargés des différentes missions : renseignement (SDECE), contre-espionnage offensif¹⁸³ (SDECE), action (SDECE), contre-espionnage préventif¹⁸⁴ (sécurité militaire) et contre-espionnage répressif¹⁸⁵ (sûreté aux armées), sont mis à disposition pour emploi auprès du commandement militaire, qui peut les organiser entre ses différents échelons¹⁸⁶. Le schéma ci-après¹⁸⁷ présente l'organisation archétypique ainsi conçue pour l'intervention des services spéciaux sur un théâtre d'opérations terrestres¹⁸⁸. Il est précisé que le chef du bureau Renseignement-Action-Protection est un général désigné par le Commandant du théâtre.

¹⁸³ Le contre-espionnage offensif consiste à détecter les agents, les méthodes et les objectifs des services adverses. Il s'agit de pénétrer ces services, de centraliser les renseignements, de concevoir et déployer des manœuvres d'intoxication, de protéger ses propres services de recherche.

¹⁸⁴ Le contre-espionnage préventif consiste à empêcher l'action ennemie.

¹⁸⁵ Le contre-espionnage répressif consiste à neutraliser les agents ennemis.

¹⁸⁶ De façon générale, les échelons de l'armée et du corps d'armée comportent une structure analogue ; pour des raisons tactiques (unité d'emploi) et techniques (documentation, équipement des missions), l'action doit cependant rester centralisée à l'échelon du théâtre d'opérations avec la possibilité d'une décentralisation sous forme d'antennes légères aux deux échelons inférieurs. Source : Fiche sur la « Mobilisation des services spéciaux » (en temps de guerre), adressée le 11 janvier 1951 par l'EMCFA/2 au Comité des chefs d'état-major. *Ibidem*.

¹⁸⁷ Source : Fiche sur la « Mobilisation des services spéciaux » (en temps de guerre), adressée le 11 janvier 1951 par l'EMCFA/2 au Comité des chefs d'état-major. *Ibidem*.

¹⁸⁸ L'organisation prévue pour un théâtre d'opérations maritimes en diffère légèrement.

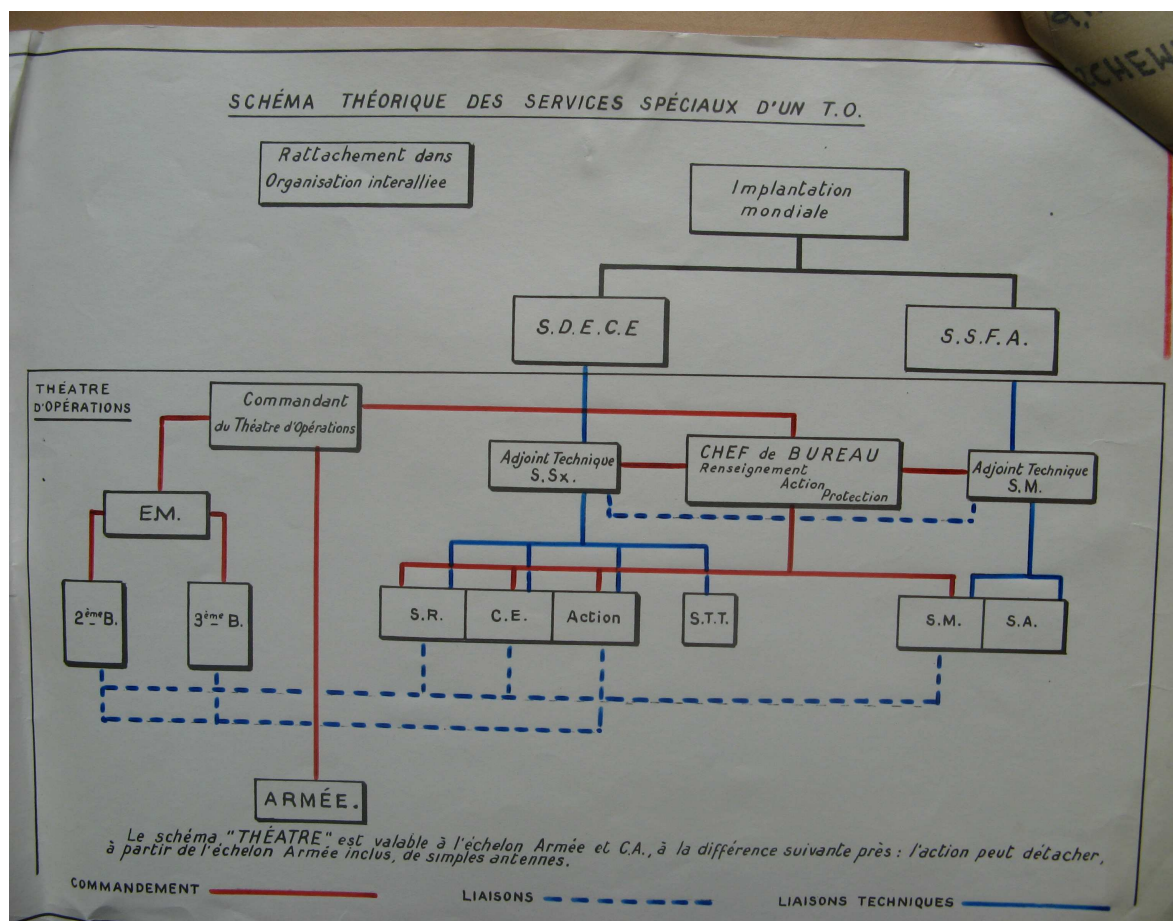


Schéma théorique des services spéciaux d'un théâtre d'opération (janvier 1951)

Le 1er juin 1956, se tient à l'EMFA une réunion concernant l'application du système R.A.P. en Afrique du Nord. Y participent des représentants du SDECE, du S.S.D.N.F.A et de l'EMFA¹⁸⁹. Il apparaît que l'organisation approuvée par le Comité des chefs d'état-major du 18 janvier 1951 est consensuelle¹⁹⁰.

¹⁸⁹ L'un des deux participants du S.S.D.N.F.A est le colonel Belleux. Très vraisemblablement, il s'agit de Maurice Belleux, qui a dirigé les services du SDECE pendant presque toute la durée du conflit d'Indochine (cf. *infra*). Le représentant de l'EMFA est le colonel d'Esclaibes. Pour mémoire, les autres participants sont les suivants : M. Lalanne (SDECE), le lieutenant-colonel Deysson (SDECE), le commandant Dumont (SDECE), le colonel Gentien (S.S.D.N.F.A) et le lieutenant-colonel Chevalier-Chantepie (EMFA). Source : procès-verbal numéro 478 EMFA/2/B/TS du 1er juin 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

¹⁹⁰ Dans l'intervalle elle a été précisée par la note d'application numéro 1330 EMFA/2 du 26 avril 1951 et par la note 6101 EMFA/2/B/TS du 20 décembre 1954, en explicitant notamment les aspects de contre-espionnage. Source : procès-verbal numéro 478 EMFA/2/B/TS du 1er juin 1956.

Le R.A.P. sera formé à l'échelon du Commandant de la 10e région militaire. Tous les volets du contre-espionnage (offensif, préventif et répressif) seront regroupés sous les ordres d'un chef unique, désigné par le chef du R.A.P. en accord avec ses adjoints du SDECE et du S.S.D.N.F.A. En l'absence de sûreté aux armées¹⁹¹, il sera demandé au ministre résident de mettre à la disposition du futur organisme un nombre suffisant de fonctionnaires de la Sûreté nationale pour remplir les missions de contre-espionnage répressif. Une liaison directe sera maintenue entre le Service de recherche opérationnelle¹⁹² (S.R.O.) et le deuxième bureau de la 10e région militaire, celui-ci devant continuer à orienter celui-là par ses plans de renseignement et ordres de recherche et à en exploiter puis en critiquer les fournitures¹⁹³.

La formation de R.A.P. en Tunisie et au Maroc n'apparaît pas urgente, en l'absence de S.R.O. et de règlement de la question de la sûreté aux armées dans ces deux pays ; des mesures sont néanmoins décidées à titre conservatoire pour l'hypothèse de leur création prochaine.

Suite à cette réunion, une note¹⁹⁴ de l'EMFA datée du 25 août 1956 crée le « Service R.A.P. auprès du Général Commandant Interarmées en Algérie ». Elle en précise les principes d'organisation : l'adaptation aux Commandements militaires d'organismes susceptibles de mener la guerre non orthodoxe avec des moyens non conventionnels ; l'unité des services spéciaux, pour éviter la dispersion des efforts et mieux cerner les possibilités réelles. Son chef (bientôt le colonel Simoneau) est investi d'une double mission : celle de conseiller le Commandant interarmées pour toutes les questions concernant la guerre non orthodoxe et l'usage des services spéciaux (possibilités et servitudes) ; celle de mettre en œuvre les moyens de ces derniers.

¹⁹¹ L'organisation du R.A.P. pour le temps de guerre prévoit l'exécution des missions de contre-espionnage répressif par la Sûreté aux armées. L'état de guerre n'ayant pas été proclamé pour l'Algérie, il y a lieu de déterminer dans quelles conditions la Sûreté nationale participera à ces missions.

¹⁹² Le S.R.O. désigne la composante « recherche du renseignement » du R.A.P..

¹⁹³ En mars 1957 une note (référence 9166 EMFA/2/B/TS) apportera plusieurs précisions concernant l'orientation du S.R.O. par le deuxième bureau. Elle rappelle que le seul responsable du renseignement vis-à-vis du Commandant interarmées est le chef du deuxième bureau de son état-major. Partant du plan de recherche qu'il établit, ce dernier transmet au chef R.A.P. une demande globale groupant l'ensemble des faits et indices à rechercher par les services spéciaux. Dans un souci de souplesse et d'efficacité, les différentes branches du R.A.P. maintiennent des liaisons avec le deuxième bureau au cours de leurs opérations, de façon à recevoir des orientations directement, dans le cadre de leur mission du moment.

¹⁹⁴ Cette note n°7539 EMFA/2/B/TS du 25 août 1956 concernant « La création du service R.A.P. auprès du Général Commandant Interarmées en Algérie » est adressée par le Chef d'état-major des forces armées à M. le Général Commandant la 10e région et Commandant interarmées en Algérie. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

Il dispose de deux adjoints (SDECE et S.S.D.N.F.A) et de quatre sections : S.R.O., S.T.R., Action et Protection¹⁹⁵, cette dernière comportant trois branches dédiées respectivement aux contre-espionnages offensif, préventif et répressif¹⁹⁶. À l'échelon de la division territoriale et du commandement des territoires du Sud, le service R.A.P. comporte seulement des sections S.R.O. et Protection. Aux échelons subordonnés, des Détachements opérationnels de protection (D.O.P.) mobiles seront créés sur proposition du chef R.A.P.. Étant donné son importance et son caractère interarmées, le R.A.P./Algérie devra être approuvé par le Comité des chefs d'état-major dès que son organisation ainsi que ses tableaux d'effectifs et de dotation auront été précisés.

La conclusion souligne l'importance de cette phase d'expérimentation de la formule R.A.P., devant compléter celle déjà effectuée en Indochine, pour mettre au point l'organisation future des services spéciaux dans les grandes unités déployées en zones de subversion.

En dépit d'un début tendu, les responsables civils se révélant réticents à allouer au R.A.P. une partie des trop faibles effectifs policiers disponibles en Algérie, la réunion interministérielle organisée en janvier 1957 permet d'arrêter quelques principes de fonctionnement. En matière d'Action, les objectifs militaires seront distingués des objectifs politiques et politico-militaires. Pour la première catégorie, les décisions d'exécution relèveront du Commandant interarmées, pour la seconde du ministre résident. En matière d'écoute et de localisation par radiogoniométrie, le STR a qualité pour diriger les activités du GCR et des trois armées. Les priorités seront décidées par le ministre résident, en accord avec le Commandant interarmées et le représentant local du SDECE. L'orientation du STR sera effectuée par l'intermédiaire du colonel Simoneau et de son conseiller technique SDECE. Concernant la Protection, les représentants des Armées arguent de ce que les équipes D.O.P. de contre-espionnage travaillant dans le secret, y intégrer des commissaires et inspecteurs permettrait à la Sûreté nationale d'être toujours informée des affaires l'intéressant, alors qu'elle se plaint actuellement de ne pas l'être. Ce cadre offrira aux officiers de police des conditions de

¹⁹⁵ Le premier chef de cette entité « Protection » sera le commandant Ruat.

¹⁹⁶ Le problème du contre espionnage répressif doit être réglé par le directeur du S.S.D.N.F.A en accord avec le ministre de l'Intérieur. En pratique, cette question fera l'objet d'une lettre du ministre de la Défense nationale et des forces armées, Maurice Bourgès-Maunoury, au ministre résident en Algérie (Lettre référence 7825 EMFA/2/TS du 23 octobre 1956). Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

meilleure efficacité pour exercer leur mission. Les réticences des autres participants demeurent, mais ils acceptent d'expérimenter ce mode opératoire pendant quelques mois. Enfin, le rôle de « Conseiller affaires civiles » du colonel Simoneau, joué de fait par un administrateur des services civils d'Algérie (M. Fontaine), est officialisé.

Avant que cette réunion interministérielle ne se tienne, une autre expérimentation a eu lieu : celle du R.A.P. 700, dans le cadre de la campagne de Suez, nous y reviendrons.

La doctrine

Lors de sa séance du 14 juin 1954, le Comité des chefs d'état-major a décidé de confier à une commission le soin de rédiger un projet d'instruction interarmées sur le renseignement. En plus de son président, le général de division Carolet¹⁹⁷, cette commission comportait 12 membres, parmi lesquels le colonel Mondain, chef de la deuxième division de l'EMFA, le colonel Besson, chef du Service d'information générale du SGPDN, les trois chefs des deuxième bureaux d'Armée (le lieutenant-colonel Dalstein, de l'EMA, le capitaine de vaisseau Burin des Roziers, de l'état-major général de la Marine et le lieutenant-colonel Pages, de l'EMFA « Air »), le colonel Barlier, du SDECE, le colonel Madres, chef du S.S.D.N.F.A et le colonel Le Bideau, du CIDM. Après son approbation par Comité des chefs d'état-major, en février 1955¹⁹⁸, le texte produit par la commission a pris la forme d'une annexe à l'instruction provisoire pour l'emploi des forces armées du 1er novembre 1951.

La commission a, non seulement, codifié « les grands principes généraux qui constituent la méthode française du renseignement¹⁹⁹ », mais aussi, posé un certain nombre de définitions essentielles visant à harmoniser le langage utilisé. En ce sens, le document produit constitue une véritable doctrine du renseignement, dont les principaux aspects vont être maintenant

¹⁹⁷ Le général de division Carolet commande la 29e division d'infanterie. Précédemment à la tête du deuxième Bureau de la 1ère Armée Française, il est présenté comme « actuellement un des meilleurs spécialistes du renseignement ». Source : Fiche pour le comité des chefs d'état-major concernant le « projet d'instruction interarmées sur le renseignement », émise le 2 juin 1954 par la deuxième division de l'EMFA. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

¹⁹⁸ Le 21 février 1955.

¹⁹⁹ Source : Fiche du 16 février 1955 pour le Comité des chefs d'état-major, ayant pour objet le projet d'instruction interarmées sur le renseignement. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

présentés.

La notion de guerre totale impose d'élargir le concept de « renseignement militaire » à celui de « renseignement d'intérêt militaire et de Défense nationale », qui vise à connaître aussi complètement que possible le potentiel militaire des autres pays et les possibilités qu'il leur confère. Comme de ce fait il doit inclure les domaines stratégique, politique, idéologique, économique, scientifique, géographique et démographique, son exploitation doit étroitement associer l'ensemble des départements ministériels concernés. Le commandement doit concentrer les priorités de la recherche de façon d'autant plus précise que le champ de cette dernière s'est considérablement élargi.

Ces considérations d'ordre général sont suivies d'une série de définitions. Le fait que l'instruction soit appelée à une diffusion restreinte, étant destinée seulement aux échelons très élevés du Commandement et aux écoles d'enseignement militaire supérieur, n'entre pas directement en contradiction avec l'objectif d'harmonisation du langage fixé à ces définitions, mais en amoindrit la portée.

Tout document, toute observation, tout fait de quelque nature qu'il soit, pouvant aider à la connaissance de l'étranger ou de l'ennemi intérieur constitue une information. Un renseignement est une information susceptible de peser sur les conceptions et les décisions à élaborer par une autorité dans le cadre de sa mission. On appelle documentation un ensemble d'informations relatives à un même objet ; c'est une somme de renseignements en puissance.

Les renseignements de Défense nationale sont relatifs au potentiel militaire des nations étrangères, les renseignements militaires proprement dits à la connaissance de leurs forces armées. Les renseignements techniques ont trait aux matériels en service, en expérimentation ou à l'étude, les renseignements scientifiques d'intérêt militaire aux applications militaires de la recherche scientifique. Les renseignements opérationnels permettent d'évaluer la menace ou la vulnérabilité de l'ennemi et de conduire les opérations, la bataille ou le combat.

Un indice est un signe apparent élémentaire d'une activité ennemi ou étrangère. Les moyens humains ou matériels utilisés pour l'obtention du renseignement constituent une source de renseignements, les organismes ou organes de recherche sont ceux qui les mettent en œuvre. Un renseignement brut se présente dans l'état où il est fourni par la source.

L'orientation des organismes de recherche est l'acte de commandement consistant à leur fixer les faits ou les indices à rechercher, l'ordre d'urgence et les délais de fourniture. Un plan de documentation est une liste comprenant l'ensemble des informations classées par catégorie et par nature, dont la connaissance peut se révéler nécessaire aux différents échelons de commandement. Le plan général de renseignements d'un commandant, définit les renseignements dont il a besoin pour remplir sa mission permanente, alors qu'un plan particulier de renseignements concerne une mission particulière de ce commandant. Un plan de recherche est un document de travail intérieur permettant de fixer l'organisation méthodique de la recherche dans le sens précisé par les plans de documentation et de renseignements. Un ordre de recherche, une note d'orientation, sont des instructions ou directives à un échelon subordonné, dans le cadre du plan de recherche (si le destinataire est un organisme extérieur ou situé à l'échelon supérieur, il s'agit alors d'une demande de renseignements).

L'exploitation des renseignements comprend l'ensemble des opérations permettant de transformer les renseignements bruts recueillis en éléments de conception ou de décision. Une synthèse, écrite ou orale, rassemble les renseignements exploités pour faire le point sur une question et en tirer des conclusions directement utilisables par l'autorité intéressée.

Le contre-espionnage cherche à détecter les sources de l'étranger concernant la Défense nationale et à les neutraliser si elles sont jugées nuisibles aux intérêts nationaux. La sécurité comprend l'ensemble des mesures préventives de protection morale et matérielle du patrimoine national contre les entreprises subversives de sabotage, d'espionnage ou de propagande, d'un ennemi intérieur ou extérieur.

La recherche des renseignements doit être orientée en vue d'une action ou d'une mission, programmées dans un futur d'autant plus lointain que l'on s'élève dans la hiérarchie. À tous les échelons, le chef est seul juge des renseignements ou de la nature des renseignements nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Tout doit être mis en œuvre pour les lui fournir dans les délais qu'il a fixés. La recherche secrète, presque toujours difficile, coûteuse et dangereuse, doit cependant être employée seulement après avoir examiné toutes les autres possibilités de répondre à sa demande dans les conditions imparties.

La séparation des organes de recherche et des organismes d'exploitation doit être la règle

absolue. Le chef d'un organisme de recherche est seul responsable des moyens à employer pour exécuter un ordre de recherche de renseignements. Chaque échelon de commandement important dispose dans son état-major d'un deuxième bureau coordonnant les efforts de recherche et d'exploitation des renseignements fournis.

Toutes les méthodes d'évaluation du risque occasionné par l'adversaire peuvent être rattachées soit à l'école des intentions, soit à celle, plus spécifiquement française, des possibilités. Au moment de leur exploitation, les renseignements se rapportent à une situation passée ayant pu évoluer. La méthode des possibilités consiste à extrapoler objectivement le bilan des renseignements recueillis pour déduire toutes les possibilités de l'ennemi à partir de leurs conditions de réalisation. La détermination des possibilités réelles suppose la connaissance complète de l'objet d'étude ; comme elle est rare, particulièrement en temps de paix, des possibilités supplémentaires cherchent à combler les lacunes. La plus grande prudence s'impose dans l'élimination des possibilités. Il faut surtout éviter de préjuger celles de l'ennemi d'après nos propres méthodes ; il y a lieu, au contraire, de s'imprégner de sa pensée et de sa doctrine, et de tenir compte de leur évolution possible sans pour autant chercher à deviner ses intentions. Les possibilités retenues par un acte de commandement du chef deviennent des hypothèses. Si ces dernières font l'objet d'un classement, le chef doit retenir en premier lieu la plus défavorable à l'exécution de sa mission. L'organisme d'exploitation s'attache à vérifier ou infirmer les différentes hypothèses retenues jusqu'à la limite extrême que le chef s'est imposée pour adapter sa décision à l'une des hypothèses semblant se vérifier ou pour réaliser sa mission malgré l'incertitude résiduelle.

« En raison de la multiplicité des responsabilités d'action qu'offrent la politique militaire et la stratégie moderne », la connaissance des intentions peut se révéler « particulièrement importante », sans jamais être davantage qu'une hypothèse à vérifier comme les autres.

Les processus

L'orientation du renseignement et celle de la recherche s'inscrivent dans un ensemble de processus comprenant aussi la recherche elle-même et l'exploitation de ses résultats. Cette dernière comprend l'examen initial et le classement, l'acheminement et la centralisation, l'étude et l'interprétation, ainsi que la diffusion. L'importance relative des différentes phases de l'exploitation dépend des circonstances, de l'échelon intéressé et de la nature des

renseignements recueillis.

Les développements suivants seront cependant concentrés sur l'orientation du renseignement, ainsi que sur l'orientation et l'animation de sa recherche. À défaut d'être précisément définie dans la doctrine, cette dernière activité se trouve mentionnée dans les échanges administratifs, notamment dans les comptes-rendus d'activité de la deuxième division de l'EMFA. Elle recouvre les efforts déployés au jour le jour pour la concrétisation des plans de recherche et la satisfaction des besoins en renseignements.

L'orientation du renseignement

Les principes fondateurs de l'orientation

Selon la doctrine de 1956, toute autorité est responsable de la définition des besoins de renseignements entrant dans le cadre de sa mission. Les renseignements nécessaires aux différents échelons de commandement d'un même domaine étant de natures comparables, c'est l'échelon le plus élevé, disposant des moyens les plus importants, qui centralise ces besoins. A ces échelons élevés de la hiérarchie, certaines décisions pouvant toutefois exiger des renseignements concernant d'autres domaines, il convient d'éviter à la fois les doubles emplois et les lacunes en définissant des besoins communs qui seront pris en compte par l'une des entités, plus directement intéressée ou plus compétente que les autres.

Les documents exprimant ces besoins sont les plans de documentation, les plans généraux de renseignements et les plans particuliers de renseignements²⁰⁰. C'est la confrontation des plans de documentation des départements militaires et des plans généraux de renseignements qui permet de définir les besoins communs. Lorsque les renseignements produits dans le cadre des plans permanents sont insuffisants pour élaborer une décision déterminée, l'autorité exprime ses besoins complémentaires au travers de plans particuliers de renseignements.

Général ou particulier, un plan de renseignements comporte les hypothèses retenues par le chef, l'énumération des questions auxquelles il attend des réponses pour remplir sa mission, ainsi que la priorité et l'urgence relatives qu'il attribue à ces différentes questions. Ce sont ces priorités et ordres d'urgence qui déterminent l'activité des organismes de recherche mis en

²⁰⁰ Plans de documentation, plans généraux de renseignements et plans particuliers de renseignements sont définis au paragraphe « Doctrine » du présent document.

œuvre par l'autorité.

Les scénarios ou jeux d'hypothèses

Le plan général de renseignement numéro 305, du 15 octobre 1945²⁰¹, est très emblématique d'une démarche structurée autour des hypothèses que le chef a décidé de retenir, ce jeu d'hypothèses constituant le cadre de référence pour l'ensemble des questions posées ensuite pour les confirmer ou les réfuter. Ce plan n'a pas été produit sous la IV^e République, mais il s'agit d'un legs de la période précédente sur lequel les services de renseignements fondaient leurs activités lorsque le nouveau régime a démarré.

Le document s'ouvre sur un exposé de la situation, c'est-à-dire la représentation que s'en font les autorités exprimant leurs besoins de renseignements. Schématiquement, il s'agit de l'expression de « la vision du chef ».

À l'issue des hostilités, l'URSS se partage avec les États-Unis la quasi-totalité de la puissance industrielle et militaire. La France serait fatalement impliquée dans un éventuel conflit entre ces deux grandes puissances, aussi bien en vertu du Traité d'Alliance, qui la lie à Moscou, que parce qu'elle constitue pour les Américains une tête de pont obligée en Europe. Il convient donc, en premier lieu, de s'attacher à déceler les possibilités d'un tel conflit.

L'avenir travaille en faveur de l'URSS, qui, au rythme actuel de son développement deviendra dans un quart de siècle la première puissance industrielle du globe. Elle sort du conflit, momentanément affaiblie, mais avec une armée qui demeure la première du monde, et une position politique privilégiée dont elle peut chercher à tirer parti.

Immédiatement après, se trouve posé le cadre des trois hypothèses structurantes pour l'organisation du plan de renseignements.

Les hypothèses suivantes sont donc à retenir :

1°) La Russie fatiguée, s'oriente vers une réduction des armements et renonce à satisfaire par les armes ses visées expansionnistes. Son action est exclusivement politique.

2°) La Russie s'attend à une agression anglo-saxonne, qui profiterait de son état actuel d'affaiblissement pour abattre un concurrent trop redoutable dans l'avenir.

3°) La Russie a des intentions agressives.

- Soit dans un proche avenir, afin de profiter de la lassitude provoquée par la guerre dans l'opinion publique anglo-saxonne.
- Soit à longue échéance après une préparation méthodique lui assurant le premier rang dans les domaines de l'industrie et de l'aviation.

Dans l'un et l'autre cas, les points d'application d'une action offensive paraissent devoir être par ordre de vraisemblance : les détroits et le Moyen-Orient (pétrole et accès au golfe persique), la

²⁰¹ Source : Plan général de renseignement du 15 octobre 1945. Archives du SHD à Vincennes, série S (Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 72.

Chine, les Indes, l'Europe occidentale.

La suite du plan de renseignements consiste à élaborer sur ces fondements les questions dont les réponses permettront à l'autorité ayant exprimé sa vision de décider sur lequel de ces trois chemins l'URSS est engagée, de façon à pouvoir adapter sa politique en conséquence.

En conséquence, les renseignements à rechercher viseront à vérifier :

I - La situation actuelle de la Russie (politique intérieure, économique, militaire)

II – La première hypothèse -

III - La deuxième hypothèse -

A) Politique intérieure – Les thèmes de propagande, les ordres du jour du parti et des syndicats tendent-ils à susciter la méfiance envers les Anglo-Saxons et à entretenir une atmosphère de crise ? Préparation morale de la nation à une nouvelle guerre. Resserrement de la discipline et du rationnement.

B) Économie – La production de guerre se maintient-elle au même rythme ? Constitution de stocks de matières premières et de vivre.

C) L'armée – Réorganisation du commandement...

D) Les armées satellite – Participation de l'armée russe à la mise sur pied des armées dans les pays voisins par la fourniture : d'instructeurs, de cadres, de matériel et d'équipement. Importance, valeur et moral de ces forces.

E) Politique extérieure – Action de la Russie en Iran occupé (...), en Irak (...), en Turquie (...). Influence Russe sur le monde arabe (...). Politique chinoise de l'URSS (...). Attitude russe vis-à-vis des peuples vaincus : l'Allemagne (la Russie tend-elle à attirer l'Allemagne dans sa sphère d'influence, en y favorisant l'installation des communistes au pouvoir ?) ; l'Autriche (...); le Japon (...). L'URSS cherche-t-elle à susciter des mouvements révolutionnaires dans les pays anglo-saxons, dans le but d'y paralyser toute initiative politique ou militaire dirigée contre elle ?

III – La troisième hypothèse -

Les plans de renseignements militaires préparés sous la IV^e République suivent moins formellement ce canevas. Si la vision des autorités exprimant leurs besoins s'y trouve systématiquement explicitée, le passage aux questions est plus direct, les hypothèses demeurant au niveau implicite.

Les priorités et ordres d'urgence

L'échelle d'importance permet de classer les différentes catégories de renseignements en fonction de l'intérêt relatif qu'elles présentent du point de vue de l'exploitation²⁰² (importance de la décision qui s'en trouvera influencée, mesure de cette influence). L'échelle d'urgence est de nature temporelle, l'éclairage de la décision à prendre aujourd'hui étant plus urgent que celui de la décision à prendre demain.

²⁰² Source : Note d'orientation de juin 1950 émise par l'EMFA/deuxième division/section C. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

Dans la pratique, l'usage de ces notions d'ordres de priorité et d'urgence est effectué beaucoup moins rigoureusement que la doctrine ne pourrait le laisser penser. Les échanges quotidiens en apportent d'emblée la preuve. Ainsi, la note de transmission²⁰³ à l'Attaché militaire à Moscou d'un extrait du plan de l'état-major des forces armées concernant la recherche du renseignement sur l'appareil militaire soviétique précise-t-elle : « Les priorités de recherche se traduisent par deux chiffres (de un à trois dans l'ordre d'importance décroissante) le premier de ces chiffres représentant la priorité fixée par le Conseil supérieur du renseignement, le second représentant la priorité relative de la question découlant de la question principale posée, priorité déterminée par le Comité des chefs d'état-major ». Il est bien question de deux chiffres, mais de même nature quoique d'origines différentes.

Les plans sont effectivement loin de se conformer totalement à l'orthodoxie en la matière. La vision du commandement exprimée en 1954 sur le frontispice du Plan de renseignement semble d'abord établir clairement les priorités et les urgences²⁰⁴. Entre les différentes régions, « la priorité doit être donnée à la défense de l'Europe Occidentale ». Toutefois, « les préoccupations du moment du Haut-Commandement se portent en première urgence sur le maintien de l'intégrité de l'Union Française que les influences étrangères peuvent menacer, voire compromettre ». L'ambiguïté survient cependant dès le préambule du plan de renseignement, devant mettre en évidence les préoccupations essentielles du Haut-Commandement : il comporte seulement « les têtes de chapitre principales de ce plan, avec pour chacune d'elles la priorité que leur attribue le Haut-Commandement et dont les indices d'urgence constituent la directive la plus explicite ». « Il a paru nécessaire d'établir quatre indices d'urgence » car « du point de vue militaire, il est évident que le memento visera en priorité l'ennemi éventuel [vs les neutres et les alliés]. Mais ce n'est point une règle absolue ».

²⁰³ Source : Note adressée le 3 octobre 1955 par le chef d'état-major général des forces armées à l'Attaché militaire, naval et de l'air à Moscou. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²⁰⁴ Ce Plan de renseignement comporte, d'abord, les conceptions nationales ayant servi de base à son établissement, ensuite un memento du haut-Commandement ou préambule du plan de renseignement, enfin un catalogue présentant l'ensemble des besoins.

L'extrait suivant du préambule (ou memento), confirme que le commandement n'exprime pas sa préoccupation en précisant à la fois l'importance des sujets et leur urgence, mais au travers d'un seul de ces deux critères.

Nature renseignements	Pays	Priorité
Indice de conflit	URSS	
	Russie d'Europe Nord	1
Renseignement d'alerte	Russie d'Europe Centre	1
	Russie d'Europe Sud	1
	Russie d'Europe Caucase	1
	Sibérie orientale	4
	Satellites	1
	Chine communiste	
	Chine du Sud	1
	Ailleurs	3

La qualification « d'indices d'urgence » laisserait penser que l'échelle à quatre degrés utilisée est de nature temporelle. On serait fondé à s'en étonner. Il est cependant évident que le classement de la Sibérie orientale au dernier rang des priorités ne renvoie pas à une logique temporelle mais à une logique d'importance.

Conformément à la prescription des autorités militaires supérieures, le plan de renseignements lui-même reprend les degrés de priorité indiquées dans le memento.

Plan général de renseignements établi sur bases géographiques - URSS et satellites

1. Existe-t-il des indices relatifs à la préparation et au déclenchement d'un conflit armé, général ou localisé : à long terme ; à court terme ; immédiats (Priorité 1).

La confusion terminologique demeure d'actualité avec le plan suivant, diffusé au tout début de l'année 1958.

Si l'Europe occidentale reste l'objectif final de la puissance militaire de l'ennemi éventuel, l'Afrique, dans son ensemble, est visée immédiatement par l'action idéologique et subversive de l'URSS (...) Dans les circonstances actuelles, les préoccupations du Haut-Commandement portent par priorité sur le maintien de l'intégrité de l'Union Française. (...) Il importe donc de déterminer : En première urgence, les menaces constituées par les idéologies soviétique et panarabe pour les pays d'Outre-mer (...) En deuxième urgence : les possibilités militaires des pays qui constituent l'ennemi éventuel (... et ...) les possibilités d'action subversive et psychologique de ces mêmes pays sur le théâtre européen.

On pourrait conclure par une facétie : visiblement, pour les militaires de la IV^e République il est urgent de connaître ce qui est important.

L'orientation du renseignement scientifique et technique

Fin de 1950, suite à la réalisation d'un état des connaissances « concernant les armes nouvelles susceptibles d'être utilisées par l'URSS²⁰⁵ », l'EMFA constate la très nette insuffisance des renseignements sur le sujet. Pour remédier à cette lacune, trois mesures sont proposées au Comité des chefs d'état-major²⁰⁶ : d'abord, l'« élaboration d'un plan de renseignements particulier d'après les éléments préparés par une réunion des représentants des organismes intéressés », ensuite la rédaction par ces derniers d'un plan de recherches et de questionnaires, enfin, l'approbation d'un projet de lettre au directeur général du SDECE, pour attirer son attention « sur l'importance du renseignement scientifique et technique et sur l'intérêt de mettre en place un nombre suffisant de techniciens qualifiés dans les organes de recherche ».

²⁰⁵ L'EMCFA avait demandé aux « organismes qualifiés » (état-major d'armée, comité d'action scientifique, DEFA) de faire connaître l'état actuel de leurs connaissances sur ce sujet. « Les réponses reçues (...) font ressortir l'ignorance presque totale des services français en la matière ». Source : Note de l'EMFA/2 adressée le 6 décembre 1950 au Comité des Chefs d'état-major concernant les « Armes nouvelles en URSS ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²⁰⁶ *Ibidem*.

L'orientation de la recherche du renseignement

Les principes fondateurs de la recherche du renseignement

En théorie, chaque autorité devrait orienter directement les organismes de recherche contribuant à satisfaire ses besoins en renseignement. En pratique, ce principe doit être concilié avec la nécessité de coordination et de centralisation des besoins, résultant de la complexité croissante des moyens et du principe de l'économie de leur usage. En temps de guerre, le nombre des sources impose une décentralisation de la recherche du renseignement opérationnel. Tout chef actionne les organismes de recherche dépendant de lui. L'unité de la recherche reste cependant assurée par le fait que chaque organisme d'exploitation tient compte dans son propre plan de recherche des ordres des échelons supérieurs et des demandes des échelons subordonnés ou voisins.

Le plan de recherche fixe l'organisation méthodique de la recherche des éléments permettant de répondre aux questions posées dans le plan de renseignements et de vérifier les hypothèses retenues par le chef. Cette recherche est distribuée entre les différents organismes de recherche ou demandée aux échelons supérieur et voisins. Au sommet de la hiérarchie, la recherche est coordonnée par l'établissement d'un plan de recherche unique, répondant aux besoins exprimés dans les divers plans de documentation et de renseignements, tenant compte des priorités fixées et répartissant le travail entre les différents départements.

Les plans de recherche permettent l'émission vers les organismes de recherche des ordres de recherche, notes d'orientation, demandes de renseignements et instructions.

L'organisation mise en place

Le principe de la recherche du renseignement consiste à décomposer les questions d'une autorité en questions élémentaires pouvant être transformées en indices observables. Il s'agit donc d'un processus devant établir la cohérence entre la « modélisation » des centres d'intérêt et des capacités disponibles de recueil des renseignements. Un dialogue se révèle donc nécessaire entre les organismes chargés de la centralisation et de l'exploitation des renseignements et les organismes chargés de leur recherche, de façon à composer, en amont, des bouquets d'indices pouvant apporter de façon fiable des réponses aux questions posées et

à optimiser le processus de collecte au regard des objectifs visés, au fur et à mesure de son déroulement.

Il est donc institué²⁰⁷ en janvier 1958 un Comité du renseignement d'intérêt militaire (CRIM) devant se réunir mensuellement pour « confronter les besoins de renseignement des états-majors avec les possibilités de recherche du SDECE et l'orientation de cette recherche ». En sont membres : des représentants de la deuxième division de l'EMFA, des deuxièmes bureaux des Armées et de l'Inspection des forces terrestres d'Outre-Mer (IFTOM), ainsi que des représentants du SDECE²⁰⁸.

Le CRIM s'est réuni pour la première fois le 20 février 1958, pour examiner les « priorités de la recherche sur le bloc soviétique ». La première division de l'EMFA ayant diffusé peu après (le 18 mars) le nouveau plan de renseignement des forces armées, sa séance suivante devait être consacrée à « l'ordre d'urgence des besoins en renseignement fixé par le plan ».

L'exemple du plan de recherche de 1955

Formellement, la traduction des questions du plan de renseignement de l'EMFA en sujets de recherche est effectuée par trois niveaux d'arborescence dans le plan de recherche²⁰⁹. Au premier niveau, se trouvent rappelées les questions posées par le plan de documentation ou le plan de renseignements. Au deuxième niveau, sont énumérées des questions dérivées et des faits concrétisant les questions posées. Au dernier niveau de l'arborescence, se trouve développé l'ensemble des questions élémentaires et des indices découlant de ces faits et questions dérivées. Très concrètement, ces éléments se présentent de la façon suivante :

Question numéro 1 (priorité 1) : Existe-t-il dans les domaines politique, économique, scientifique et militaire des indices de préparation, par le bloc soviétique, d'un conflit armé ? Ce conflit est-il à long terme, moyen terme ou court terme ?

²⁰⁷ Le CRIM est créé par la note n° 4327 EMFA/2/B/S en date du 24 janvier 1958. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²⁰⁸ Source : Note du 24 mars 1958 de EMFA/2 sur l'Orientation de la recherche du renseignement d'intérêt militaire.

²⁰⁹ Fin 1955, la Section C de la deuxième division de l'EMFA extrait du plan de recherche la partie qui la concerne. Les éléments de ce paragraphe sont extraits de ce document. Source : Extrait du plan de recherche de l'EMFA/2 – Bloc soviétique, le 3 octobre 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

Cette question est déclinée de la façon suivante :

1-1 Indices lointains

1-1-1 L'idéologie soviétique (marxisme-léninisme ou nationalisme) doit-elle s'appuyer sur l'Armée rouge pour réaliser son programme d'expansion ?

1-1-2 La prise du pouvoir par les partisans communistes dans les pays convoités par l'URSS, peut-elle se réaliser sans l'appui direct de l'Armée rouge ?

1-1-3 En dehors des buts idéologiques, une action de force est-elle à envisager pour des causes économiques ou autres ?

1-1-4 thèmes d'inspiration de la pensée communiste sur les militaires.

1-2 à 1-12 Indices à moyen terme

1-13 à 1-22 Indices à court terme

Question numéro 2 : (...) (pour mémoire) La description complète de l'appareil militaire soviétique rentre dans le cadre du plan de documentation.

Une aide à l'élaboration des plans de recherche

Un catalogue de renseignements²¹⁰ inventorie de façon détaillée et classe méthodiquement les principaux éléments du potentiel des pays, avec le but affiché « d'orienter la recherche et de faciliter le classement (ainsi que) l'exploitation des archives ». Il fait peu de doute que ce catalogue ait été utilisé comme référentiel de classement des renseignements obtenus. Il n'a en revanche pas été possible d'apporter la preuve de son usage pour l'orientation en identifiant dans un plan de recherche un passage reproduisant très exactement l'arborescence développée dans ce catalogue pour un domaine donné. Il est vraisemblable, toutefois, que les personnes chargées de l'élaboration de ces plans l'aient utilisé à titre d'aide-mémoire. En effet, ce catalogue décompose l'intégralité du domaine de la Défense nationale en segments intermédiaires puis élémentaires, répartis selon trois niveaux d'arborescence. Le champ de la recherche du renseignement se trouve ainsi organisé, balisé et présenté selon plusieurs clés d'entrée.

Ce catalogue comporte également une rubrique relative à la cotation du renseignement, à laquelle peuvent se référer tant les personnes chargées de la recherche du renseignement que celles qui en font l'exploitation. Nous y reviendrons dans le cadre de l'animation de la recherche.

²¹⁰ Catalogue interarmées de renseignements de 1952. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 35.

L'orientation de la recherche de l'information ouverte par le CIDM

Le Centre interarmées de documentation militaire (CDIM) ayant été chargé de rechercher des articles concernant le bloc soviétique auprès des organismes français spécialisés (comme les librairies des centres de propagande du parti communiste), en juin 1951 la section C de l'EMCFA l'informe de ses besoins particuliers relatifs à l'URSS, aux pays satellites et à la Yougoslavie, de façon à orienter son travail²¹¹.

À cette époque, le CIDM ne dispose d'aucun statut particulier (et devra donc répondre seul aux demandes qui lui sont formulées). L'une des conséquences de la réforme lui ayant confié le rôle d'organisme centralisateur de la recherche ouverte (*cf. supra*) est de banaliser son statut d'organisme de recherche au regard des services chargés de l'exploitation du renseignement. A ce titre, il est pleinement concerné par l'animation de la recherche pratiquée par la deuxième division de l'EMFA.

L'animation de la recherche du renseignement

L'animation de la recherche de renseignements inclut son « orientation quotidienne » ainsi que la critique de sa production, dans une perspective d'ajustement permanent de l'offre à la demande.

L'orientation de la recherche au quotidien

Au jour le jour, il s'agit de maintenir le contact avec l'ensemble des organismes contribuant à la recherche des renseignements, pour s'efforcer de combler toujours davantage l'écart entre le besoin de renseignements perçu et les renseignements disponibles. Cette « orientation ordinaire » de la recherche de renseignements prend des formes variées, formelles et informelles.

Des notes d'orientation sont adressées aux Attachés militaires, des extraits des notes adressées aux uns sont transmis aux autres et, parfois, des informations sont transmises à l'ensemble du réseau. Régulièrement, des questionnaires, plus ou moins longs et complets,

²¹¹ Note de l'EMCFA/2 pour le Centre Interarmées de Documentation Militaire, le 25 juin 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

sont envoyés à certains postes. De plus, la plupart des Attachés des forces armées profitent de leurs passages à Paris, de fréquence variable avec leur éloignement, pour rencontrer les personnes qui orientent leur activité de recherche au sein des organismes d'exploitation²¹².

Le SDECE ainsi que les organes subordonnés sont, eux aussi, régulièrement destinataires de questionnaires particuliers. Ainsi, à la fin de 1949 la section C de l'EMFA/2 adressa-t-elle au CSTO/2 un « questionnaire complémentaire » concernant le renseignement à recueillir auprès des prisonniers de guerre allemands rapatriés d'URSS²¹³.

Les enjeux de l'orientation se révèlent avec une acuité particulière à la charnière des années 1940 et 1950, lorsque la deuxième division de l'EMFA exhorte le SDECE de réajuster sa production, dont elle déplore à la fois la quantité excessive et la faible qualité.

Le chef de la section C tient à souligner le volume excessif des renseignements adressés par le SDECE pendant le deuxième trimestre 1951. Il a été reçu une moyenne mensuelle 1200 renseignements bruts, ce qui dépasse nettement les possibilités actuelles d'exploitation de la section C et provoque une véritable asphyxie²¹⁴.

La critique du renseignement

La valeur d'un renseignement est spécifiée par une fraction dont le numérateur est une lettre²¹⁵ précisant la qualité de la source (par exemple la sincérité et la compétence d'un informateur) et le dénominateur un chiffre²¹⁶ caractérisant la plausibilité du renseignement lui-même. À titre d'exemple, en 1952²¹⁷, la valeur A/1 rend compte d'une certitude absolue

²¹² Source (entre autres) : Bilan d'activité de la section C de l'EMFA/2 du 1er septembre 1949 au 31 décembre 1949. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²¹³ *Ibidem*.

²¹⁴ Source : Compte rendu d'activité de la section C pendant le deuxième semestre 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²¹⁵ Le barème utilisé pour l'appréciation de la qualité de la source est le suivant : A : Sûre (première main – document authentique). B : très bonne – très bien placée. C : bonne - souvent exacte. D : inégale, ayant donné du vrai et du faux. E : Douteuse. F : inconnue.

²¹⁶ L'échelle permettant d'évaluer la plausibilité du renseignements : 1 : certaine. 2 : très vraisemblable. 3 : Probable. 4 : Peu probable (nécessité de couper). 5 : improbable. 6 : Aucun avis ne peut être formulé.

²¹⁷ À partir du 1er août 1958, la cotation employée en France a changé au profit de celle en vigueur dans l'OTAN, dans le but d'harmoniser l'estimation de la valeur des renseignements faite par les services français avec celle des alliés. Source : note n°6353 EMFA/2/B/S du 27 juin 1958, concernant la « Cotation des renseignements ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées -

quant à l'exactitude du renseignement transmis, donc réservée aux documents officiels et authentiques, à leur copie ou à leur photographie ; la valeur C/4 qualifie un renseignement peu probable, devant être recoupé alors que sa source est bonne et souvent exacte ; la valeur X/2 signifie que le renseignement est très vraisemblable en dépit d'une source dont la qualité est inconnue²¹⁸.

Il convient cependant de ne pas confondre cette appréciation de la valeur des renseignements avec la critique qui en est faite à leurs fournisseurs par les services d'exploitation, aux fins de refermer la boucle de retour d'expérience. Ces derniers spécifiant les besoins de renseignements amorçant le processus de recherche, il est logique qu'ils expriment leur degré de satisfaction à la réception des renseignements supposés satisfaire ces besoins. La critique ainsi formulée est essentielle pour permettre à l'ensemble du dispositif mis en œuvre de s'ajuster. Dans toute mesure du possible, la deuxième division de l'EMFA s'efforce donc d'en systématiser la formulation. À la fin de 1949, c'est d'ailleurs une chose acquise pour certaines sections et certains fournisseurs de renseignements (« Tous les documents reçus du SDECE font l'objet d'une critique au jour le jour depuis la mi-novembre. Les comptes-rendus et bulletins de renseignements des deuxième bureaux subordonnés sont critiqués dès leur réception à la section C²¹⁹»), ce qui constitue une charge de travail importante : au cours du premier semestre 1953, la critique au jour le jour des renseignements reçus du SDECE a porté sur plus de 1816 documents « Air²²⁰».

Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²¹⁸ Catalogue interarmées de renseignements de 1952. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 35.

²¹⁹ Source : Bilan d'activité de la section C de l'EMFA/2 du 1er septembre 1949 au 31 décembre 1949. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²²⁰ Source : Compte Rendu d'activité de la section C pendant le 1er semestre 1953. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

L'alerte

Les principes de l'alerte

La diffusion des renseignements est un acte de commandement consistant à communiquer l'interprétation qui en a été faite aux échelons de commandement intéressés, opportunément et sous une forme appropriée. Plus un échelon de commandement se situe à un niveau élevé, plus les renseignements lui parviennent à un stade avancé d'exploitation et de synthèse. Certains renseignements isolés de nature à révéler une entreprise précise de l'ennemi peuvent cependant être classés dans des catégories particulières, dont les échelons supérieurs se réservent l'interprétation, soit en raison de la spécificité des moyens requis par celle-ci, soit en raison des décisions importantes pouvant en résulter. Le principe du renseignement d'alerte réside dans cette dernière éventualité. Tous les renseignements susceptibles de modifier les conceptions ou les ordres du commandement sont justiciables de cette procédure permettant de shunter la chaîne hiérarchique au profit des autorités susceptibles de tirer parti du renseignement transmis.

Les instruments de l'alerte

Selon une fiche établie à la fin du mois de novembre 1950²²¹, deux voies complémentaires contribuent à la production du renseignement d'alerte. Les moyens de recherche proprement dits produisent des renseignements fragmentaires et de valeur inégale mais en nombre suffisant pour dégager un ensemble de faits recoupés. Les renseignements recueillis grâce aux écoutes radio sont plus généraux et plus sûrs mais restent des indices à recouper. Certains renseignements parcellaires issus des recherches peuvent être utilement exploités à cette fin.

²²¹ Source : Cette fiche sur le renseignement d'alerte avait été établie le 25 novembre 1950 par la deuxième division de l'EMCFA à l'attention du Comité des chefs d'état-major. Elle n'a finalement pas été diffusée. Source : archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

Un catalogue régulièrement mis à jour²²² fournit la liste des indices, décelables en Russie occidentale et en Europe occupée, qui caractériseraient la mise sur pied de guerre des forces armées soviétiques en cas d'offensive. Ce catalogue constitue un aide-mémoire pour les bureaux d'exploitation et un guide pour les organes d'information et de recherche. Tout renseignement répertorié comme indice dans ce catalogue doit faire l'objet d'une transmission rapide vers ses utilisateurs. Sans attendre leur retour, l'organisme à l'origine de l'alerte se mettra en quête de tous les renseignements de nature à recouper et vérifier l'indice initial, de façon à étayer ou contrebalancer l'appréciation relative au phénomène peut-être détecté.

Le catalogue comporte seulement les indices de court ou moyen termes. Les indices à long terme concernent en effet la politique militaire générale des gouvernements étrangers (niveau des effectifs sous les drapeaux, importance quantitative et qualitative de la production de guerre, etc.) et ces facteurs essentiels de la puissance des autres pays concentrent l'attention de l'organisme d'exploitation. Il en va différemment des indices à court et moyen termes. C'est à dessein que la distinction entre ces deux catégories n'a pas été établie : dépendant d'une variété de facteurs comme le rythme d'évolution du phénomène observé ou son importance, cette classification peut résulter du travail d'interprétation mais pas le précéder.

La focalisation sur l'alerte

La tension occasionnée par le contexte de guerre froide est très nettement perceptible au travers de l'importance accordée au processus d'alerte. De façon récurrente, les personnes susceptibles de le déclencher sont sensibilisées à la nécessité de rester vigilantes.

En 1951, les orientations adressées par la deuxième division de l'EMFA à l'Attaché militaire en poste à Moscou lui fixent l'alerte (les indices d'attaque immédiate) comme première priorité²²³. Il en va de même des directives transmises à l'Attaché militaire auprès de la

²²² Catalogue d'indices de la deuxième division de l'EMFA au 18 mai 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²²³ Source : note d'orientation pour l'Attaché militaire à Moscou, référence 2594/EMCFA/2/C.I/TS du 14 décembre 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

L'Iran se trouve à proximité immédiate d'une des plus importantes zones de stationnement des forces armées soviétiques. Dans la limite de sa mission d'information l'Attaché militaire à Téhéran a donc la possibilité de fournir à l'EMCFA des renseignements précieux sur le déploiement de ces forces dans les régions de l'URSS limitrophes à l'Iran. La présente note se propose d'exposer les priorités à respecter pour la satisfaction des besoins permanents de l'organe d'exploitation en matière de renseignements militaires sur l'URSS. (...) En ce qui concerne la nature des renseignements à recueillir l'EMCFA attache un intérêt tout particulier au renseignement d'alerte. (...) Le déclenchement d'hostilités au Moyen-Orient ne concerne pas directement l'Europe occidentale et le territoire de l'Union française. Cette éventualité n'en doit pas moins être décelée au plus tôt en raison de l'interdépendance des théâtres d'opérations susceptibles de s'ouvrir sur le pourtour du continent eurasiatique. (...) Toute information traduisant un indice d'agression de la part des forces armées soviétiques doit faire l'objet d'une transmission immédiate accompagnée des commentaires propres à en faciliter l'interprétation.

En toute cohérence, la note d'orientation de la recherche adressée au SDECE en cette même année 1951 place aussi l'accent sur la question de l'alerte. La mise en perspective de cette directive souligne que c'est la première mission de l'état-major combiné des forces armées lui-même (donc de sa deuxième division) que d'être rapidement en mesure d'alerter le commandement en cas de menace d'attaque imminente, directe ou indirecte, contre l'Europe occidentale ou un point quelconque de l'Union française. Le premier besoin de renseignements découlant de cette mission est donc le renseignement d'alerte. « Qu'il s'agisse d'une offensive des forces soviétiques ou d'une action par satellite interposé, il importe que l'utilisateur soit informé sans délai des indices recueillis par les organes de recherche. (...) Le renseignement d'alerte en ce qui concerne les priorités numéros 1 [indices d'une attaque de l'Europe occidentale] et 2 [indices d'une attaque en Europe méridionale] doit être recherché aussi loin que possible à l'intérieur de l'URSS ». L'envoi prochain au SDECE d'un catalogue d'indices en gestation est annoncé.

²²⁴ Note d'orientation pour l'Attaché militaire auprès de la légation de France à Téhéran, transmise par la deuxième division de l'EMCFA le 6 juin 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

La note d'orientation pour les Attachés militaires, navals et de l'air, adressée par le colonel d'Esclabes en janvier 1957 se révèle particulièrement intéressante²²⁵. En premier lieu, elle confirme que l'intérêt pour l'alerte reste pleinement d'actualité au cours de cette seconde moitié de la décennie. En second lieu, son approche introduit deux ruptures par rapport à la logique qui prévalait antérieurement. D'abord, la constitution des catalogues d'indices est décentralisée. C'est une évolution notable dans la distribution des prérogatives d'interprétation des situations. Ensuite, la nature de l'observation se trouve affectée. En effet, l'usage d'un catalogue d'indices, qu'il soit élaboré de façon centralisée ou décentralisée, revient à concentrer l'attention de l'Attaché militaire sur certains éléments observables réputés signifiants au regard de la survenue d'un événement redouté. Désormais, il est demandé à ces mêmes officiers de relever « des anomalies » au regard d'une situation considérée comme « normale ». Ce n'est plus alors leur attention, mais leur vigilance qui est sollicitée. Attention et vigilance sont deux mécanismes cognitifs distincts et une même personne peut avoir des aptitudes différentes sur les deux registres.

(Les organes d'exploitation des administrations centrales), en raison de la diversité des problèmes qu'ils ont à traiter, n'ont pas toujours l'optique exacte de certaines situations que seule peut donner l'ambiance locale. Il en résulte pour nos représentants locaux la nécessité d'un apport personnel dans l'orientation propre de leur recherche (...) Les événements du semestre écoulé ont souligné de nouveau la primauté du renseignement d'alerte. (...) Il est incontestable que dans ce domaine le meilleur catalogue d'indices est celui établi par l'Attaché local car il comporte des éléments que seule peut procurer l'ambiance locale. L'observation continue et très attentive d'une zone donnée pendant une certaine période fait apparaître sur place « l'ambiance normale » de la zone. Cette étude se traduit par l'établissement d'un catalogue « local » des indices par le responsable de la zone considérée. Le catalogue groupe en principe tous les faits ou indices que l'on peut logiquement considérer comme des conditions de réalisation d'une hypothèse d'alerte. Mais ce catalogue sera nécessairement incomplet en raison même des manœuvres possibles de déception. En conséquence toute modification de tel ou tel aspect de la « physionomie habituelle » doit provoquer systématiquement et sur initiative locale un « prolongement » de la recherche en vue de préciser la valeur d'indice de la modification constatée. (...) Les destinataires de la présente note sont priés de bien vouloir adresser (...), pour l'information du Comité des chefs de deuxième bureau, les caractéristiques des indices particuliers d'alerte de leur zone.

La priorité donnée au processus d'alerte ne se dément pas, loin d'en faut, en 1958. Dans la hiérarchie des besoins du Commandement en matière de renseignements sur le bloc soviétique, les indices d'alerte relatifs aux forces conventionnelles et les indices d'attaque suivent immédiatement les renseignements sur les engins et les fusées²²⁶. De plus, le

²²⁵ Note d'orientation pour les Attachés militaires, navals et de l'air, référence 4131 EMFA/2/B/S du 14 janvier 1957, concernant les « Aspects particuliers de la recherche – Renseignements d'alerte ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²²⁶ PV n°4.987EMFA/2/C/S du 7 mars 1958 concernant la réunion du 20 février 1958 (SDECE, EMFA/2,

SEDECE demande à ses postes de récapituler hebdomadairement les indices d'alertes recueillis, pour « contraindre systématiquement certains Attachés militaires adjoints SDECE à se pencher plus que par le passé sur les problèmes de l'alerte²²⁷ ».

L'échange de renseignements

« En matière de renseignements, la coopération interalliée reste à organiser ». C'est le constat effectué à la deuxième division de l'EMFA en janvier de l'année 1951²²⁸. Les choses vont aller très vite dans le sens souhaité. Dès le mois d'avril, le commandement interallié exprime ses premiers besoins auprès des deuxième divisions nationales.

Le commandement occidental précise dans une note récente la nature, la forme, la périodicité et le mode d'acheminement des renseignements qui doivent lui être adressés par les deuxième bureaux nationaux. SHAPE demande en ce qui concerne le bloc soviétique et la Yougoslavie : 1) La fourniture initiale de renseignement de base de caractère encyclopédique (...); 2) l'envoi de toutes les synthèses de renseignements, mémorandums, études et manuels ayant trait aux forces armées des pays intéressés ; 3) la fourniture permanente : chaque jour, des renseignements présentant un intérêt particulier, chaque semaine, d'un bulletin hebdomadaire, chaque mois d'un bulletin mensuel (éventuellement).

La première réunion des 2èmes bureaux nationaux est organisée par SHAPE les 24 et 25 septembre 1951, à son quartier général de Marly²²⁹. Le résultat s'en révèle quelque peu décevant : la délégation américaine modifie le programme à la dernière minute, la confrontation de leurs points de vue par les experts est transformée en exposés de SHAPE sur sa vision et ses besoins en renseignements²³⁰, la réunion est abrégée. Dans son allocution

2èmes Bureaux d'Armées et IFTOM) ayant pour objet les « Priorités de la recherche du renseignement sur le bloc soviétique ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²²⁷ Note n°9326 EMFA/2/B/TS du 18 mars 1958 concernant les « Télégrammes d'alerte », adressée par le Général Ely à l'Attaché militaire en Pologne. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²²⁸ Note de EMCFA/2 sur la situation actuelle du renseignement sur l'URSS, le 31 janvier 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²²⁹ Source : Compte rendu EMCFA/2 du 27 septembre 1951, rédigé par le chef de bataillon Amprino au sujet de la réunion des représentants des états-majors nationaux à Shape les 24 et 25 septembre 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²³⁰ Le programme initial recherchait la confrontation entre experts nationaux sur l'ordre de bataille des forces armées soviétiques et des pays satellites, ainsi que sur le potentiel industriel de l'URSS en temps de guerre.

d'ouverture, le général Eisenhower insiste néanmoins sur la coopération étroite indispensable entre les nations, soulignant l'importance du renseignement pour l'exercice de son commandement.

En 1953, les relations au sein de l'Alliance atlantique se sont rodées. Des réunions sont organisées, des renseignements échangés. Les flux ne semblent pas concerner des volumes considérables, mais paraissent désormais inscrits dans la banalité du quotidien : dans son compte rendu du premier trimestre 1953, la section C de l'EMFA note, sans autre commentaire particulier, la tenue d'une réunion du *logistical intelligence committee* et la fourniture au SHAPE de cinq documents demandés²³¹.

En 1956, les échanges ont pris une toute autre ampleur. L'arrière ban se trouve désormais régulièrement mobilisé : le commandant Laurent rend compte d'une conférence de renseignements techniques « Air ». L'organisation et les activités se sont structurées : « deux comités devaient (y) siéger pour répondre aux diverses questions : un sous-comité avion et un sous-comité électronique ». Le commandant Laurent conclut en relevant l'« atmosphère de franche et cordiale collaboration » dans laquelle la conférence s'est déroulée. La confiance s'est installée, on peut faire l'hypothèse – ce propos en est un indice – que des relations se sont nouées entre une partie des participants réguliers à ces réunions²³².

Source : Compte rendu du chef de bataillon Amprino. *Ibidem*.

²³¹ Source : Compte Rendu d'activité de la section C pendant le 1er semestre 1953, diffusé le 2 juillet 1953. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

²³² Source : Compte rendu du commandant Laurent au sujet de la conférence renseignement « Air » ayant lieu à Shape du 2 au 6 juillet. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées - Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

**UN RENSEIGNEMENT ORIENTÉ NOTAMMENT
PAR LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE**

INTRODUCTION

La IV^{ème} République est un régime en guerre : si la guerre froide s'installe rapidement mais ne débouche pas sur une confrontation directe, les conflits de la décolonisation se succèdent, les deux principaux étant ceux d'Indochine et d'Algérie. La crise de Suez qui a sa propre logique fait néanmoins système avec la guerre d'Algérie et la guerre froide. Les résultats peu glorieux – seule cette dernière ne se solde pas par un échec - ne doivent pas dissimuler une intense innovation militaire²³³, que ce soit aux niveaux tactique ou stratégique, pour faire face aux problèmes posés. L'activité de renseignement est très directement affectée par ces évolutions.

Perception de nouvelles formes de conflit : quelques éléments théoriques

Quelques éléments théoriques peuvent se révéler utiles pour analyser et interpréter la dynamique sociale aboutissant à inscrire des formes inédites de conflits (essentiellement la guerre révolutionnaire et la guerre froide) et des nouveaux modes opératoires (principalement l'action anti-subversive et la lutte psychologique) dans le corpus de réflexion stratégique et doctrinale.

La IV^{ème} République comme point d'arrivée de la réflexion stratégique

En Europe, le schéma dominant pour penser la guerre est celui du conflit inter-étatique. Les instruments de ces épreuves de force sont des armées régulières, reconnaissables à l'uniforme qu'elles portent. L'entrée dans la guerre comme la manière de la faire font l'objet d'une certaine codification, dont la déclaration de guerre et le statut de prisonnier sont emblématiques. Clausewitz, a montré que la dynamique de ce phénomène guerrier engendre une montée aux extrêmes ; les deux conflits mondiaux du XX^{ème} siècle lui ont donné raison. La nature de la guerre, c'est la continuation de la politique par d'autres moyens mais, du fait de la montée aux extrêmes, il existe une rupture : quand la parole l'a cédé aux armes, la logique militaire prédomine, la manœuvre politique directe²³⁴ se trouve comme suspendue. Il convient de rechercher « la bataille décisive », avant d'en revenir à la négociation

²³³ Il est intéressant de relever au passage que les chercheurs ont montré que la capacité d'innovation des organisations se trouve favorisée par une certaine instabilité de l'environnement politique. Dans une certaine mesure, cette innovation militaire est donc peut être la contrepartie positive des inconvénients stratégiques précédemment exposés de l'instabilité et de la dilution des responsabilités gouvernementales.

²³⁴ L'activité politique dirigée vers les États tiers se poursuit néanmoins.

politique, dans une situation de rapports de forces modifiée.

En contrepoint, l'expérience coloniale a engendré des conflits dans lesquels les dimensions politique et militaire sont davantage imbriquées. Les chefs militaires qui furent confrontés à ces situations, notamment Bugeaud, Gallieni et Lyautey, ont laissé un héritage : les approches appropriées aux « guerres de pacification » ont été capitalisées et muries : les principes de « la conquête des cœurs » ou de « la tâche d'huile » sont bien intégrés à la réflexion stratégique et doctrinale.

Il n'en reste pas moins que la pensée stratégique est dominée par l'expérience des deux guerres mondiales, dans lesquelles les équipements de haute technologie - la mitrailleuse, le char, l'avion au cours de la première, le radar, la fusée, la cryptologie et la bombe nucléaire lors de la seconde – se sont révélés un amplificateur d'efficacité déterminant. L'art de la guerre est donc conçu notamment comme une technique s'appuyant sur des équipements lourds et performants qu'il s'agit de développer puis de maîtriser afin de permettre leur combinaison efficace, conformément à des principes de la guerre assez stables (recours au choc et au feu, à la surprise et au mouvement, à la liberté de manœuvre et à l'économie des ressources, etc).

Les expériences du siècle écoulé (aux deux conflits mondiaux, on peut ajouter les autres conflits de l'ère industrielle : guerres de sécession, de 1870, russo-japonaise,...) n'empêchent pas le développement d'une réflexion prospective. « La période de l'immédiat après-guerre se révèle (même) d'une extraordinaire richesse intellectuelle dans le domaine de la pensée militaire », soulignent Paul et Marie-Catherine Villatoux²³⁵. En particulier, le duo constitué par le général de Lattre de Tassigny et le colonel Beaufre annonce l'avènement de conflits caractérisés par leur caractère total, leur absence de front et leur dimension psychologique. La première caractéristique se révèle assez consensuelle²³⁶. C'était déjà une des leçons tirées de la première guerre mondiale que la victoire nécessite une mobilisation de l'ensemble des ressources de la nation²³⁷ et, corrélativement, une action sur tous les fronts permettant

²³⁵ VILLATOUX, Marie-Catherine et Paul, *La république et son armée face au « péril subversif »*, *Guerre et action psychologiques 1945-1960*, éditions les Indes savantes, Paris, 2005 (page 30).

²³⁶ Dès juillet 1945, le général Juin l'affirme : « La guerre s'est étendue à tous les domaines, toutes branches d'activité nationale exigeant de chacun un effort total dirigé vers un seul but : la victoire ». Cité dans GÉRÉ François, *La guerre psychologique*, éditions Economica, Paris, 1997 (page 53).

²³⁷ PORTE, Rémy, *Mobilisation industrielle et guerre totale : 1916, année charnière*, *Revue historique des armées*, 242/2006, (En ligne), mis en ligne le 4 novembre 2008. Consulté le 20 juin 2012. BOURLET,

d'affecter la capacité de l'adversaire à la mettre en œuvre. Seconde caractéristique, la nécessité de préparer une guerre en surface pour affronter une menace omniprésente résulte de l'emploi opérationnel des moyens techniques : « Déjà ébranlée par l'intrusion massive des blindés, la notion linéaire de la protection du territoire est définitivement condamnée par les prochaines possibilités des troupes aéroportées²³⁸ ». Il s'agit donc (mais il faut se garder d'ajouter « simplement ») d'une extrapolation des évolutions technico-opérationnelles observées dans le passé récent. Troisième caractéristique, la dimension psychologique se révèle d'une grande importance : « par la propagande, l'équivoque politique, la menace, voire la terreur, (la guerre psychologique) passe maintenant au premier plan et constitue une branche essentielle de la guerre totale²³⁹ ». « Une fois encore, Beaufre et de Lattre reprennent des conceptions développées antérieurement par Lundendorff », en étendant toutefois leur domaine d'application. La notion de « force morale » fait partie du patrimoine de la pensée militaire française. La lutte psychologique est prise en compte dès la première guerre mondiale, puisque le Service de la propagande aérienne est créé en 1915 pour faire circuler sur le front des tracts et des faux documents (journaux et lettres de prisonniers allemands). En Grande-Bretagne, l'écrivain H-G. Wells dirige une activité de rédaction de tracts et les États-Unis innovent en utilisant la radio comme vecteur de leur propagande. Quant à la manœuvre d'ensemble exploitant la propagande, l'équivoque politique, la menace, voire la terreur, elle n'est pas sans évoquer la politique allemande conduite après 1933. Il ne s'agit pas ici de diminuer les mérites de Beaufre et de de Lattre comme penseurs militaires, mais de souligner que la réflexion stratégique de l'époque s'inscrit assez strictement dans le cadre des conflits inter-étatiques ayant marqué le destin de l'Europe au cours du siècle écoulé. En particulier, ni la pensée stratégique traditionnelle chinoise (incarnée par Sun Tsu), ni les principes d'action déployés par Mao Zedong dans sa lutte en cours contre Tchang Kai-chek ne sont véritablement intégrés dans les réflexions françaises.

Dans une conférence prononcée en juillet 1957, le colonel Lacheroy cite une anecdote : apprenant son départ pour l'Indochine, l'un de ses chefs regrette pour lui le fait qu'il n'apprendra rien là-bas, la tactique comme la stratégie (« de fourmis ») de l'adversaire

Michaël, *Jean Tannery (1878-1939) à l'origine de la guerre économique*, Guerres mondiales et conflits contemporains, numéro 214/2004.

²³⁸ Le général Jean de Lattre, « L'armée française de transition », *Hommes et Mondes*, numéro 4, novembre 1946, repris dans *Information militaire*, numéro 85, décembre 1946. Cité dans VILLATOUX, Paul et Marie-Catherine, *ibidem* (page 33).

²³⁹ VILLATOUX, Paul et Marie-Catherine, *ibidem* (page 33).

se révélant totalement périmées.

*La sortie d'une crise de la pensée stratégique*²⁴⁰

De façon générale, une crise débute lorsque les cadres conceptuels auxquels se réfèrent les personnes confrontées à une situation complexe problématique ne sont pas (ou ont cessé d'être) adaptés, ne leur offrant pas (ou plus) les prises nécessaires pour influencer sur son déroulement ni même pour en prévoir la direction et l'ampleur. Dans le domaine de la sécurité civile, par exemple, c'est cette inaptitude soudainement perçue à penser le problème qui distingue la crise de l'urgence.

La crise constitue un passage - soit qu'elle le révèle, soit qu'elle le provoque - d'un ordre ancien vers un ordre nouveau. Il s'agit d'une phase de recomposition conceptuelle et sociale : ni les problèmes, ni les institutions qui vont les résoudre ne préexistent ; ils émergent en même temps ; la reconnaissance des problèmes à résoudre, la manière de les poser, l'importance qui leur est conférée, font partie des enjeux des controverses animant le corps social concerné. A la sortie de la crise, les représentations de la situation (et de certaines catégories de situations ou de phénomènes en général) ont changé, des acteurs nouveaux ont émergé, d'autres sont définitivement affaiblis, les rapports de forces ont évolué.

La qualification de la situation joue un rôle ne devant pas être sous-estimé : tant que l'on reste dans le cadre conceptuel existant, inadapté, la crise demeure ; la prise de conscience de ce que le référentiel conceptuel en usage est désormais périmé s'exprime souvent par l'attribution d'une qualification nouvelle à la situation. « Un principe est à retenir : un cyclone de niveau 5, ce n'est pas un cyclone. C'est autre chose, et on ne sait plus ce que c'est !²⁴¹ ». Tant que l'on n'a pas affirmé que « ce cyclone » n'est pas un cyclone, on s'efforce d'appliquer le plan d'urgence correspondant et l'on s'enfonce dans la crise. Il faut qualifier la situation nouvelle, pour reconnaître son caractère extraordinaire et pouvoir, en se dégageant des plans inadaptés et des référentiels conceptuels périmés, y faire face de façon créative.

²⁴⁰ Ces développements sur la crise sont inspirés librement de travaux réalisés par Patrick Lagadec, Jean-Luc Wybo et José Rodrigues dos Santos (Associate Professor, Academia Militar, Lisbon, CIDEHUS – Univ. Évora), entre autres. Rien ne leur est directement attribuable, ce qui explique l'absence de référence, mais l'ensemble de ces propos leur est redevable.

²⁴¹ Guihou Xavier, Lagadec Patrick, Lagadec Erwan, *Les crises hors cadre et les grands réseaux vitaux – Katrina - Mission de retour d'expérience*.

Les théoriciens de l'innovation²⁴² ont montré que cette dernière comporte toujours deux aspects : un volet relevant du registre des idées (ou concepts), un autre de la connaissance. Le processus d'innovation est constitué d'aller-retours entre les deux espaces. Dans celui de la connaissance, les énoncés ont un statut logique (ils sont vrais, faux ou incertains) ; dans celui des concepts, ce n'est pas le cas : une idée de produit, par exemple, n'est ni vraie, ni fausse. L'innovation est achevée (pas encore au sens industriel du terme) lorsque le nouveau concept a été traduit en énoncés disposant d'un statut logique du type : « tel concept est caractérisé par telles propriétés $p_1, p_2, \dots, p_n$ ».

C'est ce à quoi on va assister pendant la période. La crise de la pensée stratégique commence par un désarroi : en théorie, les forces du Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient (CEFEO) sont les plus fortes ; en pratique, elles sont tenues en échec.

Pour la majorité des officiers du CEFEO, la disproportion des forces en présence ne peut qu'aboutir à l'écrasement rapide du Viêt-minh, et donc à une guerre courte²⁴³.

La grande question que je me pose, dès ma prise de commandement, est celle-ci : « Pourquoi n'a-t-on pas déjà gagné ?²⁴⁴ »

Bien au contraire, l'infanterie est soumise à un « effrayant taux d'usure ». Les unités mobiles subissaient d'abord un surmenage incessant : « On ne se reposait jamais. Dès qu'une opération était terminée, il fallait en recommencer une autre, ou plutôt, dès qu'un bataillon avait terminé une opération, on se hâtait de lui en préparer une nouvelle. Le jour, c'était la marche exténuante sur les diguettes ou sur les pistes, dans la boue ou dans la brousse. La nuit, il fallait monter la garde, faire des patrouilles, des embuscades. » Ça a duré des années²⁴⁵... »

Le colonel Lacheroy constate que les cadres de référence intellectuels en vigueur ne sont pas opératoires sur le terrain où il doit intervenir.

Je me penche sur la question avec mon chef du deuxième bureau. Celui-ci m'explique que nous sommes en mesure d'évaluer avec peu de marge d'erreur les effectifs des troupes régulières de premier rang du Viêt-minh mais qu'en réalité ce chiffre ne signifie rien car toute la population jusqu'aux enfants est engagée dans l'affaire. Les troupes de deuxième rang sont en effet formées de tous ces gens qui vous environnent, qui travaillent et qui sont mobilisés quand il le faut²⁴⁶.

²⁴² HATCHUEL, Armand, WEIL, Benoît, La théorie C-K : Fondements et usages d'une théorie unifiée de la conception. Texte d'une communication au colloque « Sciences de la conception » (Lyon 15-16 mars 2002). AGOGUE, Marine, ARNOUX Frédéric, BROWN, Ingi, HOOGE, Sophie, *Introduction à la conception innovante*, Presses de l'École des mines, 2013.

²⁴³ CADEAU, Ivan, *La guerre d'Indochine (1945-1954) et la genèse du rapport du général Ély*, dans, « Les enseignements de la guerre d'Indochine (1947-1954), Rapport du général Ély, tome un, Service historique de la défense, Collection Références, Paris, 2011.

²⁴⁴ VILLATOUX, Marie-Catherine et Paul, Aux origines de la « guerre révolutionnaire » : le colonel Lacheroy parle, *Revue historique des armées*, 268/2012, (En ligne), mis en ligne le 2 août 2012. Consulté le 20 janvier 2013.

²⁴⁵ *Les enseignements de la guerre d'Indochine (1947-1954), Rapport du général Ély*, tome 1, Service historique de la défense, Collection Références, Paris, 2011.

En 1957, dans une conférence aux accents foucaaldiens²⁴⁷ avant l'heure, le colonel présente devant un public de 2000 officiers de réserve les résultats de son investigation : la société vietnamienne est soumise à un contrôle social extrêmement rigoureux par le biais de trois hiérarchies parallèles. La première, de nature territoriale, s'élève par degrés du village jusqu'à l'État ; la seconde prend l'individu sous l'angle de son appartenance à un groupe social, au travers d'associations d'État auxquelles il est impossible de se soustraire ; la troisième est une hiérarchie de sélection, celle du parti, au sein duquel il convient d'être admis pour bénéficier de privilèges et, en contrepartie, exercer des responsabilités. Les deux premières hiérarchies se surveillent mutuellement et renseignent la troisième. Conjuguée à des pratiques telles que l'autocritique, cette matrice sociale corsetant l'individu permet au Viêt-minh de contraindre ce dernier à soutenir le régime et à contribuer à la guerre. Lacheroy voit dans ce système l'essence de ce qu'il qualifie de « guerre révolutionnaire ». En nommant ce nouveau type de conflits, qui se distingue à la fois de la « guerre inter-étatique » et de « la guerre de pacification », il passe dans l'espace des concepts. De là, pourra être dérivée l'idée d'une « guerre contre-révolutionnaire » ouvrant le chantier consistant à la définir, à en poser les principes et à en spécifier les modes opératoires.

La profusion du vocabulaire visant à qualifier ce qui est vécu atteste la prise de conscience de la crise de la pensée stratégique et de l'inadaptation des schémas conceptuels précédemment utilisés pour faire face aux conflits dans lesquels la France est engagée depuis quelques années. Le colonel Alazard constate la confusion terminologique.

Une organisation n'est pas une fin en soi. Elle est la substance d'une activité qui tire sa valeur d'un problème à résoudre. D'où les définitions dont on assortit et motive toute action, dans notre souci cartésien. La guerre des âmes, remise à l'ordre du jour depuis quelques temps, connaît présentement la bagarre des définitions (...) : guerre révolutionnaire, non conventionnelle, non orthodoxe, idéologique et j'en oublie certainement.

La confusion est accrue du fait qu'il en est de même dans les autres nations occidentales. Des hommes très au courant de ces formes de lutte, en Angleterre comme en Amérique, prétendent en effet au remplacement du mot PSYWAR de la guerre 39-45 par celui de guerre « des esprits et des

²⁴⁶ VILLATOUX, Marie-Catherine et Paul, *Aux origines de la « guerre révolutionnaire » : le colonel Lacheroy parle*, Revue historique des armées, 268/2012, (En ligne), mis en ligne le 2 août 2012. Consulté le 20 janvier 2013.

²⁴⁷ Cette référence à Michel Foucault n'apporte rien à la démonstration. On peut toutefois relever au passage, que le colonel Lacheroy expose dans sa conférence comment le système des hiérarchies parallèles permet « de plier les corps à l'obéissance et à l'effort de guerre », comment le langage se révèle une institution intrinsèquement coercitive pouvant être habilement utilisée (au travers de l'association de mots comme « indépendance », « traître au Vietnam » et « patriote ») et comment la centralité sociale du parti communiste lui permet une surveillance de tous à tous les instants. Cela n'est pas sans rappeler les institutions disciplinaires évoquées par Foucault, sa microphysique du pouvoir et sa métaphore du panoptique de Bentham.

nerfs » (...) et de « guerre politique » pour le temps de paix. Ce dernier terme cédant la place, en cas de conflit, dans la zone des Armées, à celui de « Guerre psychologique de combat », afin de mieux marquer la différenciation qui existerait avec le temps de paix où la guerre politique matérialiserait surtout un large ensemble de mesures de politique extérieure, essentiellement non militaires (pressions) politiques, économiques, actions d'information et de propagande, relations culturelles, etc.)

Un nouveau pan de la réflexion stratégique se met alors en place autour d'un bouquet de concepts, principalement ceux de guerre révolutionnaire, d'action subversive et de lutte psychologique. La crise crée un terrain permettant l'émergence à la fois d'un nouvel ensemble conceptuel et du groupe des acteurs qui le porte. Parallèlement au renouveau de la pensée, se produit donc le développement et la structuration d'un groupe de personnes, dont le poids social va se traduire par l'institutionnalisation de la guerre psychologique. Au cœur de ce groupe se situe un petit noyau d'officiers constitué, notamment, des Colonels Lacheroy, Alazard et Defrasne. Ce groupe va progressivement développer la connaissance permettant de donner sa substance concrète au nouvel ensemble de concepts.

Fin juin 1956, le colonel Defrasne, directeur du Centre d'instruction de guerre psychologique, définit les différentes formes de conflit²⁴⁸. Une guerre est froide lorsqu'elle est menée sans hostilité ouverte entre forces armées de puissances opposées. Ses champs d'action sont ceux des différentes stratégies : diplomatique, économique, idéologique, psychologique, mais aussi militaire. En effet, un agresseur peut exploiter la valeur potentielle des forces armées, dont la menace peut, à la limite des hostilités ouvertes, être accentuée par des feintes opérationnelles, comme des mesures de mobilisation, des déplacements et des manœuvres. La guerre froide a joué un rôle prépondérant lors de l'extension du troisième Reich avant les hostilités de 1939 ; l'exemple de l'Anschluss autrichien de 1938 est le plus caractéristique, puisque les seuls coups de feu tirés furent ceux qui tuèrent, dès le 20 juillet 1934, le chancelier Dollfuss.

La guerre non orthodoxe désigne des opérations spéciales relevant de l'action militaire, mises en œuvre hors de la sphère militaire classique, par exemple les sabotages et destructions, les enlèvements, les noyautages de maquis. Cette catégorie peut être divisée en opérations clandestines et opérations non conventionnelles, exécutées respectivement par des « services spéciaux » et des « troupes spéciales ». « Guerre non orthodoxe » et « guerre non

²⁴⁸ Source : Étude du colonel Defrasne sur les définitions concernant les formes particulières de conflits, datée du 26 juin 1956. Archives du Service historique de la défense Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S1.

conventionnelle » pourraient judicieusement être remplacées par l'expression « opérations spéciales ».

Instrument d'une idéologie, la guerre révolutionnaire cherche des appuis chez l'adversaire. La subversion et la démoralisation (à la fois affaiblissement du moral et diminution de la moralité) passent par des relais recrutés par conviction ou par intérêt, les hésitants étant neutralisés par la terreur. L'importance conférée au facteur « populations » tend à brouiller la distinction entre combattants et non-combattants. Par référence aux textes des anciens chinois, les agents de la guerre révolutionnaire ont parfois été groupés en « colonnes²⁴⁹ ». La guerre révolutionnaire peut être froide ou chaude, fait un usage fréquent de la guérilla et des opérations spéciales, emploie l'arme psychologique de façon intensive. La lutte « anti-subversive » en est la parade. Lors du « Coup de Prague », en février 1948, un régime est renversé en huit jours, après la réalisation par les techniques révolutionnaires d'un noyautage parfait des administrations publiques et de la force armée, sans que les troupes soviétiques aient agi autrement que par leur force potentielle.

Élément essentiel de la guerre révolutionnaire, la guerre psychologique peut être utilisée en toutes circonstances, de guerre froide ou d'hostilités ouvertes. Pendant la première guerre mondiale, la guerre psychologique a puissamment aidé à l'effondrement de la monarchie austro-hongroise.

Tout projet est d'abord une construction sociale. L'un des facteurs essentiels de la réussite réside dans la capacité d'y impliquer les autres acteurs clefs de l'institution. Les promoteurs de la guerre psychologique vont donc naturellement chercher à enrôler dans leur projet la partie du ministère de la Défense nationale et des forces armées chargée de produire de la connaissance : la sphère du renseignement. En effet, l'efficacité d'une action dans le champ psychologique présuppose la connaissance du terrain humain sur lequel il s'agit d'opérer.

Mode opératoire utile dans le cadre d'une guerre froide et absolument nécessaire en lutte « anti-subversive », la guerre psychologique peut être considérée comme un marqueur de la période. On a relevé précédemment que l'instabilité ministérielle endémique sous la IV^{ème}

²⁴⁹ La cinquième est chargée de propager les fausses nouvelles et de répandre la terreur. La première est constituée des cadres engagés dans la lutte idéologique, la seconde des propagandistes, la troisième des scientifiques chargés de présenter et d'interpréter les thèses de l'idéologie, la quatrième des spécialistes de la destruction du moral.

République se révèle préjudiciable à la conduite de la guerre par l'échelon politique, mais n'entrave pas le déploiement d'une politique d'armement nucléaire. Nous allons voir que le contexte institutionnel peu favorable n'a pas empêché la nouvelle fonction dédiée à la guerre psychologique d'émerger puis de se développer.

Une brève mise en perspective de la guerre psychologique

L'irrationalité de l'être humain constitue un terrain favorable

L'être humain est irrationnel dans la mesure où sa raison limitée fonctionne de façon intégrée avec son imagination et son émotion. De plus, l'enchevêtrement de ces différentes fonctions se situe le plus souvent au niveau inconscient.

Si l'activité cognitive rationnelle présente de la variabilité surtout à l'échelon individuel, le bain culturel dans lequel elle est réalisée en influence fortement les paramètres (normes sociales, échelles de valeurs, de préférences, de grandeurs²⁵⁰) et, donc, les résultats.

La rationalité est limitée et même beaucoup plus qu'on ne le pense spontanément. Pour les économistes, ce constat signifie que l'on ne recherche généralement pas la solution optimale, que l'on se contente de choisir, dans un temps toujours contraint, une option apportant une satisfaction relative et globale au regard d'un ensemble de critères.

Toutes les composantes de l'activité rationnelle se révèlent en fait limitées. L'être humain ne perçoit de façon consciente qu'une proportion très faible des stimuli auxquels il se trouve soumis (ce qui ouvre le champ à une économie de l'attention²⁵¹). Sa mémoire est extrêmement sélective, beaucoup plus performante pour un récit que pour un ensemble de faits épars (ce qui conduit à figer des interprétations) et très peu fiable (le passé est sans cesse corrigé à la lumière du présent). Quant au traitement de l'information, de nombreux raccourcis (heuristiques) lui conférant une grande efficacité dans certaines situations introduisent des biais préjudiciables (mais parfois utiles) dans d'autres. La simple présentation des données d'un problème peut influencer la décision d'une majorité dans un sens ou un autre (et donc donner lieu à des « manipulations »). Le raisonnement stratégique,

²⁵⁰ Selon la « théorie des grandeurs » de Boltansky et Thévenot, toute personne est socialement située sur différentes échelles de prestige relevant chacune d'une sphère donnée, sa position sur l'échelle de la sphère publique ne dépendant pas des mêmes critères que sa place sur celle de la sphère privée.

²⁵¹ Jean-Louis Desalle, par exemple, travaille sur les facteurs de l'attention.

supposé relever du calcul rationnel, n'échappe pas à ces limites.

De plus, l'être humain agit très souvent pour des motifs qu'il ignore, car de nature inconsciente (au sens neurologique plutôt qu'en référence à l'inconscient psychanalytique). Des expériences ont révélé que le sujet commence même souvent son action avant d'avoir conscience de l'avoir décidée. Une très instructive expérience réalisée par Michel Gazzaniga sur des sujets dont le corps calleux²⁵² avait été sectionné montre un être humain particulièrement doué pour rationaliser *a posteriori* (en y croyant lui-même) une action effectuée pour des motifs échappant à son intention consciente.

À toutes ces limites, déformations et erreurs concernant l'échelon individuel, largement documentées par les travaux des psychologues cognitivistes et des neuro-physiologistes, s'ajoutent les problèmes du fonctionnement collectif, conduisant les groupes restreints à des décisions fondées sur des critères ne se limitant pas, loin s'en faut, à l'opportunité et à la pertinence au regard du problème abordé. Par ailleurs, l'approche nouvelle de la socio-physique met en évidence que la construction des opinions au sein de collectifs importants est soumise à une dynamique propre, caractérisée par l'existence de seuils ; une opinion très minoritaire au début d'un débat public peut, dans certaines circonstances (proportion initiale des personnes la soutenant en-deçà ou au-dessus d'un seuil, durée du débat), se propager jusqu'à devenir majoritaire au moment du scrutin.

Les émotions fortes donnent à l'action un caractère prioritaire. D'autres plus subtiles, comme la honte, l'orientent. Les psychologues sociaux ont révélé que, dans les mêmes circonstances, la peur peut conduire une foule à s'opposer de façon agressive, la colère à obéir « de façon moutonnaire », alors que le basculement de la peur à la colère peut tenir à une simple « fluctuation ». De façon inattendue, Antonio Damasio a montré que l'émotion est nécessaire pour prendre une décision.

Enfin, l'imaginaire constitue un réservoir d'images (visuelles et verbales). Il permet parfois de combler les zones où la connaissance fait défaut. De façon générale, il « vient encadrer ou déformer la perception du monde présent et impressionne les contenus de pensée qu'il alimente et élargit. (...) Entre la réalité concrète perçue par les sens et le monde abstrait de la

²⁵² Le corps calleux permet l'échange entre les deux hémisphères cérébraux. GAZZANIGA, Michel, *Le cerveau modulaire*.

raison, il existe donc un plan intermédiaire, fait de souvenirs, d'affects, d'anticipations, de simulations et de fictions, qui (...) constituent la substance de notre vie psychique²⁵³ ».

Il ne s'agit pas là de broser à grands traits le panorama des sciences humaines et sociales contribuant à informer sur les mécanismes de prise de décisions individuelles et collectives. Il serait fort incomplet et n'aurait pas sa place dans ce mémoire. Beaucoup plus modestement, cet échantillon de connaissances issues des travaux réalisés dans une diversité de disciplines scientifiques vise à donner un aperçu du « théâtre d'opérations » de la guerre psychologique. Cette dernière a comme objectifs d'emporter l'adhésion, de susciter une attitude particulière ou de déclencher un comportement recherché dans un groupe sélectionné (ami, neutre ou adverse), en activant (certains ou) tous les leviers possibles des « êtres humains intégrés » le constituant, grâce à une connaissance fine à la fois des caractéristiques particulières de ce groupe et des mécanismes universels. Argumenter, produire des émotions et frapper l'imaginaire figurent parmi les techniques permettant d'activer les leviers psychologiques.

Les connaissances mentionnées dans les développements précédents n'étaient pas encore disponibles sous la IV^e République. Toutefois, le savoir accumulé depuis le début du siècle dans le domaine psychologique n'était pas négligeable, loin s'en faut. Des travaux scientifiques existaient déjà, par exemple ceux de Gustave Le Bon sur la question de « la psychologie des foules ». Des applications pratiques avaient déjà été développées à partir des connaissances disponibles, notamment par Serge Tchakhotine, dans son ouvrage « Le viol des foules par la propagande politique ». D'ailleurs, avant le conflit mondial le ministère allemand de la Guerre disposait d'un « laboratoire psychologique » réunissant sous la direction du colonel Blau « des géopoliticiens de l'école Haushofer, des professeurs d'université, des médecins, des philosophes, des psychologues, des journalistes etc.²⁵⁴ ». La guerre n'a entraîné l'arrêt ni des réflexions pratiques, ni des travaux scientifiques permettant de les fonder ou de les améliorer. Ainsi, deux universitaires français (Jacques Driencourt et Jean-Marie Domenach) publient-ils en 1950 des ouvrages sur la propagande. Du côté de l'institution militaire, le Bureau scientifique de l'armée²⁵⁵ (BSA), qui produit une étude

²⁵³ WUNENBURGER, Jean-Jacques, *L'imagination mode d'emploi ?*, Éditions Manucius, Paris, 2011.

²⁵⁴ Cité dans *La guerre psychologique*. *Ibidem*.

²⁵⁵ Cet organisme créé en décembre 1944 se dote d'une section « problèmes humains » en 1946. *La République et son armée face au « péril subversif »*. *Ibidem*, page 41.

générale sur la propagande en mars 1947, « est, semble-t-il, le premier organisme à entreprendre une véritable recherche sur l'emploi de l'arme psychologique au sein des forces armées²⁵⁶ ».

Les militaires n'avaient cependant pas attendu le développement des connaissances théoriques dans le domaine de la psychologie pour prendre en compte cette dimension dans leur activité.

Le militaire, un monsieur Jourdain de la guerre psychologique

L'officier est traditionnellement un meneur d'hommes devant conduire ses troupes au combat, c'est-à-dire, peut-être, vers la mort. La dimension humaine est donc importante dans sa formation et dans la constitution de son identité professionnelle. Les pratiques visant à entraîner les autres hommes vers leur mission et leur destin sont restées très longtemps empiriques (comme le recours à l'alcool pour modifier l'état de conscience des soldats), se sont révélées parfois extrêmes (comme l'exécution de certains meneurs pour couper court à la propagation du refus de monter à l'assaut des tranchées adverses, lors du premier conflit mondial).

Quant à l'effet psychologique sur l'adversaire, il est consubstantiel à l'activité guerrière et traditionnellement recherché par la surprise et l'emploi d'armes créant l'effroi (le canon à balles²⁵⁷, l'arme chimique). Le terrorisme, visant un impact psychologique beaucoup plus que stratégique, est lui aussi un procédé traditionnel conçu de façon totalement empirique.

Depuis le siècle précédent, le contexte était cependant progressivement devenu de plus en plus favorable à la recherche d'un effet psychologique plus large et plus systématique, avec le développement de la presse de masse, suivi de la création des agences d'information (Havas, Reuter, Wolff), complété par l'avènement de la fonction de correspondant de guerre (lors de la guerre de Crimée), en contrepoint, sur le plan de la technique, de l'essor du télégraphe électrique et des progrès de la photographie. Au XXe siècle, ce sont le cinéma, la radio puis la télévision qui ont contribué, au fur et à mesure de l'extension de leur usage, à créer un terrain favorable au développement d'une activité rationalisée de guerre

²⁵⁶ Ibidem.

²⁵⁷ Le canon à balles est le précurseur de la mitrailleuse.

psychologique.

Les différentes sources de l'action/guerre psychologiques

Pour évoquer la dynamique de développement de la guerre psychologique, François Géré a choisi « une métaphore de type systémique », celle d'« un arbre en croissance dans un géosystème qui est la guerre totale froide (ou Guerre froide totale). » Il décrit alors l'évolution en termes de greffes : « Au début, de 1945 à 1954 l'arbre entame sa croissance (...) à partir de 1954, une greffe se produit sur l'une de ses branches lointaine, l'Indochine. Cette greffe affecte la croissance de l'arbre mais elle déplace aussitôt ses effets sur une branche maîtresse, l'Algérie. Là se produit une alchimie de sucres divers ». Il sera retenu ici une autre métaphore végétale, celle du rhizome, renvoyant à la logique a-centrée de Deleuze et Guattari, qui rend bien compte des influences mutuelles entre les différents brins tissulaires, liées notamment, en l'espèce, aux trajectoires individuelles des officiers impliqués dans les différents conflits. La « dynamique du système » peut-être schématisée sous la forme du passage d'une approche défensive de la lutte psychologique à une démarche offensive.

Dans un premier temps, le volet psychologique s'inscrit dans la lignée de l'intérêt traditionnellement porté par le commandement français aux forces morales : il s'agit de soutenir le moral de l'armée, alors en berne. La réduction de format, une fois la guerre achevée, ne se produit pas dans la sérénité (épuration, origines diverses des personnels) ; la participation au maintien de l'ordre intérieur est une mission ne s'inscrivant pas nécessairement dans la vocation des personnels ayant à la conduire ; la contrainte financière pèse à la fois sur l'équipement des forces et sur la condition matérielle, sensiblement dévalorisée, des militaires dans la société. En 1946, des officiers du moral sont mis en place au sein de l'armée de terre, avec la double mission de renseigner leur commandement sur son évolution et de contribuer à son amélioration.

La deuxième composante de l'ensemble rhizomatique est constituée des activités de retour d'expérience, de réflexion stratégique et d'enseignement. Les efforts de propagande réalisés par Vichy et Londres seraient occultés, tout comme la contre-propagande menée par la résistance²⁵⁸. L'analyse historique n'en constitue pas moins « la matrice originelle d'une

²⁵⁸ GÉRÉ, François, *ibidem*.

réflexion initiée par l'armée de l'air²⁵⁹ ». En tout état de cause, les expériences allemandes et anglo-saxonnes sont exploitées. Les activités de réflexion stratégique et d'enseignement, formalisées dans des rapports, des ouvrages et des articles pour les premières, dans des textes de conférences pour les secondes, sont fortement imprégnées du contexte de la guerre froide. Si l'arme psychologique est essentielle dans ce contexte, l'offensive se situe du côté soviétique. D'une part, l'URSS peut recourir à des procédés que doit s'interdire une société démocratique, d'autre part l'action indirecte qui a sa prédilection peut s'appuyer, en France notamment, sur des partis communistes perçus comme des relais de son action subversive. Il s'agit donc de concevoir une politique visant principalement à la protection psychologique.

Les autres éléments constituant le rhizome sont, eux, directement issus de l'expérience, en Indochine, d'abord, puis au sein de l'OTAN, et enfin en Algérie. L'organisation américaine en matière de guerre psychologique semble constituer une référence. Dans ces différentes perspectives, la protection psychologique se double d'une dimension résolument offensive.

En Indochine, la propagande de contact conçue par le cinquième bureau de l'état-major du corps expéditionnaire trouve rapidement ses limites. Les unités la mettant en œuvre dispensent une aide médicale aux populations locales et leur distribue des biens de première nécessité (sel, riz, poisson séché, vêtements), sans oublier les petits plaisirs fugaces (cigarettes et chocolat pour les enfants). Le Viêt-minh s'adapte rapidement pour en neutraliser les effets et en menacer les vecteurs. En juillet 1946, le nouveau commandant en chef, le général Valluy, dissout le cinquième bureau ; la propagande est désormais rattachée au Haut-Commissariat pour sa partie politique et à l'organisation dédiée au renseignement (deuxièmes bureaux et officiers de renseignements, selon les niveaux) pour sa partie militaire. Cette dernière consiste essentiellement à contre-battre l'action adverse en faisant circuler des productions vietminh contrefaites. « Ces procédés restent conformes à la tradition française en matière de guerre psychologique (...), la propagande dite « noire » (ayant) toujours été au centre des activités des services français de contre-propagande²⁶⁰ ».

Les organes de l'action clandestine constituent donc un élément du rhizome capitalisant, sans doute davantage que toutes les autres entités, une riche expérience concernant le volet offensif de la guerre psychologique. Le « sabotage psychologique » ferait d'ailleurs partie

²⁵⁹ VILLATOUX, Marie-Catherine et Paul, *ibidem*.

²⁶⁰ La république et son armée face au « péril subversif », *ibidem* (page 251).

des missions originellement confiées au SDECE²⁶¹. Un document signé du commandant Morlanne²⁶² à la fin de 1949 vise à s'appuyer sur les « leçons du passé, et ceci sur tous les théâtres » pour organiser l'action dirigée vers les arrières de l'ennemi²⁶³. Le moral ami et ennemi figurant parmi les objectifs généraux, l'action psychologique s'y trouve présentée. Son premier enjeu réside dans la destruction ou l'affaiblissement des forces psychologiques des troupes ennemies. Combinée à l'action purement militaire, elle permet de diminuer leur agressivité et peut aller jusqu'à leur reddition sporadique ou totale. Le deuxième enjeu concerne la population ennemie : il s'agit de ralentir la production industrielle et de renforcer l'opposition des peuples envers leurs dirigeants. Le côté ami doit être protégé contre les propagandes de ses adversaires. De plus, il s'agit de renforcer la confiance mutuelle entre combattants et civils, la mobilisation morale du pays, ainsi que les forces psychologiques des combattants. L'efficacité de la guerre psychologique dépend de quatre facteurs : la valeur des techniques et des techniciens employés ; la connaissance complète et exacte des milieux visés ; l'à-propos et la rapidité de l'exploitation des événements ; l'importance des moyens matériels utilisés. Sa mise en œuvre implique l'existence d'une organisation centralisée.

Quelques mois plus tard une note précise un peu la contribution particulièrement adaptée pouvant être apportée par le SDECE. Son S.R. peut fournir la documentation de base de l'action psychologique et permettre d'en suivre les effets, ses agents du contre-espionnage faire de l'intoxication, ceux de l'action clandestine distribuer des tracts, propager des rumeurs et noyauter les administrations publiques. Les immigrés des pays satellites de l'URSS sont les vecteurs potentiels d'une action psychologique, exercée par l'intermédiaire des contacts conservés dans leur pays d'origine. La section d'action psychologique du service est assistée d'un comité scientifique réunissant d'éminentes personnalités de différents champs (psychologie, sociologie, journalisme, sciences politiques, publicité, etc.) Le fait que l'action psychologique ne doit pas être dissociée des autres actions gouvernementales (diplomatie,

²⁶¹ Villatoux, *ibidem* (page 137).

²⁶² Source : L'« Action sur les arrières de l'ennemi ». Cet « essai » daté de décembre 1949 émane du SDECE. Il est signé par deux personnes, l'une devant être le supérieur hiérarchique de l'autre (le cachet d'en-tête portant la mention « 26 feuillets » est signé du Commandant Morlanne, mais la signature apposée au bas du dernier d'entre eux indique un autre nom indéchiffrable). Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton GR 9 Q¹ 16.

²⁶³ L'action sur les arrières de l'ennemi s'y trouve définie comme « la mise en œuvre par le commandement d'un système clandestin ou semi-ouvert (maquis conséquents notamment) susceptible d'affaiblir directement ou relativement le potentiel de guerre de l'ennemi.»

économique, militaire) est toutefois souligné avec insistance²⁶⁴.

Évolution générale de la prise en compte de la guerre psychologique par l'institution militaire

La guerre psychologique à l'échelon gouvernemental

À l'échelon gouvernemental, la protection psychologique fait son entrée institutionnelle au ministère de la défense le 5 février 1947, par l'intermédiaire de l'une des deux sections d'un « organe d'information ». Il s'agit de protéger les forces armées d'éventuelles tentatives de déstabilisation. On peut noter que cette crainte s'exprime avant le renvoi des ministres communistes du gouvernement, survenant seulement au mois de mai.

Dans les mois qui suivront cet événement, la tension sociale et politique va atteindre un degré d'intensité très élevé, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. À l'échelon international, la guerre froide va également en s'intensifiant. 1950 marque un tournant dans le domaine de la guerre psychologique. C'est l'année du déclenchement de la guerre de Corée (au mois de juin), alors que le communisme vient de s'étendre dans la région avec la prise de pouvoir par Mao en Chine. Les initiatives gouvernementales vont se succéder.

En février 1950, un bureau d'action politique ou ACPO est chargé de centraliser toutes « les informations relatives aux campagnes menées par le parti communiste contre les forces armées » sur l'ensemble du territoire, pour y apporter très rapidement des réponses en utilisant toute la palette des moyens à sa disposition (démentis, poursuites judiciaires, contre-propagande par tracts et affiches).

Le 1er avril 1950, la coordination de la Défense nationale est confiée à un Secrétariat général permanent (le SGPDN) dont l'organisation, précisée quelques semaines plus tard, comprend un Service d'information générale et d'action psychologique, pour préparer l'action gouvernementale dans ce domaine et en coordonner l'exécution.

En septembre 1950, René Pleven prend une initiative originale méritant que l'on s'y attarde

²⁶⁴ Source : Note du SDECE référence n°720/LH/EB du 9 novembre 1950 sur « l'action psychologique extérieure. Possibilités des services spéciaux dans ce domaine. Propositions ». Archives du Service historique de la défense, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

un peu. Le gouvernement qu'il a constitué rassemble tous les partis à l'exclusion du PCF et du RPF. La défense du pays est sa priorité, il l'affirme et l'exprime par l'augmentation de la contribution française à la défense commune et par l'allocation d'un crédit budgétaire exceptionnel au réarmement, pour contribuer au rétablissement de la puissance militaire. Au mois de septembre, il réunit les principaux leaders de la coalition qui soutient son gouvernement pour leur proposer la mise en place d'une organisation visant à informer le public pour lutter contre la désinformation communiste. Il est décidé à cette occasion que Jean-Paul David, le Secrétaire général du Rassemblement des gauches républicaines, en assurera la direction²⁶⁵. La « neutralité politique » du mouvement (anticommunisme excepté) est assurée par la présence à ses côtés d'un représentant de chacune des formations de la coalition. « Paix et Liberté » vient de naître²⁶⁶.

L'organisation prend la forme d'une association dans le cadre de la loi de 1901. Publiquement, son Secrétaire la présente comme n'ayant « aucun caractère gouvernemental ». En réalité, son fonctionnement (elle emploie une dizaine de personnes) est initialement financé par les fonds secrets de la présidence du Conseil (bientôt complétés par les contributions de sociétés de différents secteurs). De plus, des concours lui sont parfois fournis gracieusement par l'administration ; ainsi, sa première affiche fut-elle imprimée à l'École militaire.

D'emblée, la désignation du mouvement manifeste l'intention de ne pas laisser le terrain de la paix aux communistes (l'appel de Stockholm du 19 mars 1950 recueille des millions de signatures). « Paix et Liberté » se fait connaître par la diffusion de « la colombe qui fait boum », destinée à voler dans l'esprit du public aux côtés de « la colombe de la paix » représentée par Picasso. Cet envol est bientôt suivi d'un appel national, assez largement repris par la presse (journaux communistes exceptés), présentant les objectifs de vérité, de liberté et d'indépendance nationale du mouvement.

²⁶⁵ « Le RGR était un cartel électoral qui réunissait le parti radical et l'UDSR, le parti de René Pleven, ainsi que des petites formations. Mais il était aussi plus que cela : un centre d'information et de propagande au service des partis qui y appartenaient. À la tête du RGR qu'il avait créé de toutes pièces, Jean-Paul David avait fait preuve de grandes qualités d'organisateur. À 37 ans, il était un homme politique confirmé sans être encore un homme politique de tout premier plan. (...) Jean-Paul David n'était pas un intellectuel mais un génie de l'organisation, un homme courageux doté de quelques idées simples, notamment l'urgence de combattre l'influence du marxisme ». DUHAMEL, Éric, *Jean-Paul David et le mouvement Paix et Liberté, un anticommuniste radical*, dans DELMAS, Jean, et KESSLER, Jean, *Renseignements et propagandes pendant la guerre froide (1947-1943)*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1999.

²⁶⁶ L'intégralité des éléments rapportés ici concernant le mouvement « Paix et Liberté » provient de la source suivante : DUHAMEL, Éric, *ibidem*.

Grâce notamment à un réseau mis en place par son secrétaire (employés des wagons-lits, agences de voyages, église catholique), les documents qu'il exploite proviennent du monde entier. En province, il peut s'appuyer sur 15 délégations régionales. Les activités d'information comprennent la diffusion d'affiches et de tracts, la radiodiffusion d'émissions, la publication d'un bulletin d'information régulier et de brochures, la rédaction d'articles et l'organisation de conférences, et même le tournage d'un film sur la guerre de Corée (Crève-Cœur). Les différents segments du public sont ciblés. La chronique radiophonique de Jean-Paul David (cinq minutes quotidiennes) est assez constante dans sa forme : il commence en relatant un fait, le dissèque, dénonce les contrevérités auxquels il a donné lieu et conclut par une généralisation ; son ton est simple, direct, il manie l'humour et la dérision. Certaines actions sortent toutefois du registre de la simple information. Ainsi, chercha-t-il à s'attaquer aux ressources de la presse communiste en demandant aux administrateurs des sociétés l'utilisant à des fins publicitaires de renoncer à leur pratique. De l'aveu de Jean-Paul David lui-même, le Comité central du parti communiste aurait été infiltré et la correspondance d'un membre²⁶⁷ de ce Comité, exclu du parti, détournée. Il est vraisemblable que de telles réalisations aient bénéficié de certains concours étatiques.

Jean-Paul David peut s'appuyer sur un comité de pilotage comprenant des hauts fonctionnaires des échelons les plus élevés de l'État, notamment un sous-préfet détaché auprès de lui pour faire le lien avec Matignon, le directeur de la Sûreté nationale, le préfet de police, des représentants du SDECE, des ministères de l'Intérieur et de la Défense, ainsi que les secrétaires généraux de la SNCF et d'EDF. À l'échelon international, Jean-Paul David bénéficie d'une forte renommée, qui l'amène à rencontrer Dean Acheson et John Foster Dulles, en 1952, ainsi que Nixon, en 1954.

Après la mort de Staline puis la fin de la guerre d'Indochine, le soutien gouvernemental à l'action du mouvement se fit toutefois de plus en plus parcimonieux. De plus, « Paix et Liberté » fut pris dans les turbulences de l'affaire des fuites. Dès lors, son déclin s'amorça.

²⁶⁷ Il s'agit d'André Marty.

Dans son article, Éric Duhamel précise qu'à ce jour, aucun document ne permet d'établir que « Paix et Liberté » aurait été un instrument de la CIA, comme l'en accusait le PCF. La question mérite d'être posée, dans la mesure où la jeune agence américaine finance diverses organisations dans le cadre de sa lutte psychologique contre le bloc soviétique. C'est le cas, par exemple, du « Congrès pour la liberté de la culture », installé à Paris, qui mobilise des intellectuels, des artistes et des savants du camp occidental. Le récit qu'Éric Duhamel fait de la genèse du mouvement « Paix et Liberté » rend toutefois assez improbable l'hypothèse d'un rôle déterminant de la centrale américaine (ce qui n'exclut pas, évidemment, de possibles concours ponctuels voire des compléments de financement²⁶⁸). La question qui se pose, plus fondamentalement, est celle de l'influence exercée par les États-Unis sur la politique conduite par les gouvernements français en matière de guerre psychologique. Ils ne sont pas seulement l'allié prédominant de la France au sein de l'Alliance atlantique, ils sont aussi un important pourvoyeur d'aide économique (plan Marshall) et financière : en 1954, ce sont eux qui assurent 80 % du financement de la guerre menée par la France en Indochine. Leur capacité d'influence n'est donc pas négligeable. En 1948, ils font pression sur le gouvernement Queuille pour qu'il engage une campagne de propagande anticommuniste²⁶⁹. À la fin de 1951, le *Psychological Strategy Board* aurait déployé en France un plan de grande envergure pour organiser des opérations psychologiques et réduire le pouvoir des communistes (*Project Cloven*). Ce plan présenterait « d'étranges connexions avec toute une série de mesures adoptées par le gouvernement Pinay », alors que René Pleven était à nouveau ministre de la Défense nationale²⁷⁰.

À l'échelon gouvernemental, une nouvelle étape est franchie en 1952. Un comité avait été créé au début de 1951 pour coordonner l'action interministérielle dans le domaine psychologique. L'année suivante, suite à une décision prise le 24 juillet en Comité de Défense nationale, cet organisme laisse la place à une Commission interministérielle d'action psychologique en matière de Défense nationale. Par ailleurs, un Service d'action psychologique et d'information de la Défense nationale (SAPIDN) reprend notamment les

²⁶⁸ Constantin Melnik affirme par exemple que « Les syndicats libres (...), le parti socialiste, les organismes de propagande tels que Paix et Liberté ou les intellectuels non obnubilés par Staline avaient tous reçu l'appui moral, technique et financier de la CIA qui avait joué un rôle déterminant dans la maîtrise et la retenue du communisme en Europe ». MELNIK, Constantin, *Politiquement incorrect*, éditions Plon, Paris, 1999.

²⁶⁹ *La république et son armée face au « péril subversif*, *ibidem* (page 140).

²⁷⁰ C'est l'historien américain Irwin Wall qui établit la connexion entre le plan américain et les décisions du gouvernement français. *La république et son armée face au « péril subversif*, *ibidem* (page 191).

activités du bureau ACPO.

Dans leur ouvrage, Paul et Marie-Catherine Villatoux se demandent s'il ne faut pas « voir dans la décision du 24 juillet 1952 du CDN instituant la Commission interministérielle et dans la création, le 3 novembre 1952, du Service d'action psychologique, d'information et cinématographique des armées²⁷¹, l'une des conséquences de ce plan²⁷² » (*Cloven*). Cela paraît peu probable, l'impulsion avait déjà été donnée, ces mesures prises en 1952 relèvent de la rationalisation et du perfectionnement. Les nouvelles initiatives seront prises bientôt par les forces armées.

La prise en compte de la guerre psychologique par les forces armées

La Commission interministérielle d'action psychologique a été créée en 1952, non seulement pour concevoir la doctrine française et en coordonner la mise en œuvre, mais aussi pour préparer les instructions devant être données à la délégation française à l'OTAN. Seulement, comme son nom l'indique, cette commission s'intéresse à l'« action psychologique » et non à la guerre dans ce domaine. Or, le développement des organismes de guerre psychologique sur le théâtre indochinois crée une demande difficile à satisfaire en cadres instruits sur cette question²⁷³. De plus, l'absence de prise en compte de ce volet pose des problèmes à la France au sein de l'OTAN. La dynamique interne à l'organisation intégrée va donc constituer un aiguillon supplémentaire pour faire évoluer la situation à l'échelon national.

Fin août 1953, le Comité des chefs d'état-major exprime son accord concernant la création d'un groupe de recherches pour la guerre psychologique dans le cadre de l'OTAN²⁷⁴. Il est alors précisé au chef de la délégation française au Groupe Permanent que « des efforts sont actuellement en voie de développement pour que les études relatives à la guerre psychologique soient plus activement poussées au sein de la Défense nationale²⁷⁵ ».

²⁷¹ Une réorganisation transforme effectivement le SAPIDN en Service d'action psychologique, d'information et cinématographique des armées à la fin de 1952.

²⁷² *La république et son armée face au « péril subversif, ibidem* (page 191, note de base de page n°664).

²⁷³ Fiche 2792/EMFA du 3 mai 1954, rédigée par l'organe de travail « Guerre psychologique » à l'attention de M. le général d'armée, chef d'état-major général des forces armées. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 3.

²⁷⁴ Extrait du compte rendu sommaire de la réunion du comité des chefs d'état-major du 21 août 1953. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 73 (à confirmer).

²⁷⁵ Note de l'état-major des forces armées référence référence numéro 1842 CAB/SS du 24 septembre 1953,

De fait, le 29 octobre 1953 le Général Vernoux, major général des forces armées, crée un groupe de travail sur la guerre psychologique²⁷⁶. Composé d'officiers de la deuxième division (dont son chef) et de la première, sous la houlette du deuxième adjoint du major général (le Capitaine de vaisseau Begouen-Demeaux), ce groupe associe à ses réflexions des représentants du SGPDN, du SDECE (le commandant Bonnemaison), du Service d'information de la Défense nationale et, *intuitu personae*, les officiers français de la « Branche spéciale » de la division Plans et Opérations du SHAPE (le Capitaine de frégate Hauduit et le Capitaine Caude²⁷⁷). On peut donc relever que la deuxième division de l'EMFA se trouve d'emblée associée aux réflexions structurantes pour le futur de l'activité de guerre psychologique au sein des forces armées.

La première réunion de ce groupe se tient le 6 novembre²⁷⁸. Son ordre du jour est intéressant à analyser. Après un exposé de son président, plusieurs questions sont abordées. La première d'entre elles concerne « l'analyse du caractère stratégique et tactique de la contribution française à la guerre psychologique sur le plan national et sur le plan allié ». C'est cohérent avec le fait que la coopération en matière de guerre psychologique au sein de l'OTAN figure parmi les motifs de mise en place d'une organisation nationale. Il est vraisemblable que l'un des objectifs du groupe français consiste à développer suffisamment tôt les positions nationales pour pouvoir ensuite peser dans le débat inter-alliés ; c'est la logique classique des groupes-miroirs. La troisième question à l'ordre du jour concerne la participation des services de renseignements militaires à la préparation d'un plan de recherches. On constate que la deuxième division de l'EMFA accepte d'emblée l'idée que l'activité de guerre psychologique en gestation aura un impact sur les siennes. Ce point est d'importance, dans la mesure où il limite le risque d'opposition ultérieure, lorsque les responsables de la nouvelle activité auront à en développer le « volet renseignement ». La cinquième question au programme porte sur l'exploitation des enseignements recueillis en Indochine. Il se révèle en effet qu'à cette date, les résultats obtenus sur le théâtre indochinois en matière de guerre

pour le général d'armée, chef de la délégation française au Groupe Permanent, concernant la « guerre psychologique ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 73 (à confirmer).

²⁷⁶ Source : Note numéro 3100 EMFA/CAB, du 29 octobre 1953. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 3.

²⁷⁷ Que les deux officiers nommés soient effectivement les deux officiers en question résulte d'une déduction croisant plusieurs sources. C'est donc une information très probable mais pas totalement sûre.

²⁷⁸ Note du ministère de la défense nationale et des forces armées référence 1847 CAB/SS du 29 octobre 1953, sur « la préparation de la guerre psychologique ».

psychologique sont très peu connus du Haut Commandement national²⁷⁹.

Le groupe de travail s'est fixé comme tâches de définir une terminologie, de proposer un schéma d'organisation nationale pour la guerre psychologique, de chiffrer les effectifs nécessaires tant pour les besoins nationaux que pour la participation française aux commandements de l'OTAN²⁸⁰ et, enfin, d'organiser l'instruction des cadres²⁸¹.

Le 3 mai 1954, le Capitaine de vaisseau Begouen-Demeaux livre au Chef d'état-major général des forces armées les conclusions de son groupe sous la forme de quatre fiches traitant de ces différents sujets²⁸². Cela vaut la peine de s'arrêter quelques instants sur les grands principes définis au cours de ce premier semestre de l'année 1954, dans la mesure où ce sont les principes fondateurs de l'édifice dont la mise en place est imminente. D'autant que dans les mois suivants, l'organisation va être structurée à un rythme soutenu, son activité va se révéler intense, ses productions nombreuses.

La guerre psychologique est définie comme « la mise en œuvre scientifique d'une politique déterminée par les divers services gouvernementaux à l'aide d'armes psychologiques de façon à influencer l'opinion, les sentiments, l'attitude et le comportement de groupes ennemis, dans un sens favorable aux plans et aux objectifs de cette politique. » Il est relevé au passage que « cette notion peut exclure la guerre psychologiquement menée au cours de laquelle sont utilisées toutes les ressources offertes par les progrès des sciences humaines ; les pays qui n'hésitent pas à la mettre en œuvre ont à leur disposition une variété infinie de combinaisons politiques, diplomatiques, économiques, telles que procédés d'intimidation variant avec l'apaisement, menaces de guerre à l'égard de pays faibles ou divisés, attentats, grèves, représailles économiques et certaines actions directes sur les hommes (prisonniers de guerre, chef, etc.) ». La guerre psychologique à l'échelon militaire « consiste à appliquer les directives de guerre psychologique préparées à l'échelon gouvernemental en utilisant les

²⁷⁹ Les officiers de l'EMFA, qui affirment toutefois avoir étudié avec grand intérêt une documentation adressée en 1952, se tournent donc vers leurs collègues en intervention sur le théâtre indochinois pour obtenir des éléments concernant leurs moyens, leur organisation, leur doctrine et leurs résultats. Note du chef d'état-major général des forces armées à M. le général commandant en chef des forces terrestres aériennes et maritimes en Indochine, référence 2875/EMFA/2, du 21 décembre 1953.

²⁸⁰ Le total des besoins est évalué à 86 officiers d'active et 134 officiers de réserve (certains titulaires de ces postes étant susceptibles de cumuler la fonction de guerre psychologique avec d'autres fonctions), ce qui débouche sur un total de 220 officiers à instruire. Fiche 2792/EMFA du 3 mai 1954. *Ibidem*.

²⁸¹ Fiche 2792/EMFA du 3 mai 1954. *Ibidem*.

²⁸² Fiche 2792/EMFA du 3 mai 1954. *Ibidem*.

armes et leurs moyens comme véhicule en vue de briser la volonté de combat des forces ennemies. Cette action de guerre se subdivise en deux : la guerre psychologique tactique, qui s'adresse aux forces militaires ennemies des zones de l'avant et aux populations résidant immédiatement derrière les lignes ennemies ; la guerre psychologique stratégique qui est dirigée d'une part vers les territoires occupés par l'ennemi dans le but de saper le moral des forces armées et des populations civiles ennemies et d'autre part vers le soutien du moral des éléments amis dans les régions dominées par l'ennemi²⁸³ ».

Parmi les principaux moyens d'action psychologique, sont mentionnés la propagande, la formation, l'éducation (diffusion de théories, croyances, valeurs communément admises dans une société donnée), les relations humaines (ou relations publiques), la propagation de rumeurs, l'emploi de procédés spéciaux (tendant à modifier le psychisme d'individus).

La guerre psychologique mise en œuvre à l'échelon national « consiste à préparer, à choisir et à diffuser aux divers organismes gouvernementaux capables d'une action extérieure la doctrine et les thèmes de guerre psychologique élaborés en tenant compte de la politique nationale et de l'étude des différents milieux sur lesquels doit porter l'action. Elle consiste également à fournir aux organismes gouvernementaux exerçant une action intérieure les éléments de la parade à la guerre psychologique engagée par l'ennemi. Cette action gouvernementale suppose existence d'un organe psychologique du gouvernement, situé à l'échelon du Président du Conseil, travaillant en étroite liaison avec les services responsables de l'action extérieure et intérieure, possédant un noyau permanent appuyé sur un organisme de recherche ».

Ces productions du groupe de travail révèlent d'abord une confiance dans la science et dans la rationalité administrative. Cette dernière est une hypothèse méthodologique nécessaire à toute réflexion de ce type. Connaissant le reproche à venir concernant l'autonomie prise par les officiers de guerre psychologique vis-à-vis de la politique algérienne du général de Gaulle, on peut toutefois noter le souci exprimé ici de maintenir la cohérence entre des politiques de différents niveaux déclinant une même politique gouvernementale. On peut relever à cet égard la nécessité mentionnée de mettre en place un organe psychologique du

²⁸³ La dernière phrase de cette citation a été légèrement retouchée. La phrase originale était la suivante : « la guerre psychologique stratégique qui est dirigée d'une part vers les territoires occupés par l'ennemi dans le but de saper le moral des forces armées et des populations civiles ennemies et d'autre part de soutenir le moral des éléments amis dans les régions dominées par l'ennemi ».

gouvernement, lui-même éclairé par un organisme de recherche. Ce dispositif gouvernemental ne verra jamais le jour de façon effective et l'on aura l'occasion d'en constater rapidement les conséquences lors de la campagne de Suez. On se gardera cependant de conjecturer sur ce qui serait advenu à plus long terme si la suggestion avait été suivie. Notons en revanche qu'il semble ne faire aucun doute, pour les auteurs de ces travaux, que la guerre psychologique peut être menée à partir de fondements scientifiques. La référence à des procédés spéciaux suggère même que des progrès substantiels à venir sont, sinon attendus, du moins supposés. En deuxième lieu, il est intéressant de relever que les limites devant être imposées aux actions dans ce domaine figurent parmi les premiers principes évoqués.

Les besoins en ressources humaines (nationaux et OTAN) ayant été évalués à 220 officiers et de l'ordre de 1200 hommes de troupe, le programme d'action proposé comporte un plan de formation des cadres. Il est articulé autour d'une démarche (contacts pluridisciplinaires à établir, création d'un stage d'introduction pour former un noyau de formateurs - les grands axes en sont exposés), dont la mise en œuvre présuppose la sélection d'un officier compétent.

Ces réflexions préalables étant menées, les décisions pratiques ne tardent pas à être prises. Dès la fin du mois de mai, se fondant sur les constats et propositions du groupe, il est proposé au comité des chefs d'état-major d'organiser le premier stage de guerre psychologique dans la dernière semaine du mois de septembre²⁸⁴. Il durera trois semaines et concernera de 15 à 20 officiers supérieurs en poste dans des organismes dont la liste est précisée. Cette initiative peut donner lieu à deux commentaires. D'une part, il revient à la deuxième division de l'EMFA de la prendre. Cela permet de constater, une fois de plus, la proximité d'esprit entre le renseignement et l'action psychologique. Il ne s'agit pas d'affirmer que les deux activités seraient consubstantielles. Mais le fait que les autorités estiment que les acteurs du renseignement sont les mieux placés pour réfléchir (à l'EMFA), voire mettre en œuvre (sur le théâtre indochinois) la guerre psychologique, permet à ces derniers de la façonner conformément à leur manière de voir les choses. Il existe donc, à l'origine, une inspiration de la guerre psychologique par la sphère du renseignement. Le second commentaire concerne le rapport à la science ressortant des considérants de la fiche

²⁸⁴ Fiche de la deuxième division numéro 2945 EMFA/2/A/S du 24 mai 1954 pour le comité des chefs d'état-major, concernant l'«Organisation d'un stage d'introduction aux études de guerre psychologique». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 73 (à confirmer).

transmise au comité des chefs d'état-major. Le rapport du groupe de travail traduisait une forte confiance dans cette activité ; cette confiance atteint un tel degré dans la fiche qu'elle en devient naïveté.

L'arme psychologique est basée sur une science que nous croyons trop facilement connaître et que nous ne connaissons pas, car nous n'avons pas rassemblé les données éparses, qui existent d'ailleurs en France et qui correspondent à de véritables techniques. Cette science comprend :

- une connaissance élémentaire des notions de psychologie collective,
- la connaissance théorique et pratique de l'action psychologique soviétique,
- la notion d'une organisation militaire de la guerre psychologique.

Le fait que les acteurs du renseignement, dont la confiance dans la connaissance se comprend, inspirent les fondements de l'activité de guerre psychologique se trouve peut-être à l'origine de l'optimisme à l'égard de ses possibilités et de l'enthousiasme qui sera communiqué à l'institution et aux autorités pour son développement.

Le Comité des chefs d'état-major décide le 29 novembre 1954 de créer des « services spécialisés dans l'étude, l'organisation et l'instruction de la guerre psychologique répondant à des fins militaires²⁸⁵ ». Une section de guerre psychologique est mise en place à l'EMFA le 25 mars 1955. Rattachée à la première division, elle est chargée de l'organisation générale des services de guerre psychologique dans les forces armées, de l'élaboration des directives d'emploi, de l'organisation de l'enseignement militaire, de la préparation de la mobilisation, ainsi que des études et recherches dans son domaine. Conformément à la volonté des chefs d'état-major, un Centre d'instruction de guerre psychologique, rattaché au Cours supérieur interarmées, est créé au même moment²⁸⁶. Les officiers désignés pour prendre la responsabilité de ces deux nouveaux organismes sont respectivement les colonels Alazard et Defrasne.

²⁸⁵ Source : Note du 1er avril 1955 de la 1ère Division de l'EMFA sur la « Guerre psychologique ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

²⁸⁶ Source : Fiche du Bureau psychologique de l'EMFA, ayant pour objet « Guerre et Actions psychologiques dans les forces armées », établie le 23 novembre 1955 pour le Comité des chefs d'état-major. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

La dynamique institutionnelle ne se limite pas à l'échelon central de l'état-major des forces armées. Pour en favoriser la propagation, le général Baillif²⁸⁷ demande aux forces armées de lui communiquer « les dispositions envisagées ou éventuellement déjà adoptées pour l'organisation, la mobilisation des services de guerre psychologique ainsi que l'instruction des spécialistes militaires²⁸⁸ ». Le chef d'état-major de l'Armée crée les bureaux d'action psychologique d'Afrique du Nord en juin 1955²⁸⁹.

Avant même la création de la section guerre psychologique, le colonel Alazard, alors en poste au sein de l'armée de l'Air²⁹⁰, en établit le plan d'action pour 1955 et 1956. Curieusement, ce document, qui programme notamment une montée en puissance des effectifs, ne mentionne pas le renseignement. Le sujet n'en viendra pas moins extrêmement vite à son ordre du jour, puisqu'un plan particulier de renseignements pour la guerre psychologique est diffusé le 7 juillet 1955²⁹¹. Ce sujet constituera même une priorité, ainsi qu'en témoigne un bilan établi à la fin de l'année 1955 concernant l'activité du bureau psychologique et du centre d'instruction, selon lequel les efforts de ces deux organismes ont porté principalement sur l'organisation, l'instruction, l'orientation de la recherche du renseignement psychologique et l'étude des problèmes de lutte psychologique en Afrique du Nord²⁹².

Pour soutenir l'action de la jeune section de guerre psychologique et la dynamique amorcée, il est constitué²⁹³ en janvier 1956 un « Comité d'action psychologique²⁹⁴ » placé sous la

²⁸⁷ Le général de division Baillif est alors chef de l'état-major des forces armées.

²⁸⁸ Source : Note du 1er avril 1955 de la 1ère Division de l'EMFA sur la « Guerre psychologique ». *Ibidem*.

²⁸⁹ Source : Fiche du Bureau psychologique de l'EMFA, ayant pour objet « Guerre et Actions psychologiques dans les forces armées », établie le 23 novembre 1955 pour le Comité des chefs d'état-major. *Ibidem*.

²⁹⁰ Source : Note du Colonel Alazard intitulée « Plan d'actions du bureau « guerre psychologique » de l'EMFA », adressée le 21 février 1955 au chef de l'état-major de l'EMFA. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

²⁹¹ Plan particulier de renseignement (GP), le 7 juillet 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

²⁹² Fiche « Guerre et Actions psychologiques dans les forces armées » établie le 23 novembre 1955 par le bureau psychologique pour le Comité des chefs d'état-major. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

²⁹³ Source : Décision de constitution d'un Comité d'action psychologique ; note numéro 186/DN/CAB/EMP/TS de l'état-major particulier du ministère de la Défense nationale et des forces armées, le 23 janvier 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

²⁹⁴ Il comprend le chef du bureau psychologique de l'état-major des forces armées (chargé de son secrétariat),

présidence du chef d'état-major général des forces armées (ou de son délégué, le chef de la section psychologique). Sur demande ou par auto-saisine, ce Comité est chargé de proposer des décisions pour résoudre les problèmes se posant aux forces armées dans son domaine.

LA FRANCE EN GUERRE... PSYCHOLOGIQUE

La guerre froide selon le prisme de la guerre psychologique

Il a été précédemment évoqué une certaine inertie, même au sein de la sphère militaire, dans la perception de la menace soviétique. Ce constat ne concerne cependant ni les milieux diplomatiques, ni ceux du renseignement, au sein desquels cette perception est précoce, la menace y étant devenue évidente depuis 1946²⁹⁵. Le bloc soviétique fait donc l'objet d'une attention particulière, même si les expressions de la guerre froide²⁹⁶ sont suivies sur l'ensemble de la planète.

Le renseignement relatif au bloc soviétique

L'URSS reste très mal connue, en dépit de l'attention dont elle fait l'objet. La vision indirecte et partielle qu'en ont les services de renseignement contribue à lui donner une apparence formidable. Ce n'est cependant pas seulement l'URSS qui intéresse ces services, mais le bloc soviétique dans son ensemble. En particulier, les relations entre la puissance dominante et ses satellites sont soigneusement analysées. Les orientations données à la recherche des renseignements sont le résultat de cette situation d'ensemble.

les chefs d'état-major des trois armées ou leurs représentants (chefs des organes « moral » ou « psychologique » de chaque armée), le secrétaire général permanent de la Défense nationale ou son représentant (chef de la section information et action psychologique), les chefs des organismes ayant à connaître des questions psychologiques (le service d'information de la Défense nationale et des forces armées, le service de sécurité de la Défense nationale et des forces armées, la direction de la gendarmerie et de la justice militaire, le service central de l'action sociale des forces armées). Les chefs d'autres organismes susceptibles de participer à l'action psychologique peuvent y être convoqués ponctuellement. Source : Décision numéro 186/DN/CAB/EMP/TS du 23 janvier 1956, *ibidem*.

²⁹⁵ GOMART, Thomas, *Les services de renseignements français face à la menace soviétique au début des années 60 (1958-1964)*, dans WARUSFEL, Bertrand, « Le renseignement, guerre, techniques et politiques (XXe-XXIe siècle) » (sous la direction de).

²⁹⁶ L'expression « guerre froide » a été popularisée par l'éditorialiste américain Walter Lippmann, pour caractériser la situation devenue ambiguë entre l'état de paix et l'état de guerre.

Il convient tout d'abord de prendre la mesure de l'incertitude dans laquelle se trouvent les organismes de centralisation du renseignement - et par conséquent, les hautes autorités françaises - concernant l'Union soviétique. Le défaut de connaissance de l'adversaire est en effet martelé de façon récurrente : « La totalité des trous existants dans la documentation de l'EMA/2 a été mise en évidence pour permettre à l'Attaché militaire de se faire une idée d'ensemble de l'insuffisance de notre information²⁹⁷ » (1949) ; « On ignore à peu près tout ce qui se passe sur le territoire de l'URSS²⁹⁸ » (1951) ; « CET ENNEMI SUPPOSÉ EST LE RUSSE ET NOUS IGNORONS À PEU PRÈS TOUT CE QUI SE PASSE À L'HEURE ACTUELLE SUR LE TERRITOIRE DE L'URSS²⁹⁹ » (1952).

Ces lacunes concernent à peu près tous les aspects du domaine militaire : « L'état actuel des connaissances des organismes d'exploitation fait ressortir l'extrême pauvreté de la documentation disponible concernant les armes nouvelles en URSS³⁰⁰ » (1950) ; « Nous ignorons tout des travaux et même des instituts travaillant pour la Défense nationale en URSS³⁰¹ » (1950) ; « On ignore, il faut bien le dire, si l'armée soviétique compte 10, 5 ou 3 millions d'hommes³⁰² » (1952).

Même les armes nucléaires et le degré d'avancement de leur développement n'échappent pas à cet état d'ignorance relativement généralisé : « Aucun renseignement positif n'a été recueilli dans le domaine, pourtant essentiel, des études atomiques en URSS et de la réalisation de la bombe »³⁰³ (1950) ; « L'EMCFA n'est pas en mesure actuellement de dire s'il y a eu une explosion atomique en URSS en 1949 et, dans l'affirmative, s'il s'agissait de

²⁹⁷ Source : Note d'orientation du 20 septembre 1949 pour l'AM Moscou. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

²⁹⁸ Note de l'EMCFA/2 sur la « situation actuelle du renseignement sur l'URSS », le 31 janvier 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

²⁹⁹ En majuscules dans le texte original. Source : Note concernant la « Valeur du renseignement militaire sur le bloc soviétique », du 11 mai 1952. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

³⁰⁰ Source : Note de l'EMFA/2 du 6 décembre 1950 pour le Comité des chefs d'état-major, ayant pour objet : « Armes nouvelles en URSS ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

³⁰¹ Source : Bulletin de renseignements du SDECE en date du 22 novembre 1950, cité dans la note « Armes nouvelles en URSS », *ibidem*.

³⁰² Valeur du renseignement militaire sur le bloc soviétique. *Ibidem*.

³⁰³ Source : Note de l'EMFA/2 du 6 décembre 1950, *ibidem*.

l'explosion d'une bombe³⁰⁴ » (1951) ; « Le 18 août 1953, la Pravda a annoncé qu'une bombe H avait été expérimentée en URSS. (...) Ne disposant d'aucune information particulière, les services français ne peuvent que souligner l'absence de publication de documents photographiques³⁰⁵ ...».

Cette situation résulte des difficultés rencontrées par l'ensemble des composantes du système de renseignement national. Dans un premier temps, l'interrogatoire des prisonniers de guerre allemands à leur retour de Russie constitue une source de renseignements très utile, même si les indications fournies, nombreuses et intéressantes dans le domaine économique, se révèlent d'un intérêt militaire très limité³⁰⁶. Cette source se tarit néanmoins à partir de juin 1950³⁰⁷. Le renseignement provient alors des organismes d'exploitation locaux (Baden-Baden et Innsbruck), des postes d'Attachés militaires à l'étranger (y compris les Attachés militaires adjoints), de la mission de liaison auprès du commandement soviétique en zone d'occupation soviétique d'Allemagne, du SDECE, ainsi que des deuxième bureaux alliés.

Les seuls renseignements jugés intéressants par la deuxième division de l'EMFA sont ceux du SDECE, « parce qu'ils correspondent à un travail en profondeur sur l'URSS³⁰⁸ ». L'écrasante majorité des renseignements fournis par ce service concerne les forces armées soviétiques d'Allemagne³⁰⁹. Cela résulte de la conjugaison des excellentes conditions de recherche à Berlin, au cœur de la zone d'occupation soviétique, et de l'importance (relative toutefois³¹⁰) des moyens qui s'y trouvent déployés. La situation est assez analogue en Autriche pour les possibilités de recherche (en revanche le SDECE y subit une pénurie d'officiers traitants). Elle est déjà beaucoup moins bonne en Hongrie et se révèle fortement

³⁰⁴ Note de l'EMCFA/2 sur la « situation actuelle du renseignement sur l'URSS », *ibidem*.

³⁰⁵ Source : « Éléments pour un tour d'horizon », fiche de la deuxième division de l'EMFA du 6 novembre 1953. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

³⁰⁶ Source : compte rendu le 7 novembre 1949 d'une liaison effectuée à Baden-Baden par un officier de la deuxième division (Section C). Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

³⁰⁷ Note de l'EMCFA/2 sur la « situation actuelle du renseignement sur l'URSS », *ibidem*.

³⁰⁸ Note de l'EMCFA/2 sur la « situation actuelle du renseignement sur l'URSS », *ibidem*.

³⁰⁹ En janvier 1951, « les pourcentages de renseignements bruts reçus du SDECE et se rapportant aux différents secteurs géographiques dans lesquels stationnent les forces armées soviétiques sont les suivants : Europe occupée : 92 % (Allemagne, 80 %, reste de l'Europe 12 %) ; URSS : 8 % ». En mai 1952, « la production que le SDECE envoie à l'EMCFA traite pour : 95 % de l'Europe occupée, 5 % de la Russie. En Europe occupée : 85 % des renseignements viennent d'Allemagne ; 10 % du reste de l'Europe (rien sur la Pologne ; rien sur la Roumanie ou à peu près ; peu de choses sur la Hongrie ; la majorité sur l'Autriche) ».

³¹⁰ Le SDECE a développé « un réseau correct en Allemagne quoique très juste en effectifs ». Source : Note de l'EMCFA/2 sur la « situation actuelle du renseignement sur l'URSS », *ibidem*.

dégradée en Pologne et en Roumanie : ces deux derniers pays sont très mal connus. De façon générale, le réseau européen du SDECE est médiocrement développé en dehors de l'Allemagne. À l'exception de ce pays et de l'Autriche, le manque de possibilités de recoupements rend difficile la détection de l'intoxication. La situation se révèle pire encore en URSS.

Le territoire soviétique constitue une vaste zone d'ombre : le SDECE n'y dispose d'aucun agent et ne reçoit que très rarement des déserteurs soviétiques³¹¹ ; le système d'écoute du STR est mal adapté aux émissions soviétiques et ne produit que peu de résultats³¹². Étant seulement timidement et marginalement pénétré, « moins de 10 % des renseignements concernant l'appareil militaire de l'URSS reçus du SDECE se rapportent aux forces armées soviétiques stationnées à l'intérieur du territoire de l'URSS. Plus de la moitié de ces renseignements sont des informations de presse ».

De façon générale, le manque de moyens contribue fortement aux piètres résultats constatés. Fin 1949, le responsable de l'Union soviétique au sein de la deuxième division de l'EMFA déplore l'insuffisance des moyens antérieurement alloués à la Section C³¹³. À la même époque, le poste d'Attaché militaire à Moscou n'était armé que par un officier ; cette situation a duré pendant deux ans³¹⁴. Les postes d'Attachés militaires (et d'Attachés adjoints) les plus importants se situent dans les pays voisins de l'URSS. Tous ne sont pas pourvus. Deux problèmes au moins s'y ajoutent ; d'une part, tous ne sont pas pourvus par des officiers au profil adapté.

Il arrive souvent que les « démarches lentes, patientes menées dans le dédale des traquenards successifs : Affaires étrangères, Défense nationale, SDECE (aboutissent) au choix de « militaires touristes » n'ayant ni le goût, ni les aptitudes indispensables à un travail sérieux de recherche ».

D'autre part, outre les nombreuses contraintes auxquelles ces postes se trouvent confrontés (comprenant des « consignes locales dictées par la « prudence » des ambassadeurs »), la faiblesse de leurs moyens nuit fréquemment à leur rendement.

³¹¹ L'auteur de la note relève leur préférence pour la zone américaine et, peut-être non sans une certaine perfidie, que sur trois déserteurs soviétiques s'étant rendus aux autorités françaises en 1951, le SDECE en a laissé échapper deux.

³¹² Source : compte rendu d'une liaison de l'EMCFA/2/C avec le SDECE (service 28 – STR), le 26 juillet 1951. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

³¹³ Source : Bilan d'activité de la section C de l'EMFA/2, du 1er septembre 1949 au 31 décembre 1949, établi le 31 décembre 1949. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

³¹⁴ Note de l'EMCFA/2 sur la « situation actuelle du renseignement sur l'URSS », *ibidem*.

C'est cependant à Moscou que les difficultés rencontrées par les Attachés militaires se révèlent les plus problématiques. Ce qui serait du renseignement ouvert en France n'y circule que sous le sceau du secret ; la réserve « naturelle » des militaires est exacerbée par leur serment de discrétion... et par leur prudence, le Smerch (l'organisation de contre-espionnage) surveillant jusqu'aux unités élémentaires en dépit leur inaccessibilité, garantie par un retranchement à l'intérieur du territoire. Le nombre de déserteurs est infime. Le lieutenant-colonel Guibaud, Attaché de l'air à Moscou de 1954 à 1957, apporte son témoignage sur les limites dans lesquelles l'importance du secret a contenu son activité.

« C'est une tradition russe, amplifiée et développée par le régime soviétique³¹⁵ ». Ainsi, la presse ne donne-t-elle jamais d'information militaire précise. Par exemple, « aucune information sur le détail des budgets militaires et de fabrication d'armement » n'est jamais publiée³¹⁶ ; « jamais aucune information précise sur les caractéristiques des matériels, ni même le nom de leurs constructeurs ». Les détenteurs de responsabilités aux échelons élevés changent dans la plus totale discrétion. Les Attachés militaires, de même que les diplomates et les journalistes, sont très strictement encadrés dans leurs déplacements.

L'un des dangers auxquels cette situation expose le « Landerneau » des Attachés militaires occidentaux est celui de l'intoxication mutuelle : faute d'accès direct à une information abondante, il est tentant de recycler celle qui est recueillie au cours des conversations entre alliés expatriés. Il en résulte ensuite de faux recoupements lors des échanges de renseignements officiels inter-alliés ; faux recoupements venant s'ajouter à ceux qu'occasionnent déjà les agents vendant leurs confidences à plusieurs services.

Deux conséquences au moins résultent de cette situation globale : d'une part, la représentation que les organismes de synthèse élaborent du système militaire soviétique utilise trop souvent des éléments extrapolés des observations relativement précises provenant de l'Allemagne occupée ; d'autre part, certains aspects essentiels de ce système échappent complètement aux organismes de recherche. Toutefois, « même dans sa médiocrité actuelle, le renseignement français paraît avoir une valeur marchande relativement assez bonne sur le

³¹⁵ L'URSS de 1954 à 1957 (conférence prononcée par lieutenant-colonel Guibaud attaché de l'air à Moscou de 1954 à 1957). Source : archives Vincennes, Sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton numéro 12 S 77.

³¹⁶ L'industrie d'armement n'est pas la seule à faire l'objet de ce traitement : « D'une part, l'industrie d'armement n'a jamais donné lieu à aucun commentaire dans la presse – d'autre part, les renseignements relatifs à l'industrie sidérurgique, énergétique et métallurgique sont désormais considérés comme secrets et ne sont traités, dans les organes d'information ouverte, que dans les lignes générales ». Source : Compte rendu de la mission sur le renseignement économique par le SDECE, effectuée par le commandant Pimont le 16 octobre. Archives Vincennes, série S (Missions militaires françaises à l'étranger : état des archives de l'État-major des armées), sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton 12 S 71.

marché OTAN... Ce qui, sur le plan général, n'est pas très réconfortant³¹⁷ ». L'URSS est donc aussi mystérieuse que redoutée.

L'incertitude contribue à façonner un adversaire formidable

Compte tenu de la dimension technologique de l'affrontement, au travers des armements en cours de développement, il importe d'évaluer le potentiel soviétique dans le domaine scientifique. En dépit de l'opacité du système, la recherche est appréhendée avec beaucoup plus de finesse que ne le sont les productions industrielles : elle est perçue avec une certaine précision dans son organisation³¹⁸, dans ses axes d'efforts³¹⁹ et dans ses modes de fonctionnement. En particulier, dans ce domaine où l'idéologie pourrait se révéler rassurante, c'est le pragmatisme qui prévaut.

Parce qu'il s'affirme la science suprême, le marxisme, parmi plusieurs tendances en une science, fait un choix. La tendance adoptée devient seule valable à l'exclusion des autres qui sont frappées d'interdit. (...) mais dès que la théorie officiellement admise donne dans la pratique des résultats négatifs, la porte est ouverte officieusement à l'usage des théories qui ont été expulsées, car le but de la science reste malgré tout de favoriser le meilleur rendement dans tous les domaines³²⁰.

À cette époque, le potentiel scientifique soviétique est perçu comme formidable : « Les résultats obtenus sont prodigieux (...) Pour la formation des ingénieurs et des techniciens spécialisés des principales industries, l'URSS a en effet pris le pas sur toutes les autres nations, les États-Unis compris (...) Ainsi maintenant, l'Union soviétique produit chaque année deux fois et demie plus d'ingénieurs que les États-Unis³²¹. »

³¹⁷ Valeur du renseignement militaire sur le bloc soviétique. *Ibidem*.

³¹⁸ « Il existe en URSS trois groupes fondamentaux de recherche scientifique : les Académie des sciences ; les établissements d'enseignement supérieur ; les instituts de recherche scientifique des branches industrielles et les laboratoires. (...) (L'Académie des sciences) est le principal organe de recherche de l'URSS. Elle dépend directement du Conseil des ministres. Elle est chargée de faire progresser les sciences théoriques et appliquées... pour donner une idée du champ d'activité de l'Académie des sciences, il suffit d'énoncer sa composition. Elle se divise en huit sections... » Source : Note sur la recherche scientifique en URSS, transmise par la deuxième division de l'EMFA dans le cadre de ses Notes de renseignements pour les Attachés militaires (n°8) Période du 27 avril au 3 mai 1956. source : archives de Vincennes, Sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton numéro 12 S 75.

³¹⁹ « La plus grande partie des effectifs des quatre instituts les plus grands de la première section est constituée par des atomiciens et ce fait est significatif de l'effort intense accompli actuellement par l'URSS dans le domaine de la physique nucléaire ». *Ibidem*.

³²⁰ *Ibidem*.

³²¹ Note sur la recherche scientifique en URSS, transmise par la deuxième division de l'EMFA dans le cadre de ses Notes de renseignements pour les Attachés militaires (n°8) Période du 27 avril au 3 mai 1956. source : archives de Vincennes, Sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton numéro 12 S 75.

Globalement, c'est l'absence de connaissances sur l'adversaire soviétique qui caractérise la situation du moment. Un coin de voile se trouve toutefois levé vers l'amont et son potentiel apparaît formidable, à la fois dans son sens usuel « extraordinaire, qui impressionne par sa force, sa puissance, sa masse ou sa taille » et dans son sens premier : « qui inspire une grande crainte, qui est dangereux de nature ou terrifiant d'aspect³²² ». C'est le propre de l'imagination de s'infiltrer dans les interstices de la connaissance. L'adversaire en arrive alors à exercer une certaine fascination (l'adjectif « prodigieux » en constitue un indice) et le mythe de son ubiquité, de son omnipotence peut s'installer. C'est à dessein que cette formulation est excessive. Il n'est pas question ici de broser le portrait d'un « colosse aux pieds d'argile », d'annoncer l'enterrement de l'URSS à venir sous trois décennies alors que la tombe de Staline vient tout juste d'être refermée. Ses réalisations technologiques en confirment la puissance : la bombe H a été mise au point dans un délai resserré, le Spoutnik placé sur orbite le 4 octobre 1957 est le premier satellite artificiel, annonçant la capacité de délivrer les charges nucléaires à une échelle intercontinentale. Parler de mythe est donc seulement caricatural : il ne s'agit pas de chercher à minorer la puissance de la Puissance soviétique, simplement de souligner que les conditions sont réunies pour l'exagérer, pour déceler partout « la main de Moscou » et lui imputer tous les conflits auxquels les puissances coloniales se trouvent confrontées.

L'action de l'URSS est parfois relayée par celle des autres pays de son bloc (ventes d'armes à l'Égypte par l'intermédiaire de la Tchécoslovaquie, par exemple). Au sein des forces armées, la question de savoir si le bloc soviétique constitue effectivement un bloc est néanmoins posée.

Les renseignements concernant le bloc soviétique

Comme en témoigne une note d'orientation de juin 1950, l'EMFA cherche à recomposer une vision d'ensemble de l'armée soviétique, ce qui impose de ne délaissier aucune des zones où elle se trouve déployée, notamment l'Asie³²³. Concernant ces zones de stationnement, la

³²² <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/formidable>.

³²³ Du point de vue géographique, les différentes zones de stationnement sont à classer dans l'ordre d'importance indiqué ci-après. L'armée soviétique constituant un tout dont chaque élément permet de comprendre l'ensemble, il est souhaitable que les zones placées en fin de liste ne soient pas totalement négligées. L'exemple récent des événements d'Extrême-Orient vient d'en administrer la preuve. Europe occupée ; Russie d'Europe ; Asie. Note d'orientation de juin 1950 émetteur : EMFA/deuxième division/section C. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

priorité va toutefois bien sûr à l'Europe occupée.

Le plan général de renseignements des forces armées établi en 1955 pose la question « Dans quelle mesure, les forces armées du Bloc soviétique constituent-elles une force militaire unifiée et intégrée ? » et la décline de la façon suivante : « En particulier : quelle est l'influence soviétique sur les institutions militaires de ses satellites en Europe ? ». L'ensemble est classé au deuxième rang des priorités³²⁴. Les relations de l'URSS avec ses satellites font donc l'objet d'un suivi attentif.

En premier lieu, ce suivi est concentré sur la dimension militaire. En particulier, les services de renseignement s'efforcent d'apprécier le degré d'intégration des différentes forces et constatent sa progression.

Des informations de plus en plus nombreuses font état de la coopération militaire des satellites et des soviétiques dans le cadre du pacte de Varsovie et de l'exécution d'exercices en commun. Très peu de ces renseignements ont pu jusqu'à ce jour être recoupés mais l'exécution de tels exercices ne serait pas invraisemblable³²⁵.

En deuxième lieu, l'évolution des relations politiques entre les parties au Pacte soviétique fait l'objet d'une observation constante. Il est par exemple constaté que suite à la brèche ouverte dans le bloc par l'« évolution » polonaise et la « crise » hongroise, l'URSS a dû consacrer plusieurs mois d'efforts à le ressouder. La deuxième division rend alors très factuellement compte des résultats de ce processus par une analyse de la déclaration faite par Moscou le 30 octobre 1956 pour normaliser ses rapports avec ses Satellites. Son constat d'ensemble concernant les principaux points développés :

- raffermir les liens économiques entre les pays socialistes (et les développer (...))
- Assurer la sécurité mutuelle des états socialistes – dans ce but, l'URSS est disposée à examiner avec les États, participant au traité de Varsovie, la question du stationnement des troupes soviétiques sur leur territoire (Hongrie, Roumanie, Pologne). Ce stationnement ne peut s'effectuer qu'avec l'accord de l'État intéressé et entente entre États du traité de Varsovie.
- Éviter l'aggravation de la situation en Hongrie.

³²⁴ Source : Plan général de renseignements Forces Armées établi en 1955 sous la houlette de la deuxième division de l'EMFA (Section « B »). Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement ; Carton 9 Q¹ 10.

³²⁵ Note d'information intitulé : « Instruction et manœuvres des forces terrestres du bloc soviétique en 1956 ». Sources : archives de Vincennes, Sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton numéro 12 S 75.

est complété par un examen attentif des déclarations caractérisant le traitement particulier réservé à chaque satellite :

Pologne – ce pays est ménagé et garde une certaine liberté (déclaration sur la politique extérieure – aide économique – Convention sur la présence des troupes soviétiques).

Roumanie – Bulgarie – Allemagne orientale : ces pays restent « aux ordres » de Moscou.

Hongrie – dans tous les domaines, ce pays est soutenu dans sa tentative de rétablissement de la « démocratie populaire ».

Tchécoslovaquie – Ce pays est particulièrement bien traité sur le plan économique et reste très docile vis-à-vis de l'URSS³²⁶.

Contrairement aux services spéciaux des pays limitrophes de l'URSS, auquel il est reproché « une tendance à l'exagération et une nervosité (s'expliquant) par la présence toute proche des armées soviétiques », les synthèses de la deuxième division font preuve de mesure et de pondération, comme en témoigne la perception des évolutions en Pologne, livrée au tout début de 1957. L'auteur y présente de façon très optimiste l'affirmation par la Pologne de ses « prérogatives d'État pleinement indépendant » et conseille la discrétion la plus absolue à l'égard de la politique intérieure polonaise plutôt qu'une intrusion cherchant à accélérer ce processus.

Le succès de cette évolution est dû à l'intelligence politique des nouveaux dirigeants Polonais qui ont su à la fois obtenir des Soviétiques des concessions importantes propres à satisfaire l'orgueil national et à redresser une situation économique catastrophique et freiner un mouvement populaire qui risquait de les déborder. Les Polonais n'ignoraient pas non plus que la force soviétique est leur seule garantie contre une tentative allemande de récupérer ses territoires à l'est de la ligne Oder/Neisse. (...) Les récentes élections ne sont pas libres au sens occidental du mot, mais jouissant cependant d'une liberté jusqu'ici inconnue au-delà du rideau de fer étaient un test de cette loyauté basée beaucoup plus sur une communauté d'intérêts que sur l'amitié... les appels angoissés de M. Gomulka avaient été assez explicites pour que la majorité des Polonais comprenne les répercussions catastrophiques que pouvait avoir pour le pays un vote hostile aux candidats gouvernementaux (...) Cependant l'impulsion est donnée et il est probable que sauf réaction brutale de l'URSS susceptible de provoquer une réaction type hongrois, la Pologne tout en maintenant des liens avec l'URSS tendra à s'éloigner peu à peu du régime de démocratie populaire pour se rapprocher de la démocratie occidentale à tendance socialiste.

Il est donc intéressant de constater que « le mythe » évoqué précédemment concerne les activités de subversion conduites par l'URSS dans les pays de l'Union française bien davantage, finalement, que sa présence en Europe centrale et orientale.

³²⁶ Archives du SHD à Vincennes, carton 12 S 76.

L'orientation du renseignement sur l'URSS et le bloc soviétique

L'analyse des correspondances avec les Attachés militaires révèle différentes tendances. En premier lieu, la recherche du renseignement sur certains sujets est peu orientée. La rareté du renseignement oblige en effet ceux qui l'exploitent à faire feu de tout bois ; il ne s'agit donc pas de se montrer extrêmement sélectif, mais d'utiliser de façon intensive ce à quoi l'on peut accéder³²⁷.

D'une manière générale, tout renseignement, même s'il ne paraît présenter qu'un intérêt restreint par sa nature ou le lieu de recueil, doit être transmis en raison du volume très réduit de renseignements dont dispose l'EMCFA/2 concernant les forces armées soviétiques à l'intérieur du territoire de l'URSS³²⁸.

Il est donc intéressant de constater au passage que l'orientation peut se révéler un luxe dans certaines circonstances.

En deuxième lieu, l'orientation confère très tôt une priorité à l'alerte et, à partir d'un certain stade, au développement d'armes nouvelles. Ainsi, fin 1951 l'Attaché militaire reçoit-il comme directive de « respecter l'ordre d'urgence (suivant) : Indices d'attaque immédiate ; Armes nouvelles³²⁹ ; Forces armées soviétiques ; Fabrication de matériel de guerre ; Voies de communication ». De plus, l'accent placé sur l'action subversive et les questions psychologiques va en s'accroissant dans les orientations. Enfin, l'EMFA considère que la recherche du renseignement est mal orientée du fait de l'indépendance du SDECE.

Les écoutes sont manœuvrées par le SDECE suivant des directives dont on ignore l'origine. À la connaissance de l'EMCFA/2 le profit en est à peu près nul dans le domaine du renseignement militaire. (...) Il convient de signaler également l'erreur regrettable qui consiste à adresser aux hautes autorités gouvernementales des renseignements bruts à caractère sensationnel ou

³²⁷ Les officiers (de l'EMCFA/2 sont) absorbés par le fichage de nombreux renseignements devant être lus avec d'autant plus d'attention que seul un mot ou une ligne risque d'être intéressant, n'ont le temps ni de penser, ni de faire des synthèses. Source : Note sur la « Valeur du renseignement militaire sur le bloc soviétique », *ibidem*.

³²⁸ Note d'orientation à l'intention de l'Attaché militaire adjoint (air) à Moscou, adressée par l'état-major combiné des forces armées (deuxième division) le 28 décembre 1950. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

³²⁹ Concernant les armes nouvelles, il lui est demandé « de recueillir toute information susceptible de permettre aux organes d'exploitation de se faire une opinion sur le progrès scientifique en URSS dans les branches se rapportant aux problèmes soulevés par la réalisation d'armes nouvelles : physique nucléaire, rayons cosmiques, infrarouges, ultrasons, radioélectricité, biologie... L'état-major combiné désire également recevoir toutes informations susceptibles d'être recueillies au sujet des armes nouvelles qui auraient pu faire l'objet de mise au point : armes atomiques, stratégiques et tactiques, engins téléguidés, armes biologiques (caractéristiques, possibilités de fabrication, stockage, doctrine d'emploi). Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

considérés comme très importants sans qu'ils soient passés par le filtre de l'exploitation³³⁰. (...) Enfin, il serait souhaitable que la production du SDECE s'exprime moins par la quantité des renseignements recueillis et transmis que par leur valeur qualitative exactement caractérisée. On éviterait ainsi l'asphyxie des organes d'exploitation.

Le plan de renseignements sur le bloc soviétique³³¹, diffusé par le Conseil supérieur du renseignement le 2 mars 1955 place, lui aussi, l'accent sur l'alerte ; c'est le premier point mentionné dans la partie « Plan général de renseignement » du document : « les organes de renseignements intéressés devront porter leurs efforts sur les problèmes suivants : 1 – Indices relatifs à la préparation et au déclenchement d'un conflit armé, général ou localisé ».

Le deuxième point révèle l'importance accordée à la guerre secrète conduite par l'URSS ; il s'agit de l'« Organisation des services spéciaux de renseignement des pays du bloc soviétique (école de formation des agents, méthodes de travail et objectifs, implantations et activités à l'étranger).

Les aspects proprement militaires n'apparaissent qu'au cinquième tiret du cinquième point : « Possibilités stratégiques : théâtres d'opérations et groupements de forces ; infrastructure et répartition géographique du potentiel de guerre – y compris le potentiel atomique ; convoitises d'ordre économique ; armement non conventionnel ».

En effet, ce document est véritablement un « plan de guerre froide », son préambule (intitulé « Remarques générales ») le démontre sans aucune ambiguïté. La première phrase donne le ton : « Les notions « d'état de paix » et « d'état de guerre » ne répondent plus depuis la fin du premier conflit mondial aux concepts traditionnels ». C'est en effet sans guerre que l'Union soviétique cherche à s'assurer des avantages qui constituaient autrefois le but de cette activité : recourant aux moyens les moins dangereux pour ses intérêts, elle crée « des situations inattendues (...) jetant le trouble dans les pays du monde libre » ; la politique est devenue la guerre par d'autres moyens, c'est le propre de la guerre froide. Cohérentes avec les enjeux du moment, ses manœuvres la conduisent à alterner des phases d'adoucissement et de durcissement. « Malgré les développements possibles du thème de la coexistence

³³⁰ L'auteur illustre son propos : des exemples récents « concernant notamment de prétendus envois de matériels de guerre américains à la Yougoslavie et l'accroissement massif des effectifs de la VolksPolizei montrent que cette manière de faire peut conduire à une véritable auto-intoxication ». Source : Note de EMCFA/2 sur la situation actuelle du renseignement sur l'URSS, *ibidem*.

³³¹ Source : Plan de renseignements sur le bloc soviétique, diffusé par le Conseil supérieur du renseignement le 2 mars 1955, sous la référence 161 DN/SIG. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-sous-série GR 9 Q 3 (« Monde soviétique : Europe de l'Est – URSS » 1946-1980), carton GR 9 Q³ 1.

pacifique on constate que la pression du monde communiste ne paraît pas devoir se relâcher ; en fait il entretient la menace par le maintien et leur modernisation de forces armées considérables et poursuit son effort de désintégration du monde occidental par des manœuvres politiques, sociales, psychologiques, économiques ».

Dans cette logique, le plan pose des questions concernant les politiques soviétiques de subversion et de guerre psychologique. En premier lieu, il est demandé si l'expansion de l'URSS peut contourner le barrage occidental « par pénétration de l'Asie du Sud et de l'Afrique, par une désagrégation du bloc occidental et des pays qui le composent par des poussées idéologiques et des actions économiques aggravant "les contradictions internes du monde capitaliste" » En deuxième lieu, ce plan dirige les efforts des organismes de renseignement vers la campagne soviétique pour la paix, de façon à préciser ses objectifs (gagner du temps ?), la menace qu'elle représente pour les pays occidentaux et les rôles dévolus aux partis communistes ainsi qu'aux « groupements inféodés dans les pays situés en dehors du bloc communiste ».

La troisième partie de ce plan est consacrée à l'« Ordre d'urgence pour 1955 ». Au rang d'urgence numéro deux³³², il est demandé d'évaluer les « menées soviétiques » en France (métropole) et en Union française (Afrique du Nord, Afrique Noire et Madagascar), « notamment sous le couvert des nationalismes locaux ». Au rang numéro trois, figure la question des tentatives de « désintégration du bloc de l'OTAN ».

³³² Urgence 1 : a) Indices relatifs à la préparation et au déclenchement d'un conflit armé, général ou localisé. b) Évolution de la puissance militaire du bloc soviétique.

La guerre froide et sa perception

La nature psychologique de la guerre froide

Définition de l'idéologie

Pour reprendre la formule de Raymond Aron, une idéologie est une « religion³³³ séculière » ; en particulier, le communisme serait une « religion de salut collectif³³⁴ ». Cette formulation permet de saisir la force motrice de l'idéologie. De façon plus analytique, Jean-Pierre Sironneau en révèle les ressorts. Selon lui, l'idéologie peut être considérée comme

une représentation plus ou moins déformée de la réalité sociale en rapport avec la position et les dispositions particulières des acteurs sociaux [...] Il souligne toutefois : l'idéologie a un rôle plus fondamental, plus fondateur, celui d'intégrer les individus les uns aux autres dans un groupe [...] un groupe ne peut se constituer sans produire une image de lui-même, sans se mettre en scène, se représenter ; là s'origine la théâtralité du social. Dans cette image prédominent les commencements, la période créatrice et fondatrice [...] Aucun groupe ne se constitue donc sans se représenter son rapport à l'origine, sans élaborer un mythe fondateur, gage de la durée dans le temps du consensus social [...] mais cette fonction conservatrice n'est pas la seule : comme le mythe, qui n'est pas seulement récit des origines mais également modèle exemplaire pour l'action à venir, l'idéologie n'est pas uniquement justification de l'existence du groupe : elle est aussi dynamisme collectif, projet mobilisateur de l'action ; elle tend à se schématiser en croyances plus ou moins stéréotypées que les membres du groupe acceptent comme allant de soi et qui n'existent qu'en vue de l'efficacité sociale [...] le critère du vrai et du faux n'est pas le critère premier de l'idéologie ; elle doit d'abord être efficace.

Autrement dit, une idéologie engendre un mouvement susceptible d'être canalisé par ceux qui en détiennent les leviers.

³³³ Jacquy Chemouni (cf. infra) s'oppose à cette conception : selon lui, « l'idéologie ne saurait être considérée sur le plan psychologique comme une croyance religieuse. (...) Trois raisons au moins autorisent à les distinguer : d'une part, la religion n'est pas étayée à l'origine sur des idées, mais sur des affects ; d'autre part, elle n'implique pas nécessairement une perversion de la réalité, en quoi consiste précisément l'idéologie qui met le doute hors de ses croyances ; enfin, elle ne prétend pas découler d'une démarche objective ». CHEMOUNI, Jacquy, *L'idéologie comme mécanisme psychologique*, dans DELMAS, Jean, et KESSLER, Jean, *Renseignement et propagande pendant la guerre froide - 1947-1953*, éditions Complexe, Bruxelles, 1999.

³³⁴ Raymond Aron développe ce concept de « religion séculière » dans deux articles parus en 1944. Source : <http://cercleraymondaron.free.fr/aron.htm>.

Selon Jacquy Chemouni³³⁶, les personnes adhérant à une idéologie sont des êtres humains ordinaires³³⁷ y trouvant « l'expression exacerbée d'une réalité enfouie au tréfonds d'eux-mêmes, qui se voit ainsi révélée ». Tout objet est reconnu avant d'être perçu et la perception doit s'y soumettre. La dynamique idéologique serait fondée sur une structure fonctionnelle articulée autour de trois mécanismes : l'intellectualisation, la rationalisation et l'idéalisation. Le premier met la réalité à distance et neutralise les affects ; le deuxième enrôle ces derniers au service de l'idéologie et permet de justifier l'injustifiable ; l'idéalisation, de l'objet et du groupe d'affiliation, est simultanément exaltation narcissique du moi.

Paradoxalement, cette sorte de dictature de la raison évite de penser et incline au conformisme. Hors de portée de toute réfutation - la moindre faille serait productrice d'une angoisse dont elle doit justement protéger – l'idéologie est supposée pouvoir tout réfuter ; au besoin, des slogans protègent d'une réalité toujours susceptible de se rebeller. L'idéologie, le moi et le groupe forment un territoire à défendre contre une altérité nécessairement sale et hostile. Le système défensif est projectif : ce sont les attaques, de mauvaise foi ou résultant d'une interprétation erronée de la réalité, qui imposent de s'en défendre.

La guerre froide est une rivalité mondiale permanente

« La Russie oriente son expansion, non seulement vers l'Europe et l'Extrême-Orient, mais vers les mondes méditerranéen et indien qu'elle dispute à l'influence britannique sous laquelle ils étaient placés³³⁸ ». Le caractère universel de l'idéologie sur laquelle elle s'appuie, lui permet de bénéficier du relais de puissants partis dans différentes régions et dans les métropoles.

³³⁵ Le titre de ce paragraphe reprend celui de l'article de Jacquy Chemouni dans DELMAS, Jean, et KESSLER, Jean, *Renseignement et propagande pendant la guerre froide - 1947-1953*, éditions complexe, Bruxelles, 1999.

³³⁶ CHEMOUNI, Jacquy, *ibidem*.

³³⁷ En particulier, il ne sont affectés d'aucune pathologie.

³³⁸ Plan de renseignement « Afrique noire » établi sous la responsabilité de l'État-major de la Défense Nationale (Section Afrique/2ème Bureau) et diffusé le 20 octobre 1956. Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement ; Carton 9 Q¹ 10.

La poussée soviétique vers l'Afrique

Le continent africain élargit considérablement les possibilités militaires des pays occidentaux ; l'enjeu réside dans leur dépossession de cette vaste base arrière. En Afrique centrale, le communisme cherche à s'implanter dans les populations par l'intermédiaire d'organisations de masse : outre le soutien aux partis politiques d'obédience communiste, le principal vecteur de cet enracinement est la Fédération syndicale mondiale³³⁹.

Une étude fait le point sur les formes que pourraient prendre en Afrique centrale les attaques terrestres, navales et aériennes des forces soviétiques au début d'un éventuel conflit. Il en ressort que les attaques atomiques seraient réservées à un nombre réduit d'objectifs psychologiques ou matériels de grande importance (grands ports et bases aériennes stratégiques), du fait du trop faible rayon d'action de leurs avions les plus modernes. L'aviation de transport, en revanche, larguerait très vraisemblablement à proximité des objectifs retenus des commandos, des équipes de sabotage et des agents spécialement entraînés pour encadrer les cinquièmes colonnes locales³⁴⁰.

La poussée vers le Moyen-Orient

Dans cette région, les partis communistes locaux sont numériquement faibles, leurs cadres mal formés. Le parti communiste syro-libanais fait exception, c'est pourquoi il a été chargé de coordonner l'action communiste dans les pays arabes. Le degré d'organisation syndicale reste également faible. Ces circonstances et la constitution du pacte de Bagdad ont incité les communistes à utiliser le vecteur de la propagande sur le thème de la paix. De plus, des cadres soviétiques et chinois de religion musulmane sont envoyés en mission à l'occasion des pèlerinages³⁴¹.

³³⁹ Compte rendu par la deuxième division de l'EMFA de la réunion d'Attachés militaires qui s'est tenue à Djibouti du 25 au 28 octobre 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q1 20.

³⁴⁰ « Étude des possibilités opérationnelles du bloc soviétique contre l'Afrique Centrale », le 3 novembre 1953. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

³⁴¹ Intervention de M. Gaspard, du SDECE, sur l'ensemble de l'action communiste au Moyen-Orient, à la réunion d'Attachés militaires qui s'est tenue à Djibouti du 25 au 28 octobre 1955. Compte rendu de cette réunion par la deuxième division de l'EMFA, *ibidem*.

La poussée vers l'Afrique du Nord

L'Afrique du Nord équivaut à une plate-forme aéroterrestre et aéronavale permettant de soutenir l'Europe occidentale et de la relier à l'Afrique. L'URSS ayant saisi cette importance stratégique, de façon directe ou indirecte elle y entretiendra des troubles endémiques³⁴².

La rivalité n'est pas seulement planétaire mais permanente

Après la mort de Staline, ses successeurs ont amorcé une phase de détente. « Interruption de la campagne de haine contre les occidentaux, propositions de conversations pour mettre fin aux incidents aériens, prises de position conciliantes à l'ONU, admission en URSS de journalistes américains, libération des civils français et britanniques retenus en Corée, etc. » n'ont cependant d'autre but que d'inciter le camp occidental à baisser la garde et d'entraîner la disparition de l'Alliance atlantique. Coupant ainsi l'herbe sous le pied de ceux qui la présentent comme une menace, l'Union soviétique n'en continue pas moins à saper par la propagande la cohésion et les politiques occidentales³⁴³.

En résumé, la vision dominante qui s'est établie au sein des forces armées considère que le libéralisme occidental se révélant incompatible avec l'idéologie communiste, l'URSS n'aura de cesse que de chercher à affaiblir son adversaire, ne relâchant parfois sa pression qu'au gré des circonstances et de ses intérêts. Sa stratégie est mondiale et repose sur la subversion. La présence de la France au nord et au centre de l'Afrique constitue un rempart du monde occidental. Elle s'y trouve attaquée sous la forme de mouvements de libération nationale. La lutte française pour se maintenir doit donc être considérée comme un combat occidental, précurseur, peut-être, d'un affrontement futur de nature plus directe. Il s'agit cependant d'en convaincre les alliés. C'est l'intention affichée par le SGPDN (SIG) le 23 novembre 1956, à la veille d'une réunion du Comité « Renseignements » du Groupe permanent de l'OTAN.

L'hypothèse de base qui, jusqu'à maintenant, a présidé à la rédaction du document (la synthèse générale de renseignements sur les pays du bloc soviétique) ne semble plus satisfaisante. Certes un éventuel conflit entre les pays du bloc communiste et les pays du monde libre peut revêtir l'aspect d'une guerre généralisée admettant l'emploi des armes de destruction massive. Toutefois, il semble bien que les pays du bloc oriental aient le choix entre plusieurs formes d'agression, tout aussi dangereuses à long terme comportant un emploi plus ou moins généralisé et

³⁴² Note de l'Inspection des Forces en Afrique du Nord, le 6 janvier 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 16

³⁴³ Éléments pour un tour d'horizon, le 6 novembre 1953. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 71.

géographiquement plus ou moins étendu de leurs forces armées - sur les flancs du dispositif de l'OTAN, en particulier³⁴⁴.

PC, ennemi intérieur et 5ème colonne

Sa forte pénétration de la société française confère au PCF une grande capacité d'influence

Après la guerre, l'empreinte du parti communiste français (PCF) s'étend à tous les volets de la société, qu'il s'agisse des champs politique, syndical, économique, médiatique ou social. Bien que marqué par une érosion constante, il reste le parti le plus important pendant toute la IVe République (cf. la courbe donnant le poids des partis, en introduction). En 1946, il rassemble de l'ordre de 28 % des suffrages exprimés. Dans le champ syndical, la CGT est une force de premier rang (plus de 5 millions et demi d'adhérents en 1945³⁴⁵). Des militants du parti ont pris la tête d'un certain nombre d'entreprises nationalisées, comme Victorin Duguet aux Charbonnages de France³⁴⁶.

On peut s'arrêter quelques instants sur l'importance de la presse contrôlée par le parti communiste, on pourrait dire, dans l'esprit de l'époque, sur sa force de frappe psychologique. Une étude sur « l'arme psychologique », réalisée en 1955 par le deuxième bureau de l'état-major du Commandement en chef des forces françaises en Allemagne, en effectue l'analyse³⁴⁷. Ses auteurs ont compté en France 10 maisons d'édition, 3 à 4 librairies à Paris, 17 quotidiens et 21 hebdomadaires. Ils notent au passage que la diffusion de certains journaux (comme « Ce soir » ou « Action ») a dû cesser : en 1950, leur nombre (quotidiens et hebdomadaires confondus) s'élevait à 70 titres. Les publications citées dans l'étude montrent la variété des publics visés. L'« Humanité » tirait à 200 000 exemplaires en 1952 ; « Femme française » à 137 000 ; le journal « Rondoudou » s'adresse aux enfants. S'il est difficile d'établir systématiquement une bijection entre un titre et un groupe social, il apparaît

³⁴⁴ Note numéro 723 DN/SIG du 23 novembre 1956, adressée par le Secrétaire général permanent de la Défense nationale à M. le général Chef d'état-major général des forces armées (deuxième division). Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q³ 1.

³⁴⁵ Source : *Les rivalités secrètes franco-soviétiques après la libération et au début de la IVe République (1944-1949)*, mémoire de Master deux réalisé par Raphaël Noël en 2009-2010, sous la direction du professeur Olivier Forcade.

³⁴⁶ *Ibidem*.

³⁴⁷ Source : Étude sur « l'arme psychologique », réalisée en 1955 par le deuxième bureau de l'état-major du Commandement en chef des forces françaises en Allemagne. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 5.

clairement au travers de la liste des journaux mentionnés dans l'étude que les thèmes abordés permettent de couvrir un large spectre sociologique (« Lettres françaises », « Défense de la paix », « Vie ouvrière », « L'Algérie en France », « La pensée », « L'école et la nation », « Études économiques »). Il est donc loisible de penser que la propagande du parti communiste (en l'espèce, l'étude mentionne « la propagande soviétique ») est conçue méthodiquement pour toucher toutes les composantes de la population (jeunesse, ouvriers, intellectuels, femmes) par des publications spécialisées n'ayant *a priori* rien à voir avec la politique. La couverture de la presse communiste n'est pas seulement thématique, elle est aussi géographique (le tirage des journaux de province est très variable, allant de 2500 pour le « Patriote bas-alpin » à 93 000 pour la « Marseillaise ») et sectorielle, par l'intermédiaire de plusieurs milliers de feuilles corporatives.

L'étude distingue entre les publications communistes « banalisées » et les publications dites « démocratiques », dont une majorité de lecteurs est supposée connaître l'affiliation au parti communiste (« La littérature soviétique » ou « France URSS » peuvent effectivement suggérer l'existence d'un lien). Ces dernières ressortissent à la propagande blanche, les autres à la propagande grise puisque rien ne permet *a priori* de rattacher le message véhiculé à l'action de propagande du parti communiste.

L'emprise de ce dernier sur la société française ne se limite pas aux esprits, au travers de ses publications, elle porte aussi sur les corps, par une variété de mouvements permettant d'encadrer, là encore, les différents groupes de la société : l'« Union des jeunes filles de France » et l'« Union des femmes françaises », révèlent une segmentation par classes d'âge, mais d'autres segmentations suivent des logiques différentes, par exemple selon les couches sociales ou les catégories professionnelles.

L'historien Jean-Jacques Becker peut donc évoquer en ces termes la place occupée par le parti communiste dans la société française : « à la fois deuxième pouvoir et contre-société, le parti communiste est présent partout, dans le pouvoir et hors du pouvoir. On ne peut négliger non plus l'importance de son poids moral et de son pouvoir d'intimidation³⁴⁸ ».

³⁴⁸ Cité dans le mémoire de Raphaël Noël, *ibidem*.

Le PC « au pouvoir »

Le parti communiste participe au gouvernement depuis la Libération. En septembre 1944, deux communistes y font leur entrée, notamment Charles Tillon en tant que ministre de l'Air. L'émergence d'un conflit avec le chef d'état-major général de l'armée de l'air, le général Valin, ne se fait pas attendre : un an plus tard³⁴⁹, une note signale qu'il « s'est efforcé d'appliquer de son mieux, dans son ministère, la doctrine du parti communiste. Il a réussi à noyauter le personnel militaire et le personnel civil. Il a également réussi à recruter nombre de partisans dans le milieu ouvrier des usines d'aviation³⁵⁰ ». L'institution militaire ressent donc « dans son corps même » la menace de la subversion.

Lorsque la IV^e République se met en place, Paul Ramadier prend acte de la représentativité politique du parti communiste en nommant quatre de ses membres au gouvernement. En particulier, il confie à François Billoux le portefeuille de la Défense nationale. Pour en limiter au maximum la substance, le président du Conseil le flanque de trois secrétaires d'État assurant chacun la représentation d'une armée à l'échelon politique. François Billoux envisage alors une réforme d'organisation dans laquelle seraient mises en place des « forces locales de sécurité sur la base du chantier, de l'usine, du village, du quartier³⁵¹ ». Cette réforme n'aura pas le temps d'aboutir, mais on conçoit l'inquiétude de l'institution militaire devant une innovation qui risquerait de poser les fondements mêmes de la subversion en cas de conflit avec l'URSS.

Les militaires ont senti le vent du boulet. Ils ont désormais une conscience exacerbée de la nécessité d'organiser la défense contre des manœuvres permettant d'infiltrer au sein des forces armées des éléments risquant d'en atténuer la fiabilité. L'action psychologique est en germe dans ces inquiétudes.

³⁴⁹ Le 29 octobre 1945.

³⁵⁰ VILLATOUX, Paul et Marie-Catherine, *ibidem*.

³⁵¹ VILLATOUX, Paul et Marie-Catherine, *ibidem*.

Les manœuvres de déstabilisation du parti communiste

Le 18 mars 1947, deux semaines après en avoir voté les crédits militaires au sein de la commission des finances, le parti communiste annonce son désaccord sur la politique indochinoise du gouvernement. Fin avril, il décide de soutenir les grèves qui se déclenchent dans les usines Renault.

Parallèlement, sur le plan international, les relations avec l'Union soviétique n'ont cessé de se dégrader : 1945 fut l'année des désillusions (le traité signé l'année précédente n'est par exemple concrétisé par un soutien soviétique³⁵²) ; 1946 est celle d'une prise de conscience (ainsi les zones d'occupation britannique, américaine et française sont-elles fusionnées le 12 juillet) ; 1947 sera celle de l'entrée de plein pied dans le camp occidental ; le gouvernement est mûr pour opérer ce basculement : en particulier, Georges Bidault, à son retour de Moscou le 29 avril, considère que faute de pouvoir attendre quoi que ce soit de l'URSS, la France doit choisir son camp.

Le 4 mai, à l'Assemblée nationale, les ministres communistes refusent leur confiance au gouvernement ; Ramadier en tire immédiatement les conséquences en les excluant. Dès lors, la posture du parti communiste va se durcir et la confrontation s'exprimera de façon violente en maintes occasions.

Nous l'avons vu précédemment, le Kominform est créé en septembre, à l'occasion d'une réunion des partis communistes au cours de laquelle les Français sont fustigés pour n'avoir pas pris le pouvoir lorsque la fin de la guerre leur en donnait l'occasion. Les événements sociaux vont rapidement donner au PCF l'occasion de déployer sa nouvelle stratégie : des grèves sont déclenchées à la fin du mois d'octobre et la fin de l'année est placée sous le signe de conflits sociaux d'une grande violence ; de nombreux sabotages conduisent à des déraillements et celui de l'express Paris-Tourcoing entraîne la mort de 21 personnes. « À défaut de contrôler les événements, le parti communiste feint de les avoir organisés », ne se contentant pas d'apporter son soutien aux grévistes, il souffle sur les braises de la contestation sociale.

³⁵² Ainsi, la France ne participe-t-elle ni à Yalta, ni à Postdam, et si elle obtient une zone d'occupation en Allemagne, c'est avec le soutien de Churchill.

Analysant la thèse de Pierre de Villemarest³⁵³, selon laquelle « les soviétiques espèrent transformer ces grèves en opération de prise de pouvoir », Raphaël Noël note que l'annonce radiophonique du 9 décembre 1947, prenant acte de la capitulation du Comité national de grève et ordonnant la reprise du travail normal, pose question. Selon l'ancien du SDECE, ce serait la fermeté de Truman, qui aurait dissuadé Moscou d'aller au-delà dans son entreprise de déstabilisation³⁵⁴.

Les mouvements sociaux reprennent cependant en 1948 (ce qui atténue quelque peu la force de la thèse précédente). Tout comme l'année précédente, les réactions des forces armées engagées dans leur répression se révèlent d'une grande brutalité. Le commandement ne les traite en effet pas comme de banals mouvements de protestation sociale mais comme des manœuvres subversives devant conduire à une insurrection. En 1948, le « précédent » du coup de Prague est dans tous les esprits.

En 1949, le PCF organise une campagne de grande envergure pour mobiliser la nation contre les fabrications d'armements et leur acheminement vers le théâtre indochinois. Le personnel des arsenaux³⁵⁵, les dockers, notamment, contribuent à entraver la mise en œuvre de la politique gouvernementale. Mais l'effet de la campagne est beaucoup plus large. En particulier, une analyse du traitement de la question d'Indochine par la presse française entre le 1er novembre et le 10 décembre 1949 fait ressortir les thèmes les plus saillants :

Thème 1 : coût de la guerre ; Thème 2 : pertes en vie humaines ; Thème 3 : caractère scandaleux des méthodes de recrutement des troupes envoyées en Indochine ; Thème 4 : caractère atroce de la guerre menée par la France ; Thème 5 : triste sort des militaires à leur retour d'Indochine ; Thème 6 : Le gouvernement cherche à bâillonner l'opposition à la guerre au Vietnam ; Thème 7 : On égare les Français par la propagande ; Thème 8 : le Viet-Nam est l'avant poste du système agressif des Impérialistes en Extrême-Orient ; Thème 9 : La guerre en Indochine est une des formes de l'oppression, de l'exploitation, de l'injustice ; Thème 10 : les adversaires vietnamiens sont sympathiques ; Thème 11 : échec de Bao Dai ; Thème 12 : faillite de la politique Française ; Thème 13 : Volonté du peuple français de voir cesser la guerre³⁵⁶.

³⁵³ Pierre de Villemarest a travaillé au SDECE avant de devenir journaliste.

³⁵⁴ NOËL, Raphaël, *ibidem*.

³⁵⁵ « La répression des actes de sabotage peut difficilement s'appuyer sur l'article 76 du code pénal qui les assimile à un « crime de trahison » et prévoit la peine capitale. Elle fait donc l'objet d'un projet de loi » adopté le 11 mars. « Les dispositions du nouveau texte autorisent les tribunaux militaires à prononcer des peines de réclusion à l'encontre de personnes convaincues "de malfaçons volontaires dans la fabrication du matériel de guerre..., de détérioration ou de destruction volontaire de matériel ou fournitures destinées à la Défense nationale"... ». VILLATOUX, Paul et Marie-Catherine, *ibidem*.

³⁵⁶ Étude générale sur les buts et les techniques de l'analyse de la propagande, 1954. Cette analyse de la presse française sur la question d'Indochine pour la période du 1er novembre au 10 décembre 1949 en constitue l'Annexe II. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 7.

Si l'étude ne précise pas que la presse communiste aurait constitué la base exclusive de cette analyse, son influence (logique étant donné son poids) transparaît dans la reprise de ses thèmes et arguments.

En 1952, Pierre Guillaumat, l'administrateur général du CEA, doit faire face à une campagne médiatique visant à empêcher le développement des applications militaires de l'atome. Au Parlement, les représentants communistes tentent d'y parvenir par la voie législative. En 1954, la contestation viendra de l'intérieur même du CEA.

Les relations entre le PCF et Moscou

Institutions et trajectoires des hommes révèlent une forte influence soviétique sur le parti communiste français. Le Komintern et le PCF ont été créés en 1919. Le Komintern permettait à Moscou d'influencer l'ensemble des partis communistes. Il est dissout le 15 mai 1943. L'influence soviétique ne cesse pas pour autant : elle prend seulement une forme plus directe au travers de la section internationale du parti communiste de l'Union soviétique. La mise en place du Kominform, en 1947, reconstitue une liaison médiatisée structurée.

L'influence soviétique sur Maurice Thorez et Jacques Duclos apparaît extrêmement forte. Le premier, qui a séjourné à Moscou pendant la guerre, semble à la fois fasciné par Staline et le craindre. Jacques Duclos, en tant qu'ancien du Komintern, a eu bien des occasions de donner des gages de sa fidélité à Moscou. Le texte d'un discours de Thorez, prononcé le 1er décembre 1947 devant le bureau politique de son parti et communiqué par le SDECE au président Vincent Auriol, permet de prendre la mesure du problème posé par la soumission des dirigeants d'un grand parti politique à ceux d'un pays en conflit avec le nôtre :

Il faut maintenant revenir en arrière, employer la tactique de 1944, rentrer dans l'ombre en attendant l'adversaire et en préparant un plan d'attaque, d'organisation et d'offensive à déclencher le jour où l'on sera prêt... Staline m'a dit sans précaution diplomatique que, si nous continuions, il nous laisserait froidement tomber. Donc, reprenons l'action parlementaire publique. Préparons une action méthodique pour le jour venu³⁵⁷.

Parmi les nombreux autres personnages influents du parti communiste français apparaissant inféodés aux autorités soviétiques, l'une des figures les plus remarquables semble Michel Feintuch, alias Jean Jérôme, un membre du Komintern débarqué un beau jour de 1928 à Paris muni de papiers d'identité contrefaits, expulsé par la police le lendemain, qui devient

³⁵⁷ AURIOL, Vincent, *Mon septennat, 1947-1954*, éditions Gallimard, Paris, 1970, pages 87-88, cité dans VILLATOUX, Paul et Marie-Catherine, *ibidem*.

intendant général des brigades internationales le jour d'après et ressurgit dans la foulée de la guerre au siège du Comité central sans y avoir été élu, pour notamment centraliser les finances du parti³⁵⁸.

Les structures secrètes du parti se mettent en place avant de concentrer l'attention des services de renseignements français. En effet, après la guerre, non seulement la réorganisation de l'activité de contre-espionnage (répartie entre la DGER, la Sécurité militaire et la DST) à partir de ses différentes souches (Londres, Vichy et Afrique du Nord) se révèle quelque peu tumultueuse, mais son tropisme allemand retarde sa focalisation sur les activités soviétiques. En tout état de cause, une note rédigée par les Renseignements généraux en 1948 décrirait le fonctionnement clandestin de « l'appareil d'alerte de l'organisation communiste », dont le troisième niveau serait activé pour soutenir le processus révolutionnaire ou lutter contre la répression du parti. En particulier, chaque région militaire comprendrait, notamment, une troïka, un secrétaire de l'« agit prop » et un responsable du noyautage. L'activité de renseignements, au profit du PCF³⁵⁹, de l'Humanité et de l'Union soviétique, serait fondée sur des correspondants ouvriers (ou *rabcors*) conscients ou manipulés.

L'ennemi intérieur est pris en compte par le renseignement militaire

Le parti communiste apparaît donc comme le relais et l'organisateur d'une action subversive dirigée par l'ennemi soviétique. Le Plan général de renseignements des Forces Armées³⁶⁰ établi par la deuxième division de l'EMFA en 1955 révèle l'importance accordée à ce problème par le haut commandement militaire. Une partie intitulée « Plan général de renseignements sur l'ennemi intérieur » lui est entièrement consacrée. L'ennemi intérieur s'y trouve défini de la façon suivante : « Il y a lieu de considérer comme ennemi intérieur tout

³⁵⁸ NOËL, Raphaël, *ibidem*.

³⁵⁹ La retransmission de ce renseignement vers l'URSS était ensuite organisée de façon à ne pas compromettre le PCF : « Le PCF constitue le levier politique de l'URSS mais ne saurait être assimilé à une extension mi-officielle/mi-clandestine d'un dispositif contrôlé directement par le KGB [...] Michel Nart rappelle que le KGB et le GRU avaient ordonné un strict cloisonnement et interdit à leurs agents tout contact avec des militants communistes ». GOMART, Thomas, *Les services de renseignements français face à la menace soviétique au début des années 60 (1958-1964)*, dans WARUSFEL, Bertrand (sous la direction de), *Le renseignement, guerre, techniques et politiques (19e-XXe siècle)*.

³⁶⁰ Source : Plan général de renseignements Forces Armées ; EMFA/2° Division/Section « B », 1955. Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement ; Carton 9 Q¹ 10.

individu, groupe ou organisation susceptibles de servir directement ou indirectement des intérêts qui s'opposent à l'intérêt national ». Ce plan pose cinq questions :

- L'ennemi intérieur est-il capable de créer un climat psychologique³⁶¹ susceptible d'aider la politique de l'ennemi extérieur ?
- L'ennemi intérieur est-il capable de contrarier l'organisation de la Défense Nationale et le fonctionnement de ses divers éléments ?
- L'ennemi intérieur est-il capable d'organiser et de conduire des actions insurrectionnelles³⁶² ?
- L'ennemi intérieur est-il susceptible de lier son action à celle de l'ennemi extérieur ? En particulier est-il capable d'entraver l'exécution des opérations de mobilisation de la Nation ?
- L'ennemi intérieur peut-il conduire des actions sur les arrières, et quelles sortes d'actions, en liaison ou non avec les opérations militaires ?

On constate donc qu'il est accordé une très grande importance à la menace subversive sur le territoire métropolitain et que la guerre psychologique en constitue un volet fondamental. C'est en toute cohérence avec cette perception qu'il est organisé une Défense intérieure du territoire.

La Défense intérieure du territoire national

Les réflexions visant à l'organisation d'une défense en surface adaptée au territoire métropolitain sont amorcées dès 1947. Elles sont concrétisées par un décret du 29 septembre 1950. La défense en surface qui s'y trouve organisée vise à « assurer la sécurité des communications, lutter contre les éléments extérieurs parachutés, débarqués ou infiltrés, s'opposer à toute tentative de sabotage, assurer le maintien de l'ordre ». Le dispositif articule l'action des forces armées, sur laquelle repose la défense contre l'attaque extérieure, et celle des forces de maintien de l'ordre pour assurer la sécurité des arrières. Il faudra attendre le

³⁶¹ Souligné dans le texte original.

³⁶² Souligné dans le texte original.

début de la guerre d'Algérie pour que ce décret soit suivi d'effets³⁶³.

Une illustration emblématique de l'anxiété associée à la menace de subversion

On vient de le constater, la menace de subversion n'était pas infondée, loin s'en faut. Ce constat ne signifie pas qu'elle ne pouvait pas néanmoins se trouver parfois exagérée. On l'a vu précédemment, il est logique de magnifier l'ennemi que l'on sait redoutable par ses performances technologiques mais dont on connaît fort mal les activités sur son propre territoire. L'inquiétude légitimement ressentie face à la menace subversive ne peut qu'amplifier le phénomène. La diffusion par le deuxième bureau de l'EMA, au mois de février 1956, du « Plan sexennal pour le pourrissement du monde capitaliste » constitue un exemple emblématique d'une surestimation des capacités soviétiques avoisinant la fascination. Il serait certainement très instructif d'analyser la réception de ce document par les officiers chargés de l'exploitation du renseignement. L'interprétation devra cependant se limiter ici aux éléments implicites car le commentaire présentant le document se révèle extrêmement laconique. En premier lieu, on peut constater que le contenu est considéré suffisamment crédible pour être diffusé largement, notamment à l'ensemble du réseau des Attachés militaires. En deuxième lieu, ce document a fait l'objet d'une double diffusion dans le cadre des « Notes de renseignement pour les Attachés militaires », ce qui est exceptionnel³⁶⁴. Enfin, la deuxième division de l'EMFA précise qu'elle transmet un document provenant d'une source yougoslave et l'estime vraisemblable sans pour autant en garantir l'authenticité. Ce propos étant ambiguë, on se gardera d'en inférer des conclusions trop assurées.

Ce document révèle l'existence d'un « plan sexennal de Moscou pour le pourrissement du monde capitaliste », minutieusement préparé « jusqu'aux moindres détails et avec le même souci que les plans quinquennaux économiques » car « Six ans pas un de plus suffiront à partir de 1957 pour anéantir totalement le capitalisme sans guerre atomique ou généralisée ».

³⁶³ VILLATOUX, Marie-Catherine, *La défense en surface (1945-1962), le contrôle territorial dans la pensée stratégique française d'après-guerre*, Cahiers d'histoire militaire appliquée, Service historique de la défense,

³⁶⁴ Adressé une première fois dans les « Notes de renseignement pour les Attachés militaires » pour la période du 11 au 21 février 1958, il est joint à nouveau à celles du 30 avril au 7 mai 1958.

Se fondant tant sur le « grand Lénine qui enseignait dès 1921 la théorie de l'accélération du pourrissement des régimes capitalistes » que sur l'expérience de Mao Tsé Toung, qui « avant de conquérir, presque sans lutte la Chine, (...) l'avait d'abord minée », le document transmis décrit de façon générale la manière de hâter le pourrissement d'un pays, avant de la décliner sur les différents fronts ciblés : américain, anglais, français et allemand. De façon générale, il s'agit notamment :

- d'aggraver les crises économiques existant déjà presque partout,
- de susciter des troubles, des difficultés dans les possessions coloniales du pays (s'il en a) ou dans ses minorités nationales ou raciales.
- de faire réclamer par les partis de gauche la constitution d'un Front populaire avec la participation du parti communiste.
- de profiter des difficultés économiques ou politiques, ainsi que des erreurs de la diplomatie des grandes puissances capitalistes, pour offrir aux pays sous-développés aide et protection militaire, financière, morale. Cette méthode est d'ailleurs en train de réussir admirablement en Égypte³⁶⁵.
- enfin, il est extrêmement utile qu'un ou deux conflits armés limités aient lieu constamment quelque part dans le monde, mettant aux prises, de préférence un pays colonisateur et un pays colonisé. La guerre d'Indochine, la guerre de Corée, la guerre d'Algérie ont démontré de manière éclatante qu'en dehors des charges, dommages, ennuis qu'elles causent aux États capitalistes, elles suscitent d'immenses mouvements de sympathie, de solidarité et de révolte chez les peuples également opprimés... même à mille, cinq mille ou dix mille kilomètres.

Concernant la France, caractérisée comme étant « aujourd'hui un des fortins les plus vulnérables du bloc atlantique », la première année du plan distingue trois axes. En Europe, il s'agit d'exploiter toute divergence avec les autres pays, le mécontentement des salariés, la tension entre Français et travailleurs nord-africains, ainsi que la situation économique et monétaire catastrophique s'aggravant du fait du mauvais équipement agricole et industriel et

³⁶⁵ Ce document fut remis à Tito pendant l'intervention franco-anglaise à Suez.

des charges de la guerre d'Algérie. En Afrique du Nord, l'objectif est de prolonger le plus longtemps possible la guerre d'Algérie, notamment en déconseillant toute concession aux nationalistes. En Afrique Noire, tout mouvement d'indépendance doit être appuyé par l'aide morale et matérielle de l'URSS.

Ce texte, s'il est authentique, manifeste une certaine présomption. Il demande à être traité avec une certaine circonspection. L'envoi qui en est fait sans autre commentaire que celui portant sur sa vraisemblance ne témoigne pas d'une véritable prise de distance ; il est donc loisible de se demander si les exploitants du deuxième bureau (et leur hiérarchie : les bordereaux d'envoi des « Notes de renseignement pour les Attachés militaires » sont signées par le chef du deuxième bureau ou, le plus souvent, par son adjoint) ne considèrent pas ce texte comme un indice confirmant la réalisation de leur crainte la plus profonde.

Une guerre qualifiée de révolutionnaire en Indochine

L'Union indochinoise créée en 1887 était constituée du Laos, du Cambodge, du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine. La constitution de 1946 érige en États associés le Vietnam, le Laos et le Cambodge, voués à être rassemblés au sein d'une fédération indochinoise³⁶⁶. Au moment de l'installation de la IV^e République, la dynamique conflictuelle est cependant bien engagée sur le terrain. Le Viêt-minh étant nationaliste et communiste, le conflit aura une double dimension : sur la première, on peut dire qu'il ouvre pour la France la période de la décolonisation ; sur la seconde, il s'inscrit dans la guerre qui demeure froide entre grandes puissances mais s'exprime par des confrontations militaires dans certaines zones de la planète. Cette guerre hybride sera bientôt qualifiée de révolutionnaire. Une partie de ses affrontements se déroule dans le champ psychologique.

³⁶⁶ L'article 60 de la constitution précise la composition de L'Union française, son article 61 dispose que « la situation des États associés dans l'Union française résulte pour chacun d'eux de l'acte qui définit ses rapports avec la France ».

Plan d'ensemble de la guerre en Indochine³⁶⁷

Les origines du conflit

³⁶⁸

Une période pré-insurrectionnelle s'ouvre en Indochine vers 1925. Les autorités de l'époque n'en prennent cependant pas conscience et répriment par la force les troubles graves qui se succèdent. La défaite de 1940 abaisse le prestige français ; l'arrivée de l'armée impériale japonaise l'autorité du Gouvernement général en Indochine. En balayant toutes les institutions civiles et militaires françaises, le 9 mars 1945, les Japonais ouvrent une période de vide politique. La Ligue pour l'indépendance du Vietnam³⁶⁹, ou Viêt-minh, créée en 1941, en profite. À la date de la signature des actes de capitulation du Japon, le 2 septembre 1945, l'indépendance du Vietnam est proclamée, quelques jours seulement avant l'arrivée des Chinois et des Britanniques décidée à Postdam. Le général Leclerc, Commandant en chef du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO), signe l'acte de capitulation au nom de la France, mais la souveraineté de cette dernière est à rétablir en Indochine ; les premières forces françaises y débarquent le 12 septembre. Opérations militaires et négociations conduisent les deux parties à signer le 6 mars 1946 une convention qu'ils ne tarderont pas à interpréter de façons très différentes. La situation demeure très tendue. Le bombardement du port de Haïphong par la Marine française³⁷⁰ marque une rupture. Le 19 décembre 1946, les garnisons françaises implantées au nord du Vietnam sont attaquées.

³⁶⁷ La majorité des éléments ayant permis la rédaction de cette partie sont extraits du rapport du général Ély. *Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Rapport du général Ély, tome 1*, Service historique de la défense, Paris, 2011. Dans sa présentation du rapport, donnée en introduction, le capitaine Ivan Cadeau en retrace la genèse. Le général Ély, « nommé commissaire général de France et Commandant en chef en Indochine au début du mois de juin », poursuit un double objectif : d'une part, préparer une reprise des combats contre le Viêt-minh dans l'éventualité d'une rupture des accords ; d'autre part, tirer de l'expérience récente des enseignements plus généraux car : « rien ne (prouvant) que certaines régions du centre de l'Europe et *a fortiori* de l'Europe orientale ne seraient pas un terrain aussi propice (...) la tactique de grande guérilla ou certains procédés de combat éprouvés en Indochine pourraient (...) reparaître », d'autant plus que « tous les partis en présence étudient les deux dernières campagnes qui viennent de se dérouler sur la planète : la Corée et l'Indochine, en y cherchant des enseignements » et que « les succès remportés par le vietminh sont une invite à copier certaines de leurs méthodes ».

³⁶⁸ Par exception au reste de la partie, les éléments de ce paragraphe sont notamment issus de l'introduction du capitaine Ivan Cadeau. *Rapport du général Ély, Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Rapport du général Ély, tome 1*, Service historique de la défense, Paris, 2011.

³⁶⁹ Viêt-minh est l'abréviation de *Vietnam Doc Lap Dong Minh*, c'est à dire la « Ligue pour l'indépendance du Vietnam ».

³⁷⁰ Le 23 novembre 1946.

La France mène une guerre limitée contre un adversaire en guerre totale, dans un environnement qu'elle ne maîtrise pas

Pour le Viêt-minh, combattant sur son sol, pour son destin politique et mu par une puissante idéologie, l'engagement est total. Par contraste, le Corps expéditionnaire français est confronté à de nombreuses contraintes politiques et économiques. On ne reviendra pas sur la question de l'absence de conduite de la guerre. La première contrainte politique se situe à l'échelon français : le conflit n'est pas considéré comme une priorité, si bien que les ressources allouées au CEFEO sont comptées. En premier lieu, les ressources humaines manquent constamment et les conséquences en sont nombreuses. Seuls les appelés volontaires servant en Indochine, les forces déployées sur le terrain sont essentiellement professionnelles et proviennent de l'ensemble de l'Union française. En théorie, leurs spécificités culturelles pourraient être judicieusement utilisées par la spécialisation des bataillons, en pratique la pénurie d'effectifs impose d'en maintenir la polyvalence. Les soldats blessés ou tués n'étant pas remplacés au sein de leurs unités, l'attrition des forces s'accompagne de leur usure morale : faute de repos, l'enchaînement des activités intenses entraîne un surmenage chronique. L'infanterie, par exemple, toujours très fortement sollicitée (en 1953, ses effectifs représentent 52,3 % de l'ensemble, ses pertes 65 %), a toujours manqué tant de cadres que de troupes. Il n'est pas question, avec les effectifs disponibles, d'occuper de vastes territoires. L'ennemi est donc toujours en mesure de réinfiltrer les zones dont il a été bouté. La France dispose d'une maîtrise totale de la mer inexploitée faute d'effectifs suffisants : elle ne peut en profiter pour ouvrir de nouveaux fronts et investir de nouveaux secteurs opérationnels. Enfin, ses manœuvres visant à débusquer l'adversaire (*cf. infra*) ne peuvent jamais être concrétisées par des dispositifs étanches lui interdisant de s'échapper.

En deuxième lieu, l'équipement tarde à arriver et les consommables doivent être économisés. Les combats démarrent avec des équipements lourds hétéroclites (matériels français d'avant-guerre, américains et anglais). À partir de 1950, cependant, de nombreux matériels américains sont livrés. Le niveau des approvisionnements contraignant l'artillerie à rester sous les normes³⁷¹, dans un contexte où l'infanterie exténuée la sollicite beaucoup, voire trop,

³⁷¹ Selon les barèmes réglementaires, « il faut 80 coups de 105 en quatre minutes pour neutraliser 1 hectare, et 120 coups à l'heure pour entretenir cette neutralisation ».

son efficacité s'en trouve amoindrie³⁷².

La seconde contrainte politique résulte de la nature du conflit : l'objectif politique prévaut sur les impératifs militaires et impose une retenue dans les destructions empêchant d'utiliser les appuis feux les plus efficaces.

Le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient ne maîtrise ni son environnement physique, ni son environnement socio-culturel. Le climat est pénible, l'hydrographie structurante. Avec la saison humide, seuls émergent des eaux les villages et leurs annexes (jardins, bananeraies), ainsi que quelques routes et pistes facilement mises hors d'usage. Les rizières inondées forment des obstacles protégeant les groupes vietminh. Les troupes françaises s'y trouvent ralenties, de même que dans la montagne et la jungle ; dans ce dernier environnement, l'artillerie est neutralisée. Le matériel lourd et les engins motorisés se révèlent mal adaptés au réseau routier peu développé, souvent piégé (mines) ou rendu inutilisable (ponts détruits). Souvent, donc, les forces françaises se trouvent privées de leurs avantages théoriques : la vitesse, le feu et le choc.

L'environnement socioculturel n'est pas davantage maîtrisé, dans la mesure où les forces françaises ne disposent pas d'un corps d'officiers connaissant le pays, sa langue et sa culture. De nombreuses missions présupposant ces connaissances sont exercées par des cadres qui en sont dépourvus : renseignement, propagande, recrutement et formation de troupes locales ou d'alliés parmi les tribus thaïes ou méos, etc.

Le tournant de 1949

Au début du conflit, l'adversaire vietminh est constitué de bandes armées, médiocrement équipées. La prise de pouvoir par Mao Tsé TOUNG en Chine introduit une rupture dans le conflit indochinois : désormais, les forces nationalistes communistes sont équipées, conseillées et ravitaillées par leur voisin du Nord. C'est d'autant plus facile qu'elles sont justement implantées au Tonkin et dans le nord de l'Annam. En 1950, deux divisions sont créées, en 1951, leur nombre est porté à cinq. Le Viêt-minh dispose donc désormais d'un corps de bataille avec lequel il convient de compter. Les troupes régulières ne sont pas les seules à être équipées par les Chinois. La guérilla continue. Des chapelets de postes

³⁷² Ce n'était pas le seul facteur : les difficultés logistiques résultant de l'imperfection et des dégradations du réseau routier contribuaient aussi à limiter les consommations de munitions.

(notamment les tours de garde du Général De La Tour) avaient été construits tout au long des axes routiers pour se protéger de ses embuscades. Une grande partie de ces dispositifs se trouve périmée par l'usage des engins à charge creuse. Plus généralement, les fortifications doivent évoluer au fil du conflit pour faire face aux nouveaux armements mis en service du côté vietminh (mortiers, lance-roquettes d'origine soviétique). Les forces françaises doivent désormais faire face à une variété de formes de combat très contraignante.

L'implication de la Chine dans le conflit en change la nature. Les États-Unis, que leur anticolonialisme portait initialement à la bienveillance vis-à-vis du Viêt-minh, ne voient plus désormais dans ce dernier qu'une menace communiste à laquelle il convient de s'opposer³⁷³. La France peut désormais compter sur son aide financière et matérielle. L'équipement des forces s'en trouve très nettement amélioré.

Le CEFEO tente de s'adapter à la confrontation asymétrique

La mise en œuvre de la ligne de conduite française étant mise en difficulté par l'approche vietminh, les militaires sont conduits à introduire diverses innovations dans leurs modes opératoires.

Pour les militaires français, la première étape consiste à s'assurer la maîtrise des axes routiers et fluviaux, pour créer les conditions de leur manœuvre. Cette politique de contrôle des axes se révèle cependant dispendieuse et source de vulnérabilité. La multiplication des postes et les procédures quotidiennes de déminage des tronçons les reliant les uns aux autres sont très coûteuses en ressources : selon une étude³⁷⁴, l'ouverture de routes quotidienne nécessiterait 10 hommes au kilomètre. Il s'agit de plus d'une opération risquée car les trajets sont connus et les modes opératoires, bien qu'étant variés le plus possible, ne tardent généralement pas à prendre un caractère routinier. La vulnérabilité résulte de ce qu'en limitant ses mouvements à la seule dimension de l'axe routier (si l'on excepte les aéronefs), le CEFEO abandonne l'initiative aux troupes vietminh qui savent évoluer sur les deux dimensions du plan, se retrouvant ainsi fréquemment engagé en situation d'infériorité.

³⁷³ Il convient d'avoir en tête que les troupes nord-coréennes franchissent le 38e parallèle le 25 juin 1950.

³⁷⁴ Il est précisé que cette étude a été réalisée avec des hypothèses particulièrement contraignantes.

La deuxième étape de l'approche française réside dans le contrôle en surface. Il ne s'agit plus, comme précédemment, d'une mission opérationnelle, mais d'une activité ayant une finalité politique. Deux types de tâches sont à réaliser : « casser du Viet » et assainir. Il convient, en effet, d'abord, de débusquer les unités ennemies pour les détruire. Assainir consiste à ratisser, puis fouiller, pour éliminer d'une région ses combattants, ses cadres politiques, ses propagandistes, ainsi que ses dépôts d'armes et de vivres, ses ateliers et ses cachettes.

L'ultime étape, une fois la région assainie, consiste à la pacifier.

Pour qu'une province soit reconnue comme pacifiée, il faut que l'autorité du gouvernement légal soit reconnue par la mise en place des institutions (politiques) normales, que l'épuration ait été conduite par la population, enfin que les collectivités aient mis sur pied les formations d'autodéfense capables de protéger les points sensibles de la province³⁷⁵.

Pendant cette phase, les militaires se font administrateurs. Ainsi, un Commandant témoigne-t-il : « Je leur procurais des semences et des engrais dont j'assurais moi-même le transport, leur fit vendre leur bois, exploiter collectivement les rizières en friche (...). Je fis réparer la R.P. 19, reconstruire trois ponts (...) La prospérité des marchés revint (...). J'ouvris des écoles (...). En deux ans ma région était redevenue une région riche ».

La pacification doit déboucher sur l'état de sécurité intérieure ; la dénonciation par la population elle-même des rebelles se cachant en son sein est un indice de sa progression. Les forces d'autodéfense sont pourvues en armes et leur action permet au corps expéditionnaire d'aller porter ses efforts ailleurs. C'est la fameuse dynamique de la « tache d'huile ». Les troupes françaises doivent néanmoins se tenir prêtes à revenir affronter l'ennemi s'il tente de se réimplanter en utilisant des forces excédant les capacités locales.

Conformément aux prescriptions de Sun Tzu, qui recommande d'attaquer la stratégie de l'ennemi, Giap s'attachait particulièrement à entraver cette dynamique de pacification³⁷⁶. Sur le plan militaire, il tire de façon radicale les conséquences de l'infériorité de ses forces en refusant tout engagement avec celles qui cherchent à le combattre. Pour parvenir à un tel affrontement, les forces du corps expéditionnaire doivent conduire des opérations secrètes, rapides, avec un rapport d'effectifs de un à six, c'est-à-dire réunir des conditions en pratique assez exceptionnelles. En revanche, au cours des opérations entreprises par le CEFEO, le

³⁷⁵ Rapport de 1949 cité dans celui du général Ély, *ibidem*.

³⁷⁶ « Le commandement V.M. (...) n'a jamais caché qu'un des buts principaux de la guérilla était de nous empêcher de mettre en œuvre nos procédés de pacification ».

dispositif s'étire progressivement puis doit être replié. L'adversaire Viêt-minh est alors toujours prompt à profiter des opportunités qui lui sont offertes pour attaquer des unités isolées, en ayant soin de conserver systématiquement une supériorité numérique locale.

De façon générale, les troupes vietminh ont un mode de vie nomade : elles tirent leur subsistance du pays³⁷⁷ ; dans chaque village d'étape, elles peuvent compter sur une organisation politico-militaire assurant leur hébergement en toute sûreté et la satisfaction de leurs besoins de toutes sortes grâce à des dépôts clandestins. Elles exploitent au maximum la nuit, la surprise et leur fluidité, cette dernière résultant de leur rusticité et de la légèreté retirée de la logistique distribuée dans tout le pays. Ayant l'initiative des attaques, ces dernières se révèlent particulièrement efficaces et redoutables, étant entreprises avec une très grande détermination lorsque les conditions favorables se trouvent réunies.

L'expérience montre que lorsqu'un poste isolé est attaqué de nuit par un effectif environ trois fois supérieur en nombre, disposant d'armement d'assaut (bazooka, canon sans recul, mortiers, charges explosives, etc.) et ne comptant pas ses pertes, il tombe...

Enfin, chaque hiver Giap lance une offensive dans une province périphérique, peu défendue par le CEFEO, pour se tailler à peu de frais un succès politique et psychologique. Cette « guerre des grands vides » vient donc s'ajouter « à la guerre sans front qui se jouait dans les territoires dont les deux parties se disputaient le contrôle, et aux opérations en lisière des zones sous obédience vietminh ».

Le corps expéditionnaire français découvre progressivement la force de son adversaire, en dépit de sa rusticité. Tout au long du conflit, il s'efforce d'innover pour faire face à ses modes d'action et à la montée en puissance de ses capacités. L'une de ces innovations se révèle tristement connue sous l'une de ses facettes seulement : celle du môle aéroterrestre. La formule est expérimentée à Na San à la fin de l'année 1952. Le principe de cette base fortifiée est à la fois de fixer l'ennemi « comme les places fortes de jadis » et d'affranchir les forces françaises de la ligne de communication routière si vulnérable.

L'adversaire est alors obligé d'engager de véritables opérations de guerre de siège, longues, coûteuses et difficiles, exigeant de gros effectifs qui ne peuvent passer inaperçus à l'aviation et qui offrent ainsi des objectifs vulnérables...

De fait, à Na San Giap essuie de lourdes pertes et ne réussit pas à s'emparer de la forteresse. Le commandement français est alors persuadé de l'efficacité de cette solution dans la

³⁷⁷ Il lui faut néanmoins parfois se faire ravitailler par portage.

« guerre des grands vides ». En toute logique, la méthode est appliquée à nouveau à Dien-Bien-Phu lorsqu'il s'agit d'assurer la protection du Laos. Son échec à cette occasion résulte notamment de l'ampleur des forces mobilisées par Giap pour en entreprendre l'assaut et de ce que « cette base isolée a été attaquée par un ennemi disposant d'artillerie et de DCA ».

Les groupements mobiles, créés à partir de 1951, sont à ranger également parmi les innovations notables. À leur arrivée en Indochine, les grandes unités se révèlent excessivement lourdes ; il faut donc les fragmenter. De 1946 à 1950, c'est la colonne mobile, « vieille formule du Maroc », qui est mise en œuvre. Le groupement mobile, dont l'efficacité est fonction des circonstances (terrain et forces adverses), est un ensemble interarmées (sans services car soutenu par les unités territoriales) pouvant être composé de façon flexible jusqu'à atteindre une forte puissance « capable de dénouer une situation sérieuse ». Les renforcements du corps de bataille vietminh conduisent cependant à agréger plusieurs groupements mobiles à partir de 1953, avant d'initier un retour à la formule divisionnaire, en 1954, par la systématisation de ces agrégations.

Si l'on ne développera pas toutes les autres innovations, on peut néanmoins citer les groupements amphibies et les « Dinassauts³⁷⁸ », les commandos autochtones, les détachements opérationnels constitués à la demande et les bataillons légers vietnamiens.

Quelques points saillants

De façon générale, l'initiative reste du côté vietminh, plaçant les troupes du CEFEO sur la défensive. C'est la conséquence de la supériorité conservée par le premier dans le domaine du contrôle de la population.

L'ennemi (...) pouvait nous tenir tête avec des forces très inférieures, car l'appui de la population lui permettait de se concentrer et d'attaquer, à l'heure et au lieu de son choix, la garnison qui se serait aventurée trop loin de ses créneaux.

C'est le facteur stratégique ayant fait la différence entre les deux adversaires au cours de leur affrontement. Grâce à ce contrôle, le Viêt-minh dispose d'une base arrière partout disponible. Il peut se dissimuler et frapper par surprise, vite parce qu'il est léger, fort parce qu'il dispose

³⁷⁸ En 1947, la Marine crée les divisions navales d'assaut ou Dinassauts. « La formule particulièrement originale de cette unité répondait au souci, non seulement de réaliser un heureux dosage de moyens flottants, mais encore de transporter des éléments de débarquement assez nombreux, tout en leur assurant un appui de feu important ». Source : rapport du général Ély, tome 1, *ibidem*.

de la supériorité numérique locale. Son empreinte limitée lui garantit une certaine discrétion :

Ce manque d'informations utilisables tenait à la légèreté des PC adverses ainsi qu'aux secrets dont les Viêt-minh savaient s'entourer. Il découlait aussi de la dispersion des dépôts, de leur camouflage et surtout de la fluidité de la logistique V.M.

À l'inverse, les états-majors du CEFEO, implantés dans des villes corsetées par l'organisation vietminh et soumises à son intense propagande, ont beaucoup de mal à préserver le secret de leurs opérations car « le serveur d'une popote comme le "boy" d'un officier pouvaient être sciemment ou inconsciemment la source de "fuites" graves ». Cette infériorité stratégique sur le terrain du contrôle des populations oblige à disposer d'effectifs très nettement supérieurs qui n'en subissent pas moins une forte usure.

Toutes les actions de guerre en surface sont essentiellement affaires d'infanterie. Mais à l'opposé de la guerre classique, où les deux adversaires s'épuisent simultanément, le parti qui ne jouit pas de l'appui de la population, surmène constamment ses fantassins.

Dès lors, la pacification peut entraîner un cercle vertueux, grâce auquel l'efficacité militaire progresse et permet d'étendre les zones de populations contrôlées, ou au contraire enfermer l'un des deux adversaires dans le cercle vicieux inverse. En Cochinchine, la première situation a prévalu ; au Nord Vietnam, la dynamique positive n'a jamais pu être amorcée. En effet, l'osmose entre les nouvelles zones militairement conquises et les territoires contrôlés par le Viêt-minh permettait toujours à l'adversaire d'y réinjecter des éléments politiques et militaires. Or, « il n'est pas possible d'entamer une politique de pacification dans les régions où les habitants ont subi une imprégnation communiste, tant que subsiste l'organisation marxiste. Il faut au préalable détruire l'appareil révolutionnaire et au minimum le disloquer avant d'opposer aux méthodes d'endoctrinement adverse une contre-propagande ».

Le Renseignement français pendant la guerre d'Indochine³⁷⁹

L'organisation mise en place pour assurer la fonction de renseignement évolue notablement tout au long du conflit. Cela résulte en premier lieu de ce que le coup de force japonais du 9 mars 1945 a fait *tabula rasa* des institutions existantes ; en deuxième lieu, les profondes transformations du conflit au cours du temps obligent les autorités militaires à s'y adapter ; en troisième lieu, la prise de conscience de l'importance de l'enjeu représenté par la

³⁷⁹ Les matériaux ayant servi à la rédaction de cette partie ont été pour leur plus grande partie extraits de l'ouvrage de Jean-Marc Le Page. LE PAGE, Jean-Marc, *Les services secrets en Indochine*, éditions Nouveau Monde, Paris, 2012.

population n'est pas immédiate mais apparaît progressivement.

Pour être complet, il conviendrait d'ajouter le facteur des rivalités entre certaines personnes. L'Amiral d'Argenlieu, le premier Haut-commissaire, et le général Leclerc, premier Commandant en chef du corps expéditionnaire, ne s'entendent pas. Le colonel Belleux, représentant du SDECE, et le général Blaizot, troisième Commandant en chef, ont des rapports conflictuels. Leurs conflits s'expriment notamment au travers des institutions, de leur périmètre et de leurs prérogatives.

On peut en donner une illustration au travers de l'instabilité qui affecte durablement la centralisation du renseignement à l'échelon du Haut-commissaire. Le Bureau fédéral de documentation (BFD) naît en 1945 de la méfiance réciproque entre les autorités civile et militaire. Le Bureau technique de liaison et de coordination (BTLC), rattaché au ministère de la France d'outre-mer, créé le 13 août 1948, cohabitera avec le BFD jusqu'en mai 1949 et finira par le remplacer, bien que pour peu de temps³⁸⁰. La Direction générale de la documentation (DGD) en Indochine survient dans le paysage le 6 février 1950 et intègre progressivement le BTLC. « Rétrogradée³⁸¹ » à l'arrivée du général de Lattre, le 5 février 1951, car il cumule les responsabilités de Haut-commissaire et de Commandant en chef, elle retrouvera l'intégralité de ses responsabilités avec le Haut-commissaire Letourneau, qui lui succède. Pour mieux saisir certaines lignes de force, nous n'entrerons cependant davantage ni dans les luttes de pouvoir, ni dans les changements de noms, de périmètres et de rattachements des organismes.

Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954)

Rapport du général Ély, tome 1

Le renseignement

On a souvent affirmé qu'une des causes essentielles de nos échecs fut la carence des renseignements.

Il ne s'est cependant point passé une journée, où le commandant en chef et ses grands subordonnés ne puissent lire sur les cartes que leur présentaient leurs chefs de 2^e Bureau, le dispositif complet des unités vietminh, avec une exactitude qui fut souvent supérieure à 80 % et rarement inférieure.

Par contre, le commandant de bataillon, le chef de poste et même le commandant de groupement mobile connaissaient un jour ou l'autre la plus brutale des surprises. En outre leurs véhicules sautaient quotidiennement sur des mines, leurs patrouilles trouvaient le vide ou disparaissaient dans une embuscade et

³⁸⁰ En Indochine, la sphère du renseignement connaît pendant cette période les soubresauts des rivalités entre BTLC, DST et SDECE en métropole.

³⁸¹ Elle est intégrée au cabinet militaire comme section « documentation ».

quand leur unité pénétrait dans un village, elle manquait des informations qui auraient permis de trier la population et d'en extraire les rebelles sans uniforme.

Il convient donc de différencier nettement le renseignement profond, qui fut toujours procuré au Haut commandement avec précision, et le renseignement immédiat et rapproché, qui ne fut presque jamais obtenu par les cadres subalternes.

Aussi pouvait-on écrire : « *C'est le commandant en chef qui renseignait le chef de bataillon et ce dernier ne renseignait jamais le commandant en chef.* »

Les sources d'information des 2e Bureaux étaient classiques et la guerre d'Indochine n'a fait apparaître aucun enseignement particulier : méthodes et moyens furent bons.

Par contre, au niveau des corps de troupes et surtout au niveau des commandants de sous-secteurs la faillite du renseignement fut imputable à différentes causes, dont la première fut l'intérêt insuffisant que certaines autorités apportèrent à la recherche.

« *Trop souvent, aux petits échelons, l'importance des fonctions de l'officier de renseignements échappait. Remplacé fréquemment, chargé parfois de plusieurs activités de natures différentes, il tendait à devenir le rouage d'un ensemble administratif.* »

Si l'on disait : « *Un bon O.R. vaut un bataillon, aucun chef ne s'est privé en fait d'un bataillon pour avoir un O.R.* »

Par ailleurs, les cadres chargés de la recherche ont souvent manqué de moyens et notamment de photographies aériennes.

L'ancien O.R. d'un sous-secteur écrit, par exemple, qu'en 12 mois il n'a pu obtenir une couverture photo de son territoire.

Un tel fait n'a pas été une exception ; même au Tonkin les clichés n'ont jamais été assez nombreux et assez fréquemment renouvelés.

On pouvait également déplorer l'insuffisance quantitative et qualitative du corps des interprètes, l'absence d'appareils propres aux écoutes rapprochées et enfin l'inexistence de sections de repérage qui, en diverses circonstances, auraient pu localiser les mortiers et les pièces d'artillerie V.M.

Mais ces déficiences étaient de peu d'importance quand on considère les carences de la source essentielle des renseignements dans une guerre en surface : L'habitant.

C'est, en effet, dans la population qu'il faut chercher les informations abondantes et permanentes, permettant d'isoler la fraction qui a pris les armes et s'est mise hors-la-loi.

Il y a malheureusement là une sorte de cercle vicieux, car il est certain que le renseignement d'habitant ne peut obtenir un plein rendement qu'au sein d'un pays où la pacification progresse.

Dans les rares circonstances où nous avons pu bénéficier d'un tel appui les résultats furent excellents.

« *Renseigné pour une fois de façon sûre* », dit un officier, « *j'ai pu, en une heure, une certaine nuit, arrêter tous les cadres politiques d'un village rebelle, avec une poignée d'hommes, alors que nous ne pouvions pas aller dans ce village en temps ordinaire avec moins d'une compagnie.* »

Il n'en est que plus nécessaire d'affecter à la recherche un personnel stable, spécialisé et suffisamment nombreux.

À cette occasion, il faut insister de nouveau sur l'importance d'un corps d'officiers des affaires Indigènes. C'est lui qui constituera toujours l'ossature d'un service de renseignements.

La connaissance de la langue, la possession de nombreux fichiers et la tradition d'une doctrine éprouvée mettront entre les mains de l'officier d'A.I. des atouts maîtres ; il lui suffira de former des adjoints pour étendre son champ d'investigation...

Mais si les circonstances firent que nous ne pûmes bénéficier du renseignement d'habitant, nous pûmes constater tout le profit que l'adversaire sut en tirer.

Le fait était d'ailleurs prévisible : « *Comme tout régime communiste, qui se respecte, le V.M. s'affirme et se maintient grâce à une organisation extrêmement poussée des services secrets et de la police.* »

(...)

Les hommes du *Trinh-Sat* observaient patiemment nos postes, nos installations et nos déplacements, écoutaient nos bavardages, sondaient nos défenses, interrogeaient les villageois, s'efforçaient de capturer un prisonnier ou de mettre la main sur des documents, etc. Il n'est pas une action V.M. qu'il s'agisse d'une embuscade sur une ouverture de route ou des attaques sur Dien-Bien-Phu, qui n'ait été ainsi préparée durant plusieurs semaines et même durant plusieurs mois par des éléments de recherche plus ou moins importants.

Par ailleurs tous les documents tombés entre nos mains ont attesté la richesse des informations que l'ennemi s'était uniquement procuré par cette organisation.

L'importance de l'interception radioélectrique et du décodage

Outre sa fonction de localisation radiogoniométrique des émetteurs, le Groupement des contrôles radioélectriques (GCR) intercepte et traduit les messages vietminh et chinois empruntant le canal des ondes hertziennes. Les services de transmission du CEFEQ réalisent aussi des écoutes.

Composante du SDECE, le Service technique de recherche (STR) est responsable de l'exécution des plans de recherche et de la satisfaction des demandes ponctuelles. Il oriente le GCR et décrypte les messages lorsqu'ils sont codés. Le STR dispose, à Dalat³⁸², d'une petite équipe de décrypteurs³⁸³. Ces derniers sont sollicités lorsqu'un nouveau code est mis en service par l'adversaire. Une fois brisé (opération prenant entre 8 et 20 jours), ce code est communiqué aux centres de déchiffrement du STR et des armées. Cette activité devient cruciale à partir de l'été 1950, l'essentiel des communications radioélectriques étant désormais chiffré. En 1948-1949, le Viêt-minh développe un code plus robuste ; en 1951, il importe de Chine un nouveau système³⁸⁴ et il commence à exploiter en octobre 1953 (dans les grandes unités mais pas dans celles chargées de la logistique) un code, lui aussi d'origine chinoise, encore inviolé à la fin de guerre. En dehors de ces trois moments, les modifications apportées sont moins fondamentales, si bien que le STR a pu déchiffrer 121 codes de 1946 à 1954.

³⁸² Le centre de Dalat ne bénéficie pas de mesures de protection exceptionnelles : c'est au contraire sa discrétion qui en assure la sécurité.

³⁸³ Sur l'ensemble d'une petite trentaine de personnes dans le centre, seules six d'entre elles sont chargées du cœur de l'activité consistant à briser les codes adverses.

³⁸⁴ « L'ouverture de la frontière après les combats de la RC4 facilite les contacts avec la Chine. Un premier groupe de 43 personnes est envoyé en stage vers la fin de l'année 1950. Elles reviennent en mai 1951 avec de nouvelles techniques de chiffres ».

Le décryptement des communications adverses se situe au cœur de l'activité de renseignement stratégique, dont il va constituer jusqu'à 80 % des renseignements les mieux cotés. En 1952, par exemple, les interceptions de messages codés contribuent à une écrasante majorité des décisions prises par le commandement. Ce succès porte en soi une vulnérabilité, exacerbée par le fait que le renseignement d'origine humaine s'en trouve dévalorisé.

Le renseignement d'origine humaine

La section des études historiques est un service de renseignement opérationnel (S.R.O.) créé le 21 décembre 1945 dans un format resserré (8 personnes, dont 2 officiers) appelé à demeurer modeste (82 personnes et 40 interprètes en juin 1953). Le premier à en assurer la direction est le Commandant Trocard. Sa finalité étant militaire, dans un premier temps elle intervient principalement dans les zones d'opérations et les zones contrôlées par l'adversaire. Comme elle élargit progressivement son champ d'intérêt aux questions politiques, stratégiques et économiques, elle en vient à étendre son champ d'investigation à l'ensemble du territoire. Son organisation comprend alors sa direction de Saïgon, 5 centrales territoriales et 22 antennes. Ce sont ces dernières qui recrutent, forment (assez peu³⁸⁵) et contrôlent les agents, avant d'en exploiter les productions. Non seulement, ce service est « peu connu, mal compris et mal orienté », mais il se trouve confronté sur le terrain à la rivalité des Officiers de renseignement, la ressource humaine à traiter se révélant rare.

Ses résultats et, parfois, ses incontestables succès, sont obérés par la crise de confiance qui s'installe à la suite des manœuvres d'intoxication de l'adversaire. Le S.R.O. s'y montre particulièrement susceptible au moment de sa création, son activité n'étant pas étroitement imbriquée à celle du contre-espionnage. Il le demeurera cependant, les agents se révélant d'une loyauté incertaine ou pouvant être eux-mêmes désinformés lorsqu'ils sont fiables. Cette faiblesse conduira le commandement, dont l'aversion à l'incertitude est compréhensible, à lui préférer le renseignement technique, à la fois abondant, fiable et opportun³⁸⁶.

³⁸⁵ Il en résulte que la durée de vie moyenne des agents n'excède pas deux missions et demie.

³⁸⁶ Le renseignement d'origine humaine se révèle aussi parfois périmé au moment de son exploitation, les agents ayant à parcourir à pied de longues distances pour rejoindre les antennes du S.R.O. depuis les zones contrôlées par le Viêt-minh.

Au début du conflit, l'exploitation des agents est réservée au S.R.O. et au SDECE. Cette possibilité reste encadrée, notamment par le *Guide technique à l'usage des officiers de renseignement en Indochine*, mais n'en est pas moins ouverte dès 1948 puis libéralisée au fil du temps. Les deuxièmes bureaux des secteurs en viennent donc à diriger des réseaux d'agents et les officiers de renseignement à manipuler des informateurs « à possibilités locales ». La plupart des officiers ne sont cependant pas formés pour cette activité délicate et l'exercent de façon empirique. Des directives, plus ou moins suivies, leur imposent de faire valider le choix de leurs agents par le contre-espionnage. L'intoxication est cependant permanente³⁸⁷.

Les officiers de renseignement ne se contentent pas de manipuler des agents, ils pratiquent également le renseignement de contact. L'un des problèmes des O.R. réside dans le fait qu'ils sont surchargés par la diversité de leurs missions (entre autres : officiers de sécurité et du chiffre, responsables de la propagande). Au Sud-Vietnam, la fonction de sous-officiers de renseignement est créée en 1951 pour permettre d'affiner le maillage territorial. De façon générale, la population accepte de renseigner les forces françaises si elle se sent protégée.

Le contre-espionnage

Alors que les services de renseignement vietminh montent en puissance, les trois composantes préventive, offensive et répressive du contre-espionnage sont distribuées entre trois organismes : la Sécurité militaire, le Bureau central de renseignements de l'Indochine (BCRI), qui dépend du SDECE, et le BCST (Bureau central de surveillance du territoire). En 1951, les brigades de contre-espionnage opérationnel (BCEO) unifient le dispositif, même s'il s'agit de structures tripartites dont les composantes conservent une attache avec leur autorité originelle. La centralisation des renseignements fournis par ces structures est confiée au SDECE. Au Sud-Vietnam, ces brigades prennent l'appellation de « Détachements opérationnels de protection » (DOP). Devant lutter contre les activités clandestines politiques, civiles et militaires de l'adversaire, ce dispositif doit centraliser un large spectre de renseignements le plaçant désormais au cœur de cette activité.

³⁸⁷ « Au second trimestre 1953 un renforcement des mesures de sécurité est affirmé. Le deuxième bureau et les autorités « clientes » s'émeuvent des nombreux dysfonctionnements du renseignement d'agent : intoxication, double recoupement des informations par un même agent qui vend ses « tuyaux » à différents services... »

Le service Renseignement-Action-Protection (R.A.P.)

Un service R.A.P., dirigé par le colonel Fleurant, est mis en place en Indochine. Selon Jean-Marc Le Page, « C'est en mars 1954 que le chef d'état-major des armées donne un cadre à l'action du colonel ». Le cadre général des services R.A.P. ayant été décidé en janvier 1951 par le Comité des chefs d'état-major (*cf. supra*), afin de mettre une organisation de base des services spéciaux à la disposition d'un commandement militaire en temps de guerre, il aurait été logique qu'il fût officiellement appliqué en Indochine. S'il est exact³⁸⁸ que ce dispositif a fonctionné *de facto* pendant presque toute la durée du conflit d'Indochine, cela expliquerait qu'il ne soit fait que très marginalement référence à ce précédent au moment de son expérimentation en Algérie³⁸⁹ (*cf. supra* et *infra*). Sous cette réserve, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle la personnalité difficile du colonel Belleux a, d'une part, contribué à motiver la conception du dispositif général (par les relations conflictuelles qu'il entretient avec le général Blaizot) et, d'autre part, empêché son application officielle sur le théâtre indochinois³⁹⁰.

Conclusion

Pour la France, le renseignement technique a prédominé pendant son conflit avec la République démocratique du Vietnam. Le général de Lattre donne aux forces françaises un nouveau souffle après le douloureux échec de la RC 4. La rupture qu'il introduit concerne notamment le renseignement. L'attention portée aux O.R. (leur sélection, leur formation, les moyens à leur affecter), ainsi que la réforme du contre-espionnage, montrent que le commandement commence à prendre conscience des spécificités du conflit indochinois par rapport à ceux qui ont fondé la culture militaire nationale.

³⁸⁸ Sans rien ôter à la valeur générale de l'ouvrage de Jean-Marc Le Page, il convient de constater que les développements qu'il y consacre au système R.A.P. pèchent par leur caractère vague et, d'autre part, contredisent ce que nous en savons par ailleurs (notamment lorsqu'il affirme que « ce n'est pas un organe de synthèse, il est exclusivement un organe de coordination et d'orientation à l'échelon commandement en chef », cet énoncé se trouvant d'ailleurs contredit quelques lignes plus loin par l'affirmation beaucoup plus juste selon laquelle « le service R.A.P. correspond à un commandement des services spéciaux »).

³⁸⁹ Maurice Faivre affirme, lui, que « Le 25 août, l'EMFA (général Ély) décide de mettre en place en Algérie le système R.A.P. (renseignement, action, protection) qui après expérimentation en Moselle et au Maroc a été planifié en 1949 pour les armées en opération, et qui a fait ses preuves en Indochine ». Il ajoute en note de bas de page, que « Haut-commissaire en Indochine en 1955, Ély a apprécié les résultats obtenus par les services ».

³⁹⁰ Le général Blaizot est commandant en chef d'avril 1948 à septembre 1949.

Après le général de Lattre, le général Salan renforce les moyens techniques, sans que cela traduise un intérêt marqué pour le renseignement en général. Le général Navarre, qui connaît le renseignement pour avoir exercé des activités dans ce domaine au cours de sa carrière, s'efforce de rééquilibrer le dispositif global, devenu trop dépendant du renseignement technique, en développant la recherche humaine. L'orientation donnée au renseignement par l'organisation de sa structure se révèle donc primordiale.

La prise de conscience des spécificités du conflit indochinois – on ne parle pas encore de guerre révolutionnaire – s'accompagne du développement de l'action psychologique.

Action dans le domaine psychologique et renseignement

De piètres performances françaises dans le domaine psychologique

En Indochine, les forces françaises n'ont compris que très tardivement l'importance de l'action psychologique. Faute de disposer d'un crédit important auprès des différents échelons du commandement, les moyens qui lui ont été alloués sont restés modestes³⁹¹. Le rapport du général Ély est d'ailleurs assez sévère dans son évaluation des performances françaises dans ce domaine. Selon lui, les objectifs visés imposaient l'usage de la propagande à côté de celui des armes, mais « la troupe et les cadres furent à de rares exceptions près de médiocres agents de persuasion et d'endoctrinement », faute de préparation, d'officiers connaissant le pays et la langue et de suffisamment d'adresse politique : « quand nous faisons une opération sur un Viet implanté dans un village la population en ressentait le contrecoup parce que nous la détruisions en même temps que le Viet. (...) Nous perdions ainsi, au profit de l'ennemi, le recrutement et le renseignement ». De façon générale, le prolongement psychologique des actions armées ne s'est jamais révélé très efficace.

³⁹¹ Source : stage d'introduction aux études de guerre psychologiques - plan détaillé de l'exposé intitulé « Guerre psychologique en Indochine : "Organisation" » prononcé par le capitaine Gautier de l'EMFA devant les officiers stagiaires le 7 octobre 1954. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 1.

Une action psychologique unifiée en prise directe sur le renseignement

Ce sont les deuxièmes Bureaux qui, à l'aide d'une entité appropriée en leur sein, ont assumé la responsabilité de l'action psychologique jusqu'en février 1953. Si la centralisation du renseignement de nature psychologique s'inscrivait logiquement dans leurs attributions, il n'en allait pas de même de son exploitation. Il fut donc décidé de faire évoluer l'organisation par la création d'un bureau spécialement dédié à l'action psychologique, le recueil du renseignement psychologique demeurant à la charge du deuxième bureau. Le souci de conserver une coordination étroite entre le recueil et l'exploitation de ce type de renseignement conduisit toutefois à détacher une personne du bureau d'action psychologique pratiquement à temps complet au sein du deuxième bureau, pour y assurer la liaison : les officiers traitant le renseignement pouvaient alors lui communiquer très facilement les éléments susceptibles de présenter un intérêt du point de vue psychologique³⁹².

Par ailleurs, l'unité de l'action psychologique, et notamment la coordination entre ses composantes militaire et civile, fut recherchée par la création d'un « Comité d'action psychologique » se réunissant mensuellement sous la présidence du Haut-commissaire ou de son représentant pour examiner les situations sous leur angle psychologique.

Conclusion

Jusqu'en 1949, le CEFEO fut confronté à la guérilla vietminh. La rupture introduite dans le conflit par le soutien chinois n'a pas été perçue d'emblée par le commandement militaire, en dépit des éléments précis qui lui étaient fournis par le dispositif de renseignement. La prise de conscience des spécificités du conflit indochinois et, notamment, de l'enjeu que représentait la population se révéla également longue à survenir.

³⁹² Source : Fiche du lieutenant-colonel Guibaud concernant la « mise sur pied d'un organisme chargé de l'action psychologique », datée du 21 novembre 1955. Cette fiche fut établie à la demande du chef de la deuxième division de l'EMFA en vue d'informer le commandement sur l'organisation mise en place en Indochine. Le responsable du bureau psychologique de l'EMFA relève que « La fiche du lieutenant-colonel Guibaud fait bien ressortir l'indissociabilité du renseignement psychologique et de l'action et les mesures qui furent prises en conséquence sur les plans militaires et civils en Indochine ». Source : note du bureau psychologique de l'EMFA, du 25 novembre 1955, sur « la mise sur pied d'un organisme d'action psychologique ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 1.

Les événements dramatiques de la RC 4 ont joué le rôle d'un révélateur concernant la montée en puissance des capacités militaires de la République démocratique du Vietnam. Cet électrochoc, pour une armée supposée combattre un adversaire très inférieur à tous égards, a conduit les autorités politiques françaises à confier le commandement du corps expéditionnaire au général de Lattre. Il semble que ce dernier ait perçu la situation avec un regard différent de ses prédécesseurs.

L'ensemble du dispositif s'est donc finalement adapté à un conflit présentant une double nature, militaire du fait du corps de bataille commandé par le général Giap, et essentiellement politique du fait du caractère stratégique que revêtait le contrôle des populations. Dès lors, le renseignement humain, d'une part, et l'action psychologique, d'autre part, ont pu recevoir la priorité qu'il se révèle nécessaire de leur accorder dans ce type de conflit. Les deux aspects se trouvaient d'ailleurs imbriqués par le fait que la réalisation des actions psychologiques avait d'abord été confiée aux officiers de renseignement. L'absence d'un corps spécifique des Affaires Indigènes a nui également à l'efficacité de ces deux activités, l'une et l'autre nécessitant une connaissance approfondie des langues et des cultures locales (non seulement celles de l'adversaire et des populations, mais aussi celles des tribus potentiellement alliées). En tout état de cause, que ce soit sur le terrain du renseignement ou sur celui de l'action psychologique, l'avantage est resté à l'adversaire.

L'application des leçons de la guerre d'Indochine pendant la guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie se déploie sur au moins trois dimensions. C'est d'abord une guerre de libération, d'une partie (initialement modeste) de la population contre son colonisateur. C'est ensuite une guerre civile : entre le FLN et ceux qui souhaitent le maintien de l'ordre existant, entre le FLN et ceux qui souhaitent le changement mais pas le FLN. C'est enfin une guerre du monde arabe, menée de façon indirecte, contre une puissance européenne coloniale. C'est pourtant une quatrième lecture de la situation qui prédomine au sein de l'état-major des forces armées : celle d'un conflit entre le communisme et le monde libre, qui trouve à s'exprimer au travers du nationalisme Algérien.

Dès le 24 novembre 1918, Staline écrivait : « la tâche des communistes est d'arracher les peuples opprimés de l'Orient à leur sommeil séculaire, d'inoculer à leurs ouvriers et paysans l'esprit libérateur de la Révolution, de les jeter dans la lutte contre l'impérialisme afin de priver celui-ci de ses arrières sûrs, de ses réserves inépuisables ». (...) C'est parce que les dirigeants marxistes appliquent cette doctrine qu'il est souvent très difficile de distinguer ce qui, en Afrique du Nord,

est du nationalisme pur ou de l'ingérence communiste se parant des traits nationalistes. (... Le redéploiement des forces françaises en faveur du théâtre algérien) a eu pour effet d'altérer la participation française à la couverture (OTAN). Par contre, les forces ainsi prélevées sur le « bouclier » font face en Afrique du Nord à une entreprise de subversion semblable à celle à laquelle il faudrait s'attendre en Europe même en cas de conflit avec le monde soviétique. Cette tâche à laquelle participent neuf divisions françaises affectées ou prévues pour affectation à SACEUR constitue une expérience extrêmement profitable à l'OTAN dans un domaine où l'expérimentation et l'entraînement ne peuvent être menés que sur un plan insuffisant en temps de paix. Enfin, le renforcement des moyens français en Afrique du Nord tend à assurer à l'OTAN le maintien de ses positions méditerranéennes³⁹³ ...

C'est dans cette perspective que sont inscrites la guerre de subversion contre le FLN et sa composante psychologique.

La guerre psychologique pendant la guerre d'Algérie

Le colonel Goya distingue plusieurs « écoles » dans la guerre d'Algérie³⁹⁴. La première privilégie, classiquement, la destruction des *katibas*. La seconde considère que le centre de gravité du conflit est la population musulmane. Son contrôle peut passer soit par la conquête des cœurs, soit par celle des esprits ; ce seront deux voies différentes, toutes les deux suivies³⁹⁵, la première notamment au travers de la mise en place des « Sections administratives spécialisées » (SAS), nous y reviendrons, la seconde par la prise en compte des enseignements de la guerre d'Indochine, en s'inspirant non seulement des initiatives des forces françaises mais aussi de l'action vietminh.

Le développement de l'activité de guerre psychologique commence au sein de l'institution militaire. Le bureau régional d'action psychologique, mis en place le 1er mars 1955 auprès du Commandant de la 10e région militaire, est organisé autour de quatre sections, respectivement baptisées : « Recherches-études-vérification », « Relations publiques », « Action directe » et « Information-propagande ». Il est dirigé par le colonel Fossey-François³⁹⁶. Ce dispositif se prolonge à l'échelon divisionnaire et, à partir du 2 juin, par des antennes subdivisionnaires. Les trois missions qui lui sont confiées en juillet 1955 sont le soutien du moral des troupes françaises, la dégradation de celui des bandes rebelles, ainsi

³⁹³ Note chapeau de l'envoi par l'EMF/2, le 16 mars 1956, de trois fiches relatives à l'effort militaire français au profit de l'Afrique du Nord, aux conséquences d'une perte de l'AFN sur la stratégie OTAN et aux ingérences étrangères en AFN. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 75.

³⁹⁴ Les incohérences de la contre-guérilla française pendant la guerre d'Algérie, dans GOYA, Michel, *Res militaris - de l'emploi des forces armées au XXIe siècle*, éditions Economica, Paris 2010.

³⁹⁵ La première voie, celle de la destruction des *katibas*, sera bien sûr mis en œuvre aussi.

³⁹⁶ VILLATOUX, Marie-Catherine, *Guerre et action psychologiques en Algérie*, Cahiers d'histoire militaire appliquée, Service historique de la défense.

que le développement chez les populations musulmanes rurales d'un double sentiment, de confiance envers la France et de révolte contre les rebelles. À l'échelon régional, c'est le bureau psychologique qui oriente la recherche du renseignement psychologique.

Ces initiatives dans la sphère militaire sont bientôt suivies de créations dans le domaine civil : après la mise en place d'une direction de l'action psychologique au sein du Gouvernement général, il est créé un état-major mixte en décembre 1955, permettant de réunir en Conseil restreint le Gouverneur général, le chef d'état-major du Commandant de la 10e région militaire et le chef du bureau régional d'action psychologique³⁹⁷.

Nous l'avons vu précédemment, la guerre psychologique connaît à cette période une phase d'essor à l'échelon national. Selon Marie-Catherine Villatoux, « il semblerait que le pouvoir politique, incapable d'inscrire son action dans le long terme, ait trouvé dans le discours de Lacheroy sur la guerre révolutionnaire, assimilant l'insurrection algérienne à une nouvelle tentative d'expansion communiste à l'échelle mondiale, une interprétation géostratégique, tout à la fois satisfaisante et séduisante intellectuellement, en même temps qu'une justification "plus exaltante que celle d'un combat en retraite sur le chemin de la décolonisation". Enfin et surtout, il est le seul à proposer des solutions nouvelles et applicables dans l'urgence³⁹⁸ ». En cohérence avec cette ligne stratégique, les effectifs dédiés à la guerre psychologique sont étoffés en Algérie. En particulier, deux compagnies de haut-parleurs et de tracts sont créées. L'une de leurs sections est dédiée aux renseignements, pour la préparation, le suivi et la réorientation des opérations à partir des éléments fournis par les troupes de la zone géographique d'intervention. Le bureau régional est transformé en cinquième bureau³⁹⁹ de l'état-major interarmées le 1er décembre 1957 ; sa direction est confiée au colonel Goussault.

³⁹⁷ *Ibidem.*

³⁹⁸ *Ibidem.*

³⁹⁹ Cette évolution est conforme à la politique d'ensemble du ministère : le 27 août 1957, la note de service n°977/EMFA/5DIV précise que « le bureau psychologique de l'état-major des forces armées prendra, à dater du 1er septembre 1957, l'appellation de : "cinquième division" » ; le 31 août 1957, le texte adressé par le bordereau d'envoi numéro 593/EMA/5 précise les attributions des différentes sections du cinquième bureau de l'état-major de l'armée, récemment créé le 1er août. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, cartons 1 S 1.

L'action et la guerre psychologiques ne peuvent cependant pas être conduites seulement par quelques unités spécialisées : il est essentiel que tous les soldats déployés sur le théâtre d'opérations y contribuent par leurs comportements et actions et, pour cela, que leurs officiers soient engagés sur cette dimension du conflit tout autant que sur les autres. Pour persuader l'ensemble des cadres de s'impliquer dans ce sens, 25 officiers itinérants ont été mandatés pour sillonner l'Algérie à partir de juillet 1956. Leur particularité est d'avoir tous subi l'épreuve d'un redressement psychologique par leurs ex-adversaires vietminh. Leurs discours dans les unités sont donc très pratiques, généralement accompagnés de « démonstrations de séances de propagande⁴⁰⁰ ».

En contrepoint de l'action de lutte psychologique, sont entreprises des actions civilo-militaires, notamment dans le domaine de l'assistance médicale, de l'instruction publique et des réalisations d'infrastructures. C'était l'un des éléments du retour d'expérience d'Indochine qu'un médecin militaire dans un village était l'un des ennemis les plus redoutés du vietminh⁴⁰¹. En particulier, les Équipes médico-sociales itinérantes sont un instrument permettant d'établir la confiance et de recueillir du renseignement.

Ces actions viennent en appui du plan conçu au début de l'année 1957 pour substituer à l'organisation politico-administrative (OPA) du FLN un cadre social permettant de contrôler les populations algériennes. Ce dernier est structuré autour de différents dispositifs visant chacun un segment particulier de la société musulmane : les jeunes, les femmes, les anciens combattants, les responsables de l'autodéfense dans les douars. À l'issue d'un stage de trois mois dans le Centre de formation des cadres musulmans d'Arzew, ces derniers « sont réintroduits discrètement dans leur douar mais demeurent "manipulés dans le secret par les officiers SAS, les officiers de renseignement ou les commandants de sous-quartier" »⁴⁰². Des Attachées féminines des affaires algériennes sont détachées auprès des officiers SAS et il entre dans les missions des adjointes sanitaires et sociales rurales auxiliaires, d'origine musulmane, de favoriser l'émancipation des femmes.

⁴⁰⁰ *Ibidem*.

⁴⁰¹ Paul Ély (Général), *Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954), Rapport, tome 1*, collection Références, Service historique de la défense.

⁴⁰² *Ibidem*.

La lutte psychologique fait donc l'objet d'une politique volontariste, fondée sur une palette de dispositifs pour une bonne partie expérimentaux mais disposant de moyens importants. Guerre psychologique et renseignement sont imbriqués : la première n'a de chances d'être efficace qu'avec le soutien du second, mais les dispositifs qu'elle met en œuvre contribuent à l'activité de ce dernier.

L'activité de renseignement au cours du conflit en Algérie

L'Amiral Lacoste⁴⁰³ attribue aux hésitations du pouvoir politique et à ses difficultés de maîtriser la situation les changements répétés d'organisation et de responsables qui scandent l'évolution du renseignement au cours du conflit algérien. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des avatars successifs des différents organismes ; nous nous limiterons à une photographie d'ensemble permettant de comprendre la structure globale du dispositif de renseignement à l'œuvre, laquelle exprime des grands principes et n'évolue pas fondamentalement au cours du conflit.

Le renseignement au moment de la Toussaint 1954

La défense en surface était à l'ordre du jour de la cinquième conférence du Comité de défense d'Afrique du Nord, le 22 juillet 1952. Le constat d'insuffisance des moyens de défense y a été accompagné de la décision de créer dans chaque territoire d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie) un organisme de centralisation, de synthèse et de diffusion du renseignement. La sixième conférence consacrée à la défense en surface, organisée le 16 mars 1954, fait le point des progrès réalisés. Au Maroc, il existe à présent un Centre de renseignement et d'opérations (C.R.O.) à l'échelon de la Résidence et les éléments régionaux subordonnés sont pratiquement en place. En Tunisie, le C.R.O. de la Résidence a été créé à la fin de 1953. L'Algérie n'a pas suivi le même rythme : une instruction gubernatoriale vient seulement de fixer les grandes lignes de l'organisation à mettre en place, des exercices programmés doivent à présent définir les meilleures solutions à adopter. Constatant que « beaucoup reste à faire pour doter les territoires d'une infrastructure solide de défense en surface », le Comité de défense de l'Afrique du Nord décide⁴⁰⁴ la poursuite des efforts en

⁴⁰³ Dans sa préface à l'ouvrage de Maurice Faivre. FAIVRE, Maurice, *Le renseignement dans la guerre d'Algérie*, éditions Lavauzelle, Paris, 2006.

⁴⁰⁴ Cette décision est matérialisée par un texte cosigné du gouverneur général de l'Algérie Léonard, et des deux résidents généraux au Maroc, Guillaume, et à Tunis, Voizard. Source : « VIème Conférence Nord-africaine

cours pour faire aboutir les C.R.O. et la coordination de leurs activités à l'occasion de réunions périodiques. Conformément à cette décision, le C.R.O. d'Algérie sera constitué dans la foulée de la conférence⁴⁰⁵. Toutefois, selon Maurice Faivre⁴⁰⁶, ces organismes seraient restés en sommeil jusqu'aux décisions du général Cherrière (30 décembre 1954), du Gouverneur Soustelle (15 février 1955) et du ministre de l'Intérieur (septembre 1955). Le Gouverneur général d'Algérie n'est cependant pas dépourvu de toute capacité de renseignements avant la création du C.R.O., car il dispose du Service des liaisons nord-africaines (SLNA), créé en 1947 par le colonel Schoen⁴⁰⁷.

Dès le début de son fonctionnement, les différentes administrations présentes en Algérie contribuent au renseignement du C.R.O. Du côté militaire, l'organisation est classique, avec un deuxième bureau de la 10e région militaire, des deuxième bureaux à l'échelon des trois divisions et des officiers de renseignement dans les organes inférieurs ne disposant pas d'un état-major ; la sécurité militaire est assurée par le S.S.D.N.F.A. On peut mentionner aussi l'antenne du SDECE, à laquelle est rattaché le Groupement des contrôles radio-électriques, ainsi que Sécurité générale, regroupant les différents organes de police.

En dépit de ses moyens limités (13 personnes), le SLNA suit les anciens de l'Organisation spéciale (OS) et repère la création du Centre révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Les éléments les plus actifs en sont connus, de même que le soutien financier du Caire. Des actes terroristes seraient attendus. De leur côté, les renseignements généraux « apprennent en juin que l'OS reconstituée prépare une action directe généralisée⁴⁰⁸ ». Pour compléter la connaissance du réseau, les autorités politiques, averties de la gravité de la situation, préfèrent différer les arrestations. De fait, la plupart des terroristes de la Toussaint 1954 seront très vite arrêtés⁴⁰⁹.

Défense en surface, Alger, le 1er avril 1954 », Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton GR 9 Q¹ 16.

⁴⁰⁵ HARDY, Michel, LEMOINE, Hervé, et SARMANT, Thierry, *Pouvoir politique et autorité militaire en Algérie française - Hommes, textes, institutions, 1945-1962*, éditions l'harmattan, Service historique de l'armée de terre (page 18).

⁴⁰⁶ FAIVRE, Maurice, *Le renseignement dans la guerre d'Algérie*, éditions Lavauzelle, Paris, 2006.

⁴⁰⁷ FAIVRE, Maurice, *ibidem*.

⁴⁰⁸ *Ibidem*.

⁴⁰⁹ *Ibidem*.

À l'échelon de l'Afrique du Nord, un Centre de renseignements avancé (C.R.A.) est créé en avril 1956, au sein de l'Inspection des forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Afrique du Nord (dont il constitue la deuxième division de l'état-major)⁴¹⁰. Il fonctionne sur le modèle de ses prédécesseurs et diffuse périodiquement des synthèses de renseignements faisant le point de l'évolution de la situation au Maghreb à partir des éléments fournis par les Attachés militaires et les postes du SDECE.

La distribution des rôles concernant le renseignement en Afrique du Nord fait l'objet d'âpres négociations. Le 6 janvier 1955, le général d'armée Cailles, l'Inspecteur des forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Afrique du Nord, soumet à la deuxième division de l'EMFA un plan d'action comprenant notamment des volets relatifs au renseignement et à la contre-propagande, et lui suggère d'en confier la responsabilité à son organisme⁴¹¹. À la fin de l'année, la deuxième division établit un projet de décision relative aux attributions en matière de renseignement militaire pour l'Afrique du Nord. Le deuxième bureau de l'état-major de l'Armée s'y oppose vigoureusement⁴¹², arguant notamment du fait que la responsabilité du renseignement ne peut incomber qu'à un organisme de commandement, ce que n'est pas l'Inspection. Une décision concernant les « Attributions des organismes militaires en matière de recueil et exploitation du renseignement concernant l'Afrique du Nord » est finalement prise le 10 avril 1956⁴¹³. Les rôles y sont ainsi distribués.

En premier lieu, la deuxième division de l'EMFA, recueille et exploite les renseignements relatifs à la politique des pays étrangers vis-à-vis de l'Afrique du Nord, et à leurs ingérences éventuelles sur ce territoire. Il convient de souligner au passage que la dimension internationale du conflit est importante. D'une part, le contexte est celui de la guerre froide, dans une région où joue la solidarité arabe ; d'autre part, des parties importantes se déroulent

⁴¹⁰ HARDY, Michel, LEMOINE, Hervé, et SARMANT, Thierry, *ibidem*.

⁴¹¹ Note numéro 30/INSP/AFN/EM du 6 janvier 1955. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 16.

⁴¹² Note numéro 45 EMA/2/OMI du 10 janvier 1956, pour la deuxième division de l'EMFA. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 16.

⁴¹³ Décision numéro 4240 EMFA/2/B/S du 10 avril 1956 ayant pour objet « Attributions des organismes militaires en matière de recueil et exploitation du renseignement concernant l'Afrique du Nord ». Cette décision est préalablement éclairée par une fiche de la deuxième division de l'EMFA (référence 4092 EMFA/2/B/S du 27 mars 1956) adressée à l'état-major particulier du ministre de la défense nationale et des forces armées. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 16.

dans les organismes multilatéraux (à l'ONU, bien sûr, mais aussi à la conférence de Bandoeng⁴¹⁴) ou au sein de la Confédération internationale des syndicats libres (qui soutient la création de syndicats maghrébins). De plus, de nombreuses activités du FLN sont effectuées à l'extérieur (financement, armement, recrutement, entraînement, propagande) et bénéficient du concours d'autres États. Les services de renseignement français en ont une conscience aiguë, comme en témoigne l'extrait suivant⁴¹⁵ :

Les leaders nationalistes du Caire multiplient leurs tractations en vue d'acquérir de l'armement. Ils semblent avoir réussi en Tchécoslovaquie, en Italie et en Espagne à se procurer des quantités importantes d'armes et de munitions. (...) Les menaces qui apparaissent aujourd'hui, à l'ouest du Maghreb, dans la région de Tindouf ; la mise en place, à l'est du Maghreb, d'une véritable « place d'armes » en Libye ; la contamination progressive, au sud du Maghreb, de nos territoires sahariens ; la volonté nettement exprimée par les dirigeants marocains et tunisiens d'apporter une aide effective à l'Algérie ; les indices, enfin, d'une action subversive possible en Métropole confirment l'existence d'un PLAN D'ENSEMBLE FORGÉ AU CAIRE, QUI S'EFFORCE D'ATTEINDRE, PAR UNE DEFAITE DE LA FRANCE EN ALGÉRIE, TOUTES LES POSITIONS DE L'OCCIDENT EN A.F.N.⁴¹⁶.

Il est donc important de centraliser le renseignement sur une base la plus large possible. C'est la deuxième division qui est la mieux à même d'effectuer ce travail.

En deuxième lieu, le C.R.A. d'Afrique du Nord synthétise au profit des plus hautes instances gouvernementales civiles et militaires le renseignement d'intérêt militaire recueilli sur les situations intérieures du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.

En troisième lieu, le Service de sécurité de la Défense nationale et des forces armées produit les renseignements relatifs à la sécurité des unités et des établissements militaires en Afrique du Nord, dans le cadre du contre-espionnage préventif, de la contre-propagande et du contre-sabotage. De plus, il est seul chargé de recueillir des spécimens de la totalité de l'armement capturé, et de mener les études relatives à l'identification et aux origines de cet armement (en liaison avec les services techniques des trois armées et les organismes civils compétents).

⁴¹⁴ Une motion pour l'indépendance de l'Afrique du Nord y est votée.

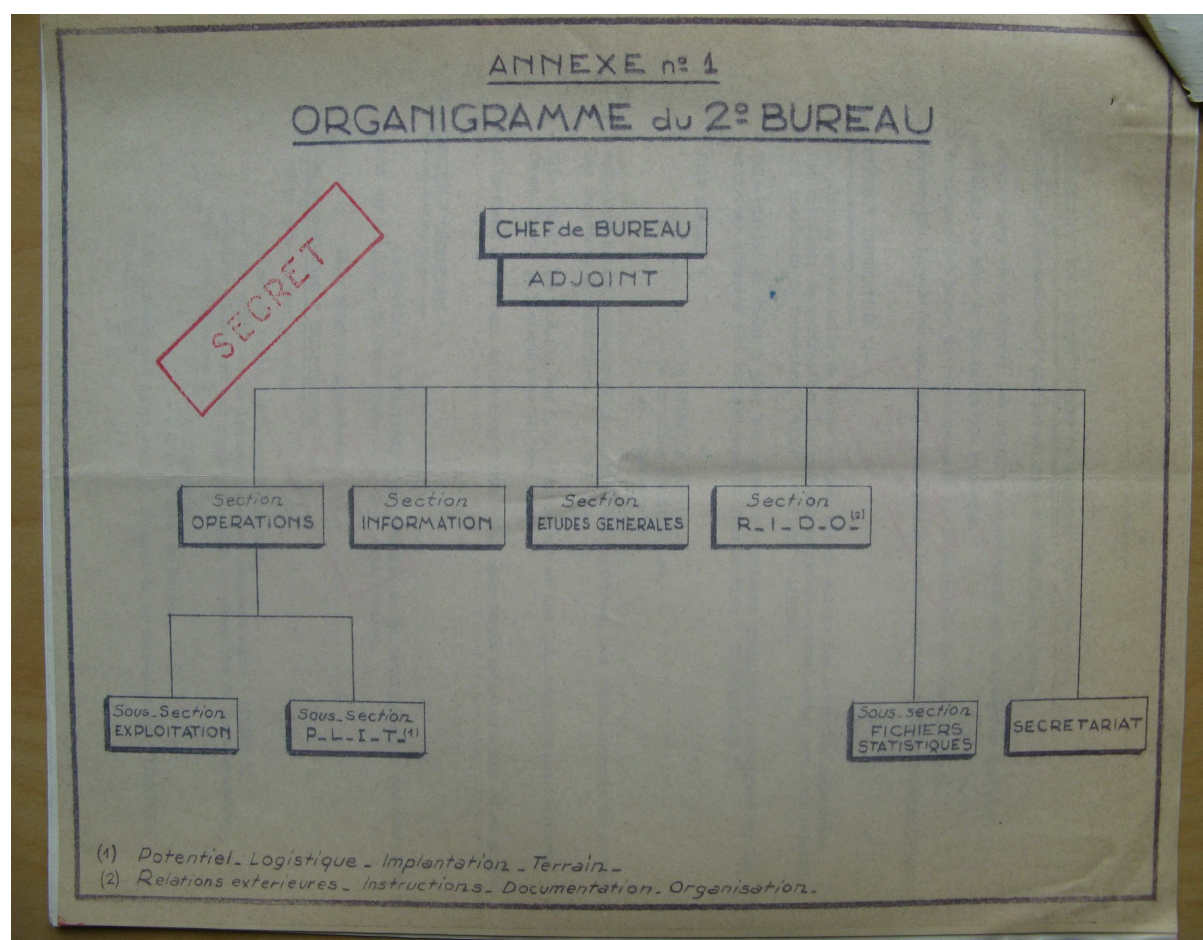
⁴¹⁵ Note d'information sur la situation en Afrique du Nord à la date du 10 juin 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 75.

⁴¹⁶ En majuscule dans le texte original.

En quatrième lieu, les chefs d'état-major des trois armées, via leurs deuxièmes bureaux, fournissent le renseignement militaire sur l'Afrique du Nord aux échelons du commandement interarmées et à leurs commandements subordonnés ; de plus ils assurent la préparation des unités de leur armée appelées à servir en Afrique du Nord.

Il est bien précisé que tous ces organismes doivent adresser aux différents C.R.O. la totalité des renseignements d'intérêt militaire concernant leurs territoires et aux Commandants supérieurs militaires de ces mêmes territoires l'intégralité des renseignements militaires ou opérationnels les intéressant.

Fin décembre 1957, l'organigramme du 2ème Bureau du Commandement Supérieur Interarmées et de la 10ème Région Militaire est le suivant.



Il revient à l'adjoint du chef de bureau d'établir le plan de documentation générale et de coordonner les plans de renseignements et de recherche. La section « Information » suit les activités apparentes des rebelles, centralise les renseignements de contact et tient à jour les cartes. La section « Opération » centralise, étudie et exploite les renseignements sur l'Armée de libération nationale. La section « PLIT » étudie le potentiel et la logistique rebelles, l'implantation des bandes et des PC, ainsi que le terrain. La section des « études générales » traite les questions concernant la rébellion ne présentant pas de caractère opérationnel (son historique, son organisation politique et militaire, son infrastructure politico-administrative, les buts de guerre, l'idéologie, les relations extérieures et la guerre psychologique du FLN). La section « RIDO » est chargée des questions relatives à l'organisation du renseignement, l'instruction (étude des langues et formation des officiers de renseignement), les relations extérieures, la documentation, la sécurité et la protection du secret. En plus des activités lui conférant son appellation, la sous-section « fichiers et statistiques » tient à jour les bilans et établit des cartes renseignées.

Plan rapproché sur le R.A.P

En 1956, le RAP/Algérie a été créé dans des conditions comportant une première phase expérimentale visant à valider l'adéquation de l'organisation aux objectifs et à préciser le tableau d'effectifs interarmées. En juin 1957, le colonel Simoneau établit un bilan positif de cet organisme, rebaptisé dans l'intervalle Centre de coordination interarmées (CCI). Tout en déplorant le temps perdu dans la mise en place, en relevant certaines difficultés et en faisant quelques propositions d'ajustements, il constate que « Dans le cadre du RAP, une impulsion nouvelle a pu être donnée aux moyens de la Sécurité des forces armées et à ceux du SDECE tandis que le SRO, au lieu d'évoluer en cavalier seul sur le plan opérationnel, se trouvait canalisé ». Ayant joint à son rapport des éléments de format et de budget, il conclut en ouvrant la perspective d'une réduction du nombre de bataillons à déployer et d'une baisse des dépenses budgétaires globales si les besoins exprimés pour le RAP sont satisfaits. Qui y résisterait ?

Le général Salan, Commandant supérieur interarmées et Commandant la 10^e région militaire, transmet ce rapport à l'EMFA en en reprenant les points saillants et en livrant sa propre appréciation : « Ce qui a été fait et réalisé jusqu'ici n'a donc qu'un caractère d'ébauche mais (...) L'organigramme du RAP, établi a priori, a vérifié son exactitude. Les éléments

constitutifs ont prouvé, chacun pour ce qui le concerne, leur nécessité et leur efficacité. Il n'importe plus que d'en réglementer l'emploi et de leur attribuer les effectifs et les moyens matériels correspondants⁴¹⁷... ». Le 25 juin, le comité des chefs d'état-major en conclut qu'il y aura lieu de donner la priorité aux besoins du RAP tels qu'ils sont exprimés par le général Salan⁴¹⁸. Il reste donc à organiser la mise en place définitive de la structure.

Au début du mois de juillet, la deuxième division constate que l'infrastructure politico-administrative rebelle s'est étendue à la quasi-totalité du territoire algérien et constitue le plus efficace moyen de l'adversaire pour la conquête des populations⁴¹⁹. C'est pourquoi, le ministre résident a décidé d'ériger son attaque en priorité. L'auteur de la note y voit une phase décisive dans l'évolution de la politique militaire française en Algérie, dans la mesure où elle doit « faire participer les forces armées à des opérations de "filtrage" à caractère politico-administratif et à une "reconstruction" psychologique et morale au sein de la population, enjeu de la guerre subversive ». Le R.A.P. y est présenté comme le « moyen spécialisé dont le Commandement a un besoin impérieux pour l'exécution des missions nouvelles dont il est chargé ». Le 22 juillet 1957, une note diffusée sous le timbre du ministre André Morice⁴²⁰ décide d'attribuer au R.A.P. « les moyens dont il a besoin pour s'implanter sur la totalité du territoire d'Algérie ». Ce sont 1098 personnes qui viendront compléter l'effectif actuel de 377, pour le porter à 1475⁴²¹.

Le service de renseignement opérationnel (S.R.O), chargé du renseignement militaire sur tout le territoire algérien, s'intéresse aux échelons supérieurs de l'organisation rebelle, aux filières d'acheminement des armes et aux itinéraires de déplacement des bandes. Il manipule des agents et complète l'action des Officiers de renseignement qui traitent des informateurs et concentrent leurs recherches sur les échelons inférieurs de l'organisation adverse. Dans le cadre des actions opérationnelles, le S.R.O. met en place des éléments mobiles d'antenne,

⁴¹⁷ Source : Note numéro 3205/EM/10/2/RIDO du 13 juin 1957 ayant pour objet : « Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du RAP ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 13.

⁴¹⁸ Source : note numéro 3967/EMFA/13/CEM/TS de la première division de l'EMFA, datée du 27 juin 1957, donnant un extrait du compte rendu de la réunion du comité des chefs d'état-major du 26 juin. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 13.

⁴¹⁹ Source : fiche numéro 9407 EMFA/2/B/TS du 6 juillet 1957 concernant le « Service de Renseignement Action Protection en Algérie ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 13.

⁴²⁰ Note référence 9447/2/B/TS du 22 juillet 1957, concernant le « Service de Renseignement Action Protection en Algérie ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 13.

⁴²¹ Soit : 1290 pour l'armée de terre, 108 pour l'armée de l'air et 77 pour la marine.

chargés : avant les opérations particulièrement importantes, de recruter des agents dans la zone d'intervention et de contribuer au renseignement ; pendant les opérations, de recueillir les renseignements des agents en mission et de veiller aux possibilités nouvelles de recrutement (en collaboration avec le D.O.P.) ; après l'opération, d'intégrer les agents recrutés dans le cadre du travail normal⁴²².

Dans le cadre de son activité de manipulation des agents, le S.R.O. bénéficie de la collaboration étroite du service « Protection », dont une des missions est d'assurer aussi bien la protection du personnel du S.R. que celle de ses agents. Ce service assure les contre-espionnages préventif, offensif et répressif. En guerre subversive, la plupart des activités adverses ont un caractère clandestin analogue à celui de l'espionnage, ce qui le conduit à jouer un rôle clef dans le démantèlement de l'appareil clandestin adverse.

En matière de protection, les commandants de zones opérationnelles disposent d'un Détachement opérationnel de protection (D.O.P.). Ces structures rassemblent des officiers du contre-espionnage, de la sécurité militaire, des différentes polices et des interprètes. Outre qu'il facilite les rapports entre autorités militaires et services de police, ce creuset accroît la précision des opérations et assure la légalité de certaines actions répressives entreprises par les forces armées. Les D.O.P. exploitent les renseignements fournis par les personnes arrêtées mais passent le relais aux services compétents pour le traitement judiciaire et répressif (police judiciaire, DST, S.S.D.N.F.A.). Il n'entre pas dans le cadre de la présente étude d'analyser les critiques qui ont pu être formulées concernant les méthodes employées.

Le service « Action » traite les objectifs selon des modes non conventionnels⁴²³. Le Service technique de recherche (STR) dispose pour emploi d'unités spécialisées dans l'interception des communications radioélectriques (782ème compagnie et GCR-EGE). Après avoir filtré leur production, il reconstitue l'ordre de bataille adverse dans le domaine des transmissions (OBT). Il décode les messages selon ses possibilités et s'appuie sur celles de sa centrale lorsqu'elles sont dépassées.

⁴²² Notes de la deuxième division de l'EMFA sur le R.A.P (RENSEIGNEMENT, ACTION, PROTECTION), datée du 14 mai 1958. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 13.

⁴²³ Il dispose pour cela de deux détachements et d'un groupement léger d'intervention ou GLI (une centaine d'hommes provenant de la 11e 1/2 brigade de choc). En cas de besoin, il peut disposer de moyens supplémentaires prélevés sur les éléments de la 11e 1/2 brigade ou sur les troupes placées sous les ordres directs du général Commandant supérieur interarmées.

L'orientation des activités de renseignements

À l'échelon national, le Conseil Supérieur du Renseignement définit le 11 mars 1955 un plan de renseignements pour l'Afrique du Nord⁴²⁴. En premier lieu, il fixe pour objectif l'évaluation de l'évolution de la situation intérieure : il s'agit de déterminer les risques de troubles ou d'insurrection en s'attachant notamment à étudier :

- Les activités des mouvements subversifs : objectifs et moyens d'action de chacun d'eux ; relations entre eux et avec des éléments externes.
- L'importance des mouvements syndicalistes locaux.
- Le rôle des minorités ethniques.
- L'importance des facteurs religieux et culturels.
- L'évolution des problèmes sociaux : chômage et salaires.
- L'influence des facteurs économiques sur la situation intérieure.
- Les mouvements d'immigration et d'émigration, en analysant notamment le problème de la main d'œuvre nord-africaine en France.
- Les attitudes et actions des Européens résidant en Afrique du Nord (contre-terrorisme et autres activités).
- Les effets des propagandes subversives sur les troupes nord-africaines et les anciens combattants.

⁴²⁴ Source : Note de la présidence du Conseil ayant pour objet : « Conseil Supérieur du Renseignement. Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord », à l'attention de M. le Colonel Defrasne et de M. le colonel Michelangeli, du ministère de la défense et des forces armées, le 17 mars 1955. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q1 16.

En deuxième lieu, ce plan oriente les activités des services concernés vers l'identification et l'évaluation des influences et actions extérieures exercées sur l'Afrique du Nord.

Il est intéressant de relever que cette zone est traitée comme un bloc : lorsqu'on lit le document *a posteriori*, il semble manquer un chapitre concernant les questions spécifiques à chacun des territoires constituant l'ensemble. Le fait que l'Algérie ne soit pas individualisée dans ce plan, laisse penser qu'en mars 1955, plusieurs mois avant les événements de Philippeville⁴²⁵, le Conseil supérieur du renseignement n'avait pas encore pris la mesure de la gravité des événements survenus dans ces départements français, et n'imaginait pas la dynamique qui était susceptible de s'amorcer.

En mars 1957, la deuxième division de l'EMFA diffuse un plan particulier de renseignements concernant le financement de la rébellion algérienne⁴²⁶. En effet, le FLN doit disposer de ressources importantes pour soutenir les différents volets de l'affrontement : il lui faut subvenir aux besoins des combattants de l'ALN, soutenir leur commandement et équiper ces forces en achetant des armes, des munitions et divers équipements (transmissions par exemple) ; pour cela, des filières doivent être constituées, notamment en Europe⁴²⁷, elles reposent sur des réseaux humains qu'il convient d'entretenir ; la couche la plus élevée de l'organisation se livre à un activisme diplomatique lui aussi très consommateur de ressources ; il convient également de financer la propagande effectuée à différents échelons. De fait, « il résulte des renseignements fragmentaires recueillis depuis plusieurs mois par les organismes spécialisés que la rébellion algérienne paraît disposer de ressources considérables d'origines les plus diverses (...) Mais il n'a pas été possible, jusqu'à présent, faute de recherches méthodiquement orientées et faute d'une centralisation de tous les renseignements déjà recueillis, d'acquérir une connaissance de ce sujet suffisante pour

⁴²⁵ 20 août 1955.

⁴²⁶ Source : Demande de recherche de renseignement concernant le financement de la rébellion algérienne, adressée par la deuxième division de l'EMFA, dans sa note 4802 EMFA/12/D/S du 1er mars 1957. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 170.

⁴²⁷ En fait, les dépenses sont extrêmement diverses et peuvent même se révéler inattendues, comme le révèle l'information suivante, qui concerne le MNA mais a pu concerner aussi le FLN. « Plusieurs dirigeants, se sentant traqués en France, se regrouperaient en Belgique, plus particulièrement à Bruxelles. Le MNA a décidé la création d'une « caisse de solidarité » au profit des cadres du parti qui pourraient faire l'objet d'une arrestation (versement à l'épouse d'une mensualité de 25 000 francs) ». Source : Note sur les travailleurs nord-africains en France, concernant la période du 7 au 25 juin 1956, extraite d'une fiche établie par INSFAN, d'après les renseignements du ministère de l'Intérieur (S.C.I.N.A.). Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 75.

permettre une vue d'ensemble de ce problème et l'étude de contre-mesures appropriées ». Or, il paraît évident que le financement de ces activités peut constituer un champ de l'affrontement sur lequel le FLN est susceptible de présenter des vulnérabilités. Le plan particulier a donc pour objectif d'aboutir à une connaissance à la fois complète et précise de l'ensemble de l'organisation mise en place. En premier lieu, il s'agit de couvrir toutes les aires géographiques potentiellement concernées. La deuxième division sollicite donc notamment son réseau d'Attachés militaires, mais aussi le ministre de la France d'Outre-mer, les ambassadeurs de France au Maroc et en Tunisie, ainsi que le directeur général du SDECE. En deuxième lieu, il s'agit de disséquer toutes les étapes de la chaîne du financement. Le questionnaire adressé par la deuxième division porte donc sur le rassemblement des ressources (leur nature, leur origine, les modalités de leur recouvrement, leur volume), sur leur acheminement (intermédiaires successifs, procédés utilisés), sur leur répartition (modalités, individus ou organisations responsables), ainsi que sur leur utilisation (bénéficiaires, montants attribués à chacun d'entre eux, utilisateurs finaux, modalités de paiement, services et fournitures obtenus en contrepartie).

Des demandes ponctuelles sont bien sûres aussi effectuées. À titre d'exemple, le ministère des Affaires étrangères souhaite étayer son action diplomatique⁴²⁸ par quelques cas concrets d'aide apportée aux rebelles par les autorités officielles marocaines et tunisiennes. Il sollicite donc notamment le SDECE et le chef d'état-major général des forces armées pour que « des recherches dans ce domaine soient faites aussi rapidement que possibles et que des notes synthétiques (lui) soient transmises avec les éléments de preuve nécessaires⁴²⁹ ».

À l'échelon territorial, la 10e région militaire transmet le 31 octobre 1950 aux différentes entités qui la composent une note de service équivalent à un plan de recherche du renseignement. Les priorités qui y sont fixées concernent : les activités antinationales des partis européens ; les activités des partis et groupements musulmans ; les syndicats ; les faits

⁴²⁸ Il vise par exemple la mise en place d'une Commission mixte franco-marocaine permanente ayant qualité pour enquêter sur les incidents.

⁴²⁹ Source : Lettre du Secrétaire d'État aux Affaires étrangères chargé des affaires marocaines et tunisiennes, adressée le 11 octobre 1956 aux entités qui étaient représentées à une réunion interministérielle et, notamment, à M. le chef d'état-major général. Cette lettre tire notamment les conclusions de la réunion tenue le 2 octobre sur l'aide apportée par le Maroc et la Tunisie aux rebelles algériens. Il est intéressant de relever l'une des conclusions dégagées au cours de cette réunion : « Il importe que les services de renseignements français au Maroc et en Tunisie soient mis en mesure d'agir avec la plus grande efficacité. Une mission essentielle de nos troupes dans ces deux pays est de permettre l'organisation de ces services de renseignements ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 16.

intéressant la sécurité (trafics, vols et sabotages) ; l'état d'esprit des Européens, des musulmans et des israélites ; la propagande des pays arabes, de l'URSS, de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Il est loisible de penser qu'à Paris, quelques jours après les événements de la route coloniale quatre, en Indochine, ce plan n'a pas dû frapper les esprits. Il est pourtant évident, que ses auteurs ressentent une certaine inquiétude face à la situation, sans pour autant aller jusqu'à imaginer, vraisemblablement, l'ampleur que pourrait prendre les événements. Il est intéressant aussi de relever l'importance qu'ils accordent à la propagande extérieure. Nasser, qui fera bientôt porter ses messages par la « Voix des Arabes », n'est pas encore arrivé au pouvoir en Égypte ; la Ligue arabe, créée depuis le mois de mars 1945, a cependant très vite adopté une posture hostile à toutes formes d'ingérences des puissances coloniales européennes dans la région. Les États-Unis n'ont eu de cesse de promouvoir l'anticolonialisme depuis le second conflit mondial et la Grande-Bretagne est la puissance dominante et rivale dans le Moyen-Orient voisin. Quant à l'URSS, c'est l'ennemi de la guerre froide. Les militaires s'inquiètent donc de façon générale des effets de la propagande sur les populations d'Afrique du Nord, mais n'en ciblent pas une origine plutôt qu'une autre au point de le faire apparaître dans leur plan.

Quasiment en même temps que le Conseil Supérieur du Renseignement à l'échelon national, le 7 mars 1955, la 10e région militaire établit un plan de renseignements, bientôt complété par un document réalisé par le chef du C.R.O. d'Algérie, le colonel Ruyssen⁴³⁰. Le plan des militaires est développé sur deux axes : le suivi de l'état de l'esprit des populations et celui des forces rebelles, dont il s'agit de cerner le recrutement, l'instruction, le commandement, le financement, le trafic d'armes et les intentions⁴³¹. Ce plan est complété par des plans particuliers fondés sur certaines hypothèses. Le 5 octobre, l'état-major mixte du Gouverneur établit le plan général de renseignements pour l'Algérie, qui sera diffusé sous le timbre du C.R.O.

En janvier 1958, sur l'initiative du colonel Jacquin, le général Dulac substitue un nouveau plan de renseignements à celui du 7 mars 1955. « Il s'agit de faire l'effort sur les renseignements exploitables immédiatement, et d'approfondir la connaissance de l'ALN, de ses procédés de lutte, de ses ressources. Il faut en particulier connaître ses zones de refuge et

⁴³⁰ FAIVRE, Maurice, *ibidem* (page 19).

⁴³¹ FAIVRE, Maurice, *ibidem* (page 126).

ses voies de communication⁴³² ».

Les plans de renseignements sont, bien sûr, complétés par des plans de recherche. En mars 1956, l'état-major de l'Armée (terre) crée un Service de recherche opérationnelle (S.R.O.)⁴³³, sous l'appellation « Service de documentation ». Son plan de recherche lui est communiqué le 11 mai par le deuxième bureau de la 10e région militaire⁴³⁴.

A l'échelon de la 10e DP, en novembre 1957, à la fin de la bataille d'Alger et prenant en compte ses enseignements, le général Massu diffuse une directive sur le renseignement insistant sur la responsabilité du chef, à tous les échelons, en matière d'orientation du renseignement⁴³⁵ : « le commandement doit donc⁴³⁶ – appuyer son officier de renseignement dans les relations civiles – lui donner les moyens de travailler – contrôler et orienter sans cesse ses activités – prendre à son échelon toutes les responsabilités de l'action – définir les méthodes à employer⁴³⁷ ».

La guerre psychologique dans le renseignement

La sphère du renseignement⁴³⁸ a toujours accordé une certaine importance à la dimension psychologique des événements en Algérie. En premier lieu, la dimension psychologique apparaît consubstantielle à l'affrontement « subversion vs lutte anti-subversive ».

⁴³² FAIVRE, Maurice, *ibidem* (page 127).

⁴³³ Ce S.R.O. sera intégré au service « Renseignement-Action-Protection » au moment de sa création ; le colonel Simoneau ne sera pas sans relever alors le fait que ce service de recherche opérationnelle a été créé sans le bénéfice d'une fonction « protection » pourtant indispensable en environnement subversif.

⁴³⁴ FAIVRE, Maurice, *ibidem* (pages 169 et 170).

⁴³⁵ FAIVRE, Maurice, *ibidem* (page 133).

⁴³⁶ Le « donc » fait référence aux passages qui précèdent : « Alors que la plupart des chefs sont les véritables chefs de leur troisième bureau, ils considèrent trop souvent le deuxième bureau comme un organisme indépendant... Or l'activité « renseignement-action » couvre les trois quarts des actions exécutées en guerre subversive... Le commandement doit donc... ».

⁴³⁷ FAIVRE, Maurice, *ibidem* (page 287).

⁴³⁸ Les notes d'information sur la situation en Afrique du Nord, publiées très régulièrement, sont rédigées par le Centre de renseignement avancé d'Afrique du Nord (CRA/AFN). C'est de ces notes que sont extraits la plus grande partie des propos illustratifs de ce paragraphe. Il leur est en général donné une assez large diffusion. En particulier, la deuxième division de l'EMFA les relaie à l'ensemble de son réseau d'Attachés militaires.

Notre potentiel matériel, sans commune mesure avec celui de nos adversaires est à pied d'œuvre. Son rendement doit être accru par la mise en place d'un appareil d'encadrement des populations et l'accroissement des moyens d'action psychologique. Il faut surtout renforcer notre potentiel spirituel : prendre davantage conscience de la réalité, malgré son caractère particulier, de la guerre qui nous est faite et en tirer toutes les conséquences ; affermir la volonté du pays et forcer le choix des hésitants en définissant les buts de notre action, en précisant la doctrine autour de laquelle les énergies seront appelées à se rassembler, en construisant le cadre nouveau à l'intérieur duquel s'élaboreront les nécessaires solutions politiques, économiques et sociales à l'issue de la non moins nécessaire victoire militaire et psychologique⁴³⁹.

En deuxième lieu, elle prend en compte la nécessité d'exercer une action psychologique sur les acteurs de l'environnement. Au premier rang d'entre eux figurent bien sûr les États tiers susceptibles d'avoir une influence sur l'évolution du conflit. En particulier, la France étant, on l'a vu, le fer de lance en Afrique du Nord du combat contre l'expansion soviétique, les politiques de ses alliés paraissent inadaptées aux enjeux ; un effort pédagogique (concernant la véritable nature de l'affrontement) et psychologique (pour balayer les doutes relatifs aux intentions de la France et à ses chances de succès) est donc à effectuer dans leur direction.

L'opinion mondiale, dans son ensemble, partage ces doutes (quant à nos intentions et à nos possibilités de résoudre le conflit algérien). L'état de division de notre opinion nationale, notre isolement diplomatique, le sentiment d'impuissance que donne parfois notre régime contribue à les fortifier. Aussi les puissances alliées hésitent-elles à se ranger franchement à nos côtés (...) Le problème est psychologique, avant d'être militaire et politique. (...) Le monde Atlantique, à condition d'être informé du véritable aspect de notre combat en Algérie et de nos chances de succès, ne peut rester indifférent au problème de l'Algérie qui commande le problème de l'Afrique : d'autant que la preuve de notre libéralisme est maintenant faite au Maroc et en Tunisie⁴⁴⁰.

Si elle prend en compte les États, adverses, alliés, neutres et neutralistes, la sphère du renseignement accorde aussi une grande importance à la société civile, qui apporte, dans différents pays y compris le nôtre, un soutien non négligeable aux nationalistes algériens.

Les marques de découragement du FLN, si elles ne sont pas encore très apparentes en Algérie, sont nombreuses dans le Moyen-Orient (...) Il est infiniment regrettable, dans ces conditions, que le FLN reçoive, sur le plan psychologique, un supplément de force :

- de la part du « bloc neutraliste » par la reconnaissance des droits du peuple algérien (déclaration de Brioni), dont les « droits à l'indépendance » sont de la sorte hypocritement reconnus.
- De la part de la C.I.S.L. par l'admission, au sein de cette grande centrale syndicale d'obédience américaine, de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens, syndicat non reconnu par le gouvernement français), filiale du FLN...
- De la part de certaines fractions de l'opinion métropolitaine qui croient pouvoir accorder au FLN la qualité d'interlocuteur⁴⁴¹.

⁴³⁹ Situation en AFN au 5 septembre 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 75.

⁴⁴⁰ Source : Note d'information sur la situation en Afrique du Nord à la date du 10 juin 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 75.

⁴⁴¹ Note d'information sur la situation en AFN, établie à la date du 27/7/56. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 75.

Les rédacteurs des synthèses de renseignements en appellent donc à une politique française de guerre psychologique plus offensive.

... la définition précise des objectifs visés en Algérie par la France est plus que jamais nécessaire, que ce soit dans l'hypothèse où les rebelles prendraient l'initiative de proposer un cessez-le-feu où, en toute hypothèse, pour permettre une attitude offensive de notre part dans le domaine de la guerre psychologique⁴⁴².

Cette prise en compte de la guerre psychologique reste toutefois à la discrétion des auteurs des synthèses. L'EMFA décide en juin 1957 d'adresser une orientation demandant l'inclusion d'un paragraphe relatif à la lutte psychologique dans les comptes-rendus d'opérations, de façon à la rendre plus systématique. Il importe en effet « que la recherche et la diffusion du renseignement d'ordre psychologique entre dans les habitudes et réflexes ». Les synthèses hebdomadaires sur les événements d'Afrique du Nord ne mentionnant pas particulièrement l'action psychologique, il est demandé d'y inclure désormais un chapitre traitant de ce sujet⁴⁴³. Il s'agit là de l'expression particulière relative à l'Afrique du Nord d'un mouvement plus général de développement de l'activité de guerre psychologique, dont les effets se déploient notamment sur celle de renseignement.

Plan rapproché sur les SAS

Le substrat historique des Sections spécialisées administratives et urbaines (SAS et SAU)

Les officiers œuvrant en Algérie dans le cadre des Sections administratives spécialisées (SAS) s'inscrivent dans (et se réfèrent explicitement à) la tradition des Bureaux arabes⁴⁴⁴. On peut très brièvement retracer cette généalogie administrative.

En 1833, l'expérience des Bureaux arabes est mise en œuvre par le général Lamoricière. Il s'agit d'établir un lien entre les autorités coloniales et les populations indigènes à contrôler puis administrer, alors que la langue, la culture et la religion les séparent. Les Bureaux arabes sont mis en place par arrêté ministériel en 1844 ; ils déploient alors leur action dans les domaines du renseignement, de la police, de la justice, de l'administration, de l'économie et de la santé. Le manque de moyens pour financer leurs initiatives et les tensions avec les

⁴⁴² Situation en AFN au 5 septembre 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 75.

⁴⁴³ Note du 4 juin 1957. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 1.

⁴⁴⁴ MATHIAS, Grégor, *Les sections administratives spécialisées en Algérie, entre idéal et réalité (1955-1962)*, éditions L'harmattan, 1998.

colons, notamment sur la question de la distribution des terres, auront raison de cette institution à la fin de l'année 1870.

L'expérience ainsi capitalisée sera cependant mise à profit au Maroc au début du siècle suivant, au moment où sera constitué le service de renseignements de l'état-major du corps de débarquement⁴⁴⁵, rebaptisé Affaires indigènes en 1926⁴⁴⁶.

L'origine des SAS et SAU

Suite aux événements de la Toussaint 1954, des officiers des Affaires indigènes du Maroc sont envoyés en Algérie et y diagnostiquent un problème de sous-administration.

La partie de la métropole située grosso modo au sud d'une ligne Rochefort-Lyon comporte 200 000 km² et 10 millions d'habitants. Cette portion de territoire est comparable en superficie, en chiffre de population, et dans une certaine mesure pour le relief, au groupe des départements algériens affectés en 1955 par la subversion. Mais si en métropole l'administration est assurée par 35 préfets et une centaine de sous-préfets ayant à leur disposition, approximativement, 1400 brigades de gendarmerie, par contre le territoire algérien considéré était administré au 1er novembre 1954, au moment où a éclaté la rébellion, par 3 préfets et 22 sous-préfets avec 240 brigades de gendarmerie, environ⁴⁴⁷.

Après une visite sur le terrain au cours de laquelle il parvient à la même conclusion, Jacques Soustelle (ethnologue de formation) décide, comme le général Trézel 120 ans plus tôt, d'expérimenter un dispositif dont il confie la responsabilité au général Parlange, issu du corps des Affaires indigènes⁴⁴⁸.

La disponibilité des armées, au sein desquelles la question du volontariat est secondaire, et la nécessité de maintenir l'ordre dans un environnement troublé, conduisent à confier aux militaires la tâche de remédier à la sous administration constatée. Un arrêté du 26 septembre 1955 crée les SAS et leur attribue des pouvoirs militaires et civils ; un décret du 8 juillet 1957 ouvre la possibilité de conférer à certains de leurs chefs la qualité d'officier de police judiciaire⁴⁴⁹.

⁴⁴⁵ Créé en 1907.

⁴⁴⁶ MATHIAS, Grégor, *ibidem* (page 16).

⁴⁴⁷ Cours supérieur interarmées direction des études 1957 - Défense intérieure du territoires - Conférence du lieutenant-colonel Cherasse sur : *La recherche du renseignement par la gendarmerie*. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 5.

⁴⁴⁸ VILLATOUX, Marie-Catherine, op. cit. (page 31).

⁴⁴⁹ JOUAN, et LASCONJARIAS, *Les « sections administratives spécialisées » en Algérie : un outil pour la stabilisation*, Cahiers de la recherche doctrinale du Centre de doctrine d'emploi des forces, 2005.

Une SAS est composée d'un officier, son chef, d'un sous-officier (ou civil), adjoint au chef, de trois Attachés des affaires algériennes (un secrétaire comptable, un interprète et un radio), ainsi que d'un détachement de protection de 30 à 50 hommes, le plus souvent algériens (le *Makhzen*). Lorsque les conditions de vie et de sécurité le permettent, il s'y ajoute une ou plusieurs auxiliaires féminines, issues de l'armée, chargée(s) de l'action sociale.

L'objectif assigné aux SAS est la reprise en main des populations et le maintien du contact avec elles, au travers d'une ré-humanisation des rapports d'administration. Le chef de la SAS représente le pouvoir central et, à ce titre, relève du sous-préfet de l'arrondissement ; il est chargé à la fois de coordonner les activités des différentes administrations, assurant ainsi une fonction « d'ensembliser local », et de conseiller l'autorité militaire dont il doit orienter l'action de pacification⁴⁵⁰.

Les missions civiles sont indissociables des missions militaires, dans la mesure où l'exercice des premières présuppose la sécurité assurée. D'une certaine façon, les SAS sont chargées « de réussir la bonne colonisation que l'on avait manquée depuis un siècle⁴⁵¹ » ; en tant qu'instrument de contrôle des populations, elles n'en constituent pas moins un instrument de lutte contre l'organisation politico-administrative du FLN.

Fin novembre 1957, de l'ordre de 600 SAS se trouvent déployées sur le territoire algérien, leur nombre atteindra jusqu'à 700 et quelques dizaines de Sections administratives urbaines. À la fin de 1957, les *Makhzen* de protection représenteraient environ 12 000 hommes⁴⁵².

⁴⁵⁰ Source : note d'information de la deuxième division de l'EMFA sur « Les sections administratives spécialisées (S.A.S.) en Algérie ». Non datée, cette note se trouvait jointe aux « Notes de renseignement des Attachés militaires (numéro 46) période du 6 au 11 février 1958 ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 77.

⁴⁵¹ TRIAUD, Jean-Louis, préface à MATHIAS, Grégor, *Les sections administratives spécialisées en Algérie, entre idéal et réalité (1955-1962)*, éditions l'harmattan.

⁴⁵² Ces chiffres sont cependant à manipuler avec précaution, « l'emploi de moghaznis fictifs » étant répandu. MATHIAS, Grégor, *ibidem*.

L'activité des SAS

Les sections vivent au milieu du village placé sous leur juridiction, y cohabitant parfois avec leur ennemi. La méthode mise en œuvre consiste à rester toujours disponible sans chercher à imposer le contact. L'un des enjeux pour l'Officier chef d'une SAS consiste à ne pas se laisser déborder par les tâches administratives, pour conserver un contact direct avec la population locale, la connaître, identifier ses besoins, déclencher et coordonner les réponses permettant de les satisfaire, et gagner ainsi sa confiance.

Le contrôle de la population, de ses déplacements et de la circulation des denrées (pour empêcher le ravitaillement de l'ALN) est fondé notamment sur la fourniture des documents administratifs et, en particulier, des laissez-passer.

La proportion d'activités civiles et militaires dépend à la fois du contexte, plus ou moins pacifié, et de la personnalité du chef de la section. Souvent, ces jeunes officiers, le jour « prenaient en main la construction d'un réseau d'eau potable, l'aménagement d'un douar, tenaient l'école, tandis que la nuit, ils patrouillaient, livrant combat à des bandes armées, neutralisant la menace d'attentats⁴⁵³ ».

Leurs entreprises contre l'ennemi doivent être prolongées par une constante action psychologique visant à rétablir un climat de sécurité propice au maintien (ou rétablissement) d'une vie normale.

L'activité de renseignement

La recherche du renseignement humain est une activité relativement chronophage (prenant souvent de l'ordre de la moitié du temps de la section, parfois jusqu'à 90 %), même si la part de cette activité est très variable d'une section à l'autre, tout comme le sont les méthodes mises en œuvre et les aptitudes des officiers à exercer cette mission. Des financements sont mis à leur disposition pour rémunérer des informateurs, mais certains officiers ont constitué des réseaux de renseignements étendus sans y avoir recours.

⁴⁵³ JOUAN, et LASCONJARIAS, *ibidem*.

Le renseignement est recueilli une fois la confiance établie avec les fellahs, parfois par l'intermédiaire des *moghaznis*. Le contact direct des officiers SAS avec les habitants des villages fournit l'occasion d'exploiter au moins trois sources potentielles de renseignements : les partisans de la France (personnalités locales, soldats du *Makhzen*), qui connaissent bien leurs voisins et les situent au regard du conflit ; les adversaires du FLN, dans le cadre de la guerre civile l'opposant au MNA ; et de façon générale, l'ensemble de la population, au hasard des liens noués au cours des échanges quotidiens (les enfants pouvant se révéler parfois une mine sur l'intimité de leur foyer⁴⁵⁴).

De nombreux renseignements peuvent être ainsi recueillis : sur les activités des rebelles (un itinéraire habituel, une embuscade organisée), leur soutien logistique (un silo souterrain), la constitution de leurs réseaux (le nom d'un maquisard ou d'un collecteur de fonds). La fiabilité de ce renseignement se révèle cependant très variable, selon son origine (rumeur, par exemple), la personne qui le fournit et la capacité de désinformation de l'adversaire. Ce dernier cherche une parade à l'activité de renseignement des SAS en désertant les villages devenus trop risqués.

Pour éviter de se couper de leurs sources, les sections n'exploitent généralement pas elles-mêmes les renseignements collectés mais les transmettent à l'armée ou à la gendarmerie. Le schéma suivant permet de situer la SAS dans l'ensemble du dispositif de renseignement déployé sur le territoire algérien.

⁴⁵⁴ JOUAN, et LASCONJARIAS, *ibidem* (page 33).



Les SAS vues par le FLN

Le 1er juillet 1958, la deuxième division de l'EMFA diffuse la synthèse de deux brochures produites par le Service de renseignements et de liaison de la Wilaya 5 (Oranie). L'auteur de cette synthèse estime qu'elles ont été rédigées avec un réel souci d'objectivité et relève leur appréciation concernant l'efficacité des SAS en matière de pacification et d'action psychologique, allant jusqu'à affirmer qu'elles constitueraient pour la France un excellent support de propagande.

La première brochure analyse la politique des SAS, leur rôle et leurs méthodes. Les activités de leurs chefs y sont considérées très voisines de celles des autres militaires. De ses lectures de Mao Tsé Toung et de quelques essais sur les causes révolutionnaires, l'officier SAS aurait seulement retenu que les méthodes subversives nécessitent des réponses symétriques ; l'erreur résiderait dans le fait qu'en l'absence de doctrine valable à opposer à l'idéal nationaliste du FLN, ces réponses se limitent à des méthodes policières. La brochure n'en explique pas moins la nécessité de mettre en garde le peuple algérien contre les pièges de l'offensive psychologique ennemie, dans la mesure où cette dernière, omniprésente sous une variété d'avatars, mobilise « les ressorts traditionnels et spirituels de la société algérienne pour anéantir sa volonté de vaincre ».

La seconde brochure décrit les activités des SAS et souligne les dangers de l'assistance sociale. Ses prescriptions sont d'attaquer les SAS, de saboter leurs entreprises, de rechercher et détruire leurs réseaux de renseignements, de diffuser des rumeurs visant à les discréditer et de provoquer les désertions des moghaznis.

Conclusion sur les SAS

Institution originale, mise en place tardivement, lorsque la crise est déjà déclenchée, le système des SAS semble avoir contribué efficacement tant à l'amélioration de l'action administrative, qui est sa raison d'être, qu'au maintien de l'ordre par l'usage de la force. Il réalise la convergence sur le terrain d'un ensemble de missions : la lutte contre la subversion (par le contrôle des populations), la guerre psychologique (par le ralliement des cœurs et l'influence sur les esprits) et le renseignement.

De ce dernier point de vue, il s'agit d'une composante intéressante : source de renseignements à large spectre, non orientée et couvrant largement le territoire, son efficacité résulte de sa proximité géographique et sociale avec les villageois ou les citadins d'un quartier, on pourrait donc dire de sa centralité dans le pays. Le renseignement remonté est parfois systématique (par exemple lorsqu'il est fourni par un notable) mais aussi très souvent le fruit de la contingence (une relation particulière nouée dans le cadre des autres activités offrant l'occasion de recueillir un enseignement particulier à un moment donné). En tant que thermomètre général de l'état d'esprit des populations, c'est une source précieuse pour le renseignement psychologique.

À certains égards, pour le renseignement la SAS est comparable à la brigade de Gendarmerie. Les effectifs de cette dernière institution ont été fortement étoffés dès le début du conflit. Seulement, l'activité de renseignement de cette Arme s'inscrit nécessairement dans la durée, interdisant tout espoir de croissance rapide de son rendement.

À partir de 1955 on a augmenté les effectifs et le nombre des brigades. Actuellement la gendarmerie d'Algérie compte environ 5000 hommes répartis en 420 brigades territoriales. (...) En métropole il y a environ un gendarme pour 1000 à 1200 habitants, alors que ce pourcentage n'est actuellement que de un gendarme pour 2000 habitants sur l'ensemble de l'Algérie dont la population est autrement difficile à « pénétrer ». En fait (...), un gendarme par 500 habitants serait un dosage nécessaire. (... Dans la Somme, comparable à la Grande Kabylie du point de vue démographique) il y a actuellement une cinquantaine de brigades, qui sont cependant surchargées de besogne. En grande Kabylie on vient d'en mettre en place une quarantaine et c'est un énorme progrès si vous songez qu'il n'en existait que 14 en 1954. (...) Une gendarmerie ne s'improvise pas. Si l'on met en place des effectifs nouveaux sur un terrain nouveau, il faut consentir à un manque de rendement dans l'immédiat. Plusieurs années sont nécessaires pour accrocher valablement une gendarmerie sur un territoire, puisque la base de son action c'est la connaissance profonde des lieux et des gens⁴⁵⁵.

La SAS mobilise les mêmes ressorts que la gendarmerie et recueille le même type de renseignements. Son activité administrative a joué un rôle d'accélérateur pour son intégration sociale : là où une nouvelle brigade aurait mis plusieurs années à s'inscrire dans le paysage et, donc, à remonter du renseignement utile, la palette des services offerts par la SAS lui permet de se révéler efficace à très court terme. Bien qu'aucune archive ni aucun des ouvrages consultés n'aient pu étayer cette idée, il reste loisible de conjecturer que l'anomalie a dû jouer souvent un rôle décisif dans l'obtention des renseignements. En effet, n'étant pas orienté *a priori* vers la recherche de telle ou telle information précise (ce qui aurait alors fait appel à son attention), mais ayant conscience malgré tout de l'importance de la mission de renseignement lui incombant, l'officier SAS devait se trouver en permanence dans une

⁴⁵⁵ Conférence du lieutenant-colonel Cherasse, *ibidem*.

posture de vigilance ; la moindre anomalie par rapport à une normalité à laquelle le familiarisait son immersion dans la vie quotidienne algérienne, devait l'inciter à chercher à comprendre, au besoin en allant interroger les villageois qu'il connaissait, pour parvenir à élaborer le renseignement fragmentaire qu'il allait ensuite transmettre au maillon suivant de la chaîne du renseignement.

L'ORIENTATION DU RENSEIGNEMENT

Les plans de renseignement : la survenue d'une rupture

Entre 1955 et 1958, la guerre psychologique s'installe dans les plans de renseignements, que ce soit à l'échelon national ou à celui des forces armées. En 1955 et 1956, les plans de renseignements ne prennent en compte la menace subversive et la guerre psychologique que de façon marginale. Il existe donc un décalage entre le discours général sur la Défense nationale et l'action militaire, qui accorde déjà une large place à ces deux thèmes, et l'orientation du renseignement au travers des plans, où ils se trouvent réduits à la portion congrue. Les plans produits à partir de 1958 font appel à ces deux concepts dans le renseignement opérationnel et y renvoient dans le domaine technique.

Le Catalogue interarmées de renseignements de 1952

Comme nous l'avons vu précédemment, dans l'esprit de ses concepteurs le catalogue interarmées de renseignements est une sorte d'ontologie⁴⁵⁶ du domaine auquel s'applique l'activité de renseignement militaire. Il s'agit d'un instrument développé pour faciliter l'orientation de la recherche, ainsi que le classement et l'exploitation des archives. Cette grille de lecture de l'environnement présentant les deux faces d'un outil intellectuel et pratique, il est intéressant d'examiner la manière dont la guerre psychologique s'y trouve traitée.

⁴⁵⁶ C'est nous qui employons ce terme ici, désormais couramment employé en matière de gestion de la connaissance et relativement bien adapté au contenu comme à l'usage du document. Sous peine d'anachronisme il convient cependant de ne pas le prêter à ses auteurs de l'époque.

Le concept d'« action psychologique » n'y figure pas. Celui d'« armes psychologiques » fait en revanche l'objet de l'article numéro 795, très exactement intitulé « Psychologie – Psychopathologie – Psychotechnique – Armes psychologiques ». Il est intéressant de relever que ce concept d'apparence relativement hétérogène n'est décomposé en aucune sous-catégorie, alors que certains concepts voisins comportent trois niveaux d'arborescence, certains pouvant aller jusqu'à une trentaine de concepts de troisième rang. De plus, la catégorie « armes psychologiques » n'est elle-même subsumée dans aucune catégorie présentant un degré de généralité supérieur. En particulier, le concept de « guerre psychologique » ne flanque pas ceux de « guerre chimique », « guerre civile », « guerre économique », « guerre froide » et « guerre totale », vers lesquels se déploie la catégorie de la « guerre ». Le concept d'« armes psychologiques » apparaît donc dans le catalogue interarmées de renseignements, mais de façon fugace et isolée. On peut en conclure que l'outillage biface, conceptuel et pragmatique, mis officiellement à la disposition des officiers chargés de l'orientation du renseignement reste rudimentaire sur les nouveaux champs de la pensée et de l'action militaires.

Les plans établis entre 1954 et 1956

La planification du renseignement à l'échelon gouvernemental

Le jour même de sa validation par la Commission des informations musulmanes du Conseil supérieur du renseignement, le 15 février 1955, le plan de renseignement sur les pays étrangers musulmans est adressé au Colonel de Bellenet, à l'Inspection générale des Forces terrestres, maritimes et aériennes en Afrique du Nord⁴⁵⁷. Ce plan sera désormais révisé tous les six mois, lui précise-t-on. Les mouvements et la propagande dans les champs politique et religieux doivent être observés dans l'ensemble des pays arabes, tout comme l'influence de la politique soviétique, qu'elle prenne la forme d'une aide aux partis communistes locaux (l'activité du Toudéh iranien doit être tout particulièrement suivie), d'une action sur les minorités, de la dénonciation des impérialismes occidentaux, d'un soutien aux mouvements des partisans de la paix ou d'un encouragement aux nationalismes. Subversion et guerre psychologique sont perceptibles dans le filigrane de ces prescriptions, mais ne sont pas explicitement mentionnées.

⁴⁵⁷ Source : Lettre du Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil à l'attention de M. le Colonel de Bellenet, Inspection générale des Forces terrestres, maritimes et aériennes en Afrique du Nord, datée du 15 février 1955. Archives de Vincennes, carton GR 9 Q¹ 16.

Mis au point par la même Commission, le Plan de Renseignement sur l'Afrique du Nord suit de très peu le précédent⁴⁵⁸. La notion de « subversion » s'y trouve cette fois utilisée à plusieurs reprises, mais celle de « guerre psychologique » n'apparaît toujours pas. En premier lieu, l'attention portée à l'évolution de la situation intérieure en Afrique du Nord doit viser à évaluer les risques de troubles ou d'insurrections. Elle doit donc être concentrée sur les activités des mouvements subversifs, leurs objectifs et moyens d'action, leurs relations mutuelles et celles qu'ils entretiennent avec des acteurs extérieurs. Les mouvements syndicalistes locaux et les minorités ethniques sont à intégrer dans ce suivi. L'impact des propagandes subversives doit être étudié avec un soin particulier dans le cas des troupes nord-africaines et des anciens combattants. En second lieu, le renseignement doit concerner les influences et les actions exercées sur l'Afrique du Nord depuis l'extérieur, en particulier de la sphère arabo-asiatique et des pays du Kominform. Il s'agit d'en préciser les objectifs politiques et idéologiques, les moyens employés et les résultats obtenus.

Un an et demi plus tard, le Plan de renseignement pour « l'Afrique noire » marque un recul du point de vue de l'usage des deux concepts étudiés⁴⁵⁹. La définition du champ de recherche résonne comme un appel à la vigilance. En effet, les menaces, motivées à l'intérieur par un projet séparatiste ou un sentiment xénophobe, potentiellement favorisées par un déséquilibre politique, social ou économique et renforcées par la recherche d'un appui extérieur, peuvent aussi être provoquées par l'action des puissances étrangères sous toutes ses formes. Les organes de presse et de radio, en particulier les bénéficiaires de subventions de partis ou de l'étranger, doivent faire l'objet d'une veille afin de déceler toute propagande ouverte ou occulte. Le plan englobe certes la subversion et la guerre psychologique, mais en reste à un tel degré de généralité que ces activités s'en trouvent totalement dissoutes.

A l'échelon des forces armées, la situation est sensiblement équivalente.

⁴⁵⁸ Source : Lettre du Conseil Supérieur du Renseignement adressée le 17 mars 1955 à Monsieur le Ministre de la Défense et des Forces Armées (à l'attention de M. le Colonel Defrasne et de M. le colonel Michelangeli). Archives de Vincennes, carton GR 9 Q¹ 16.

⁴⁵⁹ Source : Plan de renseignement pour « l'Afrique noire », adressé le 20 octobre 1956 par l'État-major de la Défense Nationale (Section Afrique/2ème Bureau) à Monsieur le Consul de France à Salisbury. Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement ; Carton 9 Q¹ 10.

Le plan de renseignements précisant les besoins que le Haut-Commandement national perçoit en 1954, est architecturé autour de trois documents⁴⁶⁰. En premier lieu, sont explicitées les conceptions ayant présidé à son établissement. En deuxième lieu, vient un préambule (baptisé memento) mettant en exergue les préoccupations essentielles du haut-Commandement ; à cette fin, il ne comporte que les principales têtes de chapitre du plan de renseignements, assorties de leur degré de priorité. Ces deux documents sont formellement approuvés par le Comité des Chefs d'état-major en juin 1954. En dernier lieu, un catalogue développe de façon détaillée l'ensemble des besoins du Haut-Commandement : c'est le « Plan général de renseignements des Forces armées⁴⁶¹ », qui restera en vigueur jusqu'en 1958.

Le plan de renseignements est fondé sur une stratégie mondiale identifiant trois zones d'intérêts : l'Europe Occidentale, le Moyen-Orient et le Sud-Est asiatique. Il est toutefois souligné, d'une part, que la priorité doit être donnée à la défense de l'Europe Occidentale, d'autre part, que la première urgence du moment concerne le maintien de l'intégrité de l'Union française, que pourraient compromettre des influences étrangères. Cette première urgence doit conduire à préciser les possibilités militaires⁴⁶² de l'ennemi éventuel, c'est-à-dire en pratique de l'URSS et de ses satellites, ainsi que de la Chine et des siens. Pour apprécier les menaces que font encourir à l'Union française les expansions idéologiques soviétique, chinoise et arabe, il convient d'en cerner les buts, les formes et les procédés. La deuxième urgence concerne les pays actuellement neutres, pour évaluer l'appoint que leurs moyens pourraient apporter à l'un ou l'autre des belligérants ; la troisième, l'évolution des possibilités de nos alliés, pour mesurer leur apport à la défense commune et être capable d'apprécier l'impact qu'aurait un changement d'attitude de leur part dans l'une des zones d'intérêt.

⁴⁶⁰ Source : Fiche de l'EMFA/1ère division établie le 31 mai 1954 pour le Comité des chefs d'état-major (référence n° 3860 EMFA/11/K.2), répondant à la question n°1. Archives de Vincennes, Série S : État-major des armées, Sous-série GR 8 S : Division Organisation logistique. Carton 8 S 198.

⁴⁶¹ Source : Plan général de renseignements Forces Armées, EMFA/2° Division / Section « B », Année 1955. Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement ; Carton 9 Q¹ 10.

⁴⁶² Le document de mise en perspective du plan de renseignements précise que les possibilités militaires, recouvrent l'évaluation du potentiel des pays concernés (d'une part « l'état de fait actuel », d'autre part « leurs possibilités de soutenir, dans le temps, un conflit ») et « la détermination, en fonction d'hypothèses (...) des points d'application possibles de (leur) puissance ».

Dans le memento du Haut-Commandement, les pays ont donc été classés en trois catégories : l'ennemi éventuel, les pays neutres et les membres de l'OTAN. Chaque question est affectée d'un degré de priorité sur une échelle en comportant quatre. Chacune des catégories de pays comprend des questions de tous les niveaux, l'importance des renseignements sur l'ennemi éventuel dépendant à la fois des pays et des sujets, tandis que des renseignements concernant nos alliés ou les neutres peuvent avoir un fort impact sur la stratégie mondiale, justifiant un degré de priorité élevé (s'ils portent sur une arme nouvelle, par exemple). En toute cohérence avec la mise en perspective qui le précède, le memento du Haut-Commandement attribue une priorité de premier rang à l'effort d'expansion idéologique de l'URSS, de la Chine communiste (ennemis éventuels) et de tous les pays arabes (pays neutres).

Le Plan général de renseignements des Forces armées établi par la 2ème division de l'EMFA, constitue la troisième et dernière strate. Sa structure comporte trois parties : la première est organisée selon une logique géographique, la seconde concerne le renseignement scientifique, la troisième l'ennemi intérieur. Relativement brève par rapport aux deux précédentes, cette dernière constitue une importante exception, dans la mesure où l'ennemi intérieur s'y trouve défini par sa nature subversive et sa possibilité de créer un climat psychologique favorable à la subversion (sans que le terme soit jamais employé). Cette partie ayant été évoquée précédemment, nous n'y reviendrons cependant pas ici.

Dans la première partie, le bloc soviétique est appréhendé selon ses caractéristiques militaires, dans la perspective d'un usage de la force militaire au sens strict. En particulier, les aspects idéologiques sont totalement occultés. Ces aspects apparaissent timidement pour la Chine avec la question, d'ailleurs placée au premier rang des priorités, de la double évaluation, d'une part, de « la menace (que font) peser sur l'Asie non-communiste l'expansionnisme idéologique et les activités de subversion intérieure de la Chine et de ses sympathisants » et, d'autre part, des capacités des puissances occidentales et de leurs alliés asiatiques à s'y opposer. Les rédacteurs en décousent avec la questions des idéologies en se demandant si celles du Moyen-Orient (nationalisme, panarabisme, panislamisme) peuvent constituer une menace pour les territoires français d'Afrique et d'Afrique du Nord. Le cas échéant, il s'agit d'en préciser la nature, les objectifs, les procédés et les effets. La question de la subversion dans les Proche et Moyen Orients ainsi que dans les territoires français

d'Afrique est prise en compte au travers de la menace d'infiltrations communistes et de collusion avec les mouvements nationalistes.

Le Plan général de renseignements scientifiques est centré sur les domaines atomique, biologique et chimique (ABC) et sur celui des engins spéciaux.

L'orientation de la recherche du renseignement

Le 22 juillet 1955 est diffusé le plan de recherche pour l'Extrême-Orient et le Sud-Est Asiatique correspondant au plan général de renseignement⁴⁶³. En toute logique, il reprend en la précisant la question de la double évaluation posée dans le plan général. En particulier, la capacité de résistance des puissances occidentales et de leurs alliés est déclinée sur plusieurs axes⁴⁶⁴. Celui de la lutte contre la subversion communiste comprend non seulement l'action gouvernementale contre les PC nationaux des différents pays de la région, mais aussi les actions de natures psychologique et sociale visant à contrer la propagande communiste auprès des masses.

Tant dans le plan général de renseignements que dans ce plan particulier de recherche du renseignement, la subversion et la propagande sont situées sur un second plan. Elles apparaissent de façon plus prégnante dans certains documents d'orientation comme une demande de recherches de renseignements couvrant la zone du Fezzan, adressée au SDECE par la deuxième Division de l'EMFA⁴⁶⁵. En premier lieu, ces renseignements doivent permettre d'apprécier la nature des menaces pouvant peser sur les garnisons françaises en cas de non-ratification du traité Franco-Libyen par le Parlement. Il s'agit donc, en particulier, d'analyser l'évolution de la propagande, qu'elle soit proprement libyenne ou trouve son origine à l'extérieur, au sein de la Ligue Arabe ou en Égypte. Le deuxième objectif est

⁴⁶³ Source : bordereau d'envoi du Plan de recherche Extrême-Orient du 22 juillet 1955 et sa pièce jointe. Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série GR 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement. Carton GR 9 Q¹ 10.

⁴⁶⁴ Par exemple, l'analyse de la stratégie américaine en Extrême-Orient et dans le Sud-Est Asiatique doit porter notamment sur la théorie américaine de la chaîne des bases stratégiques insulaires et péninsulaires et sur le blocus de la Chine communiste.

⁴⁶⁵ Source : Demande de recherches de renseignements n° 5340/2/D/TS du 30 juin 1956, adressée par l'EMFA (2° Division / Section D) au SDECE et à EMFAR Section B. Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série GR 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement. Carton GR 9 Q¹ 10.

l'évaluation des menaces qui affecteraient certaines parties françaises du Sahara (Algérie, Niger et Tchad) dans le cas où la Libye viendrait à prolonger la subversion dans ces directions. La politique libyenne étant susceptible de subir des pressions extérieures, les renseignements devront concerner aussi l'organisation de relais pour la propagande égyptienne (stations radio) ainsi que la présence d'agents de subversion et/ou des services spéciaux, égyptiens ou soviétiques.

L'intérêt porté à la guerre révolutionnaire, à la subversion et à la guerre psychologique, dans les lieux de réflexion et de formation militaires ainsi qu'à l'IHEDN, n'a pas encore trouvé de véritable écho dans l'orientation formelle du renseignement par le processus de planification. Il en sera différemment quelques mois plus tard, en 1958.

Le Plan général de recherche du renseignement de 1958

La planification du renseignement à l'échelon gouvernemental

Le Plan général de recherche du renseignement est arrêté par le tout jeune Comité du renseignement⁴⁶⁶ de l'EMDN au cours de sa séance du 9 septembre 1958. La guerre psychologique y figure désormais comme un axe de recherche à part entière.

La première prescription de ce plan concerne l'évaluation de la menace provenant du monde communiste, en particulier de l'URSS et de la Chine. Tout d'abord, cette menace est caractérisée et sa nature reconnue comme relevant à la fois des domaines idéologique, politico-diplomatique, économique, subversif et militaire (les agressions pouvant alors être directes, classiques ou atomiques, ou combiner différentes formes de menaces). La subversion couvre une palette de procédés s'étendant de la propagande idéologique aux ingérences diverses (par exemple en Afrique du Nord et dans les territoires d'Outre-mer), en passant par l'appui aux nationalismes.

⁴⁶⁶ Au sein de l'EMDN, le Comité du renseignement a été créé par la décision n° 0029/EMDN/BES du 29 juillet 1958. Il est chargé d'établir le plan de recherche gouvernemental. Source : Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement ; Carton 9 Q¹ 10.

La valeur de la menace doit être appréciée dans un référentiel comportant différents axes, comme la puissance générale du pays, ses relations avec l'extérieur, son appareil militaire, les ordres de bataille de ses différentes forces armées, sa doctrine, ses capacités d'alerte, etc. Parmi ces critères, figure la solidité interne de l'ennemi éventuel, à analyser par la situation économique et sociale du pays et de ses alliés, l'état de son opinion publique, la situation personnelle de ses principaux dirigeants, les relations entre le parti et l'armée, les problèmes de nationalités, etc. Dans ce cadre, le plan général de recherche du renseignement prescrit la « recherche, dans l'actualité⁴⁶⁷, et en vue de l'action psychologique, des contradictions⁴⁶⁸ de tous ordres en URSS : politiques, idéologiques, économiques... ». Sur le plan international, les contradictions doivent être recherchées entre l'URSS et ses satellites et alliés du moment, entre les propagandes externe et interne. Sur le plan national elles doivent être repérées entre les dirigeants et leur opinion publique, ainsi qu'entre les différents groupes (ethniques, sociaux et religieux) de la population.

La conclusion de cette partie précise les deux questions devant être considérées comme prioritaires. Il s'agit en premier lieu des « relations entre les gouvernements et entre les personnages politiques de l'autre côté du rideau de fer », en particulier pour l'URSS, la Pologne, et l'Allemagne de l'Est. Les services de renseignement sont chargés d'en restituer « l'atmosphère politique, l'état d'esprit, l'ambiance ». La seconde priorité va aux activités communistes en Algérie, notamment à la collusion entre le FLN, le communisme algérien et le communisme international.

Pour chaque aspect, sont précisés les organismes chargés de la recherche, répartis en pilotes⁴⁶⁹ et contributeurs. Pour le volet idéologique de la menace, l'évaluation de la solidité interne de l'ennemi éventuel et la recherche des contradictions en vue de l'action psychologique, le co-pilotage revient au ministère des Affaires étrangères et au SDECE, tandis que le ministère de l'Intérieur, l'EMDN et l'état-major général des forces armées sont contributeurs.

⁴⁶⁷ Souligné dans le texte original.

⁴⁶⁸ Souligné dans le texte original.

⁴⁶⁹ Dans chaque liste de « départements et organismes chargés de la recherche », les noms de certaines entités sont soulignés. Il est donc clair qu'elle jouent un rôle de premier plan dans la recherche. C'est ce que cherche à restituer le terme de pilote. Il ne faudrait pas en inférer d'autres responsabilités qui existent peut-être mais ne sont pas précisées.

Une deuxième menace est à examiner par les services de renseignement : celle émanant des pays arabes et du Moyen-Orient (en particulier de la République Arabe Unie). Dans ces pays, il importe de connaître les « tendances et attitudes que les divers dirigeants et groupements (ont) les uns vis-à-vis des autres, vis-à-vis de l'URSS, vis-à-vis du monde neutraliste (en particulier de Nehru et de Tito), vis-à-vis du monde Occidental et vis-à-vis de la France ». C'est dans ce cadre que doit être conduite la recherche des contradictions en vue de l'action psychologique⁴⁷⁰.

Concernant l'Afrique noire française et les autres territoires de l'Outre-Mer, la propagande communiste ou para-communiste doit être étudiée selon deux angles : celui de la pénétration communiste par l'intermédiaire des mouvements de toutes natures (syndicats et mouvements de jeunesse en particulier) et celui des rapports que ces mouvements entretiennent avec les grands mouvements mondiaux soutenus par le bloc soviétique. L'évaluation de la menace doit être concentrée sur l'aide matérielle apportée directement ou indirectement aux éléments subversifs, ainsi que sur les ingérences éventuelles en préparation.

Bien sûr, les capacités de résistance et de réponse « des pays du monde libre » vis-à-vis du bloc communiste font partie des préoccupations exprimées dans le plan de recherche. Leur appréciation passe notamment par celle de la « perméabilité des divers partis au communisme, au neutralisme, au pacifisme, aux doctrines de Bandoeng, à l'anti-américanisme, au nationalisme intégral ». « Le développement des idéologies de lutte contre le Communisme (religion – philosophies « engagées » - néo-capitalisme – socialisme anti-communiste – nationalismes anti-russe et anti-chinois) » s'inscrit également dans ce cadre. On peut relever l'ambiguïté de cette dernière prescription, renforcée par le fait que les capacités de résistance du monde libre sont attribuées au SEDCE, aux Affaires étrangères et à l'EMDN, sans autres contributeurs secondaires. L'interprétation la plus vraisemblable dans un document de cette nature serait « le suivi du développement des idéologies de lutte contre le Communisme » ; l'interprétation alternative renvoyant aux capacités des organismes

⁴⁷⁰ La formule précédemment employée pour l'URSS est reprise ici : « Recherche, dans l'actualité, et en vue de l'action psychologique des contradictions de tous ordres (politiques, idéologiques, économiques) dans les pays arabes, ou du Moyen-Orient en général, hostiles à la France :

- contradiction sur le plan international : entre un pays et les autres pays ; entre sa position prise sur un problème donné et ses intérêts ; entre sa propagande interne et externe.
- Contradictions sur le plan national : entre son gouvernement et son opinion publique ; entre les différents groupes de sa population. »

mentionnés à œuvrer, chacun dans son champ de compétences, au développement des idéologies de lutte contre le Communisme.

La seconde partie du plan de recherche du renseignement est diffusée par l'EMDN seulement le 5 février 1959, c'est-à-dire au tout début du régime politique suivant. Bien que de ce fait elle sorte du champ couvert par la présente recherche, il est intéressant de la prendre en compte car elle forme une unité avec la partie précédente, tant par son contenu que par l'esprit qui l'inspire.

Cette seconde partie du plan de recherche du renseignement est organisée en trois chapitres. Le premier traite des renseignements d'ordre général sur le potentiel scientifique, le deuxième des domaines scientifiques particuliers (mathématiques et statistiques, physique, chimie, biologie, géophysique), le troisième des questions techniques intéressant les Armées, étant entendu que ce dernier est complété non seulement par un plan de recherche détaillé établi par l'EMGA pour les renseignements relatifs aux domaines communs, mais aussi par des plans de recherche propres à chaque armée pour les matériels qui les concernent spécifiquement⁴⁷¹.

Si l'on compare cette seconde partie du Plan général de recherche du renseignement établie par l'EMDN au plan général de renseignements scientifiques qu'avait produit l'EMFA en 1955, deux différences apparaissent d'emblée : d'abord elle est beaucoup plus complète, le plan de 1955 se limitant aux seuls domaines ABC ; ensuite les priorités ont évolué, puisque désormais « Le problème numéro un de la recherche est actuellement les engins et particulièrement les engins soviétiques. Arrivent ensuite l'électronique et l'atomique de l'URSS ». Les questions relatives aux engins (dits spéciaux en 1955) sont formulées de façon beaucoup plus précise⁴⁷² (caractéristiques en matières de propulsion, de guidage et de rentrée dans l'atmosphère) et celles qui concernent les armes biologiques et chimiques sont reléguées derrière celles ayant trait à l'électronique (le principal objectif étant dans ce domaine d'expliquer le hiatus entre l'électronique soviétique commerciale et celle estimée

⁴⁷¹ Ces plans de recherche des renseignements propres à chaque armée sont du ressort des 2èmes Bureaux et des Directions Techniques des Armées.

⁴⁷² En 1955, les questions posées pour les Engins spéciaux étaient les suivantes : 1. Quelle est l'importance des études et recherches du pays considéré dans le domaine des engins spéciaux ? (Priorité 3) 2. Quelle est la nature de ces travaux ? (Priorité 1) 3. Quelles sont les caractéristiques des engins à l'étude, en expérimentation ou adoptés ? (Priorité 1) 4. Quelle est la politique générale du pays considéré dans le domaine des engins spéciaux ? (Priorité 3) 5. Quelle est l'importance de ces fabrications ? (Priorité 2).

nécessaire pour placer les Spoutniks sur leur orbite).

Surtout, pour ce qui nous intéresse ici, la psychologie figure au nombre des disciplines particulières devant concentrer l'attention des services de renseignement. Si certains des axes mis en exergue n'ont clairement rien à voir avec la guerre psychologique (la psychologie appliquée, par exemple, vise le développement de batteries de tests pour la sélection et l'orientation vers les différents postes militaires) ; si certains autres comme les problèmes liés à la décision (logique et psychologie de la décision, théorie des jeux et décision militaire), relevant de la « psychologie générale », sont à visée large ; l'inscription au plan des questions de psychologie sociale relatives au moral (« Problème des forces morales. Moral collectif. Déterminants/Manipulation du moral. Structure du Moral ») est sans aucune ambiguïté motivée par les activités d'action et de guerre psychologiques.

La planification du renseignement à l'échelon des Forces Armées

En mars 1958 un nouveau plan de renseignement des forces armées⁴⁷³ est soumis au Comité des chefs d'état-major⁴⁷⁴, le plan précédent (de 1954), « établi dans une optique essentiellement euro-asiatique », ayant cessé de correspondre aux nécessités du moment, lesquelles imposent de faire face à l'action subversive en Afrique. En effet, le dispositif occidental articulé autour d'un ensemble de pactes défensifs régionaux (OTAN, Pacte de Bagdad⁴⁷⁵ et OTASE) s'est révélé inopérant contre les idéologies inspirées ou soutenues par l'URSS et les actions de guerre révolutionnaire. Étape sur un chemin devant conduire à l'Europe occidentale, l'Afrique dans son ensemble est devenue le terrain de l'action idéologique et subversive soviétique, « relayée par le bloc égypto-syro-yemenite et d'une façon plus ou moins consciente par tous les tenants de l'arabisme ». Dans ce contexte, le double objectif assigné au renseignement est de contribuer au maintien des positions françaises en Afrique, ainsi qu'à l'action des grands commandements interalliés, avec une priorité à l'OTAN.

⁴⁷³ Source : Plan de renseignement des forces armées établi à la date du 15 février 1958 (EMFA/1ère division). Archives de Vincennes, Série S : État-major des armées, Sous-série GR 8 S : Division Organisation logistique. Carton 8 S 198.

⁴⁷⁴ Source : Fiche ayant pour objet le « Plan de renseignement des forces armées », transmise le 4 mars 1958 au Comité des chefs d'état-major (Question n°6) par l'EMFA/1ère division. Archives de Vincennes, Série S : État-major des armées, Sous-série GR 8 S : Division Organisation logistique. Carton 8 S 198.

⁴⁷⁵ Auquel la France n'a d'ailleurs pas adhéré.

La première urgence concerne l'Afrique du Nord et le Sahara (en priorité), ainsi que l'Afrique Noire et les possessions françaises de l'Océan Indien : il s'agit non seulement d'identifier les buts des idéologies soviétique et panarabe, leurs points d'application, formes et procédés, mais aussi de déceler les préparatifs visant à la réalisation d'actions subversives. Concernant le volet psychologique, les acteurs du renseignement devront connaître les organismes chargés de la lutte dans ce domaine, repérer les différentes formes de propagande employées et les principaux thèmes utilisés, en préciser les cibles et apprécier la valeur relative des principaux moyens de communication exploités (presse et radio, notamment). En matière d'action subversive, il auront à repérer les formations organisées à l'étranger pour les cadres politiques et militaires, à découvrir les filières de ravitaillement en armes et à révéler la fourniture de subsides par des tiers.

En deuxième urgence, il s'agit d'appréhender non seulement les possibilités militaires de l'URSS et de ses satellites, des États arabes pratiquant la « neutralité positive », ainsi que de la Chine et de ses satellites, mais également leurs possibilités d'action subversive et psychologique sur le théâtre européen.

Enfin, « le Haut-Commandement doit pouvoir être renseigné sur l'évolution des influences et des positions de forces qui s'affrontent dans les parties du monde extérieures aux zones de responsabilités nationales ou internationales de la France mais peuvent les affecter indirectement ou à terme », ce qui conduit à s'intéresser aux pays ponctuellement neutres ainsi qu'aux Alliés de la France.

La guerre psychologique s'est donc bel et bien installée dans les plans de renseignements puisqu'elle s'y trouve désormais traitée aux échelons gouvernemental et militaire, aussi bien dans les parties relatives à l'adversaire potentiel (interne et externe) que dans celles concernant les sciences et les techniques. Que s'est-il donc passé entre 1955 et fin 1958. Si l'on se limite à certaines concomitances, on encourt le risque de rechercher sur de mauvaises voies les facteurs ayant contribué à cette évolution. On pourrait relever, par exemple, que l'expression de « guerre psychologique » ne figure pas dans le sommaire du plan de recherche de renseignements daté du 25 juillet 1958, transmis par l'EMDN aux différents départements ministériels concernés par la définition du document d'orientation⁴⁷⁶. Les

⁴⁷⁶ Source : note de la Présidence du Conseil (EMDN) référence N° 0021 EMDN/BES du 25 juillet 1958, concernant la réunion du 26 juillet 1958 relative au plan de recherche de renseignements du 25 juillet 1958. Archives de Vincennes, Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés ; Sous-

raisons de son apparition se situeraient alors dans le domaine politique (fin de la IV^{ème} République, arrivée du Général de Gaulle à la Présidence du Conseil), ou aux échelons les plus visibles de l'administration (création du Comité du renseignement de l'EMDN). En réalité, les ressorts de cette dynamique sont à rechercher dans l'activité quotidienne de la Section psychologique de l'EMFA (sans perdre de vue toutefois que celle-ci s'inscrit dans un mouvement d'ensemble).

Le bureau psychologique, créé au début de 1955, va progressivement développer son activité et la question du renseignement en constitue une dimension à part entière. Ses efforts vont être concentrés dans un premier temps sur l'élaboration d'un plan particulier de renseignements pour la guerre psychologique et, tout de suite après, sur la recherche du renseignement⁴⁷⁷. L'importance du renseignement sera consacrée dans l'Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique (TTA 117), publiée en juillet 1957.

Le plan particulier de renseignements pour la guerre psychologique

Les travaux américains des années 1990 soulignaient que toute révolution dans les affaires militaires repose sur la combinaison d'une nouvelle technologie, d'une nouvelle doctrine et d'une organisation susceptible de les porter, de les promouvoir. La guerre psychologique est présentée comme une technique (au sens d'ensemble de méthodes et de procédés permettant d'agir sur l'environnement) peut-être pas nouvelle mais pouvant bénéficier de nouveaux apports scientifiques, une doctrine est en cours de développement, une organisation a été mise en place. La manière dont le bureau psychologique de l'EMFA conduit son offensive pour faire prendre en compte la guerre psychologique dans le renseignement illustre l'importance du troisième terme : « l'organisation », pour faire aboutir concrètement les effets d'une nouvelle technologie. Si la manœuvre est déployée en plusieurs étapes, son objectif semble clair : il s'agit de faire des aspects psychologiques un domaine à part entière du

série GR 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984 ; Sous-sous-série 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement ; Carton 9 Q¹ 10.

⁴⁷⁷ Dans le « Bilan des activités de la cinquième division de l'état-major des forces armées », « Les principales réalisations en 1956 et 1957 » répertoriées sont les suivantes : Plan de renseignements de guerre psychologique numéro 4137/EMFA/PS du 7 juillet 1955, et directives ultérieures aux deuxièmes bureaux. Participation du service de documentation extérieure et de contre-espionnage. Action directe auprès des centres de recherche avancés de Brazzaville, Djibouti et Baden-Baden. Classification de la documentation pour dossier objectif. Interrogatoires des prisonniers de guerre. Démarrage de la section militaire de l'Institut d'études européennes. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

renseignement.

Dans un premier temps, le bureau psychologique concentre son effort sur l'orientation du renseignement⁴⁷⁸.

Dans ses *Essential Elements of Information*, le plan de renseignements de l'OTAN mentionne les faiblesses les plus essentielles du bloc soviétique qu'il convient de rechercher. Par contraste, les besoins particuliers du domaine psychologique ne sont pas encore pris en compte dans le plan de renseignements des forces armées nationales. En juillet 1955, le responsable de la Section psychologique suggère donc d'y remédier par l'élaboration d'un plan particulier de renseignements concernant la guerre psychologique. Admettant toutefois l'unicité du Plan général de renseignement des forces armées et le fait qu'il doit exprimer l'intégralité des besoins en renseignements d'intérêt militaire, le colonel Alazard concède que le plan particulier proposé ne peut avoir d'autre statut que celui d'un document de travail intérieur à sa Section.

En tout état de cause, il développe son idée : l'ensemble des organismes d'exploitation du renseignement (deuxième division de l'EMFA, Service d'information générale du SGPDN, troisièmes bureaux d'armée, Défense intérieure du territoire, Commandement des zones stratégiques) pourraient joindre chaque année à leur plan de renseignement normal, un plan de renseignement relatif à la guerre psychologique ; l'agrégation de ces besoins avec ceux de l'OTAN constituerait ainsi le plan de renseignement particulier des forces armées dans le domaine psychologique.

Le responsable de la Section psychologique de l'EMFA transmet⁴⁷⁹ donc à son collègue de la deuxième division ce qu'il qualifie de première ébauche d'un plan particulier de renseignements pour la guerre psychologique, établie en accord avec le Centre d'instruction de guerre psychologique, pour répondre aux besoins des deux organismes⁴⁸⁰. Ce document

⁴⁷⁸ Source : Étude sur la note numéro 4137 EMFA/PS/D/OI/1 du 7 juillet 1955 de la Section Psychologique des Forces Armées pour l'État-Major de l'Armée. Objet : Exploitation du renseignement nécessaire à la conduite de la Guerre Psychologique. Carton 1 S 5.

⁴⁷⁹ Source : Note de la 1^e division de l'EMFA, Section psychologique (note numéro 4137 EMFA/PS/D/OI) pour la deuxième division de l'EMFA, le 7 juillet 1955. Objet : Plan particulier de renseignements (Guerre Psychologique). Carton 1 S 5.

⁴⁸⁰ Le présent plan particulier a pour objet à la fois de répondre aux besoins de renseignements :
1°/ de la section psychologique de l'état-major des forces armées appelée à :

est en effet appelé à être complété et précisé « après une étude détaillée en commun avec les officiers des états-majors et la direction du Centre d'instruction ».

Ce premier plan particulier de renseignements sur la guerre psychologique oriente le renseignement vers les clivages et lignes de fracture, à la fois entre les États ennemis ou potentiellement adverses et au sein de ces États. Il a clairement pour objectif d'accroître la connaissance des pays et de leurs armées, celle des forces morales des populations et des différentes composantes des armées (instruction, éducation), ainsi que celle de leurs vulnérabilités (par exemple en matière de santé et d'alimentation). Il s'agit aussi d'établir les ordres de bataille en matière de guerre psychologique et d'effectuer une veille sur les méthodes adverses de guerre psychologique (tournée vers l'extérieur) et d'action psychologique (tournée vers l'intérieur), accompagnée notamment de l'évaluation des résultats des propagandes mises en œuvre.

Plan particulier de renseignements (Guerre Psychologique)

1ère partie : Bloc Soviétique

A./ - Doctrine –

I. - Évolution de la doctrine marxiste-léniniste et de ses applications

Organisation de la propagande extérieure. Méthodes et thèmes.

Il paraît utile de rappeler l'intérêt tout particulier présenté d'une part par l'écoute des émissions radio provenant d'au-delà du rideau de fer et par le recueil des lettres de l'URSS. De tels documents peuvent fournir une quantité de renseignements utilisables dans la préparation de la guerre psychologique.

B/ - Situation générale -

I. - Situation politique, sociale, économique et religieuse de l'URSS

a) politique particulière vis-à-vis des populations allogènes ; peuplement et migrations ; attitude vis-à-vis des populations musulmanes.

b) évolution des modes d'expression et de diffusion de la pensée : littérature, agences d'information, presse, radio, cinéma, télévision ;

organisation de la propagande interne et de l'agitation, défense de la nation contre les propagandes étrangères ;

c) opposition et conflits d'ordre économique ou social ;

d) problèmes religieux ;

- conseiller le commandement sur les questions d'organisation et de mobilisation notamment,

- collaborer à l'élaboration de « thèmes » et à la constitution de « dossiers d'objectifs », d'une part au titre de la guerre psychologique stratégique et des opérations de consolidation qui sont actuellement de notre responsabilité ; d'autre part, pour la partie guerre psychologique tactique, responsabilité nationale de même, mais pouvant être coordonnée par le commandement interallié.

2°/ du Centre d'instruction de guerre psychologique chargé de diffuser un enseignement adapté à l'actualité à tous les échelons des forces armées et d'élaborer une doctrine en matière de guerre psychologique.

e) éducation de la jeunesse (école – mouvements de jeunesse – préparation au service militaire).

II. - Situation politique, sociale, économique et religieuse dans les pays satellites.

a) processus et degré d'intégration dans le bloc soviétique et dans l'ordre politique, culturel, économique (notamment propagation de la langue russe) ; conflits avec l'URSS (causes et remèdes utilisés) ;

b) facteurs de dissensions entre pays satellites et notamment :

Allemagne de l'Est – Pologne – Tchécoslovaquie

Pologne – Tchécoslovaquie

Hongrie – Tchécoslovaquie

Tchécoslovaquie - Roumanie

c) différends internes dans les États satellites :

oppositions ethniques et politiques (Tchèques et slovaques notamment)

conflits économiques et sociaux

problème religieux

évolution particulière de la jeunesse - mentalités et aspirations

d) les oppositions au régime soviétique : résistances passives ou actives. Existence et activité générale d'organisations terroristes et de maquis.

e) les milieux émigrés ; diverses conceptions d'une Europe danubienne ; opposition entre pays et différends internes.

f) les militaires de l'ancien régime.

III. - Situation particulière de l'Allemagne orientale -

attitude vis-à-vis de l'Allemagne occidentale et de l'URSS.

Conflits politiques, économiques et sociaux.

Jeunesse - mentalités et aspirations.

Les militaires de l'ancien régime – Relations avec les militaires de l'Allemagne orientale.

C/ - Forces armées

I. - Armées du bloc soviétique

a) Organisation générale des forces du bloc soviétique

Commandements suprêmes ; degré d'intégration des forces nationales ; oppositions et frictions.

b) Forces soviétiques

1° Organisation générale des forces soviétiques

- Ordre de bataille.
- Organisation du commandement ; recrutement des cadres ; règles d'avancement et d'attribution des récompenses ; reproches faits au système ; moral des cadres.
- Recrutement de la troupe ; caractère national ou local des unités ; l'emploi des langues dans l'armée (commandement oral, correspondance de service) ; incidents constatés ; moral de la troupe.
- Réglementation touchant aux règles de la discipline et à la justice militaire ; infractions aux règlements, troubles et mutineries, désertion et insoumission.

2° - L'instruction des forces soviétiques

- éducation politique morale ; sécurité militaire, lutte contre les propagandes étrangères et la guerre psychologique ; prescription sur la conduite à tenir dans les différentes circonstances du combat.

- Intitulé et contexture des documents au combat : ordres, comptes rendus, etc.

3° La vie dans les camps de troupes

- Appellations.
- Service intérieur et service de garnison. Vie à la caserne, au camp, au cantonnement marches et transports. Rapports avec la population civile en garnison et en déplacement.
- La satisfaction des besoins matériels de la troupe : régime de rémunération, nourriture, habillement, couchage, service de santé – Motifs de mécontentement ou d'insatisfaction.
- Les services sociaux et éducatifs : jeux, spectacles, lieux de réunion.
- Conditions d'écoute de la radio par la troupe.
- Presse (revues spécialisées dans les forces armées –possibilités de lecture de la presse soviétique).
- Courrier.

4° Particularités relatives aux forces maritimes et aériennes

Mode de vie dans les bases aériennes et navales ; rapports de service à bord des navires de guerre ; moral des cadres ; cohésion des ensembles personnel naviguant, personnel mécanicien ; valeur estimée de son armement par rapport à celui de l'OTAN.

5° Les forces de police ou paramilitaires

Rapport de subordination ou de service avec le commandement militaire ; oppositions et frictions avec les troupes de l'armée proprement dite.

6° L'organisation de la guerre psychologique

- Organes centraux – états-majors – Unités spécialisées (type, effectifs, dotations).
- Procédés utilisés ou prévisibles – matériels employés et à l'étude (obus lance-tracts, ballonnets, radio, etc.)
- Emploi au cours d'opérations de maintien de l'ordre, de manœuvres et exercices – thèmes adoptés).

c) Forces des pays satellites

Mêmes questions que pour les forces soviétiques. Ajouter :

7° Collusion des forces militaires avec celles de la résistance.

- existence de rapports entre militaires et organisations de résistance ; compromissions ; aide passive ou active apportée aux mouvements.

II. Forces militaires de l'Allemagne orientale

a) caractéristiques des forces armées

- statut, difficultés rencontrées pour le recrutement des cadres de la troupe.
- Degré de cohésion et capacités opérationnelles des unités : désertion, rebellions.
- Rapport avec la population et avec les autorités et forces soviétiques.
- Influences exercées par l'Allemagne occidentale.

2ème partie : Union française

I. Détermination des adversaires de la présence française en Afrique du Nord, en Afrique Noire, et dans le reste de l'Union française – Leurs moyens d'action

- Source, nature, forme des diverses propagandes ; aide apportée aux actions rebelles.
- Liaisons décelées avec les propagandes du bloc soviétique.
- Rôles particuliers de l'Égypte, du Soudan, de la Syrie, de la Libye, de l'Irak, de l'Espagne, du Libéria,

des possessions britanniques de l'Afrique occidentale.

II. Vulnérabilités psychologiques de ces adversaires

- Contradictions à l'intérieur de la ligue Arabe.
- Différends politiques, sociaux, religieux et économiques à l'intérieur des États se rangeant parmi nos adversaires ; déficiences constatées en matière d'éducation et instruction, santé, alimentation, biens de consommation, transports, etc.
- facteurs de dissociation des forces armées des États limitrophes (ou les plus rapprochés) de l'Union française : Libye, Soudan, Égypte, Maroc espagnol.
- Actions soviétiques au Moyen-Orient pouvant être dénoncées à l'opinion et aux chefs militaires des États arabes.

III. Résultats de la propagande adverse

2. Contribution à la formation de maquis ou zones d'insécurité, de bandes terroristes, de mouvements insurrectionnels (en Afrique du Nord, en Afrique Noire – notamment dans les territoires sous mandat – à Madagascar, en Somalie française).
3. Action particulière sur les forces armées de l'Union française : actions sur les cadres (doute du « métier » et de « la mission »).
4. Action de noyautage et de dissociation de la troupe (objection de conscience, insoumissions et désertions, lutte contre le recrutement des autochtones). Formes – moyens employés.
5. Action particulière sur les anciens combattants ou anciens militaires - maintien de l'emprise sur les militaires endoctrinés à l'occasion des opérations en Asie.

3ème partie : étranger (hors du bloc soviétique)

I. Les réalisations organiques

- Organes de direction gouvernementaux.
- Organisation dans les forces armées : personnels, matériel, instruction, emploi (manœuvres, guerre froide, conflits).
- Informations demandées notamment pour :
 - États-Unis
 - Grande-Bretagne (Malaisie, Kenya, etc.)
 - Allemagne (problème de l'Allemagne orientale)
 - autres pays (en particulier ceux situés au voisinage du bloc soviétique : Autriche, Yougoslavie)

II. Les thèmes utilisés

- Dans l'action. Contre le bloc soviétique, c'est-à-dire :
 - l'URSS
 - les satellites (conjonction de l'action au-delà du rideau de fer et dans les milieux émigrés)
 - l'Allemagne orientale
- Contre d'autres adversaires
 - priorité à l'étude des actions contre des adversaires actuels de la France (Égypte, Syrie, Arabie, Espagne par exemple).

Plus généralement, « l'organisation de l'action psychologique d'intérêt militaire (n'étant) qu'une partie d'une organisation gouvernementale de l'action psychologique », le colonel Alazard plaide en faveur de la création, à l'échelon de la présidence du Conseil, d'une sous-commission du Conseil supérieur du renseignement spécialisée dans l'action psychologique, pour traduire en orientations les préoccupations gouvernementales dans ce domaine⁴⁸¹. Cette organisation présenterait l'avantage de permettre une coordination interministérielle pour la satisfaction des besoins en renseignements recensés.

Mais les conclusions retenues par la section psychologique (en tenant compte des priorités) ne sont intéressantes que dans la mesure où elles sont exploitées et deviennent efficaces, dans le domaine national et interallié. C'est là que se placent les véritables problèmes en temps de paix et en temps de guerre. (...) Ces problèmes sont rendus particulièrement difficiles par le fait que cette exploitation doit être réalisée non seulement dans le domaine militaire mais par l'action d'organismes dépendant d'autres départements ministériels. Cette remarque accentue la nécessité de la présence d'un organisme gouvernemental, à l'échelon de la présidence du Conseil ayant autorité et pouvoir de décision afin de traduire en ordres pour les autres départements ministériels, les besoins de l'action psychologique.

Le deuxième axe de manœuvre du colonel Alazard consiste à insister pour que ce soit la Section Psychologique qui transforme en plan de recherche ce document interne à l'état-major, car c'est elle qui peut trouver les indices les plus valables, après avoir éventuellement pris le conseil de l'organisme d'exploitation intéressé⁴⁸². « Les demandes ou ordres de recherche (pourraient alors être) transmis, toujours par mes soins, aux organismes de recherche ouverte ou secrète intéressés ». Nous verrons ultérieurement que la section psychologique sera effectivement impliquée dans l'orientation des recherches.

Démuni, toutefois, en moyens de classer et d'exploiter de nombreux renseignements fragmentaires, le chef de la section psychologique de l'EMFA souhaite recevoir des éléments directement exploitables (synthèses et études analytiques, schémas et cartes renseignées), certains détails présentant un caractère particulier d'intérêt ou d'urgence pouvant seuls faire exception. C'est là le troisième axe de sa manœuvre d'ensemble dans le champ du renseignement. En mai 1956, le colonel Alazard renouvellera et explicitera sa demande, au moment de la préparation d'échanges devant avoir lieu avec l'Angleterre, la Belgique et

⁴⁸¹ Source : Étude sur la note numéro 4137 EMFA/PS/D/OI/1 du 7 juillet 1955 de la Section Psychologique des Forces Armées pour l'État-Major de l'Armée. Objet : Exploitation du renseignement nécessaire à la conduite de la Guerre Psychologique. Carton 1 S 5.

⁴⁸² Source : Étude sur la note numéro 4137 EMFA/PS/D/OI/1 du 7 juillet 1955 de la Section Psychologique des Forces Armées pour l'État-Major de l'Armée. Objet : Exploitation du renseignement nécessaire à la conduite de la Guerre Psychologique. Carton 1 S 5.

l'Italie⁴⁸³ sur l'organisation de la recherche, de la synthèse et de la production des renseignements en vue de la guerre psychologique⁴⁸⁴.

Estimant judicieux de se conformer aux modes de fonctionnement prévalant dans toutes les autres armées alliées⁴⁸⁵, le colonel considère que la deuxième division de l'EMFA devrait lui fournir périodiquement une synthèse de tous les renseignements indispensables à la guerre psychologique.

Les renseignements ne seraient d'ailleurs pas, dans leurs origines, de source uniquement militaire. La guerre psychologique, responsabilité des armées, doit être menée en effet à base de données qui, dépassant le terrain militaire pur, touchent les domaines politiques, économiques, sociaux et religieux, qui sont à la base du moral des adversaires ou des amis éventuels⁴⁸⁶.

De façon générale, il serait même souhaitable que son domaine d'activité fasse systématiquement l'objet de quelques développements spécifiques lorsque la deuxième division produit une note de renseignement sur un pays⁴⁸⁷.

La manœuvre du colonel Alazard semble globalement bien accueillie dans la sphère du renseignement puisqu'elle est relayée au sein de la deuxième division de l'EMFA : le responsable de la Section B y demande à ses collègues des autres sections (C, D et E) de compléter les plans de recherche par un chapitre particulier précisant le caractère des renseignements dont la connaissance pourrait intéresser le bureau psychologique⁴⁸⁸. De même, il précise qu'il centralisera désormais tous les renseignements susceptibles de permettre au bureau psychologique de l'EMFA de préciser sa connaissance des points faibles des adversaires éventuels, de leur doctrine et de leurs procédés de guerre psychologique. Cet

⁴⁸³ On peut relever à cette occasion un propos du colonel Alazard permettant de situer la France par rapport à ses alliés dans le domaine de la guerre psychologique : il affirme en effet qu'« en dehors de l'armée américaine, dont l'organisation en cette matière est assez avancée, les armées européennes cherchent leur voie ».

⁴⁸⁴ Source : Fiche de la section psychologique de l'EMFA (n° 2076/PS du 16 mai 1956) pour le capitaine de vaisseau chef de la deuxième division, concernant la « Satisfaction des besoins en renseignement pour la préparation de la guerre psychologique ». Carton 1 S 5.

⁴⁸⁵ « ... dans toutes les armées alliées : l'organisme chargé de la recherche des renseignements à l'échelon le plus élevé des forces armées nationales assure la production périodique des renseignements particuliers indispensables à la préparation et à la conduite éventuelle de la guerre psychologique. Il est aidé ou conseillé dans ce but par les spécialistes de la guerre psychologique ».

⁴⁸⁶ *Ibidem.*

⁴⁸⁷ *Ibidem.*

⁴⁸⁸ Source : Note n° 3159 B/SC du 17 janvier 1956 relative aux renseignements intéressant l'action psychologique, de la deuxième division de l'EMFA (Section B) pour les Sections C, D et E de la même entité.

accueil favorable s'est vraisemblablement trouvé facilité par le fait que la deuxième division avait joué un rôle très moteur dans la mise en place du bureau psychologique. Des intentions à la réalisation, il reste néanmoins encore un pas à franchir, la campagne de Suez en révélera l'importance.

La prise en compte de la guerre psychologique dans la recherche du renseignement

Au début de l'année 1957, l'EMFA et le SDECE cherchent à s'accorder sur le rôle de ce dernier dans la constitution des dossiers d'objectifs pour la guerre psychologique. Du côté de l'EMFA, la deuxième division, chargée du renseignement, et la Section psychologique préparent conjointement les notes signées par leurs autorités (le chef d'état-major général des forces armées en personne pour le courrier amorçant la séquence de ces échanges⁴⁸⁹).

L'arme psychologique se développe vigoureusement mais le renseignement en conditionne l'utilisation, « toute action des forces armées contre des adversaires extérieurs, populations ou forces militaires, (imposant) une connaissance approfondie et préalable de l'objectif et de ses vulnérabilités probables ». Or, les forces armées estiment que les informations fournies par le SDECE sont insuffisantes pour constituer de véritables dossiers d'objectifs. « Les événements de Suez (l')ont d'ailleurs montré » : l'insuffisance de renseignements a empêché l'utilisation efficace de l'arme psychologique pendant cette campagne. Selon les termes du courrier envoyé par le Général Ély, c'est « un chapitre nouveau dans la recherche » qui se trouve ouvert par les exigences du renseignement psychologique. Il propose donc au directeur du SDECE l'étude en commun de ce problème inédit et de la plus haute importance.

D'accord sur le principe de fournir la contribution attendue, le directeur du SDECE souligne le problème des moyens nécessaires à cette nouvelle activité et cherche à concentrer les missions qui lui seront confiées sur ses domaines de valeur ajoutée spécifique. Les moyens devant être alloués au renseignement de guerre psychologique diffèrent selon que les réseaux existants sont utilisés en l'état ou complétés.

⁴⁸⁹ Source : Lettre du général Ély, chef d'état-major général des forces armées à Monsieur le directeur général du Service de documentation du contre-espionnage, avec copie à M. le ministre de la Défense nationale et des forces armées (état-major particulier) et à M. le secrétaire général permanent de la Défense nationale (S.I.G.A.P). Lettre du 11 février 1957 ayant pour objet « Le renseignement psychologique » et portant la double référence 2227/EMFA/PS/S et 4523/EMFA/2/B/F. Carton 1 S 5.

Il convient également d'attirer l'attention sur les moyens de la mise en œuvre de cette recherche nouvelle. Dans la mesure où est reconnue la spécificité du renseignement psychologique, deux voies semblent seulement ouverte à la réalisation des recherches.

- ou bien un nouveau chapitre de la recherche vient seulement s'ajouter au travail des Postes, sans autre changement ;
- ou bien, en raison de la spécificité du renseignement psychologique, dans sa matière et dans ses sources, comme aussi de la spécialisation nécessaire des agents de recherche, la Maison décide de renforcer certains Postes par quelques agents capables de recueillir professionnellement le renseignement psychologique.

Dans le premier cas, la structure de la Maison est inchangée ; les chefs de Postes auront un travail supplémentaire, mais il est à craindre que les questionnaires émanant de la deuxième division, qui leur seront adressés restent pratiquement sans réponses utiles à l'alimentation effective des dossiers d'objectifs⁴⁹⁰. Dans le deuxième cas, les données sont inversées : les résultats peuvent être efficaces, mais supposent que les Postes seront doublés de spécialistes du renseignement psychologique. Si la logique semble imposer la deuxième solution, les moyens dont dispose la Maison paraissent, en pratique, l'interdire⁴⁹¹.

Concernant sa valeur ajoutée, le SDECE cherche à la circonscrire en précisant qu'il ne pourra être qu'un contributeur parmi d'autres à la constitution des dossiers d'objectifs. En effet, ces derniers nécessitent des connaissances fondamentales sur la psychologie, les populations du pays ciblé et les différents groupes qui la structurent ; la production de cette connaissance doit revenir aux instituts, publics ou semi-publics, spécialisés dans l'étude de certains milieux humains, comme le Centre des hautes études musulmanes ou l'Institut de psychologie des peuples. Sous réserve d'être orientés à cette fin, les rapports diplomatiques doivent pouvoir fournir les informations nécessaires en matière de politique étrangère et le domaine de l'information ouverte doit être intensivement exploité. Le périmètre du SDECE doit être limité aux éléments restant inaccessibles par ces canaux.

Le renseignement psychologique se présente en effet sous des traits qui englobent, pour un objectif déterminé, l'étude descriptive du milieu humain, la double analyse de l'attaque et de la réponse psychologiques d'une part, les faits psychologiquement exploitables d'autre part. Ces trois éléments ressortissent directement par leur nature, à un domaine qui n'est pas essentiellement celui de l'activité des services spéciaux (...⁴⁹²) L'inventaire des connaissances acquises et des moyens disponibles permettra dans un stade ultérieur l'accord sur la part de la recherche qui

⁴⁹⁰ En soi, ce propos suffirait à expliquer la situation insatisfaisante ayant prévalu avant l'opération de Suez.

⁴⁹¹ Source : Fiche ayant pour objet : Éléments de réponse à la lettre du général Ély sur le renseignement psychologique. Carton 1 S 5.

⁴⁹² « L'étude descriptive des milieux humains semble devoir être recherchée auprès des instituts spécialisés en la matière dont l'action peut-être spécialement orientée tels, à titre d'exemple, le Centre des hautes études musulmanes. La recherche du fait psychologique et l'analyse de l'attaque et de la réponse psychologiques, deuxième et troisième éléments des dossiers d'objectifs (thèmes de propagande extérieure, réponses du régime comme des diverses couches de la population, etc.) semblent également être de la compétence des organismes divers d'informations ouvertes (grande presse, ou presse spécialisée, service d'information de la présidence du Conseil, rapports et études des Affaires étrangères...). Aux instituts spécialisés, services d'information, Affaires étrangères (...) appartient la constitution du fonds premier des dossiers d'objectifs de la guerre psychologique ».

incombe optionnellement aux services spéciaux⁴⁹³.

Les deux organismes engagent donc ensemble des travaux visant à faire converger les demandes et les possibilités d'y répondre. Leurs résultats préliminaires font apparaître l'intérêt qu'il y aurait à organiser des « couvertures » nouvelles dans les nations ennemies, voire dans les pays occidentaux, les États internationalement neutres ou proclamant leur neutralisme politique. Des priorités géographiques sont établies pour concilier l'extension des aires présentant un intérêt pour la recherche du renseignement psychologique avec les moyens disponibles : Roumanie, Bulgarie et URSS (secteur de Yougoslavie) constituent la première priorité ; Pologne, Tchécoslovaquie et URSS (secteur de Berlin), la deuxième ; Tchécoslovaquie et Hongrie (secteur d'Autriche), la troisième ; Moyen-Orient et URSS (secteur Moyen-Orient), la dernière. Dans l'immédiat, seules les deux premières semblent devoir être prises en compte dans les orientations de la recherche.

Ainsi, le pragmatisme l'emporte-t-il à la mi-57 : le renseignement pour la guerre psychologique sera recherché seulement pour certaines zones et sans le support de réseaux spécialisés dans ce domaine. Bien que la situation ne soit pas figée, les travaux EMFA/SDECE se poursuivant, la mobilisation des capacités de recherche de renseignement secret pour la constitution des dossiers d'objectifs de la guerre psychologique semble bien engagée.

La mise en place d'un réseau spécialisé serait hautement souhaitable, en raison du caractère spécifique et extrêmement « fluide » du renseignement psychologique ; toutefois la situation actuelle de vos effectifs ne permettant pas de créer ce réseau spécialisé, une solution immédiatement réalisable pourrait consister à élargir le domaine d'activité de vos réseaux en leur confiant la mission supplémentaire de recherche de cette catégorie de renseignements. C'est pourquoi je vous serais très obligé de bien vouloir étudier dès à présent les conditions dans lesquelles il vous serait possible d'apporter votre concours à la constitution des dossiers d'objectifs « guerre psychologique » dans le cadre général de la recherche du renseignement. Je me propose, sauf avis contraire de votre part, de compléter les demandes de recherche qui vous sont actuellement adressées par une rubrique spéciale réservée au renseignement psychologique⁴⁹⁴.

⁴⁹³ Source : Lettre du directeur du SDECE à M. le général d'armée chef d'état-major générale des forces armées – état-major des forces armées - deuxième division, référence 11.1/CM/N° 106 du 4 mai 1957. Objet : le renseignement psychologique. Carton 1 S 5.

⁴⁹⁴ Source : Lettre du général Ély, chef d'état-major général des forces armées à Monsieur le directeur général du Service de documentation du contre-espionnage - Liaison militaire, portant la double référence 6126/EMFA/2/B/S et 2281/EMFA/PS/S du le 20 juin 1957. Carton 1 S 5.

Le renseignement et son orientation dans le TTA 117

En septembre 1956, la rédaction d'une instruction-provisoire est mise en chantier « afin de réaliser une véritable unité de doctrine dans les domaines de l'instruction et de la mise en œuvre de l'arme psychologique⁴⁹⁵ ». Sa mise au point est confiée à une commission présidée par le général de division Olie⁴⁹⁶, parmi les membres de laquelle figurent le colonel Defrasne, le colonel Alazard, le capitaine de frégate Rapin⁴⁹⁷, M. Maurice Mégret⁴⁹⁸ et M. Bonnemaïson⁴⁹⁹. On retrouve donc quelques-uns des membres du groupe travail Begouen-Demeaux. L'instruction-provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique est publiée le 29 juillet 1957, après avoir été approuvée par le chef d'état-major général des forces armées. Dans l'immédiat, elle est le résultat d'une certaine effervescence intellectuelle, les contributions formelles aux travaux ayant été abondantes⁵⁰⁰. Si l'on élargit la perspective, elle est surtout l'aboutissement d'une réflexion amorcée à la fin de 1953 à l'échelon parisien du ministère de la Défense et des forces armées, capitalisant sur l'expérience indochinoise, et prolongée par les institutions mises en place depuis 1955.

Le rapport synthétique transmettant le document au ministre, que l'on pourrait qualifier de préambule à l'instruction-provisoire, explique qu'avec l'arme psychologique, la lutte est devenue permanente (la frontière entre guerre et paix a disparu), universelle (les protagonistes recrutent des alliés chez l'adversaire) et totale (les cœurs, les intelligences et les volontés font partie du théâtre d'opérations).

⁴⁹⁵ Source : Note référence 2157/DN/CAB/INF/ACPO du 25 septembre 1956, pour le chef d'état-major des forces armées. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 3.

⁴⁹⁶ Le général Olie est directeur des études du Centre des hautes études militaires.

⁴⁹⁷ Nous retrouverons le (alors) Capitaine de corvette Rapin comme chef du Bureau d'action psychologique de la 2^e section du CCFPO lors de la campagne de Suez. Au moment de la rédaction de l'instruction provisoire, il est devenu chef de la section psychologique, au sein du cabinet du secrétaire d'État aux forces armées « Marine ».

⁴⁹⁸ Maurice Mégret est agrégé de l'Université, chargé de mission au SGPDN. Il est l'auteur d'un « que sais-je » sur la guerre psychologique.

⁴⁹⁹ M. Bonnemaïson est présenté comme docteur en droit, diplômé de l'institut français de psychologie. Il fait parti du SDECE.

⁵⁰⁰ Parmi ces contributions, on peut noter notamment un important document de travail, fourni par le Service d'action psychologique et d'information de la Défense nationale et des forces armées, adressé aux membres de la Commission à titre de « document d'études ». source : note numéro 552/EMFA/PS du 19 novembre 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 3.

Alors qu'en 1955, la « doctrine originelle » insistait sur les limites de la guerre psychologique, les formulations sont ici plus ambiguës : « Le droit que nous représentons nous donne une position morale particulièrement forte. (...) Si l'Action Psychologique (...) tire sa force principale de la justice de notre cause et de la vérité, la Guerre Psychologique, utilisant tous les modes d'action que ne condamnent pas les conventions internationales, peut faire appel à tous les éléments capables de faire tomber les armes des mains de l'ennemi, notamment la menace, l'appel à la discorde, à la révolte ou à la trahison. » Les suggestions d'ordre éthique formulées par le lieutenant-colonel Chandessais n'ont donc pas été prises en compte⁵⁰¹.

Un dernier point peut être noté dans ce « préambule » : il souligne qu'une importance particulière est accordée au problème de la recherche du renseignement dans les domaines moral, psychologique et sociologique.

Le premier titre de l'instruction-provisoire elle-même, consacré aux principes généraux, en fournit l'explication. L'efficacité de l'arme psychologique est en effet conditionnée par plusieurs facteurs : la volonté d'agir dans le champ psychologique, l'unité d'action et la conscience pour tout chef de ses responsabilités en matière psychologique, mais surtout la connaissance des points faibles de l'ennemi, des dangers menaçant, des objectifs nationaux et des réussites nationales. Un titre entier (sur cinq titres en tout⁵⁰²) est dédié au renseignement.

L'importance du renseignement psychologique s'y trouve d'emblée soulignée : l'emploi de l'arme psychologique est impossible ou dangereux en l'absence de connaissance approfondie des milieux à affecter. Cette connaissance comprend notamment les données psychosociologiques les concernant, les attaques les visant⁵⁰³ (potentiellement de plusieurs

⁵⁰¹ Le lieutenant-colonel Chandessais représentait le C.A.S.D.N. au sein du groupe de travail. Au cours des travaux, il avait suggéré de distinguer, d'une part, les méthodes et connaissances scientifiques ou techniques indépendantes des buts poursuivis et, d'autre part, les buts à atteindre ainsi que les restrictions que des considérations éthiques peuvent imposer à l'emploi des méthodes de guerre psychologique. Source : note du lieutenant-colonel Chandessais du C.A.S.D.N. à l'attention des membres du comité de rédaction de l'instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 3.

⁵⁰² La structure de l'instruction-provisoire est la suivante : titre I: principes généraux ; titre II: le renseignement ; titre III : rôle et emploi de l'arme psychologique ; titre IV : principes d'emploi des moyens ; titre V: instruction dans les forces armées ; annexe : la propagande et la contre-propagande.

⁵⁰³ Dans ce cas, il s'agit de connaître le contenu de l'attaque (expression psychologique d'une stratégie politique de guerre), son objectif ainsi que les moyens employés, qui peuvent être matériels (graffitis, par exemple), des moyens d'influence (infiltration et noyautage, compromissions, intoxication ou « lavage de cerveau »), des moyens actifs (grève, manifestations, boycottage, sabotages, diffusion de symboles) ou des techniques

origines), les mesures de protection et l'évaluation des résultats de ces actions⁵⁰⁴. La spécificité du renseignement psychologique est affirmée, du fait de son étendue, de la nature de ses sources, de ses méthodes et de ses techniques. Ainsi, une opération doit-elle être minutieusement préparée et suivie d'un compte rendu d'opérations en indiquant le déroulement et les résultats ; il convient donc à chaque fois de constituer un dossier d'objectifs réunissant l'ensemble des éléments nécessaires au déclenchement d'une attaque, c'est-à-dire, notamment, l'évaluation des faits psychologiquement exploitables et celles des moyens d'action utilisables.

Il est précisé que les organismes chargés de la guerre et de l'action psychologiques établissent les plans généraux ou plans particuliers de renseignement psychologique. Les deuxièmes bureaux des états-majors sont, eux, responsables des plans et des ordres de recherche. Les évaluations et les synthèses sont du ressort des bureaux psychologiques. La logique du colonel Alazard, selon laquelle son bureau était le mieux à même de traduire les questions du plan de renseignement psychologique en indices à rechercher n'a donc pas prévalu aux yeux de la commission. Mais, désormais, le renseignement psychologique et son orientation ont été consacrés, les contributions des différentes entités à ces processus précisées, les plans de renseignement à venir ne pourront pas seulement mais devront prendre en compte la dimension psychologique de la guerre.

Bien que les Attachés militaires ne soient pas explicitement mentionnés dans l'instruction-provisoire, il va de soi que leur action s'inscrit dans le nouveau cadre qui vient d'être précisé.

Le réseau des Attachés des forces armées

Pour le SGPDN et l'EMFA, le réseau des Attachés des forces armées constitue un puissant outil d'interface avec le reste du monde, à la fois pour son influence et pour la perception de ce qui s'y passe, la formation d'une représentation pertinente des stratégies et actions des collectifs étrangers, qu'ils soient publics, privés ou informels (mouvement d'opposition politique clandestin, par exemple). Les officiers constituant ce réseau reçoivent de leurs autorités des directives sous différentes formes.

psychologiques scientifiques nouvelles.

⁵⁰⁴ En particulier, l'analyse de la réaction d'un milieu attaqué psychologiquement consiste à étudier l'état des divers secteurs de l'opinion (autorités, population, comparaison des réactions des différents groupes) et leurs réactions aux attaques perpétrées dans le champ psychologique.

Dans le contexte du renforcement de l'activité de guerre psychologique, on peut légitimement conjecturer que le réseau des Attachés des forces armées va être exploité au profit de cette finalité en essor. Une anecdote suffirait à justifier la formation de cette hypothèse : en mai 1958, la deuxième division de l'EMFA exploite une information provenant de l'Attaché militaire en Albanie en la relayant directement (c'est-à-dire sans passer par le canal de la Section psychologique) à l'Attaché militaire de Londres pour effectuer une action psychologique, prouvant ainsi sa forte implication dans ce domaine.

Une information intéressante, transmise par notre Attaché militaire en Albanie pourrait utilement être révélée par la presse britannique dans le cadre de notre action psychologique à l'étranger. (...) L'Albanie exécute actuellement d'importants travaux de terrassement et de voirie dans la région de Volona. Sur ces chantiers travaille une main-d'œuvre de plusieurs centaines de détenus politiques dont l'aspect rappelle fâcheusement les camps nazis de la mort lente (...) Nous suggérons d'atteindre indirectement le « Daily Telegraph » ou le « Daily Mail »⁵⁰⁵.

L'analyse des différentes modalités d'orientation du renseignement à fournir par les Attachés des forces armées permet de confirmer cette hypothèse.

L'orientation initiale des Attachés militaires - Le cas de Téhéran

Le 26 juillet 1951, le Service d'information générale du SGPDN adresse une instruction personnelle et secrète au chef d'escadron Buis⁵⁰⁶, l'Attaché militaire, naval et de l'air à Téhéran, dont la compétence couvre à la fois l'Iran et l'Afghanistan. Il s'inscrit dans un environnement dans lequel la représentation militaire française est assurée à Athènes, à Ankara, à Beyrouth (pour le Liban, l'Irak et la Jordanie), au Caire (pour l'Égypte et l'Arabie Saoudite) et doit l'être dans le courant de l'année à Damas et à Tel-Aviv. On lui précise qu'il recevra ses directives directement du Président du Conseil, par le canal du SGPDN (Service d'information générale), et du ministre de la Défense, par celui de l'EMFA (deuxième division)⁵⁰⁷, on lui rappelle qu'il devra dans toute la mesure du possible répondre aux demandes qui lui seront adressées ainsi qu'aux besoins exprimés dans les plans de recherche. Toutefois, son attention est appelée sur certaines questions particulières. La première concerne le maintien et le développement de l'influence intellectuelle et militaire française, la deuxième le pétrole, notamment la politique britannique dans ce domaine, la troisième la

⁵⁰⁵ Source : Note de l'EMFA/2ème division pour M. le Contre-Amiral, Attaché des forces armées près l'Ambassade de France à Londres, le 12 mai 1958, ayant pour objet l'« Action psychologique ». Carton 12 S 88.

⁵⁰⁶ Source : Carton 9 Q¹ 19.

⁵⁰⁷ Les directives émanant des secrétaires d'État des trois armées sont adressées sous le couvert de l'état-major combiné des forces armées.

défense du Moyen-Orient. À cet égard, trois thèmes de recherches sont mentionnés : la force militaire russe⁵⁰⁸, l'action communiste et le fanatisme religieux⁵⁰⁹. Il est demandé à l'Attaché d'être attentif à « tout indice concernant la propagande communiste sous ses formes habituelles ou sous le couvert du Tudeh⁵¹⁰, notamment dans les classes éclairées et dans l'armée ». L'orientation est placée dans la perspective du contexte iranien et certains indices à relever sont même précisés à l'Attaché :

... le récent accord économique irano-russe peut faciliter une propagande subversive qui utiliserait le niveau de vie anormalement bas de la population, son organisation sociale anachronique et son ignorance quasi générale, toutes questions dont vous devez, à ce titre, vous tenir informé. Les marques d'affection ou de désaffection vis-à-vis de la dynastie régnante, sont un indice que vous ne devez pas négliger.

Dès 1951, donc, les orientations données aux Attachés de défense insistent sur la guerre psychologique.

L'orientation permanente des Attachés

Les demandes structurelles

Régulièrement, la présidence du Conseil (SGPDN) saisit l'occasion de rappeler aux Attachés des forces armées ses centres d'intérêt et ses attentes vis-à-vis des représentants français à l'étranger. En juin 1954, elle leur précise qu'ils doivent prendre l'initiative de la renseigner, notamment dans le domaine psychologique.

... il doit être précisé que les besoins actuels du temps de paix du SGPDN ressortissent essentiellement aux domaines Politique, Économique, Culturel et Psychologique, ainsi qu'aux grandes questions d'organisation de la Défense nationale. (...) Il est donc souhaitable que sans attendre aucune demande particulière les Attachés militaires envoient au SGPDN dès qu'ils les ont établis les travaux l'intéressant⁵¹¹.

⁵⁰⁸ « En ce qui concerne les recherches sur la force militaire russe et ses objectifs possibles, vous recevrez les instructions de l'état-major combiné des forces armées. Vous noterez avec soin tout indice de l'attitude probable de l'armée iranienne si une menace devait se préciser ainsi que les efforts que son commandement pourrait être tenté de faire pour obtenir l'appui de la Turquie. Votre attention est attirée en outre sur l'utilisation possible par les forces russes des tribus de l'Iran qui agiraient à leur profit au nom du nationalisme kurde, par exemple. Tout ce qui touche à la question kurde devra tout spécialement retenir votre attention... »

⁵⁰⁹ « Le fanatisme religieux est le plus grand danger pour l'influence et la civilisation occidentales. Ses manifestations doivent donc être suivies avec soin. Vous noterez tous symptômes de rapprochement entre chiites et sunnites et tous projets de fonder une politique internationale sur une base religieuse (Islamistan, relations avec la ligue Arabe, attitude vis-à-vis d'Israël, etc.)... »

⁵¹⁰ Le Tudeh est un parti communiste iranien fondé en 1941.

⁵¹¹ Source : Note du SGPDN/SIG (signée du préfet Mons) pour les Attachés militaires du 28 juin 1954. Carton 9 Q¹ 19.

En janvier 1957, le préfet Mons estime que les évolutions du contexte ont rendu nécessaire l'actualisation des orientations générales de la recherche du renseignement par les Attachés des forces armées aux fins de répondre aux besoins du Secrétariat général permanent de la Défense nationale (ces orientations générales constituant la toile de fond que viennent compléter les instructions personnelles et secrètes données à chaque Attaché particulier). L'appareil de propagande et d'action psychologique du pays, les activités visant à canaliser les masses, l'appréciation de leurs résultats, les résistances déclenchées au sein de la population, figurent parmi les renseignements à rechercher de façon systématique⁵¹².

... le Secrétariat Général Permanent de la Défense Nationale porte un intérêt tout particulier aux quatre points suivants, qui constituent les facteurs essentiels de la défense d'une nation.

A) Finances... B) Économie...

C) État d'esprit – équilibre social

La préparation à la guerre requiert, pour être vraiment efficace, la mise en condition morale du pays (tout particulièrement de la jeunesse), ainsi que son équilibre social. Qu'il s'agisse du modelage de l'opinion publique, du développement d'un haut esprit civique dans tel pays, ou de l'appareil de propagande et d'action psychologique dans tel autre, les gouvernements s'emploient en définitive à diriger les masses dans un sens qu'il s'agit de déterminer. (...) Il s'agit donc de suivre attentivement toutes les manifestations intérieures d'une activité tendant à ces fins, d'apprécier les résultats obtenus, ou les résistances opposées par l'opinion à ces efforts.

D) Structure gouvernementale et structure générale des forces armées

... les ressorts psychologiques conservent plus que jamais leur importance primordiale ; dans les circonstances présentes, il y a le plus grand intérêt à en suivre les variations.

En juillet 1958, l'EMDN⁵¹³ rappelle son intérêt pour « tous renseignements concernant l'évolution de l'opinion et les actions intérieures ou extérieures pour la modifier, en particulier en ce qui concerne ses vues sur la politique française » et souligne que les Attachés constituent sa principale source d'information⁵¹⁴.

Les demandes pérennes

Les notes d'orientation constituent des demandes pérennes. Ainsi, l'Iran se trouvant à proximité immédiate d'une des plus importantes zones de stationnement des forces armées soviétiques, en juin 1951 une orientation de l'EMCFA demande à l'Attaché militaire en poste à Téhéran de fournir des renseignements sur leur déploiement dans les régions de l'URSS

⁵¹² Note du SGPDN (SIG) aux Attachés militaires du 15 janvier 1957, signé du préfet Mons. Carton 9 Q¹ 19.

⁵¹³ Qui a tout récemment succédé au SGDPN.

⁵¹⁴ Source : Note de l'état-major de la Défense nationale (EMDN/REN) à l'attention des Attachés des forces armées et attachés militaire, naval et de l'air, portant la référence 142/DN/REN du 24 juillet 1958. Carton 9 Q¹ 19.

limitrophes à l'Iran. La note lui expose les priorités à respecter pour la satisfaction des besoins permanents de l'organe d'exploitation en matière de renseignements militaires sur l'URSS. La toute première priorité va au renseignement d'alerte⁵¹⁵. Viennent ensuite les éléments concernant le dispositif des forces armées soviétiques, ainsi que leur support logistique. Enfin, l'EMCFA exprime son intérêt pour les procès-verbaux d'interrogatoires des déserteurs soviétiques parfois recueillis par les autorités iraniennes. On le constate et le comprend, la priorité va alors aux éléments pouvant contribuer à combler les énormes lacunes sur l'armée soviétique en URSS ; de plus en 1951, la guerre psychologique n'est pas encore établie comme priorité au sein des forces armées⁵¹⁶.

Les demandes ponctuelles

Entre l'EMFA et les représentants militaires de la France à l'étranger, le flux d'échanges est continu ; des demandes ponctuelles leur sont donc très régulièrement adressées. Certaines d'entre elles concernent les questions de guerre psychologique. Par exemple, à la fin du mois d'août 1957 la deuxième division de l'EMFA entreprend, au profit de la cinquième, un sondage relatif aux stations radio les plus écoutées dans les différents pays. Fin décembre, le bilan des réponses reçues à sa note intitulée « recherche du renseignement en vue de l'action psychologique » fait apparaître 46 retours le plus souvent circonstanciés⁵¹⁷.

Il apparaît par exemple qu'en dehors des périodes de crise (comme la révolte hongroise), les Roumains ont déserté les canaux des radios occidentales dont, en majorité, ils écoutaient régulièrement les informations jusqu'en 1955-1956. L'Attaché militaire près la légation de France à Bucarest interprète cette désaffection comme un symptôme de la perte graduelle de l'espoir d'une libération. Il constate aussi que l'audience des émissions provenant du bloc soviétique a toujours été faible. En Hongrie, le commandant Reynaud révèle que les émissions occidentales en hongrois sont systématiquement brouillées, alors que les couches populaires sont limitées à cette langue ; maîtrisant souvent l'anglais, le français et, surtout, l'allemand, leurs élites écoutent en revanche fréquemment les postes occidentaux⁵¹⁸. En

⁵¹⁵ Toute information traduisant un indice d'agression de la part des forces armées soviétiques doit faire l'objet d'une transmission immédiate accompagnée des commentaires propres à en faciliter l'interprétation.

⁵¹⁶ Note d'orientation de l'EMFCA pour l'Attaché militaire auprès de la légation de France à Téhéran, le 6 juin 1951. Carton 12 S 71.

⁵¹⁷ Source : Note adressée le 21 décembre 57 par l'EMFA/2ème à l'EMFA/5ème division (référence 84/2/B/S). Carton 9 Q¹ 20.

⁵¹⁸ Source : Note de l'Attaché militaire et de l'air près la légation de France à Budapest à M. le Secrétaire

Thaïlande⁵¹⁹, il appert qu'un grand nombre de Thaïlandais et une majorité écrasante des Chinois résidant dans ce pays (90 %) écoutent le programme que radio-Pékin leur destine, avec un intérêt reposant davantage sur la curiosité que sur la sympathie. Si la propagande fondée sur les progrès économiques et sociaux réalisés en Chine semble habile, ni la France, ni son problème algérien n'en constituent des cibles. Le bulletin d'information quotidien que radio-Moscou diffuse en langue thaïe fait la part du lion aux réalisations industrielles soviétiques et ignore tout autant la France et l'Algérie. En revanche, les émissions en chinois de cette station attaquent fréquemment et violemment le Sud-Vietnam ainsi que la politique du président Diem. Le lieutenant-colonel Duboc⁵²⁰ en conclut que ces deux radios sont subversives, leurs programmes s'inscrivant « dans le cadre très vaste de la propagande mondiale du communisme », mais limitent leurs objectifs à l'Asie.

Les contacts directs plus ou moins formels

L'éloignement limite certes les possibilités de contacts directs - là réside d'ailleurs l'intérêt des représentations françaises à l'étranger – mais de tels contacts se produisent néanmoins régulièrement, offrant à chaque fois l'opportunité d'échanges et d'ajustements de l'expression des besoins en renseignements. En particulier, les officiers de la deuxième division de l'EMFA effectuent régulièrement des missions de liaison avec les représentations françaises à l'étranger⁵²¹.

Mais les échanges peuvent revêtir des formes variées ; ainsi, la quatrième réunion régionale d'étude et d'information des Attachés militaires, organisée à Djibouti dans la dernière semaine d'octobre 1955, rassemblait-elle sous la houlette des parisiens du deuxième bureau de l'EMFA, les Attachés militaires du Proche et du Moyen-Orient, ceux du bassin occidental

général permanent de Défense nationale (Service informations générale), référence 257/AMH du 10 octobre 1957. Carton 9 Q¹ 20.

⁵¹⁹ Source : Note de l'Attaché militaire à Bangkok à M. le ministre de Défense nationale et des forces armées (deuxième division de l'EMFA), référence n°301/AM du 11 octobre 1957. Carton 9 Q¹ 20.

⁵²⁰ Le lieutenant-colonel Duboc est Attaché militaire près les ambassades de France en Thaïlande et aux Philippines et près la légation de France en Birmanie.

⁵²¹ Exemples de la Section C de la 2ème division de l'EMFA : liaison du 6 au 9 février 1950 à : 2ème bureau du CSTO (Baden-Baden) et Direction des recherches en Allemagne (Gernsbach) ; liaison du 22 au 26 mai 1950 à : 2ème bureau du CSTO (Baden-Baden), Direction des recherches en Allemagne (Gernsbach) et Centre d'interrogatoire des PGA rapatriés d'URSS (Tuttlingen). Autre exemple : Compte Rendu d'activité de la section C pendant le 1er semestre 1953, le 2 juillet 1953 : trois liaisons d'officiers auprès de CCFF/2 ; quatre liaisons d'officiers à la première DIVAR ; deux liaisons auprès de SHAPE. Archives de Vincennes, carton 12 S 71.

de l'Océan indien, ainsi que les chefs des Centres de renseignements avancés d'Afrique. Le principal but annoncé de la réunion était de confronter les points de vue des participants sur une série de questions, afin de mettre au point les projets de plan de renseignements à l'échelon des forces armées, pour le Moyen-Orient, l'Afrique centrale et l'Océan indien. Il était secondairement prévu d'aborder divers problèmes techniques relatifs au fonctionnement du renseignement, en particulier l'information permanente et l'orientation des Attachés militaires. Dans son compte rendu établi ultérieurement, le Capitaine de vaisseau de Geffrier affirme d'ailleurs que ces buts ont été atteints, les éléments nécessaires à la mise au point des plans de renseignement ayant été réunis, les participants, quelle que soit leur place dans le système, éclairés sur la situation en Afrique du Nord et les problèmes militaires actuels, tandis que les Attachés militaires étaient orientés sur « la recherche et l'étude des interférences des problèmes du Moyen-Orient (notamment menaces communistes) avec la défense et l'intégrité des territoires français d'Afrique ».

Sur le fond, l'ordre du jour comportait trois sujets : l'évolution de la menace communiste dans la zone étudiée, les expansionnismes arabe, islamique et indien dans les territoires français d'Afrique, ainsi que la position politique et militaire de la France dans la région.

Si M. Gaspard, du SDECE, brosse un tableau d'ensemble de l'action idéologique et subversive communiste au Moyen-Orient (*cf. supra*), la question traverse les échanges de façon récurrente. Les débats sur l'emprise politique soviétique mettent en relief l'encouragement de l'URSS au neutralisme et son soutien à l'opposition aux tentatives inspirées par les occidentaux d'organiser la défense du Moyen-Orient. Le renforcement de sa représentation diplomatique au Moyen-Orient et en Afrique⁵²² figure d'ailleurs parmi les manifestations les plus tangibles de son action⁵²³ (nous verrons à l'occasion de l'occupation de Port-Fouad, lors de la campagne de Suez, les actions de guerre psychologique pouvant être entreprises en cas de crise par certains représentants soviétiques au statut diplomatique). De même, la réflexion sur les réactions envisageables selon les différentes possibilités d'actions militaires soviétiques au Moyen-Orient et leurs éventuels prolongements vers l'Afrique, permet d'aborder la menace idéologique et subversive sous un nouvel angle.

L'emploi de la bombe thermonucléaire sur les bases russes augmenterait sans doute les délais, mais ne pourrait arrêter ni la progression des forces très fluides, ni empêcher le travail de

⁵²² Elle met par exemple en place des Attachés militaires en Syrie et au Liban.

⁵²³ Au côté des livraisons d'armes effectives ou proposées.

pourrissement et l'action de subversion qui accompagnerait cette progression.

Ou encore :

(Dans) l'hypothèse où le conflit ne serait pas généralisé, mais limité au Moyen-Orient prenant par exemple la forme d'envoi de « volontaires » en soutien des armées arabes (celles-ci) pourraient alors être encouragées à faire des tentatives en direction du Tchad, combinées avec une action subversive en Afrique centrale.

L'expansionnisme musulman est présenté comme l'un des grands problèmes de l'Afrique centrale⁵²⁴, mais ses incidences politiques restent encore imperceptibles. La propagande d'inspiration égyptienne pour l'instauration d'un État somalien musulman « regardant vers le nord » se révèle un danger beaucoup plus immédiat.

La position politique de la France au Moyen-Orient s'est érodée. En effet, les événements d'Afrique du Nord, déformés par la propagande, ont engendré un sentiment hostile à la France n'affectant pas seulement les pays arabes, mais aussi les Turcs, « malgré leur mépris des Arabes », et même les Grecs « qui s'estiment, dans une certaine mesure, victimes eux aussi de l'impérialisme des grandes puissances ».

Le Capitaine de vaisseau de Geffrier conclut la réunion en soulignant à quel point s'y est révélé saillant l'important degré d'interdépendance entre le Moyen-Orient et l'Afrique. Il s'agit donc d'être particulièrement vigilant aux répercussions qu'aura en Afrique, centrale notamment, tout événement affectant le Moyen-Orient. En particulier, les actions communistes intéressant l'une des zones peuvent viser l'autre, ce processus ayant prouvé son efficacité dans le passé récent.

Il apparaît clairement que la guerre psychologique occupe une place très prégnante dans les représentations communes élaborées conjointement au cours de cette réunion. En toute logique, les orientations du renseignement qui en résulteront au travers du processus formel de planification de la recherche devraient prendre en compte ce volet. Il est toutefois loisible de penser que très spontanément, les Attachés militaires accorderont dans leur activité quotidienne de fourniture de renseignements une place non négligeable aux questions de guerre psychologique, au simple motif de ce que ce thème imprègne la vision dominante au sein de la communauté.

On peut étayer cette conjecture par une analogie avec la recherche scientifique. Selon Kuhn,

⁵²⁴ Selon le lieutenant-colonel Hentschell (C.R.A. Dakar), l'influence islamique se développerait en Afrique centrale au travers de l'emprise des chefs religieux nigériens sur les populations des territoires français, ainsi que par l'extension de l'enseignement islamique en arabe par des Égyptiens et des Soudanais.

c'est le paradigme à l'intérieur duquel le chercheur inscrit sa recherche qui lui permet d'identifier le problème auquel il pourra se confronter pour faire progresser la connaissance.

... l'établissement d'un paradigme apporte à une communauté scientifique, entre autres choses, le moyen de choisir des problèmes dont on peut supposer qu'ils ont une solution, tant que l'on tient le paradigme pour acquis. Dans une large mesure, ce sont là les seuls problèmes que la communauté considérera comme scientifiques ou qu'elle acceptera d'aborder comme tels. D'autres problèmes, dont certains jusque-là avaient paru valables, sont alors rejetés (...) Pourvu (...) qu'il existe un manuel, le chercheur peut commencer ses recherches là où s'arrête le manuel et se concentrer exclusivement sur les aspects les plus subtiles et les plus ésotériques des phénomènes naturels, dans le domaine qui est le sien.

Si l'on développe ce parallèle entre le paradigme admis par une communauté de chercheurs et la vision dominante propagée au sein d'une communauté du renseignement, on peut penser que les concepts de subversion et de guerre psychologique vont largement influencer dans les Attachés des forces armées dans leurs choix d'éléments à rechercher et de renseignements à remonter vers leurs autorités.

L'orientation implicite des Attachés militaires par les productions formelles de la communauté

L'ensemble des productions formelles circulant au sein de la communauté contribue à la formation puis au renforcement d'une représentation commune des situations et des problèmes, c'est-à-dire une vision dominante. On l'a vu précédemment, cette vision constitue, en soi, une orientation du renseignement, puisque les membres de la communauté vont naturellement chercher à inscrire leurs travaux à l'intérieur de cette représentation partagée. Il s'ajoute à ce phénomène que chaque production formelle synthétique particulière vient affiner encore davantage, toujours de façon implicite, l'orientation de la recherche du renseignement. En effet, la représentation synthétique d'une situation, mise en forme dans un document ensuite partagé, incite ceux qui en prennent connaissance à compléter le tableau présenté, à l'amender, le nuancer, voire le réfuter. Un extrait du rapport sur le potentiel militaire de l'Albanie, diffusé en février 1958 par l'état-major général des forces armées, peut en fournir une illustration particulièrement nette.

Sur le plan militaire, les forces albanaises ne représentent qu'un faible appoint au potentiel du bloc soviétique. (...) Pour Moscou, le territoire albanais peut servir de base à ses navires, ses avions, ses engins et ses forces aéroportées. Cela nécessite évidemment quelques aménagements, mais il semble bien que l'URSS en ait entrepris la réalisation. (souligné par nous)

En effet, sans se révéler explicitement une « orientation du renseignement », un tel énoncé

en revêt le caractère dans la mesure où il constitue clairement une invitation à fournir des éléments corroborant cette affirmation (ou la contredisant, mais c'est autrement plus difficile⁵²⁵). De fait, les archives comportent des éléments sur les infrastructures en cours d'aménagement ou sur l'usage effectué par Moscou du territoire albanais comme base militaire. Il est évidemment impossible de savoir dans quelle mesure l'invitation implicite précédente a constitué un facteur ayant contribué à motiver leur production (étant entendu qu'il serait erroné de penser qu'elle a pu constituer un facteur unique).

Il a donc semblé intéressant d'effectuer une analyse systématique des productions synthétiques adressées au réseau des Attachés militaires par l'état-major des forces armées. Cette analyse a porté sur les « Notes de renseignements des Attachés militaires » adressées régulièrement par la deuxième division à l'ensemble de ses représentants à l'étranger à partir du 1er février 1956. Le Colonel d'Esclaibes précise que ces « Notes de renseignement » sont rédigées soit à l'initiative de la 2ème Division pour les grands problèmes à l'ordre du jour, soit comme suite à des demandes particulières⁵²⁶. En pratique, toutefois, les éléments adressés ne se limitent pas à des fiches rédigées par la deuxième division : il peut s'agir de dossiers comportant des articles de presse, de conférences prononcées dans les lieux de l'enseignement militaire ou de tout autre document ayant suffisamment intéressé l'EMFA pour qu'il soit jugé utile de le relayer aux Attachés.

⁵²⁵ "Difficile" se révèle même un euphémisme : il est en effet possible d'apporter la preuve de l'existence de quelque chose, mais totalement impossible d'apporter la preuve de son inexistence.

⁵²⁶ Source : Note de service de la deuxième division de l'EMFA portant le numéro 7825/EMFA/2/A/SC du 12/11/57 et ayant pour objet l' « Information des Attachés militaires ». Carton 9 Q¹ 20.

Période			Objets des notes envoyées
1956	1957	1958	Références aux plans de renseignements ⁵²⁷
du 1er au 8 février 1956			Euratom (Dossier de 7 documents) L'évolution des forces armées britanniques au cours de l'année 1955 <i>Grande-Bretagne : réformes de structure des forces armées</i>
du 8 au 15 février 1956			Évolution des divisions soviétiques <i>Dans quelle mesure l'URSS tient-elle compte de l'emploi possible des armes nucléaires dans l'organisation de ses unités et dans la doctrine d'emploi tactique de ses Forces armées ?⁵²⁸</i>
du 15 au 29 février 1956			la politique des grandes puissances en Afrique <i>Quelles sont la nature et l'importance de l'action militaire et des services de renseignements britanniques dans les territoires français d'Afrique ?</i> L'organisation Ghelen Le livre blanc britannique sur la Défense <i>Quels sont par ordre de priorité les objectifs de la politique militaire britannique ?</i> L'utilisation des ressources hydrauliques en Palestine (Fiche ayant fait l'objet d'un envoi séparé le 24 février 56 ⁵²⁹)
du 1er au 8 mars 1956			L'énergie atomique en RFA <i>A quels préparatifs l'Allemagne fédérale se livre-t-elle pour éviter de se soumettre à certaines stipulations (politiques et économiques en particulier) des accords qui prévoient son réarmement ? Plan général de renseignements scientifiques - Domaine atomique : Le pays considéré dispose-t-il d'une fabrication nationale d'armement atomique ? Dans l'affirmative, quelles sont ses possibilités de fabrication ? Quelles sont les recherches et réalisation dans les autres domaines que les armes atomiques (en particulier, moteurs atomiques) ? De quelles matières premières dispose le pays considéré pour nourrir l'activité de ses établissements atomiques ?</i>
du 8 au 15 mars 1956			L'effort militaire français au profit de l'Afrique du Nord Les conséquences d'une perte de l'AFN sur la stratégie OTAN Les ingérences étrangères en AFN <i>Influences et actions extérieures sur l'AFN⁵³⁰</i> La guerre psychologique (exposé fait au C.H.E.M. par le colonel Alazard)
du 15 mars au 19 avril 1956			L'organisation du renseignement technique Note de Maurice Bourghès-Maunoury pour l'« Information des cadres supérieurs des Armées sur la politique militaire », avec en PJ une Note d'information signée du Général Ély

⁵²⁷ Il s'agit de mettre en relation les éléments adressés aux Attachés militaires avec les orientations contenues dans les plans de renseignements. De façon générale, ce lien est plutôt lâche. Sauf exceptions précisées, l'orientation indiquée sera extraite du Plan général de renseignements « Forces Armées » pour l'année 1955 (EMFA / 2° Division / Section « B »).

⁵²⁸ Extrait de la note : « Si la réorganisation exposée ci-dessus se confirmait et atteignait l'ensemble du corps de bataille soviétique, il apparaîtrait que le commandement russe a pris nettement position en faveur de types de divisions mieux adaptées à la guerre nucléaire, l'arme blindée devant jouer désormais le rôle essentiel dans un conflit "atomique". »

⁵²⁹ Certaines fiches ont été reprises dans la série car visant le même objectif bien qu'ayant été envoyées séparément (toujours aux même collectif de destinataires).

⁵³⁰ Source : Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord diffusé par le Conseil Supérieur du Renseignement le 17 mars 1955. Carton GR 9 Q¹ 16.

	Note sur l'opération de Port-Saïd (note ayant fait l'objet d'un envoi séparé)
du 20 au 26 avril 1956	L'avenir des positions militaire britanniques en Extrême-Orient <i>Dans quelle mesure les puissances occidentales et leurs alliés en Asie peuvent-ils s'opposer soit à une agression armée communiste, soit à des infiltrations visant à la subversion interne ?</i> Les bases françaises au Fezzan Définition des nouveaux besoins en renseignements résultant de l'évacuation du Fezzan par nos troupes⁵³¹. Le soulèvement des tribus du sud (de la Tunisie)
du 27 avril au 3 mai 1956	Les armées communistes asiatiques (Chine, Corée, Vietnam) <i>La Chine communiste et les États communistes d'Extrême-Orient sont-ils susceptibles de reprendre dans l'immédiat une politique d'agression en Asie ?</i> La recherche scientifique en URSS la conférence de l'OTASE à Karachi (6 au 9 mars) La situation en AFN (Afrique du Nord) <i>Évolution de la situation intérieure en A.F.N. en vue de déterminer les risques de troubles ou d'insurrections⁵³².</i>
du 4 au 10 mai 1956	La Yougoslavie au moment de la visite du maréchal Tito à Paris <i>Yougoslavie : 1/ L'attitude actuelle de la Yougoslavie, souvent équivoque, est-elle destinée à évoluer ? (vers occident ou vers bloc soviétique?) 2/ L'ambition des dirigeants actuels de la Yougoslavie n'est-elle pas de se maintenir dans une positions intermédiaire, et de susciter, en accord avec des pays asiatiques ou africains, tels que l'Inde, une sorte de 3ème force mondiale, progressiste et anticolonialiste, mais opposée également au communisme soviétique.</i>
du 11 au 17 mai 1956	Le nouveau chasseur F.104 « Star Fighter » <i>Le potentiel naval et aérien des USA leur permet-il de garantir la libre circulation dans l'Atlantique ?</i> Les réseaux radars du continent nord-américain
du 18 mai au 22 juin 1956	La situation en Éthiopie La situation en Afrique du Nord à la date du 10 juin 1956 <i>Évolution de la situation intérieure en A.F.N. en vue de déterminer les risques de troubles ou d'insurrections⁵³³.</i>
du 23 juin au 5 juillet 1956	Le budget militaire de la Grande-Bretagne <i>Grande-Bretagne : Quels moyens ?</i>
du 6 juillet au 2 août 1956	L'Islande et les forces armées américaines <i>Comment se justifie sur le plan militaire et stratégique l'appartenance de l'Islande à l'OTAN ?⁵³⁴</i>

⁵³¹ Note du 22 mars 1956 du Commandant supérieur des troupes de Tunisie (deuxième bureau). Carton GR 9 Q¹ 16.

⁵³² Source : Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord diffusé par le Conseil Supérieur du Renseignement le 17 mars 1955. Carton GR 9 Q¹ 16.

⁵³³ Source : Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord diffusé par le Conseil Supérieur du Renseignement le 17 mars 1955. Carton GR 9 Q¹ 16.

⁵³⁴ Extrait de la note : (L'Islande n'est importante) ni par sa superficie (100 000 km²) ni par sa population (150 000 habitants, soit 1,5 au kilomètre carré). Mais sa position, à peu près à mi-chemin de New York à Moscou, à proximité du cercle arctique, lui confère une importance stratégique exceptionnelle tant sur le plan défensif (guet, radar, interception, lutte sous-marine) que dans le domaine offensif (bombardement stratégique, engins autopropulsés). (...) Déjà, en 1940, les Britanniques conscients de l'importance stratégique de l'Islande, débarquaient dans l'île pour en assurer la défense. (En 1942, les États-Unis) se

	Note sur les travailleurs nord-africains en France (extraite d'une fiche établie par l'Inspection française en Afrique du Nord d'après les renseignements du ministère de l'Intérieur) <i>Le problème de la main d'œuvre nord-africaine en France</i>⁵³⁵. Note d'information sur la situation en Afrique du Nord <i>Évolution de la situation intérieure en A.F.N. en vue de déterminer les risques de troubles ou d'insurrections</i>⁵³⁶.
du 2 août 1956 au 23 août	L'Espagne et l'AFN et l'opportunité d'un rapprochement franco-espagnol au Maghreb <i>Espagne : Quelles sont les possibilités de coopération militaire avec la France en Afrique du Nord, pour l'éventuelle défense de l'AFN ?</i>
du 24 août au 20 septembre 1956	La situation en AFN au 5 septembre <i>Évolution de la situation intérieure en A.F.N. en vue de déterminer les risques de troubles ou d'insurrections</i>⁵³⁷.
du 21 septembre au 8 octobre 1956	La situation politique du Moyen-Orient <i>Pactes et alliances militaires. Rivalités des pays du Proche et du Moyen-Orient entre eux, avec les Occidentaux et avec l'URSS. Aide militaire étrangère. Évolution du conflit entre Israël et les pays arabes : ses incidences sur les relations de chacun de ces pays entre eux, avec les occidentaux et avec l'URSS.</i>
du 9 au 22 octobre 1956	La bombe H humanitaire La question sarroise L'aide militaire U.S. aux pays d'Amérique latine
du 23 octobre au 29 octobre 1956	L'Inde et le Pakistan La situation en Algérie <i>Évolution de la situation intérieure en A.F.N. en vue de déterminer les risques de troubles ou d'insurrections</i>⁵³⁸.
du 30 octobre au 12 novembre 1956	Instruction et manœuvres des forces terrestres du bloc soviétique en 1956 La politique africaine de l'Égypte <i>Politique africaine de l'Égypte</i>⁵³⁹

substituaient aux Anglais (...) En 1945, l'évacuation ne fut pas complète, ce qui provoqua déjà, dans ce pays qui venait d'accéder à l'indépendance (1944), un certain mécontentement. Mais les USA promirent d'appuyer la candidature de l'Islande à l'ONU et en octobre 1946 fut signé un accord prévoyant l'utilisation de la base de Keflavik par les appareils US pour les besoins des troupes américaines en Allemagne, tant qu'elles y resteraient. (...) L'Islande signait le pacte de l'Atlantique Nord le 4 avril 1949 et entrait au Conseil de l'Europe l'année suivante. (...) À la demande de l'OTAN, un accord est passé le 5 mai 1951 entre les États-Unis et l'Islande dans le cadre de la défense atlantique, pour remplacer l'accord de 1946. C'est cet accord de 1951 qui risque d'être bientôt dénoncé par le gouvernement islandais.

⁵³⁵ Source : Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord diffusé par le Conseil Supérieur du Renseignement le 17 mars 1955. Carton GR 9 Q¹ 16.

⁵³⁶ Source : Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord diffusé par le Conseil Supérieur du Renseignement le 17 mars 1955. Carton GR 9 Q¹ 16.

⁵³⁷ Source : Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord diffusé par le Conseil Supérieur du Renseignement le 17 mars 1955. Carton GR 9 Q¹ 16.

⁵³⁸ Source : Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord diffusé par le Conseil Supérieur du Renseignement le 17 mars 1955. Carton GR 9 Q¹ 16.

⁵³⁹ Source : Plan de Renseignement sur les pays étrangers musulmans établi le 15 février 1955 par le Conseil Supérieur du Renseignement. Carton GR 9 Q¹ 16.

	La compagnie de Jésus et la politique étrangère du Vatican
du 13 au 15 novembre 1956	Fiche du SAPID intitulée « Nasser camoufle sa défaite de différentes façons »
du 16 au 26 novembre 1956	Interview de Guy Mollet
du 27 novembre au 3 décembre 1956	La situation en Afrique du Nord <i>Évolution de la situation intérieure en A.F.N. en vue de déterminer les risques de troubles ou d'insurrections⁵⁴⁰.</i>
du 4 décembre au 21 décembre 1956	Rapport sur la bataille du Sinaï
du 22 décembre 1956 au 10 janvier 1957	L'énergie atomique, nouvelle forme d'impérialisme L'agence internationale de l'énergie atomique Les forces armées hongroises Le FLN en métropole
du 11 janvier au 21 janvier 1957	La situation en Afrique du Nord à la date du 1er janvier 1957 Les bases aériennes britanniques de rechange dans l'océan Indien
du 22 janvier au 25 janvier 1957	Le Sahara occidental La Pologne
du 26 janvier 1957 au 7 février 1957	Perspectives nouvelles sur la propagation des ondes radioélectriques Les partis nationalistes algériens en métropole
du 8 au 21 février 1957	Le nouveau soldat allemand Réorganisation des divisions américaines
du 22 au 28 février 1957	La situation au Moyen-Orient Carte politique du Maroc et explication Le Sahara occidental
du 1er au 8 mars 1957	L'indépendance de la Gold Coast L'islam en Afrique Noire française La situation en Afrique du Nord La défense de l'Atlantique Sud
du 9 au 17 mars 1957	Évolution de la situation politique en Espagne La politique militaire de la Grande-Bretagne Évolution récente de la politique yougoslave Le budget des États-Unis pour l'exercice 1957-1958 Situation en Allemagne orientale

⁵⁴⁰ Source : Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord diffusé par le Conseil Supérieur du Renseignement le 17 mars 1955. Carton GR 9 Q¹ 16.

	Rapport de l'URSS avec les États satellites
du 18 mars au 10 avril 1957	L'armée et la politique en Indonésie Déclaration faite par la Commission de l'énergie atomique américaine à l'occasion de son 10e anniversaire Le Sahara occidental Philippines après la mort de Magsay Say Aperçu sur l'évolution de la situation économique en Égypte
du 11 avril au 1er mai 1957	La situation en Afrique du Nord à la date du 15 avril 1957 La situation en Syrie et en Jordanie Reportages sur les fellaghas algériens L'électronique dans le bloc soviétique
du 2 au 22 mai 1957	L'opération de Port-Saïd L'organisation britannique de renseignement fonctionnant au profit de la Défense nationale
du 23 mai au 2 juin 1957	Analyse du livre blanc britannique sur la défense La loi du 3 juin 1956, dite loi-cadre et ses applications
du 3 au 23 juin 1957	La situation en Afrique du Nord Extrait d'une allocution prononcée le 10 mai 1957 par Mgr Feltin, archevêque de Paris, devant l'assemblée des Unions paroissiales
du 24 juin au 29 juillet 1957	La situation en Afrique du Nord à la date du 5 juillet 1957 Effets biologiques des rayonnements nucléaires L'effort atomique britannique
du 28 août au 9 octobre 1957	La situation en Afrique du Nord (1er août au 20 septembre 1957) Les différents procédés de guidage des engins Le vote des crédits militaires américains pour l'exercice 1957-1958 Vers un commandement naval OTAN en Baltique
du 10 au 27 octobre 1957	La Libye Satellites artificiels et engins balistiques intercontinentaux
du 28 octobre au 1er décembre 1957	L'évolution de la situation en Afrique du Nord (21 septembre au 15 novembre 1957) Le Spoutnik II <i>Le ministry of supply</i>
du 2 au 16 décembre 1957	Réforme outre-mer – Nouvelles structures résultant de la loi-cadre du 23 juin 1956 Exposition française de Lima (septembre 1957) La Dew Line
du 16 décembre 1957 au 8 janvier 1958	La situation en Libye L'évolution de la situation en Afrique du Nord (16 novembre-25 décembre 1957)

	La conférence OTAN de décembre 1957 Extrait de l'allocution prononcée le 10 décembre 1957 par le ministre de l'Algérie
du 8 au 22 janvier 1958	Les explosions nucléaires en 1957
du 22 janvier au 6 février 1958	Le trafic d'armes Le projet de budget américain 1959 L'effort de défense comparé des différents pays OTAN
du 6 au 11 février 1958	Les Français de statut coranique dans les unités militaires ou paramilitaires françaises à la fin de 1957 Les sections administratives spécialisées (SAS) en Algérie L'année 1957 au Moyen-Orient L'affaire Slovenija
du 11 au 21 février 1958	La République Arabe Unie Le plan sexennal de Moscou pour le pourrissement du monde capitaliste dont la non-acceptation par Tito fut la cause directe du limogeage de Joukov Étude sur la guerre subversive Discours de M. Robert Lacoste, ministre de l'Algérie à Tizi-Ouzou le 10 février 1958 L'équipement énergétique de l'Afrique central
du 21 au 26 février 1958	Les « bandes incontrôlées » (du Sahara occidental) L'affaire de Sakiet L'« incident de Remada »
du 26 février au 7 mars 1958	Action psychologique en rapport avec les événements de Tunisie Le livre blanc britannique sur la défense Pour le pourrissement du monde capitaliste Évolution de la situation en Afrique du Nord (26 décembre 1957-15 février 1958)
du 8 au 14 mars 1958	La fédération Irako-jordanienne et les réactions de Nasser Évolution récente de l'Islam noir La semaine en Algérie (numéro 64) (du 24 février au 2 mars 1958) ⁵⁴¹
du 15 au 20 mars 1958	Importance de l'aide tunisienne à la rébellion algérienne (octobre 1957 – février

⁵⁴¹ La semaine en Algérie est une publication du cabinet du ministre de l'Algérie. Elle fait un point systématique sur différents sujets comme les actualités militaires (les activités amies, les activités ennemies et le bilan d'ensemble) et les actualités politiques (les milieux musulmans, la rébellion vue de l'extérieur, la rébellion à l'intérieur, la pression rebelle sur la population musulmane dans les différentes parties du pays, les milieux européens). On peut relever par exemple dans ce numéro 64, d'une part, l'article intitulé « un témoignage du MNA sur la collusion du communisme et du FLN » (il s'agit de la reproduction d'un article du bulletin d'information du MNA circulant clandestinement à Alger, intitulé « les bombes de Firminy ») et, d'autre part, la polémique au sujet « du no man's land à la frontière entre l'Algérie et la Tunisie » (les propos de Bourguiba - assimilation des déplacements de personnes à ceux de Staline - s'y trouvent rapportés au travers de la réaction de Robert Lacoste, dans son discours du 3 mars à Philippeville). Ces deux extraits peuvent être considérés comme des coups de projecteurs sur le terrain de la guerre de l'information. Source : Archives de Vincennes, carton 12 S 77.

	1958)
du 25 au 27 mars 1958	Commentaires à annexer à la synthèse psychologique destinée aux Attachés militaires
du 28 mars au 2 avril 1958	La question des atrocités en Algérie Projection d'un film injurieux pour l'armée française La semaine en Algérie (numéro 66) (semaine du 10 au 16 mars 1958) Information sur le plan psychologique Discours de M. Bourguiba
du 3 au 10 avril 1958	Étude relative aux responsabilités du bombardement de Sakiet La question des réfugiés marocains dans la région sud d'Agadir L'Algérie nouvelle (numéro 26) La semaine en Algérie (numéro 68) (semaine du 24 aux 30 mars 1958)
du 11 au 22 avril 1958	Information sur le plan psychologique L'URSS de 1954 à 1957 (conférence prononcée par lieutenant-colonel Guibaud Attaché de l'air à Moscou de 1954 à 1957) Une porte ouverte sur la paix par A.N. Spanel, président de l'international latex corporation Algérie nouvelle (numéro 30) La semaine en Algérie (numéro 69) (semaine du 31 mars au 5 avril 1958) Résumé de l'article extrait de « Die Welt » du 9 avril 1958 : Moscou frappe à la porte de l'Afrique du Nord
du 23 au 30 avril 1958	Les Regueibat Informations sur le plan psychologique Extrait du journal « Carrefour » du 16 avril 1958 - article signé par M. Jacques Soustelle Éditorial numéro 2 ayant pour thème la conférence d'Accra Réforme communale La semaine en Algérie numéro 70 (semaine du 7 au 13 avril 1958)
du 30 avril au 7 mai 1958	Plan sexennal de Moscou pour le pourrissement du monde capitaliste La situation intérieure en Syrie L'économie chinoise Moscou s'apprêterait à livrer des armes au FLN La semaine en Algérie (numéro 71) Comment le FLN fabrique les réfugiés algériens en Tunisie
du 8 au 14 mai 1958	Informations sur le plan psychologique Information des Attachés militaires dans le cadre de la lutte psychologique Malaise de l'armée ou malaise français Position du gouvernement au sujet du livre « la question » d'Henri Alleg La semaine en Algérie (numéro 73)

	Carte de l'Algérie
du 15 mai au 5 juin 1958	Étude a/s la campagne psychologique tunisienne sur le thème des « réfugiés algériens » Résumés des articles publiés par le quotidien néerlandais « de Telegraaf » sous la signature de M. Henri Sandberg Message d'action psychologique numéro 37 Message d'action psychologique numéro 38 Crise en Algérie Miroir de l'Algérie française numéro 2 du 24 mai 1958⁵⁴²
du 6 juin au 25 juin 1958	Informations sur le plan psychologique Étude des résultats du sondage d'opinion de L'« Action » Miroir de l'Algérie française numéro quatre du 10 juin 1958
du 26 juin au 3 juillet 1958	Information sur le plan psychologique
du 4 au 15 juillet 1958	Information sur le plan psychologique Lutte psychologique en Tunisie Message d'action psychologique numéro 38 Message d'action psychologique numéro 39 Message d'action psychologique numéro 40 Synthèse des brochures du FLN intitulée « les SAS » Brochure sur l'Algérie Miroir de l'Algérie française numéro 5 du 30 juin 1958
du 16 au 28 juillet 1958	Annexe psychologique à la synthèse hebdomadaire – Informations sur le plan psychologique Miroir de l'Algérie française numéro 6 Informations sur le plan psychologique
du 29 juillet au 6 août 1958	Message d'action psychologique numéro 42 Message d'action psychologique numéro 43 Message d'action psychologique numéro 44
du 7 au 13 août 1958	Informations militaires – organisation régionale et frontière en Israël Note d'information sur la projection du film « les sentiers de la gloire » à l'étranger Message d'action psychologique numéro 45 L'Algérie et les vérités premières Défense de l'Algérie – Défense occidentale Un demi-siècle d'effort militaire Éditorial à propos du livre de Henri Alleg intitulé « la question »

⁵⁴² Il s'agit d'une publication du Cabinet civil de la Délégation générale du gouvernement en Algérie. Source : Archives de Vincennes, carton 12 S 77.

du 14 au 21 août 1958	Informations sur le plan psychologique Éditorial numéro trois (au Moyen-Orient l'URSS est entrée en scène) Participation de l'armée aux tâches de pacification Miroir de l'Algérie française numéro 1 ⁵⁴³ Miroir de l'Algérie française numéro 2
du 22 août au 3 septembre 1958	Message d'action psychologique numéro 46 Message d'action psychologique numéro 47 Message d'action psychologique numéro 48 Éditorial numéro quatre (la crise au Moyen-Orient) Miroir de l'Algérie française numéro 3 Miroir de l'Algérie française numéro 4
du 4 au 11 septembre 1958	Message d'action psychologique numéro 48 (rectificatif) Message d'action psychologique numéro 49 La semaine en Algérie (numéro 5) La semaine en Algérie (numéro 6)
du 12 au 19 septembre 1958	Message d'action psychologique numéro 50 Éditorial numéro cinq Éditorial numéro six
du 20 au 25 septembre 1958	Éditorial numéro sept – l'outre-mer dans le projet de constitution de 1958 Éditorial numéro huit Message d'action psychologique numéro 51 Message d'action psychologique numéro 52 Message d'action psychologique numéro 53 La semaine en Algérie numéro sept
du 26 septembre au 3 octobre 1958	Message d'action psychologique numéro 54 Message d'action psychologique numéro 55 Message d'action psychologique numéro 56 La semaine en Algérie numéro huit La situation des effectifs des forces armées à la date du 1er septembre 1958 Ordre de bataille de la 10e région militaire et organisation de l'armée de l'air de la marine en Algérie
du 4 au 10 octobre 1958	Message d'action psychologique numéro 57 Message d'action psychologique numéro 58 Article d'Eddy Bauer paru dans la « feuille d'avis de Neufchatel » du 22 septembre 1958

⁵⁴³ Miroir de l'Algérie française (Titre complet : « La semaine en Algérie – miroir de l'Algérie française »). Il s'agit d'une publication de la Délégation générale du gouvernement en Algérie. Source : Archives de Vincennes, carton 12 S 78.

	Note d'information La semaine en Algérie numéro 9
du 11 au 17 octobre 1958	Message d'action psychologique numéro 59 Lettre de M. le colonel de Villiers de L'Isle Adam au directeur du journal « Le Monde » La semaine en Algérie numéro 11
du 18 au 24 octobre 1958	Éditorial numéro 9 (loi électorale : le mode de scrutin) Message d'action psychologique numéro 60 Message d'action psychologique numéro 61
du 25 au 30 octobre 1958	Message d'action psychologique numéro 63 Message d'action psychologique numéro 64 D.M. numéro 1519/EMA/5 du 11 octobre 1958 et notes sur le référendum en Algérie
du 31 octobre au 12 novembre 1958	Étude du colonel de Villiers de L'Isle Adam, relatif à l'affaire Pasternak Note relative à une brochure intitulée « Lumières sur le colonialisme français en Algérie » La semaine en Algérie numéro 13 La semaine en Algérie numéro 14
du 13 au 20 novembre 1958	Message d'action psychologique numéro 66 Message d'action psychologique numéro 67 Message d'action psychologique numéro 68 Message d'action psychologique numéro 69 Message d'action psychologique numéro 70 Message d'action psychologique numéro 71 Éditorial numéro 10 Déclaration du commandant Olivia de l'armée portugaise à son retour de stage en Algérie La semaine en Algérie numéro 15
du 21 au 27 novembre 1958	Éditorial numéro 11 Éditorial numéro 12 Message d'action psychologique numéro 72 La semaine en Algérie numéro 16 La semaine en Algérie numéro 17
du 28 novembre 4 décembre 1958	Message d'action psychologique numéro 73 La semaine en Algérie numéro 18 Message d'action psychologique numéro 74
du 4 au 12 décembre 1958	Message d'action psychologique numéro 75 Message d'action psychologique numéro 76

	Note d'information a/s Campagne anti légion en Suisse (copie d'une lettre du général Gardy) Note d'information a/s la propagande du FLN Note d'information hebdomadaire La semaine en Algérie numéro 19 Éditorial numéro 14
du 12 au 18 décembre 1958	Copie d'un extrait de lettre d'Attaché militaire au sujet des « Lettres d'information »

Le nombre de documents traitant de la guerre psychologique dans leur objet même s'accroît nettement en 1958 : deux documents sur ce sujet sont transmis aux Attachés militaires en 1956 (un exposé du colonel Alazard sur la guerre psychologique et une fiche de son bureau relative aux façons dont Nasser camoufle sa défaite) ; en 1957, ce thème n'est pas abordé directement ; en 1958, on recense quatre documents (l'action psychologique en rapport avec les événements de Tunisie, la campagne psychologique tunisienne sur le thème des réfugiés algériens, la lutte psychologique en Tunisie et la propagande du FLN), ce nombre pouvant même être porté à six si l'on y agrège des thèmes connexes dont la lutte psychologique constitue un volet important (la guerre subversive et le plan sexennal de Moscou pour le pourrissement du monde capitaliste⁵⁴⁴). Cette augmentation en valeur absolue doit toutefois être mise en relation avec l'accroissement du nombre de documents envoyés à partir du printemps 1958.

Le nombre de documents traitant de l'Afrique du Nord s'accroît fortement sur la période : il passe de 10 en 1956, à 12 en 1957 puis à 52 en 1958. Or, on peut faire l'hypothèse que le contenu de ces documents accorde une place croissante à la question de la guerre psychologique, dans la mesure où une note de 1957 a prescrit d'ajouter aux synthèses hebdomadaires sur les événements d'Afrique du Nord un chapitre traitant de ce sujet⁵⁴⁵ (*cf. supra*).

La véritable rupture ne se situe cependant pas là. Elle est introduite à la fin du mois de mars 1958, avec l'envoi d'« Informations sur le plan psychologique », innovation suivie à partir de la fin avril par la transmission d'« Éditoriaux » et, quelques semaines plus tard, par celle de « Messages d'action psychologique ». Jusqu'à la fin de l'année, ce ne sont pas moins de 10

⁵⁴⁴ Étrangement transmis à plusieurs reprises, ce qui n'est pas la norme loin s'en faut.

⁵⁴⁵ Note du 4 juin 1957. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 1.

documents de la première catégorie, 12 de la seconde et 39 de la troisième qui sont envoyés aux Attachés militaires.

Les « Informations sur le plan psychologique » sont des notes rédigées par la cinquième division de l'état-major des forces armées autour d'une série de séquences « Thème/Arguments ». Chaque thème est présenté brièvement, en quelques lignes, avant de faire l'objet d'une série de paragraphes précisant synthétiquement la vision française sur ce sujet, révélant la désinformation ou la duplicité des autres acteurs. On peut donner l'exemple des Informations sur le plan psychologique datées du 1er avril 1958⁵⁴⁶. Quatre thèmes y sont traités :

Thème : Bourguiba revient à la tactique qu'il pratiquait avant les « Bons offices ». La co-belligérance de la Tunisie continue.

Thème : le FLN entend exploiter la détention des prisonniers français à des fins internationales.

Thème : n'ayant pas obtenu ce qu'il voulait des bons offices, Bourguiba prépare la continuation de sa politique passée : il prend des précautions vis-à-vis de l'ONU et ressort ses vieux thèmes de propagande.

Thème : la collusion des communistes et du FLN.

Pour aller au bout de l'illustration, on peut reprendre ici les arguments développés sur le premier de ces thèmes :

- Les Gardes Nationaux qui voisaient avec les rebelles algériens ont reçu l'ordre de tirer sur les avions s'approchant de la frontière tunisienne, et d'attirer les troupes françaises d'Algérie sur le territoire tunisien, afin de provoquer des incidents aussi graves que possible. À nouveau, comme suite de ces ordres, des avions français ont été pris à partie par des armes automatiques installées en Tunisie.
- Les troupes tunisiennes reprennent l'organisation du terrain le long de la frontière algérienne, pour appuyer les opérations de recueil des bandes rebelles agissant en Algérie. Elles réquisitionnent tous les hommes des régions frontalières pour construire des ouvrages de campagne.
- À Tabarka, en présence des autorités tunisiennes, SI ZARROUG a annoncé la mobilisation dans l'ALN de tous les Algériens de Tunisie.

Signés du colonel Bernachot, le chef du Service d'action psychologique et d'information du ministère des Armées, les « Messages d'action psychologique » concernent le conflit algérien. Brefs (généralement une à deux pages), ils visent à propager une vision positive de la situation,

En conclusion, il est possible d'espérer que la signature des accords franco-tunisiens, en isolant les chefs de la rébellion, puisse contraindre ceux-ci à accepter les conditions du gouvernement

⁵⁴⁶ Source : Informations sur le plan psychologique référence n°1125/EMFA/5/S du 1er avril 1958. Carton 12 S 77.

français⁵⁴⁷.

à expliquer des décisions,

Le gouvernement français ne pouvait accepter que les déclarations de Krim Belkacem, le chef militaire de la rébellion, figurent en bonne place dans l'« Express ». De même il ne pouvait tolérer qu'un rédacteur de « France-Observateur » assimile des militaires français – faisant leur devoir en Algérie – aux assassins du peuple hongrois. (...) En faisant saisir l'« Express » et « France Observateur », le gouvernement n'a pas accompli seulement un acte légal, puisque ces deux délits « portant atteinte à la sécurité extérieure de l'État » tombent expressément sous le coup des articles du code pénal mais aussi un acte de guerre contre un adversaire qui à la bataille des armées veut ajouter celle des idées⁵⁴⁸.

voire à les légitimer s'il se révèle qu'elles sont susceptibles de susciter de l'émoi, de rencontrer des oppositions ou de provoquer de l'agitation.

Le sursaut du 13 mai, l'action des forces de l'ordre tant sur le plan opérationnel que sur le plan administratif et les accords franco-tunisiens ont placé le FLN dans une situation très difficile. (...) Les pertes très lourdes qui lui ont été infligées par nos troupes cet hiver ont déjoué ses plans et l'ont empêché de passer de la guérilla à la bataille rangée. De ce fait, le FLN n'a pas été en mesure de suivre le processus classique de guerre révolutionnaire. (...) Il est donc nécessaire de poursuivre avec foi cette « conquête des âmes ». Cette mission est essentiellement l'œuvre de jeunes cadres subalternes. (...) C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé de maintenir pour quelques mois sous les drapeaux les officiers et les sous-officiers du contingent, sûr que ceux-ci comprendront que l'effort de redressement de la France repose en grande partie sur l'élite qu'ils constituent⁵⁴⁹.

Il s'agit également de renforcer la cohésion de la nation et de galvaniser les troupes en exaltant leurs traditions, leurs valeurs et leurs vertus.

Il faut aussi souligner que la parfaite tenue de l'Armée, sa cohésion et son sens du devoir, quel que soit le lieu où elle se trouve⁵⁵⁰...

Depuis des générations les Français se sont battus dans le monde, sur leurs frontières et sur les barricades pour défendre la liberté des idées et de l'expression⁵⁵¹.

En bref, il s'agit de l'expression d'une vérité partielle et partielle, visant à déclencher au sein de son propre camp, souvent en faisant appel à des sentiments, comme la fierté, l'adhésion puis une attitude ou un comportement recherché, autrement dit de la mise en œuvre d'une action psychologique, selon les concepts de la doctrine en vigueur (par contraste avec la guerre psychologique visant le camp adverse).

⁵⁴⁷ Source : Message d'action psychologique numéro 38. Archives de Vincennes, carton 12 S 78.

⁵⁴⁸ Source : Message d'action psychologique numéro 39. Archives de Vincennes, carton 12 S 78.

⁵⁴⁹ Source : Message d'action psychologique numéro 40. Archives de Vincennes, carton 12 S 78.

⁵⁵⁰ Source : Message d'action psychologique numéro 38. Archives de Vincennes, carton 12 S 78.

⁵⁵¹ Source : Message d'action psychologique numéro 39. Archives de Vincennes, carton 12 S 78.

Les « Éditoriaux » sont un peu différents : émanant du Service d'action psychologique et d'information du ministère des Armées, comme les « Messages d'action psychologique », ils traitent d'une variété de sujets beaucoup plus large (de la réunion à Accra d'une conférence des pays africains cherchant à promouvoir l'idée « l'Afrique aux africains », pour le deuxième, des facteurs favorables à la progression des forces subversives au Moyen-Orient, pour le troisième, des modalités de la guerre froide au Moyen-Orient, pour le quatrième, de l'importance de l'exercice effectif du droit de vote ainsi que du projet de constitution de 1958, pour les deux suivants⁵⁵²). Il s'agit de fiches de plusieurs pages (5 à 10) dans lesquelles le sujet est traité de façon véritablement informée, structurée et argumentée. Le ton parfois un peu journalistique reflète cependant le manque de nuance séparant ces fiches des analyses produites par le deuxième bureau.

A l'ombre des bombes H, la subversion ajoute le pourrissement psychologique à la terreur atomique ; avec des moyens infimes la subversion capte des portions entières de continents au profit du monopole communiste.

Si l'on devait caractériser ces éditoriaux, on pourrait dire qu'ils manient avec dextérité la technique consistant à susciter l'intérêt par une information souvent pertinente et intéressante tout en y glissant parfois une information partielle ou un jugement tendancieux (plus, ici, qu'une information fausse). En résumé, ils visent à communiquer sur un problème ou une situation une représentation synthétique et élaborée quoique partisane.

« Informations sur le plan psychologique », « Messages d'action psychologique » et « Éditoriaux du ministère des Armées » constituent donc une réserve d'arguments « tous terrains » mise à la disposition des Attachés des forces armées pour propager à l'étranger la vision française du conflit algérien, de la situation en Afrique du Nord, voire de l'état et des événements du monde.

On peut donc sans hésiter affirmer que le contenu des « Notes de renseignements pour les Attachés militaires » évolue radicalement à partir de la fin du premier trimestre 1958 et que la guerre psychologique devient le thème prédominant dans l'information de contexte qui leur est adressée par la deuxième division de l'EMFA.

De fait, le 3 mai 1958 une note⁵⁵³ conjointe des 2ème et 5ème bureaux de l'état-major des

⁵⁵² Archives de Vincennes, cartons 12 S 77 et 12 S 78.

⁵⁵³ Source : note références 1494/EMFA/2/A.R. et 258/EMFA/5, portant les deux attaches du capitaine de vaisseau Simonot, sous-chef du deuxième bureau et du colonel Alazard, chef du cinquième bureau. Carton

forces armées précise que « Par les I.P.S. citées en références⁵⁵⁴, le Général Chef d'État-Major Général des Forces Armées a incité certains Attachés militaires à prendre en considération les questions relatives à la lutte psychologique ». Il s'agit sans aucune ambiguïté d'une orientation donnée au réseau des Attachés, contributeur important à la fonction renseignement. Il reste toutefois à savoir si cette orientation concerne le renseignement ou leur mission d'information et d'influence ressortissant à la lutte psychologique. La réponse est apportée un peu plus loin : « Par ailleurs, depuis deux mois, des « Notes d'information sur le plan psychologique » sont adressées aux Attachés militaires, dans le but de leur permettre de participer, dans la mesure du possible, à l'information de l'étranger ».

La question de la documentation à fournir aux Attachés militaires pour leur permettre d'exercer cette mission fait d'ailleurs l'objet de réflexions, devant aboutir, quelques mois plus tard, à la définition de « la documentation générale à donner aux Attachés militaires » dans le cadre des crédits alloués à la guerre psychologique⁵⁵⁵.

Au cours de leur réunion à Baden-Baden, en juin 1958, les Attachés militaires du Centre et de l'Est européen, ont souligné l'influence considérable des publications françaises à l'étranger. Ces publications, journaux de mode, journaux techniques, journaux littéraires, donnent fréquemment des articles exposant l'œuvre des forces armées françaises en Algérie et contribuent ainsi à informer objectivement l'opinion internationale. (...) Les personnes touchées par ces publications sont d'autant plus enclines à accepter les idées qu'elles y trouvent, que ces documents n'ont pas un aspect systématique de propagande. (...) En conséquence (...), il est suggéré deux mesures : 1) dans la limite des crédits consacrés à l'action psychologique à l'étranger pour l'information écrite, abonner les Attachés militaires à un certain nombre de revues civiles, afin de leur permettre de les faire circuler à l'étranger. 2) Envoyer à tous les Attachés militaires français à l'étranger les « Bulletins Information-Presses », de différentes couleurs, publiés quotidiennement par le service d'information et d'études du cabinet du ministre des armées⁵⁵⁶.

Si, dans l'esprit d'une partie des acteurs concernés, les « Notes d'information sur le plan psychologique » visent à faciliter la mise en œuvre par les Attachés militaires de leur mission d'information et d'influence à l'étranger, il paraît difficilement concevable que cette forte sensibilisation à l'aspect offensif de la guerre psychologique n'ait aucun impact sur le volet défensif qui leur revient au travers de leur activité de renseignement. Bien au contraire,

12 S 77.

⁵⁵⁴ I.P.S. N° 4563 – 5019 – 4808 /EMFA/2.

⁵⁵⁵ Note du 12 novembre de l'EMFA/cinquième division ayant pour objet « la documentation générale à donner aux Attachés militaires ». Carton 9 Q¹ 20.

⁵⁵⁶ *Ibidem*.

l'importance qu'il leur est demandé d'accorder à la question de la guerre psychologique ne peut qu'avoir fortement contribué, implicitement, à orienter dans cette direction leur activité de recherche et de fourniture de renseignements.

Cette orientation implicite des Attachés des forces armées vers la guerre psychologique est renforcée par les éléments qui leur sont adressés par le SGPDN. En effet, en mars 1957 le colonel Lacheroy les informe de ce que son service « adressera dorénavant à MM. les Attachés militaires, sans périodicité fixée, des notes d'information numérotées en une série annuelle⁵⁵⁷ ». Le Service d'Information Générale « se propose ainsi de faire le point sur des questions de son ressort (d'ordre politique ou économique) mises en vedette par un fait ou un événement d'actualité ». Or, on a vu précédemment que la guerre psychologique s'inscrit dans le champ des questions de son ressort, sur lesquelles le SGPDN a des attentes vis-à-vis des Attachés militaires. On peut relever au passage que dans sa note le Colonel Lacheroy confirme de façon très explicite l'hypothèse formulée précédemment, selon laquelle les informations de contexte adressées aux Attachés militaires constituent en soi une orientation de leur recherche de renseignements : « Ces notes susciteront parfois une critique constructive amenant à rectifier peut-être et à compléter le plus souvent les synthèses établies. Elles donneront également « ipso-facto » une orientation de recherche pour les travaux en cours ou à venir du Service d'Information Générale » (sous-entendu, auxquels vous êtes priés de bien vouloir contribuer par vos renseignements).

⁵⁵⁷ Source : Note du SGPDN (Service d'information générale) pour les Attachés militaires (référence n° 208 DN / SIG du 19 mars 1957). Carton 9 Q1 19.

En conclusion partielle, il convient de constater le changement radical ayant affecté la texture de la toile de fond, formée et partagée par l'ensemble de la communauté, sur laquelle vont être brodés ensuite les motifs de l'actualité au travers de l'activité de renseignement. L'importance de l'évolution de la production formelle adressée aux Attachés des forces armées ne doit pas être sous-estimée. Ces derniers constituent en effet une source importante de renseignements pour les acteurs parisiens, de l'EMFA ou du SGPDN. L'orientation qui leur est ainsi donnée les conduira à remonter des renseignements renforçant l'importance déjà donnée initialement à la guerre de l'information. La vraisemblance en est d'autant plus grande que les éclairages apportés sur les autres sujets ont fortement diminué (conflit algérien mis à part), ce qui ne peut qu'appauvrir leur capacité de compréhension du contexte dans sa généralité. C'est un fait : les notes d'analyse, souvent rédigées par les différentes sections de la deuxième division sur une variété de sujets d'intérêt militaire, se raréfient progressivement au profit des numéros de « la semaine en Algérie » (émanant du cabinet du ministre d'Algérie), des éditoriaux et des messages d'action psychologique. D'abord, ces analyses révélaient les sujets d'intérêt de la deuxième division et leur évolution, ensuite, elles faisaient le point sur la connaissance d'un sujet et suscitaient des retours visant à la compléter, la nuancer ou la réfuter. En substituant d'autres types d'informations à ces analyses, la deuxième division se prive de ses propres orientations implicites.

En conclusion générale sur la question du réseau des Attachés des forces armées, on ne peut que relever la convergence des orientations de toutes natures vers le sujet de la guerre psychologique. Compte tenu de l'importance de ce réseau dans la recherche et l'élaboration du renseignement, il est permis d'affirmer que l'essor de la guerre psychologique déploie ses effets sur la dimension du renseignement, notamment au travers de son orientation.

ANALYSE DE LA CRISE DE SUEZ

La crise de Suez est un moment complexe mais particulièrement intéressant de la seconde moitié du XXe siècle. Sa complexité résulte de ce qu'il a fallu qu'un grand nombre de fils se nouent pour en arriver au discours dans lequel Nasser annonce, le 26 juillet 1956, la nationalisation du canal de Suez et aux événements qui s'en sont suivis. Certains de ces fils remontent à la colonisation de l'Égypte en 1882 et aux étapes successives de sa décolonisation ; d'autres brins sont plus courts, comme la décision de construire un barrage hydro-électrique à Assouan ou l'acquisition de nombreux armements modernes d'origine soviétique contre du coton égyptien, inaugurée à partir de la mi-55. Les postures adoptées au cours de la crise par la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS ne résultent pas, elles-mêmes, d'un tissage moins complexe. L'effort à fournir pour se plonger dans cette complexité en vaut néanmoins la peine : la crise, au fur et à mesure qu'elle se déroule, agit comme un révélateur amenant au jour certaines grandes tendances, comme la manière de percevoir le déclin de leur puissance par la France et la Grande-Bretagne ou la recomposition des rapports de forces au Moyen-Orient. De plus, ses conséquences seront nombreuses et importantes, pour le Moyen-Orient, pour les liens au sein du « camp occidental » et pour la France.

Au moment de la crise de Suez, Christian Pineau exerçait la fonction de ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Guy Mollet. Marc Ferro a pu l'affirmer : « il est clair (...) que les contemporains n'ont pas maîtrisé la signification de l'événement, qu'ils en ont sous-estimé la portée. Christian Pineau, par exemple, qui était alors le ministre des affaires étrangères du gouvernement Guy Mollet et responsable de l'expédition, écrivait après la crise : « l'affaire de Suez, il ne faut pas l'oublier, est pour nous un incident grave, mais un simple incident ». (...) Il est vrai qu'il n'est pas le seul à s'être ainsi fourvoyé, et il est toujours aisé, après coup, de mettre l'histoire en perspective. Il n'en reste pas moins caractéristique que, lors de la crise de Suez, tous les participants se sont ainsi trompés⁵⁵⁸. » C'est pourquoi l'approche adoptée ici a consisté à partir du témoignage du ministre des Affaires étrangères de l'époque pour présenter le contexte de survenue de la crise de Suez, ses volets politiques et diplomatiques, ainsi que ses conséquences stratégiques (le paragraphe relatif à ses aspects militaires sera justiciable d'une autre méthode). Cette démarche est apparue comme un moyen de restituer les représentations qui prévalaient à l'époque chez les décideurs français.

⁵⁵⁸ FERRO, Marc, 1956 – *Suez*, éditions complexe, Bruxelles, 2006.

Ce choix méthodologique peut néanmoins faire l'objet de deux commentaires. En premier lieu, l'épistémologie du témoignage incite à la prudence dans la prise en compte des éléments extraits des mémoires de ceux qui ont faits les événements. Les interprétations d'une personne sont biaisées par de nombreux facteurs inconscients, comme la nécessité psychologique de conserver une image valorisante de soi. De plus, le temps passant la mémoire introduit aussi subrepticement qu'inéluctablement de petites déformations dans les souvenirs, jusqu'à produire parfois des réinterprétations importantes de l'histoire. De telles transformations n'ont rien de surprenant quand on sait qu'une personne normale peut aller jusqu'à la fabrication de « faux souvenirs ». Or, l'ouvrage « 1956 / Suez » a été publié en 1976, soit 20 ans après les faits.

En second lieu, au travers de son témoignage Christian Pineau se donne les gants d'avoir été un ministre sagace, responsable et efficace. Sagace, il aurait eu conscience de ce qu'un changement de modèle se révélait nécessaire en Algérie, de ce que l'influence de Nasser ne serait pas un facteur déterminant de l'évolution du conflit avec le FLN. Contrairement à ce qui a pu être dit, il ne s'était pas non plus laissé berné par le serment du Raïs affirmant l'absence de camps d'entraînement du FLN en Égypte. Responsable, il aurait cherché à explorer toutes les solutions pacifiques susceptibles de résoudre le conflit issu de la nationalisation du canal de Suez, avant de se rallier, contraint et sur l'initiative d'Israël, à l'idée d'employer la force armée. Efficace, il ne se serait pas laissé détourner de sa mission principale consistant à porter sur les fonts baptismaux la Communauté économique européenne et Euratom, mission qui avait justifié sa nomination à la tête du ministère des Affaires étrangères et devait rester sa priorité. Pour parfaire son portrait laissé à la postérité, l'auteur n'hésite pas à prendre parfois quelques libertés avec le déroulement des événements, c'est du moins ce que laisse penser la confrontation de ses mémoires avec les travaux des historiens qui se sont intéressés à la crise de Suez.

Que Christian Pineau se soit trompé ou pas, qu'il ait sous-estimé ou non la portée de cette séquence historique, qu'il ait peut être parfois succombé à la tentation de magnifier son rôle en le retouchant *a posteriori*, n'ôte rien à la valeur des mémoires qu'il a rédigés en tant qu'acteur de la crise, situé à un carrefour stratégique d'observation et de décision, ayant côtoyé tous les protagonistes éminents de la situation et contribué par ses raisonnements, ses émotions et ses choix à ce que Marc Ferro qualifie d'« un des événements majeurs du XXe

siècle ». Pour les raisons mentionnées précédemment, il importe toutefois de conserver une distance critique vis-à-vis de ce témoignage ; il sera donc à la fois pris comme un point de départ utile pour comprendre la perception qu'avait le gouvernement français de ce qui se jouait et des jeux des autres protagonistes de cette situation complexe, et à la fois enrichi ou nuancé autant que de besoin.

Une fois brossé le contexte élargi de la crise puis précisé son cadre politique et diplomatique, en nous replongeant dans l'atmosphère de l'époque grâce au témoignage du ministre français des Affaires étrangères, nous pourrons en aborder le volet militaire sous l'angle du renseignement.

LE CONTEXTE DE SURVENUE DE LA CRISE DE SUEZ

Le contexte et ses acteurs, selon le prisme du ministre français des Affaires étrangères

Christian Pineau inscrit sa perception de la crise dans une double perspective : d'abord, dans le contexte général de survenue de la nationalisation, présenté dans une longue introduction – car « avant d'ouvrir le rideau sur les événements eux-mêmes, il me paraissait nécessaire de planter le décor et de présenter les acteurs » ; ensuite, dans un ensemble de liens établis tout au long du livre avec d'autres grands dossiers comme l'Europe ou la guerre d'Algérie - car « la politique étrangère d'un pays ne se divise pas en tranches distinctes ».

D'emblée, Christian Pineau le précise : la priorité du gouvernement Guy Mollet est la signature des traités devant instituer la Communauté économique européenne et l'Euratom. Cette priorité, l'auteur la rappelle de façon récurrente au fil de son ouvrage, car elle conditionne fortement le choix des stratégies du gouvernement sur tous les autres dossiers. Ainsi, concernant le règlement de la question algérienne : « Toute initiative du gouvernement dans le sens libéral ou dans le sens opposé risquait de le mettre en minorité. Or, Guy Mollet et ses collaborateurs voulaient durer jusqu'à la signature et la ratification des traités européens. D'où une certaine tendance à gagner du temps et à éviter des choix décisifs entre les solutions extrêmes susceptibles de régler le problème algérien. »

Présentant cette priorité du gouvernement, Christian Pineau évoque l'état de la construction européenne et, en particulier, le refus par l'assemblée nationale de voter le texte instituant la Communauté européenne de défense, soumis à sa ratification par Pierre Mendès-France en

1954. Le ministre des Affaires étrangères n'a aucun doute : « le rejet du traité a notamment entraîné une méfiance américaine dont (...) les États-Unis nous ont fait payer le prix au moment de l'affaire de Suez et par leur attitude ambiguë sur le conflit algérien ». La réaction négative des États-Unis au rejet de la CED et son impact lors de la crise de Suez sont effectivement souvent soulignés par les témoins et les historiens.

Pour Washington, l'adhésion à ces pactes (OTASE, pacte de Bagdad), l'humeur même avec laquelle les alliés de l'Amérique y participent, constituent le critère du jugement que le gouvernement US porte sur eux, et prédéterminent l'importance de l'aide que les USA peuvent apporter à leurs partenaires. Le rejet, par exemple, du traité de la communauté européenne de défense, en août 1954, par l'assemblée nationale française, suscite, aux USA, une méfiance durable envers Paris (...) Les conséquences de cette méfiance se feront immédiatement sentir lors de la crise de Suez⁵⁵⁹.

S'agissant de décrire le contexte en 1956, le ministre des Affaires étrangères ne pouvait manquer de faire le point sur l'état du mouvement de décolonisation. Si Gaston Defferre, le ministre de la France d'Outre-mer, préparait le cadre juridique devant ouvrir la voie à l'émancipation de l'Afrique Noire, les deux dossiers les plus avancés concernaient le Maroc et la Tunisie, le gouvernement Guy Mollet ayant décidé de leur accorder l'indépendance. Le ministre présente les négociations avec le roi du Maroc et avec Habib Bourguiba comme une sorte de jeu : « Si les partenaires en connaissaient le résultat final il était nécessaire que celui-ci apparût comme le fruit d'une laborieuse négociation. Autrement dit, l'indépendance des deux pays devait paraître arrachée à la France afin d'acquérir tout son prix dans les pays intéressés ». Pour la France, toutefois, « La difficulté majeure résidait dans les répercussions possibles sur l'évolution du conflit algérien d'une indépendance aussi facilement accordée aux pays voisins ».

Christian Pineau souligne toutefois les limites de la décolonisation pour des pays dénués d'industries ayant à équilibrer leur balance commerciale par les seules exportations de leurs matières premières. « Ainsi s'est établie une tutelle économique des pays riches sur les pays pauvres, théoriquement décolonisés, tutelle aboutissant le plus souvent à rendre illusoire l'indépendance politique péniblement acquise ». Il analyse en outre la perversité de la situation dans laquelle les pays sous-développés cherchent à obtenir des avantages des deux puissances dominantes, invoquant d'un côté la menace soviétique, de l'autre la mainmise américaine sur leurs économies : « Ils pensaient ainsi gagner sur les deux tableaux ; en fait les fournitures d'armement dont ils étaient comblés constituaient pour eux une charge

⁵⁵⁹ Ibidem.

supplémentaire ».

Permettant d'inscrire dans une perspective plus générale la question du financement du barrage d'Assouan et de la nationalisation du canal de Suez comme moyen de dégager des ressources, ces analyses donnent aussi au ministre l'occasion de présenter son projet de créer un organisme international de soutien au développement, financé par les États partenaires au prorata de leurs revenus nationaux et co-géré par les donateurs et les bénéficiaires. « Ce plan, dont je m'étais fait en quelque sorte le commis-voyageur auprès des nations intéressées, s'il fut apprécié par ses éventuels bénéficiaires, reçut un accueil glacial de la part des nations industrialisées. »

À cette époque, la politique étrangère américaine dite du « containment » consistait à endiguer l'expansion soviétique, notamment vers le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est. « D'où les deux pactes (l'OTASE et le pacte de Bagdad) dont la France avait accepté de faire partie, avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement Guy Mollet. J'avais, dès mon arrivée au Quai d'Orsay, fait des réserves sur cette politique dangereuse et contraire à celle que nous entendions suivre à l'égard de l'Union soviétique ». En effet, après le décès de Staline et la dénonciation de ses excès par Khrouchtchev lors du XXe congrès du parti communiste soviétique, « nous estimions le moment favorable pour accomplir une série de gestes qui (...) pourrait constituer l'ébauche d'une nouvelle politique étrangère ». « Pourtant nous ne pouvions, sans ouvrir une crise grave avec les États-Unis, nous retirer purement et simplement des organismes existants ». Assez curieusement, toutefois, Christian Pineau n'explicite pas les perturbations introduites au Moyen-Orient par la signature du pacte de Bagdad, alors que Nasser, l'un des protagonistes des événements qu'il s'agit d'introduire, y était vigoureusement opposé, au point de signer, en réaction, des accords de défense avec la Syrie puis l'Arabie Saoudite, constituant ainsi au travers de son propre réseau d'alliances une sorte de contre-pacte de Bagdad.

« Objet de toutes les attentions britanniques, Nouri Saïd, l'homme fort de l'Irak, est, avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Bagdad, le véritable père du pacte. Ses motivations ne prêtent guère à discussion : « s'attirer les bonnes grâces de Washington et obtenir l'armement qui permettra à l'Irak de jouer un rôle prépondérant dans le Proche-Orient ». (...) Dans l'esprit de ses inventeurs, le pacte de Bagdad devait contribuer à unir le monde arabe. La perspective d'une hégémonie irakienne crée des cassures irrémédiables entre les États de la région. Depuis toujours en conflit, au sein de la Ligue Arabe, avec Nouri Saïd, Nasser n'a plus de mots assez durs pour fustiger publiquement ce « valet de l'impérialisme ». (...) « La voix des Arabes » explique à

longueur d'émissions que l'Irakien a commis « un acte de trahison envers l'arabisme »⁵⁶⁰.

Christian Pineau relate ensuite ses échanges avec Nehru, lors d'une visite en Inde effectuée sur l'invitation de son hôte. Lors d'une discussion « longue et serrée » sur le problème algérien, le Français insiste sur l'importance de la population européenne vivant en Algérie : « Imaginez, lui dis-je, qu'il y ait eu dans votre pays, une colonie anglaise égale à plus de 10 % de votre population totale. Sur 500 millions d'habitants cela aurait fait 50 millions de Britanniques. (...) L'argument fit impression et le mot d'indépendance ne fut plus prononcé. Nehru continua néanmoins à insister sur la nécessité des négociations avec le FLN, point sur lequel j'étais d'accord, même s'il soulevait de sérieuses difficultés d'application ». On peut toutefois se demander si l'intégralité du passage relatif aux échanges avec Nehru ne s'explique pas par ses dernières lignes : « Pourquoi n'iriez-vous pas voir Nasser ? (...) Il avait déjà tout organisé et me prenait au dépourvu ». Marc Ferro fait cependant une toute autre lecture de ce détour par le Caire au retour de New Delhi : selon lui, la rencontre avec Nasser n'avait rien d'impromptue, loin s'en faut.

En fait, l'objectif prioritaire de ce voyage était d'utiliser les bons offices de l'Égypte pour prendre langue avec le FLN, la rencontre avec Nasser devant apparaître fortuite, alors que, en réalité, c'est le périple en Asie qui avait été relativement improvisé⁵⁶¹.

La restitution par le ministre français de son entrevue avec Nasser⁵⁶² est importante, dans la mesure où il s'agira de son unique rencontre avec l'homme qu'il aura face à lui dans la crise à venir. D'emblée, il se démarque de son président du Conseil, qui assimile Nasser à Hitler et « La philosophie de la révolution » du premier au « Mein Kampf » du second. « Nasser ne présentait aucun trait commun avec Hitler, dans son physique comme dans son comportement. Cet homme de haute stature, au beau visage, s'exprimant calmement, n'avait rien d'un exalté. Un démagogue sans doute, mais de type courant, comme on en rencontre parmi les hommes politiques méridionaux. (...) La critique dosée qu'il fit de la politique américaine des pactes et de l'expansionnisme soviétique prouvait son expérience politique et son sens de la mesure. » Un peu plus loin, néanmoins, il rapporte un changement d'attitude lorsque le son interlocuteur en vient à aborder le problème israélien : « Cet homme jusqu'ici pondéré, résonnant à froid, modifie son style. D'une voix enflée par la colère, il dresse contre Israël un réquisitoire féroce, irrationnel, accusant les juifs de toutes les difficultés de

⁵⁶⁰ ELGEY, Georgette, Histoire de la IV^e République – Malentendu et passion - La République des Tourmentes, 1954-1959, tome second, éditions Fayard, Paris, 1997.

⁵⁶¹ L'historien ne cite hélas pas la source de cette affirmation.

⁵⁶² Christian Pineau arrive au Caire le 14 mars 1956.

l'Égypte. (...) Il ne démontre pas, il prêche (...) Après avoir affirmé une dernière fois sa volonté de supprimer l'État d'Israël, il se calme soudain, redevient l'hôte courtois et raisonnable du début de notre entretien ». De façon un peu étonnante, Christian Pineau en arrive alors à la conclusion : « Ce n'est pas Hitler ; il entre en transe de manière tout à fait consciente et sait se calmer quand il le faut. »

Un passage de l'entrevue entre les deux hommes a fait couler beaucoup d'encre. Il est intéressant d'analyser la restitution qu'en fait Christian Pineau, en tant qu'élément d'appréciation de son rapport à son témoignage. L'un des facteurs importants de la réaction française à la nationalisation à venir du canal est la conviction que le Colonel apporte un soutien déterminant au FLN algérien. Cette conviction est répandue tant dans le milieu politique que dans la sphère militaire⁵⁶³. Ce point fait donc l'objet d'un échange au cours duquel Nasser se défend d'une telle accusation et cherche à rassurer le Français sur sa conduite. « Je lui posais alors la question : Enfin, est-il vrai que les cadres du FLN soient entraînés sur votre territoire par des instructeurs égyptiens ? Il nia énergiquement et, comme je paraissais sceptique, il employa alors la formule qui devait faire tant de bruit : c'est inexact ! Je vous en donne ma parole d'honneur de soldat. Disait-il la vérité ? Mentait-il ? Je penchais vers la seconde solution, dans la mesure où l'on peut qualifier de mensonger, la restriction de pensée et le jeu sur les mots. Il y avait, à mon avis, du vrai et du faux dans son affirmation, dans une proportion impossible à préciser (...) Le soir, conférence de presse à l'aéroport ! J'aurais sans doute dû me montrer plus réservé (...) Je citai quelques phrases de Nasser qui m'avait frappé, notamment la manière dont il m'avait donné « sa parole d'honneur de soldat », cela sans commentaires. Ah ! Cette parole d'honneur ! En ai-je par la suite entendu parler ! Nos adversaires politiques firent mine de croire que je l'avais prise pour argent comptant ». Si l'on en juge par le témoignage de Nasser, l'hypothèse formulée par Christian Pineau serait la bonne, le Bikhachi⁵⁶⁴ aurait joué sur les mots : « il me demanda : « est-ce que vous en entraînez en ce moment ? Or, il n'y avait pas d'Algériens s'entraînant à ce moment-là ». Il n'est cependant pas sûr que le patron du Quai d'Orsay ait conservé à cet

⁵⁶³ Fin octobre 1955, le Capitaine de Vaisseau Poncet (Attaché militaire au Caire) signale au cours d'une réunion que Nasser a reconnu à notre ambassadeur la reprise de l'aide aux rebelles, en la reliant très directement à la suspension des fournitures d'armes par la France, mais démenti celle de l'instruction des commandos. Au cours de la même réunion, la reprise de cette instruction, depuis le mois de septembre, est cependant présentée comme un fait établi par des renseignements de bonne source. L'armée égyptienne formerait notamment du personnel radio. Source : Compte rendu de la réunion d'Attachés militaires à Djibouti, archives du SHD à Vincennes, carton 9 Q¹ 20.

⁵⁶⁴ Colonel en arabe.

instant vis-à-vis du serment de son interlocuteur la distance critique qu'il affirme dans son témoignage. En tout cas, les propos de Jacques Piette, un intime de Guy Mollet, permettent d'en douter : « : « Pineau avait cru Nasser, car c'est un honnête homme, peut-être un peu naïf. Lorsqu'il a eu la démonstration du mensonge de Nasser, il a été ulcéré. Il avait été trompé une fois ; il ne voulait plus l'être ».

Le passage consacré aux relations avec les Britanniques apporte quelques précisions sur les personnalités qui interagiront au cours de la crise. L'auteur note que « Pour Guy Mollet, professeur d'anglais, ces relations étaient primordiales. » D'Anthony Eden, il rappelle la santé délicate et précise qu'« il détestait Foster Dulles, au plan politique comme au plan humain ». Quant à Selwyn Lloyd, décrit comme « le fonctionnaire type du Foreign Office, l'héritier d'une politique arabe presque séculaire », on apprend qu'il se méfiait d'Israël « au point de regretter la création de l'État juif ».

De son voyage officiel à Moscou, effectué avec Guy Mollet au mois de mai 1956, Christian Pineau rapporte notamment un propos de Khrouchtchev : « Non seulement nous comprenons votre fidélité à vos alliances *mais une France isolée ne nous intéresserait pas*. Pour nous le rôle de la France doit être de faciliter un rapprochement entre l'Est et l'Ouest, favorable à la paix. » Il en déduit que son interlocuteur n'accorde à la France qu'un rôle international limité⁵⁶⁵.

Le ministre achève sa description du contexte par un tour d'horizon des acteurs nationaux. Au Parlement, il qualifie la situation du gouvernement Guy Mollet au milieu de l'année 1956 de « fort aléatoire ». En effet, « cette double opposition (des communistes et des gaullistes) enlevait pratiquement tout espoir à la IV^e République de trouver une solution raisonnable au problème algérien. (...) On comprend dès lors que la crise de Suez, inattendue, (ait placé le gouvernement) dans une position parlementaire difficile ». Enfin, le responsable des Affaires étrangères critique l'indiscipline des fonctionnaires de ce ministère. « Pour prendre un exemple au sommet, le secrétaire général du Quai d'Orsay, brillant diplomate par ailleurs, réunissait les journalistes pour critiquer ou démentir mes propos. » Sur certains sujets, comme l'Europe, le communisme ou Israël, le ministre note au sein de son institution l'existence de « clans bien tranchés ». En particulier, « il y avait un « lobby » arabe et celui-ci

⁵⁶⁵ Il en déduit aussi que la distance prise ultérieurement par le général de Gaulle vis-à-vis des États-Unis a notablement affaibli l'intérêt que l'Union soviétique pouvait porter à la France.

devait réagir fortement à certaines de mes décisions lors de la crise de Suez ». La lecture des mémoires du général Ély laisse penser que Christian Pineau nous livre ces éléments pour légitimer la mise à distance des entités de son ministère durant la crise.

Le Quai d'Orsay - ou, du moins, les hauts fonctionnaires et les bureaux intéressés - rejoint la position britannique dans ce même désir de ménager les pays arabes ; mais les membres du gouvernement - du moins ceux qui sont au courant de tous les aspects politiques et militaires de l'affaire de Suez et, en tout cas, le ministre des affaires étrangères - sont, ne serait-ce que pour des raisons sentimentales, assez nettement pro-israéliens. Ceci constitue, peut-être, la raison pour laquelle le Quai d'Orsay sera, jusqu'au dernier moment, tenu à l'écart des événements par son propre ministre.

Or, nous le verrons notamment au travers du cas particulier de la guerre psychologique, la faible implication du Quai d'Orsay sera préjudiciable à l'efficacité du dispositif d'ensemble.

En contrepoint de la crise de Suez

Pendant que se déroulait la crise de Suez, deux événements se produisirent, l'un s'inscrivant dans le processus de décolonisation de l'Algérie, l'autre dans celui de la guerre froide : l'affaire Ben Bella et l'écrasement militaire par les soviétiques de l'insurrection de Budapest.

L'affaire Ben Bella

Le 23 octobre, plusieurs chefs du FLN, dont Ben Bella, furent arrêtés grâce au détournement de leur avion marocain, bien au-delà des eaux territoriales algériennes. La France se trouvait ainsi brouillée avec le Maroc, qui aurait pu contribuer à une solution négociée du problème algérien, et décrédibilisée aux yeux des rebelles avec lesquels des conversations avaient été engagées officieusement. De plus, elle risquait de se trouver déconsidérée devant l'opinion internationale à la veille d'un inévitable et difficile débat sur le problème algérien, lors de la session de l'ONU à venir. « Nous perdions ainsi sur tous les tableaux par la faute... Par la faute de qui ? Nous ne reçûmes jamais de réponse à cette question. L'armée, bien sûr ! Mais à quel échelon ?⁵⁶⁶ » Sans suggérer pour autant que le ministre nous la dissimule, il convient de préciser que cette réponse semble connue : le responsable ayant validé l'ordre d'arrestation serait Max Lejeune, le Secrétaire d'État aux Forces armées (Guerre).

Le chef d'état-major des forces armées rapporte qu'« un ministre, au moins (...) a eu connaissance des faits à un moment où il était encore possible de les orienter différemment. Il n'arrêta d'ailleurs pas leur développement et n'alerta pas le président du Conseil qui aurait dû intervenir dans cette affaire car elle constituait vraiment une affaire d'État. » Marc Ferro précise : « Lejeune, censé

⁵⁶⁶ PINEAU, Christian, *ibidem*.

ignorer la négociation qui se prépare, à Tunis, entre les leaders du FLN et des messagers de Paris, donne le « feu vert » aux militaires d'Alger qui font intercepter l'avion de Ben Bella ».

Comme le président Coty, Christian Pineau estime que « L'arrestation de Ben Bella et de ses compagnons a été (...) le tournant décisif de la guerre. La France, jusque-là, avait pu conserver l'espoir de trouver un accord avec le FLN. Elle était désormais condamnée à obtenir une victoire militaire totale, à laquelle de nombreux officiers de l'état-major ne croyaient déjà plus, ou à abandonner l'Algérie, capitulant ainsi sans conditions. » S'il rejoint aussi le président dans l'idée qu'il conviendrait de relâcher les prisonniers, la perspective d'un renversement du cabinet l'empêchant de mener à bien sa mission européenne l'en dissuade. Au cours du Conseil restreint convoqué pour l'occasion, les ministres expriment diverses positions entre l'approbation par Chaban-Delmas « d'un acte de guerre et de bonne guerre » et la demande par le président Coty d'une libération des prisonniers accompagnée de la sanction des coupables. Le désapprouvant mais cherchant à préserver son gouvernement, Guy Mollet décide d'entériner le fait accompli. « Il savait les Israéliens décidés à attaquer, avec ou sans nous. La situation au Moyen-Orient était explosive. Une crise ministérielle en France, dans une telle conjoncture, eût été catastrophique. » L'impact de l'événement sur la crise en cours, Christian Pineau le mesure : « Le monde arabe tout entier, sans être pour autant favorable à Nasser, condamnait l'attitude de la France. C'était, tout compte fait, une victoire pour le Raïs. »

L'écrasement militaire de l'insurrection de Budapest

Quelques jours après, des forces libérales prennent le pouvoir en Hongrie, laquelle est considérée, par une sorte d'accord tacite, sous obédience soviétique. Une opération militaire met rapidement fin à cette expérience. À l'ONU, la position soviétique, dont la France et l'Angleterre avaient tout à craindre, s'en trouve sérieusement diminuée. L'interférence de cet événement avec la crise de Suez ajouta à l'inquiétude et la confusion générale.

Contexte : quelques compléments

Mise en perspective de la crise

L'Égypte, l'Angleterre et la France jusqu'à 1950

Le premier percement d'un canal fut tenté par l'Égypte des pharaons, au XIII^e siècle avant

Jésus-Christ. Il s'agissait de relier le Nil à la mer Rouge. Dans l'immédiat, ce fut un échec mais le projet finit par se concrétiser au troisième siècle avant Jésus-Christ. D'une certaine façon, l'histoire se répète quelque siècles plus tard. Cette fois, c'est Bonaparte qui envisage le premier d'unir par un canal la Méditerranée à la mer Rouge. Il revient toutefois à Ferdinand de Lesseps de réaliser le projet⁵⁶⁷ et de créer la Compagnie du canal de Suez, concessionnaire pour 99 ans de l'infrastructure et des services de passage à compter de la date d'inauguration (le 17 novembre 1869)⁵⁶⁸. Bien d'autres travaux de modernisation sont cependant entrepris à la même époque : l'Égypte se couvre de 1.600 km de voies ferrées, 13.000 km de canaux et 8.000 km de câbles télégraphiques ; l'équipement du pays comprend aussi un port moderne à Alexandrie, des raffineries de sucre ainsi que des milliers d'écoles⁵⁶⁹. Il en résulte une lourde dette et une crise financière, dont la Grande-Bretagne profite pour acheter les actions de la Compagnie du canal détenues par le khédivé⁵⁷⁰. Entraînant une certaine occidentalisation des modes de vie et une inégalité des rapports entre Égyptiens et Européens, la forte présence européenne suscite une réaction ouvrant la voie à une révolution nationaliste. Français et Anglais, dans un premier temps, puis Anglais seuls dans un second, engagent leurs forces militaires pour protéger leurs intérêts dans le pays. La bataille de Tel el Kebir⁵⁷¹ est bientôt suivie d'un débarquement, c'en est fini de la souveraineté de l'Égypte qui devient un protectorat britannique jusqu'en 1922. En 1888, la convention de Constantinople garantit le libre accès au canal à tous, en tout temps et pour tous types d'usages. Malgré la souveraineté égyptienne recouvrée, les forces militaires britanniques demeurent stationnées le long du canal.

L'Égypte de Nasser

Le 20 juillet 1952, le roi Farouk est renversé par un groupe d'« officiers libres ». En octobre 1954, Nasser ponctue une manœuvre amorcée depuis quelques mois en évinçant le général Néguib, pour prendre seul en charge le destin de l'Égypte. Le même mois, un traité bilatéral prévoit l'évacuation des troupes britanniques d'ici au mois de juin 1956. La liesse des

⁵⁶⁷ Il ne fallut pas mobiliser moins de 25 000 ouvriers pour traverser le désert d'une saignée de 54 m de largeur et 8 m de profondeur. Aux deux extrémités furent implantés les villes portuaires de Port-Saïd et Suez. Ainsi que le qualifie Denis Lefebvre, ce fut « un chantier pharaonique ! ».

⁵⁶⁸ LEFEBVRE, Denis, *Les secrets de l'expédition de Suez - 1956*, éditions Perrin, 2010.

⁵⁶⁹ WESSELING Henri, *Ibidem*.

⁵⁷⁰ La transaction a lieu en 1875. LEFEBVRE, Denis, *Ibidem*.

⁵⁷¹ Cette bataille décisive se déroule le 13 septembre 1882. WESSELING Henri, *Ibidem*.

Égyptiens à cette occasion révèle le caractère symbolique du canal.

En 1954, Nasser publie « La philosophie de la révolution », dans laquelle il présente la mission historique de l'Égypte vis-à-vis de la nation arabe, du continent africain et du monde musulman. Cette ambition est quotidiennement relayée dans la région et en Afrique du Nord par « La voix des Arabes ». Cette posture trouve aussi à s'exprimer dans un environnement international favorable. En avril 1955, est organisée à Bandung⁵⁷² une conférence marquant l'avènement sur la scène internationale d'un ensemble de pays issus de la décolonisation. Ce groupe, qui n'est pas encore non-aligné⁵⁷³, y condamne le colonialisme, exprime son soutien en faveur de la coexistence pacifique et cherche à promouvoir le neutralisme (même si un pays comme la Chine en fait partie). Nasser compte parmi les figures marquantes de ce mouvement, aux côtés de quelques autres leaders comme Nehru.

La posture adoptée par Nasser à l'égard du monde arabe et des nations colonisatrices le conduit à soutenir activement la rébellion algérienne et à remettre en cause l'existence de l'État d'Israël. Cette existence, confirmée par l'épreuve de force de 1948, constitue une blessure pour l'orgueil égyptien. Nasser cherche donc à pourvoir son armée en équipements militaires. Faute de pouvoir s'en procurer en Occident - en particulier, la France refuse d'en discuter tant que la radio du Caire vilipendera son action en Algérie – il se tourne vers l'Union soviétique. La réponse de cette dernière ne va pas de soi : la doctrine de Staline, présupposant l'incompatibilité entre islam et communisme et dédaignant toute révolution si elle est purement nationale et non socialiste, nécessite une révision ; l'interdiction du parti communiste en Égypte ne facilite pas cette évolution. La médiation de Chou En-Lai, contacté à Bandung, et plus vraisemblablement l'opportunité de prendre pied au Moyen-Orient, conduisent Khrouchtchev à accepter en mai 1955 la fourniture d'armes soviétiques par l'intermédiaire de la Tchécoslovaquie.

Selon le capitaine de vaisseau Poncet (Attaché militaire au Caire), « les contacts pris à Bandoeng paraissent avoir été déterminants dans la nouvelle orientation des relations extérieures du Caire. C'est sans doute à cette époque qu'ont été jetées les premières bases des arrangements relatifs aux sessions d'armes par les pays communistes du moins amorcées les conversations à ce sujet (...) L'aide militaire négociée avec le bloc communiste paraît devoir être évaluée à 100 millions de livres égyptiennes avec une première tranche médiane de 3 millions. Les problèmes militaires

⁵⁷² Il semble que cette orthographe soit la plus usitée aujourd'hui. Sous la IV^e République, les documents produits par la sphère du renseignement utilisent systématiquement l'orthographe alternative « Bandoeng ». C'est donc celle-ci qui sera la plus souvent utilisée dans ce mémoire.

⁵⁷³ Lors de la conférence de Belgrade en 1961, ce mouvement des non-alignés constituera un prolongement de la dynamique amorcée à Bandung, conférence à laquelle Tito ne participait pas.

prennent de plus en plus d'importance en Égypte, au détriment des problèmes économiques et sociaux. Il en résulte des mécontentements qui accroîtront l'instabilité du régime⁵⁷⁴... ».

L'Égypte est un pays pauvre. Les chars et les avions soviétiques seront donc fournis contre du coton et du riz égyptiens livrés dans la longue durée. Soviétique, Tchèques, Polonais et Allemands de l'Est arrivent massivement dans le pays.

La goutte d'eau qui fait déborder le barrage

Nasser nourrit depuis son arrivée au pouvoir l'idée de construire à Assouan un barrage de 4 kilomètres de long et 110 mètres de hauteur. D'une part, il permettrait d'augmenter (de 25 à 30 %) la surface cultivable et d'en augmenter le rendement par la maîtrise des crues ; d'autre part, il permettrait à l'Égypte de satisfaire ses besoins en électricité. Un montage financier, trouvé à l'initiative d'Anthony Eden, permettrait d'en couvrir le coût de 1.350 millions de dollars : 200 millions seraient donnés par les États-Unis et l'Angleterre, 200 autres millions prêtés par la BIRD, 950 millions restant à la charge de l'Égypte⁵⁷⁵. Ces créanciers potentiels ne considèrent cependant pas Nasser comme étant d'une fiabilité à toute épreuve ; les contrats d'armement avec l'URSS ont été interprétés comme les prémices d'un basculement dans le camp soviétique – l'idée de créer un lien économique fort via le financement du barrage en est d'ailleurs perçue comme un contrepoids ; la reconnaissance de la Chine communiste par l'Égypte, en mai 1956, n'est guère appréciée dans le camp occidental ; les attermoissements de Nasser, préférant éviter tout empressement à accepter l'offre anglo-saxonne pour faire monter les enchères, selon sa logique de « neutralisme positif », finissent d'irriter Eisenhower, alors en campagne électorale. Le 19 juillet, les États-Unis reviennent officiellement et unilatéralement sur leur proposition.

La recherche de prestige interdisant au Raïs la passivité devant un affront, il met en scène l'annonce de la nationalisation du canal le 26 juillet, date anniversaire de l'abdication du roi Farouk. Du côté égyptien, la décision est accueillie avec enthousiasme : non seulement la compagnie dégage des profits importants dont l'Égypte ne profite pas, et elle s'en estime spoliée, mais certaines pratiques arrogantes sont mal supportées (« La compagnie égyptienne

⁵⁷⁴ Source : Compte rendu de la réunion d'Attachés militaires à Djibouti, diffusée par la deuxième division de l'EMFA le 25 novembre 1955. Archives de Vincennes, cartons 9 Q¹ 20.

⁵⁷⁵ Denis Lefebvre donne des chiffres différents : 56 millions pour les Américains, 14 pour les Anglais et 200 pour la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Les montants de Georgette Elgey ont été préférés parce qu'ils paraissaient plus vraisemblables, un total de 70 millions semblant trop peu pour se révéler déterminant au regard des 950 millions égyptiens. Aucune vérification n'a cependant été effectuée pour valider les montants indiqués.

se comportait comme un État dans l'État, en marge de la loi égyptienne⁵⁷⁶ »). La nationalisation est donc un projet nationaliste relativement ancien. Dès sa prise de pouvoir, Nasser avait fait instruire la question de la prise en charge par l'Égypte de la gestion du canal, devant lui revenir le 17 novembre 1968 ; il mesure donc avec précision les implications techniques de sa décision. Il reste qu'au-delà de son caractère provoquant pour les puissances occidentales, le canal est vital pour l'approvisionnement de l'Europe, notamment en pétrole.

En 1955, 107 millions de tonnes de marchandises ont traversé le canal dans les deux sens, avec une écrasante majorité (plus de 87 millions de tonnes) dans le sens Sud-Nord. (...) Sur les 117 millions de tonnes de brut traités dans les raffineries de l'Europe occidentale, 45 % sont passés par Suez. Certains pays, tel le Royaume-Uni et la France, sont tributaires pour plus de 80 % du pétrole du Moyen-Orient. Tout chantage est possible⁵⁷⁷.

De plus, en soi l'homme pose problème, que ce soit pour son soutien à la rébellion algérienne ou pour la menace qu'il fait peser sur Israël. Guy Mollet voit en lui un « Hitler au petit pied », assimilant *La philosophie de la révolution* à *Mein Kampf*, Israël à la République espagnole que Léon Blum n'a pas été en mesure de soutenir. Pour Anthony Éden, les références sont plutôt Mussolini et Munich. En tout état de cause, l'élimination du leader égyptien résoudrait des problèmes jugés importants. Du côté français, ce sera l'objectif politique officiellement fixé à la campagne militaire.

⁵⁷⁶ ELGEY, Georgette, *Ibidem*.

⁵⁷⁷ LEFEBVRE, Denis, *Ibidem*.

Avant Suez, le Moyen-Orient est bien couvert par les Attachés militaires, mais l'Égypte ne constitue pas une priorité du renseignement

Le réseau des Attachés militaires au Moyen-Orient

En 1949, l'importance stratégique accordée au Moyen-Orient s'accroît nettement. Les États-Unis estiment nécessaire de protéger cette zone contre une éventuelle poussée soviétique : le canal de Suez permet de contrôler le passage de la Méditerranée vers la mer Rouge et l'océan Indien ; d'un côté, la production pétrolière de la région pourrait représenter un enjeu pour l'URSS, de l'autre, l'Arabie, l'Irak et la Syrie pourraient constituer des bases permettant à l'aviation anglo-saxonne de menacer les pétroles du Caucase. La France espère pouvoir participer à l'élaboration de la stratégie générale du Moyen-Orient au travers du groupe permanent de l'OTAN⁵⁷⁸. Ce projet lui importe, non seulement en raison de ses intérêts politiques, économiques et culturels dans la région, mais aussi du fait de ses territoires situés sur le continent africain. La décision est donc prise de restructurer le réseau des Attachés des forces armées en Méditerranée orientale pour améliorer le renseignement militaire concernant cette partie du monde. Il sera désormais constitué d'un officier de Marine au Caire, d'un officier de l'Air à Damas, d'un officier de l'Armée de terre à Ankara (« l'Anatolie est la première zone de défense que puisse utiliser une armée terrestre importante pour couvrir la région »), d'un poste à Beyrouth et d'un autre à Tel-Aviv⁵⁷⁹.

Avant la crise de Suez, les plans de renseignements ne placent pas d'accent particulier sur l'Égypte

La Commission des Informations Musulmanes du Conseil Supérieur du Renseignement a défini le 15 février 1955 un « plan de renseignement sur les pays étrangers musulmans » devant être révisé semestriellement. Ce document comporte une partie générale et une partie relative à chacun des pays de la zone. La première partie traite des aspects politiques (mouvements politiques et religieux des pays arabes, extension de leur propagande dans le

⁵⁷⁸ Il s'agit peut-être d'un vœu pieux. Du moins si l'on s'en réfère à l'ouvrage de Georgette Elgey : « Sur un point, cependant, un accord parfait, sans la moindre réserve de part et d'autre, règne entre Londres et Washington : la nécessité de tenir la France à l'écart des problèmes du Moyen-Orient ». ELGEY, Georgette, *ibidem*.

⁵⁷⁹ Fiche numéro 1940/DN/SR/MIS du 29 octobre 1949, adressée par l'EMDN au ministre de la Défense nationale, ayant pour objet la « Répartition des postes d'Attachés militaires dans le Moyen-Orient ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 19.

sens panislamique, arabo-asiatique, voire afro-asiatique), ainsi que des volets économiques, sociaux et culturels. Concernant le domaine militaire, elle place l'accent sur le potentiel militaire et l'ordre de bataille des pays, notamment sur leur armement et les armes qui leur sont livrées par les pays extérieurs. Les relations internationales des États concernés y sont relativement détaillées : l'attention des services français de renseignements est dirigée vers l'évolution des projets d'organisation défensive du Moyen-Orient et, surtout, vers les influences extérieures (notamment leur rôle dans l'évolution de la tension entre Israël et les pays arabes) : influence de la France, influence des pays anglo-saxons (leurs ingérences dans la vie politique, économique et militaire de certains pays, leurs aides économiques, financières et militaires, la question du pétrole, les actions des agents anglo-saxons contre la France), influence de la politique soviétique (l'aide aux partis communistes locaux, l'action sur les minorités, la dénonciation des impérialismes occidentaux, les mouvements des partisans de la paix, l'encouragement aux nationalismes).

Le plan particulier de renseignements concernant l'Égypte comporte seulement quatre points : la lutte entre la junte militaire et les Frères musulmans, le problème du niveau de vie des masses, l'évolution des relations entre l'Égypte et le Soudan, ainsi que la politique africaine de l'Égypte. Il est donc très clair que ce pays ne fait l'objet d'aucun suivi particulier.

Même le Plan de renseignement pour l'Afrique du Nord, lui aussi produit en mars 1955 par la Commission des Informations Musulmanes, ne pointe pas directement vers l'Égypte. La seconde partie de ce plan est consacrée aux influences et actions extérieures sur l'Afrique du Nord. Parmi les points devant être particulièrement examinés par les services de renseignements, figurent l'aide militaire et financière aux rebelles d'Afrique du Nord, les fabrications et les trafics de matériels militaires. La politique égyptienne se trouve noyée dans l'étude des influences et actions arabo-asiatiques sur le problème d'Afrique du Nord, celle des objectifs politiques et idéologiques poursuivis, des moyens employés et des résultats obtenus. On peut noter par contraste que la fourniture de renseignements est explicitement demandée concernant les influences et actions des pays du Kominform, les activités espagnoles, les répercussions en Afrique du Nord des initiatives politiques, économiques et militaires de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Force est donc de constater que les décideurs politiques et militaires n'avaient pas particulièrement orienté leurs services de renseignements vers l'Égypte avant le mois de

juillet 1956. En revanche, le Moyen-Orient dans son ensemble bénéficie d'une attention relativement soutenue.

Quelques éléments de la perception du Moyen-Orient par les services de renseignements

Le suivi des alliances et de leur potentiel militaire

Ce suivi est conforme au plan de renseignement. Fin octobre 1956, le lieutenant-colonel Laure analyse le « Pacte de Bagdad » comme un ensemble d'alliances⁵⁸⁰ avant d'en synthétiser les motifs des différents membres en y distinguant trois tendances : la première anglo-irakienne motivée par le leadership du Moyen-Orient, la deuxième américano-turque cherchant à faire barrage à l'expansionnisme soviétique et la troisième irano-pakistanaise visant à obtenir des appuis matériels et financiers. Par ailleurs, le Pacte de défense commune inter-arabe du 17 juin 1950, imprécis et en sommeil, a été remplacé, dans la pratique, par un ensemble de pactes bilatéraux plus récents⁵⁸¹ essentiellement dirigés vers Israël et prévoyant, pour la plupart, des États-majors communs⁵⁸².

Chaque pays de la zone fait l'objet d'un suivi particulier. La pénétration soviétique sous toutes ses formes est particulièrement scrutée (là aussi conformément au plan de renseignement). Ainsi, en dehors de l'Égypte la Syrie est-elle considérée comme le principal État en cours de « russification », « le communisme (y faisant) des progrès constants, sous des formes diverses » ; à un autre moment, il est relevé que l'URSS met en place un Attaché militaire au Liban⁵⁸³. Les livraisons d'armes font, bien évidemment (et sur prescription), l'objet de l'attention la plus soutenue.

⁵⁸⁰ Le Pacte de Bagdad liant Irak, Turquie, Pakistan, Iran, Grande Bretagne peut être décomposé en un Pacte turco-pakistanaïen (2.4.54), un Pacte turco-irakien (24.2.55), un Pacte Irak-Grande Bretagne (4.4.55), auquel ont successivement adhéré ensuite le Pakistan (25.9.55) et l'Iran (10.10.1955).

⁵⁸¹ Il s'agit du pacte Syrie-Égypte (du 2.3.55 et du 20.10.55), des pactes Égypte-Arabie Séoudite (du 7.3.55 et du 20.10.55), s'élargissant au Yémen le 21.4.56, du pacte Syrie-Jordanie (du 31.10.55) et du pacte Liban-Jordanie du 18.5.56.

⁵⁸² Source : Note du 18 octobre 1956 de la 2^e Section de l'état-major des forces françaises interventions, pour l'amiral Commandant en chef. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 U 6.

⁵⁸³ Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 20.

Israël ressent comme une menace les alliances dirigées contre lui et, surtout, les livraisons d'armes soviétiques à ses voisins. Il cherche donc à son tour à s'équiper en armement, les Attachés observent l'évolution de sa perception et ses entreprises.

Fin octobre 1955, le lieutenant-colonel Divry (Attaché militaire à Tel-Aviv) rappelle⁵⁸⁴ que la menace arabe reste le problème essentiel d'Israël. Celui-ci continue à fonder ses espoirs sur des fournitures d'armes occidentales et si possible sur un ferme appui américain. Mais les dirigeants israéliens se déclarent résolus, à défaut d'aide occidentale, à accepter les offres soviétiques. (Le colonel Charpy raconte que l'Attaché militaire israélien à Ankara lui aurait certifié que de telles offres auraient déjà été faites, malgré les démentis officiels israéliens).

En 1956, la montée de la tension entre Israël et ses voisins est clairement perçue, les échanges au jour le jour le montre de façon très nette. Le 13 septembre, l'Attaché militaire à Tel Aviv rapporte : « Les israéliens sont maintenant décidés à répondre avec intérêts aux actions exécutées sur leur territoire par les éléments arabes réguliers ou irréguliers ⁵⁸⁵ ». Le 12 octobre, il reprend la plume sur le même sujet : « D'après la presse de ce matin le raid israélien sur Kalkaliya est l'opération la plus audacieuse exécutée depuis la guerre de libération. Les pertes jordaniennes sont estimées à 100 tués et blessés. Les israéliens ont perdu 18 tués... L'action a commencé à 22H par des tirs d'artillerie sur le Fort de Police⁵⁸⁶... ». Le 13 octobre, c'est l'Attaché militaire à Damas qui signale : « En vue de venir à l'aide de l'armée jordanienne qui vient d'essuyer une nouvelle défaite devant l'armée israélienne, la Syrie a mis en place les effectifs suivants à la frontière syro-jordanienne dans la région de Beraa : 3 compagnies 15 T 34 ; 20 Brenn gun carriers et un nombre important d'autos blindées d'origine russe ». Il complète par un propos d'une grande sagacité : « L'intervention des armées syriennes et égyptiennes répondrait peut-être au désir d'Israël qui, ainsi, sans faire figure d'agresseur, aurait la possibilité d'infliger de cuisantes défaites à ses voisins, mais cette intervention est peu vraisemblable, à mon avis, tant qu'Israël se bornera à des action isolées de représailles contre la Jordanie⁵⁸⁷ ». Le 27 octobre, c'est au tour du CCFFO de signaler dans un télégramme : « Commandement tripartite égypto-syro-jordanien sous commandement chef état-major égyptien général Amer créé pour

⁵⁸⁴ A la réunion d'Attachés militaires à Djibouti. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 Q¹ 20.

⁵⁸⁵ Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 9 U 3.

⁵⁸⁶ *Ibidem*.

⁵⁸⁷ *Ibidem*.

répliquer à toute agression israélienne⁵⁸⁸ ».

Une note⁵⁸⁹ synthétise avec beaucoup de clarté la situation, ses enjeux et les options possibles pour la France. On peut la résumer de la façon suivante. L'avenir du Moyen-Orient dépend de l'issue du conflit israélo-arabe. Contraint de faire face à cette menace, Israël entretient des rapports assez complexes avec les grandes puissances. S'il bénéficie d'un soutien économique et financier de la communauté juive américaine, le Département d'État se révèle extrêmement réservé en matière d'aide militaire⁵⁹⁰. Les rapports russo-israéliens sont très fluctuants et actuellement franchement mauvais. Seule la France, contrainte d'endiguer l'expansion arabe, lui fournit depuis quelques temps déjà une aide militaire effective⁵⁹¹. L'évolution des forces se poursuivant au désavantage d'Israël et, donc, en faveur des arabes, dans douze à dix huit mois ces derniers seront devenus opérationnels sur les matériels russes et bénéficieront d'un support logistique soviétique leur permettant d'entreprendre des opérations de longue durée actuellement interdites à Israël. La question est donc de savoir si les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France assisteront passivement à cette évolution, auquel cas Israël pourrait se trouver anéanti sous deux ans, ou si ces pays fourniront aux Israéliens une aide militaire équilibrant les matériels livrés à l'Égypte et à la Syrie.

Rien ne dit que cette analyse ou une autre de ce type soit remontée jusqu'au gouvernement ; rien ne l'exclut non plus. En tout état de cause, cette perception de la situation contribuerait à

⁵⁸⁸ *Ibidem*.

⁵⁸⁹ Synthèse de renseignement du Groupe opérationnel intitulée « Situation et possibilités des armées du Moyen-Orient », adressée notamment au Commandant en chef des forces françaises intervention et au Commandant de la Force « A », le 18 octobre 1956.

⁵⁹⁰ « Si, après quelques hésitations, l'administration Truman avait soutenu Israël, l'arrivée à la Maison-Blanche en 1953 du général Eisenhower a changé la donne. Hanté par sa mission de paix, le président des États-Unis veille à respecter vis-à-vis des Arabes et des Juifs une neutralité absolue ». De plus, le lobby pétrolier, qui avait influencé la politique américaine visant à remplacer la Grande-Bretagne au Moyen-Orient, demeure vigilant. ELGEY, Georgette, *ibidem*.

⁵⁹¹ « En 1954, sous le ministère Mendès-France, grâce à la détermination du ministre de la Défense nationale, le général Koenig, et du secrétaire d'État à l'air, Diomède Catroux, tous deux ses fervents partisans, Israël a obtenu une première livraison d'armes. Mais en 1955, Tel-Aviv n'a guère à attendre du gouvernement Edgar Faure. Pour le président du Conseil comme pour son ministre des affaires étrangères, Antoine Pinay, la politique traditionnelle d'amitié avec les pays arabes, conforme à nos besoins économiques - toujours le pétrole ! -, est plus que jamais nécessaire si l'on veut éviter que ces nations, à l'instar de l'Égypte, prennent fait et cause pour les rebelles algériens ». Sous le gouvernement de Guy Mollet, les transferts d'armement vont s'intensifier : « Une nécessité conjoncturelle - la réduction de la rébellion algérienne, que l'on croit condamnée si elle vient à être privée de l'aide égyptienne - et l'idéologie - tout à la fois la défense d'une démocratie et le rêve de l'édification du socialisme - effacent ainsi la « politique arabe » de la France au profit de l'alliance avec Israël. » ELGEY, Georgette, *ibidem*.

rendre compte de la posture adoptée par le gouvernement français au cours de la crise de Suez.

LA CRISE : SES VOLETS POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES

Le 26 juillet, Nasser annonce la nationalisation du canal de Suez dans un discours public, en même temps qu'il fait procéder au contrôle militaire des installations de la compagnie. Le ministre des Affaires étrangères s'en déclare le premier surpris. « Que l'on ne parle pas des services de renseignement du Quai d'Orsay ! Ils n'existent pas ! L'espionnage français dépend pour une part de la présidence du Conseil, pour une autre du ministère des Armées (...) Le ministère des Affaires étrangères, à défaut de crédits, ne dispose que du flair de ses ambassadeurs. » Christian Pineau sous-estime ici le potentiel de l'instrument à sa disposition, soit de recueillir des renseignements - les Italiens s'attendaient à l'événement « grâce à des informations reçues de l'ambassade d'Italie au Caire⁵⁹² » -, soit de réaliser des analyses permettant d'effectuer des anticipations pertinentes : « À l'exception sans doute de notre ambassadeur à Washington, Maurice Couve de Murville, aucun expert n'avait osé imaginer une telle riposte de Nasser⁵⁹³. » En outre, le ministre s'empresse d'ajouter : « Nous ne voyions aucune raison pour que l'Égypte s'en prît à des intérêts franco-anglais pour se venger d'un affront infligé par les États-Unis. » Si le défaut d'anticipation n'a rien de condamnable, car c'est un art difficile, il semble néanmoins abusif de passer sous silence que la décision de Foster Dulles - qui avait d'ailleurs été auparavant envisagée par Selwyn Lloyd⁵⁹⁴ - revient sur une proposition de cofinancement américano-britannique (et de la BIRD) du barrage d'Assouan. Et si Foster Dulles a pris sa décision sans consulter ni même en avertir ses partenaires, Nasser pouvait difficilement le deviner. Pour le reste, le ministre le constate lui-même : « c'était oublier la haine accumulée dans ce pays contre la Grande-Bretagne et l'immense prestige que pourrait procurer à Nasser auprès de son peuple ce camouflet infligé à l'ancienne puissance colonisatrice ».

⁵⁹² VAÏSSE Maurice. *Les relations franco-italiennes et la crise de Suez*, dans VAÏSSE, Maurice, (direction) *La France et l'opération de Suez de 1956*, Actes d'une table ronde organisée sous la direction de Maurice Vaïsse, éditions ADDIM, Centre d'études d'histoire de la défense, 1997.

⁵⁹³ ELGEY Georgette, *Histoire de la IVème République*, tome 3 : *La république des tourmentes 1954-1959*, Paris, Fayard, 1992, 674 p.

⁵⁹⁴ « Dès le printemps 1956, devant le manque d'empressement de Nasser à accepter le financement du barrage, l'exaspération gagne Washington et Londres. (...) À la fin mars, Selwyn Lloyd, le premier, envisage un revirement (...) » *Ibidem*.

En toute logique, le ministre convoque l'ambassadeur d'Égypte, qui lui confirme que le passage du canal sera interdit aux navires israéliens. « Je compris alors que cette interdiction constituait sans doute l'un des principaux objectifs de Nasser, le plus inacceptable de tous. » Ce point est essentiel. En effet, Christian Pineau insiste à plusieurs reprises dans son ouvrage sur le fait que la réaction française n'a d'autre motif que d'ordre stratégique. Il n'est absolument pas envisageable que la liberté de circulation sur le canal, prévue par une convention de 1888, puisse être soumise à la versatilité de Nasser et fluctuer en fonction des évolutions de sa politique extérieure. Le problème est très clairement posé. Ce qui est moins compréhensible, en revanche, c'est qu'en pratique la nationalisation ne semble apporter strictement aucun changement à l'égard de ce point essentiel, Israël ayant déjà été privé d'accès au canal de Suez.

Tous les pays arabes, en particulier l'Égypte, pratiquent à l'égard d'Israël un boycottage systématique et total, économique et politique. Déjà, le canal de Suez est interdit à la navigation israélienne. Le 18 septembre 1955, l'Égypte accroît le blocus en fermant totalement le détroit de Tiran, passage indispensable entre le port d'Eilat, le golfe d'Akaba et la mer Rouge⁵⁹⁵.

De plus, comme Foster Dulles aura l'occasion de le rappeler à ses alliés, la concession accordée à la compagnie de Suez devant parvenir à échéance en 1968, la nationalisation du canal est seulement la survenue avec quelques années d'avance d'une évolution inéluctable.

Le second grand enjeu mentionné par le ministre français est celui de la survie d'Israël. Les équipements militaires modernes livrés à l'Égypte en grandes quantités par les Soviétiques exacerbent dangereusement la menace pesant sur cet État : « Nasser disposait d'une aviation puissante, en particulier de MIG fournis par les soviétiques, et pouvait en quelques heures détruire Tel-Aviv. » Or, si les pays arabes ne seraient pas anéantis par une défaite militaire, il en irait différemment pour Israël et sa disparition, Pineau n'en doute pas, « aurait pour corollaire probable un monstrueux génocide ».

En dehors des deux déjà mentionnés, peu d'autres facteurs semblent avoir influencé les décisions françaises, sinon de façon purement conjoncturelle. Accessoirement, toutefois, le ministre s'inquiète des effets qu'aura la nationalisation du Canal sur son plan d'aide aux pays sous-développés, compte tenu de ce qu'il en résultera une forte augmentation de la perception du risque de spoliation en cas d'investissement. « De fait, tous les progrès réalisés ou réalisables en matière d'aide ont été stoppés pendant près de 20 ans ».

⁵⁹⁵ *Ibidem*.

Concernant l'impact de la crise sur le problème de l'Algérie, le ministre est très net : « je n'avais pas établi de lien étroit entre lui et la politique égyptienne ». Cette affirmation a cependant fait l'objet de contestations par la suite. Ainsi, Charles-Robert Ageron écrit-il⁵⁹⁶ : «...on ne peut pas suivre Christian Pineau (sur ce point). À se reporter au témoignage de personnalités étrangères qui s'entretenaient avec lui, comme l'ambassadeur d'Israël, Jacob Tsur, le 10 février 1956 : « le ministre des affaires étrangères paraissait très préoccupé de l'influence du Caire sur le conflit algérien... J'ai essayé de le convaincre à quel point cette approche était exagérée ». [...] Le 3 août, Christian Pineau déclarait devant la télévision : « l'Afrique du Nord serait perdue si Nasser devait triompher ».

D'emblée lorsqu'il apprend la nationalisation du Canal, Christian Pineau insiste sur un point qui reviendra quasi-systématiquement à chaque nouvelle étape de la crise : « nous n'imaginions pas, ce jour-là, l'hypothèse d'une action militaire contre l'Égypte. » Pour étayer cette déclaration, le ministre souligne la croyance, invalidée quelques semaines plus tard, selon laquelle il pourrait être possible de bloquer le canal en rappelant les pilotes et techniciens de la compagnie du canal de Suez. Dès ce stade, pourtant, il apparaît que les choses sont beaucoup moins claires : selon Georgette Elgey, « À Paris, une structure informelle est ainsi mise en place. Elle comprend Guy Mollet, Christian Pineau, Maurice Bourgès-Maunoury et Robert Lacoste. (...) Dans ce quatuor, le président du Conseil est le seul à montrer quelques réticences devant le recours aux armes (...) Mais ces réserves disparaissent vite. (...) Christian Pineau, encore sous le coup de la parole d'honneur mensongère de Nasser, est aussi déterminé. (...) À Paris, dès le 27 juillet, la volonté est clairement exprimée de recourir aux armes si la négociation ne parvient pas à faire lâcher prise à l'agresseur du canal⁵⁹⁷ ». Les mémoires du chef d'état-major des forces armées, le général d'armée Paul Ély, vont dans le même sens : « En France et en Grande-Bretagne, le premier réflexe, après le coup d'éclat de Nasser, est - du moins chez ceux qui n'ont pas une notion exacte de nos possibilités - de réclamer une action militaire immédiate contre l'Égypte. »

Dès le lendemain de la nationalisation du Canal, Guy Mollet et Christian Pineau se rendent à

⁵⁹⁶ Source : « L'opération de Suez et la guerre d'Algérie », dans VAÏSSE, Maurice, (direction) *La France et l'opération de Suez de 1956*, Actes d'une table ronde organisée sous la direction de Maurice Vaïsse, éditions ADDIM, Centre d'études d'histoire de la défense, 1997.

⁵⁹⁷ ELGEY, Georgette, *Histoire de la IV^e République – Malentendu et passion - La République des Tourmentes, 1954-1959, tome second*, éditions Fayard, Paris, 1997.

Londres. De leur discussion avec Anthony Eden, il ressort qu'une seule possibilité est envisageable : « réunir les signataires de la convention de 1888 et leur demander d'exercer sur Nasser une pression commune pour obtenir de lui un accord concernant la libre circulation des navires ». Pour les Britanniques, « si le canal de Suez n'était plus une voie impériale, il restait une voie commerciale importante pour la marine marchande britannique et une voie stratégique capitale pour l'équilibre des forces en Orient. » L'alliance en gestation se fonde donc sur « une certaine concordance de vues ». Cette concordance est traduite dans l'ouvrage par une abondante utilisation du « nous », par exemple pour rendre compte des analyses partagées : « Pourtant l'intervention militaire d'Israël ne nous semblait pas probable : la nationalisation du canal nous apparaissait plutôt comme un prélude à une attaque en règle des pays arabes contre l'État hébreu. »

Dès son retour de Londres, Christian Pineau témoigne de la solidarité franco-britannique devant l'Assemblée nationale. A ce moment, les dispositions de cette institution à l'égard du gouvernement imposent de gérer le problème de la nationalisation avec prudence⁵⁹⁸.

Alors que les attentes des Français et des Anglais vis-à-vis des Américains sont très fortes, les premières rencontres avec un représentant américain, Robert Murphy, se révèlent décevantes. Non seulement, la première réunion avec Foster Dulles confirme les réserves américaines, mais Christian Pineau a l'impression que ce dernier « n'était pas autrement fâché de l'aventure de Suez ». Cet étonnement le conduit à s'interroger et son raisonnement débouche sur une conjecture qu'il affirme avoir été confirmée par « des conversations ultérieures que j'eus avec de hautes personnalités américaines » : Foster Dulles estimant ses alliés français et britannique dans l'incapacité de tenir les points stratégiques leur revenant dans le cadre de la politique du « containment » de l'Union soviétique, sa ligne de conduite consistait à les en débouter afin de les y remplacer. Effectivement, cette hypothèse permet de rendre compte d'une manière assez satisfaisante du comportement américain tout au long de la crise.

Finalement, la réunion avec Foster Dulles s'achève par une déclaration comprenant notamment l'annonce d'une conférence des pays les plus intéressés au problème de Suez,

⁵⁹⁸ « Cette conjugaison des oppositions (à la politique algérienne du gouvernement) s'exprimait encore hypocritement mais nous la ressentions et la presse s'en faisait l'écho, plaçant le gouvernement dans des positions difficiles. (...) Cela ne nous incitait pas à nous lancer dans une aventure. » PINEAU, Christian, 1956. *Suez*, éditions Robert Laffont, Paris, 1976.

programmée le 16 août. Avant cette date, il était cependant devenu évident que le retrait de ses pilotes par la Compagnie de Suez ne suffirait pas à paralyser le Canal. Christian Pineau insiste à nouveau sur l'orientation pacifique du gouvernement : « ce fut une période d'indécision. Au sein du gouvernement français, la plupart des ministres étaient d'accord pour aller jusqu'au bout de la négociation, malgré ses difficultés. Le président Coty et Guy Mollet en particulier se refusaient à envisager une intervention militaire. »

Lors de cette conférence des usagers du Canal, organisée à Londres à la date prévue, la France proposa un plan organisant sa gestion internationale par un comité comprenant des représentants de tous les usagers. Le secrétaire d'État américain y resta un peu flou, Chepilov, le délégué soviétique, extrêmement modéré. Finalement, c'est un plan proposé par Foster Dulles qui fut approuvé par la majorité des participants. L'un de ses paragraphes mandatait une délégation présidée par le premier ministre australien, M. Menzies, pour aller présenter ces conclusions à Nasser. Cela fut fait le 2 septembre, mais le Raïs rejeta le mémorandum en bloc, sans même chercher à le négocier. Selon Christian Pineau, cette intransigeance résulte de ce que Nasser ne pouvait revenir sur l'interdiction faite aux navires israéliens d'emprunter le Canal sans compromettre sa capacité de rassembler les peuples arabes sous sa bannière.

Conservant l'initiative après cet échec, Foster Dulles proposa de constituer un « Club des usagers du Canal », organisant lui-même la navigation. En dépit de l'insatisfaction des Français et des Anglais, une seconde conférence fut donc organisée à Londres le 19 septembre. Le secrétaire d'État américain ayant annoncé à cette occasion qu'il excluait toute obligation pour Nasser comme pour les usagers, l'association de ces derniers ne présentait plus guère d'intérêt. C'est pourquoi, « je proposais le recours aux Nations unies à Anthony Eden, comme ultime moyen d'aboutir à une solution pacifique », affirme alors Christian Pineau, avant d'ajouter : « Le premier ministre britannique accepta sur le champ, ce qui prouve que, lui aussi, voulait tout tenter pour éviter un conflit armé. » Une fois de plus, le commentaire ponctuant la genèse de cette décision souligne les intentions constructives qui la sous-tendent : « Si le fait d'aborder une discussion devant les Nations unies comportait beaucoup d'incertitudes, nous ne voulions pas encourir le reproche d'avoir renoncé à ce recours pacifique. » « La République des tourmentes » présente une version un peu différente de cette saisine des Nations unies ; ce serait Anthony Eden qui en aurait promu

l'idée : croyant à son échec, il y voyait un moyen de désamorcer les différentes oppositions à son projet de recourir à la force.

(Anthony Eden) sait que le recours à la force s'impose contre Nasser. L'avenir de la Grande-Bretagne, le sort de la démocratie sont en jeu, comme ils le furent en 1938. Mais il ne peut se battre en même temps contre Nasser, lord Mountbatten, ses ministres, ses généraux, son opposition. Il a alors l'idée d'un recours devant les Nations unies. Il souhaite démontrer l'impossibilité d'une solution négociée, la vanité d'une intercession internationale avec un fou comme Nasser⁵⁹⁹.

En tout état de cause, l'initiative franco-britannique irrite Foster Dulles qui a fait savoir qu'il y était opposé. À ce stade de son récit, on peut relever une omission de Christian Pineau, du moins si l'on retient la version de Georgette Elgey : John Foster Dulles aurait proposé à Selwyn Lloyd d'éliminer Nasser en chargeant les services spéciaux d'une action clandestine de déstabilisation, ce que le ministre anglais, attaché au recours devant les Nations unies, aurait refusé.

À nouveau, John Foster Dulles a une idée. Puisque la guerre ferait de Nasser un héros, il convient de le déstabiliser en douceur, de l'éliminer proprement. Les services spéciaux n'ont pas été créés pour rien. On va instituer contre Nasser un comité secret de guerre politique, user de pressions économiques à son encontre. Ce fut la méthode employée avec succès pour renverser Mossadegh en 1954. En Iran, cette opération avait demandé trois années. En Égypte, tout peut être réglé en six mois. Selwyn Lloyd, à qui cette offre est formulée, ne veut rien entendre. Pourquoi ne pas tout simplement recourir aux Nations unies ? Alors, Dulles lui explique avec franchise pourquoi il s'oppose à cette démarche⁶⁰⁰.

Nonobstant la contrariété du secrétaire d'État américain, le Conseil de sécurité se réunit le 5 octobre. Selwyn Lloyd et son homologue français ont décidé de reprendre la proposition votée à Londres le 16 août. Mahmoud Fawzy, le ministre des affaires étrangères égyptien, la rejette et fait une contre-proposition ; Chepilov se montre encore plus intransigeant que lui ; quant à Foster Dulles, il affirme considérer les deux propositions comme également acceptables. De longues négociations aboutissent à poser six principes, votés à l'unanimité : transit libre et ouvert à tous les navires, sans discrimination ; respect de la souveraineté égyptienne ; indépendance du canal par rapport à la politique de tous les pays ; accord entre les usagers et l'Égypte sur la fixation des péages ; affectation au développement du canal d'une certaine proportion des péages ; procédure d'arbitrage pour l'indemnisation de la compagnie de Suez par l'Égypte. En revanche, la seconde partie de la motion, relative aux modalités d'application de ces six principes, fut rejetée.

⁵⁹⁹ ELGEY Georgette, *op. cit.*

⁶⁰⁰ ELGEY Georgette, *op. cit.*

Ayant souhaité prolonger son séjour de quelques jours, Christian Pineau peut profiter de l'opportunité d'une médiation de Dag Hammarskjöld, le Secrétaire général des Nations unies, pour tenter une ultime négociation avec Mahmoud Fawzy. Toutefois, « Après trois jours de discussions épuisantes, force nous fut de constater que nous étions dans l'impasse. » Au retour de sa mission, Christian Pineau propose sa démission à Guy Mollet, lequel la refuse : « N'oublie pas : tu es au Quai d'Orsay pour faire l'Europe, très accessoirement pour régler le problème du canal de Suez. »

C'est alors que, selon l'auteur, « un discours menaçant de Ben Gourion, prononcé le 15 octobre, donna soudain l'impression que les Israéliens étaient prêts à intervenir. Il faut reconnaître que (...) le terrorisme dans la bande de Gaza et au pied du Golan, en Galilée, devenait insupportable (...) Il y avait des morts tous les jours. » Christian Pineau légitime la réaction israélienne en rappelant qu'« une tentative d'asphyxie économique d'un pays est un acte de guerre », et se déclare soulagé de « perdre l'initiative ». Cette présentation de la réaction israélienne comme un coup de théâtre ne manque pas de surprendre. En effet, les contacts franco-israéliens sur les questions de défense et de sécurité sont étroits depuis 1954 et plus particulièrement sous le gouvernement Guy Mollet.

Situer le début des contacts franco-israéliens au mois d'octobre serait donner une idée absolument fautive des choses. En réalité, des conversations ont lieu dès 1954, notamment au cours du voyage en France du général Dayan. Ces entretiens (...ont...) marqué un resserrement des relations avec Israël et accéléré la fourniture de matériels de guerre (...) Les conversations deviennent très suivies lorsque M. Guy Mollet arrive au pouvoir. Elles se caractérisent par la livraison d'un matériel sans cesse plus important aux forces israéliennes⁶⁰¹.

Après la nationalisation du Canal, les échanges portent notamment sur les intentions respectives des deux États et, même, très rapidement, sur l'éventualité d'une opération conjointe, ce dernier volet prenant une substance concrète à compter du 7 septembre.

Dix jours après la nationalisation du Canal, Abel Thomas évoque, au cours d'une conversation avec Shimon Peres, la possibilité d'une alliance franco-israélienne contre Nasser, la riposte de la France et de l'Angleterre étant acquise (...) Plus les négociations diplomatiques avec les États-Unis et la Grande-Bretagne s'enlisent, plus l'idée d'une action concertée franco-israélienne prend force. (...) Le 1er septembre 1956, par un télégramme de son Attaché militaire à Paris, Israël apprend officiellement que son concours est souhaité sinon par la France, tout au moins par certains très hauts responsables. L'amiral Barjot a informé le diplomate israélien des plans de l'expédition franco-britannique commandée par Sir Charles Keightley (...) Les conversations souhaitées par les Français s'engagent le 7 septembre 1956, à Paris, entre le chef du bureau des opérations de l'armée israélienne, Meir Amit, et l'amiral Barjot. (...) dès cette date, c'est un va-et-vient constant entre Tel-Aviv et Paris⁶⁰².

⁶⁰¹ Général d'armée Paul Ély, *Suez... Le 13 mai : mémoires*. Paris : Plon, 1969.

⁶⁰² ELGEY Georgette, *op. cit.*

À ce moment, Eisenhower demanda à Eden de « retarder toute opération jusqu'à l'élection présidentielle américaine du 6 novembre. Après quoi il s'engageait à réaliser un front commun (sic) avec nous pour obtenir de l'Égypte un règlement satisfaisant de l'affaire de Suez. »

« La situation se retourna brutalement avec la venue à Paris d'une délégation israélienne présidée par Ben Gourion. » Ce second coup de théâtre d'origine israélienne serait justiciable des mêmes commentaires que le premier. Le 21 octobre, Christian Pineau est donc invité à se rendre à Sèvres pour rencontrer le premier ministre israélien, accompagné de Golda Meir, Moshe Dayan et Shimon Peres. Ayant décidé une offensive contre l'Égypte mais craignant des représailles sur ses villes, Israël recherche une aide en matière d'aviation. Les réactions des ministres français présents à la réunion s'échelonnent du « oui » acquis d'avance, pour Bourgès-Maunoury, à une franche hésitation résultant de son hostilité de principe à la « guerre préventive » pour Christian Pineau, « trop de potentats et de dictateurs (ayant) usé de ce moyen ou de ce prétexte pour déclencher des conflits injustifiables ». Guy Mollet occupe une position médiane, mais considère toutefois que « Nasser constitue en soi un danger pour la paix ». Christian Pineau se rallie finalement à l'idée d'un concours de la France, par « le souci de l'existence d'Israël ».

Ben Gourion et Eden éprouvant une méfiance réciproque, les Français jouent dans un premier temps la fonction d'intermédiaire entre les deux. Aussi, Christian Pineau se rend-il à Londres dès le lendemain. Eden accepte d'aider les Israéliens à détruire l'aviation égyptienne, ni très puissante ni très opérationnelle selon ses services de renseignement. Son idée consistant à ce que les troupes franco-anglaises occupent les deux rives du Canal, pour apparaître comme une force d'interposition extérieure au conflit israëlo-arabe, paraît à Pineau hypocrite et difficilement justifiable. Il est cocasse de lire par ailleurs que la paternité en reviendrait en réalité au général Challe⁶⁰³ ou de constater que le général Beaufre la revendique pour lui-même⁶⁰⁴. Selwyn Lloyd et Patrick Dean, le secrétaire général du Foreign

⁶⁰³ « Le général Challe me rend compte de sa visite à M. Éden et nous allons ensemble chez M. Bourgès-Maunoury à qui Challe fait un exposé complet des entretiens de la veille. (...) Il a, ajoute-t-il, exposé un plan possible dans l'hypothèse où un conflit éclaterait entre l'Égypte et Israël : laisser les Israéliens se lancer sur l'Égypte. Faire sans délai intervenir les forces franco-britanniques sur le canal pour rétablir la paix par une opération qui pourrait avoir l'allure d'une opération de maintien de l'ordre. M. Éden paraît très intéressé par cette proposition ». Source : Général d'armée Paul Ély, *op. cit.*

⁶⁰⁴ En terminant (une note sur les conditions politiques de l'opération à l'attention du général Ély), dans le cadre de l'opération franco-israélienne, j'amorçais une idée nouvelle : « une solution toute différente » (sur le plan politique) « consisterait à intervenir après une agression israélienne pour garantir la neutralité du canal.

Office, faisant à leur tour le voyage jusqu'à Sèvres, il est finalement mis au point « le protocole de Sèvres ». Ses principaux articles concernent : une action d'envergure initiée par Israël le 29 octobre ; son occupation de la partie ouest du golfe d'Akaba ainsi que des îles Tiran et Sanafir, afin d'assurer la libre circulation de ses navires dans le golfe ; les appels à lancer aux Égyptiens d'un côté, aux Israéliens de l'autre - cet article étant l'expression d'un compromis entre la préférence de ces derniers pour une occupation du terrain par leurs propres troupes et la volonté des Britanniques de ne pas sembler prendre parti entre les belligérants ; les opérations militaires franco-anglaises à déclencher si Nasser refuse de se conformer à l'appel le concernant ; l'engagement d'Israël à ne pas attaquer la Jordanie et celui du gouvernement britannique à ne pas soutenir cet État s'il venait à attaquer Israël ; une clause relative au caractère secret de ce protocole. En marge de celui-ci, la France et Israël signent un accord indépendant dans lequel la première s'engage à fournir au second une assistance militaire aérienne et maritime pour la protection de son territoire. La France sera donc engagée dans deux opérations militaires différentes quoique fortement connectées.

Dans la soirée du 24 octobre, Christian Pineau peut ainsi dresser le bilan suivant de la situation : « 1) Toutes nos tentatives en vue d'un règlement pacifique avaient échoué et pourtant nous étions allés à la limite des concessions possibles. (...) 2) Les prévisions de la compagnie concernant l'emploi des pilotes sur le canal s'étaient révélées fausses. Or, c'était le seul moyen d'action pacifique dont nous aurions pu disposer. 3) Les Usagers s'étaient perdus en vaines palabres et la mission Menzies n'avait pas été reçue décemment au Caire. 4) Les Nations unies n'avaient, en dehors de l'énoncé de six principes, proposé aucun mode de négociation entre les Usagers et l'Égypte. 5) Nous étions talonnés par ceux de nos collègues, au gouvernement et au Parlement, qui établissaient une relation directe entre la guerre d'Algérie et l'attitude de Nasser. Dans ces conditions, la proposition israélienne était apparue comme un moyen de nous faire sortir de l'impasse. »

Les membres du gouvernement furent informés du protocole. L'étant aussi en tant que chef d'un grand parti politique représenté au parlement et au sein même du cabinet⁶⁰⁵, le général de Gaulle déclara : « J'approuve l'opération sauf sur un point : celui d'en confier la direction

Cette solution ferait de nous une avant-garde de l'ONU et pourrait conduire aussi sûrement aux résultats politiques escomptés. » J'annonçais alors, sans m'en douter, le schéma politique de l'opération que nous aurions à effectuer (mais cette fois dans le cadre d'une opération franco-anglaise). Général Beaufre, *op. cit.*

⁶⁰⁵ Jacques Chaban-Delmas est alors ministre d'État.

à un général anglais. »

L'attaque israélienne prit les forces égyptiennes par surprise. Vraisemblablement soucieux d'éviter toute impression de collusion avec l'État hébreu, les Anglais mirent un délai inattendu pour entrer en action. Or, il importait que les évolutions sur le terrain puissent rester en avance sur la dynamique diplomatique. Et, à l'ONU, tout alla très vite : dès l'après-midi du 30 octobre, le délégué américain déposa devant le Conseil de sécurité une résolution dont il appela le vote immédiat. Le veto des Français et des Anglais put, certes, la priver de tout effet juridique, mais il était devenu patent que les États-Unis et l'URSS s'étaient alliés contre la Grande-Bretagne et la France.

Dans le Sinaï, les Israéliens continuent leur poussée sans rencontrer d'opposition déterminante, s'emparant au passage d'une grande quantité de matériel militaire. Par contre, les opérations franco-britanniques tardent à être engagées. Des renseignements inadéquats ayant conduit à surestimer la capacité de résistance égyptienne, la volonté de limiter la prise de risque empêche d'accélérer le processus.

Le 2 novembre, sur proposition de Foster Dulles, une résolution votée à l'assemblée générale de l'ONU demande la cessation des hostilités et le retrait des Israéliens derrière la ligne d'armistice, prohibe l'introduction de matériel de guerre dans la zone d'affrontement (ce qui vise les mirages français). Ayant détruit l'armée égyptienne et obéré la capacité du Raïs à unifier le monde arabe, les Israéliens acceptent d'emblée de s'y conformer.

Les opérations franco-britanniques commencent seulement le 5 novembre, par des parachutages dans la zone de Port-Saïd. La réserve fédérale américaine déclenche alors une manœuvre spéculative visant à affaiblir la livre sterling. La course contre la montre s'est intensifiée, mais les états-majors ne semblent toujours pas en tenir compte sur le terrain.

On le constate, Christian Pineau accuse les militaires d'être déconnectés des réalités diplomatiques. À la lecture des mémoires du général Ély cette perception semble erronée, les militaires français étant depuis le début parfaitement conscients de la contrainte que le processus diplomatique fait peser sur le tempo des opérations.

Le 16 (octobre) au soir, je remets ce document à M. Bourgès-Maunoury ; il comporte l'exposé des diverses hypothèses d'intervention militaire susceptibles d'être envisagées. (...) On note dans ces cinq hypothèses un même souci : rechercher la rapidité dans l'exécution afin d'enlever, sur le terrain, la décision avant que les instances internationales aient eu le temps d'intervenir efficacement⁶⁰⁶.

Dans certaines limites, ils sont d'ailleurs prêts à faire évoluer leurs plans pour s'adapter aux événements.

Le danger d'un décalage trop important entre l'offensive israélienne et le débarquement à Port-Saïd est évident. La nécessité de faire vite s'impose de plus en plus. (...) Mais les Britanniques ne conçoivent pas qu'il soit possible de s'affranchir du calendrier prévu pour tenir compte de ce que les opérations israéliennes se déroulent mieux et plus rapidement qu'on pouvait l'espérer. Ils n'ont voulu effectuer aucun mouvement, même au titre d'exercices d'entraînement, à partir de Malte avant l'envoi de leur ultimatum et alors qu'il en était encore temps. Ils se trouvent, dès lors, liés à un planning qui risque de ne pas pouvoir amener devant Port-Saïd, avant le 6, les convois en provenance de Malte. Or, M. Pineau me fait savoir qu'il serait souhaitable que le débarquement s'effectue avant le vote de l'ONU, c'est-à-dire, pratiquement, le 2 ou le 3 novembre. Cela va de soi. Personnellement, il me paraît possible, compte tenu des succès israéliens et sans prendre des risques inacceptables, d'avancer de quelques jours l'opération de Port-Saïd. Il y a sans doute une limite qu'il ne faut pas dépasser, mais, dans de pareilles circonstances, il appartient au haut commandement de s'efforcer de s'adapter aux impératifs politiques⁶⁰⁷.

La volonté qu'ont les militaires anglais d'éviter toute apparence de compromission avec Israël et de se conformer aux plans qui ont été établis limite cependant la marge de manœuvre de leurs homologues français.

26 octobre. Dès la signature de l'accord, des difficultés surgissent : le commandement anglais veut s'en tenir strictement au planning arrêté par les commandants en chef. Or ce planning comporte, entre le début du bombardement et le débarquement à Port-Saïd, un laps de temps trop long ; il apparaît, en effet, que si l'on maintient un décalage de cinq à six jours entre le début de l'attaque israélienne et les premiers débarquements franco-anglais, les réactions internationales risqueront d'avoir le temps de se développer et de nous empêcher de débarquer. Ce délai est sans doute difficile à réduire si les Anglais refusent de commencer leurs mouvements, même sous la forme d'exercices en mer, avant le déclenchement de l'offensive israélienne. Or, c'est bien le cas devant

⁶⁰⁶ Général d'armée Paul Ély, *op. cit.*

⁶⁰⁷ Général d'armée Paul Ély, *op. cit.*

leur hantise d'être soupçonnés de collusion avec Israël.⁶⁰⁸

Sans suivre aveuglément le chef d'état-major des forces armées françaises, qui pourrait être enclin à charger la barque naviguant de l'autre côté du « Channel » plutôt que la sienne, il apparaît néanmoins que la présentation de Christian Pineau – « Nos états-majors (...) discutent longuement sur la manière dont il faut se préparer à affronter le vide. Pour eux les pressions extérieures, l'ONU, les grandes puissances n'existent pas. » - se révèle injustement simplificatrice.

La planification de l'opération militaire

Si l'on schématise, dans un premier temps il est adopté un plan « Mousquetaire » prévoyant un débarquement de forces vives à Alexandrie. Le 8 septembre, la décision est prise à l'échelon politique d'abandonner ce projet au profit d'un débarquement à Port-Saïd. Il en découle un nouveau plan baptisé « Mousquetaire révisé ». Une autre orientation, politico-stratégique, consiste à chercher une limitation des risques en faisant précéder le débarquement par une longue phase dite aéropsychologique (10 jours), visant à anéantir la volonté de résistance adverse. Fin septembre, à l'échelon militaire franco-britannique « Mousquetaire révisé » prend la forme d'un plan comportant deux variantes dont l'une donne la flexibilité d'avancer le débarquement en réduisant la phase aéropsychologique. La décision finale, prise le 16 octobre, ne retient cependant plus que le plan B dénué de cette marge de manœuvre. Dans ces conditions, le parti pris par les Anglais d'attendre l'attaque israélienne avant de procéder au chargement de leurs navires, finit de contraindre la date du débarquement à celle qui a finalement été retenue (6 novembre) après malgré tout encore beaucoup de discussions et de tensions franco-britanniques.

On peut souligner que le passage de « Mousquetaire » à « Mousquetaire révisé » correspond à une évolution radicale de la stratégie. En effet, le but, très clairement affiché du côté français, est d'abattre Nasser. Dans le premier cas, cet objectif est poursuivi par une voie très directe consistant à battre l'armée égyptienne afin de pouvoir pousser jusqu'au Caire. Après la révision, le cheminement se révèle beaucoup plus indirect, l'action se trouvant limitée à une prise de contrôle de la zone du canal, supposée permettre une négociation en position de force. L'hypothèse demeure néanmoins que le chef de l'État égyptien ne pourra pas se remettre politiquement de sa défaite militaire. La phase aéropsychologique est supposée en augmenter la vraisemblance ; en contrepartie, elle laisse à l'opinion internationale et aux pressions diplomatiques le temps de déployer leurs effets.

C'est alors que Boulganine adresse au président Eisenhower, à Guy Mollet, à Anthony Eden et à Ben Gourion des messages les informant de son intention de recourir à la force si le rétablissement de la paix le nécessite. Dans un premier temps, Christian Pineau nous livre ses réflexions de l'époque « Il n'y avait aucune chance pour que les soviétiques envoient des fusées sur la Grande-Bretagne (...) En revanche, leur intervention au Moyen-Orient, ne pouvant être exclue, elle était susceptible d'entraîner une guerre mondiale. Or, cette intervention n'était pas imminente. Avant que les forces franco-britanniques se trouvent réellement en face des forces soviétiques, il fallait un délai de plusieurs jours. Les positions occupées à ce moment-là par les troupes en présence seraient nécessairement les positions

⁶⁰⁸ « » Source : mémoires du général Ély.

d'armistice car il n'était pas question de livrer combat aux soviétiques sans faire courir à la paix des risques démesurés. Plusieurs jours ! Combien ? C'était tout le problème ! » Dans un second temps, il nous explique la manœuvre qui lui « fut révélée, cinq ans plus tard, par une haute personnalité soviétique. » il s'agissait de placer le Pentagone devant le dilemme suivant : « ou bien affirmer sa solidarité avec les Français et les Anglais et courir un risque de guerre atomique, ou bien la dénoncer et perdre du même coup toutes ses positions mondiales. (...) Dans ces conditions, poussé par le Pentagone, Eisenhower ferait le maximum de pression sur Eden pour l'amener à céder. » Anthony Eden et Guy Mollet se trouvant contraints par Washington davantage que par Moscou, c'est l'Alliance Atlantique qui serait ainsi éprouvée.

Au début de la matinée du 6 novembre, le débarquement se poursuit, avec lenteur précise Christian Pineau⁶⁰⁹. De son côté, Nasser fait couler des bâtiments aux principaux points de passage du Canal pour empêcher la navigation. En Grande-Bretagne, la chute de la livre engendre une panique. Souffrant, épuisé, Anthony Eden doit faire face à une pression très intense venant de tous les côtés. En particulier, si Eisenhower confirme que les États-Unis tiendront leurs engagements d'allié en cas d'attaque soviétique en Europe - mais en Europe seulement ! -, il fixe également dans son message un maximum de douze heures pour cesser le feu en Égypte. « En outre il donne à Eden un coup de téléphone personnel, dont le contenu exact ne nous a jamais été révélé, mais dont on peut imaginer le caractère menaçant. Eden, à ce moment-là, a accepté l'ultimatum. (...) ». Il en avertit Guy Mollet un peu plus tard. Ce dernier parvient simplement à gagner quelques heures au prétexte de consulter le gouvernement. Du côté français, se pose en effet la question de poursuivre ou non l'opération sans les Anglais. Elle est débattue en Conseil des ministres. Il y est pris la décision d'accepter aussi le cessez-le-feu.

David Carlton nous permet de formuler deux commentaires sur ce dénouement de la crise de Suez. En premier lieu, Eisenhower pourrait n'avoir jamais passé à Eden l'appel téléphonique mentionné dans le récit de Christian Pineau. En second lieu, la chute du cours de la livre sterling pourrait ne s'être pas révélée aussi décisive qu'il est suggéré ici, dans la décision britannique d'obtempérer à l'injonction de cessez-le-feu.

⁶⁰⁹ « En dehors de la couverture du Caire, il n'y a plus d'armée égyptienne organisée mais l'état-major franco-britannique ne le sait pas ou ne veut pas le savoir. »

Le point de vue traditionnel a tendu à être que le facteur véritablement décisif fut la pression économique américaine, appuyée par un appel téléphonique sulfureux d'Eisenhower à Eden juste avant la réunion du cabinet. Cependant cette conversation téléphonique, mentionnée par Christian Pineau dans son livre sur Suez, pourrait être un mythe. Ni les archives britanniques ni celles des États-Unis ne la confirment. Et il existe maintenant des preuves que l'aspect financier, bien que sérieux, n'était pas le seul que les décideurs de Londres ont pris en compte le 6 novembre. Car le 8 novembre le chef d'état-major a rédigé un mémorandum pour le cabinet affirmant explicitement que le cessez-le-feu « nous a été imposé » par a) la pression à l'ONU. b) la possibilité d'une intervention russe et la nécessité en résultant de nous réaligner avec les États-Unis, dont les actions précédentes nous avaient éloignés, c) le climat politique au Royaume-Uni. Le fait que la pression financière n'ait pas été mentionnée ne doit bien sûr pas nous conduire à supposer qu'elle fut négligeable. Mais cela suggère qu'elle n'est pas apparue aussi importante dans l'esprit du chef d'état-major que les autres facteurs et, j'imagine, en particulier que la possibilité d'une intervention soviétique conventionnelle au Moyen-Orient. Cela est confirmé dans une certaine mesure dans le compte rendu plutôt bref du cabinet britannique. Lloyd était préoccupé de ce que « nous ne devons pas sembler céder devant les menaces soviétiques ». Mais comme à ce stade il préféra « céder » aux Nations unies, l'implication pourrait être qu'il préférerait « céder » le 6 plutôt que de « céder » plus tard, quand les soviétiques pourraient se prévaloir d'avoir joué un rôle déterminant en envoyant ou en menaçant d'envoyer des forces conventionnelles s'opposer aux Britanniques et aux Français en Égypte⁶¹⁰.

À l'ONU, c'est l'Union soviétique qui « a pris la tête de l'offensive destinée à obtenir le retrait des troupes franco-britanniques de Port-Saïd et israéliennes du Sinaï ». Bien que n'ayant plus d'intérêt à maintenir des troupes à Port-Fouad - le canal de Suez étant paralysé -, la France entend rester sur le terrain jusqu'à l'acceptation d'une solution convenant à Israël. La décision d'envoyer des casques bleus en Égypte dénoua la situation, le rembarquement des troupes franco-britanniques pouvant s'effectuer au fur et à mesure de leur remplacement par les forces onusiennes. Les Anglais furent les premiers à décider de partir, mais les Américains ne cessèrent leurs intenses pressions sur la livre sterling qu'après la publication d'un communiqué commun annonçant l'évacuation possible suite à l'installation des casques bleus à Port-Saïd.

La présence de ces casques bleus ayant un caractère provisoire, Israël n'était pas prêt à céder aux nombreuses pressions le poussant à évacuer tous les territoires occupés sans avoir obtenu auparavant des garanties de sécurité. Christian Pineau lève une partie du voile sur le soudain déblocage de la situation à cet égard au moment où elle semblait dans une impasse. S'étant en toute vraisemblance préalablement accordé avec Hammarskjöld, Foster Dulles déclara au ministre français que s'il pouvait trouver avec le secrétaire général de l'ONU « une formule susceptible d'être acceptée par les parties en cause, les États-Unis seraient d'accord pour l'accepter. » Par ailleurs, l'ambassadeur d'Israël aux Nations unies vint lui témoigner de

⁶¹⁰ CARLTON David, *Great Britain, France and the Suez crisis*, dans VAÏSSE, Maurice, (direction) *La France et l'opération de Suez de 1956*, Actes d'une table ronde organisée sous la direction de Maurice Vaïsse, éditions ADDIM, Centre d'études d'histoire de la défense, 1997.

sa confiance pour veiller sur les intérêts de son pays. Il ne suffit plus alors que d'un déjeuner à Hammarskjöld, Fawzy et Pineau pour organiser une présence des casques bleus au Moyen-Orient satisfaisant toutes les parties. « La manœuvre qui me faisait intervenir était habile. Le Raïs pourrait affirmer face au monde n'avoir rien négocié avec Israël et avoir entendu seulement manifester sa reconnaissance à l'ONU, qui l'avait tiré d'affaire, en acceptant ses suggestions ». Pour autant, le ministre français n'a jamais su qui avait tiré les ficelles de cette manœuvre diplomatique.

LA CRISE : SES ASPECTS MILITAIRES

La mise en place des structures

Le haut commandement français

Le 14 août, une décision signée du ministre de la Défense, Maurice Bourgès-Maunoury, désigne le Vice-amiral d'escadre Barjot pour représenter le commandement français auprès des autorités britanniques chargées de la préparation de l'« Opération 700 ». En particulier, il coordonne les trois commandants éventuels des forces opérationnelles : le général Beaufre (forces terrestres), le général Brohon (forces aériennes) et l'Amiral Lancelot (forces navales)⁶¹¹.

Le même jour, une décision signée pour le Ministre par son chef d'état-major particulier, le Général Redon, désigne le Général de brigade Beaufre pour prendre éventuellement le Commandement des Forces terrestres françaises de l'Opération 700. Pendant la phase de préparation, ce dernier participe aux travaux du Comité franco-britannique » de Planification à Londres et est habilité à prendre les contacts nécessaires selon les instructions qu'il recevra du VAE Barjot⁶¹².

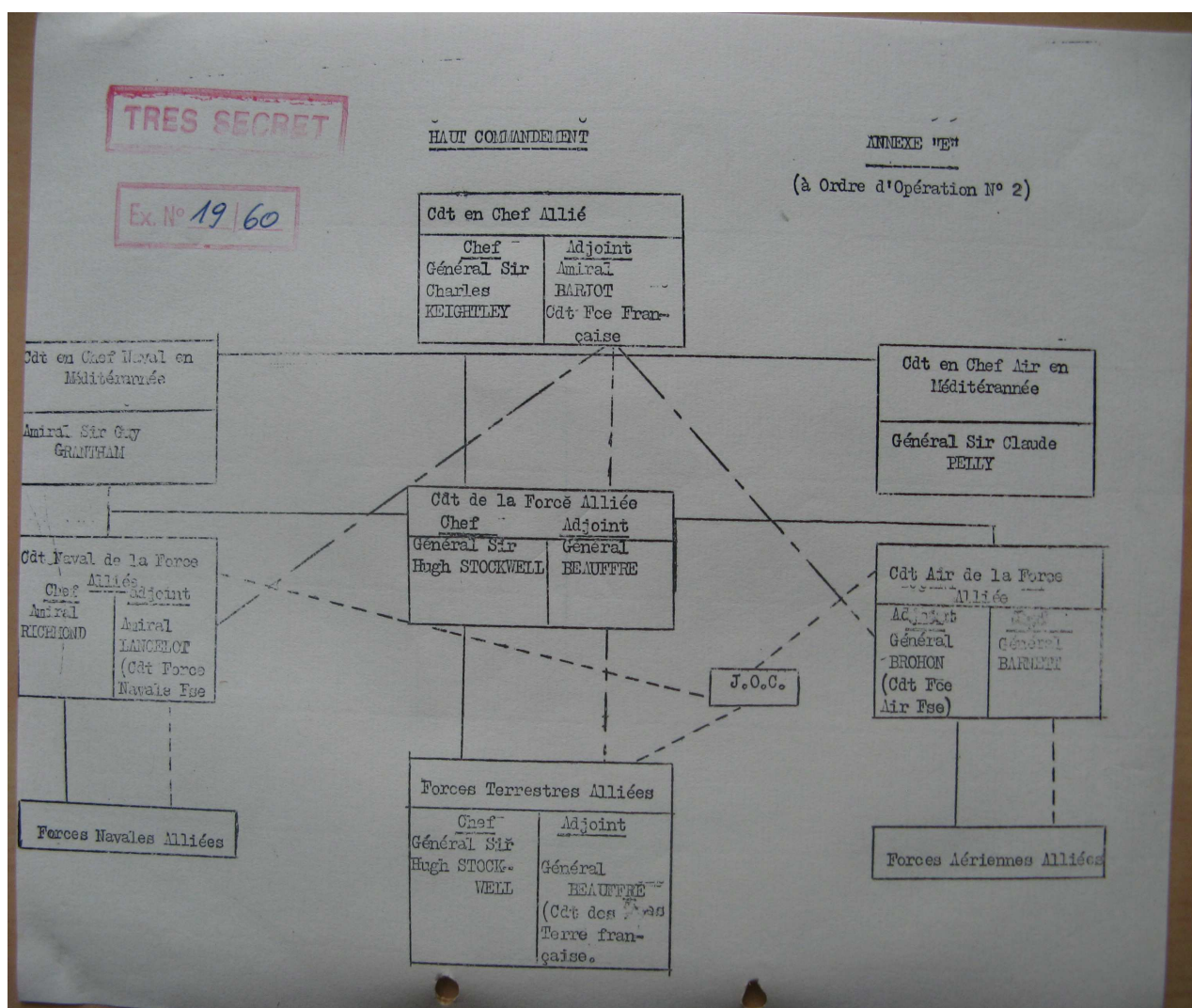
Toujours le 14 août, le Général de brigade Gazin fait l'objet, lui, de deux décisions, la première du ministre pour le désigner Chef d'état-major de l'Amiral Barjot, la seconde du CEMGFA, le Général Ély, pour le charger de participer au Comité franco-britannique de Planification à Londres. Pour cette fonction, il relèvera du général Beaufre, « Président de la

⁶¹¹ Sources : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton numéro 9 U 3.

⁶¹² Sources : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton numéro 9 U 3.

délégation française au Comité de Planification franco-britannique »⁶¹³.

Une nouvelle série de décisions, prises à la fin du mois d'août, leur confèrera leurs commandements : en particulier, l'Amiral Barjot, adjoint du Commandant en Chef Interallié, prendra ses fonctions de Commandant en Chef des Forces Françaises engagées à partir du 26 août, à zéro heure ; le général Beaufre prendra le commandement des moyens terrestres (Force A) destinés à l'opération 700. A ce titre, il est chargé, en particulier, de la mise en condition opérationnelle de ces moyens terrestres et des moyens navals d'assaut⁶¹⁴.



Annexe E à l'ordre d'opération numéro 2 du 7 septembre 1956⁶¹⁵

⁶¹³ Sources : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton numéro 9 U 3.

⁶¹⁴ Sources : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton numéro 9 U 3.

⁶¹⁵ Source : Ordre d'opération numéro 2, émis par le troisième bureau de l'état-major de la force « A » (sous la 305/521

Le commandement du théâtre d'opérations

Le quartier général de l'amiral Commandant en chef des forces françaises d'Orient (CCFFO) est constitué de son état-major, du service presse information, du service d'action psychologique, du service Renseignement-Action-Protection (R.A.P) et de la compagnie de QG (soit 385 personnes, incluant 66 officiers et 60 sous-officiers)⁶¹⁶.

Le 1er septembre 1956, l'Amiral Barjot adresse au Général d'Armée Ély une fiche précisant les crédits à prévoir pour le démarrage puis le fonctionnement de cette structure, soit « en 1ère approximation » un budget de « 10 millions pour le 1er mois d'opérations ». Sont à prévoir en particulier des dépenses de matériels spéciaux difficiles à se procurer avant le départ (machines à écrire en caractères arabes,...), des dépenses de personnels spécialisés (traducteurs,...), des fournitures (journaux...) et des dépenses pour recherche du renseignement. Les principaux postes sont l'impression des tracts (1 million), les heures de radiodiffusion (3 millions) et le fonds de renseignement (2 millions)⁶¹⁷.

Le 13 septembre, l'état-major de l'Armée de l'Air fixe les conditions de participation de l'Armée de l'Air à ces organismes⁶¹⁸.

L'état-major du Commandant en chef des forces françaises d'intervention est dirigé par le Général Gazin. La 1^o section, commandée par le capitaine de vaisseau Bailleux, traite des problèmes opérationnels des trois armées et du renseignement s'y rapportant ; l'officier des opérations spéciales relève de la 1^o section. Placée sous la responsabilité du lieutenant-colonel Laure, la 2^o section est compétente en matières d'information générale, de presse, d'actes psychologiques et d'affaires civiles. Sous la houlette du capitaine de corvette Bourdais, une section règle les questions de transmissions et de chiffre du Commandant en chef de Forces Françaises (à l'exclusion de relevant de l'échelon des Commandants des

référence numéro 51/FA/3/OPE/TS du 7 septembre 1956). Carton 9 U 8.

⁶¹⁶ Tableau d'effectifs et de dotation en matériel de l'État-major et Q.G. de l'Amiral CCFFO & des services rattachés. Source : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton numéro 9 U 4.

⁶¹⁷ Fiche à l'attention du Général d'Armée Ely ; objet : crédits à ouvrir pour le CCFFO. Source : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton numéro 9 U 4.

⁶¹⁸ Instruction portant création de la participation « Air » à l'État-major de l'Amiral Commandant en Chef des Forces Françaises en Orient et aux services rattachés. Sources : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton numéro 9 U 3.

Fields Forces)⁶¹⁹.

Au sein de cet état-major, deux officiers seulement sont chargés des questions de renseignement. Le Service Action Psychologique est doté de 4 officiers et 3 sous-officiers pour une troupe de 31 personnes⁶²⁰.

Initialement la 2^o section et la section Transmission fonctionne à Paris, à l'état-major des forces armées. En revanche, la 1^o section est implantée à Londres auprès de l'état-major du Général Commandant en Chef Allié.

Le 3 septembre, le Ministre de la Défense et des Forces Armées crée un service interarmées de Renseignement-Action-Protection (R.A.P) au profit de la Force 700⁶²¹. Comme nous l'avons vu précédemment, ce service constitue un système spécialisé de recherche de renseignements, d'exécution d'actions non conventionnelles et de protection des forces en matière de sécurité. Son chef a pour missions, d'une part, de conseiller l'Amiral CCFFO pour toutes les questions relatives aux services spéciaux, d'autre part, de coordonner et mettre en œuvre l'ensemble des moyens des services spéciaux appropriés à chaque mission. Il dispose pour cela de deux adjoints, l'un du SDECE, l'autre du S.S.D.N.F.A., et de quatre sections, respectivement chargées de la recherche opérationnelle (SRO), des transmissions (STR), de l'action et du contre-espionnage (offensif, préventif et répressif⁶²²). Il s'agit donc d'une nouvelle⁶²³ application de la formule conçue en 1951.

⁶¹⁹ Note de service sur l'Organisation de l'État-major. Source : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton numéro 9 U 4.

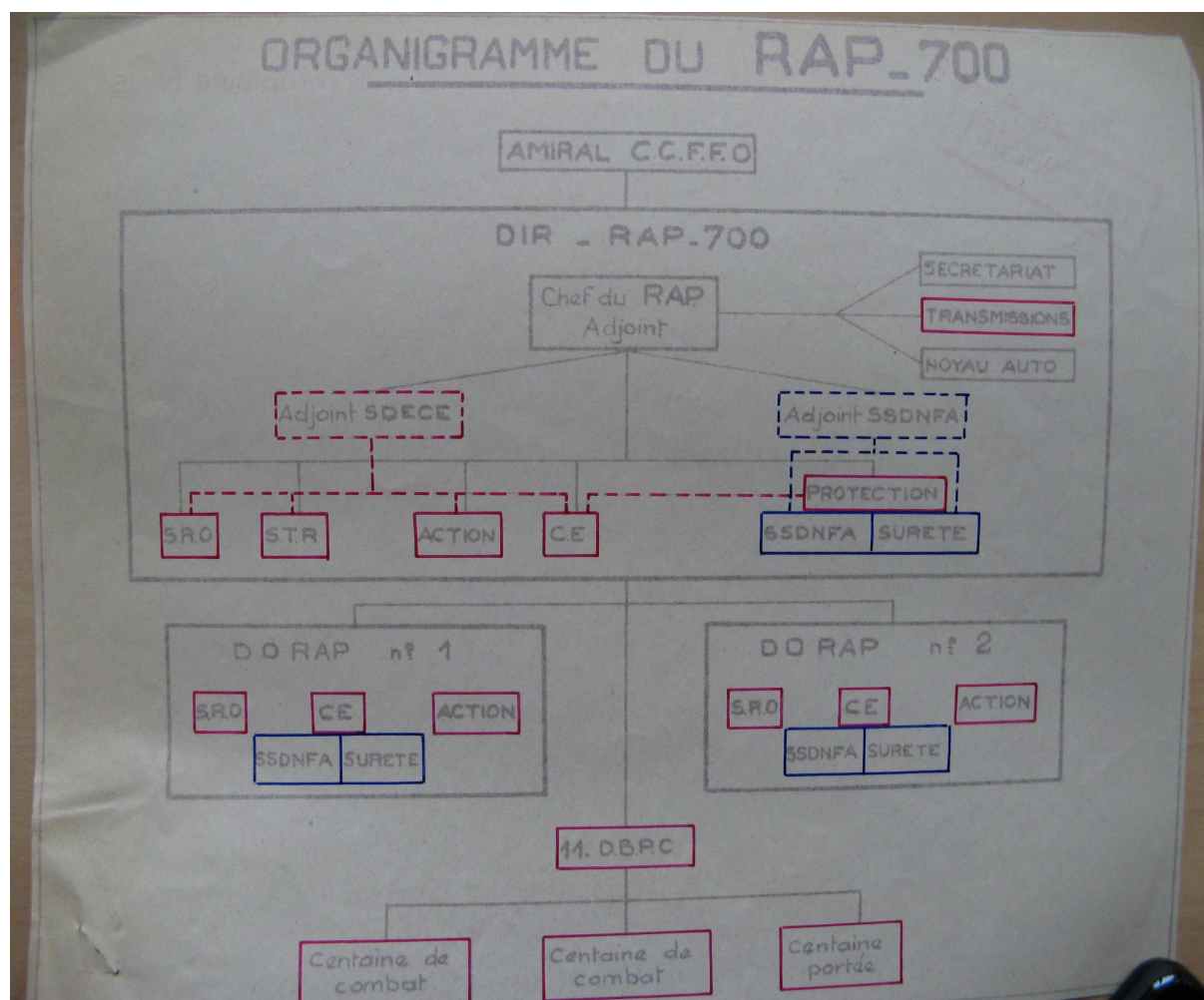
⁶²⁰ Tableau d'effectifs et de dotation en matériel de l'État-major et Q.G. de l'Amiral CCFFO & des services rattachés. Source : archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton numéro 9 U 4.

⁶²¹ Source : Note Ministérielle N° 7545/EMFA//2/B/TS du 3 septembre 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

⁶²² La Force 700 étant constituée en temps de paix, le contre-espionnage répressif (sûreté aux armées) pose un problème. La décision portant création du R.A.P. engage le colonel chef du SSDNFA à le régler avec les départements ministériels intéressés. Source : Note Ministérielle N° 7545/EMFA//2/B/TS du 3 septembre 1956. *Ibidem*.

⁶²³ Quelques jours avant, le 25 août 1956, a été créé le premier Service R.A.P., auprès du Général Commandant Interarmées en Algérie (*cf. supra*).

Suivant les besoins, des détachements opérationnels du service (DORAP) sont adaptés aux commandements opérationnels ou aux grandes unités, les chefs des premiers jouant alors auprès de ceux des seconds les deux rôles mentionnés précédemment. Les activités de recherche opérationnelle du SRO sont conduites en liaison étroite avec les chefs des bureaux Renseignements et Opérations des grands commandements.



Dirigé par le colonel Boyer-Vidal⁶²⁴, le service Renseignement-Action-Protection est constitué d'un organisme de commandement⁶²⁵ (14 personnes, dont 5 officiers et 6 sous-officiers), d'un organisme de direction adapté à la Force « A » (63 personnes, dont 8 officiers⁶²⁶ et 11 sous-officiers) et de deux détachements opérationnels⁶²⁷, de 34 et 49 personnes, l'ensemble représentant 25 officiers et 30 sous-officiers pour une troupe de 97 personnes⁶²⁸.

La force « A »

Le chef de l'État-major de la force « A » est le Colonel Prieur⁶²⁹, le responsable du 2ème bureau le Commandant Glaizot, celui du 5ème Bureau le lieutenant-colonel Goussault. En plus de leur chef, le 2ème bureau est constitué de 7 commandants et capitaines (dont 1 capitaine A.M.M.⁶³⁰), le 5ème bureau de 3 commandants (dont 1 A.M.M.) et 1 capitaine. La

⁶²⁴ Par décision n°6642 EMFA/2/B/SC du 16 octobre 1956, le Colonel Boyer Vidal André, à la disposition de l'Amiral Commandant en Chef les FFI depuis le 27 août 1956 est désigné comme Chef du Service « Renseignement-Action-Protection » de la Force 700 à compter de cette date.

⁶²⁵ L'organisme de commandement est organisé autour de plusieurs entités :

- RAP : chef, adjoint, adjoint SDECE (2 personnes), adjoint SSDNFA (1 personne)
- SRO : 5 personnes : chef, interprète, sat, dactylo, chauffeur
- STR : chef : 1 officier
- Action : chef + adjoint.
- Protection : chef (1), officier CE (1), officier SSDNFA (1)

⁶²⁶ Son chef est le chef de bataillon David.

⁶²⁷ DORAP :

- Antenne SRO : 2 officiers, 2 sous-officiers
- Antenne Action : 2 officiers
- Antenne Protection : 2 officiers (1 CE, 1 SSDNFA)

Le chef du DORAP I est le Capitaine Boisson, celui du DORAP II le Capitaine Duronsoy.

⁶²⁸ Source : Tableau d'effectifs et de dotation en matériel de l'État-major et Q.G. de l'Amiral CCFFO & des services rattachés entré en vigueur le 15/09/1956 modifié le 26 septembre. Archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton numéro 9 U 3.

⁶²⁹ Et non le Colonel de Saint-Hillier, comme cela apparaît sur la photo insérée dans le mémoire.

⁶³⁰ Les officiers des Affaires Militaires Musulmanes (A.M.M.) ne doivent être confondus ni avec ceux du Service des Affaires Indigènes (A.I.) du Maroc, ni avec ceux des Affaires Indigènes de Tunisie, ni avec ceux du Service des Affaires Sahariennes (A.S. d'Algérie). Ces derniers officiers appartenaient à une Arme dont ils étaient détachés temporairement. Après quelques années, ils la réintégraient pour y poursuivre une carrière normale d'officiers de troupe ou d'état-major. Les officiers des A.M.M. constituaient, eux, un corps indépendant d'officiers de l'Armée de Terre, au même titre que les fantassins, les cavaliers ou les sapeurs. Source : EALET, Edouard (Colonel), *Le Corps des Officiers des Affaires Militaires Musulmanes*, consultable à l'adresse électronique suivante: <http://www.anocr.com/temoignages/le-corps-des-officiers-des->

cellule interprétariat est armée par 3 commandants⁶³¹.

Se trouvant à Alger pendant la phase de préparation, le 2ème bureau de la Force « A » est rattaché à 2 échelons supérieurs très éloignés, implantés respectivement à Paris (2ème division de l'EMFA) et à Londres (groupe planning). Par la suite, le groupe planning se fond dans l'état-major du 2° Corps britannique ; le 2ème bureau de la Force « A » se trouve placé sous les ordres de ce dernier. L'éloignement complique singulièrement le travail. En particulier, les renseignements d'agents, majoritairement fournis par le groupe planning de Londres, se révèlent précieux mais tardifs, leur transmission étant longue, et leur valeur est parfois difficile à apprécier.

La préparation

Vision d'ensemble du renseignement pendant la phase de planning

Pendant la phase de planning, le 2ème bureau de la Force « A » reçoit de l'EMFA une documentation de base assez importante, puis de nombreux renseignements principalement à l'état brut. Toutefois, 70% des renseignements proviennent de Londres.

Reçus en abondance, ces renseignements permettent d'éclairer les échelons subordonnés sur le théâtre des opérations à venir. Cette profusion n'exclut cependant pas des lacunes, parfois problématiques, comme l'incertitude jusqu'à la veille de l'opération concernant la viabilité d'un itinéraire important.

Très souvent, le même renseignement parvient par les deux canaux (directement de Londres puis par l'EMFA). Parfois, il existe une légère contradiction entre les deux sources ; faute de date ou de cotation, elle se révèle alors généralement impossible à lever.

La rareté des renseignements sur l'état d'esprit de l'armée adverse impose souvent de retenir l'hypothèse la plus gênante pour la manœuvre, ce qui conduit à un pessimisme quelque peu excessif. Ce constat n'a rien de surprenant même si l'on pose l'hypothèse de ce que la guerre psychologique a entraîné la production d'un renseignement spécifique. En effet, à ce stade

[affaires-militaires-musulmanes](#). (consulté le 29 mai 2013). Le Colonel Edouard Ealet est un ancien du Corps des Officiers des Affaires Militaires Musulmanes.

⁶³¹ Source : Annuaire téléphonique. Archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton numéro 9 U 4.

amont les spécialistes de la guerre psychologique concentrent leurs efforts principalement sur la constitution et l'exploitation d'une documentation de base relative à l'adversaire, son histoire, sa culture, ses religions etc. Le renseignement sur les aspects dynamiques de ces mêmes caractéristiques vient seulement dans un second temps.

En revanche, pendant la phase de planning, des études sont entreprises en vue de répartir entre les deuxième et cinquième bureaux de l'état-major de la Force « A » les questions du renseignement relatif à l'ennemi intérieur. Leurs attributions respectives restent toutefois à trancher au moment du débarquement. Le deuxième bureau s'en est d'ailleurs plaint dans son retour d'expérience, déplorant « que le cinquième bureau ait eu tendance à considérer ces problèmes comme chasse gardée » et n'ait « pas toujours transmis au deuxième bureau tout ce qu'il recevait comme information à ce sujet ».

Formée fin août à Alger, la section d'interprétation de photographies aériennes (S.I.P.A.) dispose de moyens suffisants pour effectuer les études préparatoires. Les matériaux exploités sont des photos aériennes datant de plusieurs années⁶³² ou provenant de missions effectuées dans des conditions de secret rigoureuses. Les clichés pris lors des nombreuses missions alliées de la première quinzaine de septembre sont adressés seulement au Centre d'interprétation photographique de l'armée de terre à Paris, ce qui pose à la S.I.P.A. de nombreux problèmes d'organisation obérant sa productivité.

La plupart des photos sont interprétées à Londres, où l'hypothèse la moins favorable semble toujours retenue. S'étonnant du pessimisme systématique des rapports d'interprétation, les officiers du deuxième bureau français en viennent à se demander si la prudence excessive de leurs alliés britanniques ne dissimulerait pas une certaine perfidie :

Cette disposition d'esprit, qui doit normalement être de règle dans un deuxième bureau a toutefois été anormalement suivie par nos alliés et il est permis de se demander si, en l'occurrence, ils n'ont pas obéi à des raisons extra-militaires. Cette tendance s'est précisée pendant les jours qui ont précédé immédiatement le débarquement au cours desquels l'état-major du 2ème Corps Britannique s'appuyant, en grande partie sur les photos aériennes prises par ses Services, a surestimé, peut-être en partie volontairement, les possibilités ennemies dans le Secteur que nous allions attaquer.

⁶³² Initialement, la SIPA possédait seulement 15 jeux très incomplets de missions effectuées entre août 1952 et novembre 1955. Ces photographies ne permettaient que des études - sujettes à caution malgré tout - de terrain, installations portuaires, plages de débarquement.

Sauf à retraiter l'intégralité des photos exploitées par les Britanniques pour statuer sur l'existence ou non d'une erreur manifeste d'interprétation systématique, les Français en sont réduits à nourrir leurs doutes. Ce cas n'en est pas moins emblématique de l'importance que revêt le renseignement pour l'autonomie de la décision.

L'orientation du renseignement

Son orientation générale

Le 14 septembre 1956, le Vice-amiral d'escadre CCFFO demande que la recherche du renseignement soit orientée de la façon suivante⁶³³.

En premier lieu, elle doit porter sur les interventions étrangères au profit de l'Égypte. En toute priorité il s'agit de surveiller aussi précisément que possible les volontaires étrangers mis à la disposition de ce pays ou agissant à son profit, en recherchant leur origine (Russie et satellites ; musulmans et non-musulmans), leur spécialisation (personnel opérationnel, instructeurs, techniciens) et leur répartition, en Égypte et hors Égypte (notamment le personnel naviguant stationné en Syrie). L'évolution des livraisons de matériel de toute origine, en Égypte et hors d'Égypte (Syrie, Jordanie, Irak), doit aussi faire l'objet d'un suivi attentif.

En deuxième lieu, la recherche de renseignements doit concerner les menaces sous-marine et aérienne sur les communications. En particulier, il est demandé une surveillance aussi constante que possible, surtout de nuit, des passages de sous-marins du pacte de Varsovie dans les détroits Danois, dans la Manche, dans le détroit de Gibraltar et au large de Bizerte. Les passages de pétroliers en ces mêmes points doivent également être relevés. Enfin, les possibilités d'escale et de ravitaillement pour ces deux catégories de navires doivent être recherchées sur les côtes Yougoslaves, Albanaises et syriennes. Concernant la menace aérienne, l'activité sur les terrains de Damas et d'Alep doit être enregistrée ; en particulier, toute présence de chasseurs à réaction modernes doit y être relevée, afin d'en connaître le nombre et la nationalité.

⁶³³ Source : Note CCFFO / État-major/1ère section/ N° 7 OPS/57 T.S. Archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton numéro 9 U 4.

En troisième lieu, la recherche doit concerner l'Égypte où elle doit porter sur trois zones : le secteur d'Alexandrie, le segment allant d'Alexandrie au Caire et le triangle Port-Saïd – Suez – le Caire. Le document d'orientation mentionne une liste de points permettant d'évaluer les positions militaires de l'adversaire et les possibilités d'exploitation du terrain : indices de renforcement en troupes de toutes armes, extension des champs de mines, renforcement des fortifications de campagne, état et viabilité des routes et des pistes, possibilités de cantonnements, points d'eau, etc.

Le 18 septembre 1956, le Général Gazin organise l'activité de renseignement en interne à l'état-major du CCFFO. Son compte rendu précise qu'un effort très sérieux doit être effectué sur le renseignement opérationnel. Ce dernier sera recherché auprès de l'EMFA/2 et de l'état-major interallié de Londres⁶³⁴.

Si la 2e Division de l'EMFA peut donner de bons renseignements généraux d'ordre politique et militaire, les renseignements plus techniques doivent être recherchés auprès des 2e Bureaux des Armées. En particulier, les mouvements de sous-marins russes en Méditerranée doivent faire l'objet de liaisons quotidiennes avec le Ministère de la Marine.

Pour conclure, il arrête les objectifs et répartit les tâches. Plusieurs documents de base seront établis : un plan général de renseignements pour le Moyen-Orient (de la frontière Tuniso-Lybiennne à l'Irak y compris Israël) et un plan particulier de renseignements. De plus, seront constamment tenus à jour les ordres de bataille des forces terrestres, aériennes, éventuellement navales de l'Égypte, de la Syrie, du Liban, d'Israël, de la Jordanie, de l'Arabie Séoudite⁶³⁵ et de la Libye (avec calques et tableaux). Cet ensemble de travaux devrait conduire à l'élaboration d'une synthèse de renseignements à l'échelon du Commandant en Chef, à paraître vers le 1er octobre 1956.

Le Colonel Moneglia est chargé de la coordination des renseignements opérationnels, le lieutenant-colonel Hennion des ordres de bataille terrestres, le Capitaine de frégate Gueirard des forces navales et de la lutte anti-sous-marine, le Capitaine Thomas des forces aériennes.

⁶³⁴ Source : Fiche du Général Gazin « à titre de C.R. » au Ltt-Col Hennion, au CF Gueirard et au Ctaine Thomas. Archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton numéro 9 U 4.

⁶³⁵ En cohérence avec l'approche retenue, visant à restituer la vision des situations qui prévalait à l'époque, nous avons choisi de conserver l'orthographe « Arabie Séoudite » exclusivement employée dans les documents consultés.

Tous relèvent de la 1ère section de l'état-major du CCFFO⁶³⁶, à l'exception du Capitaine Thomas chargé de sa documentation.

Le 25 septembre, sous le timbre du Commandant en Chef des Forces Françaises d'Intervention⁶³⁷, le Colonel Moneglia adresse un plan de renseignements à la 2ème Division de l'EMFA ainsi qu'à l'État-major du CCFFO, à Paris et à Londres. Les enjeux y sont très clairement exprimés : il s'agit de déterminer les modalités, d'une part, d'une éventuelle opposition de l'Armée Égyptienne aux opérations projetées, d'autre part, des possibles interventions étrangères au profit de l'Égypte, soit par la Russie ou ses satellites d'Europe centrale, soit par les Pays Arabes du Moyen-Orient.

Ces grandes questions sont ensuite déclinées au travers d'une grille extrêmement détaillée de points à examiner. Les forces égyptiennes régulières ne sont pas les seules à être recensées parmi les objets à évaluer par les services de renseignements : les capacités de guérilla sont aussi prises en compte, dans la mesure où la phase de haute intensité devra être suivie d'une phase d'occupation dans la durée. De prime abord, il est plus surprenant de trouver dans ce plan de renseignement une rubrique relative aux problèmes des rebelles algériens. Cette présence n'en est pas moins logique tant du point de vue politique que du point de vue militaire. De l'expédition en Égypte, il est en effet attendu une amélioration de la situation en Algérie. De plus, le 5 septembre, le Centre de renseignements avancé d'Afrique du Nord avait averti : il est « fort probable qu'une action commune a été concertée entre les dirigeants égyptiens et les chefs de la rébellion algérienne : les commandos algériens à l'instruction en Égypte, à l'effectif de 170 hommes, combattraient en cas de conflit aux côtés de l'armée égyptienne, tandis que les forces rebelles d'Algérie déclencheraient, dans la même hypothèse, des opérations d'envergure⁶³⁸. »

⁶³⁶ La 1ère section de l'état-major du CCFFO est dirigée par le capitaine de vaisseau Bailleux.

⁶³⁷ Source : Archives de Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton numéro 9 U 4.

⁶³⁸ Source : Note d'information sur la situation en Afrique du Nord au 5 septembre, du Centre de renseignements avancé d'Afrique du Nord. Archives de Vincennes, Sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton numéro 12 S 75.

Note⁶³⁹ (tamponnée « Très secret ») adressée le 25 septembre 1956 par le Vice-Amiral d'Escadre P. Barjot, Commandant en Chef des Forces Françaises d'Intervention (représenté par le Colonel Monégli, qui signe la note par ordre) aux destinataires suivants : l'EMFA/2ème Division, l'État-major CCFFO Paris, l'État-major CCFFO Londres et au Vice-Amiral d'Escadre CCFFO, à titre de CR.

Plan de renseignements

« Il est conçu en vue de déterminer :

a) en Égypte, dans quelle mesure, avec quels moyens, et dans quels délais, l'Armée Égyptienne peut s'opposer aux opérations projetées.

b) Hors d'Égypte, dans quelle mesure, avec quels moyens, et dans quel délai peuvent se produire des interventions étrangères au profit de l'Égypte en provenance :

- de la Russie ou de ses satellites d'Europe centrale,
- des Pays Arabes du Moyen-Orient

I.- Égypte

A.- Dans sa situation, l'Armée égyptienne est-elle en mesure de s'opposer à un débarquement à Port Saïd – Port Fouad :

a)- en résistant sur place -

Mise en état de défense de Port Saïd et de Port Fouad :

1/ Garnisons de ces deux villes

Densité d'infanterie, armes lourdes, anti-chars, engins blindés, DCA

2/ Dispositions défensives :

- Terrestres : Organisation intérieure éventuelle de la défense des deux villes. Emplacements de combat possibles. Organisations défensives à l'est de Port Fouad (batteries de côte sont-elles toujours en place ?,...) Destructures repérées
- Navales : Destructures repérées (sur le chenal extérieur de Port Saïd ; Mines ; Block-ships) ; dans les 2 ports (destructures d'installations portuaires – Nageurs de combats – effectifs, stationnement) ; vedettes lance-torpilles.

b) L'Armée égyptienne peut-elle contre-attaquer un débarquement à Port Saïd – Port Fouad ?

Possibilités de mise en place dans la région d'El Kantara – Ismaïlia – Sinaï

Routes ; Voies ferrées ; État du terrain en dehors des itinéraires. Possibilités de manœuvre pour les engins blindés et chenillés. Observatoires.

B.- L'Armée égyptienne est-elle en mesure de s'opposer à un débarquement à Alexandrie et autour de la ville ?

a)- Mise en état de défense (de la ville ; de ses abords ; problème du débouché sur le Caire)

b)- Possibilités d'interventions extérieures au profit de la défense d'Alexandrie.

1/ En provenance de Lybie

État des communications entre Nersa – Natruh et Alexandrie

Rendement de la voie ferrée

Dépôts – Gites d'étapes.

2/ En provenance du Caire

Possibilités – et points – de destruction des itinéraires,... Points de ravitaillements, Dépôts d'essence, Ateliers, sur ces itinéraires.

⁶³⁹ Cette note porte le n° 3EM/OPS/Londres/4TS.

C.- Situation dans la région du Caire

- Modifications de l'ordre de bataille actuellement connu. Constitution d'une division blindée ?
- Positions – Organisations défensives – Renforcements récents – Destructons de mines sur l'axe Le Caire -Wadi Natrum-Alexandrie
- Existe-t-il des positions défensives de couverture du Caire face à l'est ?
- Possibilités de défense intérieure de la ville : points sensibles – Problème de la protection des Européens.

D.- Situation dans la région libyque

- Modifications survenues à l'ordre de bataille
- Itinéraires de repli...

E.- Situation dans la région du Sud de l'Égypte

F.- Problèmes navals

a)- Nombre actuellement connu – Répartition :

- des navires de surface égyptiens
- des sous-marins égyptiens
- des vedettes lance-torpilles
- des nageurs de combat

b)- Destructons repérées (par mines, block-ships) : à Alexandrie, Port Saïd, Port Fouad, Suez

G.- Problèmes aériens

a) Modifications au dispositif

b) Nombre et répartition : des avions de chasse modernes et conventionnels ; des avions de bombardement modernes et conventionnels ; Potentiel ; Possibilités de réparations et de ravitaillements.

c)- Infrastructure : Modifications. Création de nouveaux terrains. Camouflage. Dispositions de défense connues.

H.- Guérilla -

Organisation générale.

- Encadrement à base : d'Armée nationale, de Garde nationale, de Police ?
- Répartition
- Orientation connue de l'activité de guérilla : défensive (action à proximité des bases) ; offensive (destructons, sabotage) ?
- Problème des commandes – Formés par l'Armée nationale, la Garde nationale, la Police ?
- Répartition.

II.- Situation hors d'Égypte

A.- Pays autres que les États Arabes du Moyen-Orient -

a)- Problème des volontaires étrangers

Leurs effectifs :

- Quantitatifs – par nationalités : Russes, Polonais, Tchèques, Hongrois, Bulgares, Roumains.
- Qualitatifs : Cadres – Spécialistes (grades, armes, spécialités) – Troupes

Mode d'acheminement des volontaires

b)- Problème des matériels

1°/ Sous-marins : nombre, types et positions des sous-marins non-égyptiens (en Méditerranée, Mer rouge, Océan Indien) – Possibilités d'escales : en Albanie, Syrie.

2°/ Avions : nombre, types ; routes d'acheminement

3°/ Autres matériels

- nombre et types de matériels livrés à l'Égypte depuis les dernières livraisons connues.
- Modes d'acheminement
- Routes d'acheminement

B.- Pays arabes du Moyen-Orient

a)- Problèmes politiques -

1°/ Position politique générale par rapport à l'Égypte, dans la crise actuelle : de l'Irak ; du Pakistan ; de la Syrie ; de la Jordanie ; du Liban ; de l'Arabie Séoudite ; de la Libye.

2°/ Problème des relations Pakistano-Séoudites.

Résultats de l'actuelle conférence de Ryad.

3°/ Problème de la situation intérieure syrienne.

b)- Problèmes militaires

Possibilités des États précités en faveur de l'Égypte.

1°/ Directement : hébergement de volontaires étrangers ; autorisations d'escales sur leur territoire (avions de transport et de combat). ; constitution d'unités de volontaires à destination d'Égypte (organisation, volume, armement) ; simple autorisation ou propagande en faveur d'engagements individuels dans les forces égyptiennes ; possibilités particulières de la Lybie.

2°/ Indirectement

Action contre Israël des États précités.

6. Dispositifs connus et modifications : possibilités pour ces États de mener une guerre longue, courte (moins d'un mois), une forme de lutte limitée à l'intensification de la guérilla aux frontières. Possibilités de ravitaillement/maintenance.
7. Degré d'intégration des forces syriennes, jordaniennes et égyptiennes, dans l'hypothèse d'une intervention contre Israël.
8. Problème de la menace éventuelle de l'Irak contre la Syrie. Dispositions de défenses éventuelles syriennes ; potentiel irakien.

C.- Problème des rebelles algériens -

1°/ Modifications survenues dans leur organisation ? Évacuation de l'Égypte par leurs organismes de direction ?

2°/ Attitude des États arabes ? Envoi de personnels ? Entraînement ? / Fourniture de matériel d'armement / Modes et routes d'acheminement des personnels et des matériels. Modifications possibles.

L'orientation du service Renseignement-Action-Protection

Le 15 septembre, une note⁶⁴⁰ précise les activités du R.A.P. en dehors des « missions particulières qui lui ont été données en propre ». Il reçoit comme ligne de conduite de protéger d'une destruction ou d'une éviction les intérêts français, directs ou indirects, et les sources d'influence française en Égypte.

Dans la zone de responsabilité française, il devra rechercher les moyens favorisant la lutte et pouvant contrer l'action adverse sur les trois plans politique (organisations politiques rivales, en particulier pour la frange désertique : connaissance des tribus - nomades ou sédentaires - et de leurs rivalités), économique (sociétés de toutes natures : commerciales, minières ou de prospection pétrolière) et religieux (missions de confessions diverses).

De plus, il est souligné que l'opération 700 fournit l'opportunité d'entreprendre certaines actions visant à « s'assurer des responsables des mouvements et de leurs équipes », s'emparer de leurs archives, ainsi que des archives égyptiennes concernant les appuis fournis aux rebelles d'Afrique du Nord par l'Égypte ou d'autres pays arabes⁶⁴¹.

Les productions de renseignement

A la fin de l'été et durant l'automne, certains thèmes apparaissent de façon récurrente dans les dépêches et bulletins de renseignements. Parmi eux figurent notamment ceux du canal, de la solidité politique du régime de Nasser, du risque de guérilla, de la résistance des forces égyptiennes et du soutien de l'URSS, qui contraste avec la complexité du jeu des pays arabes.

⁶⁴⁰ Source : Note du 15 septembre 1956 concernant l'action du R.A.P.. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

⁶⁴¹ Ces éléments sont extraits d'une fiche sans en-tête et non datée intitulée « Emploi des services spéciaux dans le cadre des opérations menées par la force 700 ». La référence de sa transmission à l'amiral CCFFO « pour valeur d'attribution », le 18 septembre 1956 : 1705-DN.CAB.EMP permet cependant d'en déduire qu'elle a été adressée à l'amiral Barjot par l'état-major particulier du ministre de la Défense nationale et des forces armées. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

Le canal

La présence des pilotes et employés de l'ex-compagnie du Canal permet de disposer rapidement de renseignements fiables sur l'évolution de la situation concernant le canal lui-même. Ainsi, dès le 27 août 1956, la deuxième division de l'EMFA relaie divers renseignements d'origine britannique, notamment le fait que les autorités égyptiennes auraient pris des mesures pour bloquer le canal en cas de conflit. Des sacs de ciment ayant été chargés à bord d'un vieux LST remorqué et mouillé devant le yacht-club d'Ismailia, il est probable que ce bâtiment est destiné à être coulé dans le canal à l'entrée nord du lac Tmsah. Deux autres LST signalés à Port-Saïd pourraient être utilisés dans le même but. De plus, en face de la gare du kilomètre 24, sur la rive asiatique du canal, un certain nombre de mines auraient été enterrées et pourraient être mouillées par trois vedettes déjà amarrées à la berge.

De même l'Attaché militaire du Caire peut-il rendre compte quasiment en temps réel à la 2e Division de l'EMFA de ce que dans la nuit du 14 au 15 septembre, le personnel du consulat soviétique à Port-Saïd a été installé dans les bureaux de la compagnie suivant un plan paraissant avoir été très précisément établi à l'avance. De plus, une quinzaine de pilotes soviétiques d'allure militaire ont pris leurs postes immédiatement. Il ne fait pas de doute que la direction du trafic va être assurée par ce personnel.

Le 17 septembre, le même Attaché militaire témoigne du moral de la population égyptienne. « Le discours énergique et plein de confiance du Colonel Nasser hier à Bilbeis, le succès du passage des premiers convois dans le canal sous direction totalement égyptienne, l'arrivée des pilotes soviétiques et la lenteur de la mise en place de cette étonnante compagnie des usagers dont, il faut bien le dire, on aperçoit mal le fonctionnement réel ont incontestablement remonté le moral de la population. Il serait à mon avis vain de croire une fois encore que de seules sanctions économiques pourraient amener à composition un régime autoritaire même dépourvu de base populaire ».

La solidité du régime de Nasser

L'élimination politique de Nasser comme objectif à atteindre, affiché du côté français, a conduit à évaluer la solidité de son régime, mais peut être aussi à surévaluer dans un premier temps les indices révélateurs de sa vulnérabilité. Tout au long de la période, on peut en effet

trouver des références à un affaiblissement du pouvoir du Colonel, bien qu'avec le temps les évaluations deviennent plus réalistes, plaçant davantage l'accent sur les difficultés de l'opposition.

Le 5 septembre 1956, une note de la deuxième division de l'EMFA sur la situation intérieure en Égypte soutient que l'évolution de la situation dans les derniers jours du mois d'août ne paraît pas très favorable au régime de Nasser. Sans aller jusqu'à affirmer que le colonel soit directement menacé, elle développe les signes d'inquiétude et d'incertitude se manifestant dans les milieux proches du président. En premier lieu, elle signale de graves dissensions au sein du cabinet et dans l'armée. Certains de ses collaborateurs reprocheraient au président de compromettre, par son entêtement, les résultats de quatre années de révolution. Les membres de l'ancien Conseil de la révolution iraient jusqu'à ouvertement critiquer Nasser. L'amiral Ezzat, le chef de la marine ne serait pas très enthousiaste à l'idée d'engager ses bâtiments dans un éventuel conflit et de nombreux officiers ayant effectué des stages à l'étranger invoqueraient l'impossibilité technique de résister aux forces occidentales. Enfin, la distribution non contrôlée d'armes aux masses populaires inquiéterait les esprits réfléchis.

Dans une note ultérieure sur l'évolution politique en Égypte, l'Attaché militaire en poste au Caire fournit une description plus nuancée de la situation tout en restant assez optimiste sur la possibilité d'un renversement de Nasser. Deux tendances contradictoires y sont soulignées : d'une part l'inquiétude croissante des milieux évolués et une recrudescence d'activité de l'opposition ; d'autre part le renforcement du prestige du colonel Nasser auprès des masses populaires (clivage se reflétant au sein des forces armées, entre la troupe et les cadres supérieurs).

Dans tout le pays, le WAFD poursuit sa campagne d'opposition récemment lancée avec l'appui des fonds américains. Les frères musulmans font également preuve d'activité. Des émissions biquotidiennes en langue arabe attaquent violemment la politique du dirigeant égyptien. De nombreux officiers supérieurs de l'armée et de la police, déjà inquiets de la perspective d'un conflit armé avec les occidentaux, ont été sérieusement troublés par la réception d'un tract les assurant de la chute prochaine de Nasser et des risques possibles pour leur carrière en cas d'une trop grande fidélité au dictateur actuel. Le gouvernement a d'ailleurs réagi en renforçant les services de sûreté et en éloignant quelques chefs jugés trop populaires tel Néguib et Rachad Mehanna (ancien membre de l'éphémère Conseil de

Régence).

Les masses populaires ne sont pas insensibles aux appels à la guerre sainte⁶⁴², trop heureuses d'ailleurs d'abandonner le travail sous prétexte d'entraînement militaire. Une évolution rapide de la situation n'en serait pas moins prévisible, le colonel Nasser risquant de se trouver de plus en plus isolé. En particulier, le colonel d'aviation Boghdadi, ministre d'État au plan, pourrait « lâcher » son chef. En outre, le gouvernement égyptien pourrait bientôt se trouver isolé, en dépit des affirmations grandiloquentes de solidarité du monde arabe et d'appui soviétique.

On parle donc de changement possible de régime : restauration monarchique avec régence, retour au vieux cadre du WAFD, maintien du régime actuel mais avec élimination de Nasser et de ses fidèles.

La note de l'Attaché militaire en Égypte reste particulièrement floue sur le régime qui succéderait à celui de Nasser. Fin septembre, celle⁶⁴³ de la 1ère section de l'état-major des forces françaises d'intervention souligne les problèmes qui se poseront après l'opération franco-britannique et conclut : « si la population ne croit pas à la guerre et un effondrement rapide est à envisager, il ne faut (pas) sous-estimer (...) le problème du futur pouvoir politique dont ce qui restera de l'Armée pourrait être le seul soutien ».

Le 2 octobre 1956, la 2e division de l'EMFA a très sensiblement fait évoluer son appréciation de la situation : la nationalisation du Canal a entraîné un sursaut de popularité pour Nasser et atténué les nombreuses oppositions au régime. L'opposition était inorganisée au début du mois d'août et les éléments d'appréciation de ses progrès font défaut. Mehanna et le général Néguib éloignés – toujours très populaire, ce dernier se trouverait en résidence surveillée dans le Sinaï -, les autres personnalités les plus marquantes de l'Armée semblent trop proches de Nasser pour fomenter un mouvement d'opposition en dehors d'une période de crise aiguë.

⁶⁴² Il ne s'agit pas d'appels lancés à l'initiative de Nasser lui-même. En effet, selon la note de situation en Afrique du Nord au 5 septembre, « On a pu craindre, à un moment, que le dictateur égyptien fasse proclamer la « guerre sainte ». En fait, l'appel lancé le 24 août à la mosquée d'El-Azhar par le Cheick el Bakhouri a été davantage une incitation à la solidarité musulmane qu'une exhortation à accepter le martyre dans une lutte aveugle et désespérée ».

⁶⁴³ Note sur « la situation militaire au Moyen-Orient en date du 26 septembre 1956 ».

Certaines figures de l'opposition (les équipes du Wafd en particulier, ou des personnalités telles qu'Ali Maher) pourraient s'appuyer sur une aide étrangère mais doivent prendre en compte la très forte résonance de la propagande anti-occidentale, ainsi que le prestige accru de l'URSS dans le peuple et au sein de l'armée.

Le mythe de l'effondrement imminent du régime de Nasser n'en sera pas moins durable : le 1er novembre, les renseignements reçus d'Israël donnant l'impression que l'armée égyptienne du Sinaï est en déroute, le Général Ély fournit ses orientations à l'Amiral Barjot « Même s'il y a exagération il est certain que ce succès est à exploiter dès que possible. Renseignements d'Égypte indiquent pourrissement de la situation politique⁶⁴⁴. » Le 4 novembre, à la veille de l'intervention franco-britannique, l'Amiral Barjot adresse à ses autorités parisiennes un télégramme pressant : « En raison intensité accrue guerre psychologique et évolution rapide vers effondrement politique en Égypte, vous demande m'envoyer en mission courte durée à Chypre le professeur Colombe⁶⁴⁵ – stop – devra rallier par avion amiral Champion lundi matin »⁶⁴⁶.

Le risque de guérilla

L'armée française a découvert en Indochine que ses meilleures forces pouvaient être tenues en échec par un adversaire bien inférieur sur le plan militaire. En Algérie non plus, son adversaire n'est militairement pas à sa mesure, pourtant elle n'en vient pas à bout. Elle est donc très sensibilisée sur les possibilités de guérilla auxquelles ses forces pourraient se trouver confrontées. Les renseignements recueillis renforcent sans cesse l'hypothèse d'une matérialisation de cette menace.

Dès la fin septembre, les renseignements convergent dans ce sens. En premier lieu, une note de renseignements décrit l'Armée de libération égyptienne. Il s'agit d'une organisation territoriale dont le QG et l'état-major sont implantés au palais Koubeh du Caire. Chaque zone possède un ou plusieurs camps d'instruction. Les volontaires y font des séjours de durée variable (entre plusieurs jours et plusieurs semaines), afin de recevoir une formation concernant le tir, la guérilla et la guerre du rue. Les instructeurs ont été formés par des

⁶⁴⁴ Carton 9 U 2.

⁶⁴⁵ Professeur au collège des langues orientales, Monsieur Colombe est spécialiste de l'Égypte et conseiller technique de l'amiral Barjot pour les questions relevant de la guerre psychologique.

⁶⁴⁶ Carton 9 U 1.

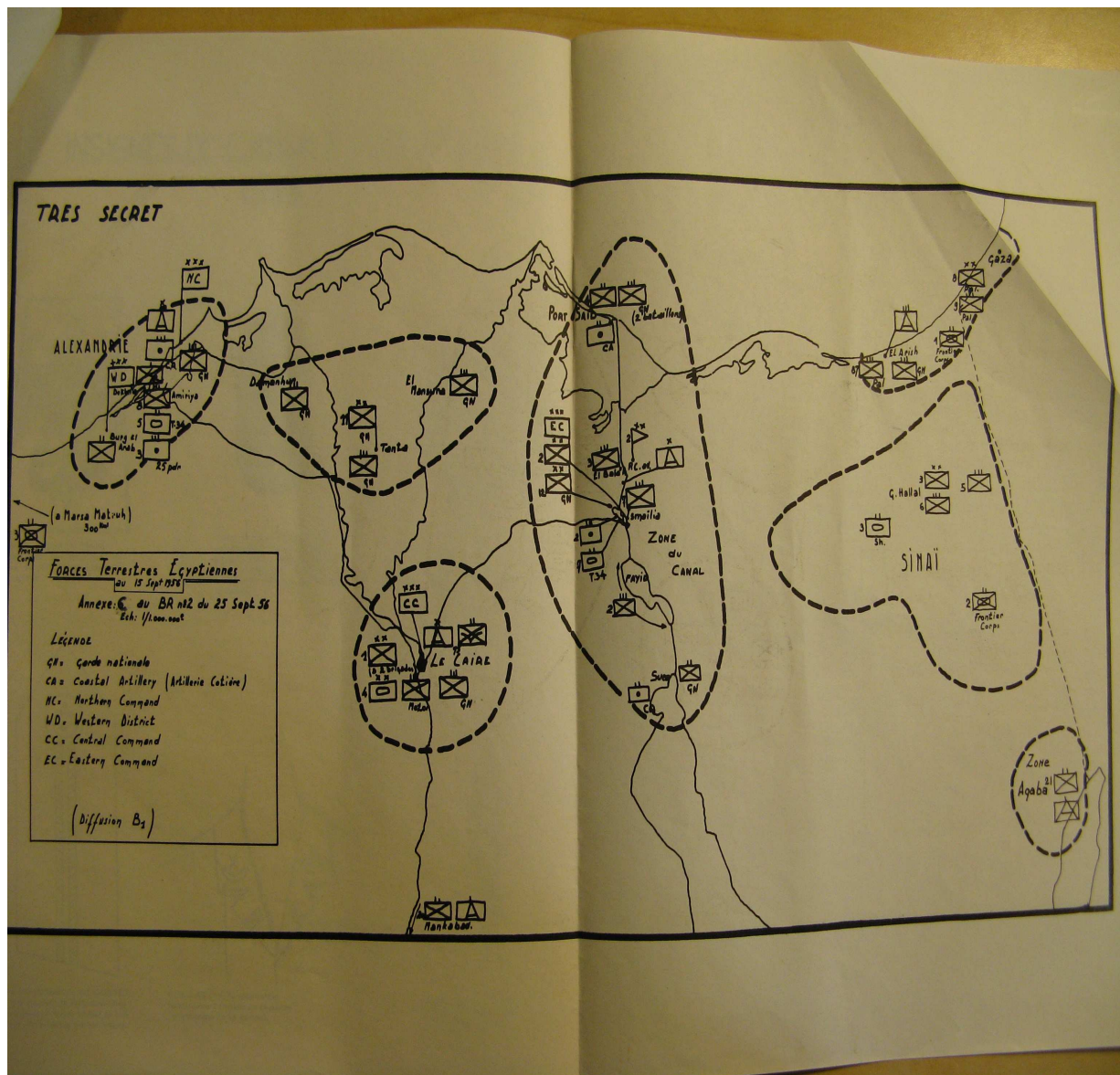
spécialistes allemands ou soviétiques. L'Armée de libération a constitué des dépôts de munitions dans les différents quartiers urbains et villages. L'auteur de la note de renseignements estime difficile de juger exactement de la valeur combative de cette armée, bien qu'il en présente surtout les indices de faiblesse.

Dans la même période, le 2ème Bureau de l'état-major de la Force « A » avertit qu'une partie de la garde nationale, les formations paramilitaires (composées de jeunes souvent exaltés) et de nombreux civils des grands ports, récemment dotés d'armes individuelles par le Gouvernement, sont susceptibles, dès le début d'une campagne, de mener des actions de guérilla de faible envergure, reposant principalement sur des sabotages et des attentats. Ces actions pourraient très vite gagner de l'ampleur sous l'effet de deux facteurs : la création récente d'un organisme d'encadrement et de direction des guérilleros ; la mise au point d'un plan général de guérilla par des officiers de l'armée régulière et de la garde nationale. De plus, les premiers revers militaires pourraient inciter des éléments d'Unités régulières plus ou moins désorganisées à rejoindre les forces de guérilla, permettant ainsi la formation de bandes équivalent en valeur à un petit bataillon.

Les distributions d'armes, souvent incontrôlées, à des organisations politiques ou à des groupes de civils ne sont pas sans inquiéter certaines personnalités égyptiennes.

La résistance des forces adverses

L'évaluation des forces adverses varie au cours du temps et, bien plus encore, d'une arme à l'autre. De façon générale, la capacité militaire égyptienne est cependant prise au sérieux.



Une note de la 1^{ère} section de l'état-major des forces françaises d'intervention sur « la situation militaire au Moyen-Orient en date du 26 septembre 1956 » affirme qu'en ce qui concerne l'Égypte, « il ne faut sous-estimer ni les forces initialement engagées, ni les difficultés du terrain préparé ou non ».

Le même jour, le 2ème Bureau de l'état-major de la Force « A » publie son « Bulletin de renseignement N°2 », concernant l'évolution des forces armées égyptiennes depuis la fin d'août 1956. Par rapport à la version précédente, il constate de nombreuses modifications, distinguant entre changements apparents, provenant d'une amélioration de la connaissance de l'ennemi éventuel, et changements réels ; en particulier, une nouvelle articulation du commandement territorial a été définie, l'implantation de certaines unités déplacée et les effectifs armés, sinon instruits, accrus. L'armée d'active est passée de 85.000 à 96.000 soldats, les réserves s'élèvent désormais à 50.000 hommes. La Garde Nationale s'efforce d'instruire ses 30.000 hommes. Les Unités de sécurité (garde côtes, garde voies de communication) représentent 10.000 personnes et la Division palestinienne regroupe le même effectif dans la zone de Gaza. Dans le but de faire face à une intervention franco-anglaise, le Commandement égyptien a partiellement dégarni le front du Sinaï pour renforcer la défense d'Alexandrie et constituer une force d'intervention importante au Caire, en effectuant le moins de prélèvements possibles sur les forces du Canal.

Le 3 octobre 1956, l'état-major du CCFFO se fait même alarmiste dans sa synthèse de renseignements sur les possibilités des armées du Moyen-Orient. En dépit des apparences, depuis la crise de Suez elles font un effort important de réorganisation et d'entraînement, susceptible, si on leur en laisse le temps, d'accroître très sensiblement leurs possibilités au début de 1957. La conclusion prend donc la forme d'une alerte : « Il apparaît en définitive comme certain que CES DIVERSES FORCES, SI ELLES PARAISSENT DANS L'IMMEDIAT JUSTICIALES D'OPERATIONS COMME CELLES QUI VIENNENT D'ÊTRE ENVISAGEES, POSERAIENT AU PRINTEMPS UN PROBLEME ENTIÈREMENT NOUVEAU, SANS AUCUNE SOLUTION AVEC NOS MOYENS ACTUELS. LE TEMPS TRAVAILLE CONTRE NOUS ». (en majuscules dans le texte original).

Produites à une semaine d'intervalle, les appréciations de la menace sont toutefois très différentes dans les domaines naval et aérien.

Le 4 octobre 1956, le vice-amiral d'escadre Barjot relaie au contre-amiral Lancelot une note de la section « Opérations » de son état-major sur les possibilités de la Marine Égyptienne, en insistant vigoureusement sur la protection de la Force navale d'intervention et des convois contre les vedettes lance-torpille.

Cette note identifie deux façons d'agir efficacement pour la Marine Égyptienne : par le mouillage de mines et par des attaques diurnes et nocturnes à la torpille. Ces dernières pouvant être perpétrées par 2 destroyers ex-soviétiques, 12 vedettes lance-torpille ex-soviétiques, 22 vedettes ex-yougoslaves, britanniques ou italiennes et éventuellement 6 sous-marins ex-soviétiques, la note comptabilise un total de 62 torpilles sans les sous-marins, soit 170 torpilles avec eux⁶⁴⁷.

Deux conclusions opérationnelles sont tirées. La première concerne la protection contre les vedettes lance-torpille : la meilleure solution étant celle de l'aviation anti-sous-marine, avec ses radars et ses roquettes, cette protection devra être mise en place dès la nuit précédant le débarquement. La seconde conclusion porte sur la conduite générale de l'opération : la marine égyptienne n'est pas négligeable ; en particulier, plusieurs bâtiments neufs de sa flotte pourraient entraver le déroulement du débarquement. Par conséquent, « Nous n'avons pas le droit de sous-estimer cette force en invoquant en particulier le défaut d'entraînement ou le moral des équipages. Il faut en conséquence que l'aviation alliée attaque, détruise, ou tout au moins neutralise les forces navales égyptiennes avant le débarquement. Ce résultat qui peut être facilement atteint avec de faibles moyens en attaquant les bâtiments au port risque de nécessiter des moyens extrêmement plus élevés, si ces bâtiments sont à la mer. »

La note de renseignements sur l'armée de l'air égyptienne, envoyée de Londres le 12 octobre 1956 par le groupement mixte numéro I⁶⁴⁸, relativise bien davantage la menace aérienne égyptienne.

Les Égyptiens disposent actuellement d'environ 300 avions opérationnels, notamment des MIG 15 et des IL 23. Il est probable qu'ils ne pourraient en mettre en œuvre plus de 180 pour emploi opérationnel immédiat. Le matériel provenant du bloc soviétique a nécessité une récente réorganisation des formations de combat de l'armée de l'air, ce qui limite actuellement sa valeur opérationnelle. Ses propres possibilités d'instruction restent inférieures aux besoins résultant de son programme d'expansion ; en outre, le manque de

⁶⁴⁷ Le 13 septembre 1956, une note des Forces Maritimes Françaises en Méditerranée rend compte de la situation et des possibilités à l'encontre d'éventuels sous-marins égyptiens relevant de deux classes (« W » : 70/75m - 1100T/1600T et « S » : 77/80m - 900T/1070T) : « En admettant qu'ils partent d'Alexandrie et rallient un port neutre à l'issue de leurs missions, ces sous-marins pourraient rester en opération pendant environ 40 jours et lancer de 12 à 20 torpilles. Mais il n'est pas exclu qu'ils puissent être ravitaillés clandestinement dans un port Albanais, ou éventuellement par un pétrolier muni de torpilles de rechange ». Source : carton 9 U 3.

⁶⁴⁸ Elle est signée par le lieutenant-colonel Vallet, « officier intelligence ».

personnel qualifié pour la maintenance des matériels exige le concours d'instructeurs et mécaniciens étrangers. Même avec un préavis suffisant, le jour du déclenchement des hostilités le taux de disponibilité des avions opérationnels ne dépasserait probablement pas 60 % ; en cas d'opérations soutenues il descendrait même rapidement à moins de 50 %.

Faute d'expérience antérieure, l'acquisition récente d'IL 28 a confronté les forces aériennes égyptiennes à la nécessité de former l'intégralité de leurs équipages à la mise en œuvre des techniques modernes de bombardement. Leur formation opérationnelle supervisée par des instructeurs du bloc soviétique a essentiellement portée sur des exercices « de jour ».

L'aide étrangère pourrait toutefois bouleverser la donne. Valable en matière d'attaque au sol, l'aviation de chasse égyptienne ne saurait en effet s'opposer aux incursions de l'aviation alliée qu'à deux conditions : celle de disposer de pilotes du bloc soviétique et celle de renforcer son système de détection et de contrôle par des radars soviétiques mis en œuvre par du personnel de ce même bloc. Dans ces conditions, la question du soutien extérieur se pose avec une grande acuité.

Le soutien de l'URSS

L'URSS profite de la crise de Suez pour renforcer sa position dans l'ensemble du Moyen-Orient⁶⁴⁹ et, bien sûr, avant tout en Égypte. Le soutien apporté à ce pays prend donc différentes formes, notamment des experts et du matériel.

Une synthèse de renseignements du 1er septembre, mentionne des indices de ce que l'utilisation de volontaires est envisagée, dans l'aviation en particulier. De plus, les forces franco-britanniques pourraient être confrontées à l'emploi de napalm, l'Égypte en ayant reçu de Russie. Cette information ne sera pas explicitement réfutée mais disparaîtra des synthèses ultérieures.

Selon l'Attaché militaire⁶⁵⁰ à Moscou, le soutien quotidiennement apporté par la presse

⁶⁴⁹ La pénétration soviétique en Syrie est particulièrement active. Le 12 octobre, l'Attaché militaire à Damas annonce un point de situation concernant les armements d'origine russe arrivés en Syrie au cours des 6 derniers mois. Sont à signaler parmi les matériels les plus importants : blindés, canons anti-aériens, canons de campagne. Le 6 novembre, la deuxième division de l'EMFA transmet au CCFFO des éléments provenant de l'Attaché militaire à Moscou : d'une part une quinzaine de Syriens communistes auraient été nommés officiers de l'armée syrienne ; d'autre part est envisagé l'envoi en Syrie d'aviateurs soviétiques d'origine musulmane.

soviétique à la politique de Nasser contraste avec sa sévérité à l'égard de celle pratiquée par les franco-britanniques. Les journaux rapportent les démarches entreprises par de nombreux pilotes des différents ports de l'URSS pour aller servir comme volontaires sur le Canal de Suez. On pourrait imaginer que la propagande pro-égyptienne suscite un mouvement d'enthousiasme chez les pilotes. Cette interprétation n'en prête pas moins à sourire : il n'est pas dans le mode de fonctionnement soviétique de s'en remettre au bénévolat pour régler des questions auxquelles sont associées des enjeux importants. Au besoin, l'envoi ultérieur de pilotes pourra néanmoins être présenté comme indépendant de la volonté gouvernementale.

Le 26 septembre 1956, le 2ème Bureau de l'état-major de la Force « A » émet son affirmation selon laquelle « l'aide des Pays soviétiques se poursuit, assez activement semble-t-il ». 400 à 500 jeunes soviétiques débarqués fin août pourraient être des spécialistes. Des pilotes d'aviation tchèques se trouveraient également sur le territoire égyptien, tandis qu'une quarantaine de pilotes égyptiens en stage en Tchécoslovaquie auraient été rappelés début septembre. Des spécialistes tchèques travailleraient à des emplacements pour sous-marins. Concernant les matériels d'origine soviétique les livraisons auraient concerné 50 T34 (portant leur nombre à 200), 24 canons de 85mm, des véhicules légers chenillés, des véhicules radio ou radar, des munitions. Si la livraison imminente de 400 T34 stockés en Tchécoslovaquie est un renseignement à prendre avec beaucoup de réserve, 2 sous-marins ainsi qu'un pétrolier auraient quitté la Pologne pour l'Égypte.

Le 2 octobre 1956, la 2e division de l'EMFA signale une accélération de la pénétration soviétique en Égypte : outre ses positions prises dans le fonctionnement du Canal de Suez (pilotage et services du trafic), depuis deux mois l'URSS s'appuie notamment sur son prestige exercé sur les masses pour renforcer celles qu'elle détient dans les autres domaines⁶⁵¹.

Dix jours plus tard, l'Attaché militaire de Londres rapporte que les britanniques n'auraient aucune information étayant la possession de MIG 17 par les égyptiens. Vingt-cinq caisses contenant des avions seraient cependant arrivées récemment à Alexandrie. En revanche, les

⁶⁵⁰ Source : Note de renseignements de l'Attaché militaire à Moscou en date du 22/09/56. Archives de Vincennes, carton 9 U 7.

⁶⁵¹ L'accroissement de l'influence russe en Égypte n'a cependant pas encore eu de répercussions sur l'attitude du Gouvernement à l'égard du parti communiste égyptien : ce dernier reste interdit, ce qui a pour effet de calmer les inquiétudes des chefs des autres Gouvernements arabes.

Britanniques confirment la livraison de Vampires à l'Égypte, sous couverture syrienne.

A la même période⁶⁵², Maurice Bourgès-Maunoury transmet à Christian Pineau des renseignements montrant le renforcement régulier des forces égyptiennes à la cadence de quatre cargos soviétiques déchargés chaque semaine dans le port d'Alexandrie. Le nombre de chars russes dépasse alors les 200. De plus, quinze MIG 17 sont arrivés fin septembre et une école de pilote d'avions modernes fonctionnerait à Burgas (Bulgarie) au profit du personnel naviguant égyptien.

Le jour même des parachutages sur Port-Saïd et Port-Fouad, le SDECE informe (Valeur B/2) que le véritable but de la fermeture au trafic du port d'Alexandrie n'était pas des manœuvres, mais de cacher l'arrivée de grandes quantités d'armes soviétiques. Une seconde livraison est d'ailleurs attendue à brève échéance. En même temps sont arrivés des « volontaires » soviétiques pour l'instruction d'équipes de saboteurs et l'organisation de la guerre de rue.

Début décembre, dans son rapport sur la bataille du Sinaï, la première section de l'EMFA détaille les forces égyptiennes et relève que trois sous-marins promis par les russes étaient attendus en Égypte depuis septembre mais paraissent n'y être pas arrivés⁶⁵³.

La complexité du jeu des pays arabes

Nasser touche directement les peuples de la région grâce à « La Voix des arabes ». Son habileté en matière de communication, sa politique promouvant officiellement le panarabisme, l'aide égyptienne apportée aux peuples arabes colonisés et le panache de sa décision de nationaliser la compagnie franco-britannique du Canal de Suez lui confèrent un grand prestige auprès des masses. Du côté des gouvernements des autres pays arabes, les jeux se révèlent subtiles. Officiellement, la solidarité arabe est de mise ; mais les intérêts,

⁶⁵² Le télégramme a été adressée à l'Ambassade de Washington au mois d'octobre, mais sa date exacte n'est pas précisée. Toutefois, Pineau était à l'ONU du 5 au 12. Il a prolongé ce séjour de quelques jours, pour négocier avec Mahmoud Fawzi. Mais ce télégramme lui a très vraisemblablement été adressé pour son information durant la session du Conseil de sécurité, c'est-à-dire entre le 5 et le 12 (vous demande informer Monsieur Pineau étant donné que plainte Nasser à ONU est fondée sur préparatifs militaires franco-britanniques – stop). Source : carton 9 U 3.

⁶⁵³ On peut établir un lien entre cette vaine attente et une série de messages concernant un sous-marin : le 22 octobre, l'Attaché militaire à Varsovie informe de ce qu'un sous-marin parti de Pologne serait destiné à la flotte égyptienne. Le 6 novembre, la 2^e division de l'EMFA relaie au CCFFO un renseignement d'origine britannique selon lequel le sous-marin polonais faisant route vers la Méditerranée a fait 1/2 tour. Le fait que ce bâtiment pourrait être l'un des trois attendus par les égyptiens reste toutefois une libre conjecture impossible à confirmer ou réfuter. Sources : cartons 9 U 2.

que la situation de crise peut favoriser ou non selon la manière dont elle sera traitée, rendent les jeux d'acteurs beaucoup plus complexes. Les notes et bulletins de renseignement en rendent compte.

Le 5 septembre, le Centre de renseignements avancé d'Afrique du Nord constate que d'ores et déjà l'affaire de Suez a eu pour résultat de déplacer d'Alger au Caire le centre de gravité des préoccupations du monde arabe. Le geste du colonel Nasser, par son caractère de défi lancé au monde occidental, a suscité dans le monde arabe un enthousiasme considérable, plus encore dans les masses que dans les sphères responsables de la politique. Le temps passant, au sein de ces dernières les exagérations verbales n'ont pas été suivies de gestes concrets.

Dans cette affaire tous les pays de la ligue Arabe ont évidemment pris le parti de l'Égypte. Deux d'entre eux ont paru occuper une position en flèche : la Syrie, dont le parlement avait, peu de temps avant l'affaire de Suez, voté un projet de fédération Égypto-syrienne ouverte aux autres États arabes, et la Libye. Si l'on en croit « la Voix des Arabes », dans le Fezzan le Président du Conseil législatif aurait adressé au Caire un télégramme assurant que « son pays était prêt à sacrifier ses hommes et ses biens pour la défense du sol égyptien ».

Au contraire, l'Irak, gêné par son alliance avec la Grande-Bretagne et les impératifs du pacte de Bagdad⁶⁵⁴, la Jordanie, préoccupée par sa situation intérieure, et le Liban, soucieux de sa minorité chrétienne, ont adopté des attitudes plus nuancées. En Tunisie, Bourguiba a continué à observer vis-à-vis de l'Égypte une grande réserve, s'expliquant certes par l'appui de la ligue Arabe à Salah Ben Youssef mais aussi par un souci de prudence directement lié à l'affaire de Suez. L'attitude des dirigeants marocains est empreinte de la même circonspection. Certaines prises de position des partis, ou même du gouvernement, paraissent favorables à l'Égypte ; mais ni le Sultan, ni le prince Moulay Hassan, ni même Allal El Fassi n'ont caché en privé ce qu'ils pensaient de Nasser.

⁶⁵⁴ Peu avant l'affaire de Suez, l'Irak aurait été le « démarcheur » d'un projet qui aurait consisté à opposer une alliance Bagdad-Afrique du Nord tournée vers l'Occident aux pactes bilatéraux neutralistes patronnés par Nasser.

En Arabie Séoudite⁶⁵⁵, Ibn Seoud est inquiet depuis longtemps des menées égyptiennes visant à plus ou moins longue échéance le remplacement de sa dynastie par un régime à la dévotion de l'Égypte, lui permettant de capter les bénéfices du pétrole séoudien. Il n'a pas seulement éprouvé un très grand ressentiment de n'avoir pas été prévenu du coup de force de Nasser sur le Canal⁶⁵⁶, il s'inquiète aussi de possibles difficultés à vendre son pétrole.

Le 2 octobre 56, la 2e division de l'EMFA constate que l'enthousiasme suscité par le coup d'éclat de Nasser subsiste dans les masses arabes et pèse sur les gouvernements à la mesure de leur fragilité. Si le gouvernement syrien se range délibérément aux côtés de l'Égypte, les autres gouvernements arabes essaient de neutraliser cette agitation, à laquelle ils n'osent cependant pas s'opposer de front. Ils craignent une hégémonie égyptienne qui ébranlerait leur régime en suscitant des émules de Nasser dans leur pays. Ils redoutent aussi un développement de l'influence soviétique qui aboutirait au même résultat. Des manœuvres s'ébauchent pour apaiser les remous provoqués par la politique de Nasser et limiter celui-ci dans ses ambitions. Leurs auteurs peuvent être amenés à s'appuyer sur les adversaires que Nasser s'est suscité en Occident. D'autres manœuvres en gestation visent à profiter d'une éventuelle réouverture du conflit israélo-arabe⁶⁵⁷ pour produire au sein de la région de

⁶⁵⁵ Source : Fiche de la 2ème division de l'EMFA sur l'Arabie Séoudite, à la date du 24 septembre 56. Carton 9 U 7.

⁶⁵⁶ Le télégramme de l'Attaché militaire au Caire (pour EMFA 2° Division et 2° Bureau Guerre – Marine et Air), le 26 septembre, montre que ce ressentiment est plus stratégique qu'affectif : « Le communiqué publié à la suite de la réunion des dirigeants syriens, égyptiens et séoudites à Damman et Riad est assez laconique (...) La partie du communiqué concernant le canal de Suez, de beaucoup la plus longue, souligne l'intérêt commun des pays arabes dans cette affaire mais peut être également interprétée comme un avertissement à l'Égypte de ne plus se livrer à des actes unilatéraux - Il ne fait guère de doute en effet que le roi Séoud, qui a provoqué la réunion de Damman et de Riad après avoir contacté les dirigeants irakiens, a exercé sur ses alliés une influence modératrice » Carton 9 U 3.

⁶⁵⁷ La montée de la tension entre Israël et les pays arabes apparaît nettement au travers des renseignements recueillis. Le 13 septembre, l'Attaché militaire à Tel Aviv rapporte : « C'est incontestablement une opération de représailles qui confirme ce que je dis dans mon télégramme précédent. Les israéliens sont maintenant décidés à répondre avec intérêts aux actions exécutées sur leur territoire par les éléments arabes réguliers ou irréguliers » (carton 9 U 3). Le 12 octobre, il reprend la plume sur le même sujet : « D'après la presse de ce matin le raid israélien sur Kalkaliya est l'opération la plus audacieuse exécutée depuis la guerre de libération. Les pertes jordaniennes sont estimées à 100 tués et blessés. Les israéliens ont perdu 18 tués... L'action a commencé à 22H par des tirs d'artillerie sur le Fort de Police... » (carton 9 U 3). Le 13 octobre, c'est l'Attaché militaire à Damas qui signale : « En vue de venir à l'aide de l'armée jordanienne qui vient d'essuyer une nouvelle défaite devant l'armée israélienne, la Syrie a mis en place les effectifs suivants à la frontière syro-jordanienne dans la région de Beraa : 3 compagnies 15 T 34 ; 20 Brenn gun carriers et un nombre important d'autos blindées d'origine russe. Il complète par un propos d'une grande sagacité : « L'intervention des armées syriennes et égyptiennes répondrait peut-être au désir d'Israël qui, ainsi, sans faire figure d'agresseur, aurait la possibilité d'infliger de cuisantes défaites à ses voisins, mais cette intervention est peu vraisemblable, à mon avis, tant qu'Israël se bornera à des action isolées de représailles contre la Jordanie (carton 9 U 3). Le 27 octobre, c'est au tour du CCFFO de signaler : « Commandement tripartite égypto-syro-jordanien sous commandement chef état-major égyptien général Amer créé pour

nouvelles articulations isolant l'Égypte. Cette double évolution est seulement amorcée. Elle sera d'autant plus difficile à maîtriser que le nombre d'acteurs s'efforçant d'activement promouvoir leurs intérêts sera élevé.

Une réunion des premiers ministres du Pacte de Bagdad, organisée le 1er novembre dans le but de mettre au point un plan de médiation dans l'affaire d'Égypte, constitue une belle illustration de jeu retors : le premier ministre pakistanais serait désireux à la fois d'attendre que l'Égypte soit nettement battue militairement avant le début de la médiation décidée conjointement, mais aussi de faire ce geste avant que Nehru n'ait pris l'initiative de le faire de son côté⁶⁵⁸.

L'intervention

Les structures

L'organisation du commandement

À la veille de l'intervention franco-britannique, le Ministre de la Défense et des Forces Armées définit les attributions de l'Amiral CCFFO et des Officiers Généraux Commandant les Forces d'intervention, dans le cadre de l'Opération 700.⁶⁵⁹

Sur le plan interallié, l'Amiral CCFFO, est placé avec le titre de Commandant adjoint interallié du théâtre d'opérations, auprès du Général commandant en chef le théâtre d'opérations britannique d'Orient, afin d'assurer, conjointement avec ce dernier, la direction politique et stratégique des opérations franco-britanniques au Moyen-Orient. À ce titre, il applique les directives du Gouvernement et du Chef d'état-major général des forces armées. Il participe à l'élaboration des plans interalliés à l'échelon du théâtre d'opérations et consulte les Commandants des forces sur les possibilités des moyens à leur disposition. Son action sur les opérations s'exerce par l'intermédiaire des ordres interalliés.

répliquer à toute agression israélienne » (carton 9 U 3).

⁶⁵⁸ Télégramme de l'EMFA au CCFFO en date du 4 novembre. Carton numéro 9 U 2.

⁶⁵⁹ Décision numéro 1335 CEMGFA/CAB 25 octobre 1956, relative aux attributions de l'Amiral CCFFO et des Officiers Généraux Commandant les Forces d'intervention, dans le cadre de l'Opération 700. En pratique, c'est le général de division aérienne Challe, Major Général des Forces Armées, qui signe la décision (P.A.) pour le ministre de la défense.

Sur le plan français, l'Amiral CCFFO assure la direction supérieure des forces dans les domaines politique et psychologique, lorsque leur action sort du cadre interallié. Il adresse alors des directives aux Commandants des forces et dispose d'organes spécialisés susceptibles d'agir sur l'ensemble du théâtre d'opérations. (...) Il peut être chargé de la conduite d'opérations françaises indépendantes.

Sur le plan interallié, chaque commandant de force est placé, avec le titre de Commandant adjoint de la force interalliée, auprès du Commandant britannique de la force correspondante, afin d'assurer conjointement avec ce dernier, la conduite opérationnelle de la force franco-britannique, dans le cadre des ordres et directives émanant du Commandement interallié du théâtre. En consultation avec les autres Commandants des forces d'intervention, il participe à l'élaboration des plans interalliés définissant l'emploi des moyens français placés sous ses ordres. Il peut éventuellement recevoir un commandement direct interallié.

Sur le plan français, chaque Commandant des forces d'intervention dirige les forces françaises qui lui sont affectées par le Gouvernement. Il règle l'emploi de ses forces dans le cadre des ordres interalliés et conduit leurs opérations. Il en rend compte à l'amiral CCFFO. Il est responsable de la gestion du personnel, de la logistique et de la discipline de ses forces et à ce titre relève directement du Secrétariat d'État correspondant. Si une zone d'occupation française indépendante est constituée, celle-ci est initialement placée aux ordres directs du Général Commandant les forces terrestres, qui a autorité sur tous les éléments français s'y trouvant stationnés. Ce dernier reçoit initialement ses directives de l'amiral CCFFO.

Dans un premier temps, l'Amiral CCFFO et son état-major sont installés à Chypre, avant que la situation permette leur transport à Port-Fouad. Parmi les organes spécialisés dont il dispose pour agir sur l'ensemble du théâtre d'opérations, figure le service « Renseignement, Action, Protection ».

L'organisation et le fonctionnement du renseignement

L'opération 700 sert de banc d'essai au détachement opérationnel du R.A.P., afin d'en démontrer l'intérêt et les importantes possibilités. Fin octobre, le colonel Boyer-Vidal apporte les ultimes précisions sur les missions de ce dernier⁶⁶⁰. « Les missions « R » et « P »

⁶⁶⁰ Note de service du chef du R.A.P., le colonel Boyer-Vidal, du 22 octobre 1956. Source : Archives de 333/521

constituent les missions permanentes (...) En particulier, dès les opérations initiales, le DORAP I s'efforcera de rechercher la production de renseignements opérationnels en liaison avec les états-majors des commandements auprès desquels il est adapté. Cette recherche s'effectuera pour la satisfaction des besoins opérationnels mais également et par priorité en vue de l'exécution des missions particulières relevant de l'action ».

Le SSDNFA⁶⁶¹ de la Force « A » a pour mission la protection du secret, celle du moral, le contre-espionnage préventif, le contre-sabotage et la recherche du renseignement⁶⁶². A ces fins, il met à la disposition du Commandement :

- Un bureau opérationnel à l'échelon de l'état-major de la Force « A », pour traiter toutes les questions de sécurité militaire intéressant les organismes de commandement et de soutien, et pour centraliser toutes les questions importantes de cette nature.
- deux bureaux opérationnels chargés de la sécurité militaire des Unités de la 7° D.M.R et de la 10° D.P.
- Un bureau opérationnel à la base de transit et d'opération.

Les Officiers de renseignement (O.R.) constituent un ensemble important du fait de leur présence sur le terrain. À partir du moment où les opérations sont déclenchées, leur rôle devient essentiel pour la représentation de la situation tactique. Dès le mois de septembre⁶⁶³, une directive du deuxième bureau de l'état-major de la force « A » avait précisé ce rôle autour de trois principes élémentaires : le double rôle de l'O.R.R, le double courant (montant et descendant) des renseignements et l'importance des délais⁶⁶⁴.

Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton GR 9 U 4 (sans dérogation).

⁶⁶¹ Service de sécurité de la Défense nationale et des forces armées (SSDNFA).

⁶⁶² Parmi les missions figurait aussi la protection des P.S., mais la signification de cet acronyme n'a pas été élucidée.

⁶⁶³ Directive du 6 septembre 1956, Force A – État-major – 2ème bureau (visée par le Colonel Prieur Chef d'état-major, pour le Général Beaufre Commandant la Force A). La présente directive a pour but de rappeler les principes essentiels du rôle de l'O.R.R (Officier de renseignement du régiment) en opérations.

⁶⁶⁴ Un renseignement incomplet valant mieux qu'un renseignement trop tardif, une demande ou un ordre de recherche doit toujours comporter la date et l'heure de livraison.

Vis-à-vis de son chef de corps, l'O.R.R est un officier de l'état-major du régiment chargé de la recherche, de l'exploitation et de la diffusion des renseignements concernant la manœuvre particulière du régiment. Constituant un des maillons essentiels de la « Chaine » du renseignement, vis-à-vis du 2ème bureau de l'échelon supérieur, l'O.R.R est responsable de la transmission des renseignements recueillis et de la diffusion dans son corps des renseignements reçus. En effet, selon le courant montant, les renseignements fragmentaires recueillis ou regroupés par l'O.R.R sont transmis au 2ème bureau de Division. Aux divers échelons, les 2èmes bureaux regroupent ces renseignements avec ceux provenant des échelons supérieurs et de l'aviation, en font la synthèse et la diffusent aux échelons subordonnés ; c'est le courant descendant de renseignements synthétiques exploités.

Dans le cadre du régiment, le chef de corps indique à son O.R.R les renseignements nécessaires à la manœuvre considérée, ce dernier traduit l'ordre en un plan de renseignement et de recherche selon un format préétabli (document de travail type servant à rédiger les demandes de renseignements vers les autorités supérieures et les ordres de recherches vers les subordonnés). Généralement, l'O.R.R ne dispose en propre que de la section d'observateurs du corps.

Disposition à prendre ou à maintenir	Hypothèse à vérifier	Faits ou indices confirmant ou infirmant cette hypothèse	Organes de recherche						Date et heure d'arrivée à l'O.R.R
			1° Btn	2° Btn	OBS	ART	<u>Éch</u> Sup		
								etc	

L'O.R.R fait la synthèse des renseignements reçus et en déduit les manœuvres ennemies possibles en spécifiant leurs délais d'exécution. De ces possibilités, le Chef retient une hypothèse sur laquelle il monte sa manœuvre et une ou deux hypothèses auxiliaires contre lesquelles il se prémunira. L'exploitation de ces renseignements par l'O.R.R doit donc être complète et méthodique : à chaque fois, il en vérifiera la source, les circonstances d'obtention, la date et l'heure, ainsi que la valeur.

La transmission est effectuée par tous les moyens disponibles compte tenu du degré de secret, fonction du délai dont l'ennemi dispose pour préparer une riposte : on peut admettre une transmission en clair pour un délai allant jusqu'à 2 heures, une transmission codée lorsqu'il atteint 4 à 6 heures ; s'il dépasse cette durée, la transmission doit être chiffrée.

Dans le cadre de la Division, l'O.R.R s'occupe principalement de l'acheminement des renseignements reçus, fortuitement ou en réponse à un ordre de recherche. Pour ne pas retarder cet acheminement il se limite à une analyse sommaire. Il répartit les ordres de recherche aux organes capables d'y répondre et diffuse à chacune des autorités du Régiment des extraits ciblés des synthèses reçues.

Concernant les prisonniers de guerre, deux principes sont de rigueur : leur demander seulement leur identité (fiche de P.G. à remplir) et les renseignements intéressant directement le Régiment ; ne jamais retarder l'acheminement d'un prisonnier sur l'échelon supérieur, étant entendu que les officiers supérieurs de toutes armes, les officiers subalternes de blindé, d'Artillerie et du Génie, les aviateurs et les autorités politiques seront acheminés sans délai vers le 2° Bureau de la Force A.

Il en ira de même de tous les documents du champ de bataille.

Les opérations selon le prisme du renseignement

Vue d'ensemble

Sans surprise, l'examen des carnets de messages révèle que les renseignements échangés par les composantes de la force déployée (notamment avec leur échelon parisien) concernent essentiellement les forces égyptiennes, les mouvements soviétiques et l'évolution de la situation.

Du fait de l'interruption prématurée des opérations, les renseignements fournis par les échelons subordonnés, en particulier par les troupes au contact, ne se révèlent pas très importants pour le deuxième bureau de la force « A ».

Pendant l'opération, ce dernier est l'un des destinataires des renseignements diffusés par le deuxième corps britannique, au même titre que les divisions. Seulement, les Britanniques ne diffusent aucun renseignement dont le degré de confidentialité dépasse le niveau « secret ». De plus, l'officier français détaché auprès de l'organisme de synthèse du deuxième corps britannique facilite les échanges sans toutefois empêcher une certaine méfiance à l'égard du deuxième bureau de la force « A », si bien que les demandes de missions « photo aérienne » formulées par ce dernier ne sont jamais réalisées avec empressement.

Le renseignement aérien

Concernant le renseignement aérien, les orientations ont été données de longue date⁶⁶⁵ : à partir de « J » moins 36 heures, les renseignements à transmettre le matin et à rafraîchir le soir pour préparer le déclenchement de l'opération, sont les suivants :

a./ évolution du déploiement ennemi dans un rayon de 100 kilomètres autour de Naples, en particulier dans les régions livrant passage au 3 grands axes routiers issus de Naples vers l'Est, le Sud et l'Ouest.

b./ modifications apportées au système de défense ennemi dans la zone de la tête de pont et plus particulièrement le long du littoral et dans la D.Z.

c./ couverture photo, prise à J-24 heures, de la zone de l'opération amphibie et des zones d'opérations aéroportées.

À partir de l'heure « H », la priorité donnée à la recherche de renseignements concerne les mouvements (direction, nature, volume) sur tous les itinéraires de la zone définie en a) ; les modifications apportées à l'infrastructure défensive ; les installations se dévoilant en cours d'attaque (surveillance notamment de la zone du parachutage et des abords du rivage, entre les plages de débarquement) ; ainsi que la recherche de l'activité de l'artillerie et des F.T.A.⁶⁶⁶ ennemies dans la zone définie en b).

⁶⁶⁵ État-major de la Force « A », Alger, le 23 août 1956. Carton 9 U7.

⁶⁶⁶ Forces terrestres antiaériennes.

Selon l'amiral Barjot, les bombardiers lourds (privilégiés par la doctrine de la RAF) se révèlent moins adaptés que les chasseurs-bombardiers⁶⁶⁷, particulièrement dans l'activité de reconnaissance où les 15 appareils français surpassent les Canberras, se voyant confier 57% des missions photos y compris parmi les plus délicates⁶⁶⁸. L'acheminement des photos pêche néanmoins du fait de la distance entre l'escadre de reconnaissance (située à Chypre) et l'état-major (implanté à Port-Fouad⁶⁶⁹). Or, il est impératif pour un service d'interprétation de n'être trop éloigné ni du lieu où arrivent les clichés, ni du deuxième bureau, situation idéale n'ayant duré que cinq jours avant le départ de l'état-major de Chypre pour Port-Fouad.

Le renseignement d'une S.I.P.A. opérationnelle dépend essentiellement de son implantation. Elle doit, avant tout, être installée à proximité de l'organe de production des photographies, c'est-à-dire auprès du laboratoire, établi lui-même sur la base même de l'aviation de reconnaissance. Il faut en outre qu'elle puisse rapidement recevoir des ordres de recherches du deuxième bureau et lui transmettre sans délai les renseignements recueillis. Cette situation a été réalisée pendant le séjour à Chypre de l'état-major (incomplet) et n'a duré que cinq jours. En dehors de cette très courte période, les conditions de travail et, donc, du rendement du renseignement par photos aériennes ont été médiocres et trop souvent même nettement mauvaises.

L'appui aérien renseignement

En raison des délais de transmission importants, l'appui aérien renseignement ne peut déployer tout son potentiel⁶⁷⁰. La section d'appui aérien renseignement du deuxième bureau de l'état-major (SAA 2) est théoriquement indépendante, mais ayant été réduite à un seul officier dans le cas de la Force « A », elle est intégrée à la SAA 3. Concernant l'appui renseignement à temps, deux demandes rédigées à Chypre, complétant une demande initiale

⁶⁶⁷ Ainsi, le bombardement de Radio Le Caire par 20 Canberra n'a-t-il pas atteint son objectif alors que ce dernier était très important. A contrario, l'attaque de l'aéroport de Louqsor (manqué à deux reprises par la RAF) a été parfaitement réussie par 20 F-84 français.

⁶⁶⁸ Source : Lettre du VAE Barjot au Ministre de la Défense, au CEMFA et au CEAA, du 28 novembre, transmettant le rapport du Gal Brohon, commandant les Forces aériennes d'intervention.

⁶⁶⁹ Le rattachement organique du S.I.P.A. à l'A.P.I.S. du deuxième corps allongeant encore les délais.

⁶⁷⁰ « Au cours de cette deuxième période (durant laquelle le PC 1 Force « A » se trouvait à bord du « Gustave Zédé »), l'on est obligé de constater que les renseignements Appui Aérien ont été déficients. Les raisons en sont :

- l'absence de réseaux de transmission propres tant britanniques que français,
- l'obligation d'utiliser en seconde priorité les réseaux de Commandement ou les réseaux « Feu », (...)

Du 8 novembre au 19 décembre 1956, l'ouverture du réseau radio 399 reliant la Force « A » Appui Aérien aux OLAT Reconnaissance, chasse et transport, a permis d'obtenir immédiatement tous les renseignements recueillis par l'Escadre de Reconnaissance au cours de ses missions de reconnaissance à vue et photographiques. Les délais séparant la fin des Missions de Reconnaissance et l'heure de remise des renseignements recueillis à B2 et B3 sont réduits à 2 ou 3 heures, compte tenu du camouflage et du décamouflage des messages. Les interprétations photo de première phase peuvent en particulier fournir des renseignements sûrs immédiatement exploitables ».

du 24 octobre, suffisent à fournir au chef du deuxième bureau l'intégralité des renseignements qu'il estime nécessaires avant le début des opérations.

Demandes d'appui renseignement à temps

N° H1/FA 2 en date du 2 novembre :

Demande de renseignements sur le Pont à l'ouest de Gamil, Port Saïd, Port Fouad, le cordon littoral jusqu'à 15kms Est de Port Fouad. Points particuliers : Défenses côtières, présence de blindés, de FTA, destructions préparées, activité portuaire, surveillance de la D.Z. du terrain de golf et de la D.Z. Sud de Port Fouad.

N° H2/FA 2 en date du 2 novembre :

Demande de renseignements sur les itinéraires Port Saïd, El Qantara, Ismaïlia - sur les terrains de Fayid, Kabrit Shalluffa – sur Suez. Activités sur les deux rives du Canal.

Six demandes de missions photos sont adressées les 1er et 2 novembre, en complément des couvertures de base spécifiées le 25 octobre. L'ensemble de ces besoins exprimés est relayé au *Joint Operations Center* (JOC), en vue de leur satisfaction soit par l'aéronavale, soit par l'aviation de reconnaissance basée à terre (OLAT). Les renseignements demandés sont généralement fournis⁶⁷¹ mais, en pratique, ce sont des missions commandées à l'échelon supérieur plutôt que les demandes de la Force « A » qui en déclenchent la fourniture.

Au cours de la deuxième période, durant laquelle le PC 1 Force « A » se trouvait à bord du *Gustave Zédé*, ce dernier a reçu du JOC les renseignements suivants :

- le 05 à 1437 Z (14:37) un renseignement sur la présence de véhicules blindés dans Port-Saïd et Port-Fouad (coordonnées inexploitable),
- le 05 à 1540 Z (15:40) le renseignement : présence de chars près des bassins et de batteries d'artillerie – Port-Fouad désert,
- le 06 à 0509Z (5:09), un message parti de l'APIS le 05 à 2112 Z (21:12) adressé à « Cnel Hennion » for French Force, donnant le Renseignement : Pontoon Bridge sauté en 7387-9474. (...)

⁶⁷¹ Jusqu'à l'embarquement du PC 1 sur le « *Gustave Zédé* » (période pendant laquelle furent adressées les deux demandes d'appui à temps et les six demandes de missions photos mentionnées précédemment), les renseignements sont arrivés au deuxième bureau dans de bonnes conditions : le 2 novembre, l'escadre de reconnaissance a adressé le compte rendu de seize missions à vue ou photos exécutées entre 0512 Z (5:12) et 1500 Z (15:00) ; le 3 novembre, dix-sept *Recessnap* ont été reçus. Pendant cette période, les délais d'acheminement des renseignements ont été satisfaisants, le JOC étant à proximité du PC de la Force « A ».

Exemple de trafic direct le 22 décembre entre l'OA 2 et les avions qui assuraient une couverture permanente du réembarquement.

Horaire	Demandes faites par OA 2	Renseignements fournis par avion
5.45 Z (5:45)	Reconnaissance à basse altitude sur ville arabe et accès sud de Port-Saïd : point particulier circulation venant du Sud	R.A.S. dans ville Port-Saïd – aucune circulation sur route venant du Sud
5.55 Z (5:55)		
5.56 Z (5:56)	Reconnaissance sur terrain GAMIL et abords	R.A.S. Sur terrain de GAMIL
5.58 Z (5:58)		
6.12 Z (6:12)	Reconnaissance sur lac MANZALA	Pas de navigation sur lac MANZALA

L'interrogatoire des prisonniers de guerre

La section des prisonniers de guerre révèle l'existence, à côté de l'armée régulière, d'une organisation de volontaires – principalement des étudiants - entraînés, fanatisés « jusqu'à l'aveuglement » et jouissant d'une grande capacité d'initiative. Le 16 novembre, un chef de groupe de commandos feddayin est capturé et interrogé. Il parvient cependant à s'évader le 2 décembre. Son « évasion-suicide » semble symptomatique de l'état d'esprit des membres de ce groupe. Les conclusions de la section des prisonniers de guerre concernant l'organisation des volontaires égyptiens, leur état d'esprit et leur soutien sans faille au régime doivent cependant être prises avec une certaine circonspection, dans la mesure où elles semblent reprendre les propos de ce prisonnier sans trop les critiquer.

L'état d'esprit du capitaine de « Fidayin » capturé par nous est significatif à cet égard, et les circonstances de son évasion-suicide tendent à confirmer ses dires. Enfin ce prisonnier a manifesté un mépris à peine déguisé pour les officiers de l'armée régulière et si, comme il n'y a pas lieu d'en douter (sic), il reflétait la manière de penser de ses pareils, on peut conclure que ces groupes constituent un ferme soutien au régime.

Le personnel de la section prisonniers de guerre fait un constat important du point de vue de la guerre psychologique : les officiers égyptiens se révèlent peu réceptifs à la propagande dont ils font l'objet ; « Battus, s'étant rendus sans combat ou presque, ils gardent parfois leur insolence, leur confiance dans le régime et dans leur valeur militaire bien qu'étant les seuls à y croire ». La représentation stéréotypée et méprisante des cibles de cette propagande n'est certainement pas étrangère à son piètre résultat :

« Pour les officiers⁶⁷² – La causerie familière est assez peu « payante ». Ne jamais oublier que l'Arabe par tempérament ne croit que ce qui lui plaît de croire ; cette solution de facilité toujours adoptée par lui, parfois inconsciemment, le rend parfaitement subjectif et toujours confiant dans la supériorité de sa race ».

En revanche, les officiers de la section des prisonniers de guerre ont une vision très pragmatique de l'action psychologique et proposent de substituer à de vains discours des spectacles concrets frappant l'esprit des officiers égyptiens (comme les navires et les avions de la force d'intervention), car « ils paraissent être plus sensibles à cela qu'à de subtiles discussions dans lesquelles ils sont souvent passés "maîtres" ».

La brièveté des opérations, le manque d'interprètes arabes et de spécialistes de l'interrogatoire des prisonniers de guerre ont cependant empêché d'exploiter pleinement cette source de renseignements.

L'occupation militaire de Port-Fouad

À partir du 7 novembre, Anglais et Français administrent de façon autonome leurs zones d'occupation respectives, celle de la France couvrant Port-Fouad et une bande reliant Port-Saïd à Ras El Ish (une quinzaine de kilomètres au sud). Le maintien de l'ordre et celui des conditions de vie (ravitaillement et services de première nécessité) sont liés, les forces occupantes l'ont bien compris et pris en compte dans la phase préparatoire. Si les populations, et en premier lieu leurs élites, se révèlent extrêmement réticentes à coopérer, les craintes de devoir affronter une véritable guérilla ne se matérialisent pas. Il est vrai que l'occupation va être de courte durée. En tout état de cause, les services de renseignements, qui ne restent pas inactifs, loin s'en faut, doivent plutôt faire face à des agitateurs qu'à des forces subversives organisées cherchant à installer le chaos en multipliant les actes de sabotage et de terrorisme.

⁶⁷² En effet, les officiers de la section des prisonniers de guerre suggèrent de « dissocier complètement les éléments d'action psychologique à l'égard » des officiers et de la troupe (pour ce qui concerne cette dernière, il s'agit de « mettre, dans l'administration du camp ; un interprète particulièrement bien choisi qui maintiendra « l'atmosphère » et sera capable d'en prendre constamment la température »).

compagnie du Canal ; Port-Saïd en est le centre administratif, industriel et commercial. « Des siècles de commerce entre l'Europe et l'Asie, et l'implantation de la compagnie universelle du canal de Suez à partir de 1854, ont engendré un cosmopolitisme pittoresque »⁶⁷⁴. En effet, le long du canal, vivent des Égyptiens (à 95%⁶⁷⁵), des Libanais, des Syriens, des Turcs, des Grecs, des Italiens, des Maltais, des Hindous, des Yougoslaves et quelques Américains, Anglais, Français et Russes⁶⁷⁶.

La main-d'œuvre employée de façon permanente par la compagnie est en revanche quasi-exclusivement de nationalité égyptienne.

L'occupation militaire

Le 15 novembre, ce sont 8000 hommes, 2200 véhicules et 3500 tonnes d'approvisionnements qui ont été déchargés⁶⁷⁷. Simultanément à ce débarquement, il a fallu prendre en charge l'administration et la police d'une ville privée d'eau et d'électricité, dont tous les services publics avaient été arrêtés et les boutiques fermées. Cette tâche incombait au cinquième bureau.

Le lieutenant François David distingue trois phases dans l'occupation⁶⁷⁸. Durant la première, l'armée égyptienne respecte le cessez-le-feu, le corps expéditionnaire semble s'installer pour une durée longue, dans le cadre d'une stratégie dite de la « prise de gage », et s'efforce de tisser des relations de qualité avec la population.

L'arrivée des forces françaises dans Port-Fouad s'était révélée un peu confuse. Si la résistance était limitée à seulement deux endroits, dans certains quartiers des *snipers* maintenaient une atmosphère d'insécurité. La résistance, décousue mais gênante, avait été organisée pendant la nuit séparant les parachutages du débarquement de forces vives.

⁶⁷⁴ Lieutenant François David. *Port Fouad, laboratoire d'une occupation et révélateur d'une crise : 7 novembre – 22 décembre 1956*. Cahiers d'histoire militaire appliquée du Service historique de la défense, 2007.

⁶⁷⁵ *Ibidem*.

⁶⁷⁶ Carton 9 U 9.

⁶⁷⁷ Les indications données par le général Beaufre diffèrent un peu entre son rapport officiel et son ouvrage sur Suez (« le 21 novembre, nous avons à terre 8000 hommes, 2000 véhicules et 4000 tonnes d'approvisionnements »). Ce sont les chiffres de son rapport qui ont été repris ici.

⁶⁷⁸ Lieutenant François David. *Port Fouad, laboratoire d'une occupation et révélateur d'une crise : 7 novembre – 22 décembre 1956*. Cahiers d'histoire militaire appliquée du Service historique de la défense, 2007.

L'Armée égyptienne, dont la défense avait été très rapidement brisée, n'y était que pour très peu. La responsabilité du Consulat d'URSS⁶⁷⁹ semblait beaucoup plus importante dans les appels lancés par haut-parleurs dans les rues et dans les distributions d'armes à profusion⁶⁸⁰. Pourtant, l'ordre fut rapidement rétabli, notamment grâce à l'accord passé entre le lieutenant-colonel Fossey-François et la police⁶⁸¹ : toutes les maisons avaient été fouillées, les suspects arrêtés, les armes enlevées⁶⁸². Rapidement Port-Fouad en vint ainsi à retrouver une paisibilité au moins apparente⁶⁸³. Ce qui n'avait pas été réussi, en revanche, c'était la remise au travail de la population⁶⁸⁴.

Avec 725 000 adhérents dans l'ensemble de l'Égypte, les 1269 syndicats disposent sur les masses populaires d'une influence pouvant être exploitée par d'autres acteurs. Ainsi les nombreuses grèves et manifestations organisées depuis 1945 ont-elles souvent été suscitées et entretenues par l'association des Frères Musulmans⁶⁸⁵. En particulier, les syndicats du Canal constituent une force contestataire susceptible de s'engager dans des combats politiques : lors de la première guerre israélo-arabe, par exemple, les protestations ouvrières vis-à-vis de la direction de la compagnie du Canal ont évolué en un véritable combat

⁶⁷⁹ Au cours de cette période, le consul soviétique Tchekow joue un rôle important : on le retrouve à proximité de tous les lieux d'incidents, il distribue des armes et dispose de moyens d'impression de tracts et d'émissions radioélectriques. Source : études particulières numéro 13 : Évolution de la situation des troupes égyptiennes à partir du déclenchement de l'attaque israélienne. Carton 9 U 8.

⁶⁸⁰ Carton 9 U 7.

⁶⁸¹ Le capitaine de police qui avait déjà contribué à la reddition de la ville, fut remis en fonction ; chaque poste, doublé toutefois par un peloton territorial de gendarmerie, fut chargé de veiller à l'ordre public. Les policiers égyptiens acceptent, du moins au départ. Par exemple, ils protégeront les dépôts céréaliers du trouble et du pillage. Dans un deuxième temps, ils en viendront cependant à la duplicité, feignant la coopération tout en obéissant aux ordres du Caire. Source : Lieutenant François David. *Port Fouad, laboratoire d'une occupation et révélateur d'une crise : 7 novembre – 22 décembre 1956*. Cahiers d'histoire militaire appliquée du Service historique de la défense, 2007.

⁶⁸² Général Beaufre. *L'expédition de Suez*. Éditions Bernard Grasset, le cercle du nouveau livre d'histoire, 1967.

⁶⁸³ Cette situation contraste avec celle de la zone britannique : le désordre n'ayant cessé de s'y accroître, la ville était rapidement devenue dangereuse. Source : carton 9 U 7. « malheureusement, à Port-Saïd, sans doute à cause de directives politiques reçues de Londres et peut-être par manque d'expérience récente de ces problèmes, les Britanniques s'en tinrent à une attitude de plus en plus prudente qui devait amener progressivement la ville à entrer en révolte ouverte. (...) Pour des raisons que j'ignore, on n'entreprit pas immédiatement le nettoyage de la ville. Le résultat fut qu'il resta à Port-Saïd de nombreux officiers, les *fedayins* et une quantité importante d'armes et de munitions. (...) L'arrivée du premier contingent de l'ONU, puis l'entrée triomphale de 700 policiers égyptiens du Caire admis par les Anglais pour assurer l'ordre, fit monter la température de la ville : d'abord quelques grenades, puis de nombreuses grenades, enfin des attaques de postes en règle et la fusillade dans les rues. » Source : Général Beaufre. *L'expédition de Suez*. Éditions Bernard Grasset, le cercle du nouveau livre d'histoire, 1967.

⁶⁸⁴ Carton 9 U 7.

⁶⁸⁵ Carton 9 U 9.

nationaliste, sous l'influence d'une pression syndicale croissante en faveur de « l'Égyptianisation » du canal⁶⁸⁶. Encadrée par ces forces syndicales et menacée par des agents clandestins, la population de Port-Fouad se trouve contrainte à une grève quasi générale.

Général commandant la Force « A » à CCFFO - Groupe date-heure : 17 17 45 Z (le 17 novembre à 17:45) - La résistance politique continue semble-t-il à s'organiser. Elle paraît s'appuyer sur d'anciens policiers et des dirigeants syndicaux. Ses activités se manifestent depuis 24 heures par une violente campagne de tracts menaçant de mort toute personne travaillant avec autorités. Ces 24 heures, 88 modèles différents de tracts ont été affichés dans Port-Fouad. Cette campagne produit des effets indiscutables, la population égyptienne ou étrangère est contrainte à une grève quasi générale. Le consulat URSS qui aurait reçu le 5 novembre un wagon d'armes et aurait procédé à la distribution de ces armes à la population apporterait une aide importante à la résistance. Ont été arrêté le 15 novembre soir suspect par la police britannique (...) le directeur du Comité de libération de Port-Saïd – Port-Fouad et (...) un membre actif de ce comité. Par le RAP, un membre actif de ce comité.

La prise de conscience de ce que l'occupation sera en réalité de courte durée, ouvre une seconde phase marquée par le caractère illusoire de toute recherche de collaboration avec une population vouée à retrouver sous peu le régime de Nasser. Cette phase s'étend du 20 novembre au 3 décembre, date à laquelle le retrait des troupes alliées est annoncé. Les incidents les plus graves se produisant ensuite, on peut considérer que durant la troisième phase l'opération militaire de rembarquement, avec ses exigences opérationnelles, a pris le pas sur la mission d'occupation.

Les forces alliées quittent l'Égypte le 22 décembre.

Lentement, toutes lumières allumées, les navires sortaient successivement du port. (...) Cette dernière image d'une journée émouvante, qui eut été pénible sans les manifestations qui l'avait remplie, synthétisait notre volonté de marquer le caractère volontaire de l'évacuation, et de conserver jusqu'au bout à notre opération inachevée et décevante le style d'une armée sûre d'elle-même et prête à de nouvelles tâches⁶⁸⁷.

⁶⁸⁶ Lieutenant François David. *Port Fouad, laboratoire d'une occupation et révélateur d'une crise : 7 novembre – 22 décembre 1956*. Cahiers d'histoire militaire appliquée du Service historique de la défense, 2007.

⁶⁸⁷ Général Beaufre. *L'expédition de Suez*. Éditions Bernard Grasset, le cercle du nouveau livre d'histoire, 1967.

Le renseignement par le R.A.P. pendant la phase d'occupation

Les circonstances particulières entraînent une réorientation des activités du R.A.P.

Les affaires civiles, même pour un territoire très réduit, se sont révélées très lourdes. L'échelon CCFFO disposait des organes du service Renseignement-Action-Protection (R.A.P.). Ce dernier a pu remplir sa mission relativement⁶⁸⁸ correctement par l'intermédiaire de son détachement opérationnel adapté à la Force « A » (D.O.R.A.P.). Un élément léger précurseur⁶⁸⁹ a débarqué à Port-Fouad en même temps que le 1^{er} R.E.P., après la reddition de la ville. Il s'est d'emblée attelé à l'interrogatoire des prisonniers, sans grand résultat toutefois du fait de leur médiocre qualité. Le D.O.R.A.P. a exercé ses activités opérationnelles en étroite coopération avec le deuxième bureau de la Force « A », tant pour la recherche que pour l'exploitation.

La principale difficulté du renseignement par agents fut leur recrutement dans les deux seuls viviers d'informateurs travaillant en zone ennemie : la population égyptienne était très majoritairement hostile, les ressortissants des minorités terrorisés. Il s'agissait ensuite de permettre à ces agents de passer en zone égyptienne puis d'en revenir, à l'insu non seulement des Égyptiens mais aussi des Anglais et des Israéliens (qui ne se trouvaient pas loin).

Après le cessez-le-feu, le D.O.R.A.P. a délaissé le renseignement opérationnel au profit du renseignement politique à longue échéance. Ses missions ont en effet été réorientées pour tenir compte des circonstances : la présence provisoire des forces françaises sur le théâtre du Moyen-Orient doit être mise à profit pour « la satisfaction d'intérêts nationaux⁶⁹⁰ ». Après sa réorganisation⁶⁹¹ du 1^{er} décembre 1956, le R.A.P. est chargé de deux catégories de missions,

⁶⁸⁸ Le R.A.P. a pu remplir sa mission relativement correctement en dépit d'un dysfonctionnement structurel. En effet, l'absence de Sûreté aux Armées (contre-espionnage répressif) ayant d'emblée posé problème, ces tâches ont dû être confiées au D.O.R.A.P. au détriment de sa fonction normale. Source : Rapport du 27 novembre 1956 sur l'organisation et l'emploi de la Force « A » du Général Beaufre. Carton 9 U 7.

⁶⁸⁹ Cet élément léger précurseur était constitué de trois officiers, trois sous-officiers, un interprète, un radio et un homme sans spécialité.

⁶⁹⁰ Note numéro 2223 DN/CAB/EMP du 4 décembre 1956, de l'état-major particulier du ministre de la Défense nationale et des forces armées, concernant les « Missions spéciales du R.A.P. / 700 ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

⁶⁹¹ Simultanément à la réorientation de ses missions, le service Renseignements-Action-Protection fait l'objet d'une réorganisation. Source : note du service Renseignements-Action-Protection du 16 novembre 1956 à l'attention de M. l'Amiral Commandant en chef les forces françaises d'Orient, sur la « Réorganisation du

les unes ayant un caractère opérationnel au profit du Commandement des forces françaises au Moyen-Orient, les autres un caractère spécial⁶⁹². La priorité va à ces dernières, qui sont décidées à l'échelon le plus élevé et notifiées au R.A.P. par l'intermédiaire du Chef d'état-major général des forces armées⁶⁹³. Dans le cadre de ses missions spéciales, le service « R » est chargé de collecter le maximum de renseignements sur l'Égypte et les États arabes, concernant aussi bien leurs politiques intérieures et militaires que leurs politiques internationales et leur collusion avec l'URSS⁶⁹⁴. Le service « A » doit mener les actions décidées par le gouvernement, sous réserve d'éviter tout résultat problématique ou illusoire⁶⁹⁵ ; en particulier, il doit nouer des liens avec les organisations de résistance en Syrie et en Égypte, en vue de créer un état de subversion favorable aux intérêts français⁶⁹⁶. Le service « P » a continué à assurer la couverture des autres composantes ainsi que la protection des états-majors et forces du CCFFO⁶⁹⁷.

service R.A.P. ». Dans cette note, le colonel Boyer-Vidal demande au Commandant en chef son accord pour soumettre des propositions aux deux services centraux dont dépend techniquement le R.A.P. : le SDECE et le SSDNFA. De plus, il demande la recherche de solutions à différentes difficultés liées aux conditions de travail qu'il estime incompatibles avec un sujet séjour prolongé. En particulier, les matériels spécialisés du STR, ainsi que les archives et dossiers relatifs aux missions du service, ne peuvent demeurer sans risques de dégâts sous des tentes pendant de nombreux mois. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

⁶⁹² Note numéro 2222 DN/CAB/EMP du 4 décembre 1956, de l'état-major particulier du ministre de la Défense nationale et des forces armées, concernant les « Missions du R.A.P. / 700 ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

⁶⁹³ Leur exécution reste toutefois conditionnée par la soumission, par le chef du R.A.P. 700, d'un plan assorti des possibilités de réussite.

⁶⁹⁴ Source : note du service Renseignements-Action-Protection du 16 novembre 1956 à l'attention de M. l'Amiral Commandant en chef les forces françaises d'Orient, sur la « Réorganisation du service R.A.P. ». *Ibidem*.

⁶⁹⁵ Source : note du service Renseignements-Action-Protection du 16 novembre 1956 à l'attention de M. l'Amiral Commandant en chef les forces françaises d'Orient, sur la « Réorganisation du service R.A.P. ». *Ibidem*.

⁶⁹⁶ Deux bases opérationnelles sont envisagées pour la conduite de ces opérations spéciales à conduire en Égypte et en Syrie : Chypre, qui occupe une position centrale, et un lieu plus rapproché en Israël, pour lequel des contacts préliminaires ont été pris avec les services spéciaux israéliens. Source : Note adressé par le colonel Boyer-Vidal à la deuxième section de l'EMFA le 28 novembre 1956, concernant les « Missions du R.A.P. / 700 ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 13.

⁶⁹⁷ Source : note du service Renseignements-Action-Protection du 16 novembre 1956 à l'attention de M. l'Amiral Commandant en chef les forces françaises d'Orient, sur la « Réorganisation du service R.A.P. ». *Ibidem*.

Dans le cadre de ses missions à caractère opérationnel, le D.O.R.A.P. n'en a pas moins fourni de nombreux renseignements précis et exploitables, concernant notamment l'ennemi intérieur. En particulier, il a pu repérer des armes camouflées, arrêter quelques individus cherchant à nuire à la sécurité des troupes d'occupation et transmettre aux Anglais des renseignements leur ayant permis d'arrêter des membres importants de la résistance égyptienne.

La question du sabotage du canal de Suez devant l'ONU

À l'ONU, Nasser accuse l'aviation alliée d'être responsable de l'obstruction du canal, alors qu'il a lui-même donné les ordres pour le rendre inutilisable. Durant les négociations à New York, le D.O.R.A.P. est donc sollicité pour fournir des éléments renforçant les positions françaises, notamment en ce qui concerne ce blocage du Canal. L'activité de son service de recherche est alors orientée vers le recueil d'éléments concrets permettant de circonstancier l'utilisation de navires et autres équipements portuaires flottants, délibérément coulés afin d'en empêcher l'usage⁶⁹⁸.

De Paris à CCFFO - date - time group : 18 16 55 Z (c'est-à-dire le 18 novembre 1956 à 16:55) - De la part Amiral Barjot pour service RAP réservé. Primo : Orienter recherche sur conditions dans lesquelles les Égyptiens ont coulé blocks ships. Recueillir calendrier, déclarations et témoignages, toutes documentations susceptibles d'être présentées ONU et étayer action psychologique contraire à propagande égyptienne qui cherche à faire admettre que les navires ont été coulés du fait des bombardements alliés. Secundo : renouveler propositions de mettre équipe grenouilles à disposition organisme Champion⁶⁹⁹.

L'enjeu de cette enquête réside dans la réduction à une proportion équitable des réclamations égyptiennes motivées par les dommages causés aux personnes et aux biens. Il est donc demandé au D.O.R.A.P. de se procurer des photographies prises avant et après l'action militaire et de recueillir des témoignages, notamment ceux des capitaines des navires se trouvant désormais bloqués dans le canal (ordre d'abandon de leur navire, etc.).

Dès le 19 novembre, l'amiral Champion est en mesure d'adresser une première chronologie

⁶⁹⁸ Les Égyptiens ont coulé une grue flottante et 21 navires. Le 10 novembre, les affaires civiles évaluent à six mois la durée du chantier de dégagement.

⁶⁹⁹ C'est-à-dire de l'Amiral Champion.

des événements⁷⁰⁰. L'Amiral Barjot précise la situation la semaine suivante⁷⁰¹ : les Égyptiens ont organisé le blocage du canal très méthodiquement entre le 1er et le 4 novembre ; au total, une trentaine de navires et engins s'y trouvent désormais coulés. Pour ce qui concerne Port-Saïd, les premières opérations de sabordage débutent le 1er novembre à 14:00 : les Égyptiens conduisent dans le chenal des grues flottantes de 80, 100 et 150 tonnes, ainsi que le Paul Solente (drague à succion de 8000 tonnes) et le Pollux (navire de sauvetage), pour les saborder par explosif de 18:00 à 19:30. Le lendemain, ils coulent les dragues Peluse (4400 tonnes), 6bis et 19, ainsi que les « hoppers » (ou petites dragues) Neptune et Triton. Ils enchaînent dans l'après-midi par des remorqueurs, des chalands charbonniers, une drague de l'entreprise égyptienne Barouk, ainsi que le dock de 5000 tonnes chargé du remorqueur Bassel. Ils poursuivent encore le lendemain avec divers autres navires (petit navire marchand le « Lacobus », remorqueur « Hercule » de 1200 tonnes, petits remorqueurs de 200 tonnes, navire pilote, etc.). D'autres sabordages ont également lieu dans le canal en dehors de Port-Saïd⁷⁰² (le blocage du canal a commencé le 1er novembre par un navire lesté de ciment, l'Akka, qui était mouillé en attente à Ismaïlia).

⁷⁰⁰ Télégramme de l'amiral champion, tamponné du 19 novembre 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

⁷⁰¹ Dans son télégramme, l'Amiral Barjot suggère de souligner que les sabordages constituent une violation de la convention de 1888, selon laquelle le canal doit être maintenu ouvert en temps de guerre comme en temps de paix. Source : Télégramme adressé par l'Amiral Barjot aux ministères de la Défense nationale et de la Marine, tamponné du 24 novembre 1956. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

⁷⁰² Télégramme de l'amiral champion, *Ibidem*.



Plan des équipements sabordés dans le port de Port-Saïd

Le 24 novembre, le D.O.R.A.P adresse un bulletin de renseignements indiquant les noms et fonctions des personnes ayant organisé et participé au sabotage des installations portuaires de Port-Saïd et Port-Fouad⁷⁰³. Quelques jours plus tard, le Commandant en chef des forces françaises en Orient transmet au chef d'état-major des forces armées un premier dossier⁷⁰⁴ concernant les sabotages égyptiens perpétrés dans le canal à Port-Saïd, constitué de témoignages nominatifs recueillis par le R.A.P. Un complément comprenant des photographies et des enregistrements de témoins est adressé le 8 janvier 1957 par le colonel Boyer-Vidal⁷⁰⁵.

D'autres éléments sont néanmoins demandés au D.O.R.A.P. dans le cadre des négociations à l'ONU, notamment des renseignements relatifs aux préjudices causés aux ressortissants français : il s'agit de recueillir des éléments concernant leur traitement (mesures discriminatoires et vexatoires), leurs conditions d'internement, la saisie ou la liquidation de leurs biens (mesures réglementaires relatives aux arrestations ou aux saisies de biens, etc.)

Le R.A.P. après le embarquement des troupes françaises

Les troupes françaises quittent Port-Fouad le 22 décembre. Il en va de même de la majeure partie du R.A.P., mais un détachement demeure à Chypre.

Msg N° 19/RAP/TR - Groupe - date-heure : 27 10 00 Z (27 décembre 1956) - Vous rend compte que RAP ainsi que 5ème et 6ème centaine II° DBPC embarqueront le 28 décembre (...) en direction d'Alger et Marseille (...) Après départ des unités indiquées, ci-dessus, détachement postcurseur dont composition suit : 3 sous-officiers et 19 hommes de troupe avec 11 remorques, 9 jeeps, 4 GMC, 2 4x4, et un camion 399 seront stationnés à Akrotiri.

⁷⁰³ Parmi les organisateurs du sabotage (quatre personnes mentionnées), figurent le chef des ateliers généraux et son adjoint ; le sabotage lui-même a été effectué essentiellement par des ouvriers (22 personnes mentionnées) mais pas seulement, puisque le colonel chef de la police politique de Port-Saïd y a participé. Il s'agit d'un renseignement de valeur X/3, recueilli la veille de sa transmission, provenant de différentes sources occasionnelles. Source : bulletin de renseignements du 24 novembre 1956, référence 65/DOR. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

⁷⁰⁴ Un dossier complémentaire est annoncé. Source : note numéro 65/EM/OPS du 29 novembre 1956, adressée par la première section de l'état-major du CCEFO au chef d'état-major des forces armées. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

⁷⁰⁵ Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

Depuis quelques temps déjà (après la décision de l'ONU), « le D.O.R.A.P. a abandonné toute activité « opérationnelle » pour tomber dans une technique différente ». Il est loisible de penser que ce propos un peu hermétique, relevé dans le retour d'expérience piloté par le général Beaufre⁷⁰⁶, renvoie à l'activité d'écoute du service R.A.P. Au mois de septembre, le Commandant en chef des forces françaises d'intervention se préoccupe d'organiser cette activité.

L'utilité d'un élément susceptible d'assurer le service des écoutes au bénéfice de l'opération 700 – étant indispensable, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien envisager la mise à disposition du service R.A.P. – des F.F.O. – d'un détachement d'Écoutes Radioélectriques de la marine, susceptible d'être basé à Chypre. Le service de ce détachement orienté vers les écoutes « marine » pourrait dans un premier temps prévoir également en compte les écoutes « air »⁷⁰⁷.

Les services d'écoute contribuent en effet à la recherche du renseignement et doivent être mis en œuvre dans la phase de préparation de l'opération 700, sans attendre le déploiement sur le terrain des forces françaises devant y débarquer. Les Anglais ont d'ailleurs commencé à suivre certains réseaux égyptiens⁷⁰⁸. Les écoutes étant réalisées par le STR mais aussi par des unités opérationnelles, le chef du R.A.P. demande la mise à sa disposition de moyens disponibles au sein des forces armées.

Les conditions techniques permettent actuellement l'exécution d'écoutes « Air » au profit de l'opération 700. Il est demandé au général d'armée aérienne, chef de l'état-major de l'armée de l'air s'il lui est actuellement possible de mettre à la disposition de l'amiral commandant en chef des forces françaises d'intervention, trois tables d'écoute et le personnel correspondant⁷⁰⁹...

L'ordre de mise à disposition de trois tables d'écoute de l'armée de l'Air (matériel et personnel) ne sera cependant donné que tardivement, le 26 octobre⁷¹⁰.

⁷⁰⁶ Au sein du chapitre dédié au « Fonctionnement du deuxième bureau ».

⁷⁰⁷ Note numéro 30/RAP/DIR/TS adressée le 19 septembre 1956 par le Commandant en chef des forces françaises interventions à M. le général d'armée chef d'état-major général des forces armées (deuxième division), ayant pour objet le « Service des écoutes des F.F.O. ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

⁷⁰⁸ Compte rendu d'une réunion organisée le 12 octobre 1956 au *War Office*. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

⁷⁰⁹ Source : note numéro 7752/2/B/TS adressée par la deuxième division de l'EMFA au deuxième bureau de l'état-major de l'armée de l'air, ayant pour objet « Écoutes opérationnelles au profit de l'opération 700 ».

⁷¹⁰ Ces tables sont à prélever sur les moyens dirigés vers l'Afrique du Nord et l'Est de l'Europe. Source : Note numéro 7829/2/B/TS du 26 octobre 1956 concernant les « Écoutes opérationnelles au profit de l'opération 700 ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

À ce moment, l'organisation des écoutes françaises à Chypre a déjà été mise au point avec les partenaires britanniques⁷¹¹ (qui y disposent déjà de moyens opérationnels). Il est décidé notamment qu'après une période de rodage des équipes françaises, il sera procédé à une répartition des tâches de façon à éviter les redondances et à suivre plus complètement les réseaux égyptiens. Dans un premier temps, l'exploitation des écoutes sera effectuée à Paris. Dix jours avant le début des opérations, elle sera néanmoins organisée localement. En tout état de cause, une copie des écoutes françaises sera transmise sur place aux Britanniques.

Une fois passées les opérations militaires, le colonel Boyer-Vidal amorce des échanges avec ses homologues britanniques, pour réorienter vers la Syrie les écoutes radioélectriques réalisées avec les moyens disponibles à Chypre⁷¹². Il se révèle que du point de vue anglais, cette réorientation est conditionnée par une coopération plus durable entre les deux rives de la Manche. Le directeur général du SDECE est donc sollicité afin de mettre en place avec les services de Sa Majesté le cadre permettant d'étendre, vers la Syrie et d'autres pays du Moyen-Orient, le champ des écoutes réalisées avec les capacités déployées à Chypre. Il apparaît à cette occasion qu'il serait judicieux d'organiser le remplacement des organes d'écoute des forces sous commandement CCFFO, bientôt remises à la disposition de leurs armées respectives, de façon à maintenir des moyens techniques à Chypre lorsque les forces française auront quitté le Moyen-Orient⁷¹³.

⁷¹¹ Une réunion a eu lieu le 12 octobre 1956 au *War Office*, pour échanger des vues « sur la mise en place et les conditions techniques de mise en œuvre des services d'écoute française à Chypre ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

⁷¹² Compte rendu pour l'amiral CCFFO de l'entretien du 12 novembre à Nicosie entre le colonel Stoneley et le colonel Boyer-Vidal, concernant les « services des écoutes radio-électriques ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

⁷¹³ Source : note référence 7988/2/B/Ts adressée par la deuxième division de l'EMFA au directeur général du SDECE le 6 décembre 1956, concernant la « Recherche technique au Moyen-Orient ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q¹ (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 12.

Le volet psychologique de l'intervention militaire

La guerre psychologique a débuté avant le déclenchement des opérations militaires, sous la conduite du *Foreign Office*, en Grande-Bretagne, et du B.C.D.I., en France⁷¹⁴. Dans notre pays, l'absence initiale du Quai d'Orsay peut être mise en relation avec la tenue des diplomates à l'écart de la préparation de l'intervention. À aucun moment ils n'en viendront cependant à s'impliquer dans l'activité de guerre psychologique.

La campagne de Suez survient alors que l'organisation et l'activité de guerre psychologique sont en plein essor au sein du ministère de la Défense nationale et des forces armées. La préparation des opérations dans ce domaine peut donc s'appuyer sur un cadre déjà consistant à défaut d'être éprouvé. L'intervention ne se déroulera cependant pas tout à fait comme cela avait été envisagé pendant cette phase. Mais la guerre psychologique ne s'arrête pas avec les opérations militaires : elle se poursuit non seulement pendant la phase d'occupation, mais aussi après le retrait des forces de la coalition franco-britannique.

La guerre psychologique à la veille de l'opération de Suez

Les « Éléments de guerre psychologique » du Général Ély

Le 26 juin 1956, le Général Ély avait diffusé sous son timbre une notice provisoire d'emploi concernant « La compagnie de haut-parleurs et tracts »⁷¹⁵, présentée comme « le premier règlement des forces armées concernant la lutte psychologique dans sa forme moderne⁷¹⁶ ».

La guerre psychologique y est définie comme « la mise en œuvre systématique de mesures et de moyens variés destinés à influencer l'opinion, les sentiments, l'attitude et le comportement d'adversaires déclarés (armées et populations) dans un sens favorable aux plans et objectifs

⁷¹⁴ Source : Note adressée le 4 décembre 56 par le Capitaine de corvette Rapin, chef de la section Action psychologique, à M. le colonel chef du bureau psychologique de l'EMFA, concernant les « Enseignements à tirer de la Campagne d'Égypte ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 23.

⁷¹⁵ Source : État-major des forces armées, « Éléments de guerre psychologique - La compagnie de haut-parleurs et tracts – Notice provisoirement d'emploi », signé par le général Ély le 26 juin 1956. archives du Service historique de la défense à Vincennes, Série S (État-major des armées), Sous-série 1 S (bureau psychologique), Carton GR 1 S 5.

⁷¹⁶ Parmi les sources d'inspiration explicitées figurent « La guerre psychologique en Indochine », Saïgon, mars 1955, le « Memento de l'officier d'action psychologique au Maroc », Rabat, avril 1956, l'« étude des officiers stagiaires du cours rapide de guerre psychologique », Alger, octobre 1955, les « Travaux du C.I.G.P. » (première promotion) Paris, mai 1956 et « Psychological warfare operations », USA, mars 1955.

définis par le gouvernement et le commandement, de manière à affaiblir la volonté de résistance ennemie ». Elle peut être stratégique⁷¹⁷, tactique⁷¹⁸ ou de consolidation⁷¹⁹ selon son champ d'action, sa portée et l'autorité qui la conduit ; mais l'emploi des moyens psychologiques tactiques doit s'inscrire dans le cadre de la guerre psychologique conduite à l'échelon stratégique.

La lutte psychologique repose principalement sur la propagande⁷²⁰, mode d'expression visant à modifier le comportement d'une personne ou d'un groupe conformément à l'intention de celui qui l'utilise. Cette propagande peut-être blanche⁷²¹, si son origine est sans équivoque, grise si la source reste suffisamment confuse pour conserver la possibilité de s'en démarquer⁷²², ou noire⁷²³ si elle semble provenir du pays visé. La contre-propagande ne doit pas seulement réfuter la propagande adverse mais chercher à l'exploiter à son avantage. Elle doit donc être réfléchie et fondée sur des procédés comme le devancement, l'action directe (point par point) ou indirecte (insinuations et sous-entendus), la diversion (ou détournement d'attention), le silence (quitte à le rompre lorsque survient l'occasion d'une contre-attaque) ou la minimisation de l'argumentation adverse, lorsqu'aucun des procédés précédents ne peut

⁷¹⁷ Menée en soutien d'une action stratégique et visant des buts lointains dans le temps et dans l'espace, elle présente un caractère stratégique.

⁷¹⁸ Limitée aux adversaires civils et militaires de la zone de combat et visant des buts rapprochés dans l'espace et dans le temps, elle présente un caractère tactique.

⁷¹⁹ Lorsqu'elle s'adresse aux populations d'une zone arrière amie ou d'un territoire adverse occupé, elle présente un caractère de consolidation ; elle se propose de garantir la sécurité des communications et d'obtenir l'adhésion des populations ; elle relève suivant le cas de l'autorité militaire ou du pouvoir civil.

⁷²⁰ La notice provisoire affirme que « la propagande obéit à un certain nombre de lois et de principes » qu'elle développe : la simplification, le grossissement, la répétition et l'orchestration, le rythme, la dérivation (d'un courant d'opinion vers un autre but) et la suggestion (moyen de dérivation), la séparation (des cibles) et le raisonnement.

⁷²¹ La propagande blanche comporte certains avantages : « elle dispose du prestige de la nation qui l'emploie et peut renforcer la position de cette nation ». Recherchant l'objectivité et l'exhaustivité, elle révèle ce que la propagande adverse a laissé dans l'ombre et rectifie ce qu'elle a distordu. Elle n'en a pas moins des limites et des inconvénients : les sujets abordés par une source étatique responsable sont nécessairement limités ; l'État ennemi peut entraver la propagation de l'information parvenant de l'extérieur, en particulier, cette dernière peut faire l'objet d'une contre-propagande ; enfin, la voix de l'adversaire trouve l'auditoire réticent et méfiant.

⁷²² La propagande grise peut affaiblir la propagande blanche ennemie sans apparaître comme adverse, exploiter des thèmes à sensation sans nuire au prestige de la nation d'origine et, à l'occasion, servir de « banc d'essai ». Par contre, son efficacité exige le maintien de l'incertitude sur son origine et, donc, une grande habileté de mise en œuvre.

⁷²³ La propagande noire peut utiliser des techniques et des thèmes autrement inabordables sans susciter la méfiance de l'auditoire ni déclencher de contre-propagande. En revanche, « elle est difficile à mettre en œuvre et à coordonner avec l'action ouverte. Les services qui l'utilisent sont dispersés, loin du pouvoir central et exposés à la découverte et à la destruction lorsqu'elle opère en territoire adverse.

être utilisé⁷²⁴.

Se distinguant de la guerre psychologique, « l'action psychologique est l'emploi de mesures d'ordre psychologique, telles que l'information ou la propagande, vis-à-vis des amis (armées et populations) et des neutres, en vue d'aider à la réalisation des buts et objectifs d'une Nation ». L'action psychologique peut toutefois figurer parmi les moyens de la guerre psychologique lorsqu'amis, neutres et éléments influencés par une idéologie particulière ou adverse se trouvent étroitement imbriqués sur un même théâtre d'opérations, l'action psychologique agissant alors sur les opinions, les dispositions et le moral de l'ensemble des groupes suivant des procédés adaptés aux différents milieux à atteindre.

L'outillage conceptuel reste donc un peu confus : si la guerre psychologique est dirigée vers un ennemi, l'action psychologique vers un ami ou un neutre, les procédés utilisés sont les mêmes (information et propagande) et la seconde peut être parfois un moyen de la première.

Visant des armées, des régions ou des peuples entiers, la guerre psychologique stratégique recourt à une panoplie de moyens au sein de laquelle figurent les émissions radiophoniques et radiotélévisées, les imprimés disséminés par voie aérienne, les campagnes organisées de rumeurs et les infiltrations d'objets utiles ou futiles. Cherchant à renforcer les résultats d'opérations psychologiques antérieures pour faciliter l'adhésion des esprits aux instructions d'un commandement militaire ou d'une administration civile, la guerre psychologique de consolidation met en œuvre les émissions radiophoniques et radiotélévisées, les rumeurs, la presse, les haut-parleurs, les brochures, affiches, bulletins, livres et périodiques, ainsi que les manifestations et spectacles comme le cinéma et le théâtre. Les moyens du renseignement tactique se répartissent en trois catégories : les moyens imprimés (tracts, affiches et photos), les moyens électriques (haut-parleurs) et les moyens spéciaux (rumeurs orientées).

Pouvant, selon les circonstances, être distribués par agents ou patrouilles, répandus sur le sol, collés aux murs dans les lieux publics, lancés par obus de mortier ou d'artillerie, par avions ou ballons, les tracts (textes en langage courant assortis de quelques formules conclusives, dessins stylisés et slogans destinés à frapper les esprits) présentent l'avantage de pouvoir être acheminés vers leurs destinataires en tous temps et en tous lieux. De plus, leurs modes et

⁷²⁴ Il reste possible de mettre en exergue certains aspects favorables et de suggérer que les faits ne peuvent être présentés dans leur intégralité.

délais de réalisation permettent d'exploiter rapidement l'actualité, de les produire en grandes quantités à peu de frais.

Fixés à terre ou montés sur véhicule, voire sur avion, les haut-parleurs permettent la diffusion de messages généraux ou ciblés, par un speaker, une bande enregistrée ou une radio locale, mais sont vulnérables aux coups de l'adversaire et nécessitent un terrain favorable ainsi que des conditions météorologiques propices. Généralement, les slogans et messages sont encadrés par des morceaux musicaux adaptés à l'auditoire cible.

Les rumeurs orientées sont propagées dans les lieux publics des centres importants par des agents spécialisés habiles, instruits et connaissant aussi bien la langue que les us et coutumes des populations à traiter. Le message est ramassé en quelques mots touchant à l'actualité (opérations, prévisions, incidents minimes) : « on dit que... » Ces rumeurs pouvant se révéler efficaces à court terme ou produire un « effet boomerang », le commandement doit en user judicieusement et en suivre le développement avec attention.

Exécutées en soutien des opérations militaires tactiques, les opérations psychologiques sont préparées et exécutées à l'avant, visant le personnel civil et militaire de la zone de combat afin d'abaisser le moral et l'efficacité de l'adversaire, de le gêner dans ses opérations, de communiquer avec les éléments réfractaires à son autorité pour stimuler une subversion coordonnée avec la poussée des forces amies, de préparer l'occupation par ces dernières. Une variété de facteurs psychologiques peuvent être exploités à cette fin, comme les pertes de l'adversaire, sa situation précaire, le manque de qualification de ses cadres, les insuffisances de l'approvisionnement et du matériel, les dissensions intérieures, les enrôlements de force.

Le renseignement dans la notice provisoire d'emploi concernant « La compagnie de haut-parleurs et tracts »

La notice provisoire insiste sur l'importance du renseignement dans les opérations psychologiques : leur succès repose sur l'abondance et l'opportunité de renseignements précis et récents concernant la situation militaire et le moral de l'adversaire, ainsi que l'état d'esprit de la population civile.

Elle caractérise d'abord la spécificité du renseignement à rechercher pour la guerre psychologique par son étendue et sa nature : « son rôle primordial consiste à fournir sur

l'adversaire des informations variées, en particulier d'ordre psychologique, politique, social, culturel et religieux » ; mais ce renseignement revêt aussi un caractère opératoire puisqu'il s'agit de « faire apparaître les points faibles de la partie adverse et (de) déterminer les techniques de propagande permettant d'exploiter ces faiblesses psychologiques ».

Les renseignements essentiels sont les renseignements spécifiques dont le commandement a besoin pour pouvoir mettre au point un plan de guerre psychologique et l'appliquer.

Tout en conseillant de faire feu de tout bois, le document répertorie quelques sources de renseignements particulièrement fructueuses : les ouvrages et monographies concernant l'un des aspects du pays adverse, les troupes au contact, les observateurs et agents nationaux ou alliés, les prisonniers, les déserteurs et les réfugiés, la presse (notamment les communiqués adverses) et le courrier saisi, les écoutes radio, les bruits et rumeurs (l'analyse devant porter sur les formes et déformations successives, ainsi que sur les conditions de propagation dans les différentes couches de la population).

Les facteurs susceptibles d'affecter le moral d'un adversaire peuvent être d'ordre militaire ou psychologique, généraux et constants ou, au contraire, circonstanciels/locaux et temporaires. « Leur liste, ordonnée et assemblée dans des plans de renseignements, sert de guide dans l'établissement des plans de recherche ». À titre indicatif, la notice fournit une liste « non limitative » de renseignements à rechercher.

- La première catégorie de renseignements concerne l'influence de la propagande adverse sur nos troupes (son étude étant segmentée par groupes et par races).
- Les renseignements relatifs aux troupes adverses concernent leurs effectifs et les pertes enregistrées (combats et maladie), les frictions entre les cadres et leurs hommes, entre les divers groupements, les rivalités entre chefs, les antécédents défavorables de ces derniers, leur inefficience et leur corruption, l'indiscipline et l'injustice à l'intérieur des unités, les indices de leur décomposition, les conditions de vie des familles dans le pays (précarité de leur existence, manque de nourriture et de soins, etc.), ainsi que l'efficacité de notre action psychologique et la contre-propagande mise en œuvre par l'adversaire.
- La dernière catégorie de renseignements concerne la population civile et, en particulier, les buts de guerre des chefs politiques adverses, les frictions entre la

population et les autorités, le degré de ressentiment de celle-ci à l'égard de celles-là, les effets produits sur la première par les méthodes et éventuelles exactions des secondes, la nature et le succès de la propagande adverse, ainsi que tous les facteurs tendant à affecter le moral de la population (coût de la vie, restrictions alimentaires, impôts, épidémies).

La notice provisoire définit de façon très précise et directive les méthodes à mettre en œuvre,

Le registre des renseignements de guerre psychologique est un registre quotidien permanent sur lequel sont inscrits en totalité ou résumés les renseignements reçus ou expédiés. Le registre peut-être arrêté chaque jour, à la fin d'une phase ou d'une période.

Les fiches de renseignements psychologiques sont un classement systématique des renseignements par matières, de façon que les détails ayant trait à un même sujet soient groupés, en vue de l'exploitation future.

les activités à déployer,

L'interprétation implique une analyse des renseignements, afin de déterminer leur importance par rapport au renseignements déjà connus.

ainsi que les produits à délivrer.

L'estimation des renseignements de guerre psychologique est la présentation sous une forme synthétique de renseignements évalués et interprétés. L'estimation est le produit fini du travail. Elle procure au commandement et au propagandiste opérationnel un tableau à jour du moral de l'adversaire, de ses forces et de ses faiblesses psychologiques grâce auquel peuvent être prises de décision concernant la conduite de la guerre psychologique. Elle fait ressortir en particulier, les points psychologiques vulnérables de l'adversaire sous leurs trois aspects principaux : faiblesses potentielles (ce sont les points de tension et de contrainte non encore exploités), faiblesses réelles (points vulnérables actuels) et faiblesses non exploitables...

Le plan particulier de renseignements (Guerre Psychologique)

Le plan⁷²⁵ explicitant les besoins de renseignements pour conduire une guerre psychologique, adressé par le colonel Alazard le 7 juillet 1955 à la deuxième division de l'état-major des forces armées, consacre une partie aux adversaires de la présence française en Afrique du Nord, en Afrique Noire et dans le reste de l'Union française. Parmi eux figurent l'Égypte, la Syrie, l'Irak et la Libye.

⁷²⁵ Ou l'ébauche de plan, comme le qualifie le colonel Alazard dans la conclusion de sa note.

Outre les facteurs de dissociation de leurs forces armées, le plan de renseignements identifie les différends politiques, sociaux, religieux et économiques à l'intérieur de ces pays, ainsi que leurs déficiences en matière d'instruction et d'éducation, de santé, d'alimentation, de biens de consommation et de transports.

Les contradictions à l'intérieur de la ligue Arabe doivent aussi focaliser l'attention, de même que les actions soviétiques au Moyen-Orient pouvant être dénoncées à l'opinion et aux chefs militaires des États arabes.

De plus, les effets de la propagande amie contre ces adversaires et, inversement, les résultats de la propagande de ces adversaires sur nos cadres et nos troupes doivent faire l'objet d'évaluations.

Les structures

À l'échelon national et au niveau interallié

Dès le 31 août 1956, le volet psychologique de l'opération 700 est traité à l'échelon interministériel. Ce jour-là, est organisée une conférence⁷²⁶ visant à déterminer les grandes lignes d'un programme d'action psychologique pour les opérations à venir. Y participent l'EMFA, le SGPDN et le Bureau central de documentation et d'information (BCDI)⁷²⁷.

Si les objectifs généraux de la guerre psychologique à conduire sont définis à ce moment-là, le concours des Affaires étrangères n'en est pas moins jugé indispensable pour une définition plus précise de ces objectifs et l'élaboration des thèmes de propagande. Il est donc prévu que ce ministère participera à un comité réduit⁷²⁸ à mettre en place au sein du Service d'action psychologique du CCFFO pour « penser » la guerre psychologique. Son implication restera toutefois largement en-deçà des attentes du ministère de la Défense. En particulier, il ne participera ni aux réunions de l'*Information Coordination Executive*, ni à celles du Comité

⁷²⁶ Source : PV succinct de la conférence tenue le 31 août 1956 à l'EMFA a/s des actions de guerre psychologique dans l'opération 700. Archives du SHD à Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton GR 9 U 5.

⁷²⁷ Plus précisément, y étaient présents : Général Gazin, M. Mangin et le Colonel Lacheroy, représentant le Ministre de la Défense, le SGDPN, l'EMFA/Guerre psychologique, l'EMFA/2^e Division, le BCDI, M. Colombe, le Conseiller technique du CCFO (spécialiste de l'Égypte), le Lieutenant-colonel Laure (EM du CCFFO).

⁷²⁸ Ce comité réduit serait constitué du MAE, du BCDI et de l'EMFA/2.

franco-britannique de guerre psychologique (*cf. infra*).

Le refus de s'engager a été particulièrement net du côté du Quai d'Orsay. J'ai personnellement insisté, et à plusieurs reprises, mais en vain, pour qu'un fonctionnaire qualifié des Affaires étrangères assistât aux réunions préparatoires de Londres. J'aurais voulu, à tout le moins, pouvoir m'appuyer sur les conseils du Conseiller politique de l'Amiral⁷²⁹, mais celui-ci n'a été désigné qu'à la fin octobre alors que tous les plans étaient arrivés à leur terme⁷³⁰.

L'annonce faite par le Quai d'Orsay après le débarquement de ce qu'il fournira désormais régulièrement au CCFFO une synthèse sur le Moyen-Orient revêt un caractère presque surréaliste. L'improvisation totale et tardive d'une prestation qui aurait pu sembler un *minimum minimorum* absolument nécessaire à organiser dès le début de la phase de préparation est symptomatique de la distance prise d'un bout à l'autre par le ministère français des Affaires étrangères vis-à-vis de l'expédition militaire à Suez.

Le 7 novembre, de ministère de la Défense nationale et des forces armées pour CCFFO - Pour M. Baeyens de la part des affaires étrangères. - Numéro 1410 EMA/CAB - Début de citation. Je réponds à votre télégramme 394 CCFFO. Pour répondre à la demande qu'en a faite amiral Barjot je vous adresserai régulièrement une synthèse des informations reçues de nos postes du Moyen-Orient concernant cette région et que vous pourrez soumettre à l'amiral. Vous trouverez ci-après la première de ces communications.

Pour en revenir à l'organisation nationale mise en place pour l'opération de Suez, c'est plus généralement l'utilité d'un soutien actif de tous les services gouvernementaux qui est soulignée au cours de la réunion du 31 août.

Il a été reconnu que (...) les actions de « guerre psychologique », menées principalement par radio, pouvaient avoir une influence prépondérante (milieu local particulièrement réceptif) et mériteraient en conséquence un soutien actif de tous les services gouvernementaux de même que l'aide financière appropriée.

D'ailleurs, les contributions de certains autres services sont d'ores et déjà organisées ou prévues :

- demander à la radiodiffusion nationale : notes politiques du BCDI vers Moyen-Orient
- BCDI préparera un opuscule pour nos troupes
- Commission interministérielle avec le SGPDN pour mobilisation éventuelle de l'opinion nationale.

⁷²⁹ Le conseiller diplomatique de l'amiral Barjot est M. Jacques Baeyens. Source : GUELTON Frédéric, " L'action psychologique dans la crise de Suez ", in Maurice Vaisse (dir.), La France et l'opération de Suez de 1956, Paris, A.D.D.I.M., 1977, p. 155-180

⁷³⁰ Source : Rapport du Lieutenant-Colonel Laure intitulé « Guerre psychologique dans les opérations du Moyen-Orient », portant la référence T.O. du 1437/CCFFO du 27 novembre 1956. Carton 9 U 7.

Enfin, s'il est décidé d'« élaborer un programme de guerre psychologique à confronter à celui des Britanniques au cours d'une liaison à Londres » et de solliciter le soutien de ces derniers pour la radiodiffusion⁷³¹, les conclusions de la conférence insistent surtout sur le maintien de l'autonomie nationale dans ce domaine.

Il a été admis que cette action devrait être en partie liée à l'action britannique, mais qu'elle devrait surtout s'inscrire dans le cadre de nos impératifs nationaux et conserver par conséquent une grande marge de liberté.

À Londres, il a été mis en place un organisme intitulé *Information-Coordination Executive* (ICE) pour organiser la guerre psychologique à mener dans le cadre de l'intervention à Suez. Placé sous la direction du *Foreign Office*, cet organisme est chargé « de définir la politique qui doit être mise en pratique » et « de faire connaître au Commandant en chef allié les principes de base à respecter tout en lui laissant une certaine marge d'initiative pour la direction de la guerre psychologique dans le cadre des moyens dont il dispose à l'intérieur de son théâtre d'opérations⁷³² ». L'ICE est dirigé par Mr Rennie, du *Foreign Office*⁷³³. Ce dernier s'y trouve représenté par deux de ses fonctionnaires ; le ministère français de la Défense par un officier : le Lieutenant-colonel Laure.

Bien placé pour relever les indices révélateurs d'intentions implicites ou de jeux de pouvoir, ce dernier formule quelques commentaires extrêmement intéressants concernant la conception et l'exécution de la politique britannique. En premier lieu, l'importance accordée aux actions aériennes et psychologiques dans la version révisée de l'opération « Musketeer » résulterait de la conviction de ce que leur combinaison permettrait peut-être de faire l'économie d'un débarquement dont les conséquences politiques étaient redoutées. L'officier français s'étonne d'ailleurs de cet aveuglement britannique.

Il est également frappant de constater qu'un pays qui avait aussi vaillamment supporté en 1941 le choc psychologique des bombardements allemands supputait l'effondrement du moral égyptien sous l'effet de bombardements d'assez faible envergure et réservés uniquement aux objectifs militaires.

⁷³¹ « au cours de cette liaison, demander des possibilités de radiodiffusion à Chypre ».

⁷³² Source : Traduction d'un memorandum britannique sur la guerre psychologique daté du 14 septembre 1956. Archives du SHD à Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton GR 9 U 5.

⁷³³ GUELTON Frédéric, « L'action psychologique dans la crise de Suez », in Maurice Vaisse (dir.), *La France et l'opération de Suez de 1956*, Paris, A.D.D.I.M., 1977, p. 155-180

En deuxième lieu, le lieutenant-colonel Laure relève la marge de manœuvre limitée laissée à l'ICE par le *Foreign Office*, la guerre psychologique à son niveau le plus élevé étant conduite directement par ce dernier⁷³⁴.

En septembre et octobre, se réunit régulièrement le Comité franco-britannique de guerre psychologique, dirigé par le général Fergusson. Les représentants français y sont le colonel de Fouquières (Air), le lieutenant-colonel Laure (Terre), le capitaine de corvette Rapin (Marine) et monsieur Colombe, le conseiller de l'amiral Barjot pour l'action et la guerre psychologiques⁷³⁵. Le général Fergusson insiste sur le caractère interallié de l'action psychologique, « refusant par avance toute action psychologique spécifiquement française ou britannique »⁷³⁶.

Les structures dans la doctrine militaire

La notice provisoire d'emploi concernant « La compagnie de haut-parleurs et tracts » définit le rôle des « organismes psychologiques », les officiers spécialisés pouvant exercer dans un état-major ou un grand commandement, dans un commandement territorial ou dans une unité de guerre psychologique (bataillon radio et tracts, compagnie haut-parleurs et tracts).

Dans les états-majors, les organes psychologiques assurent des fonctions de prévision, de renseignement, d'élaboration et de contrôle. La prévision consiste à préciser, en cohérence avec le plan général d'opérations militaires, les zones d'effort, les procédés à appliquer, le degré d'urgence et les moyens à utiliser, en liaison avec les organes responsables (3ème et 4ème bureaux, services spéciaux, etc.). Le renseignement permet d'étayer le planning des actions à entreprendre par des éléments d'ordre psychologique recueillis auprès du 2ème bureau de l'état-major, des services spécialisés, des unités opérationnelles, des unités d'action psychologique, des prisonniers sélectionnés et éventuellement des autorités civiles. L'officier de guerre psychologique chargé du renseignement doit maintenir une connaissance approfondie de l'auditoire cible en repérant ses points faibles, ses cordes sensibles et les

⁷³⁴ Source : Rapport du Lieutenant-Colonel Laure intitulé « Guerre psychologique dans les opérations du Moyen-Orient », portant la référence T.O. du 1437/CCFFO du 27 novembre 1956. Carton 9 U 7.

⁷³⁵ Source : Décision 2118 EMFA/PS/TS du 30 août 1956 ayant pour objet « Opération 700 / Information Presse – Action et Guerre psychologique. Carton 1 S 23.

⁷³⁶ GUELTON Frédéric, “ L'action psychologique dans la crise de Suez ”, in Maurice Vaisse (dir.), *La France et l'opération de Suez de 1956*, Paris, A.D.D.I.M., 1977, p. 155-180

effets produits par les actions psychologiques. Dans le cadre de l'élaboration, les organes psychologiques, fournissent un avis sur les actions à entreprendre, participent à la rédaction des ordres d'opération pour ce qui concerne leur partie et rédigent les ordres d'exécution à l'usage des unités psychologiques, afin de leur préciser le but des opérations, les renseignements nécessaires, les thèmes à développer et ceux à éviter, les zones à traiter, les moyens à utiliser (normaux et supplémentaires : fonds spéciaux, agents), les conditions des opérations et leur calendrier. À l'issue de chaque opération, le contrôle consiste à établir à l'attention du commandement un document récapitulant les résultats obtenus, les enseignements à tirer et les erreurs à éviter.

Concernant les unités de guerre psychologique, il revient aux Bataillons radio et tracts⁷³⁷ de conduire des opérations psychologiques stratégiques dans une zone importante (théâtre d'opérations, par exemple) et aux Compagnies de haut-parleurs et tracts de mener les opérations tactiques. Une Compagnie haut-parleurs et tracts de type léger peut parfois être constituée, pour mener des opérations de consolidation sur une population ou cibler un adversaire localisé et précédemment fixé.

Pour remplir ses missions tactiques et de consolidation, la Compagnie haut-parleurs et tracts (H.P.T.) dispose de moyens pour la préparation et la diffusion de messages écrits, la programmation de rumeurs, la préparation et l'émission de messages par haut-parleurs, la diffusion d'informations au travers de photos, de films et d'expositions dans les halls, voire la réception et la diffusion de messages radio dans certaines circonstances.

Elle est organisée autour d'une section de commandement⁷³⁸, d'une section action de contact (avec un groupe haut-parleur, un groupe ciné-photo-information et le groupe « R » chargé du bouche-à-oreille), d'une section reproduction de documents et d'une section plans-opérations, constituée d'un groupe de propagande et d'un groupe de renseignements. Ce dernier est « dirigé par un officier qui sollicite, recherche et recueille les renseignements de tous ordres indispensables à l'efficacité et à l'opportunité du travail de propagande conçu et mené par tous les moyens de la compagnie. Cet officier travaille en contact étroit et permanent avec le

⁷³⁷ « Le bataillon comprend généralement : une unité hors-rang, une unité radio, une unité de reproduction de documents et une unité de consolidation. Plusieurs bataillons peuvent être affectés à une même zone d'opération, si la situation l'exige ».

⁷³⁸ Le commandant de la compagnie et son adjoint sont des officiers subalternes ; l'un des deux au moins doit posséder une bonne connaissance de la sociologie, de la langue et des mœurs du milieu humain dans lequel se déroule l'intervention.

chef de la section OPS et le chef du groupe de propagande. Il doit pouvoir évaluer et interpréter des renseignements immédiats sous l'angle de la lutte psychologique à conduire ». On peut relever au passage que le groupe « R » s'appuiera souvent sur des agents locaux contribuant aussi au recueil du renseignement.

Le groupe de renseignements est constitué de deux officiers, six sous-officiers et trois hommes de troupe spécialisés⁷³⁹. Dans toute la mesure du possible, les officiers et sous-officiers doivent maîtriser la (ou les) langue(s) de la zone d'intervention suffisamment bien pour remplir le rôle de traducteur ou d'interrogateur.

La pratique, à l'échelon du CCFFO

Dans une fiche⁷⁴⁰ adressée au Général Ély le 23 août 1956, le Bureau de Planning de l'EMFA constate « une certaine confusion quant aux responsabilités des divers échelons du Commandement en ce qui concerne l'action psychologique et l'action d'information (presse, censure) » et suggère que l'Amiral Barjot en exerce la direction supérieure. Ces propositions ainsi que les conséquences pratiques qu'en tirait le bureau planning étant entérinées par une note⁷⁴¹ de monsieur Bourghès-Maunoury, l'équipe 5ème bureau prévue par le général Beaufre est rattachée au Commandant des forces françaises en Orient pour la phase préparatoire et M. Colombe est mis à sa disposition avec le titre de Conseiller pour l'action et la guerre psychologique.

En dépit de cette clarification et des efforts effectués au plus haut niveau (cf. réunion du 31 août), la France tarde quelque peu à se mettre en ordre de bataille dans le domaine de l'action psychologique, notamment relativement à son allié britannique.

Message du 12 septembre 1956 de Défense nationale Paris pour l'attaché naval à Londres :

De CCFFO – stop – Conférence prévue à Londres pour jeudi 13 septembre concernant coopération franco-britannique en matière guerre psychologique paraît en circonstances actuelles

⁷³⁹ Effectif auquel il convient d'ajouter deux chauffeurs pour être complet. Dans le cas d'une Compagnie haut-parleurs et tracts de type léger, cet effectif est réduit à un officier, trois sous-officiers et un homme de troupe spécialisé (plus un chauffeur).

⁷⁴⁰ Fiche du Bureau de Planning de l'EMFA sur « l'Information et l'Action Psychologique », datée du 23 août 1956. Carton 9 U 5.

⁷⁴¹ Source : Note datée du 30 août. Carton 9 U 5. dans son article sur « l'action psychologique dans l'opération de Suez », Frédéric Guelton relève de plus que « depuis le 30 août précédent, l'amiral Barjot doit assumer « la direction (orientation générale) des questions relatives à l'information et à la presse ainsi qu'à l'action et à la guerre psychologique en liaison éventuelle avec le commandement britannique » ; il en déduit « en d'autres termes que Bourghès-Maunoury l'a libéré de ses obligations vis-à-vis des Britanniques ».

prématurée – stop – demande report à semaine prochaine⁷⁴² – stop – vous prie de prendre contact à ce sujet soit directement avec group captain McGrath soit par intermédiaire capitaine de vaisseau Bailleux -

Toutefois, entre la mi-septembre et la fin de ce même mois, l'organisation est mise en place. Le tableau d'effectifs de l'État-major de l'Amiral CCFFO⁷⁴³, entré en vigueur le 15 septembre 1956⁷⁴⁴, précise que le Service Action Psychologique est doté de 4 officiers, 3 sous-officiers et 31 personnes de troupe, soit un effectif total de 38 personnes. Le service comprend un bureau « Études et Plans » (1 officier et 5 hommes de troupe), un bureau « Documentation » (1 officier et 6 hommes de troupe), un bureau « Écoutes » (1 officier et 3 hommes de troupe), un bureau « Action radio » (1 officier et 6 hommes de troupe), un bureau « Impression-Diffusion » (1 sous-officier et 5 hommes de troupe), ainsi qu'un Secrétariat (2 sous-officiers et 6 hommes de troupe). Il s'agit d'un personnel de direction et de conseil pouvant mettre en œuvre ou à la disposition de la Force « A » un certain nombres d'unités spécialisées comme un groupe Radio, un Groupe Photo-cinéma ou une Compagnie légère d'Information et de Diffusion⁷⁴⁵.

⁷⁴² En définitive, cette réunion se tiendra à Londres le 14 septembre, à la demande des autorités britanniques, afin de définir les principes de la coopération franco-britannique dans le domaine de la guerre psychologique. La représentation française y est assurée par le lieutenant-colonel Laure, le capitaine de corvette Rapin et M. colombe. Le 14 septembre, une note de la deuxième section de l'état-major des Forces françaises d'intervention demande que cette équipe soit complétée par des représentants du ministère des Affaires étrangères à la réunion suivante, programmée le 19 septembre. Source : note du 14 septembre ayant pour objet « Liaison avec les Affaires étrangères en matière de guerre psychologique ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 23.

⁷⁴³ Source : Tableau d'effectifs et de dotation en matériel de l'État-major et Q.G. de l'Amiral CCFFO & des services rattachés ; document émis par le Secrétariat d'État au Forces Armées « Terre » / État-major de l'armée 1er Bureau (signé P.A Le Lieutenant-colonel Arnaud, S/Chef de 1er B. de l'EMA) et daté du 11.9.56. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton GR 9 U 4 (sans dérogation).

⁷⁴⁴ Ce tableau d'effectifs est modifié dès le 26 septembre, mais ces modifications ne concernent pas le Service d'action psychologique.

⁷⁴⁵ Source: Note de service du 22 septembre 1956, émise par le 5ème Bureau de l'état-major de la Force « A » sous le timbre du Général Beaufre, Commandant de la Force « A » (et signée P.O.le Colonel Prieur, chef d'état-major), annonçant l'envoi d'un « Memento de l'Officier de 5ème Bureau de la Force « A ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton GR 9 U 9.

Ainsi, le 15 septembre 1956, le Lieutenant-colonel Laure, chef de la 2ème section de l'État-major des Forces françaises d'intervention, peut-il préciser au *War office* de Londres⁷⁴⁶ l'effectif⁷⁴⁷ du Service d'action psychologique, son organisation et son équipement.

Le Bureau Études et Plans, le bureau Documentation et le secrétariat (...) devraient être auprès de l'État-major à EPISKOPI, tandis que le bureau Écoutes, le bureau Action radio et le bureau Impression-Diffusion pourraient, sans inconvénient majeur, être installés à AKROTIRI⁷⁴⁸ (...) Le bureau de guerre psychologique disposera d'une machine duplicatrice électronique très mobile pour l'impression des tracts (...) La mobilité de cette machine permettrait éventuellement de la confier au 5ème bureau du Colonel Goussot⁷⁴⁹ (Task Force).

Peu de temps après, et contrairement à la volonté d'autonomie initialement exprimée pour ce domaine d'activité⁷⁵⁰, la décision est prise d'intégrer le Service d'action psychologique du CCFFO à son homologue britannique⁷⁵¹, ce qui conduit à en réduire le format et n'ira pas sans poser quelques problèmes.

⁷⁴⁶ Source : Note du 15 septembre 1956 de la 2ème section de l'État-major des Forces françaises d'intervention, destinée au War office (SD 12) et ayant pour objet : « Guerre psychologique ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), Carton GR 9 U 5.

⁷⁴⁷ La lettre du lieutenant-colonel Laure (Carton GR 9 U 5) comporte quelques différences avec le tableau d'effectifs mentionnés précédemment : « Le personnel du bureau de guerre psychologique comprendra au total 39 hommes répartis ainsi :

Bureau Études et Plans :	2 officiers, 5 hommes de troupe
Bureau Documentation :	5 officiers, 2 hommes de troupe
Bureau Écoutes :	1 officier, 2 sous-officiers, 1 homme de troupe
Bureau Action radio :	2 officiers, 2 hommes de troupe, 3 speakers (statut non encore déterminé)
Bureau Impression-Diffusion :	2 sous-officiers, 5 hommes de troupe
Secrétariat :	1 officier, 6 hommes de troupe »

La mention « 4 officiers (sans changement) », dans la note du 24 septembre (cf. infra) laisse toutefois penser que c'est le tableau d'effectifs qu'il convient de prendre comme référence.

⁷⁴⁸ EPISKOPI et AKROTIRI sont deux camps militaires situés à Chypre.

⁷⁴⁹ L'orthographe du nom du responsable du 5ème Bureau est « Goussault » et non « Goussot ».

⁷⁵⁰ cf. supra le « PV succinct de la conférence tenue le 31 août 1956 à l'EMFA a/s des actions de guerre psychologique dans l'opération 700 ».

⁷⁵¹ À l'échelon du théâtre, la section *Psychological warfare*, commandée par le général de Fergusson est rattachée directement au général Keightley. Son champ de compétence est limité à la guerre psychologique contre l'Égypte : l'action psychologique n'est pas de son ressort. De plus, son activité est très encadrée par le *Foreign Office*, qui conduit directement la guerre psychologique avant et après les hostilités et transmet ses directives politiques au général Fergusson, pendant leur durée. Source : Note du Capitaine de corvette Rabin, à M. le colonel chef du bureau psychologique de l'EMFA, le 4 décembre 56. *Ibidem*.

La décision ayant été prise d'intégrer au Service correspondant britannique, le Service d'Action psychologique du CCFFO, les effectifs de ce dernier seront ramenés à :

- 4 officiers (sans changement)
- 6 sous-officiers ou hommes de troupe spécialistes de langue arabe, dont le M.D.L.⁷⁵² chef KLEIN, 1 secrétaire, 1 chauffeur, 1 jeep.⁷⁵³

C'est l'incapacité des services français à tenir leurs engagements concernant le matériel et le personnel, en dépit des décisions de principe déjà adoptées à l'échelon national, qui explique le recours à cette solution de l'intégration⁷⁵⁴.

Si, à ce stade, le dispositif de guerre psychologique semble bien structuré, nombre de problèmes subsistent, au point que le lieutenant-colonel Laure en dresse une liste⁷⁵⁵ à ses autorités, l'Amiral Barjot et le Général Gazin, et conclut que dans de telles conditions il ne peut continuer à être le représentant français dans l'organisme franco-britannique intégré (en pratique, il le restera).

Le capitaine de corvette Rapin, membre de l'équipe intégrée, résume la situation de la façon suivante : « Ainsi, la guerre psychologique est-elle devenue une action exclusivement anglaise⁷⁵⁶ ».

La pratique, à l'échelon de la Force « A »

Les 5ème Bureaux ayant été créés pour traiter trois catégories de questions, relevant des domaines « Presse-Information », « Affaires civiles » et « Guerre psychologique », celui de la Force « A » est articulé en trois sections correspondant chacune à l'un de ces domaines. La Section Action est chargée, d'une part, de mener la propagande tactique sur les troupes et les populations ennemies, d'autre part, d'aider les Commandants d'Unités à soutenir et défendre le moral des troupes françaises. En théorie, donc, les frontières sont clairement établies : au

⁷⁵² Au sein des armes "montées", le sergent est appelé maréchal des logis, (m.d.l.).

⁷⁵³ Source : Note du 24 septembre pour CEMA, CEM, CEMAA, avec Copie Amiral CCFFO, signée p.o le CV du Garreau, adjoint au chef de l'État-major des Forces Armées et ayant pour objet : « Effectifs du Service d'Action Psychologique CCFFO ».

⁷⁵⁴ Le capitaine de corvette Rapin, directement affecté par cette décision, s'en indigne : « Il est scandaleux que les ordres n'aient pas été exécutés et que, par carence des divers services, on ait dû se résigner à adopter la formule de « l'intégration » ». Source : Note du Capitaine de corvette Rapin au colonel chef du bureau psychologique de l'EMFA, le 4 décembre 56. *Ibidem*.

⁷⁵⁵ Fiche du Lieutenant-colonel Laure pour l'Amiral Barjot et le Général Gazin, datée du 22 septembre 1956. Archives de Vincennes, carton 9 U 5.

⁷⁵⁶ Source : Note du Capitaine de corvette Rapin au colonel chef du bureau psychologique de l'EMFA, le 4 décembre 1956. *Ibidem*.

service d'action psychologique du CCFFO (lieutenant-colonel Laure) la guerre psychologique stratégique, au cinquième bureau de la Force « A » (lieutenant-colonel Goussault), l'action et la guerre psychologiques tactiques. En pratique, les directives étant inexistantes, « le cinquième bureau de la Force « A » a souvent eu tendance à faire de la guerre psychologique stratégique, à laisser dans l'ombre l'action psychologique, etc.⁷⁵⁷ »

A l'échelon des Divisions, le 5ème Bureau doit notamment participer à la propagande tactique et à l'action en faveur du moral des troupes françaises, en particulier en renseignant l'échelon supérieur. À l'échelon du Corps de Troupe, un Officier de 5ème Bureau est chargé des questions de « Presse, Action et Affaires civiles » dans le cadre des instructions reçues de son Chef de Corps et du Général commandant la Division.

La préparation

Le memento de l'Officier de 5ème Bureau

Le 22 septembre, le Colonel Prieur, chef d'état-major du Commandant de la Force « A » signe par ordre une note⁷⁵⁸ annonçant l'envoi prochain de différents fascicules dont l'ensemble formera le « Memento de l'Officier de 5ème Bureau de la Force "A" »⁷⁵⁹. Outil de travail évolutif, progressivement perfectionné et actualisé, « ce MEMENTO est destiné à recevoir l'ensemble des indications diverses : directives d'Action, cadres et méthodes de travail ; statistiques et informations de tous ordres, nécessaires à l'Officier de 5ème Bureau ».

Le chapitre consacré à l'action psychologique souligne d'emblée qu'un succès militaire dans le cadre de l'opération 700 se révélerait inutile sans un prolongement sur les esprits, pour attaquer le moral des combattants ennemis, soutenir celui des forces françaises et leur assurer l'aide, ou au moins la neutralité, des populations autochtones.

L'arme psychologique par excellence est la propagande⁷⁶⁰. Stratégique, elle peut faciliter

⁷⁵⁷ Source : Note du Capitaine de corvette Rapin à M. le colonel chef du bureau psychologique de l'EMFA, le 4 décembre 56. *Ibidem*.

⁷⁵⁸ Source : Note de service du 22 septembre 1956, classifiée « Très secret ». Émetteur : Force « A » / État-major / 5ème Bureau. Signée « Le Général Beaufre, Commandant de la Force « A » P.O.le Colonel Prieur, chef d'état-major ». Archives du service historique de la défense à Vincennes. Carton GR 9 U 9.

⁷⁵⁹ Et, effectivement, ces fascicules sont ensuite adressés au fur et à mesure de leur rédaction.

⁷⁶⁰ Dans ce memento, la propagande est définie comme « la tentative pour influencer l'opinion et le comportement des masses par l'emploi de symboles acoustiques ou visuels ».

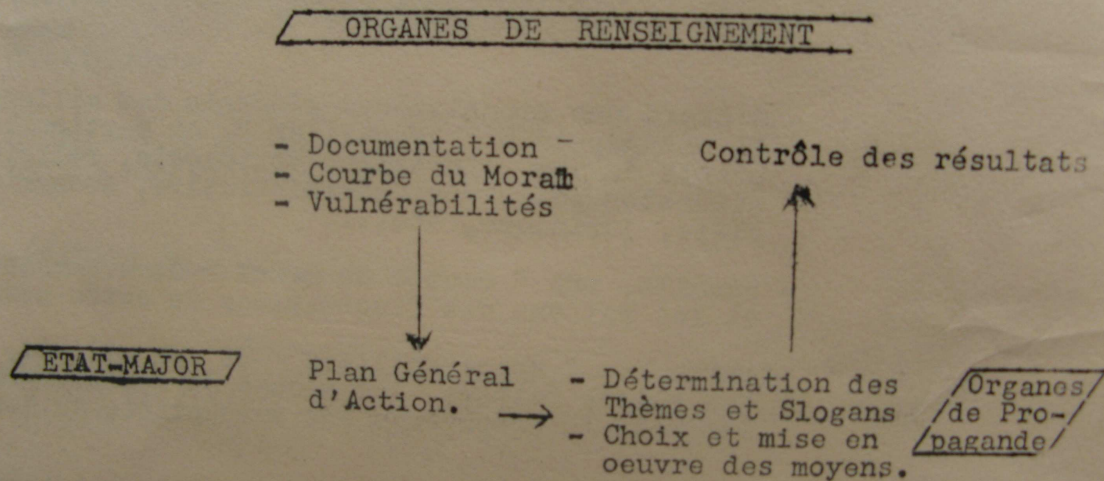
l'accomplissement des buts de guerre, tactique elle est localement adaptée à la situation militaire du moment ; elle peut aussi s'adresser aux populations d'un territoire ennemi occupé pour obtenir leur adhésion, c'est la propagande de consolidation⁷⁶¹. En tout état de cause, la propagande s'appuie sur des faits dont certains, comme le ravitaillement d'une population affamée, peuvent constituer par eux-mêmes des instruments de la guerre psychologique. En particulier, la préparation du terrain psychologique est avant tout la mission de ceux qui seront en contact direct avec les populations ciblées : une fois passé le premier choc psychologique lié à l'arrivée des troupes débarquées, ces dernières doivent créer un climat favorable par leur discipline, leur respect des personnes et des biens, ainsi que par la bienveillance associée à leur fermeté. Un climat défavorable contrarierait définitivement les efforts de propagande effectués par ailleurs.

La propagande consiste à déployer une séquence d'opérations comprenant le renseignement, la conception et la décision, ainsi que l'exécution. Le renseignement procure une connaissance générale non seulement des milieux humains concernés par l'intervention mais également des fluctuations de leur moral. Le résultat de l'activité de renseignement réside dans la découverte des vulnérabilités de ces milieux, c'est-à-dire les points faibles et les motifs de mécontentement sur lesquels la propagande peut s'appuyer. La zone d'application de l'effort étant identifiée, il s'agit de décider le moment et la manière de l'exercer, c'est pourquoi l'étape de conception/décision doit aboutir à un plan général d'action fixant les buts à atteindre et les arguments à utiliser. La phase d'exécution comprend la définition des thèmes d'action et leur traduction en slogans, le choix des moyens de diffusion et le contrôle des résultats obtenus (lequel s'apparente à une activité de renseignement). Idéalement, le cycle des opérations se présentera donc de la manière suivante.

⁷⁶¹ Différents concepts de la notice provisoire d'emploi concernant « La compagnie de haut-parleurs et tracts » se trouvent repris et définis dans le mémento : les propagandes blanche (dont la source n'est pas camouflée), noire (supposée provenir de l'adversaire lui-même) et grise (d'origine indéterminée), la contre-propagande (qui combat les thèses de l'adversaire), etc. ; d'autres concepts s'y trouvent cependant précisés, comme celui d'attitude (disposition psychologique de l'individu à agir dans un certain sens), de croyance (ensemble organisé et durable résultant de la combinaison d'acquisitions antérieures et de perceptions, ainsi que des connaissances qui en découlent), de personnalité individuelle (résultant de l'hérédité et des influences) et de vulnérabilité (croyance ou attitude susceptibles d'être utilisées pour obtenir un résultat déterminé), etc.

5125.- Le cycle des opérations " ACTION ".

Le cycle idéal des opérations aura donc l'aspect suivant :



Les trois objectifs généraux de la propagande (détruire le moral de l'adversaire, soutenir celui des groupes amis et influencer en vue d'un but précis celui des groupes amis, neutres ou ennemis) sont déclinés en tâches à réaliser. Par exemple chez l'adversaire, il s'agit d'inciter les troupes à « tirer au flanc », désertier, se mutiner, se rendre, de créer le désordre par un ensemble de moyens (semer la dissension entre groupes, encourager les divisions à l'intérieur de ces derniers, saboter le mécanisme économique, instiller un manque de confiance, encourager la résistance de certains groupes vis-à-vis du pouvoir, faire naître puis croître un sentiment favorable à la cause du propagandiste).

Le mémento précise les méthodes à employer, par exemple pour gagner et conserver un auditoire. Ainsi, le propagandiste doit-il se mettre « dans la peau » de ce dernier, notamment en intégrant son ethnocentrisme ; pour qu'il accepte et croit le message qu'on lui présente, il ne s'agit pas de mentir mais de choisir la vérité dont on a besoin en la mélangeant à quelques vérités qu'il veut entendre. Ces méthodes sont prolongées par des procédés (penser pour les

autres⁷⁶², être concis, penser en schémas⁷⁶³, employer des symboles⁷⁶⁴, utiliser l'orgueil⁷⁶⁵, faire appel à la tradition, utiliser le transfert⁷⁶⁶ et la rationalisation des faits) et des techniques (comme l'insinuation et le témoignage⁷⁶⁷).

La population doit être segmentée⁷⁶⁸ en milieux partageant des opinions, comme « les fellahs », « les fonctionnaires », « les ouvriers », « les artisans », etc. Pour chacun de ces milieux, il convient de dresser une liste de vulnérabilités, de décliner ces dernières en arguments, ces arguments en thèmes et ces thèmes en slogans. Puis vient le moment des choix : celui des thèmes et des slogans les plus pertinents au sein du catalogue ainsi dressé, celui des moyens de diffusion appropriés et des organes chargés de les mettre en œuvre.

Ainsi, le fait que « la réforme agraire n'a pas été poursuivie » figure-t-il parmi les vulnérabilités du milieu « fellahs », aux côtés notamment de « la misérabilité » et de « la vénalité des fonctionnaires ». Parmi les arguments généraux susceptibles d'être utilisés (la réforme agraire a été faite dans un but politique, elle n'a pas été réfléchie, elle est appliquée de façon absurde), on peut alors retenir celui selon lequel « le fellah était plus heureux avant la réforme » et le décliner en différents thèmes, celui de la baisse de la capacité à consommer pouvant donner lieu à une variété de slogans comme « la réforme agraire, c'est la ruine du

⁷⁶² « c'est-à-dire indiquer au paresseux ou à l'homme qui n'a pas la possibilité de connaître les faits, ce qu'il doit penser. Exemple : vous et moi, nous savons que..., vous savez certainement que... »

⁷⁶³ Dans le même mémorandum, « penser en schéma » équivaut à s'exprimer de façon manichéenne (à ne pas se perdre en nuances, la plupart des gens pensant en blanc et noir).

⁷⁶⁴ Ici, les symboles incluent les mots-clés (paix, honneur, liberté), les généralités brillantes (comme les droits imprescriptibles de l'Humanité) et les surnoms péjoratifs (comme « le bourreau du Kremlin » ou « Monsieur Niet »)

⁷⁶⁵ « la fierté d'être français », « le peuple algérien le plus développé des peuples du Maghreb ».

⁷⁶⁶ C'est-à-dire « déplacer légèrement un fait de son ambiance exacte pour lui donner plus de valeur ou plus de signification ».

⁷⁶⁷ Pour mettre en relief un témoignage, le langage approprié est celui « des bonnes gens » : langage très familier (incluant l'utilisation de l'argot), sans reculer devant quelques erreurs de syntaxe. De plus, l'individu doit être conforté dans sa confiance à partager les opinions d'un groupe : « le monde entier sait que... », « Tous les honnêtes gens font ceci », « Tous les gens intelligents pensent cela ».

⁷⁶⁸ S'il n'existe aucune cloison étanche entre les milieux, l'efficacité de toute action repose néanmoins sur l'adaptation au milieu particulier visé. Le champ d'action doit donc être connu avec précision. Ainsi, les troupes ennemies (composante du champ d'action externe) comprennent-elles l'armée régulière, les réserves de cette armée, la garde nationale, l'armée de libération nationale et les groupes de résistance. Au sein de nos propres troupes (composante du champ d'action interne), la segmentation est effectuée en fonction du recrutement (militaires de carrière vs contingent), de la situation militaire (appelés, maintenus, rappelés), en fonction de la provenance géographique (métropolitaine, africaine, légionnaires), du type d'activité (combattants vs soldat des services) et en fonction du type de l'arme d'emploi (troupes parachutistes, mécanisées, d'infanterie).

fellah », diffusés par tracts, haut-parleurs ou rumeurs.

Si la propagande écrite reste un instrument de base (d'autant qu'en pays musulmans, l'opinion est formée, plus qu'ailleurs encore, par une minorité d'intellectuels), dans toute la mesure du possible l'intégralité de la palette des moyens disponibles sera mise en œuvre : panneaux d'information, cinéma, tracts, journaux et revues, causeries, appels par haut-parleurs et rumeurs (l'officier de cinquième bureau devra lutter contre celles propagées par l'adversaire, en revanche leur emploi en première instance se révélant délicat, l'initiative en sera réservée au Général commandant la Force « A »).

Enfin, le memento brosse en quelques traits le caractère propre au Musulman, afin d'en tirer certaines conséquences pratiques. L'aspect caricatural du portrait ainsi dégagé peut laisser quelques inquiétudes s'il est destiné (et ce sera le cas) à des personnes dépourvues d'une connaissance propre de la culture égyptienne. En effet, le musulman y est décrit comme fier, ayant un sens inné de la dignité, de l'honneur et du prestige mais manquant d'esprit critique, étant extrêmement sensible aux émotions, (il pense avec son cœur), rêveur, mystique et passionné, donc affecté de hauts et de bas.

Le plan d'action psychologique sur le Moyen-Orient

Le 31 août 1956, les objectifs généraux de la guerre psychologique de l'opération 700 ont été définis au cours d'une conférence organisée à l'EMFA⁷⁶⁹. Sur le plan politique, il s'agit de dissocier les masses du gouvernement égyptien, de désolidariser l'Égypte du monde arabe, de dénoncer la collusion entre l'Égypte et l'URSS, de placer une intervention armée éventuelle dans le contexte international (ONU) et de permettre la protection de nos ressortissants. Sur le plan tactique les objectifs sont d'armer moralement nos forces d'interventions et de consolider nos résultats militaires par une action psychologique sur les populations locales.

Ces grandes orientations sont reprises, précisées et complétées dans le plan d'action psychologique sur le Moyen-Orient du 17 septembre. S'il convient effectivement d'isoler Nasser à l'intérieur et à l'extérieur, il importe aussi de rassurer tant les Égyptiens que les États arabes sur les intentions françaises et anglaises. Alors que l'Occident doit être présenté

⁷⁶⁹ PV succinct de la conférence tenue le 31 août 1956 à l'EMFA a/s des actions de guerre psychologique dans l'opération 700.

comme l'horizon des perspectives économiques, il s'agit de souligner le caractère impérialiste de l'Union soviétique.

La coopération franco-britannique doit être étroite et l'action psychologique inscrite dans la ligne de leurs politiques étrangères. Tactiquement, les ingérences dans la politique intérieure égyptienne doivent être évitées en se limitant à attaquer Nasser lui-même ; les arguments de l'opposition égyptienne doivent être utilisés de façon intensive.

Plan d'action psychologique sur le Moyen-Orient

Le plan ci-dessous indique sommairement :

- Les buts à poursuivre en fonction des milieux humains visés par l'action psychologique.
- Les idées directrices devant servir de base à la propagande en fonction des buts poursuivis.
- Les méthodes de propagande dont il doit être fait usage.
- Les moyens à mettre en œuvre.

I - Les buts poursuivis

Trois milieux humains intéressent l'action psychologique :

A – Action sur nos propres troupes :

Nos troupes doivent comprendre :

- la justification morale de l'entreprise à laquelle elles sont associées
- les intérêts franco-britanniques qui sont en jeu dans l'affaire du canal
- les buts généraux d'une action militaire éventuelle.

B – Action sur l'Égypte et la population égyptienne

Les buts de notre action psychologique doivent être les suivants :

- Amener la population égyptienne à se désolidariser de son chef ;
- montrer à la population que la France et l'Angleterre n'obéissent pas à des mobiles impérialistes et capitalistes ;
- montrer que le véritable impérialisme est du côté de l'URSS ;
- montrer que les chances de l'Égypte sont du côté de l'Occident en raison des impératifs économiques égyptiens ;
- montrer que les États arabes sont loin de soutenir la cause égyptienne et qu'ils nourrissent vis-à-vis de l'Égypte une méfiance séculaire.

C – Action sur les autres États arabes et musulmans

Les buts de notre action doivent être les suivants :

- amener les gouvernements arabes actuels à se désolidariser de la politique actuelle du gouvernement égyptien.
- Montrer que les États arabes ne sont plus menacés aujourd'hui dans leur indépendance politique ou économique par un impérialisme venu de l'Occident, mais qu'ils le sont en revanche par des doctrines fausses élaborées par le bloc soviétique ;
- montrer que les problèmes économiques et sociaux priment aujourd'hui, dans le Moyen-Orient, tous les autres problèmes et que les vraies chances sont du côté de l'Occident.

II – Idées directrices

A – Méfaits des dictatures militaires :

- Politique de prestige les conduisant à trouver des dérivatifs aux problèmes intérieurs dans les entreprises hasardeuses sur le plan extérieur (avec obligation d'affronter un bloc occidental puissant ou de devenir tributaire d'un bloc soviétique qui poursuit ses objectifs propres)
- risques d'effondrement financier (achats d'armes, entretien d'une armée nombreuse)
- régime policier supprimant peu à peu les libertés fondamentales.

B – Trahison des buts de la révolution égyptienne

9. La constitution de 1923 n'a pas été rétablie
10. réforme agraire : quatre ans après sa promulgation, elle est encore loin d'avoir été appliquée et la situation des fellah reste misérable
11. protection des ouvriers : les lois sociales annoncées à grand renfort de publicité ne sont pas appliquées.
12. Liberté : des camps de concentration ont été ouverts où ont été jetés pêle-mêle, sous les prétextes les plus futiles, tous les ennemis du régime (on construit au Caire à grands frais une nouvelle prison).
13. Concussion : la lutte contre la concussion n'a pas été menée à bien. Les scandales sont nombreux et toujours étouffés.
14. Islam : les « Frères musulmans » ont été jetés en prison ; leur chef a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Sept d'entre eux ont été pendus. Les tribunaux religieux ont été supprimés. La nouvelle constitution ne tient aucun compte des principes démocratiques contenus dans les textes sacrés.
15. Mœurs : la licence des mœurs s'accroît...

C – Le manque d'expérience de Nasser dans la conduite des affaires fait craindre :

- que l'Égypte sombre rapidement dans un désastre économique ;
- que Nasser commette une grossière erreur en imaginant qu'il peut extorquer les faveurs de l'Occident en tentant un rapprochement avec les Soviétiques sans que cette politique aliène définitivement l'indépendance de son pays.

D – Le véritable impérialisme

- n'est pas du côté de l'Occident (les Britanniques affranchissent progressivement les peuples dépendants : Inde, Malaisie, Birmanie, Ceylan, Gold Coast,... Les Français font de même : Indochine, Maroc, Tunisie)
- est, au contraire, du côté du bloc soviétique (les Russes ne cessent de s'étendre : pays baltes, Pologne, Allemagne orientale, pays balkaniques, Chine, Tibet, Afghanistan. Les annexions déguisées risquent de s'étendre. Le Moyen-Orient est déjà nettement visé : missions économiques, culturelles...)

E – La solidarité des pays arabes est fragile

2. précédent de la guerre d'Israël (lâchage de l'Égypte par les États arabes)
3. les impératifs économiques de certains pays arabes (absorption de la production pétrolière par les seuls marchés d'Occident ; développement économique lié au maintien de cette production)
4. autres causes de divergences (structures politique et sociale différentes – problème des minorités... L'Égypte n'est pas considérée par certains pays arabes comme un pays arabe véritable).

F – Les chances du Moyen-Orient

- ne sont pas du côté du bloc soviétique, qui se sert des divisions du Moyen-Orient pour ses buts propres (extension du communisme en s'appuyant sur les nationalismes, visées stratégiques...)
- sont, au contraire, du côté de l'Occident (priorité des problèmes économiques : besoins de capitaux, de marchés d'exportation) qui peut aider les pays du Moyen-Orient si leur politique, au lieu de céder aux impulsions passionnelles, devient réaliste et modérée.

III – Les méthodes

Il paraît nécessaire de tenir compte des données suivantes :

A – Dans l'organisation

- maintenir l'action psychologique dans la ligne de la politique étrangère franco-britannique
- maintenir une étroite coopération franco-britannique tant sur le plan politique que sur le plan technique.

B – Dans l'action de propagande

- n'attaquer que Nasser lui-même, en évitant de se mêler de la politique égyptienne en soutenant telle faction, tel parti,...
- tenir compte des espoirs qu'a fait naître la Révolution de 1952 parmi les ouvriers, les fellah et le petit peuple des grandes cités.
- Mettre l'accent sur les problèmes de politique extérieure.
- Exploiter à fond les arguments de l'opposition égyptienne elle-même (montrer que la Révolution de 1952 a dévié de la voie qu'elle s'était tracée).
- N'employer aucune injure. Utiliser le plus possible la sincérité et la vérité.
- Employer avec prudence certains arguments qui peuvent éveiller la susceptibilité des masses (arguments raciaux, religieux)
- procéder par allusions, proverbes, paraboles, réminiscences coraniques, beaucoup plus que par des attaques directes contre l'URSS et le communisme.
- Placer l'ensemble de l'action sous le signe coranique de la lutte du VRAI contre le FAUX.
- Articuler la propagande autour d'un mot clef désignant le « communisme soviétique » et qui puisse avoir sur les masses la même résonance que les expressions « colonialisme », « impérialisme ».
- employer le même vocabulaire que celui de la propagande communiste ou progressiste en usage dans le Moyen-Orient.

IV - Les Moyens

A – Sur la troupe

- fascicule (à diffuser avant l'opération)
- causeries (à faire avant l'opération)

B – Sur le Moyen-Orient

- Radiodiffusion
 - essentiellement, poste de Paris (émissions politiques à augmenter)
 - éventuellement :
 - poste de Brazzaville,
 - postes clandestins,
 - poste de Chypre.
- Tracts
 - Impression à Paris
 - Impression à Chypre par moyens mobiles français (capacité prévue : 20.000 tracts à l'heure)
 - lancement par moyens britanniques.
- Autres formes par moyens opérationnels

Le renseignement dans le memento de l'Officier de 5ème Bureau

Le vade-mecum des officiers de cinquième bureau affirme très nettement que leur rôle est d'abord de renseigner leur chef et les échelons supérieurs de commandement, et cela quelle que soit leur section de rattachement.

Tout officier du 5ème Bureau, quel que soit le lieu où il est placé et la mission dont il est chargé, doit avoir la hantise du renseignement à recevoir et du renseignement à donner. Rien ne peut être fait par le 5ème Bureau sans renseignement.

En particulier, l'officier "Affaires civiles" doit connaître la zone impartie à son Unité, notamment en ce qui concerne les populations et les installations matérielles d'intérêt général (il doit être particulièrement au fait des besoins en ravitaillement et des moyens matériels nécessaires à la remise en marche de ces installations)⁷⁷⁰. Quant à l'officier "Action", son rôle lui prescrit notamment d'être en permanence à même de présenter la situation des esprits dans sa zone d'opérations, en ce qui concerne les cadres et la troupe, les troupes ennemies au contact et les guérillas, ainsi que les populations⁷⁷¹.

Afin que les renseignements "Presse", "Affaires civiles" et "Action psychologique" ne soient pas confondus avec ceux du 2ème Bureau ou de la Sécurité militaire, le memento pose une série de définitions :

- Le renseignement opérationnel (2ème bureau) recherche les faits pour en déduire les possibilités stratégiques et tactiques de l'ennemi, en vue de le détruire par le combat.
- La Sécurité militaire recherche les faits de nature à atteindre le moral ami en vue d'une action coercitive sur les individus (responsables et agents) qui en sont à l'origine.
- Le renseignement "Presse" recherche les « nouvelles » importantes, récentes, intéressantes et vérifiées dont les opinions publiques nationale et mondiale peuvent

⁷⁷⁰ Il doit aussi proposer les mesures indispensables afin de subvenir à ces besoins. Pour cela, il doit assurer la liaison entre le Commandement et les organismes spécialisés d'administration et de ravitaillement (autant que possible parler Anglais) et posséder une connaissance parfaite des textes législatifs en ce qui concerne le Commandement territorial.

⁷⁷¹ Il est aussi chargé de mettre en œuvre les moyens spécialisés et de convaincre les cadres et la troupe de l'importance primordiale de la lutte pour la conquête des esprits.

être informées pour leur faire prendre position en notre faveur.

Voilà pourquoi nous vous demandons « des renseignements de presse » selon une forme particulière. L'événement lui-même devra être accompagné d'indications (...) Et ne craignez pas, en nous donnant ces informations, de perdre votre temps car elles seront diffusées dans le Monde entier et c'est souvent d'après elles que l'on nous jugera.

- Le renseignement "Affaires civiles" recherche les faits révélateurs des besoins du territoire occupé, en vue d'y pourvoir par des ravitaillements ou par la mise en place d'une organisation adaptée (administrative ou économique).
- Le renseignement "Action psychologique" recherche des faits caractérisant l'état d'esprit des individus et des groupes, amis et ennemis, à influencer en notre faveur.

L'analyse de la propagande adverse est basée sur le renseignement. Une fois classés les éléments recueillis (par sources, contenu, audience, date, moyens et procédés utilisés, résultats produits), leur analyse, d'abord quantitative (telle source a été signalée x fois, tel thème employé x fois, telle audience sollicitée x fois, tels moyens utilisés x fois, tel résultat obtenu x fois), puis qualitative (telle source est efficace, tel moyen rentable, tel thème valable, telle audience perméable, tel moment préférable, tel résultat important), doit chercher à déterminer l'ennemi principal et ses possibilités, les thèmes à utiliser ou à contrebattre, le moment opportun, les moyens à employer selon les milieux, ainsi que les résultats à escompter.

Enfin, le mémento comporte un chapitre « Connaissance de l'Égypte », constituant en soi une synthèse documentaire sur ce pays (sa situation, ses populations, ses villes principales, ses langues et religions), son gouvernement (ses politiques intérieure et extérieure), ses institutions (l'administration, l'armée, l'enseignement, la presse) son économie et ses finances (le travail et la production, ses budgets et équilibres budgétaires). S'y trouvent bien sûr inclus des éléments concernant la zone du Canal.

L'orientation du renseignement de guerre psychologique

Le 16 septembre, le chef du Bureau d'action psychologique, le Capitaine de corvette Rapin, précise à son chef, le Lieutenant-colonel Laure, les besoins de son bureau en renseignements⁷⁷². Bien sûr, il s'intéresse au renseignement déjà produit :

⁷⁷² Source : Fiche du Bureau d'action psychologique de l'État-major des Forces Françaises d'Intervention ayant
378/521

Il serait (...) indispensable que le Bureau d'action psychologique dispose :

- Pour consultation :
 - de la collection des messages des Attachés militaires depuis le « coup de Suez ».
- Pour dotation :
 - des écoutes des radios arabes et étrangères traitant de la crise de Suez ou hostiles à la France (quotidiennement)
 - des synthèses éventuelles récentes du 2^e Bureau au sujet de l'Égypte, la Syrie, le Liban, la Jordanie, l'Arabie Séoudite, l'Iraq, la Libye.

Mais il souhaite, aussi et surtout, que l'EMFA oriente ses services fournisseurs (si l'information n'est pas déjà capitalisée) vers la recherche rapide, précise et complète d'une liste de renseignements établie pour ses propres besoins. De façon générale, il souhaite être renseigné sur l'adversaire et les pays potentiellement intéressés par le conflit dans les domaines politique et économique.

Plus précisément, il souhaite être alimenté en renseignements bruts ou bruts démarqués sur l'ensemble des questions suivantes : l'organisation des forces armées, l'estimation de leurs effectifs, l'importance de l'armée dans la vie du pays (soutient-elle le régime, existe-t-il des causes de frictions avec le régime, avec la population, entre les différentes armes ?), les traditions, l'influence des divers partis politiques dans l'armée (le contrôle politique et l'endoctrinement, le contre-espionnage et la sécurité, la loyauté des officiers, des gradés et des hommes de troupe dans les différentes armes), les organisations paramilitaires, la qualité des troupes (les relations entre échelons, la valeur du moral des cadres, des gradés, des soldats, des aviateurs, des marins et des membres des organisations paramilitaires), les points de force et de faiblesse des modes de recrutement, les insignes de grades et de corps, de spécialités, etc., de manière très précise et très complète (pour utilisation éventuelle à l'occasion de tracts), les difficultés rencontrées en matière de solde, de nourriture et d'habillement, l'instruction, l'efficacité et l'accessibilité du service médical et, éventuellement, des services sociaux, la discipline, les décorations (description précise, modes d'attribution, injustices dans la distribution), les points faibles de l'équipement, de l'armement et de la logistique, la biographie des grands chefs, et si possible, celle des chefs inférieurs pouvant avoir quelque chose à se reprocher, l'affectation des cadres sur lesquels il est possible d'avoir des renseignements, ainsi que les scandales et les incidents (avec nom des auteurs, susceptibles de fournir éventuellement matière à exploitation).

pour objet les « Besoins en renseignements du Bureau d'action psychologique », datée du 16 septembre 1956, destinée au Lieutenant-colonel Laure, chef de la 2^{ème} section, et signée par le Capitaine de Corvette Rapin, chef du Bureau d'action psychologique. Carton 9 U 5.

La liste du Bureau d'action psychologique reprend, de façon sélective, le fonds des renseignements de base recensé dans le « Schéma d'un plan de guerre psychologique concernant une nation donnée », produit par la Section des projets spéciaux (Division Plans et Opérations) des Forces alliées Centre Europe à Fontainebleau⁷⁷³. Ce document OTAN du 1er juillet 1955 fournit une sorte d'algorithme pour produire un plan de guerre psychologique. Son annexe A récapitule le fonds des renseignements à constamment mettre à jour pour le développement des points faibles, des objectifs, des éléments essentiels d'information, des tâches et des thèmes à poursuivre⁷⁷⁴.

Il est difficile de savoir si c'est le bureau d'action psychologique qui s'est inspiré de l'OTAN ou si cette organisation, qui capitalise sur les savoirs de ses membres, avait exploité une contribution française pour l'élaboration de son document. On peut toutefois formuler une conjecture. Nous avons vu précédemment que le Comité des chefs d'état-major a exprimé fin août 1953 son accord concernant la création d'un groupe de recherches pour la guerre psychologique dans le cadre de l'OTAN ; et qu'à la fin du mois d'octobre de la même année a été constitué à l'échelon national un groupe de travail sur la guerre psychologique, peut-être en miroir du précédent, auquel participaient deux officiers français de la « Branche spéciale » de la division Plans et Opérations du SHAPE. La participation des services de renseignements militaires à la préparation d'un plan de recherches pour le renseignement psychologique figurait parmi les priorités de ce second groupe. Il est donc loisible de penser que ce document OTAN daté du 1er juillet 1955 résulte de ces différents travaux, imbriqués les uns dans les autres et s'étant très vraisemblablement influencés mutuellement. Cette hypothèse serait toutefois à valider.

⁷⁷³ Source : « Schéma d'un plan de guerre psychologique concernant une nation donnée ». Carton 9 U 5.

⁷⁷⁴ Son annexe B énumère les points faibles déduits de l'analyse des renseignements collectés. Très schématiquement, les points faibles sont fournis par les attitudes et opinions en face d'un état ou d'un ensemble de conditions plutôt que par ces conditions elles-mêmes. Son annexe C énumère les objectifs pouvant être choisis sur la base du fonds de renseignement et des points faibles qui en ont été inférés. Les objectifs peuvent s'adresser à un auditoire de masse, tel qu'une nation visée, prise dans son ensemble, ou à de vastes portions de la population, jusqu'à de plus petits groupes, voire à des individus. Le choix doit se baser sur les conditions dans lesquelles un auditoire donné peut accomplir quelque chose pour notre cause, sur le degré de vulnérabilité de l'auditoire et sur les points permettant de savoir comment, quand et si, l'auditoire peut être attaqué avec succès par des moyens de guerre psychologique. L'annexe D donne le travail à faire en vue de l'accomplissement des missions précédemment exposées. Les thèmes types en vue de ce travail sont à développer en partant de l'analyse de l'ensemble des résultats déjà produits.

Schéma d'un plan de guerre psychologique concernant une nation donnée - Annexe A : Fonds des renseignements de base

1. D'ordre sociologique
 - Caractère général de la société considérée
 - Exposé historique
 - Importance et répartition géographique de la population
 - Groupes ethniques
 - Langages
 - Structure sociale
 - Famille
 - Valeurs sociales et modes d'existence
 - Expression artistique et intellectuelle
 - Éducation
 - Religions
 - Moyens d'information publique
 - Le travail (à l'exclusion du travail forcé)
 - Le travail forcé
 - Relations des forces ouvrières et leur organisations
 - Santé et organisations sanitaires
 - Prospérité publique
 - Attitudes et réactions de la population
2. D'ordre Politique
 - système constitutionnel
 - Structure gouvernementale
 - Forces politiques
 - Ordre public et sécurité
 - Politique étrangère
 - Possibilités subversives
 - Propagande
 - Biographie des personnalités occupant des postes clefs
3. D'ordre économique
 - Potentiel agricole
 - Potentiel industriel
 - Impôts
 - Système bancaire et monétaire
 - Marché intérieur

- 4. D'ordre militaire
 - Estimation d'ensemble
 - Structure des forces armées
 - Contrôle supérieur
 - Importance de l'armée
 - Traditions
 - Influence politique
 - Qualité des effectifs
 - conscription
 - Doctrine tactique
 - Grades
 - Soldes
 - Instruction
 - Contrôle politique et endoctrinement
 - Contre-espionnage et sécurité
 - Service médical
 - Loyalisme et moral
 - Discipline
 - Biographie des grands chefs
 - Organisations para-militaires
 - Décorations
 - Équipement, armement et logistiques

Ces besoins exprimés par le Bureau d'action psychologique, bien qu'étroitement liés à son activité, restent très généraux. Le 17 septembre, une demande⁷⁷⁵ beaucoup plus précise est adressée au S.D.E.C.E.⁷⁷⁶, concernant les membres des gouvernements, les principales personnalités politiques (chefs de partis, en particulier) et les principales personnalités militaires des pays de Moyen-Orient (en priorité : Égypte, Syrie, Israël, Liban, - en seconde urgence : Jordanie, Irak, Libye).

⁷⁷⁵ Il s'agit cependant moins d'orientation que d'une exploitation du renseignement déjà capitalisé, puisque la demande mentionne « des fiches qui pourraient être en possession de vos services ».

⁷⁷⁶ Note N° 14 EM2 77S de l'État-major des Forces Françaises d'intervention / 2° Section, datée du 17 septembre 1956, signée, po Le général Gazin, chef d'État-major, pour Monsieur le Directeur général de la S.D.E.C.E et ayant pour objet : « Demande de renseignements par le Service d'action psychologique ». source : carton 9 U 5.

Le 18 octobre, une demande analogue est renouvelée⁷⁷⁷, cette fois en faveur du Comité franco-britannique de guerre psychologique⁷⁷⁸ travaillant à Londres et de son représentant français, le lieutenant-colonel Laure. Les Britanniques ayant contribué à la constitution de dossiers sur les cibles potentielles d'une action de contre-propagande par des fiches très complètes sur 300 membres des Forces armées Égyptiennes, les Français se sont engagés à fournir, de leur côté, des renseignements concernant les personnalités de l'administration égyptienne du Canal, les fonctionnaires civils, les membres de la police, les membres des partis d'opposition et, également, des personnalités des Forces armées. Il est donc demandé au S.D.E.C.E. de bien vouloir travailler dans ce sens.

Le 28 novembre, cet organisme transmet⁷⁷⁹ sept fiches concernant différentes personnalités égyptiennes : Mahmoud El Khaderei, professeur à l'Université du Caire, Kamel El Bouhi, commentateur à la « Voix des arabes », les frères Amine, co-propriétaires de journaux, etc. Des éléments de réponse avaient cependant déjà été fournis précédemment, puisqu'il est précisé concernant Ali Maher⁷⁸⁰ Pacha qu'il s'agit d'informations venant compléter une fiche précédente. Ces renseignements n'en ont pas moins été jugés insuffisants par les responsables de la guerre psychologique ; c'est ce qui ressort du rapport diffusé par le lieutenant-colonel Laure après les événements.

Qu'elle soit stratégique ou tactique, l'action psychologique ne peut être improvisation car elle exige (...) des renseignements exploitables sous l'angle psychologique : non seulement des renseignements permettant l'évaluation très précise de la conjoncture politique du moment, mais également des renseignements donnant de la matière à une propagande actuelle, fondée sur la vérité et parfois insidieuse (fiches de personnalités, faits scandaleux, désaccords entre personnalités dirigeantes, exemples de concessions....) Il y a là tout un domaine de recherche qui n'est pas exploité actuellement par les services spécialisés (l'attention de la SDECE a été attirée sur ce point)⁷⁸¹.

⁷⁷⁷ Dans une lettre pleine de tact et de mesure dont la formule conclusive mérite d'être rapportée : « J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir étudier la possibilité de faire compléter dans toute la mesure du possible, les éléments de votre fichier en vue de pouvoir faciliter, à l'avenir, l'action du Comité considéré ». En tout état de cause, c'est bien là d'orientation du renseignement dont il s'agit puisqu'il est demandé de compléter le fichier du SDECE.

⁷⁷⁸ Source : Note du 18 octobre 1956 adressée à monsieur le Directeur général du S.D.E.C.E. par Le VAE Barjot commandant en chef des Forces française d'Orient (en pratique émise par l'état-major / 2° Section / Action psychologique et signée p.o. par le Général Gazin) et ayant pour objet : « Fiches de renseignements sur des personnalités Égyptiennes ». carton 9 U 5.

⁷⁷⁹ Source : Bordereau d'envoi du 28 novembre 1956 du SEDECE (avec en tête de la Présidence du Conseil) pour le VAE Commandant des forces françaises d'Orient – 2ème section – Action Psychologique, ayant pour objet : « Fiches concernant les personnalités égyptiennes ». Carton 9 U 5.

⁷⁸⁰ Cf. § « La solidité du régime de Nasser ».

⁷⁸¹ Source : Rapport du Lieutenant-Colonel Laure intitulé « Guerre psychologique dans les opérations du Moyen-Orient », portant la référence T.O. du 1437/CCFFO du 27 novembre 1956. Carton 9 U 7.

L'intervention

Conformément aux plans, les opérations débutent par une phase aéro-psychologique : les bombardements d'objectifs militaires (aérodromes notamment), combinés à des mesures de guerre psychologique (les Égyptiens doivent notamment être inondés de tracts sapant leur volonté de résistance) doivent entraîner la destruction de l'aviation égyptienne⁷⁸² et la détérioration du moral de la population, puis la capitulation dès l'annonce des premiers débarquements. L'opération aérienne est déclenchée le soir du 30 octobre. À ce moment, l'opération « Télescope » consistant à lancer des parachutistes à l'assaut de Port-Saïd et de Port-Fouad n'a pas encore été programmée⁷⁸³ ; seul l'est le débarquement, pour le 6 novembre. La phase aéro-psychologique est donc relativement longue.

Ordre d'opération n° 4 du 3ème bureau de l'état-major, le 23 septembre 1956. Il a été décidé de donner une importance très grande aux moyens d'action aéro-psychologiques. Toute une phase de l'opération leur sera réservée avant l'assaut qui s'effectuera en bénéficiant du climat ainsi créé⁷⁸⁴.

Perspective générale de l'intervention dans le champ psychologique

Pour que la guerre psychologique puisse être menée à un niveau stratégique, il aurait fallu que les deux alliés accordent leurs politiques et apportent des réponses communes à une série de questions très concrètes sur lesquelles la convergence pouvait se révéler difficile (par exemple : quelle équipe politique soutenir en substitution au régime de Nasser ?) ou les divergences complexes à résorber (par exemple, convient-il de renforcer l'influence de l'Irak dans le monde arabe au détriment de l'Égypte, notamment en donnant du poids au pacte de Bagdad ?).

⁷⁸² Effectivement, en trois jours 80 % de l'aviation égyptienne est détruite au sol. Source : études particulières numéro 13 : Évolution de la situation des troupes égyptiennes à partir du déclenchement de l'attaque israélienne. Carton 9 U 8.

⁷⁸³ Elle aura finalement lieu le 5 novembre.

⁷⁸⁴ Carton 9 U 8.

L'absence de réponses communes à ces questions limitait la guerre psychologique à une action tactique. Sans exclure d'emblée de viser l'ensemble de la population, il fut donc décidé de concentrer l'effort sur le soutien de l'action militaire aérienne et terrestre⁷⁸⁵. Cet effort fut réalisé par le service psychologique franco-britannique, placé sous la direction du général Fergusson⁷⁸⁶ et regroupé à Chypre le 29 octobre. Ce dernier comprenait une « Section Écoute » des émissions arabes entièrement française (deux officiers et quatre interprètes militaires), une « Section Opération » franco-britannique, chargée de l'étude des projets et de la rédaction des émissions ou des tracts⁷⁸⁷ (trois fonctionnaires civils britanniques, un officier français, un interprète jordanien), une « Section Diffusion » (équipe civile du poste d'émission de Chypre), une « Section Imprimerie » (installation fixe à Chypre) et une « Unité de campagne » (six camions et deux avions haut-parleurs). En revanche, il lui manquait des traducteurs d'arabe de qualité⁷⁸⁸ (même le personnel A.M.M. dispose seulement d'un nombre restreint de spécialistes du Moyen-Orient), des dactylos capables de transcrire en arabe et des speakers arabophones (notamment pour disposer d'une équipe volante). Autre limite notable, il ne disposait non plus d'aucune possibilité d'ordre subversif à l'intérieur de l'Égypte, alors que certaines activités à conduire à l'intérieur même du pays cible, comme la propagation de rumeurs et la circulation de tracts, exigent la préparation de filières et de réseaux clandestins⁷⁸⁹.

Le renseignement de guerre psychologique

La note transmise à l'Amiral Barjot par le Lieutenant-colonel Laure le 3 novembre, c'est-à-dire à la veille des opérations, se révèle extrêmement intéressante⁷⁹⁰. Bien que son objet soit

⁷⁸⁵ Source : Rapport du Lieutenant-Colonel Laure intitulé « Guerre psychologique dans les opérations du Moyen-Orient », portant la référence T.O. du 1437/CCFFO du 27 novembre 1956. Carton 9 U 7.

⁷⁸⁶ GUELTON Frédéric, « L'action psychologique dans la crise de Suez », in Maurice Vaisse (dir.), *La France et l'opération de Suez de 1956*, Paris, A.D.I.M., 1977, p. 155-180

⁷⁸⁷ 500.000 tracts ont été lancés (soit un douzième des possibilités d'impression qui atteignaient 1 million d'exemplaires par jour à Chypre).

⁷⁸⁸ Or, « le tract, comme l'émission radio, ne supporte pas la médiocrité. La moindre faiblesse rappelle aussitôt au lecteur ou à l'auditeur la source étrangère, donc exécration, de ce qu'il est en train de lire ou d'entendre ». Source : Note du Capitaine de corvette Rapin au colonel chef du bureau psychologique de l'EMFA, le 4 décembre 56. *Ibidem*.

⁷⁸⁹ Source : Rapport du Lieutenant-Colonel Laure intitulé « Guerre psychologique dans les opérations du Moyen-Orient », portant la référence T.O. du 1437/CCFFO du 27 novembre 1956. Carton 9 U 7.

⁷⁹⁰ Source : Note datée du 3 novembre 1956 à l'attention de monsieur le Vice-amiral Commandant en chef des Forces françaises en Orient, signée du Lieutenant-colonel Laure, chef de la 2ème Section (en-tête du Commandement en chef des Forces françaises en Orient / 2° Section / Bureau d'Action psychologique).

de rappeler les renseignements d'ordre psychologique à demander aux prisonniers, il apparaît dans les considérants que « Les renseignements dont nous disposons pour mener une action psychologique contre l'adversaire sont peu nombreux et très insuffisants ». C'est donc, en soi, un bilan de la phase de préparation et un point de la situation dans laquelle le dispositif français de guerre psychologique aborde la phase critique de l'intervention⁷⁹¹. Le rapport de retour d'expérience qui sera rédigé ultérieurement par le général Beaufre ne présentera à aucun moment la situation de façon aussi tranchée⁷⁹². L'appréciation du Lieutenant-colonel Laure devra cependant en constituer l'arrière-plan, motivant l'accent placé sur la proposition de création d'une section spécifique de documentation (*cf. infra*).

Le chef de la deuxième section de l'état-major du CCFFO suggère de profiter de l'ouverture des hostilités et des premiers interrogatoires de prisonniers pour remédier, au moins partiellement, à cette situation de défaut de renseignements⁷⁹³. Il insiste donc pour que l'aspect « guerre psychologique » des renseignements ne soit pas perdu de vue au cours des interrogatoires à venir. Dans cette perspective, il précise dans une liste détaillée les renseignements d'ordre psychologique à obtenir des prisonniers. Cette liste reprend pour une large part les éléments d'orientation du 16 septembre avec, toutefois, quelques ajouts comme le manque de distractions parmi les motifs de mécontentement et l'écoute des émissions des radios arabes (Égypte, Syrie, etc.), françaises, britanniques et des pays du bloc soviétique.

Objet : Renseignements d'ordre psychologique à demander aux prisonniers. Carton 9 U 5.

⁷⁹¹ Ce propos est d'autant plus intéressant qu'il est émis *a priori* : d'une part, il ne s'agit pas d'un énoncé conçu pour justifier un échec ; d'autre part, il révèle la pleine conscience de cette lacune par les personnes sur le point d'entreprendre leur activité (qui auraient pu aussi bien parvenir à cette conclusion ultérieurement, suite à une réflexion critique dans le cadre du retour d'expérience).

⁷⁹² Le rapport du capitaine de corvette Rapin sera de la même veine (*cf. infra*) mais appelé à une diffusion plus restreinte que celui du général Beaufre, étant diffusé au seul colonel Alazard. Son impact sera en revanche certainement supérieur sur les questions spécifiques de la guerre psychologique et de son renseignement.

⁷⁹³ Source : Note du 3 novembre 1956, du bureau d'action psychologique de la deuxième section du CCFFO pour le Commandant en chef des forces françaises en Orient, ayant pour objet les « Renseignements d'ordre psychologique à demander aux prisonniers » et comportant en annexe une « Liste de renseignements ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 23.

L'enjeu de « La Voix des Arabes »

La destruction de la station de radiodiffusion *La voix des Arabes* représente un enjeu important du point de vue de la guerre psychologique et, donc, un objectif prioritaire. Pourtant, dans ses mémoires le général d'armée Paul Ély indique que l'interdiction de son bombardement est ordonnée « pour ne pas toucher des installations américaines en raison des risques d'éclaboussures possibles »⁷⁹⁴. Cette interdiction est cependant rapidement levée.

CCFFO Pour DefNat : pour Général Ely - Un ordre du 30 octobre a ajourné exécution de l'attaque de Radio Le Caire – stop – Allied C in C demande maintien de cet objectif dans la première priorité – stop – J'appuie cette demande car destruction de ce poste est la clef de la guerre psychologique.

Les opérations aériennes visant à la neutralisation de la station ne se révèlent toutefois guère efficaces : étant seulement endommagée, l'interruption du service dure seulement 24 heures, ce dernier est ensuite progressivement rétabli jusqu'à redevenir normal deux jours après l'attaque⁷⁹⁵. Un télégramme adressé le 3 novembre par le général Ély et annoté à la main par son destinataire révèle la perplexité des alliés devant cette situation.

Il nous est signalé qu'un poste Radio Le Caire semblant situé en Égypte a recommencé à fonctionner -stop- Ce peut être un poste de remplacement ou le poste déjà attaqué et rapidement réparé -stop- s'il est possible de le localiser entreprendre sa destruction -stop-⁷⁹⁶

Annotation en face de ce paragraphe : le poste émetteur qui remplace est radio Damas

Les tentatives de neutralisation par brouillage se révèlent tout aussi vaines, le brouilleur de 500 watts équipant les forces britanniques pouvant perturber une seule fréquence alors que la radio égyptienne émet sur six canaux différents⁷⁹⁷.

⁷⁹⁴ Général d'armée Paul Ély. *Suez... Le 13 mai : mémoires*. Paris : Plon, 1969.

⁷⁹⁵ GUELTON Frédéric, “ L'action psychologique dans la crise de Suez ”, in Maurice Vaisse (dir.), *La France et l'opération de Suez de 1956*, Paris, A.D.D.I.M., 1977, p. 155-180

⁷⁹⁶ Bien que n'ayant rien à voir avec la station de radiodiffusion, la seconde partie de ce message mérite d'être relevée : le général Ély y demande un bombardement symbolique à visée dissuasive, pouvant être classé dans la catégorie des actions de guerre psychologique.

secundo : lorsque vous estimerez la chose possible techniquement et si l'attaque peut se faire sans dommage pour les civils ou les bâtiments étrangers je souhaite que soit bombardée la partie militaire du port d'Alexandrie où s'est effectuée le chargement en munitions de l'Athos -stop- le faire savoir ensuite par voie de la presse

L'annotation en face de ce paragraphe est illisible (une hypothèse peut toutefois être formulée : « affirmative »).

⁷⁹⁷ GUELTON Frédéric, “ L'action psychologique dans la crise de Suez ”, in Maurice Vaisse (dir.), *La France et l'opération de Suez de 1956*, Paris, A.D.D.I.M., 1977, p. 155-180

Les émissions de la radio nationale

Parmi les décisions prises le 31 août, figurait celle de mobiliser tous les ministères et, notamment, la radiodiffusion nationale. Au cours d'une entrevue ultérieure, l'Amiral Barjot et M. Jacquet, le Secrétaire d'État à l'Information, s'étaient donc accordés⁷⁹⁸ sur le report vers le Moyen-Orient d'une heure d'émission de Radio-Paris normalement diffusée en direction de l'Afrique du Nord, ainsi que sur le relais de toutes les émissions en arabe destinées au Moyen-Orient par Radio-Brazzaville, particulièrement bien entendue depuis la Syrie.

À partir du déclenchement des opérations, ces moyens sont utilisées par les forces françaises d'intervention dans le cadre de leur guerre psychologique. Les émissions radiodiffusées depuis la France font donc l'objet d'une orientation à partir du théâtre des opérations.

Il s'agit en premier lieu d'affecter le moral des troupes égyptiennes. Pour cela, les Français s'efforcent de mettre en évidence qu'il est déjà très bas en insistant sur leur faible combativité, et soulignent leurs déboires.

CCFFO à DefNat Paris - Pour Colonel Alazard – stop – Veuillez orienter action psychologique de la radiodiffusion nationale en arabe dans directions suivantes : Primo – Démontrer caractère mensonger informations radio du Caire particulièrement en ce qui concerne bombardement Tel Aviv du 31 qui n'a pas eu lieu et conditions perte frégate égyptienne Ibrahim qui n'a pas coulé à 40 miles de Haïfa après avoir bombardé Haïfa mais qui s'est rendue après un court combat. Secundo – Faire ressortir faiblesse du moral forces égyptiennes attestée par conditions reddition Ibrahim et timides réactions de l'aviation égyptienne qui le 31 n'a pas envoyé un seul appareil sur le territoire Israël.

Date Time Group 04 14 05 Z (le 4 novembre à 14:05) - From CCFFO To DEFNAT - Pour Colonel Alazard – stop – émissions arabes sont à orienter dans directions suivantes – stop - Défaite militaire égyptienne due à absence totale de combativité des forces armées qui ne suivent pas régime Nasser et ont perdu confiance dans haut commandement comme dans matériels périmés achetés dans conditions douteuses. Cette défaite ne résulte pas d'un refus de Nasser d'engager ses forces car propos récents Nasser et Hakim exprimaient farouche volonté de se battre.

Pour atteindre leurs objectifs, les français ne reculent pas devant certaines manœuvres de désinformation, qu'il s'agisse par exemple de laisser entendre que les États-Unis pourraient bientôt se joindre à eux ou de renforcer leur légitimité en se présentant comme les éléments précurseurs d'une force d'interposition de l'ONU.

CCFFO à DefNat Paris - Pour Colonel Alazard – stop – Veuillez orienter action psychologique de la radiodiffusion nationale en arabe dans directions suivantes : (Tertio) Laisser entendre

⁷⁹⁸ Dans son retour d'expérience, le lieutenant-colonel Laure attribue la prise de ces décisions à « l'absence d'une volonté politique commune franco-britannique ». Source : Rapport du Lieutenant-Colonel Laure du 29 novembre 1956 sur la « Guerre psychologique dans les opérations du Moyen-Orient » (référence : T.O. Du 1437/CCFFO du 27 novembre 1956). Carton 9 U 7.

discrètement que sixième flotte américaine au large Port Saïd pourrait se retrouver aux côtés des forces alliées.

Date Time Group 04 14 05 Z (le 4 novembre à 14:05) - From CCFFO To DEFNAT - Pour Colonel Alazard – stop – émissions arabes sont à orienter dans directions suivantes – stop - Forces alliées sont avant-garde force police internationale dans zone canal.

Ces émissions visent également à atteindre Nasser politiquement, à susciter la colère de la population et à mobiliser l'opposition intérieure.

Date Time Group 04 14 05 Z (le 4 novembre à 14:05) - From CCFFO To DEFNAT - Pour Colonel Alazard – stop – émissions arabes sont à orienter dans directions suivantes – stop - Sabotage canal sur ordres Nasser contraire à toutes affirmations antérieures et représente véritable suicide pour Égypte car travaux remise en état risquent être longs et mettre population locale en chômage - Politique terre brûlée est aveu impuissance. - Milieux étudiants doivent rejoindre armée dans opposition à Nasser car les professeurs ont été principales victimes du régime.

Les autres pays arabes doivent bien sûr figurer aussi parmi les cibles de cette propagande radiodiffusée.

Date Time Group 04 14 05 Z (le 4 novembre à 14:05) - From CCFFO To DEFNAT - Pour Colonel Alazard – stop – émissions arabes sont à orienter dans directions suivantes – stop - Égyptiens se refusent à combattre mais cherchent à engager autres États arabes dans lutte inutile. États arabes ne peuvent apporter aucun appui militaire à Égypte. Sabotage station pompage Syrie entraîne immédiatement mesures restriction essence pour populations Syrie.

Un autre enjeu consiste à contrebattre la propagande égyptienne. Comme le souligne Georgette Elgey, « le génie politique de Nasser consiste peut-être à avoir compris le poids des mots, l'usage de la radiodiffusion ». On se doute qu'en cette période de crise, le Raïs ne va pas se priver d'un instrument parfaitement maîtrisé, lui permettant de renforcer son influence tant à l'intérieur de l'Égypte qu'à l'extérieur. Quand les Français s'aventurent à pas feutrés sur les chemins de la désinformation, lui s'y engage résolument ; il s'agit donc avant toute autre chose de rectifier la réalité des événements constatés sur le terrain.

Al CCFFO Pour DEFNAT – Marine Paris - Groupe date heure : 04 22 57 Z (4 novembre à 22:57) - Radio Damas dans son émission de 19h45 le 4 novembre annonce que le 4 novembre un bâtiment français avec 300 marins aurait été coulé par un navire égyptien et que Nasser s'était rendu à bord pour décorer le commandant. Primo : cette nouvelle est fausse et de la plus haute fantaisie. Il convient de la faire démentir par la radio française. Secundo : l'histoire se rapporte probablement au retour à Alexandrie du destroyer Nasser incendié par les avions de porte-avions et pour regonfler son équipage tout en donnant une explication aux avaries subies.

Bien sûr, il importe également de veiller à ce que la radiodiffusion nationale ne soit pas victime de l'intoxication égyptienne, relayant ainsi la propagande de l'adversaire.

De CCFFO pour DEFNAT (Action psychologique) - Radiodiffusion nationale dans ses nouvelles de ce jour à sept heures quarante cinq a annoncé qu'un combat aérien s'était déroulé au-dessus du Caire et que deux avions anglais avaient été abattus - stop - Les faits sont absolument inexacts – stop – aucun avion allié abattu en combat depuis début opération – stop - Je demande justification - Radiodiffusion nationale doit être mise en garde contre fausses nouvelles transmises par postes monde arabe - Signé Lt-Col Laure

Les relations entre alliés

Sur le terrain, l'utilisation des émissions de radio est un enjeu de la guerre psychologique conduite vis-à-vis de l'adversaire, mais aussi un enjeu de pouvoir entre les alliés. Les Britanniques se trouvent en position de force dans ce domaine comme pour le reste de l'opération et les Français doivent batailler pour faire valoir leurs intérêts. Une première partie se joue sur l'identité de la radio émettrice des émissions depuis Chypre : estimant inappropriée qu'elle soit présentée comme la « Voice of Britain », les Français interviennent fermement, n'hésitant pas à insérer le secrétaire d'État à l'information dans la boucle. Cette action semble se révéler rapidement efficace, puisque la radio émettrice est rebaptisée « La voix des armées alliées ».

CCFFO A l'attention de monsieur Jacquet Secrétaire à l'information – Paris – stop - A la suite de la destruction de la radio du Caire, ce matin, des émissions en langue arabe sur la même longueur d'onde ont commencé cet après-midi, 2 novembre, sur la radio de Chypre, pour remplacer l'émission égyptienne « La voix des arabes » - stop – cette émission à laquelle il nous a été demandé de participer est faite non pas sous un vocable interallié, mais sous le titre « Voice of Britain » la voix de la Grande-Bretagne – stop – j'estime ce titre absolument inopportun vis-à-vis des pays du Moyen-Orient – stop – je préférerais un titre plus objectif « Les amis des arabes » par exemple – stop – Sinon, il n'y a pas de raison d'avoir de notre côté à Radio Chypre une émission distincte sous le vocable « La voix de la France » - stop – Si vous êtes d'accord je propose au commandant britannique soit de conserver pour la guerre psychologique menée en commun, un système intégré à la condition que la composante des textes anglais et français établis, dans mon état major, ne soit pas diffusée uniquement sous un vocable anglais comme la « Voice of Britain », mais sous un vocable plus large : « Les amis des arabes » par exemple, soit de séparer nos émissions en publiant les nôtres sous le titre particulier « La voix de la France » - stop – Je vous demande de bien vouloir m'appuyer pour soutenir le point de vue français dans cette action de guerre psychologique. - Signé : Amiral Barjot

Date Time Group : 03 17 00 Z (3 novembre à 17:00) - From CCFFO To DEFNAT - Pour monsieur Jacquet Secrétaire à l'information – stop – Suite à mon 410 du 2 novembre – stop – Voici l'accord obtenu ici au sujet de l'indicatif du poste d'émission de Chypre destiné à remplacer la voix des arabes. Le nouvel indicatif des émissions en langue arabe sur 620 KCS sera « La voix des armées alliées ». - Signé Amiral Barjot

Le principe du changement de nom ne fut cependant pas concrétisé, si bien que la « Voice of Britain » ne se transformera jamais en « La voix des armées alliées⁷⁹⁹ ». La question symbolique se trouvant réglée, au moins en apparence, les problèmes pratiques en viennent très rapidement à se poser. La constitution d'une équipe de guerre psychologique intégrée a permis à la France de réduire la voilure en matière de ressources humaines. À présent, sur le théâtre des opérations, la prédominance britannique s'en ressent incontestablement.

Groupe date heure : 03 10 40 Z (3 novembre à 10:40) - Al CCFFO Pour DEFNAT - Pour monsieur Jacquet – Secrétaire à l'information – Secrétariat d'État à la guerre – Vous demande instamment pour section guerre psychologique de me détacher le capitaine Laperouza actuellement à Tunis, déjà demandé à plusieurs reprises – stop – Guerre psychologique en langue arabe s'accentue et personnel britannique est actuellement triple du notre et propagande radio ne reflète pas suffisamment l'opinion et les intérêts français – stop – Capitaine de Laperouza est actuellement à résidence Tunis prêt à rejoindre dès que l'ordre en est donné – C'est urgent - Signé amiral Barjot -

Les Français se trouvent cependant seulement au début de leurs difficultés. Plus tard (après le 7 novembre), les émissions politiques heurtant les sujets britanniques, le Commandement interallié de l'opération en viendra à limiter les émissions françaises (les réduisant de quatre par jour en moyenne à une seule) puis à les interrompre⁸⁰⁰.

À ces difficultés purement françaises, s'en sont ajoutées certaines autres auxquelles les alliés ont dû faire face ensemble. Le personnel de la *Near East Broadcasting Corporation*⁸⁰¹, utilisée pour la guerre psychologique sur les ondes, était intégralement constitué de réfugiés palestiniens. Dans un premier temps, du 2 au 7 novembre, techniciens, rédacteurs et speakers se sont donc montrés réticents à coopérer et même perturbateurs de l'activité (les speakers refusant de diffuser les messages de la section *Psychological Warfare*⁸⁰²), voire subversifs (n'hésitant pas à détruire les bandes magnétiques enregistrées par l'équipe française avant leur utilisation). La situation ne s'est normalisée qu'après l'expulsion des palestiniens les plus frondeurs⁸⁰³. De plus, ce sont surtout leurs déficiences en matière de langue et de culture

⁷⁹⁹ Fiche transmise par le bureau psychologique de l'EMFA au chef d'état-major général des forces armées, le 6 décembre 1956, concernant la « Guerre psychologique dans les opérations du Moyen-Orient ». Cette fiche s'appuie très fortement sur les éléments transmis deux jours auparavant par le capitaine de corvette Rapin. Source : Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 23.

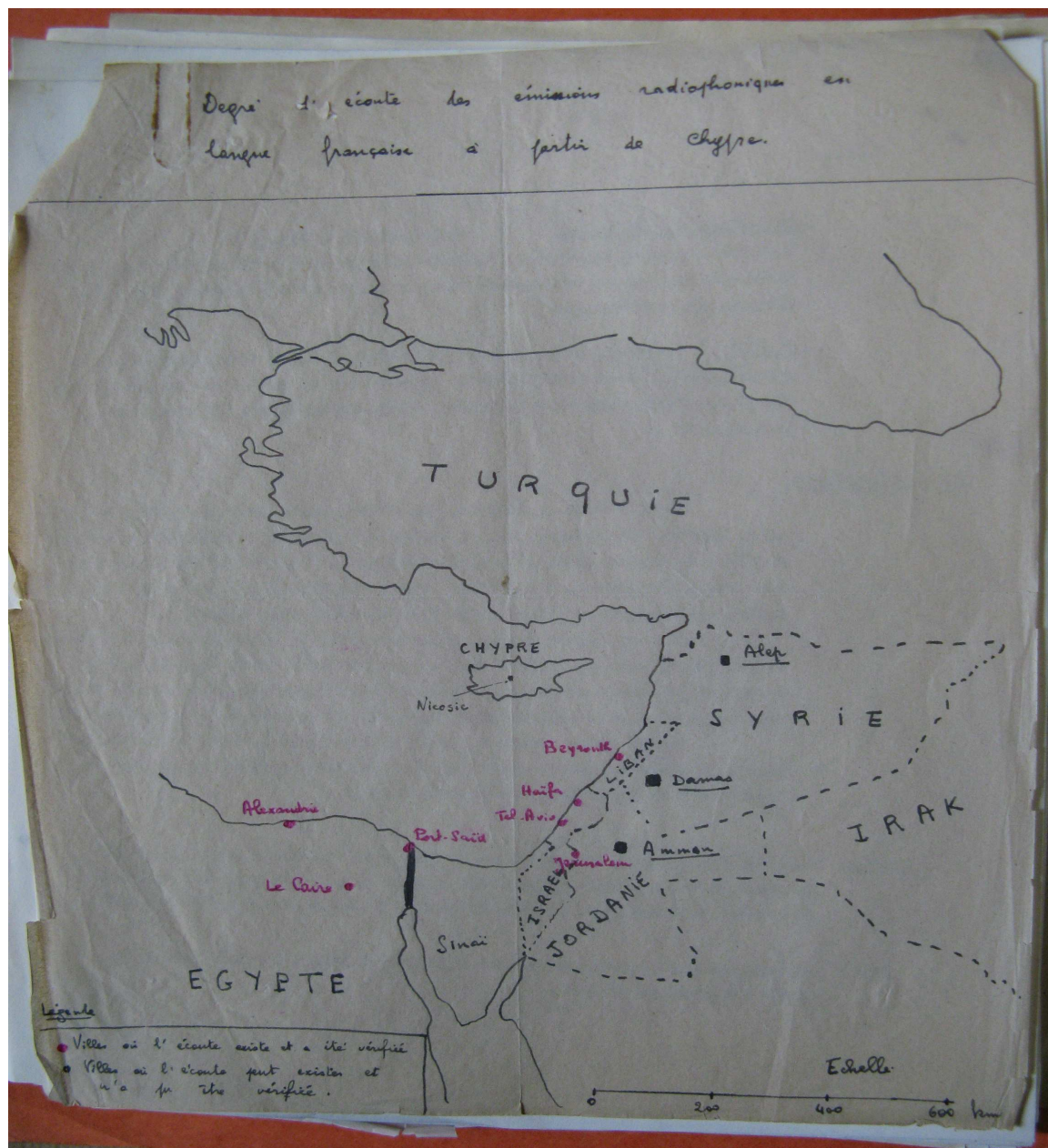
⁸⁰⁰ Source : GUELTON Frédéric, « L'action psychologique dans la crise de Suez », in Maurice Vaisse (dir.), *La France et l'opération de Suez de 1956*, Paris, A.D.D.I.M., 1977, p. 155-180

⁸⁰¹ À Chypre, la *Near East Broadcasting Corporation* est implantée à Polemidhia, près de Limassol.

⁸⁰² À l'exception des messages informant la population égyptienne des lieux et horaires des bombardements aériens alliés.

⁸⁰³ Source : GUELTON Frédéric, « L'action psychologique dans la crise de Suez », in Maurice Vaisse (dir.), *La France et l'opération de Suez de 1956*, Paris, A.D.D.I.M., 1977, p. 155-180

arabe que les Français et les Britanniques ont mis en commun durant l'opération.



Écoute des émissions françaises transmises depuis la station de Polemidhia située à Chypre

La guerre psychologique pendant la phase d'occupation

Dans les semaines qui suivent l'opération militaire, la guerre se poursuit dans le champ psychologique. Bien sûr, les adversaires s'affrontent sur le théâtre égyptien, dans la zone d'occupation de Port-Saïd et Port-Fouad ; mais la rivalité se développe aussi à l'échelon stratégique.

La guerre psychologique en zone d'occupation

« Les deux corps expéditionnaires prennent en charge des populations sonnées par le fracas et indignées par l'invasion, mais qu'aucun massacre irréparable n'interdit a priori de récupérer⁸⁰⁴ ». La population est rationnée⁸⁰⁵, mais les installations d'intérêt général détruites ont été remises en service plus vite que prévu. La conviction d'une phase d'occupation courte, habilement instillée par les forces hostiles, dissuade certes les populations de coopérer cordialement avec les alliés mais aussi de risquer leur vie pour les bouter hors d'Égypte⁸⁰⁶. La perception du commandement allié n'en est pas moins qu'il convient de s'efforcer de désamorcer la résistance intérieure. En effet, si le rôle de la population, pourvue en armes le matin du 5 novembre, s'est révélé très modeste au cours de la bataille, le deuxième bureau a constaté son accroissement tout de suite après, les habitants participant activement au camouflage des armes et à l'évacuation ou au passage dans la clandestinité des éléments combattants non capturés⁸⁰⁷. De plus, l'hostilité naissante dans les quatre ou cinq jours qui suivirent le débarquement (arrêt des services publics, fermeture des magasins, etc.)

⁸⁰⁴ Source : Lieutenant François David. *Port Fouad, laboratoire d'une occupation et révélateur d'une crise : 7 novembre – 22 décembre 1956*. Cahiers d'histoire militaire appliquée du Service historique de la défense, 2007.

⁸⁰⁵ Le commandement français est responsable du ravitaillement des populations civiles vivant dans la zone d'action française. Dans l'état actuel du planning opérationnel, il n'est pas possible d'évaluer avec précision le nombre total des habitants de cette zone. On peut seulement chiffrer la population de la zone qui sera conquise initialement par la Force A, et qui atteint sensiblement 20.000 personnes. (...) En se basant sur les prévisions britanniques (...) c'est donc un tonnage de 20 tonnes-jour qu'il convient de fournir initialement, auxquelles il conviendrait d'ajouter au moins temporairement 9 à 10 litres d'eau potable soit 200 M3. (Source : Fiche de l'état-major des forces françaises d'intervention du 27 octobre 56 à l'attention du chef d'EMGFA / 3ème division, ayant pour objet le ravitaillement des populations civiles dans l'opération 700. Carton 9 U 6). Au bout du compte, ces prévisions se révèlent sous-estimées.

⁸⁰⁶ Source : Lieutenant François David. *Port Fouad, laboratoire d'une occupation et révélateur d'une crise : 7 novembre – 22 décembre 1956*. Cahiers d'histoire militaire appliquée du Service historique de la défense, 2007.

⁸⁰⁷ Source : Étude particulière numéro 13 : Évolution de la situation des troupes égyptiennes à partir du déclenchement de l'attaque israélienne. Carton 9 U 8.

pouvait faire craindre son intensification⁸⁰⁸. Le cinquième bureau s'active donc pour ne pas laisser le terrain de la propagande à l'adversaire.

L'analyse des tracts de ce dernier autorise l'hypothèse de ce qu'initialement seuls les soviétiques disposaient de moyens d'impression sur place (outre leur proximité avec la propagande communiste dans le ton et la forme, les tracts de certains mouvements comme « les libéraux vengeurs » comportent en effet des fautes d'arabe trop grossières pour avoir été commises par des Égyptiens). D'autres tracts paraissent cependant d'inspiration nationaliste égyptienne, d'autres encore semblent provenir de sympathisants de Nasser. La plupart des feuillets manuscrits sont extrêmement laconiques mais leur message se limite souvent à ponctuer un portrait de Nasser ou une photo sur un autre thème (une jeune blessée, un enfant évanoui au milieu de décombres) ; leurs injonctions vont généralement de pair avec une intention d'intimider sans équivoque : « Mort à celui qui collaborera avec les colonialistes », « Mort à la cinquième colonne ». Les textes ronéotypés peuvent être plus longs et, eux aussi, utiliser des images. Certains textes s'adressent aux soldats français et anglais, parfois sur le ton de l'empathie « You are service the English and French monopolies. Remember your home wife and children. Go home », parfois il s'agit de libelles menaçants : « Dirty English and French we Egyptian will revenge to our freedom. Port-Saïd will be your graves ».

La réplique à l'action psychologique égyptienne est donnée tantôt de façon ouverte, tantôt de façon clandestine. Blancs, les tracts des alliés sont soit rédigés et imprimés à Chypre par les services britanniques de *psychological warfare*, soit rédigés à Port-Fouad par les officiers de la sous-section guerre psychologique du cinquième bureau, puis soumis à l'approbation des Britanniques avant d'être imprimés à Chypre ou photocopiés à Port-Fouad. Noirs, ils utilisent généralement le masque d'une prétendue « Union générale des travailleurs de Port-Saïd ».

Les premiers tracts blancs sont en moyenne plus longs que les suivants, plus longs aussi que les tracts égyptiens (leur longueur avoisinerait plutôt celle des textes imputés aux soviétiques). Bien que le mémento du cinquième bureau précise que « le Musulman ne supporte pas l'ironie », certains d'entre eux y recourent volontiers. On peut prendre en exemple le blanc numéro 9, rédigé le 26 novembre et diffusé le 28 par avion sur Port-Saïd et Port-Fouad.

⁸⁰⁸ Source : Rapport sur l'opération d'Égypte – Tome IV - L'occupation de Port-Saïd et Port-Fouad. Carton 9 U 11.

Les nouvelles omises par radio le Caire :

Les troupes alliées ont retiré des eaux du canal et du lac MENZALEH plus de 80 fusils égyptiens et une grande quantité de munitions et d'équipements militaires. On peut se demander quelle était l'intention des troupes « nassériennes » en jetant leurs armes dans le canal. Voudaient-ils donner un coup de main à leurs collègues de la marine qui ont bouché le canal ? Ou voulaient-ils alléger le poids de leurs équipements pour pouvoir attaquer l'ennemi le plus rapidement possible ? Ou voulaient-ils exprimer qu'ils n'étaient pas d'accord avec la politique de GAMAL ABDEL NASSER ?

Le même thème peut être décliné à plusieurs reprises. Ainsi, le blanc numéro 10, rédigé et diffusé les mêmes jours que le précédent, porte-t-il sur le même sujet (avec le même ton).

Du lever du soleil jusqu'à son coucher, la radio du Caire déverse dans vos oreilles des contes étonnants sur les exploits de l'armée égyptienne victorieuse et triomphante. Cet instrument spécialisé dans l'invention des mensonges et dans leur diffusion, et qui bat tous les records de contrevérités, se tait sur les choses que vous avez vues de vos yeux. Elle ne dit rien par exemple de la rapidité merveilleuse avec laquelle les courageuses troupes qui devaient défendre Port-Saïd ont pris la fuite. Le secret de cette rapidité vient seulement d'être découvert. L'homme, c'est connu, court plus vite tout nu que chargé d'armes et de vêtements. C'est pourquoi tu vois tous les jours des fusils, des munitions, des équipements et des vêtements que l'on repêche du fond du Canal et du lac MENZALEH. Nous y reviendrons en détail.

Il est loisible de se demander si une grille de critères objectifs d'appréciation a été mise au point pour valider la diffusion d'un tract, ou si la décision relève de la pure subjectivité, d'un chef ou d'un collectif.

Le 18ème et dernier des tracts blancs rédigés⁸⁰⁹ fut diffusé le 22 décembre. La fiction des motifs de l'intervention s'y trouve répétée : « Nous sommes venus en Égypte pour arrêter les combats entre Israël et votre pays et pour protéger la zone du canal. » Sa trame reprend les thèmes qui avaient été définis au départ : Nasser est stigmatisé, l'URSS diabolisée : « les millions de livres payées à l'URSS en échange de matériel de guerre n'ont servi à rien. Les avions ont été détruits au sol. Les chars n'ont pas été utilisés. Mais votre argent est parti dans les poches des communistes. (...) Nous vous souhaitons également d'échapper au seul complot qui menace le monde arabe et musulman : celui que trame le communisme athée. »

⁸⁰⁹ Mais 11 seulement de ces tracts blancs furent diffusés. Source : Frédéric Guelton. *L'action psychologique dans l'opération de Suez*. Il convient toutefois de noter que dans son article, cet auteur mentionne 19 tracts blancs (et 7 tracts noirs) ; ce sont donc 11 tracts blancs sur 19 qui ont été diffusés (alors que l'on a recensé ici seulement 18 tracts blancs).

Le premier tract noir, d'origine franco-britannique, diffusé clandestinement le 14 novembre, est ronéotypé. Le deuxième, composé le 16, est diffusé le 17 en 30 exemplaires manuscrits au crayon et polycopiés au carbone sur papier écolier. « L'armée ayant complètement échoué, c'est à nous que revient le droit de défendre le peuple et la patrie. (...) Soutenez l'Union générale des travailleurs de Port-Saïd ». Le quatrième d'entre eux ne fut pas diffusé, faute d'accord des Britanniques. Le sixième et dernier⁸¹⁰ tract diffusé clandestinement, signé « le patriote » et dénonçant un comportement abusif de la police, semble avoir produit un effet rapide sur cette dernière.

Douze des trente-sept tracts diffusés par les Égyptiens faisant des allusions à la propagande alliée, les officiers de guerre psychologique du cinquième bureau en infèrent que leur propagande a eu un impact sur la population.

La guerre psychologique à l'échelon international

À l'extérieur du théâtre d'opérations, l'affrontement psychologique n'est pas moins vif. Le réseau des Attachés de défense est mobilisé pour y contribuer. À cette fin, le 12 novembre le Colonel Lacheroy, chef du Service d'action psychologique et d'information de la Défense nationale et des forces armées, le pourvoit en arguments permettant de rectifier ou réfuter les allégations mensongères propagées par *La voix des Arabes* et les presses hostiles⁸¹¹. En premier lieu, le dossier transmis dresse un bilan des pertes respectives⁸¹² des Israéliens, des Franco-Britanniques et des Égyptiens, pour préciser la mesure des exagérations de Nasser,

⁸¹⁰ Le septième et dernier des tracts noirs rédigés (le 3 décembre) ne fut pas diffusé en raison « du repli des services britanniques ».

⁸¹¹ Source : Note de renseignements n°20 du deuxième bureau de l'EMFA pour les Attachés militaires, transmettant une fiche intitulée « Nasser camoufle sa défaite de différentes façons », émise le 12 novembre par le Colonel Lacheroy, chef du Service d'action psychologique et d'information de la Défense nationale et des forces armées. Carton 12 S 75.

⁸¹² Les Israéliens ont à déplorer 150 morts et 600 blessés, les Égyptiens 3000 morts et 7000 prisonniers ; de plus, 7000 tonnes d'artillerie, 100 chars, 1000 véhicules divers et 200 canons de DCA ont été récupérés par Israël. Curieusement, le nombre des victimes égyptiennes des affrontements entre l'Égypte et les alliés franco-britanniques n'est pas précisé. S'agissant de guerre psychologique, on pourrait comprendre que cette précision soit passée sous silence pour éviter de nuire à l'image des alliés. Mais comme il s'agit d'établir le bilan égyptien en soulignant son importance, cette omission est étonnante. D'autant plus étonnante, d'ailleurs, que la précision est apportée du côté franco-britannique : les forces terrestres alliées ont à déplorer 23 morts et 70 blessés. Les forces aériennes ont perdu cinq avions, mais un seul a été abattu (les autres pertes résultant de divers problèmes comme un appontage manqué) ; la Marine n'a perdu aucun bâtiment. Le bilan égyptien se révèle effectivement incomparable, s'élevant à 200 avions détruits et 70 autres endommagés, 50 chars détruits et 25 endommagés. Étonnamment encore, ce bilan n'intègre pas les pertes navales, qui ne sont pourtant pas nulles : de Nasser, par exemple n'a pas été coulé mais est rentré au port fortement endommagé.

dans un sens pour ses forces et dans l'autre pour celles de ses adversaires. Quelques contre-exemples emblématiques viennent ensuite tempérer l'héroïsme des troupes égyptiennes et leurs exploits proclamés par Nasser. Pour décrédibiliser définitivement le parallèle établi par ce dernier entre Port-Saïd et Stalingrad, le dossier rappelle que les troupes alliées ont débarqué à l'extrémité méditerranéenne du Canal sans même un appui feu naval, avant de relativiser la destruction de « quelques bidonvilles ». Concernant le soutien soviétique inconditionnel dont Nasser se prévaut, les spécialistes français de la guerre psychologique préfèrent un « effet judo » à une réfutation, assurant qu'il entre effectivement bien dans les intentions de l'URSS de transformer en satellites moyen-orientaux l'Égypte puis les autres pays arabes. Pour ce qui est du soutien apporté au colonel égyptien par ces derniers, c'est son aspect purement déclaratif qui est souligné. Le dossier s'achève par quelques éléments cachés par le Raïs à son peuple misérable : l'évanouissement en 10 jours de l'équivalent de 5000 francs par égyptien - somme incommensurable avec le montant des revenus des fellahs. Pour financer le matériel de guerre ainsi volatilisé, il avait fallu hypothéquer des années de récolte de coton à venir.

À l'échelon stratégique, la rivalité dans le champ psychologique ne prendra pas fin lorsque les troupes alliées quitteront le territoire égyptien. Ainsi, la note adressée le 8 avril 1957 « aux représentants de la France à l'étranger (afin de leur permettre) de comprendre et de faire comprendre autour d'eux, l'effort accompli par nos armées » lors des opérations de Suez, présente-t-elle des motifs d'intervention partiellement décalés par rapport à la réalité mais pleinement alignés avec les thèmes du plan d'action psychologique sur le Moyen-Orient (mise en exergue du caractère impérialiste de l'Union soviétique).

La position générale du gouvernement français, depuis un certain temps inquiet de sentir le Moyen-Orient basculer dans l'orbite soviétique par la suite de l'emprise progressive de Moscou sur l'Égypte, fut singulièrement provoquée par la nationalisation du canal et les manquements réitérés de Nasser aux accords internationaux, ainsi que par l'aide permanente et de toute nature apportée par l'Égypte de Nasser à la rébellion algérienne, aide amplement démontrée par l'affaire de l'Athos II.

Le retour d'expérience résultant de l'Opération 700

Les leçons de l'expérience sont tirées à différents niveaux, dans différents domaines et avec différentes intentions.

Le retour d'expérience des autorités

Le retour d'expérience du Commandant en chef des forces françaises en Orient

Le 13 novembre, l'Amiral Barjot formule depuis Episkopi les « Observations du Commandant en Chef Français⁸¹³ ». Tout en soulignant le « brillant succès militaire », il y critique l'improvisation et la rigidité, soulignant le caractère périmé de la ligne intellectuelle du plan⁸¹⁴. Un mois et demi plus tard, dans sa lettre⁸¹⁵ au ministre de la Défense nationale concernant les « Conclusions à tirer de l'opération d'Égypte » du point de vue de la Marine, il reprend sa critique concernant l'improvisation et souligne la surprise qu'a constituée l'intervention à Suez⁸¹⁶.

Il faut bien reconnaître que la crise de Suez a pris nos forces armées au dépourvu. Il a fallu deux mois d'efforts intenses et d'improvisation pour être en mesure d'intervenir efficacement. Il apparaît que la conception de notre entraînement interarmées est à reprendre sur de nouvelles bases.

⁸¹³ Ces « Observations du Commandant en Chef Français » sont relayées le 24 novembre par le Général Ély, Chef d'État-Major Général des Forces Armées, à Monsieur le Secrétaire d'État aux Forces Armées « Terre ».

⁸¹⁴ Il insiste sur le fait qu'une délégation plus importante du commandement aux chefs sur place aurait assuré un succès plus complet.

⁸¹⁵ Le 31 décembre 1956, le Vice-Amiral d'Escadre P. Barjot, Commandant en Chef les Forces Françaises d'Orient, Préfet maritime de la 3ème Région, adresse sa lettre de puis Toulon à Monsieur le ministre de la Défense nationale, Monsieur le Secrétaire d'État à la Marine, Monsieur le Général d'Armée, Chef d'État-Major des Forces Armées et pour l'Amiral, Chef d'État-Major Général de la Marine. Source : Archives du SHD à Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton GR 9 U 4.

⁸¹⁶ Le principal message de sa lettre réside dans un plaidoyer en faveur d'une force d'intervention permanente, non seulement navale mais combinée, « le bénéfice d'expérience et d'entraînement qu'a rapporté l'Opération 700 bis » ne devant pas être « perdu, tant pour la Marine que pour les Forces armées ». Source : Archives du SHD à Vincennes, Sous-série GR 9 U (Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956), carton GR 9 U 4.

A l'issue de la campagne de Suez, le général Beaufre réalise un volumineux rapport, avec la contribution des officiers y ayant participé. En 1967, son ouvrage⁸¹⁷ intitulé « l'expédition de Suez » s'appuiera très largement sur ce rapport. Une bonne partie des éléments mentionnés dans ce chapitre sur le retour d'expérience y sont également puisés. On se bornera à reprendre ici trois erreurs militaires et une erreur psychologique relevées par le général Beaufre. Les « trois erreurs capitales » commises sur le plan militaire concernent le rythme et la date de l'opération.

La première erreur a consisté à faire changer de plan moins de 15 jours avant la première date de déclenchement de l'opération, en imposant le débarquement à Port-Saïd au lieu d'Alexandrie. (...) L'idée que Port-Saïd pouvait constituer un « gage » entre nos mains s'est démontrée complètement erronée et néfaste. Mais si l'on décidait d'attaquer le canal, *il fallait le faire par surprise* pour éviter qu'il ne soit obstrué. Ce fut là notre seconde erreur et sans doute la plus grave. Le plan Mousquetaire révisé, avec ses dix jours de « bombardement aéro-psychologique » était une monstruosité. (...) Nous avons commis une dernière faute capitale en ne pressant pas le mouvement au moment où la décision de déclencher l'opération fut prise le 18 octobre. »

L'erreur psychologique résulte du choix politique d'exploiter une attaque d'Israël comme prétexte à l'intervention franco-anglaise. En effet, dans le contexte de très forte tension entre l'État hébreux et le monde arabe, son attaque initiale peut seulement avoir pour effet de ranger ce dernier sous la bannière de Nasser. De surcroît, cette erreur psychologique se double d'un mauvais calcul militaire.

En laissant les Israéliens attaquer les premiers, on donnait d'abord à Nasser une position psychologique très forte sur le plan intérieur égyptien : ce serait une guerre sainte contre le sionisme et toute défection deviendrait une trahison honteuse. Au lieu de miner son prestige, on le renforçait et l'on éveillait des échos sympathiques dans tout le monde arabe, y compris en Algérie où nous jouions une partie décisive. (...) Mais nous faisions aussi une erreur stratégique importante proprement militaire. Car l'attaque israélienne devait avoir pour effet de rejeter les forces égyptiennes sur le canal, donc d'y augmenter nos difficultés si nous y débarquions. Au contraire, si les Israéliens étaient demeurés chez eux dans une attitude hostile, ils auraient fixé les deux divisions égyptienne et palestinienne qui tenaient le Sinaï et Gaza. Celles-ci eussent été prises à revers par notre progression sur le canal.

⁸¹⁷ BEAUFRE, André, *L'expédition de Suez*, éditions Le cercle du nouveau livre d'histoire, Paris, 1967.

Le retour d'expérience en matière de guerre psychologique

Le retour d'expérience du Chef d'état-major général des forces armées

La note⁸¹⁸ que le général Ély adresse dès le 13 novembre au ministre de la Défense et des forces armées montre qu'il considère le récent affrontement dans le champ psychologique comme l'une des principales leçons à retenir de la campagne de Suez : « Il apparaît urgent de tirer dès maintenant des événements du Moyen-Orient un enseignement essentiel et indiscutable : la guerre moderne a pris une forme complexe où l'action psychologique joue un rôle déterminant ». Il constate que la portée des faits militaires peut-être fortement atténuée par leur interprétation et par l'exploitation de cette dernière au travers de la propagande. Pour ne pas obérer les conséquences politiques d'un succès militaire, il souligne la nécessité « d'agir en exploitant rapidement, délibérément et habilement par une vaste entreprise psychologique les résultats obtenus ». Le prérequis de cette action est d'avoir défini les buts d'une guerre psychologique à long et à court termes. De plus, cette dernière doit être orientée et alimentée en permanence, ses moyens adaptés, spécialisés et valorisés.

Il tire les conséquences de cette ligne de conduite générale pour le problème du moment. « Les populations de l'Irak, de la Tunisie ou du Maroc, entendant des mensonges, d'ailleurs parfaitement orientés et cohérents, du Caire, ne sont pas ébranlées par une réalité qu'elles ne perçoivent pas et entraînent en fin de compte leurs gouvernements⁸¹⁹ ». Le B.C.D.I. paraissant l'organisme approprié pour entreprendre rapidement une action de propagande dirigée vers les pays arabes, il suggère au ministre un ensemble de mesures pour la mettre en œuvre.

Le retour d'expérience du Commandant de la Force « A »

Dans son ouvrage de 1967, le général Beaufre, l'un des précurseurs de la promotion de la guerre psychologique après le deuxième conflit mondial, pointe la phase aéro-psychologique comme l'une des plus graves erreurs de conception commise pendant la phase de préparation.

⁸¹⁸ Source : Note du chef d'état-major général des forces armées à l'attention du ministre de la Défense nationale, le 13 novembre 1956. Archives du Service historique de la défense, série S (État-major des armées), sous-série 1 S (bureau psychologique), carton 1 S 1.

⁸¹⁹ Il a été pris la liberté de transformer le texte original en remplaçant « leur gouvernement » par « leurs gouvernements ».

Je me suis peut-être étendu trop longuement sur ce problème de commandement. Comme je l'ai dit, dans la pratique, nous sommes arrangés au mieux dans un système qui était intrinsèquement mauvais. Mais l'inconvénient le plus grave qui en a résulté a été subi pendant le planning où nous avons accepté à la légère des plans (la phase aéro-psychologique) qui devaient amener l'échec de l'opération.

Dans son rapport final⁸²⁰, il critique tout aussi catégoriquement l'exécution de la guerre psychologique⁸²¹, affirmant que la propagande déployée au cours de l'intervention de Suez s'est révélée naïve, sans action et, finalement, un échec total.

Comme il constate insidieusement qu'« à l'origine, l'organisation de la « guerre psychologique » avait été centralisée au niveau des commandants en chef », il est permis de se demander dans quelle mesure ces propos sont à inscrire dans la querelle à fleurets mouchés qui l'oppose à l'Amiral Barjot au retour de l'opération. Il n'est pas interdit de penser que ses sentiments ont pu le pousser à un surcroît de radicalité dans l'expression de ses appréciations ; il est toutefois probable que son texte exprime ses véritables évaluations et qu'il profite simplement de ce qu'elles sont négatives pour rappeler les responsabilités exercées par l'Amiral Barjot dans ce domaine.

Selon le Commandant en chef de la Force « A », le 6 novembre il fut décidé (une première fois) de renoncer à toute action psychologique. C'était sans compter la campagne violente et efficace entreprise par « La Voix des Arabes » (qui n'avait pas été détruite) et prolongée par une guerre des tracts en plein essor. Une réponse s'imposait. La guerre psychologique a donc eu lieu mais sur ce front, la coalition franco-britannique a incontestablement été taillée en pièces par son adversaire. Les moyens disponibles étaient certes trop modestes, mais c'est la conduite de l'affrontement psychologique qui doit d'abord être incriminée : « Le Caire par ses discours enflammés et ses mensonges étonnants s'adaptait parfaitement à la mentalité enfantine, passionnelle et mythomane de l'Arabe. La ligne de sa propagande était simple et continue, la nôtre hésitante et sans portée, nos arguments étaient mal adaptés au milieu ».

⁸²⁰ Source : Rapport N°92/FA/CAB/S sur l'opération d'Égypte, rédigé par le Général de Division Beaufre, Commandant de la Force A. Carton 9 U 7.

⁸²¹ C'est-à-dire la réalisation du volet psychologique de la phase aéro-psychologique, mais pas seulement, puisque la guerre psychologique s'est poursuivie ultérieurement à cette phase.

Le verdict est donc sans appel : une action psychologique ne s'improvise pas. La préparation d'une opération devant être méticuleuse et reposer sur du personnel, des moyens, des idées, une force d'intervention doit pouvoir compter en permanence sur une action psychologique maîtrisée et des capacités efficaces dans ce domaine. C'est l'oubli de ce principe qui a permis à Nasser de conserver l'initiative psychologique et de l'emporter sur ce registre. Les résultats obtenus sont donc indéniablement mauvais mais révèlent la nécessité de s'améliorer sans remettre en cause le principe même de la guerre psychologique.

Le retour d'expérience sur la guerre psychologique dans le cadre du rapport rédigé par le général Beaufre

Les responsables de la lutte psychologique sont en phase avec leur chef. Nonobstant l'âpreté de ses critiques relatives aux résultats obtenus par la propagande au cours de l'Opération 700, auxquelles ils apportent toutefois un léger bémol, ils se livrent dans leur retour d'expérience à un ardent plaidoyer en faveur de cette activité, révélant à quel point ils sont convaincus de son bien-fondé. Leur proposition d'amélioration concerne la création d'un organisme de documentation, nécessaire à l'efficacité de l'ensemble du dispositif. On se souvient de l'insuffisance des renseignements disponibles pour l'affrontement psychologique de l'adversaire, constatée à la veille de l'intervention ; de toute évidence, les auteurs cherchent à éviter de se retrouver ultérieurement dans la même situation.

Certes décevants, les résultats de la guerre psychologique n'ont pas été nuls. Non seulement les mises en gardes radiodiffusées à la population civile ont évité des pertes⁸²², mais cette dernière a été fortement impressionnée en constatant que les alliés se permettaient d'annoncer leurs plans point par point. Quant aux émissions à caractère politique, assurément de valeur linguistique très inégale, elles auraient été trouvées bonnes dans leur conception⁸²³. Enfin, le travail accompli à Port Saïd à partir du 20 novembre pour contre-battre les consignes de non-coopération paraît avoir porté ses fruits. Il n'en reste pas moins qu'« une action psychologique d'ordre tactique ne doit pas être traitée en parent pauvre si on en attend

⁸²² « Dans les deux zones d'occupation, (...) les pertes humaines semblent quantitativement trop faibles pour susciter un risque sanitaire ». Source : Lieutenant François David. *Port Fouad, laboratoire d'une occupation et révélateur d'une crise : 7 novembre – 22 décembre 1956*. Cahiers d'histoire militaire appliquée du Service historique de la défense, 2007.

⁸²³ Le Lieutenant-Colonel Laure ne précise pas les auteurs de cette appréciation.

vraiment l'allègement de l'effort proprement militaire⁸²⁴ ».

Le problème de savoir si la France souhaite s'engager sur la voie de la lutte idéologique (et consentir aux dépenses associées) est dépassé. « L'expédition 700 aussi bien que les Opérations d'Indochine et d'Afrique du Nord ont montré que, à l'échelon de l'exécution au moins, nous ne sommes pas en état d'accepter ou de refuser le combat des Idées, il nous est imposé, le seul choix que nous ayons c'est de tenter de vaincre ou d'accepter d'être vaincus ». Or, l'homme désarmé se trouve tout aussi démuni dans ce domaine que dans celui de l'affrontement physique. En l'espèce, « l'arme c'est l'atelier de reproduction, le haut parleur, la station de radiodiffusion, le document, le bulldozer, le stock de ravitaillement, l'autobus qui a été dépanné. Il faut, pour mener une Guerre Idéologique, un ensemble complet de moyens susceptibles d'être manœuvrés, d'être engagés ensemble si cela est nécessaire »⁸²⁵.

Concourant toutes au but unique de rallier à notre cause l'esprit du plus grand nombre possible d'individus, les activités de Guerre psychologique (action sur l'ennemi), d'Action psychologique (action sur les amis et les neutres), de Presse (action sur les opinions nationale et mondiale) et d'Affaires civiles (action sur les populations occupées préparant le terrain à la Guerre psychologique) doivent faire l'objet d'une doctrine commune⁸²⁶. Par contre, leurs techniques sont trop différentes pour relever d'une seule entité. Dans chacune de ces spécialités, l'organisme de conception doit être situé au sein de l'État-major, à la fois pour bénéficier du renseignement indispensable et pour opérer la symbiose nécessaire avec les opérations purement militaires⁸²⁷.

⁸²⁴ Source : Rapport du Lieutenant-Colonel Laure (référence : T.O. Du 1437/CCFFO du 27 novembre 1956). Carton 9 U 7.

⁸²⁵ Source : Rapport du 5ème Bureau de la Force d'intervention ayant pour objet : « Propositions concernant l'organisation de la guerre idéologique à l'intérieur d'un corps expéditionnaire émanant de la force d'intervention ». Carton 9 U 5.

⁸²⁶ « La définition de cette doctrine n'est pas du ressort des Autorités militaires. Néanmoins, le Chef, à tous les échelons de conception et de commandement, doit l'avoir à tout moment présente à l'esprit de manière à la traduire en décisions et en actes. Il est donc indispensable qu'il possède auprès de lui un subordonné direct qui sera, vis-à-vis de lui, le Gardien de la Doctrine et le responsable de la Guerre Idéologique, et qui dirigera et coordonnera les activités des différents organismes qui participent à cette Guerre ».

⁸²⁷ Source : Rapport du 5ème Bureau de la Force d'intervention ayant pour objet : « Propositions concernant l'organisation de la guerre idéologique à l'intérieur d'un corps expéditionnaire émanant de la force d'intervention ». Carton 9 U 5.

Le problème de la documentation se révèle crucial. Sous tous ses aspects, la lutte idéologique est fondée sur une documentation concernant les caractéristiques physiques mais, aussi et surtout, humaines du théâtre d'opération. C'est sur cette trame indispensable que le renseignement vient ensuite tisser le motif actuel et éphémère de la conjoncture.

Or, organisés pour la recherche, l'analyse et l'exploitation du renseignement, les états-majors semblent bien avoir négligé la documentation proprement dite dans le cadre de l'Opération 700. Les services de renseignements (2^e Bureau et Services spéciaux) ne disposent ni des ressources, ni de l'état d'esprit requis pour effectuer un travail de longue haleine et produire une connaissance approfondie du pays d'intervention. C'est pourquoi, il est proposé de créer une section de documentation au sein de l'état-major du Corps expéditionnaire. Son rôle serait de recueillir, analyser, distribuer et mettre en archives l'intégralité des renseignements, des informations et des documents présentant un caractère ouvert et durable. Ses informateurs et ses usagers seraient le 2^e Bureau, les Services de documentation de l'échelon supérieur, les 5^e, 6^e et 7^e Bureaux, le DORAP, les Bureaux « Relations » des Unités subordonnées, ainsi que les Officiers « Relations » des Corps de Troupe. Renseignement et documentation se révélant trop proches pour être opportunément dissociés, cette section de documentation serait un organe du 2^e Bureau⁸²⁸.

Ce retour d'expérience relatif à la guerre psychologique s'inscrit dans un retour d'expérience plus global, concernant l'ensemble des volets de l'opération.

Le retour d'expérience du capitaine de corvette Rapin au colonel Alazard

Pendant la campagne, les renseignements absolument indispensables ont manqué au Service d'Action Psychologique du CCFFO et ce n'est pas faute d'en avoir exprimé le besoin au 2^e Bureau⁸²⁹ et au SDECE.

Ce n'est que le jour même de mon départ pour Chypre (29 octobre) que j'ai été convoqué par le SDECE pour essayer de mettre sur pied une méthode de travail et un embryon d'organisme devant

⁸²⁸ Ibidem.

⁸²⁹ À titre d'exemple, le 27 octobre 1956 le général Gazin signe une note adressée au chef de la deuxième division de l'EMFA, concernant la fourniture de renseignements à l'état-major du CCFFO. S'y trouve demandée la retransmission à Chypre, dès que l'état-major du CCFFO s'y trouvera, de tous les télégrammes des Attachés militaires du Moyen-Orient, ainsi que des renseignements du SDECE permettant d'orienter utilement l'action psychologique (y compris, et cela par courrier-avion, les fiches de personnalités lui ayant déjà été demandées). Source : note ayant pour objet la « Fourniture de renseignements à l'E.M./CCFFO ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, cartons 1 S 23.

fournir les renseignements demandés. Le résultat a été, évidemment, nul. De toute façon il était trop tard (2 mois s'étaient écoulés sans rien faire) et la nature des renseignements disponibles ne répondait que très partiellement aux besoins⁸³⁰.

L'effort important qui sera réalisé dans les mois suivants en faveur du volet renseignement de la guerre psychologique trouve vraisemblablement l'une de ses principales origines dans le message adressé par le capitaine de corvette Rapin au chef de la section psychologique de l'EMFA. Il lui suggère d'« orienter tous les services de recherche vers l'aspect « psychologique » de la guerre ». De plus, il souligne l'intérêt que présenteraient des synthèses préparées d'avance sur les différents pays, estimant qu'il pourrait être utile de s'inspirer du mode de fonctionnement en vigueur aux États-Unis où universités et instituts sont mobilisés à cette fin.

Il n'envisage pas, en revanche, de s'inspirer du modèle anglais qu'il a pu observer sur le terrain : « leurs services de renseignements étaient bien organisés pour fournir les renseignements demandés par la guerre psychologique et même pour les fournir assez rapidement, mais ceux-ci s'arrêtaient à l'année 1954 !!! »

Le retour d'expérience pour la guerre psychologique

En mai 1957, le colonel d'Esclaibes⁸³¹ relaie aux Attachés militaires une note rédigée par la 1^{re} Division de l'EMFA sur l'opération de Port-Saïd⁸³². Reproduisant de larges extraits des rapports sur l'opération d'Égypte⁸³³, elle est destinée à leur expliquer les efforts accomplis et les difficultés surmontées pour mener à bien « une opération interalliée et interarmée délicate en raison de la nature de l'objectif, de la valeur médiocre de la base de départ, de la pauvreté de certains moyens et de la distance du lieu d'intervention ». Son introduction exalte la valeur des forces et de leur commandement, présente les aspects favorables de l'opération : sa complexité, les défis à relever et les accomplissements réussis en dépit des difficultés.

⁸³⁰ Source : Note adressée le 4 décembre 56 par le Capitaine de corvette Rapin, chef de la section Action psychologique, à M. le colonel chef du bureau psychologique de l'EMFA, concernant les « Enseignements à tirer de la Campagne d'Égypte ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 23.

⁸³¹ Le colonel d'Esclaibes est chef de la 2^e Division de l'EMFA.

⁸³² Note de renseignement pour les Attachés militaires (numéro 34) période du 2 aux 22 mai 1957 incluant une note sur l'opération de Port-Saïd. Source : Archives du SHD à Vincennes, sous-série 12 S (Organisation de la recherche du renseignement), carton n° 12 S 76.

⁸³³ Et, en particulier, du rapport du Général Beaufre, dont de larges extraits sont joints à la note.

Les forces durent être adaptées à des opérations auxquelles elles n'étaient guère préparées, par la création improvisée de certaines unités et la mise en place de moyens indispensables. « Le rassemblement et le planning des transports maritimes et aériens, la mise en place à Chypre des bases aériennes et aéroportées, la mise sur pied de groupement amphibie et de bataillon portuaire, le regroupement de P.G.A. bilingues pour les besoins interalliés, l'embarquement et l'acheminement de plus de 9000 véhicules divers furent autant de problèmes nécessitant persévérance et ingéniosité. L'exécution consacra l'excellence de la préparation et fut caractérisée par une action combinée des trois Armées comprenant essentiellement du point de vue français :

- la mise en place d'une force d'assaut interarmée, grâce au rassemblement de 60 navires marchands de toute catégorie ;
- une action aérienne des chasseurs-bombardiers basés à Chypre, qui aidés par les avions embarqués de l'Aéronavale, avaient au bout de 24 heures annihilé toute possibilités adverses ;
- un brillant coup de main des parachutistes, qui le 5 novembre, par une action rapide s'emparèrent de Port-Saïd et de Port-Fouad avec un minimum de pertes, tout en évitant les destructions inutiles.

Si les contingences politiques limitèrent l'action de nos forces par un cessez-le-feu anticipé, il n'en ressort pas moins que l'opération sur le plan militaire fut un incontestable succès, preuve de la haute valeur militaire des unités de trois armées ».

Cette vision extrêmement positive fait partie des règles imposées par l'exercice, puisqu'il s'agit de donner aux représentants de la France à l'étranger les éléments du discours à tenir à leurs interlocuteurs. Or, l'image projetée ne peut être que valorisante.

On constate le biais inverse dans les rapports de retour d'expérience, dont l'usage est supposé purement interne aux forces armées : insistant au contraire sur les aspects perfectibles de l'organisation et des modes de fonctionnement, ces rapports soulignent principalement les limites institutionnelles et organisationnelles, ainsi que les dysfonctionnements constatés pendant les opérations. C'est donc en ayant en tête cette volonté des auteurs de contribuer à l'amélioration de l'efficacité de leur service qu'il convient de lire le retour d'expérience effectué en matière de renseignement par les responsables de la force « A » suite à leur intervention à Suez.

Le retour d'expérience en matière de renseignement

Vision d'ensemble pour la Force « A »

Le 2ème bureau de la Force « A » avait été formaté et organisé comme un deuxième bureau de corps d'armée, ce qui correspondait aux effectifs de la Force « A » mais pas à sa mission. Cette configuration aurait nécessité un deuxième bureau à l'échelon du théâtre d'opérations, capable de lui fournir les renseignements nécessaires sous forme synthétique. Or, le deuxième bureau du CCFFO avait été réduit à sa plus simple expression et le groupe planning français intégré au deuxième corps britannique comptait seulement un officier pour

les questions de renseignement. Le 2ème bureau de la Force « A » ayant dû pallier l'absence d'un échelon supérieur, les effectifs se sont révélés insuffisants dans toutes les catégories de personnel de tous ses sous-ensembles, qu'il s'agisse du deuxième bureau proprement dit, de la Section appui aérien renseignement, de la Section d'interprétation de photographies aériennes, de la Section des prisonniers de guerre ou de la Section interprétariat.

En dépit des problèmes concernant l'échelon supérieur, 90 % des renseignements sont venus de lui et des missions aériennes. Le problème essentiel a donc résidé dans leur diffusion rapide jusqu'aux utilisateurs. Le réflexe du renseignement se révélant nettement insuffisant, chaque échelon a travaillé à la satisfaction de ses propres besoins sans chercher à contribuer à la constitution de la représentation d'ensemble, relevant de l'intérêt général.

Le deuxième bureau

L'important travail de rassemblement et d'exploitation de la documentation de base, au début de la phase de planning, aurait justifié la création d'une section spéciale de documentation qui n'existait pas.

Fractionné au moment des embarquements, l'état-major n'a pu débarquer en totalité du fait de la brièveté des opérations. Le deuxième bureau était réparti entre quatre PC. Le PC 2, supposé préparer le fonctionnement du PC à terre, a débarqué après le PC 1. Ce dernier a été projeté pour une partie sur le Gustave Zédé (Poste de commandement de la Force « A ») et pour une autre par avion. Cette composante aéroportée ayant été la seule à pouvoir exercer sa fonction jusqu'au débarquement, du 29 octobre au 7 novembre le deuxième bureau de la Force « A » s'est trouvé amputé et handicapé, dépourvu par exemple de tout officier parlant arabe. Cette situation s'est révélée très préjudiciable à l'efficacité. L'échelon lourd (PC 3), enfin, n'ayant jamais débarqué en totalité, le camion-bureau contenant l'essentiel des archives est demeuré à bord du navire qui l'avait acheminé. Ainsi, pendant la phase précédant immédiatement les opérations, au cours de laquelle la fourniture de dossiers de situation aurait pu se révéler extrêmement utile, le deuxième bureau se trouva-t-il réduit en format et démuné en archives. C'est seulement le 11 novembre, que le bureau se trouva à nouveau rassemblé à Port-Fouad (sans ses archives, toutefois).

Le deuxième bureau de l'état-major de la Force « A » aurait eu intérêt à compter dans ses rangs un officier capable de donner rapidement des renseignements concernant le matériel ennemi capturé. Il s'est trouvé, toutefois, que l'un des officiers de la section interprétariat conjugait des compétences en russe et en matériels soviétiques, si bien qu'il a pu jouer un rôle de conseiller technique pour l'établissement des inventaires du matériel de guerre égyptien récupéré.

Le détachement opérationnel du service R.A.P. (D.O.R.A.P.)

Ayant été constitué seulement à la fin de la phase de planning, le D.O.R.A.P. n'a pu transmettre de renseignement qu'après le débarquement. Ses résultats ont répondu aux attentes mais auraient pu être meilleurs encore s'il avait été constitué d'emblée : connaissant les plans, il aurait pu optimiser l'orientation de ses recherches. Le secret entretenu à son égard n'a pas seulement nui à cette orientation, il s'est révélé préjudiciable à son activité même : faute, par exemple, d'une simple jeep pour transporter son matériel, qui aurait pu être prévue, l'élément léger précurseur n'a pas pu suivre la 10^e D.P. sur la rive africaine du Canal menant à El Kantara.

Concernant le renseignement par agents, deux semaines supplémentaires auraient été nécessaires avant que leurs efforts ne commencent à porter leurs fruits. La modestie des résultats est le fait observable. La nécessité de réaliser un travail préparatoire et l'existence d'un délai minimum avant la survenue des résultats escomptés en constituent une explication logique et suffisante ; l'imminence des résultats au moment où les activités ont été interrompues est peut-être un peu trop belle pour être totalement vraie.

L'intérêt de la formule du « détachement opérationnel du service R.A.P. » a été validé en environnement réel. Revers de l'expérimentation, les commandants d'unités ignoraient ce qu'étaient un D.O.R.A.P.

Les uns nous prenaient pour des Commissaires de Police ou des gendarmes chargés d'arrêter les colleurs d'affiches et les enfants crayonnant des choses désagréables sur les murs. D'autres nous prenaient pour un succédané de la Sûreté aux armées ce qui ne les amenait pas à la confiance. D'autres pour des mouchards à la solde d'un on ne sait quel puissant personnage politique. D'autres enfin, le plus grand nombre, ne nous voyaient qu'à travers Peter Cheney. Mais ces petits inconvénients écartés, du point de vue du DORAP, il n'y a aucune critique à formuler ni en ce qui concerne son emploi, ni en ce qui concerne ses relations avec le Commandement ou les Unités.

Le Service de sécurité de la Défense nationale et des forces armées

L'insuffisance des effectifs du Service de sécurité de la Défense nationale et des forces armées (S.S.D.N.F.A.) s'est trouvée accentuée par la grande dispersion des Unités. De plus, les chefs de ses bureaux opérationnels ont été tenus à l'écart de certaines questions secrètes. Ainsi empêché de déceler les fuites et d'en avertir le Commandement, le S.S.D.N.F.A. ne pouvait exercer sa mission de protection des dossiers.

L'appui aérien renseignement

Dans ses conclusions, le responsable de la section d'appui aérien renseignement insiste sur l'importance des transmissions dans cette activité. Seuls des moyens propres de transmission peuvent permettre de s'affranchir « d'un réseau de commandement toujours encombré ou d'un réseau d'appui Feux prioritaire ». Il en va de la fraîcheur du renseignement de cette nature, donc de sa valeur.

La section d'interprétation de photographies aériennes

La section d'interprétation de photographies aériennes (S.I.P.A.) disposait à Chypre d'un matériel réduit mais suffisant. Contrairement à Alger où elle avait souvent dû travailler à partir de simples copies des clichés, elle recevait désormais les photographies originales quelques heures seulement après les missions aériennes. Les renseignements résultant de leur interprétation, incluant chaque fois que possible des comparaisons avec les missions antérieures, pouvaient ainsi parvenir au deuxième bureau environ douze heures après la prise de vue. Suite à son départ de Chypre, où demeurèrent l'aviation de reconnaissance et l'organe recevant les photos, la S.I.P.A. cessa de recevoir les matériaux à interpréter dans des délais acceptables.

Une fois à Port-Fouad, des vérifications sur le terrain furent effectuées. Les études réalisées avant le départ pour Chypre se sont alors révélées exactes, de même que tous les renseignements fournis à Chypre. Les critiques formulées sur les renseignements provenant d'autres sources étaient également fondées.

L'occupation de la zone du canal compris entre la côte et El Cap a permis de vérifier sur le terrain :

- les renseignements fournis par la S.I.P.A. / Force « A »
- des renseignements d'autres sources infirmés par la S.I.P.A.

Le tableau suivant donne les résultats de ces vérifications :

I. - Renseignements d'origine S.I.P.A. / Force « A »

Énoncé et date du renseignement	Rapport d'interprétation le signalant	Résultats de la vérification
(...)		
Étude de points de débarquement. Plages de sable de part et d'autre de la batterie côtière. Fond de mer très faible (moins d'un mètre) plages en pente douce. Calque joint.	Rapport 9 / SIP du 2 octobre 1956. Mission H328 (copies – pas de clichés originaux)	Exact
Éléments de tranchées – organisation d'infanterie probable sur rive ouest en 7394 – 9330	Rapport S/MV/26 FAF du 1er novembre 1956.	Exact, vérifié par 10e DP
Port-Saïd – Entrée du canal bouchée. Un cargo coulé enfoncé par l'arrière Drague enfoncée jusqu'à hauteur du pont Bateau coulé dont seule une cheminée dépasse Peut-être un petit bateau coulé près du cargo (?) À hauteur du bâtiment de l'administration du canal, peut-être un bateau coulé	Rapport S/MOL/42 du 2 novembre 1956	Exact Exact Exact (Peluse) Exact Exact Exact
(...)		

II. - Renseignements d'autres sources non confirmés par la S.I.P.A. / Force « A »

Énoncé du renseignement	S.I.P.A. / Force « A »	Vérification sur le terrain
En 5 – Dispositif de minage des routes	Rien vu	Rien
En 25 – Dispositif de minage du Canal	Rien vu	Rien
Blockhaus près du casino de Port-Fouad	Pas de blockhaus	Pas de blockhaus
Pièces de DCA sur les langues de terre du canal rapport-Saïd.	Aucune installation militaire	Rien

Les auteurs du retour d'expérience concluent leur exercice par la proposition de dépasser les limites d'une S.I.P.A. rapidement improvisée en période de crise par la création d'un organisme permanent, permettant de constituer dès le temps de paix des dossiers relatifs aux pays hostiles (aéroports, installations militaires permanentes, carnets de silhouettes des avions, blindés et navires, plages de débarquement, dossiers d'itinéraires, fiches d'objectifs : ponts, usines, voies ferrées, etc.)

La section des prisonniers de guerre

Entre le 5 et le 6 novembre, les unités de la Force « A » ont capturé 137 militaires (dont 7 officiers et 7 sous-officiers). Ces prisonniers se seraient probablement révélés une source de renseignements fructueuse en cas de poursuite des hostilités, la troupe ne refusant pas systématiquement de parler. Les enquêteurs doivent cependant compenser son manque d'instruction technique par une connaissance poussée de l'ordre de bataille ennemi. Or, c'est seulement le 11 novembre qu'il a été possible de constituer la section des prisonniers de guerre, avec l'officier A.M.M., deux sous-officiers et un secrétaire. Par contraste, la section homologue au sein du deuxième corps britannique était composée de 17 officiers ayant disposé de deux mois pour étudier l'ennemi à fond, de façon à tirer le meilleur parti des interrogatoires.

Les officiers de la section relèvent le sous-dimensionnement des effectifs disponibles pour commander et administrer le camp, soulignent l'importance de prévoir à l'avance le cadre et les ressources humaines permettant d'en assurer la gestion (commandant du camp, officiers, interprètes). Enfin, ils ponctuent leur exercice par un constat récurrent : « Les effectifs d'officiers A.M.M. et interprètes d'arabe auraient dû être beaucoup plus nombreux ».

La section interprétariat

La section interprétariat était constituée de trois officiers et deux sous-officiers. Dénués de toute connaissance en anglais ou en arabe, ces deux derniers n'ont jamais exercé leurs fonctions d'interprètes. Faute d'officier arabophone, la section a dû s'appuyer sur celle des interrogatoires des prisonniers, elle-même insuffisamment étoffée. De façon générale, le travail de traduction a nettement excédé celui d'interprétariat, du fait de la quantité de documents échangés en anglais. Certaines lacunes (en dictionnaires, notamment, la dernière édition du Harraps n'ayant pu être acquise faute de crédits suffisants), révèlent l'état de dénuement des troupes françaises projetées dans certains domaines.

Portée de la crise et conclusion

Portée de la crise

Le bilan de la crise dressé par le Ministre français des affaires étrangères

Christian Pineau tente de dresser « un bilan objectif des avantages et des inconvénients de l'affaire de Suez pour chacun des participants ».

Il qualifie l'Égypte de « grand vaincu ». En effet, le passif est pour elle lourd de la perte d'une grande partie de son armée et de l'essentiel du matériel militaire livré par les soviétiques, qu'elle devra néanmoins continuer à payer, de l'usage du canal et des redevances associées, de l'espoir de réaliser l'unification du monde arabe. Outre les manœuvres de désinformation conduites par Nasser, deux facteurs ont néanmoins contribué à déformer cette vision. En premier lieu, nombreux en Grande-Bretagne ont trouvé commode d'accabler Anthony Eden d'une victoire de l'Égypte pour l'abattre politiquement ; « en France, le complot contre la IV^e République commençait à s'organiser ».

Le succès d'Israël réside dans l'élimination, au moins pour un temps, de la menace mortelle qui pesait contre lui. De plus, sa voie d'approvisionnement par le golfe d'Akaba a été rétablie.

Pour la Grande-Bretagne, dont l'influence sur l'Égypte avait déjà en grande partie disparu, l'affaire de Suez n'a pas changé grand-chose. La fermeture du canal put être compensée par la mise en service de super-tankers contournant le cap de Bonne-Espérance. « En fait la conséquence la plus notable de l'affaire de Suez pour la Grande-Bretagne a été le relâchement de ses liens avec les États-Unis. »

Une partie des considérations qui précèdent étant valable pour la France, il convient d'y ajouter la dégradation de la bonne relation traditionnellement entretenue avec l'Égypte. En revanche, la crise de Suez a entraîné chez beaucoup la prise de conscience de ce que la perte de puissance de la France et de l'Angleterre ne laissait d'autre voie que la construction de l'Europe pour jouer un rôle dans le monde. Les négociations en cours s'en sont trouvées facilitées. « En réalité la principale victime de l'affaire fut le pacte Atlantique (...) Si le général de Gaulle a pu trouver tant d'échos en décidant de retirer les troupes françaises de l'OTAN pour se rapprocher de l'Union soviétique c'est moins parce que l'opinion publique était sensible à la notion d'indépendance que parce qu'elle avait perdu confiance dans la valeur des engagements américains. » Un accord prévoyant une indemnisation convenable de la Compagnie du canal de Suez fut signé à Rome le 13 juillet 1958.

Si l'Union soviétique a pu à la fois affaiblir le pacte Atlantique, atténuer la visibilité de son expédition à Budapest et se renforcer au Moyen-Orient « en s'octroyant le bénéfice du soutien diplomatique apporté à Nasser », elle n'est pas parvenue à exploiter cette situation au cours des années suivantes, faute d'une part d'avoir renoncé à l'aspect idéologique de sa propagande et d'avoir su se mêler à la population égyptienne, la comprendre et la convaincre ; faute d'autre part de moyens financiers suffisants, notamment pour réarmer une troisième fois l'Égypte après la guerre des six jours.

Le sentiment des Américains d'avoir remporté un grand succès en se débarrassant des Français et des Britanniques au Moyen-Orient se révéla éphémère : se sachant condamné, Foster Dulles m'avoua un soir d'été à Washington, sans que je lui aie rien demandé, « à Suez, nous nous sommes trompés. C'est vous qui aviez raison ! »

Le grand gagnant de cette crise est sans doute Israël, bien qu'il soit encore difficile d'établir un bilan définitif. En premier lieu, comme le souligne Christian Pineau, il a gagné une décennie de paix. Pour un jeune État devant consolider son appareil militaire pour survivre dans un environnement hostile, ce gain de temps est très précieux. Il se révélera d'autant plus déterminant qu'une dynamique s'est amorcée pendant cette crise : les opérations de Suez ont révélé le potentiel militaire israélien et suscité l'intérêt d'éventuels partenaires. Ce n'est même pas encore une inflexion ; tout juste une petite fluctuation qui ne s'en révélera pas moins vitale pour l'avenir d'Israël. Gérard Claude analyse ainsi cette micro-rupture :

La crise de 1956 montre (...) l'efficacité du potentiel militaire israélien, le seul véritablement opérationnel dans la région (...) La fin des années 50 est marquée au Moyen-Orient par le développement d'un mouvement panarabe qui trouve en Abdel Nasser un leader charismatique de premier plan, et dans la création de la République arabe unie (qui associe, en un seul État, l'Égypte et la Syrie), sa manifestation la plus concrète. Le communisme n'est donc plus l'unique menace dans la région. Israël peut désormais faire obstacle au nationalisme arabe. Les crises qui se produisent en 1957 et 1958 vont lui en offrir l'opportunité. (...) Ces événements permettent à Washington de prendre conscience de la valeur stratégique du jeune État dans une région exposée à des convulsions de plus en plus violentes. (...) Les bases de la coopération militaire et stratégique entre les deux États sont posées durant le second mandat du président Eisenhower. Elles seront concrétisées sous les présidences Kennedy et Johnson durant les années 1960⁸³⁴.

Ce n'est pas la seule retombée fondamentale pour l'État d'Israël. « Trois accords sont (en effet) paraphés les 12 décembre 1956, 21 août et 3 octobre 1957, qui précisent l'assistance française à Israël dans le domaine nucléaire⁸³⁵ ». Or, il semblerait que la décision en ait été prise « le 24 octobre 1956, donc en pleine négociation à Sèvres⁸³⁶ ». Au-delà des éléments objectifs, il se révèle difficile d'apprécier l'importance jouée par les événements de Suez dans la décision du gouvernement Guy Mollet. Denis Lefebvre souligne fort justement que les Israéliens n'ont probablement pas négocié cet accord en contrepartie de leur participation à l'opération contre l'Égypte : cette dernière était dans leur intérêt et l'ensemble des protagonistes en avait conscience, ainsi que de l'importance pour Israël du concours politique

⁸³⁴ Gérard Claude, « Israël-États-Unis, de la reconnaissance historique à l'alliance stratégique », *Revue historique des armées*, 252 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 17 septembre 2008. URL : <http://rha.revues.org/index3343.html>. Consulté le 20 juin 2012.

⁸³⁵ RAZOUX, Pierre, *Tsahal, Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, éditions Perrin, Paris, 2006 (page 476).

⁸³⁶ Denis Lefebvre étaye son affirmation sur « quelques confirmations israéliennes ici ou là » et cite le témoignage apporté par Shimon Peres dans son ouvrage *Combat pour la paix* (1995) : « Avant la dernière signature, je demandais une brève suspension de séance à Ben Gourion pendant laquelle je rencontrai Mollet et Bourgès-Maunoury seuls. C'est là que je mis au point avec eux un accord pour construire un réacteur nucléaire à Dimona dans le sud d'Israël (...) et la fourniture d'uranium pour l'alimenter. Je leur soumis une série de propositions détaillées et, après discussion, ils les acceptèrent. Finalement, le protocole fut signé ».

et militaire apporté par les Français et les Anglais. Il s'ajoute que la coopération franco-israélienne dans le domaine nucléaire avait démarré antérieurement à la crise de Suez⁸³⁷. De plus, Israël ne serait pas le seul à y rechercher un profit : « Paris espère bien en retour bénéficier de la technologie américaine, à laquelle les scientifiques israéliens sont supposés avoir accès⁸³⁸ ».

L'incertitude persistant concernant l'effet qu'a eu l'alliance entre la France et Israël à Suez, sur leur coopération dans le domaine nucléaire, les gains réalisés par Israël ne peuvent être appréciés dans toute leur étendue. On peut malgré tout affirmer que l'issue de la crise de Suez s'est révélée très positive pour cet État.

La France en est par contre sortie politiquement affaiblie, à un moment où son prestige et la reconnaissance internationale de sa grandeur morale pouvaient constituer un atout important. De plus, l'institution militaire sort frustrée d'une victoire qui n'a pu être totale faute du temps nécessaire pour la réaliser pleinement. Après les événements d'Indochine, cette victoire aurait été bienvenue. Le politique et le militaire en conservent indéniablement une certaine amertume l'un envers l'autre. Concernant l'arme nucléaire, la crise de Suez a certainement conforté les dirigeants politiques dans leur perception de la nécessité de s'en doter ; il serait abusif, toutefois, d'affirmer qu'elle a déterminé leur volonté d'aller dans ce sens.

L'Égypte n'est certainement pas le « grand vaincu » affirmé par le ministre des Affaires étrangères. Le bilan est à ce point contrasté qu'il serait illusoire de chercher à le qualifier de positif ou de négatif. En premier lieu, il convient de constater que le colonel Nasser aura « son canal et son barrage ». Le prestige du Raïs sort renforcé de la crise (la formation de la R.A.U quelques mois plus tard en témoigne⁸³⁹) : il a osé affronter les deux puissances

⁸³⁷ « Le second programme est totalement clandestin et s'appuie sur l'aide de la France. (...) Profitant de l'alliance tacite nouée entre Israël et la France dès 1954 (avec l'assentiment de Pierre Mendès-France), David Ben Gourion propose au gouvernement français une entraide mutuelle destinée à faciliter la mise au point de l'arme atomique ». RAZOUX, Pierre, *ibidem* (page 475).

⁸³⁸ RAZOUX, Pierre, *ibidem* (page 476).

⁸³⁹ « Proclamée le 1er février 1958, la République arabe unie ouvre une nouvelle phase de l'histoire du Moyen-Orient. Reposant sur des bases spirituelles profondes, elle est le premier pas vers la réalisation d'une puissance arabe, aspiration fervente et déjà ancienne de peuples jusqu'ici divisés. Il n'est donc pas étonnant que l'annonce faite simultanément par les présidents Nasser et Kouatly ait soulevé une vague d'enthousiasme populaire au Moyen-Orient ; les réactions des gouvernement et des partis sont cependant beaucoup plus nuancées et variées. (...) Le parti socialiste syrien, qui s'est toujours montré partisan enthousiaste d'une fusion entre les deux pays, a mené à cadence accélérée les négociations avec l'Égypte. (...) Nasser, tout d'abord surpris et réticent devant cette idée d'union jugée trop hâtive, a semblé se raviser dans les derniers jours de janvier, en considérant tous les avantages qu'elle pouvait présenter pour lui tant

emblématiques de la colonisation et sort vainqueur de l'épreuve ; l'art et les moyens de Nasser dans le domaine de la communication sont exploités pour magnifier cet exploit et en tirer un profit politique. Concernant son affrontement avec Israël, le passif est cependant très lourd. La confrontation aurait probablement eu lieu, mais il n'en a pas choisi le moment ; la menace franco-anglaise l'a empêché d'exploiter l'intégralité de son potentiel militaire contre son ennemi dans la région. Son outil militaire en développement est détruit ou passé chez l'adversaire ; l'affrontement est nécessairement remis à beaucoup plus tard. Quant au renforcement du lien avec l'Union soviétique, on ne cherchera pas ici à en faire le bilan.

Concernant l'impact de la crise de Suez sur l'ensemble de la région, la deuxième division de l'EMFA l'interprète comme la création d'un vide politique que vont chercher à combler non seulement les États-Unis⁸⁴⁰ et l'URSS, mais aussi les États incarnant le panarabisme.

Jusqu'à l'affaire de Suez et malgré les progrès de la pénétration russe depuis 1955, les positions de l'Occident au Moyen-Orient étaient restées extrêmement fortes, en particulier celles des deux puissances traditionnelles, France et Grande-Bretagne. Après Suez, la France et l'Angleterre disparaissent en tant que puissances politiquement dominantes. (...) La première conséquence de l'effacement franco-britannique est de créer au début de 1957 un vide politique que vont immédiatement prétendre exploiter chacun à leur profit les États-Unis, l'URSS et le nationalisme pan-arabe qu'incarnent les dirigeants du Caire et de Damas. L'histoire du Moyen-Orient en 1957 sera celle de l'action respective de ces trois forces entre qui se jouent à l'heure actuelle les destins de cette région du monde⁸⁴¹.

La crise de Suez peut être considérée comme un événement signifiant. En premier lieu, elle montre que la rivalité entre les blocs n'est pas la seule partie en cours : au sein de chacun, la puissance dominante s'efforce de renforcer son hégémonie. En deuxième lieu, elle pouvait rappeler aux Français que la victoire militaire peut être accompagnée d'un échec politique, leçon pouvant se révéler instructive dans le contexte algérien. En troisième lieu, elle montre que les pays naguère colonisés disposent de ressources stratégiques qu'ils peuvent chercher à valoriser au maximum dans leur intérêt. En ce sens, la crise de Suez pouvait annoncer la

sur le plan de la propagande intérieure et panarabe que sur le plan international. La réalisation de l'État arabe unifié permet d'une part de se présenter en situation plus forte à la fois à l'égard de l'URSS et des puissances occidentales et d'autre part de peser sur l'opinion nationaliste arabe toute entière, notamment sur les régimes arabes alliés à l'Occident et hostiles au régime neutraliste Syro-égyptien ». Source : Note d'information de la deuxième division de l'EMFA sur la République arabe unie, le 14 février 1958. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 12 S 77.

⁸⁴⁰ « Lancée au lendemain de l'affaire de Suez, la « doctrine Eisenhower » était destinée, dans l'esprit des dirigeants américains, à substituer l'influence des États-Unis à celle des franco-anglais défaillants et à faire du Moyen-Orient une place forte stratégique dirigée contre l'URSS et l'expansion communiste. » Note d'information sur « l'année 1957 au Moyen-Orient », émise le 7 février 1958 par la deuxième division de l'EMFA (section D). Archives du SHD à Vincennes, carton 12 S 77.

⁸⁴¹ Note d'information sur « l'année 1957 au Moyen-Orient », *ibidem*.

hausse des prix du pétrole à venir au début des années 1970.

Conclusion

La crise de Suez est d'abord une expérience militaire intervenant une décennie après la sortie du deuxième conflit mondial, à un moment où l'outil militaire français a déjà avancé sur la voie de sa modernisation et de sa reconfiguration. De nombreux enseignements en seront donc tirés.

Concernant la guerre psychologique, il est constaté que le dispositif mis en œuvre n'a guère fait preuve de son efficacité, mais elle n'est pas remise en question dans son principe. C'est d'ailleurs logique concernant une dimension qui a commencé à être prise véritablement en compte moins de deux ans auparavant. C'est donc principalement sur ses conditions d'efficacité que des conclusions sont tirées. En particulier, l'absence des renseignements qui auraient été nécessaires se trouve pointée comme une lacune particulièrement préjudiciable. La nécessité de renforcer le volet renseignement de l'activité de guerre psychologique constitue donc un des enseignements importants de la campagne de Suez. Dans les mois suivants, on constate que cette leçon est apprise et intégrée par l'institution, cela transparaît notamment dans l'instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique (TTA 117), dans laquelle le renseignement psychologique se trouve consacré par le chapitre entier qui lui est dédié.

Concernant le renseignement dans son ensemble, on peut constater que l'Égypte n'avait pas fait l'objet d'une orientation particulière explicite avant la crise (c'est-à-dire dans les documents de planification). En revanche, la région du Moyen-Orient faisait dans son ensemble partie des préoccupations des services de renseignement : d'une part, dès 1949, l'importance stratégique de cette zone s'était traduite par une réflexion concernant la configuration du réseau des Attachés des forces armées à y déployer ; d'autre part, un « plan de renseignement sur les pays étrangers musulmans », initialement défini le 15 février 1955 par la Commission des Informations Musulmanes du Conseil Supérieur du Renseignement, faisait l'objet d'une révision semestrielle. Le renseignement politico-militaire concernant la région de la crise a donc pu être fourni pendant la phase de préparation de la campagne de Suez. Le renseignement purement militaire s'est, lui, révélé largement perfectible, de nombreuses lacunes ayant été constatées.

CONCLUSION

Sous la IV^e République, la direction de la guerre a posé problème. Cela résultait notamment du rôle des partis politiques, de l'étroitesse de la « base gouvernementale » - deux formations importantes ne s'y trouvant pas incluses -, de l'instabilité gouvernementale chronique et de la fragmentation des responsabilités. Généralement, la capacité d'innovation des organisations se trouve favorisée par une certaine instabilité de l'environnement politique. Effectivement, à l'échelon purement militaire, l'innovation s'est révélée relativement dynamique. L'essor de la lutte psychologique en est une illustration parmi d'autres.

À l'issue de cette recherche, on peut faire le point sur ce que fut la situation du renseignement dans ce contexte. Deux séries de conclusions seront dégagées, en référence aux différentes problématiques ayant été identifiées *a priori*.

Principales conclusions

L'impact de la guerre psychologique sur l'orientation du renseignement

La guerre froide, avec sa nature idéologique et ses modes d'action indirects, a dans un premier temps créé le besoin d'une « action psychologique » pour se défendre contre les attaques de l'adversaire, potentiellement relayées par le parti communiste sur le territoire métropolitain. Sur ce terrain favorable, la « guerre psychologique » a pu ensuite être développée, à partir de 1955, comme volet essentiel de la contre-subversion.

Une question centrale de notre recherche visait à établir si cet essor de la guerre psychologique a influencé l'orientation du renseignement. La réponse, sans aucune ambiguïté, est affirmative. La crise de Suez est certainement un facteur important de cette évolution. Du point de vue de la lutte psychologique, deux enseignements importants en sont en effet tirés : l'importance d'organiser un dispositif permettant de placer cette dernière au niveau stratégique et la nécessité de disposer d'un renseignement psychologique adéquat. Un accent très prononcé est donc ensuite placé sur le volet renseignement de la guerre psychologique : l'instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique en souligne l'importance et le développe largement ; les plans de renseignements postérieurs à la campagne de Suez intègrent les questions psychologiques. D'autres facteurs contribuent certainement à cette évolution, ou tout au moins la facilitent : la sphère du renseignement se trouve d'emblée impliquée dans l'organisation de la guerre psychologique, ce qui limite le

risque d'une résistance de cette institution à l'évolution qui lui est ensuite demandée ; le rôle des personnes, ne doit probablement pas être négligé, le colonel Alazard semble faire preuve d'un certain activisme pour développer le champ d'activité nouveau qui lui est confié et la mise en place d'un plan de renseignement psychologique fait partie de ses premières priorités ; enfin, l'absence d'alternatives à la guerre psychologique pour résoudre les problèmes crée à l'échelon politico-militaire un horizon d'attente auquel il doit être difficile de s'opposer.

Limites de la recherche

Les archives consultées n'ont pas permis d'analyser les ressorts profonds des évolutions constatées. Le plus souvent, les dossiers se limitent aux décisions et aux éléments préparatoires qui avaient été transmis aux autorités. Assez rarement (principalement à l'échelon interministériel), on retrouve les traces d'un débat interne à l'institution qui pourrait révéler les résistances ayant dû être surmontées pour permettre cet essor de la guerre psychologique et en développer le volet renseignement.

Une autre limite de cette recherche résulte de ce qu'il n'a été identifié aucune trace de l'imbrication entre les demandes formulées par les hautes autorités et les réponses apportées par la sphère du renseignement. Les dossiers consultés comportent les demandes de recherche adressées par les organismes de centralisation et de synthèse, ainsi que leurs critiques des renseignements fournis en réponse. Le même type de dialogue devait exister entre l'échelon politico-militaire et les organismes de synthèse. Cela n'apparaît pas dans les dossiers consultés. Il est possible que ce dialogue se soit limité à une forme verbale et n'ait pas laissé de traces. La présente recherche pourrait néanmoins utilement être complétée par une analyse de la demande exprimée par l'échelon politique, dont les traces existent peut-être aux Archives nationales, dans les fonds des présidents de la République, des présidents du Conseil, ainsi que des ministres, de la Défense nationale et des forces armées, des Affaires étrangères et des États associés.

Autres conclusions

Conclusions concernant le renseignement

L'existence d'un biais général d'interprétation des situations

Les services de renseignement français se trouvaient quasiment sans information sur ce qui se passait à l'intérieur de l'Union soviétique. L'incompatibilité entre les deux blocs, résultant de la nature idéologique du clivage, était régulièrement confirmée par les propos des dirigeants soviétiques. Le recours avéré de l'URSS aux stratégies indirectes (sa force militaire avait seulement été l'arrière-plan du « coup de Prague ») et la vitalité du parti communiste dans de nombreux pays, notamment en France, crédibilisaient la menace de subversion. Il était donc facile d'exagérer la puissance de la Puissance soviétique en décelant son influence dans toutes les situations semblant évoluer défavorablement à un endroit de la planète. L'arrivée au pouvoir de Mao Tsé Toung et, dans la foulée, la contribution décisive de la Chine au renforcement du corps de bataille vietminh (dans le contexte régional de la guerre de Corée) ne pouvaient que renforcer la focalisation de l'attention sur le danger communiste et accroître la propension des services de renseignement français à surévaluer la dimension communiste dans les conflits. En miroir, c'est la dimension nationaliste qui s'est trouvée sous-estimée par les services de renseignement dans leurs interprétations des épreuves que la France a dû traverser au cours du processus de la décolonisation.

La permanence de certaines approches

Le regard de l'historien conduit à interpréter les situations d'une autre époque. L'herméneutique recommande une approche « par l'empathie » pour interpréter ces situations lorsque l'altérité est très fortement marquée. Pastoureau en livre de beaux exemples avec le Moyen Âge, lorsqu'il explique que nos aïeux ne percevaient pas les couleurs de la même façon que nous. Il convient donc d'être très prudent lorsque l'écart temporel est peu important (en l'espèce une soixantaine d'années) pour ne pas assimiler abusivement des schémas mentaux presque identiques au nôtre, en négligeant le « presque ». Ce sont néanmoins les nombreuses permanences qui se sont révélés frappantes au cours de cette recherche.

Les méthodes de renseignements ont évolué au cours du temps. On peut en prendre un exemple avec l'activité d'orientation, qui constitue l'objet de cette recherche. Ainsi en 1815, Fouché, pouvait-il adresser à ses préfets une « in-orientation » : « resserrée dans d'étroites limites, votre surveillance ne peut juger l'importance des faits qu'elle observe. Tel événement, peu remarquable en apparence, dans la sphère d'un département, peut avoir un grand intérêt dans l'ordre général, par ses liaisons avec des analogues que vous n'avez pu connaître ; c'est pourquoi *je ne dois rien ignorer*⁸⁴² de ce qui se passe d'extraordinaire ou selon le cours habituel des choses⁸⁴³ ». On pouvait donc légitimement se demander si les méthodes du renseignement avaient évolué depuis la IV République. Or, la première continuité frappante concerne cet aspect. La doctrine rédigée en 1954 par la Commission Carolet révèle une très grande maturité en matière d'approche du renseignement (à notre aune) ; l'évolution intervenue depuis peut être caractérisée par une profonde transformation technique et une relative stabilité des concepts et des méthodes.

Le deuxième élément de continuité concerne certains problèmes, comme la question de l'équilibre entre recherche humaine et recherche technique. La guerre d'Indochine est l'illustration de la dynamique pendulaire selon laquelle le renforcement de l'un des volets (celui des écoutes radioélectriques en l'espèce) finit par entraîner une prépondérance problématique nécessitant un correctif. Sans multiplier les exemples, on peut encore mentionner la tentation éprouvée par certains services chargés de la recherche du renseignement d'adresser directement les fruits de leur collecte à un usager, shuntant de la sorte l'organe de centralisation et de synthèse ; et les protestations véhémentes de ce dernier face à cette situation.

La troisième identité remarquable relève de « l'imaginaire du renseignement ». Dans ce domaine, l'impossibilité d'atteindre la perfection est généralement admise. Elle n'empêche pas l'espoir de s'en rapprocher de façon asymptotique. Aujourd'hui, ce rapprochement est recherché au travers de la fusion d'éléments contenus dans des bases de données différentes. À l'époque étudiée, il s'agissait seulement de partager la connaissance disponible autour d'une table de réunion ; mais le mythe de la « surprise évanouie » est le même.

En réalité cette surprise ou cette sous-estimation surviendrait rarement si les indices épars,

⁸⁴² Souligné par nous.

⁸⁴³ FOUCHÉ, Joseph, *Circulaire aux préfets*, 31 mars 1815, cité dans L'Heuillet, Hélène, *ibidem*, page 34.

recueillis par les organismes de recherche appartenant à des départements ministériels différents étaient rapprochés les uns des autres au cours d'études élaborées en commun. Il est fréquent que les indices affectant la valeur des renseignements initiaux soient faibles, et tendent à les faire négliger. Il faut leur répétition réalisée souvent dans le cadre de services différents, et à leur niveau le plus bas, pour que l'accumulation de ces indices fasse naître l'idée de la possibilité d'un risque⁸⁴⁴.

Il manquerait seulement à l'auteur de parler de « signaux faibles » plutôt que « d'indices faibles » pour entrer de plein pied dans l'ère de la post-modernité.

Conclusions concernant l'orientation du renseignement

L'orientation du renseignement peut être effectuée de façon explicite ou implicite.

L'orientation explicite du renseignement

La question de l'orientation du renseignement est traitée de façon extrêmement précise dans la doctrine. Cette orientation est concrétisée par un plan général de renseignements, éventuellement complété par des plans particuliers. L'orientation du renseignement est bien distinguée de celle de la recherche des renseignements, qui passe par un plan de recherche, ainsi que par des ordres et des demandes de recherche.

L'orientation implicite du renseignement

À côté de l'orientation explicite, on a fait apparaître différentes manières d'orienter implicitement le renseignement. On ne reviendra pas sur l'orientation résultant d'une nouvelle mission de l'institution (en l'espèce la conduite de la guerre psychologique), déjà traitée dans le premier point de la conclusion.

En premier lieu, l'orientation du renseignement peut résulter de la mise en place d'une structure particulière ou du développement d'une politique de renseignements. La mise en place des Sections administratives spécialisées, en Algérie, a contribué à orienter le renseignement vers la connaissance globale et hétérogène résultant du contact avec la population. Les officiers SAS n'étaient plus ensuite précisément orientés ; tout au rebours, le renseignement à fournir était laissé à la discrétion de leur vigilance, de leur sagacité et de leur sens de l'opportunité. Ce renseignement revêtait localement un aspect tactique

⁸⁴⁴ Source : Fiche n°2 de l'EMFA/2/B/S, datée du 23 novembre 1954. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, série Q (Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés), sous-série GR 9 Q (Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984), sous-sous-série GR 9 Q 1 (Animation et coordination du renseignement), carton 9 Q¹ 11.

(identification d'un collecteur de fonds, par exemple) mais son agrégation pouvait lui donner une dimension stratégique, par exemple pour l'orientation de la guerre psychologique. En Indochine, le renforcement du renseignement technique, par exemple par le général Salan, conduisait à placer l'accent sur l'intention militaire stratégique ; au contraire, l'effort porté sur le renseignement de contact, au travers des officiers de renseignement, par le général de Lattre et le général Navarre, contribuait à déplacer le curseur, d'une part, vers le renseignement d'intérêt militaire et, d'autre part, vers le renseignement politique nécessaire au contrôle des populations (ce qui n'excluait pas le renseignement militaire tactique, comme la localisation d'une cache d'armes dans un village).

En deuxième lieu, l'information de contexte fournie aux Attachés militaires constitue une orientation implicite de leur activité de renseignement. En effet, elle révèle les sujets d'intérêt de l'organisme de synthèse et incite les représentants de l'institution militaire à l'étranger à corroborer, nuancer ou réfuter la vision exprimée par les documents reçus, en complétant le renseignement disponible à l'échelon central par celui qui leur est accessible dans leur pays d'implantation.

En troisième lieu, la structuration de ce réseau des Attachés militaires porte en soit une orientation. L'une de nos hypothèses initiales était que le renseignement était déjà orienté vers l'Égypte avant la survenue de la crise de Suez. Nous avons pu constater dans les plans de renseignements qu'il n'en était rien. En revanche, en 1949 le réseau des Attachés militaires avait fait l'objet d'une réflexion particulière visant à l'adapter à l'importance stratégique nouvelle prise par le Moyen-Orient. La deuxième division de l'EMFA disposait donc dans cette région de capteurs humains lui permettant d'en comprendre les évolutions. En particulier, l'un des postes était situé en Égypte. Il n'était donc probablement pas nécessaire d'explicitier formellement des orientations pour recueillir du renseignement sur ce pays ; les orientations « quotidiennes », au travers des échanges directs (missions à Paris de l'Attaché ou missions de liaison au Caire de la deuxième division) et de l'animation du renseignement (critique) devaient suffire.

Le rapport entre pensée stratégique et renseignement

Incontestablement, le renseignement nourrit la pensée stratégique. Ainsi, le colonel Lacheroy, inventeur présumé du concept de « guerre révolutionnaire », fait-il régulièrement référence à ses échanges avec ses officiers de renseignement. Néanmoins, il apparaît clairement que l'orientation du renseignement s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique dominante ; c'est la réflexion stratégique qui façonne le cadre conceptuel à l'intérieur duquel travaillent les officiers du renseignement. Le biais, mentionné précédemment, conduisant les officiers chargés de la synthèse du renseignement à sous-évaluer la dimension nationaliste des conflits de la décolonisation, résultait de la vision stratégique de l'URSS et de ses intentions/capacités de subversion à l'échelle mondiale.

Un lien entre guerre psychologique et dissuasion ?

Entre 1955 et 1958, la dynamique de développement de la guerre psychologique est telle qu'à la fin de la IV^e République, il est envisagé d'instituer un commandement qui lui soit dédié.

Au cours d'une réunion au cabinet du ministre de la Défense nationale et des forces armées, le 14 février, le lieutenant-colonel Cassot, adjoint au colonel chef du service d'action psychologique et d'information de la Défense nationale, a fait état d'une étude en cours pour organiser l'Arme Psychologique. Cette étude prévoit essentiellement la mise à la disposition du ministre lui-même et de son cabinet, d'un Commandement de l'Arme Psychologique (...) Ce Commandement (un général vraisemblablement) doté d'un état-major, comprendrait essentiellement quatre divisions interarmées et une section administrative et financière, par extension de l'actuel Service d'action psychologique et d'information de la Défense nationale⁸⁴⁵.

On peut donc qualifier la guerre psychologique de « marqueur stratégique » de cette période. L'orientation du renseignement vers la guerre psychologique en constitue seulement l'une des expressions.

D'ores et déjà, le nucléaire a ouvert une nouvelle période stratégique. Il est intéressant de noter qu'il émerge en France dans ce contexte de prégnance des questions psychologiques. Au moment même où le chef d'état-major général des forces armées « fait part au Comité restreint des chefs d'état-major de la décision du gouvernement d'entreprendre la fabrication

⁸⁴⁵ Source : fiche de la cinquième division pour M. le général d'armée, chef d'état-major général des forces armées, concernant l'organisation de l'action et de la guerre psychologique, datée du 28 février 1958. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 1.

de projectile nucléaire⁸⁴⁶ », le Commandant de l'École supérieure de guerre écrit : « la guerre atomique, dans son essence et dans ses formes, est soumise à des impératifs psychologiques, plus encore, peut-être, que des considérations matérielles⁸⁴⁷ ». Il est donc loisible de penser que l'effervescence intellectuelle qui a eu lieu autour de la notion de « guerre psychologique », a influencé, en France, la manière de conceptualiser la dissuasion. En tout état de cause, cette nouvelle ère stratégique aura, elle aussi, un très fort impact sur l'activité de renseignement, notamment pour le suivi des arsenaux nucléaires et de l'évolution des capacités de frappe dans ce domaine, mais aussi, et surtout, pour l'anticipation de l'intention éventuelle de l'adversaire d'utiliser cette arme.

⁸⁴⁶ Précisément, la note commence ainsi : « À la réunion du Comité restreint des chefs d'état-major, du 21 novembre 1957, le général chef d'état-major général des forces armées a fait part de la décision du Gouvernement d'entreprendre la fabrication de projectile nucléaire ». Source : note adressée par la 5ème division de l'EMFA au Major général des forces armées, concernant la « Préparation et exploitation psychologique pour des essais de projectile atomique français ». Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 8.

⁸⁴⁷ Source : rapport du général de division Lecomte, Commandant l'École supérieure de guerre et l'École d'état-major, sur la « Conduite des opérations terrestres en guerre atomique », du 9 novembre 1957. Archives du Service historique de la défense à Vincennes, carton 1 S 8.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE À VINCENNES

Série Q : Secrétariat général de la Défense nationale et organismes rattachés - Sous-série 9 Q : Centralisation et exploitation du renseignement de 1924 à 1984

Sous-sous-série GR 9 Q¹ : Animation et coordination du renseignement

Carton 9 Q¹ 10

Description : Organisation du renseignement : divers plans partiels de recherche gouvernementaux.

Carton 9 Q¹ 11

Description : Centres de renseignement avancés (C.R.A.) : Dakar, Brazzaville, Madagascar, Abidjan, Nouméa, Baden-Baden et Landau, Saïgon. Instructions de bases pour les C.R.A. (effectifs, missions, correspondances et instructions, fiches et notes sur l'organisation et le fonctionnement, budgets).

Carton 9 Q¹ 12

Description : Campagne d'Égypte et crise de Suez («Opération 700»). (Dossier 1) Missions et fonctionnement du centre de renseignement action protection (R.A.P., alias R.A.P. 700), notes sur le commandement et les services britanniques, liaisons avec ces services, notes et fiches relatives à l'organisation et au fonctionnement du service de sécurité de la défense nationale et des forces armées (S.S.D.N.F.A.), remise en état du canal de Suez et évacuation du matériel flottant appartenant à la compagnie du canal de Suez, actions de la 11^e demi-brigade de parachutistes de choc (11^e D.B.P.C.), écoutes radio-électriques, communiqués officiels des forces alliées ; (d. 2) notes de bases, plan de recherches et d'orientation, plans d'action psychologique, bulletins de renseignement produits par le centre R.A.P. 700, bulletins de renseignement produits par le D.O.R.A.P., ordres de batailles des différentes armées présentes au Moyen-Orient, dossier O.N.U. sur le sabotage du canal de Suez.

Carton 9 Q¹ 13

Description : (Dossier 1) Campagne d'Égypte et crise de Suez (« Opération 700 »), organisation du centre de R.A.P. 700, bilan et réorganisation du R.A.P. 700, R.A.P. Algérie, mise en place d'un service de renseignements opérationnel, R.A.P. Algérie, Centre de coordination interarmées

(C.C.I.) : organisation, activités des sections « action opérationnelle » (A) et « protection » (P) et des détachements opérationnels de protection (D.O.P.) ; (d. 2) organisation du R.A.P. d'Algérie : notes, instructions, organigrammes et tableaux de personnels.

Carton 9 Q¹ 16

Description : Outre-mer. (Dossier 1) Plan de renseignement sur les pays étrangers musulmans, plan de renseignement pour l'Afrique du Nord ; (d. 2) organisation du renseignement au Maroc, organisation du renseignement en Tunisie, organisation du renseignement au Fezzan et en Libye, organisation du renseignement en Asie ; (d. 3) organisation du renseignement en Algérie, orientation à donner aux services de renseignement, VI^e conférence nord-africaine sur la défense en surface, fiches diverses sur le renseignement en Afrique du Nord, organisation de la recherche du renseignement en Afrique, avec fonds de cartes des missions du centre de recherche action protection (R.A.P.) en Afrique occidentale.

Carton 9 Q¹ 19

Description : Attachés militaires. (Dossier 1) Missions, organisation des postes, notes à leur attention ; (d. 2) missions, organisations des postes, notes à leur attention, listes nominatives.

Carton 9 Q¹ 20

Description : Attachés militaires. (Dossier 1) Directives et instructions particulières, recherche de renseignement et correspondances avec les Attachés militaires étrangers.

Carton 9 Q¹ 35

Description : Affaires civiles de défense. (Dossier 1) Service des contrôles techniques des correspondances, commissions de contrôle de la correspondance téléphonique, comité inter-ministériel pour l'organisation du contrôle télégraphique du service des contrôles techniques ; (d. 2) conservation du secret : instruction générale inter-ministérielle sur la protection et la conservation du secret, catalogue interarmée du renseignement, avec les corrections d'octobre 1953.

Sous-sous-série 9 Q 3 : « Monde soviétique : Europe de l'Est – URSS » 1946-1980

Carton 9 Q³ 1

Description : Monde soviétique. (Dossier 1) Plan de renseignement sur le bloc soviétique élaboré par le service d'information générale (S.I.G.), note du S.I.G. sur les orientations à donner à la synthèse générale de renseignement O.T.A.N. sur les pays du bloc soviétique.

Série S : État-major des armées

Sous-série 1 S : bureau psychologique

Carton 1 S 1

Description : (Dossier 1) Notes d'organisation générale ; (d.2) stage d'introduction aux études d'action psychologique ; (d.3) officiers spécialistes de la guerre psychologique.

Carton 1 S 3

Description : (Dossier 1) Création et réunions d'un groupe de travail « guerre psychologique » ; (d.2) mission, organisation, attributions de la 5^e division ; (d.3) instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique.

Carton 1 S 5

Description : Études sur la guerre psychologique, les compagnies de haut-parleurs et tracts, les tracts, la guerre psychologique et l'arme psychologique, l'interrogatoire des prisonniers de guerre, le pacifisme, le renseignement, l'organisation et les moyens de guerre psychologique à l'intérieur d'un corps expéditionnaire, la guerre sur les arrières, la défense interne du territoire national.

Carton 1 S 7

Description : Études sur l'action psychologique dans le cadre de la méthode de raisonnement tactique, les buts et les techniques de l'analyse de la propagande, l'emploi des sciences humaines dans les troupes coloniales.

Carton 1 S 8

Description : Études sur les guerres, nucléaire et électronique, et la guerre psychologique ; évolution des moyens.

Carton 1 S 23

Description : Organisation de l'action psychologique pendant l'expédition : « Opération 700 ».

Sous-série 8 S : Division organisation logistique

Carton 8 S 198

Description : (Dossier 1) Plans de renseignements des forces armées ; étude sur l'organisation du renseignement dans les armées.

Sous-série 12 S : Organisation de la recherche du renseignement

Carton 12 S 71

Description : Organisation de la recherche du renseignement par les forces armées, correspondance avec le SDECE, étude sur les applications militaires de la guerre froide.

Carton 12 S 72

Description : Plan de recherche du renseignement pour le SDECE, notamment concernant le bloc soviétique.

Carton 12 S 73

Description : Notamment, organisation du renseignement pour l'action psychologique et organisation de la recherche du renseignement scientifique et technique.

Carton 12 S 75

Description : Notes de renseignements pour les Attachés militaires concernant l'Euratom, l'énergie nucléaire en Allemagne fédérale, les forces armées soviétiques, l'Afrique du Nord, les Français au Fezzan, le Moyen-Orient, l'opération de Port-Saïd et les armées communistes asiatiques, la Yougoslavie, la Grande-Bretagne.

Carton 12 S 76

Description : Notes de renseignements pour les Attachés militaires concernant l'énergie atomique, la Pologne, le nouveau soldat allemand, la réorganisation des divisions américaines, l'Afrique du Nord, la rébellion algérienne, les partis nationalistes algériens en métropole, l'Afrique, la loi-cadre de 1956, le Moyen-Orient, l'opération de Port-Saïd.

Carton 12 S 77

Description : Notes de renseignements pour les Attachés militaires concernant les explosions nucléaires en URSS, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, la situation en Libye, l'équipement énergétique de l'Afrique centrale, la situation en Algérie, l'affaire de Sakiet, la République arabe unie, la fédération irako-jordanienne et les réactions de Nasser, le plan sexennal, le livre blanc britannique sur la défense.

Carton 12 S 78

Description : Notes de renseignements pour les Attachés militaires concernant la situation en Algérie, les activités du FLN, les réactions des puissances étrangères face au problème algérien, la crise au Moyen-Orient, le problème tunisien, l'Outre-mer et le projet de constitution de 1958.

Carton 12 S 88

Description : Correspondance avec le SDECE sur le bloc soviétique. Notamment : correspondances et demandes de renseignement.

Carton 12 S 170

Description : Algérie. Situation intérieure, économie, FLN, ingérence étrangère, compte-rendu de réunion d'Attachés militaires à Alger, recherche de renseignement sur le financement de la rébellion algérienne, trafic d'armes au profit du FLN, exposé sur l'Algérie aux membres du collège de défense nationale du Canada, renforts et pertes, voyage du ministre des armées en Algérie, organisation du service renseignement action et protection.

Sous-série GR 9 U Opérations extérieures - Inventaire des archives de l'opération de Suez 1956

Carton 9 U 1

Description : 1. Messages expédiés par le C.C.F.F.O. concernant la situation militaire et les opérations. 2-3. Carnets de messages "départ".

Carton 9 U 2

Description : 1. Carnets d'enregistrement de messages reçus 2-4. Messages reçus 5. Messages reçus.

Carton 9 U 3

Description : 1. Messages reçus des attachés militaire et naval à Londres et de la force navale d'intervention (F.N.I.) concernant différentes questions ou intéressant cette force et le trafic maritime en Méditerranée 2. Messages en provenance des autorités alliées et de l'Attaché militaire à Londres concernant les opérations 3. Messages reçus par le C.C.F.F.O. en provenance de la "mission X" (liaison force israélienne) 5. Copies de télégrammes échangés entre Paris et l'Attaché militaire à Londres concernant le trafic maritime 6. Copies de messages reçus 7. Copies de messages transmis par le commandement français en Orient 8. Extraits de correspondance "arrivée" : organisation et moyens des forces opérationnelles, renseignements sur l'armée égyptienne et situation politique en Égypte, rapports avec les autorités britanniques à Chypre, renseignements sur l'armée syrienne, participation française au dégagement du canal.

Carton 9 U 4

Description : 1. Organisation du commandement franco-britannique de l'opération "700" 2. Organisation de l'état-major du commandement des forces françaises d'intervention 5. Organigrammes et effectifs de l'état-major et du quartier général de l'amiral, de la 2e section du commandement des forces en Orient et du service renseignement action protection (R.A.P.) 8. Création et organisation du service renseignement action protection (R.A.P.) de la force "700" 12. Demande de recherche du renseignement opérationnel 13. Plan de renseignements concernant l'armée égyptienne 19. Renseignements d'ordre politique et économique sur l'Égypte en provenance de l'état-major des forces armées 23. Renseignements sur l'armée de l'air égyptienne 24. Note au sujet de récentes livraisons d'armes soviétiques à l'Égypte.

Carton 9 U 5

Description : Action psychologique. 1. Organisation et fonctionnement de l'action psychologique 2.

Propositions concernant l'organisation de la guerre idéologique à l'intérieur d'un corps expéditionnaire émanant de la force d'intervention 3. Action psychologique : objectifs, thèmes de propagande 4. Schéma d'un plan de guerre psychologique concernant une nation donnée 1956 6. Besoins en renseignements pour l'action psychologique 7. Renseignements d'ordre psychologique à demander aux prisonniers 8. Fiches concernant les personnalités égyptiennes 9. Messages concernant la situation matérielle et morale des troupes françaises à Chypre 10. Tract chypriote de l'E.O.K.A. destiné aux soldats français et hostile aux Anglais 11. Rapport du lieutenant-colonel Laure sur la guerre psychologique dans les opérations du Moyen-Orient.

Carton 9 U 6

Description : Liaison française à Chypre. 1. Messages "départ" du comité de liaison française à Chypre 2. Messages reçus 3. Extraits de correspondance "arrivée" : organisation du commandement au Moyen-Orient, ravitaillement, populations civiles dans l'opération "700", pactes de défense (pacte de Bagdad) dans le Moyen-Orient, diffusion des règles pour l'application en France du système sécurité "Terrafin".

Carton 9 U 7

Description : FORCE "A" – Cabinet 1. Rapport sur l'organisation et l'emploi de la force "A" 2. Rapport sommaire sur l'opération "Égypte" 3. Rapport n°92 sur l'opération "Égypte" par le général Beaufre 4. Rapport du commandant le Q.G. 100 sur les enseignements à tirer de la campagne d'Égypte 5-6. Ordre du jour et ordre général n°5 - 2^e bureau 14. Directives pour les officiers de renseignements 15. Bulletin de renseignements concernant l'évolution des forces armées égyptiennes depuis la fin d'août 1956 16. Synthèses de renseignements sur l'armée égyptienne 17. Organisation et potentiel de l'armée égyptienne 18. Notions sommaires sur la défense égyptienne.

Carton 9 U 8

Description : 3^e bureau.

Carton 9 U 9

Description : 4^e bureau et 5^e bureau 13. Organisation des "affaires civiles" 17. Fascicules du "mémento de l'officier 5^e bureau" 18. Renseignements géographiques, économiques et politiques sur les pays du Moyen-Orient 19. Plans des points d'intérêt général dans les agglomérations

d'Ismailia et de Suez.

Carton 9 U 11

Description : Rapport sur l'opération d'Égypte : Tome I – Préparation. Tome II - Le déclenchement. Tome III - La conquête de Port-Saïd / Port-Fouad. Tome IV - L'occupation de Port-Saïd et Port-Fouad.

Carton 9 U 12

Description : Rapport sur l'opération d'Égypte : Tome V - Études particulières : organisation du commandement, la conservation du secret, l'opération amphibie, aéroportée, l'appui aérien, naval, les problèmes du 5e bureau de la force "A", le soutien logistique pendant la campagne, les opérations portuaires, l'évolution de la situation des troupes égyptiennes à partir du déclenchement de l'attaque israélienne, fonctionnement du 2e bureau, les effectifs - gestion et évolution -, ordres de bataille, remarques relatives à l'organisation et au fonctionnement des transmissions 2. Analyse du rapport sur l'opération d'Égypte.

BIBLIOGRAPHIE

IVe République

Ouvrages

BECKER, Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, éditions Armand Colin, Paris, 2011.

BEZIAS, Jean-Rémy, *Georges Bidault et la politique étrangère de la France. Europe, États-Unis, Proche-Orient, 1944-1948*, éditions L'harmattan, Paris, 2006.

CARRÉ, Claude, *Histoire du ministère de la défense*, éditions Lavauzelle, Paris, 2001.

CAUCHY Pascal, *La IVe République*, éditions PUF, Paris, 2004.

CHANTEBOUT, Bernard, *Droit constitutionnel et science politique*, éditions Armand Colin, Paris, 1999.

CHANTEBOUT, Bernard, *L'organisation générale de la défense nationale en France*, éditions Librairie générale de droit (L.G.D.J.), Paris, 1966.

CHAPSAL, Jacques, *La vie politique en France de 1940 à 1958*, éditions PUF, Paris, 1984.

DUHAMEL, Éric, *Histoire politique de la IVe République*, éditions La découverte, Paris, 2000.

ELGEY, Georgette, *Histoire de la IVe République - La République des illusions, 1945-1951*, éditions Fayard, Paris, 1993.

ELGEY, Georgette, *Histoire de la IVe République – Malentendu et passion - La République des Tourmentes, 1954-1959, tome premier*, éditions Fayard, Paris.

ELGEY, Georgette, *Histoire de la IVe République – Malentendu et passion - La République des Tourmentes, 1954-1959, tome second*, éditions Fayard, Paris, 1997.

FAUVET, Jacques, *LA IVe République*, éditions Fayard, Paris, 2013.

GOETSCHER, Pascale, TOUCHEBOEUF, Bénédicte, *La IVe République : La France de la*

libération à 1958, éditions Le livre de poche, Paris, 2004.

GROSSER, Alfred, *La IVe République et sa politique extérieure*, éditions Armand Colin, Paris, 1967.

HARDY, Michel, LE MOINE, Hervé, et SARMANT, Thierry, *Pouvoir politique et autorité militaire en Algérie française. Hommes, textes, institutions, 1945-1962*, éditions l'harmattan, Paris, 2002.

JULLIARD, Jacques, *La IVe République*, éditions Calmann-Lévy, Paris, 1968.

PLANCHAIS, Jean, *Une histoire politique de l'armée, 1940-1967*, éditions Seuil, Paris, 1967.

RIOUX, Jean-Pierre, *La France de la IVe République – L'ardeur et la nécessité, 1944-1952*, Éditions du Seuil, Paris, 1980.

SIRINELLI, Jean-François, *La France de 1914 à nos jours*, éditions PUF, Paris, 2006.

VAÏSSE, Maurice, *La IVe République face aux problèmes d'armement. Actes du colloque organisé par le CEHD les 29 et 30 septembre 1997*, éditions ADDIM, Paris, 1997.

WILLIAMS, Philip, *La vie politique en France sous la IVe République*, éditions Armand Colin, Paris, 1971.

Les institutions de la IVe République ; Paris : La Documentation française, décembre 1985. (Documents d'études ; 1.10. - Droit constitutionnel et institution politique).

Relations internationales

Ouvrages

DUROSELLE, Jean-Baptiste, KASPI, André, *Histoire des relations internationales, tome 2 : de 1945 à nos jours*, éditions Dalloz-Sirey, Paris, 2004.

RENOUVIN, Pierre, DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, éditions Armand Colin, Paris, 1991.

ROCHE, Jean-Jacques, *Chronologie des relations internationales de 1945 à nos jours*, éditions Montchrétien, Paris, 1997.

SOUTOU, Georges-Henri, *L'Europe de 1815 à nos jours*, éditions Presses universitaires de France, Paris, 2007.

VAÏSSE, Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, éditions Colin, Paris, 1990.

Articles

Gérard Claude , « Israël-États-Unis, de la reconnaissance historique à l'alliance stratégique », *Revue historique des armées*, 252 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 17 septembre 2008. URL : <http://rha.revues.org/index3343.html>. Consulté le 20 juin 2012.

Renseignement

Ouvrages

BAUD, Jacques, *Encyclopédie du renseignement et des services secrets*, éditions Lavauzelle, Paris, 1998.

BAUD, Jacques, *Le renseignement et la lutte contre le terrorisme – Stratégies et perspectives internationales*, éditions Lavauzelle, Paris, 2005.

BEN-ISRAËL, Isaac, *Philosophie du renseignement*, éditions de l'éclat, Paris-Tel-Aviv, 2004.

DELMAS, Jean, KESSLER, Jacques, (sous la direction de), *Renseignements et propagande pendant la guerre froide (1947-1953)*, éditions Complexe, Paris, 1999.

FALIGOT, Roger, KAUFFER, Rémi, *Histoire mondiale du renseignement, tome 1 (1870-1939)*, éditions Robert Laffont, Paris, 1993.

FAIVRE, Maurice, *Le renseignement dans la guerre d'Algérie*, éditions Lavauzelle, Paris, 2006.

FAURE, Claude, *Au service de la République : du BCRA à la DGSE*, éditions Fayard, Paris, 2004.

FORCADE, Olivier, SOUTOU, Georges-Henri, FRÉMEAUX, Jacques, *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis des années 1930 aux années 1960*, éditions Economica, Paris, 2001.

FORCADE, Olivier, LAURENT, Sébastien, *Secrets d'État. Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, éditions Colin, Paris, 2005.

FORCADE, Olivier (direction), *Le secret et la puissance. Les services spéciaux et le renseignement au XIXe et XXe siècle*, éditions Encrage, Amiens, 2007.

FORCADE, Olivier, *La république secrète. Histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, éditions Nouveau Monde, Paris, 2008.

FORCADE, Olivier, DUHAMEL, Éric, VIAL, Philippe (direction), *Militaires en république. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France 1970-1962*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999.

GUELTON, Frédéric, *Pourquoi le renseignement ?*, Éditions Larousse, Paris, 2004.

JARDIN, Pierre, *Le renseignement français en Allemagne au lendemain de la seconde guerre mondiale (1940-1955)*, dans « Études sur l'histoire du renseignement », Cahiers du CEDH, éditions Lavauzelle, 1998.

LACOSTE, Pierre (Amiral), *Le renseignement à la française*, éditions Economica, Paris, 1998.

LACOSTE, Pierre (Amiral), THUAL, François, *Services secrets et géopolitique*, éditions Lavauzelle, Paris, 2002.

MELNIK, Constantin, *Politiquement incorrect*, éditions Plon, Paris, 1999.

Articles

Sébastien Albertelli , « Le BCRA, service de renseignement de la France libre », *Revue historique des armées*, 247 | 2007, [En ligne], mis en ligne le 01 août 2008. URL : <http://rha.revues.org/index1783.html>. Consulté le 20 juin 2012.

Emmanuelle Braud , « Le renseignement économique militaire en France à partir de 1916 », *Revue historique des armées*, 242 | 2006, [En ligne], mis en ligne le 26 novembre 2008. URL :

<http://rha.revues.org/index4232.html>. Consulté le 03 juin 2013.

Olivier Lahaie , « Face à l'Allemagne vaincue, les services de renseignement français (novembre 1918-avril 1919) », *Revue historique des armées*, 251 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 09 juin 2008. URL : <http://rha.revues.org/index299.html>. Consulté le 19 juin 2012.

Olivier Lahaie , « Le renseignement militaire français dans l'Allemagne d'après-guerre (mai 1919-mars 1920) : à la recherche d'une nouvelle sécurité », *Revue historique des armées*, 256 | 2009, [En ligne], mis en ligne le 28 juillet 2009. URL : <http://rha.revues.org/index6808.html>. Consulté le 20 juin 2012.

Rémy Porte , « Mobilisation industrielle et guerre totale : 1916, année charnière », *Revue historique des armées*, 242 | 2006, [En ligne], mis en ligne le 04 novembre 2008. URL : <http://rha.revues.org/index4072.html>. Consulté le 03 juin 2013.

Alexandre Sheldon-Duplaix , « Un marin du Second Empire au service du renseignement : le capitaine de vaisseau Pigeard et les programmes navals anglais et américains (1856-1869) », *Revue historique des armées*, 247 | 2007, [En ligne], mis en ligne le 01 septembre 2008. URL : <http://rha.revues.org/index2073.html>. Consulté le 19 juin 2012.

Guerre froide

Ouvrages

DOCKRILL, Saki, FRANK, Robert, SOUTOU, Georges-Henri, et VARSORI, Antonio (direction), *L'Europe de l'Est et de l'Ouest dans la guerre froide, 1948-1953*, éditions PUPS, Paris, 2002.

FONTAINE, André, *Histoire de la guerre froide – de la révolution d'octobre à la guerre de Corée, 1917-1950*, éditions Fayard, Paris, 1965.

FONTAINE, André, *Histoire de la guerre froide – de la guerre de Corée à la crise des alliances, 1950-1963*, éditions Fayard, Paris, 1967.

GRÉMION, Pierre, *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture à Paris, 1950-1975*, éditions Fayard, Paris, 1995.

LALOY, Jean, *Entre guerre et paix*, éditions Le Seuil, Paris, 1966.

SANTAMARIA, Yves, *Le parti de l'ennemi ? Le Parti communiste français dans la lutte pour la paix (1947-1958)*, éditions Armand Colin, Paris, 2006.

SIRINELLI, Jean-François, et SOUTOU, Georges-Henri (direction), *Culture et guerre froide*, éditions PUPS, Paris, 2008.

SOUTOU, Georges-Henri, *La guerre de Cinquante Ans. Les relations Est-Ouest, 1943-1990*, éditions Fayard, Paris, 2001.

SOUTOU, Georges-Henri, ROBIN HIVERT, Émilie, *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, éditions PUPS, Paris, 2008.

Articles

Dominique Mongin, « Genèse de l'armement nucléaire français », *Revue historique des armées*, 262 | 2011, [En ligne], mis en ligne le 09 février 2011. URL : <http://rha.revues.org/index7187.html>. Consulté le 02 février 2012.

Décolonisation, guerres révolutionnaire et psychologique

Ouvrages

AGERON, Charles Robert, *Les chemins de la décolonisation de l'empire colonial français*, actes d'un colloque organisé par l'IHTP les 4 et 5 octobre 1984, éditions CNRS, Paris, 1986.

AGERON, Charles Robert, *Histoire de la France coloniale*, tome 2 (1914-1990), éditions Armand Colin, Paris, 1990.

AGERON, Charles Robert, *La décolonisation française*, éditions Armand Colin, Paris, 1991.

AGERON, Charles Robert, DEVILLERS, Philippe, (direction), *Guerres d'Indochine de 1945 à 1975*, éditions IHTP, Paris, 1996.

Beaufre, André (général), *La guerre révolutionnaire*, éditions Plon, Paris, 1973.

BODINIER, Gilbert, *La guerre d'Indochine, 1945-1954, textes et documents – Le retour de la France en Indochine, 1945-1946*, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 1987.

BODINIER, Gilbert, *La guerre d'Indochine, 1945-1954, textes et documents – Indochine 1947. Règlement politique ou solution militaire ?*, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 1989.

BRANCHE, Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, éditions Gallimard, Paris, 2001.

DALLOZ, Jacques, *La guerre d'Indochine*, éditions seuil, Paris, 1987.

DAVID (lieutenant-colonel), *Guerre secrète en Indochine – Les maquis autochtones face au Viêt-minh, 1950-1955*, éditions Lavauzelle, Paris, 2005.

ÉLY, Paul (général), *Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Rapport du général Ély, tome 1*, Service historique de la défense, Paris, 2011.

ÉLY, Paul (général), *Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Rapport du général Ély, tome 2*, Service historique de la défense, Paris, 2012.

FALL, Bernard, *Indochine, 1946-1962. Chronique d'une guerre révolutionnaire*, éditions Laffont, Paris, 1962.

FERRANDI, Jean, *Les officiers français face au Viêt-minh*, éditions Fayard, Paris, 1966.

FLEURY, Georges, *La guerre en Indochine, 1945-1954*, éditions Plon, Paris, 1994.

FRÉMEAUX, Jacques, *La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870, 1954-1962*, éditions Economica, Paris, 2002.

GALULA, David, *Contre-insurrection. Théorie et pratique*, éditions Economica, Paris, 2008.

GÉRÉ, François, *La guerre psychologique*, éditions Economica, Paris, 1997.

GOYA, Michel (colonel), *Res militaris – De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle*, éditions Economica, Paris, 2010.

GRAS, Yves, (général), *Histoire de la guerre d'Indochine*, éditions Denoël, Paris, 1992.

GRIMAL, Henri, *La décolonisation de 1919 à nos jours*, éditions complexe, Bruxelles, 1985.

LE PAGE, Jean-Marc, *Les services secrets en Indochine*, éditions Nouveau Monde, Paris, 2012.

MATHIAS, Grégor, *Les sections administratives spécialisées en Algérie, entre idéal et réalité (1955-1962)*, éditions L'harmattan, 1998.

MIQUEL Pierre, *La guerre d'Algérie*, éditions Fayard, Paris, 1993.

TSÉ TOUNG, Mao, *Écrits militaires*, édition de Pékin, 1964.

MÉGRET, Maurice, *L'action psychologique*, éditions Fayard, Paris, 1959.

MÉGRET, Maurice, *La guerre psychologique*, éditions PUF, 1956.

PERVILLÉ, Guy, *De l'empire français à la décolonisation*, éditions Hachette, Paris, 1991.

PERVILLÉ, Guy, *La guerre d'Algérie*, éditions PUF, Paris, 2007.

PLANCHAIS, Jean, *L'empire embrasé : 1946-1962*, éditions Denoël, Paris, 1990.

TEULLIÈRES, André, *La guerre du Vietnam (1945-1975)*, éditions Lavauzelle, Paris, 1979.

TRINQUIER, Roger, *La guerre moderne*, éditions la table ronde, Paris, 1961.

VALETTE, Jacques, *La guerre d'Indochine 1945-1954*, éditions Armand Colin, Paris, 1994.

VILLATOUX, Paul et Marie-Catherine, *La République et son armée face au « péril subversif » - Guerre et action psychologiques, 1945-1960*, éditions les Indes savantes, Paris, 2005.

VILLATOUX, Marie-Catherine, *Guerre et action psychologiques en Algérie*, Cahiers d'histoire militaire appliquée, Service historique de la défense, Paris, 2007.

VILLATOUX, Marie-Catherine, *La défense en surface (1945-1962) – Le contrôle territorial dans la pensée stratégique française d'après-guerre*, Service historique de la défense, Paris, 2009.

Articles

FRÉMEAUX, Jacques, « Vision perspective sur la guerre d'Algérie (1954-1962) », *Histoire et défense*, numéro 254, 1992, pages 49 à 69.

PORTE, Rémy, *Discrétion et professionnalisme ont payé lorsque nous avons su en faire preuve*, Doctrine n°09, juin 2006.

Marie-Catherine et Paul Villatoux , « Aux origines de la « guerre révolutionnaire » : le colonel Lacheroy parle », *Revue historique des armées*, 268 | 2012, [En ligne], mis en ligne le 02 août 2012.
URL : <http://rha.revues.org/index7512.html>. Consulté le 03 juin 2013.

Crise de Suez

Ouvrages

BAYENS, Jacques, *Un coup d'épée dans l'eau du Canal. La seconde campagne d'Égypte*, éditions fayard, Paris, 1976.

BEAUFRE, André, *L'expédition de Suez*, éditions Le cercle du nouveau livre d'histoire, Paris, 1967.

DAVID, François (lieutenant), *Port-Fouad - Laboratoire d'une occupation et révélateur d'une crise, 7 novembre-22 décembre 1956*, Cahiers d'histoire militaire appliquée, Service historique de la défense, Paris, 2007.

ÉLY, Paul (général), *Suez... Le 13 mai*, éditions Plon, Paris, 1969.

FERRO, Marc, *1956 – Suez*, éditions complexe, Bruxelles, 2006.

GEORGES-PICOT, *La véritable crise de Suez, fin d'une grande œuvre du XXe siècle*, éditions de la Revue politique et parlementaire, Paris, 1975.

KYLE, Keith, *Suez, Britain's end of empire in the Middle East*, I.B. Tauris Publishers, London-New-York, 2003.

LACOUTURE, Jean, *Gamal Abdel Nasser*, éditions Bayard, Paris, 2005.

LEFEBVRE, Denis, *Guy Mollet le mal-aimé*, éditions Plon, Paris, 1992.

LEFEBVRE, Denis, *Les secrets de l'expédition de Suez, 1956*, éditions Perrin, Paris, 2010.

MARCUS Paul, *Bourgès-Maunoury, républicain indivisible*, édition Atlantica, Paris, 1997.

PINEAU, Christian, 1956. *Suez*, éditions Robert Laffont, Paris, 1976.

RAZOUX, Pierre, *Tsahal, nouvelle histoire de l'armée israélienne*, éditions Perrin, Paris, 2006.

VAÏSSE, Maurice, (direction) *La France et l'opération de Suez de 1956*, Actes d'une table ronde organisée sous la direction de Maurice Vaïsse, éditions ADDIM, Centre d'études d'histoire de la défense, 1997.

Articles

BOUVEUR, Alexandre, *Biographie de l'amiral Pierre Barjot*, <http://empathie.over-blog.net/article-5345966.html>

THÈSES ET MÉMOIRES

VIAL, Philippe, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, thèse dirigée par le professeur Robert Frank, Université Paris I, décembre 2008.

NOËL, Raphaël, *Les rivalités secrètes franco-soviétiques après la libération et au début de la IVe République (1944-1949)*, mémoire de Master 2 dirigé par Olivier Forcade, Université Paris IV, juin 2010.

SALINESI, Xavier, *Le Secrétariat général de la Défense nationale de la fin de la IIIe République au début de la IVe : histoire d'une institution*, mémoire de Master 2 dirigé par Olivier Forcade et Tristan Le Coq, Université Paris IV, juin 2011.

ANNEXE

« A la fin de son épopée, Moïse aurait inventé le renseignement militaire en envoyant depuis le mont Nébo (situé en Jordanie) douze espions traverser le Jourdain et explorer les terres de Canaan où coule le lait et le miel, pays qu'il n'atteindra lui-même jamais⁸⁴⁸ ». Cette activité serait donc bien née d'un acte d'orientation du renseignement.

Élément pour un cadre théorique

Fondamentalement, l'être humain est mû par trois moteurs : le désir, la crainte et la recherche du sens. Le désir de l'un peut susciter la crainte de l'autre. Mais la crainte peut faire renoncer à la satisfaction d'un désir. En apparence, la guerre est une action sur les corps : l'enjeu étant la vie même, elle fait couler la sueur, le sang et les larmes. Dans son essence, la guerre est cependant un instrument à finalité psychologique : la coercition est utilisée pour réduire, voire anéantir, la volonté de l'adversaire. C'est en ce sens que Sun Tzu a pu écrire : « Ainsi, ceux qui sont experts dans l'art de la guerre soumettent l'armée ennemie sans combat. Ils prennent les villes sans donner l'assaut et renversent un État sans opération prolongée⁸⁴⁹ ». « La manœuvre napoléonienne [d'Ulm] est si bien conçue et conduite que l'armée autrichienne du général Mack se trouve contrainte à capituler sans même avoir pu livrer bataille. Ulm est une victoire éclatante et pourtant il n'y a pas de bataille. La stratégie, portée à son point de perfection, triomphe sans avoir besoin de la tactique⁸⁵⁰ ».

« Ce qui, donc, est de la plus haute importance dans la guerre, c'est de s'attaquer à la stratégie de l'ennemi⁸⁵¹ ». En conséquence, l'adversaire, ou l'adversaire potentiel, doit être connu le plus précisément possible sous toutes ses facettes : son histoire et son contexte géostratégique, ses intentions et le cadre culturel dans lequel elles s'inscrivent (son imaginaire, ses représentations partagées, ses échelles de valeur), ses capacités (c'est-à-dire son organisation, ses ressources humaines et leur état de préparation, ses équipements et leurs performances, ses concepts stratégiques et ses doctrines), l'état de ses forces morales et son coefficient de mobilisation de puissance⁸⁵², ses zones de vulnérabilité et les voies permettant d'y accéder. À cet égard, l'activité de renseignement se révèle indispensable.

⁸⁴⁸ RAZOUX, Pierre, *Tsahal, nouvelle histoire de l'armée israélienne*, éditions Perrin, Paris, 2006.

⁸⁴⁹ L'art de la guerre, Sun Tzu.

⁸⁵⁰ Traité de stratégie, Hervé Coutau-Bégarie.

⁸⁵¹ L'art de la guerre, Sun Tzu.

⁸⁵² Éléments de sociologie de la guerre, de Jean Baechler, p. 10.

L'art militaire peut être décrit comme celui de conjuguer de façon efficiente⁸⁵³ le mouvement, le choc et le feu dans les circonstances du moment, toujours appréhendées dans le brouillard de la guerre. Selon certains, le mouvement relèverait de la stratégie, le choc et le feu de la tactique, la manœuvre visant à créer les circonstances favorables à une attaque, c'est-à-dire à offrir une prise sur l'adversaire. Pour les besoins de l'analyse, le renseignement peut être apparenté à la manœuvre : pour identifier (et susciter⁸⁵⁴) les prises que l'on peut avoir sur un adversaire, la première solution consiste à effectuer un mouvement autour de lui, c'est la manœuvre sur le terrain ; une alternative consiste à tourner et retourner l'adversaire (virtuellement, par l'éclairage que l'on projette sur ses différentes facettes), c'est le renseignement, ou manœuvre dans le champ cognitif. Le grand chef militaire se distingue particulièrement dans l'opportunité et la pertinence de ses manœuvres. Il ne viendrait à l'idée d'aucun stratège d'engager sur le champ de bataille une manœuvre sans la diriger lui-même, c'est-à-dire sans orienter ses troupes. Il en va de même de la manœuvre dans le champ cognitif : le stratège doit la diriger lui-même, c'est l'orientation du renseignement.

L'orientation du renseignement par les décideurs politiques et militaires, est donc une fonction jouant un rôle clé dans leur capacité à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Par ailleurs, la IV^e République constitue une période particulièrement propice pour une étude de cette fonction. En effet, en l'espace de douze années, la France s'est trouvée confrontée aux exigences et difficultés de la décolonisation, engagée dans la guerre froide, obligée de réévaluer la mesure de sa puissance et de reconsidérer sa relation avec l'Allemagne, dans un contexte caractérisé par les besoins de la reconstruction sur le plan économique, par l'essor du nucléaire sur le plan scientifique et technologique, et par une forte instabilité ministérielle sur le plan politique.

Dans un premier temps, il s'agit de préciser la question à laquelle devra répondre la recherche à entreprendre et de formuler les hypothèses à soumettre à l'épreuve des archives. Dans cette perspective, il s'agit en premier lieu de construire le cadre théorique qui sera utilisé ultérieurement. Avant tout autre chose, sont à identifier et à rassembler les matériaux susceptibles d'être exploités dans cette élaboration.

⁸⁵³ L'efficience est l'efficacité conjuguée au principe d'économie des moyens.

⁸⁵⁴ Là réside une limite importante de la symétrie entre mouvement et renseignement : alors que la réaction de l'adversaire à la manœuvre peut révéler des failles, le renseignement ne crée pas de dynamique analogue. Dans cette perspective, l'équivalent de la manœuvre est l'action informationnelle (communication et désinformation). La manœuvre dans le champ cognitif analogue à la manœuvre sur le terrain comporte donc deux volets : le renseignement et l'action informationnelle.

Pour cela, il est loisible de prendre appui sur les « Éléments de sociologie de la guerre » de Jean Baechler, qui soutient en substance que la sociologie, la philosophie et l'histoire paraissent devoir être conjointes pour que tout objet du règne humain puisse être soumis aux opérations successives de la méthode scientifique. « Le point de vue philosophique est celui de l'analyse conceptuelle et de la justification épistémologique, concentré sur deux questions liées : « de quoi est-il question quand on parle de X, en l'occurrence de la guerre ? » et « comment convient-il de s'y prendre cognitivement, pour trouver des réponses justes aux questions soulevées à propos de cet objet X...? » Le point de vue de l'histoire est celui des cas et des occurrences de l'objet dans la matière historique. L'entendement ne s'y attache plus à « la » guerre, mais à « une » guerre... Les cas historiques servent d'expérimentation pour tester les théories, qui, si elles sont vérifiées, expliquent pourquoi les cas sont comme nous constatons qu'ils sont. Un troisième point de vue [celui de la sociologie] n'envisage pas « la » ni « une » guerre, mais « les » ou « des » guerres, à des fins de repérage et de pesée des facteurs pertinents pour expliquer les histoires advenues [...] Les trois démarches se soutiennent incessamment l'une l'autre [...] mais la logique impose de concéder à la philosophie une priorité, car il faut bien commencer par décider de quoi l'on parle, avant de prétendre en dire quelque chose ». Jean Baechler accorde une prépondérance à trois disciplines, mais n'exclut pas les autres de son champ de réflexion : « L'un et l'autre exigent, si l'on prétend fonder en raison scientifique la suicidologie et la polémologie, de mobiliser la philosophie, la sociologie, l'histoire, d'un côté, et, de l'autre, toutes les sciences humaines spécialisées, la psychologie, l'éthologie, la politologie, la technologie... »

Ayant choisi de suivre cet auteur, les matériaux conceptuels et factuels utiles pour penser l'objet « orientation du renseignement » et construire une grille d'exploitation des archives seront recherchés d'abord dans la philosophie, ensuite dans la sociologie et l'histoire puis dans toutes les autres disciplines. Il est précisé, toutefois, que la recherche des matériaux philosophiques ne sera pas limitée à la lecture des philosophes, la recherche des matériaux sociologiques à celle des sociologues,... Seront relevés au contraire tous les éléments de nature philosophique ou sociologique apparaissant dans le corpus exploité, quels que soient les titres et prétentions de l'auteur.

Approche philosophique de l'orientation du renseignement

1.1 Exploitation des travaux philosophiques

Schopenhauer, dans Histoire de la philosophie – III / XIXe-XXe siècles, d'Émile Bréhier

En substance, Émile Bréhier souligne que selon Schopenhauer, l'idéalisme kantien prouve que le monde, tel que nous le connaissons, n'est que notre représentation et n'a pas de réalité en soi. Selon la « quadruple racine du principe de la raison suffisante », qui trouve une raison aux quatre ordres distincts de représentations (devenir sensible, jugement, être comme objet d'intuition, volonté), notre intellect enchaîne les impressions sensibles selon la loi de causalité⁸⁵⁵, les concepts selon les lois logiques de l'entendement, les parties de l'intuition selon l'ordre de l'espace et du temps, les actes volontaires selon les lois de la motivation. Outre la représentation, on peut se demander si le monde n'est pas aussi une énigme à déchiffrer. L'expérience intérieure nous fait alors connaître à nous-mêmes comme un individu ayant des tendances, des besoins, des aspirations, en un sens large, une volonté, si étroitement liée à notre corps que toute tendance ou désir se traduit immédiatement par un mouvement corporel. Notre volonté s'accompagne en général de motifs ; elle est éclairée par l'intellect ; mais en elle-même, elle est pure et simple tendance, complètement aveugle et irrationnelle ; ce qu'il y a d'essentiel à la volonté, c'est ce qu'il y a de foncier, de permanent et d'inexplicable en nous, au service de quoi l'intellect apporte ses motifs. La volonté est une⁸⁵⁶. La chose en soi, c'est la volonté une, aveugle, libre et irrationnelle, qui n'est soumise à aucune des formes du principe de raison suffisante.

Le monde comme volonté et comme représentation, Livres un et deux, Schopenhauer, de Vincent Stanek

Pour Schopenhauer, partir de la représentation signifie partir du concept le plus général qui puisse être dans une théorie de la connaissance : si le temps, l'espace et la causalité constituent bien les formes de la représentation, il faut encore remonter à une forme fondamentale ou *Grundform*, à savoir la « division du sujet et de l'objet » [...] Cette division ne signifie cependant pas séparation du sujet et de l'objet. Bien au contraire, elle n'est pensable qu'à partir de leur unité.

On dira certes qu'à la différence des animaux, l'homme peut avoir une représentation de ce qu'il

⁸⁵⁵ La causalité est définie comme le principe qui « lie entre elles toutes les représentations dans la représentation complète que nous appelons expérience. [...] Lorsque surgit un nouvel état d'un ou plusieurs objets, celui-ci doit avoir été précédé d'un autre auquel il succède suivant une règle, c'est-à-dire que toutes les fois que le premier existe, le second aussi ». (Vincent Stanek)

⁸⁵⁶ Selon Schopenhauer, l'essence du monde se dévoile (par la philosophie) comme volonté. Ces objets se classent en une série de types, depuis la pierre jusqu'à l'homme, en passant par la plante et l'animal ; chaque type ou force de la nature est la volonté même à tel degré déterminé de son objectivation. La racine du mal inhérent à l'existence, c'est le vouloir-vivre ; dévoiler la volonté revient à la rendre inopérante comme cause de souffrances sans cesse renaissantes. Nous ne nous attardons pas ici sur ces aspects de sa philosophie.

veut, et qu'il existe des cas de délibération ou l'intellect semble jouer un grand rôle, en nous présentant des motifs concurrents d'agir ou de nous abstenir d'agir. Le choix semble alors pleinement éclairé par l'intelligence. Schopenhauer s'oppose radicalement à cette description de l'acte volontaire. En effet, l'intellect arrive soit trop tôt, soit trop tard : il peut précéder l'acte de la Volonté en présentant les différents motifs d'agir ; il peut le suivre en analysant les raisons qui m'ont poussé à agir, mais il ne joue aucun rôle dans l'acte lui-même. Avant de franchir le Rubicon, César avait bien des raisons de le faire ou de s'en abstenir. Il a pu longuement réfléchir avant de prendre sa décision, mais quand il a effectivement franchi le Rubicon, ce n'était pas parce que son intellect lui aurait présenté des motifs de le faire. C'est tout simplement parce qu'il le voulait, d'un vouloir aveugle : « l'intellect [...] ne peut qu'une chose : éclaircir la nature des motifs de tous les côtés et jusque dans les recoins ; quant à déterminer la Volonté en elle-même, c'est là chose qui le dépasse ; la Volonté lui est impénétrable ». Comme le dit Schopenhauer en une formule saisissante, l'intellect n'est que le spectateur des actes de la volonté : quant au choix lui-même, il l'attend aussi passivement [...] que s'il s'agissait de la Volonté d'un étranger ».

L'orientation du renseignement est fondamentalement un élément précurseur de la volonté du décideur politique ou militaire (elle vient en appui d'un projet, soit pour en permettre la réalisation, soit pour empêcher qu'il soit contrarié). Elle n'en est pas moins l'amorce d'un processus méthodique et rationnel visant à éclaircir une situation. On saisit alors toute la difficulté de ce moment du passage entre deux sphères de natures hétérogènes, l'une ressortissant à la volonté, l'autre à la représentation. En particulier, volonté et représentations se distinguent par leur « direction d'ajustement » : comme le rappelle Joëlle Proust, « Les perceptions, les croyances, les émotions, ont une direction d'ajustement qui va du monde à l'esprit : c'est en principe l'état du monde qui détermine le contenu perceptif, les croyances ou les émotions que nous formons. En revanche, les désirs, les souhaits, les intentions ont une direction d'ajustement qui va de l'esprit vers le monde. Leurs conditions de satisfaction supposent que le monde change conformément à ce qui est représenté mentalement ».

Dans son contenu (par contraste avec sa forme), l'orientation peut être de nature spatiale (concerner une zone géographique), temporelle (par exemple, précéder une négociation importante), spatio-temporelle, ou causale, c'est-à-dire porter sur la recherche de l'explication d'un phénomène avéré ou possible. En tout état de cause, il s'agit de spécifier des renseignements pour un décideur donné.

L'explication vs l'implication, par Jean Erceau

Jean Erceau distingue l'explication (d'un phénomène, d'une situation) de l'implication : dans le premier cas, la personne se trouve en situation d'extériorité et s'interroge de façon rationnelle et objective sur « comment » les choses se passent ; dans le second, qu'elle se trouve déjà au cœur de l'action ou en situation de franchir ou non le Rubicon, ce qui lui importe avant tout autre chose c'est de donner du sens à son implication, elle le fait en s'interrogeant sur le « pourquoi » de son action et en engageant l'intégralité de sa subjectivité.

En matière de production et d'usage de renseignements, les degrés d'objectivité et de subjectivité sont variables, bien sûr en fonction des personnes concernées mais aussi en fonction des rôles assumés dans la situation. De façon générale, l'objectivité est une qualité valorisée par les services de renseignement, qui cherchent à produire des énoncés vrais au sujet des situations qu'ils soumettent à l'épreuve de leur jugement. Il est toutefois raisonnable de penser qu'un officier de renseignement du deuxième bureau à Dien-Bien-Phu se sent impliqué dans la situation sur laquelle il renseigne ses autorités. En théorie, on devrait considérer que les autorités politiques sont impliquées dans les situations⁸⁵⁷, au sens où elles portent des projets touchant à la vie en société, lesquels nécessitent d'accorder un caractère premier aux « pourquoi⁸⁵⁸ ». Les autorités présentes sur le théâtre sont, elles, nécessairement impliquées dans les situations, dans la mesure où leur vie et celle des personnes dont elles sont responsables sont en jeu. Les hautes autorités militaires sont les plus susceptibles d'être réceptives à un discours objectif, fondé sur une posture d'extériorité, car leur mission généralement bien définie leur permet de se situer dans une logique de recherche

⁸⁵⁷ Max Weber affirme que trois qualités déterminantes font l'homme politique : « la passion - le sentiment de la responsabilité - le coup d'œil. Passion au sens d'« objets à réaliser », c'est-à-dire dévouement passionné à une cause, au dieu ou au démon qui en est le maître [...] La passion seule, si sincère soit-elle, ne suffit pas. Lorsqu'elle est au service d'une cause sans que nous fassions de la responsabilité correspondante l'étoile polaire qui oriente d'une façon déterminante notre activité, elle ne fait pas d'un homme un chef politique. Il faut enfin le coup d'œil qui est la qualité psychologique déterminante de l'homme politique. Cela veut dire qu'il doit posséder la faculté de laisser les faits agir sur lui dans le recueillement et le calme intérieur de l'âme et par conséquent savoir maintenir à distance les hommes et les choses. [...] Le problème suivant se pose alors : comment peut-on faire cohabiter dans le même individu la passion ardente et le froid coup d'œil ? On fait la politique avec la tête et non avec les autres parties du corps ou de l'âme. Et pourtant, si le dévouement à une cause politique est autre chose qu'un simple jeu frivole d'intellectuels, mais une activité menée avec sincérité, il ne peut avoir d'autre source que la passion et il devra se nourrir de passion ».

⁸⁵⁸ La réserve « en théorie » peut être étayée par les propos de Gaston Berger dans « Le problème des choix : facteurs politiques et facteurs techniques (1956) » : « À première vue le problème paraît simple. La fin à atteindre doit être fixée par la politique, les moyens à employer dépendent de l'avis des techniciens [...] Il y a des lois, délibérées par le Parlement et qui traduisent des intentions politiques, puis des décrets, des arrêtés, voire des circulaires, élaborés par des techniciens. Pour les lois comme pour les décrets, la distinction entre les fins et les moyens est d'ailleurs soulignée par l'existence de ce que l'on appelle « l'exposé des motifs » [...] Il faut se méfier de cette simplicité apparente. Les exposés des motifs [...] devraient être soigneusement établis avant les textes de lois ou de décrets qui en feront l'application. Pourtant ils ne soulèvent généralement qu'un faible intérêt. J'ai assisté à de nombreuses réunions où se discutaient des lois ou des décrets. J'ai vu des discussions passionnées se dérouler à propos des textes eux-mêmes, mais rarement à propos des exposés des motifs. On ne discute guère de ces derniers ; on s'y intéresse médiocrement [...] Bien plus, j'ai vu, à plusieurs reprises, pour des questions importantes, des textes discutés à fond avant que les exposés des motifs fussent rédigés.

d'efficacité, à l'intérieur de laquelle les « comment » revêtent un caractère essentiel. En fonction du degré d'implication du décideur politique ou militaire, l'orientation du renseignement sera l'expression d'une subjectivité plus ou moins marquée.

La phénoménologie

Edmund Husserl, dans « L'étonnement philosophique - Une histoire de la philosophie », de Jeanne Hersch et dans « Histoire de la philosophie III / XIXe–XXe siècle » d'Émile Bréhier.

Selon Jeanne Hersch, Husserl se demande comment il se fait que nous puissions, en général, être certain. Autrement dit : quelle relation il existe entre la conscience et le monde. Il reproche à la méthode cartésienne de couper d'emblée abstraitement le *cogito* de tout le reste. Or, le *cogito* vécu n'est jamais isolé : un sujet (un « je ») pense toujours *quelque chose*, un objet, une chose. C'est cela qui, dans la pensée, est immédiatement, originellement vécu. Il souligne avec insistance que les états psychiques que nous pouvons observer, par exemple à l'aide de l'introspection, sont des objets pour nous, tout autant que les objets du monde extérieur (Bréhier précise : la notion d'objet couvre ici un champ bien plus vaste que la simple objectivité sensible ; en particulier, il y a aussi une expérience ou évidence des objets idéaux ou irréels). Tout ce qui est donné à la conscience n'est accessible que par la constitution du sens, par la conscience elle-même. La tâche de la phénoménologie, c'est d'analyser l'acte de conscience où un phénomène nous est donné. La méthode de la réduction va permettre de « mettre le monde entre parenthèses » : ce qui subsiste alors sans être touché par la réduction phénoménologique, c'est la conscience, qui constitue en principe une région de l'être particulière. Le regard du philosophe est renvoyé à la conscience, dans laquelle se constitue le sens, quel qu'il soit. D'après Émile Bréhier, la philosophie doit mettre entre crochets provisoirement tout ce qui est donné, pour arriver à l'intuition de l'essence de la conscience et de ses différents modes. Pour Husserl la pensée est un acte intentionnel (il reprend cette notion d'intention à Brentano), une direction vers un quelque chose ; mais ce quelque chose étant le même, l'« intention » peut être différente : on peut le penser d'une pensée pure, le représenter, l'affirmer ; autant de « qualités » différentes de l'intention. De la pensée il faut distinguer la connaissance, que Husserl décrit comme « accomplissement de l'intention ». Pour Jeanne Hersch, il s'agit de mettre en évidence ce qu'est l'essence de la perception, ou du souvenir, ou de l'imagination, etc., et de montrer comment se constitue l'objet intentionnel correspondant (autrement dit son corrélat dans la conscience). La conscience « se transcende » en direction de son objet et doit être remplie par l'intuition de cet objet. La conscience intentionnelle vit les phénomènes en temps qu'ils lui sont donnés, en leur donnant elles-mêmes leur sens.

Phénoménologie - prise de vue (auteur à préciser)

Le sens philosophique de la phénoménologie réside dans l'idée d'une corrélation a priori et universelle entre l'objet transcendant⁸⁵⁹ et ses modes subjectifs de donnée. Autrement dit, la phénoménologie a pour objet de préserver la transcendance du réel tout en respectant sa relativité à la conscience, ce qui revient à en nier l'existence en soi. [...] Tout se passe comme si la conscience, fascinée par le spectacle phénoménal qu'elle organise, s'oubliait comme sa source véritable pour s'en saisir seulement comme un figurant. L'épochè⁸⁶⁰ phénoménologique peut être définie comme une altération de la thèse d'existence, consistant à la neutraliser, à la mettre « entre parenthèses » : il ne s'agit pas de nier l'existence du monde mais de cesser d'adhérer à cette thèse, de la « dévitaliser », afin précisément d'avoir accès au sens d'être véritable du monde. L'épochè peut donc être décrite comme un mouvement de conversion qui, se détournant de l'emprise du monde, oriente le regard vers les vécus en lesquels se constitue ce monde, c'est-à-dire le champ des phénomènes au sens de la phénoménologie. [...] L'épochè permet de prendre possession de l'intentionnalité, comme caractère essentiel des vécus : elle désigne cette propriété qu'ont les vécus d'être conscience de quelque chose, de viser une réalité, de sortir d'eux-mêmes. L'intentionnalité ne signifie pas que la conscience se trouve, de fait, en face d'un monde mais, plus profondément, qu'elle n'est elle-même qu'en présence d'un monde. Dès lors, en mettant entre parenthèses la thèse d'existence, l'épochè ne perd pas le monde mais en retrouve le sens véritable, à savoir comme corrélat des vécus intentionnels, pôle d'une visée. La réduction, qui pouvait d'abord être comprise comme une limitation, apparaît maintenant comme le moyen de libérer la dimension « créatrice » de la conscience qui, au niveau de l'attitude naturelle, demeurait dans l'ignorance d'elle-même.

L'intérêt que présente la phénoménologie pour notre sujet peut être situé à deux niveaux. En premier lieu, il en ressort qu'étant intentionnel, tout acte mental dépend du point de vue de « l'expérimentateur » et du « type de regard » qu'il porte sur l'objet vers lequel est dirigée son intention. L'orientation qu'il va décider de donner au renseignement peut être considérée comme un acte mental du décideur. Elle va résulter de la manière dont il va diriger son questionnement interne, c'est-à-dire, notamment, de sa manière d'aborder la situation et de poser le problème auquel il se trouve confronté. En forçant le trait, on peut affirmer que le contenu d'une orientation dépend davantage des caractéristiques psychologiques de celui-ci qui la donne que de la situation à laquelle elle s'applique. Pour rester sur un registre caricatural à visée purement illustrative, on pourrait faire la comparaison avec le test de Rorschach des psychologues : le décideur projette son monde mental sur la situation et de cette projection, il infère une orientation. La conséquence très pratique pour nos travaux résidera dans la nécessité de mettre les orientations dans la perspective

⁸⁵⁹ Dire que le monde me transcende, c'est reconnaître qu'il existe pour d'autres.

⁸⁶⁰ L'épochè phénoménologique [...] est la méthode spécifique permettant de faire apparaître le plan où la corrélation devient compréhensible.

des éléments biographiques recueillis sur les décideurs qui en sont à l'origine.

On peut prendre le risque d'une transposition des concepts d'un niveau de granularité à un autre. Dans cette perspective métaphorique⁸⁶¹, l'appareil de renseignement doit faire accéder à la conscience collective l'essence d'une situation ; l'orientation en constitue alors l'intentionnalité (au sens phénoménologique) ; on verra plus loin que le responsable politique ou militaire ne se trouve pas seulement à l'origine de cette intentionnalité, mais aussi à l'origine de l'impulsion de la volition.

La nature de la volonté, de Joël Proust

Le caractère historiquement construit de la volonté apparaît dès la vie embryonnaire. [...] Chacun découvre dans l'agir non seulement un monde à parcourir et à transformer, mais l'étendue de ses propres possibilités, voire même l'unique moyen de construire son identité.

L'orientation du renseignement peut être considérée comme la recherche par le décideur de l'évaluation de son champ de possibilités d'action, actions au travers desquelles il va exprimer son identité de chef et donner la mesure de ses propres possibilités. L'orientation encode donc à la fois l'audace et l'ambition du décideur.

Trois types d'attitudes ont été proposés pour rendre compte de l'agir volontaire : les raisons d'agir, les intentions et les volitions. Elles résultent des différentes stratégies ayant été mises en œuvre pour répondre à la question de savoir de quoi est faite la volonté. Une première stratégie consiste à souligner le caractère représentationnel des états mentaux intervenant dans l'action, ce qui permet de réduire la volonté à l'interaction entre deux types d'états mentaux : les croyances et les désirs de l'agent. Cette stratégie consiste à nier l'existence d'une faculté spécialisée dans l'exécution de l'action. La deuxième stratégie consiste, au contraire, à reconnaître qu'il existe, outre les désirs et les croyances, une autre variété de pensées, les intentions, qui sont spécialisées dans la conception, la planification et l'exécution des actions. Dans la troisième stratégie, la volonté ne se réduit pas à l'intention : pour se traduire en action, cette dernière doit être accompagnée d'une action mentale exécutive particulière, nommée volition. Les volitions doivent être comprises comme constituant le noyau de toute forme d'action, corporelle ou mentale. En particulier, l'étude des perturbations de la volonté (chez des patients cérébraux-lésés, des enfants atteints d'autisme, des grands déprimés ou des gros consommateurs d'opium) conduit à reconnaître l'existence de ce niveau fonctionnel

⁸⁶¹ Jean-Pierre Olivier de Sardan nous invite toutefois à beaucoup de prudence dans cette démarche : « le principe du « sens caché », invérifiable de quelque façon que ce soit, pour « rendre compte » d'une situation sociale, a beaucoup d'amateurs. Une variante toujours forte en usage est l'attribution à des ensembles abstraits (agrégats sociaux ou institutions, concepts, construits idéologiques, artefacts scientifiques) de qualités de volition, de décision, d'intentionnalité, proprement humaines. « Le système veut que.... », « Pour se reproduire la culture a besoin de... », « Le monothéisme a pour objectif de.... ». On voit ici une des dérives surinterprétatives favorites du « holisme ».

exécutif, justifiant que l'on parle de volitions individuelles, et plus généralement d'une faculté du vouloir ; ces diverses pathologies de la volonté ont en effet ceci de commun que le sujet présente un trouble non dans la conception de l'action, ni dans sa sélection, ni dans ses motivations, mais un trouble exécutif, c'est-à-dire lié à la réalisation d'un acte.

Joëlle Proust en vient à donner une nouvelle définition téléologique de la volition. Pour vouloir X avec ses conséquences recherchées P, il faut que :

l'agent dispose de la représentation des moyens de la production occurrente de P,

qu'un présent contexte motivant rende le but saillant,

que la motivation présente soit causalement suffisante.

L'orientation pouvant être interprétée, on l'a vu, comme l'expression précoce d'une volonté, on peut inférer de ce qui précède plusieurs axes d'analyse de cette volonté : il conviendra de s'attacher notamment aux croyances, désirs et intentions des décideurs politiques et militaires émettant des orientations du renseignement.

En reprenant la perspective métaphorique développée précédemment, la volition est l'impulsion qui permettra à l'action envisagée d'aboutir. C'est son intensité, c'est-à-dire la détermination du décideur, qui présente alors un intérêt. De même qu'il existe des pathologies de la volonté à l'échelon individuel, on pourrait se demander s'il existe des pathologies de la volonté collective, c'est-à-dire des configurations politico-socio-culturelles empêchant une collectivité d'entreprendre des projets pourtant jugés désirables. Dans ce cas, l'orientation du renseignement pourrait constituer un révélateur.

L'animal intentionnel, de Joëlle Proust, dans les animaux pensent-ils ?

L'intentionnalité est la capacité d'utiliser l'information sur le monde extérieur et de la stocker dans des représentations pour l'appliquer à des situations nouvelles et ajuster le comportement au cours des choses [...] Dès qu'une représentation mentale est acquise, elle doit pouvoir être appliquée de manière véridique ou erronée [...] Ce qui distingue les concepts des simples perceptions, c'est que les premiers rendent possibles des inférences et donnent lieu à une forme de rationalité.

Ce qui permet de tester la validité d'une représentation est « l'épreuve des faits », c'est-à-dire dans le domaine politico-militaire la confrontation à la réalité des rapports de force et de puissance. La durée des périodes de paix joue un rôle crucial pour le militaire. De la même façon que l'on constate des bulles spéculatives dans le domaine financier, qui éclatent lorsque la déconnexion de la sphère économique devient excessive (on schématise ici, dans la mesure où les croyances jouent un rôle à tous les stades), il peut exister des bulles dans le domaine militaire : il s'agit alors d'une

inadéquation des équipements ou des doctrines au contexte stratégique du moment. Ainsi, lorsque survint le conflit de 1870 avec la Prusse, la France ne s'était-elle pas trouvée confrontée à une véritable puissance militaire depuis 1815. La mauvaise prise en compte des chemins de fer, dont l'essor n'avait démarré qu'à partir des années 1830, révèle qu'il s'était produit une déconnexion entre la doctrine militaire et la réalité socio-technique issue de la révolution industrielle (la Prusse se trouvait dans la même situation, mais s'y était préparée en déployant une méthode d'inspiration scientifique : prise en compte des leçons de l'histoire, mise en œuvre d'exercices à grande échelle). Lorsqu'il s'agit non plus de rapports de forces mais de rapports de puissances, la manœuvre politico-diplomatique doit très souvent être effectuée dans le champ des perceptions, l'épreuve se limitant fréquemment à un rapport de volontés pures. Si le rapport des forces économiques est connu (l'épreuve est en effet permanente), le rapport de force militaire est souvent repoussé le plus loin possible, il ne reste alors qu'une confrontation entre deux déterminations, appuyées sur des perceptions très subjectives des forces en présence. La manœuvre ayant lieu dans le champ des représentations, on peut faire l'hypothèse que l'orientation politique privilégie la représentation des représentations des autres protagonistes des situations (adversaires potentiels, alliés potentiels, neutres, population formant le terrain humain). On peut aussi faire l'hypothèse de ce que le risque de déconnexion avec les réalités se trouve exacerbé.

« La sémantique générale » et « Le rôle du langage dans les processus perceptuels », d'Alfred Korzybski

Les prémisses du système non-aristotélien peuvent être exprimées par la simple analogie de la relation d'une carte avec le territoire : 1) Une carte n'est pas le territoire, 2) Une carte ne représente pas tout le territoire, 3) Une carte est auto-réflexive (idéalement, elle devrait inclure une carte de la carte, etc., indéfiniment). Appliquées à la vie courante et au langage, ces prémisses s'expriment ainsi : 1) Un mot n'est pas ce qu'il représente, 2) Un mot ne représente pas tous les « faits », etc ; 3) Le langage est auto-réflexif [il peut-être lui-même objet du discours]. Cependant, nos réactions habituelles sont encore fondées sur des postulats inconscients qui violent les deux premières prémisses et méconnaissent la troisième. [...]

Le langage devient alors un medium à travers lequel nous parlons finalement à nous-mêmes ou aux autres, et ayant ses propres limites bien définies. [...] Comme Humboldt l'a fait remarquer, les termes grec et latin pour désigner la Lune, quoiqu'ils se rapportent au même objet, n'expriment pas la même intention ou le même concept. Le terme grec (mhvn) souligne la fonction de la lune pour la « mesure » du temps; le terme latin (luna, luc-na) met en évidence la luminosité de la Lune ou son éclat... La fonction d'un nom se limite toujours à faire ressortir un aspect particulier d'une chose [...] Tous les langages possèdent une certaine structure, et chaque langage reflète dans sa propre

structure celle du monde telle que l'ont présumée ceux qui ont développé ce langage. Réciproquement, nous projetons dans le monde, la plupart du temps inconsciemment, la structure du langage que nous employons.

L'utilisation de termes abstraits [...] rendit possible une économie énorme dans la communication, elle accéléra aussi fortement le progrès du « time-binding⁸⁶² » humain, et finalement rendit possible la science moderne. Mais, en même temps, le fait même de nous livrer à des abstractions d'ordres supérieurs devient un danger si nous n'en sommes pas conscients et persistons à confondre ou identifier de façon primitive les ordres d'abstractions.

Les éléments qui précèdent sont intéressants, dans la mesure où ils soulignent à la fois l'importance et la complexité de l'outillage intellectuel. Une orientation donnée est relative à un modèle de la situation, ce modèle est lui-même relatif à un ensemble de concepts renvoyant à une certaine image du monde, lesquels concepts sont relatifs à un langage dans lequel se trouvent encryptées certaines conceptions préalables. Tout modèle est la simplification d'une réalité visant à la rendre intelligible en vue d'une finalité donnée. Tout modèle a donc un domaine de validité (en supposant que cette validité a été établie). Une orientation peut révéler une inadaptation de cet outillage intellectuel. En tout état de cause, il pourra être intéressant d'examiner l'expression de cet outillage intellectuel au travers des orientations qui sont données au renseignement. Modestement, on pourra, notamment, chercher à mettre en évidence les paradigmes structurants pour les orientations données au renseignement par les décideurs politiques et militaires.

L'herméneutique, de Jean Grondin

Selon la conception classique de l'herméneutique, l'interprétation est « la méthode ou l'opération qui permet d'accéder à la compréhension du sens, à l'*intelligere* [...] Le terme d'interprétation vient du verbe grec *herméneuein*, qui a deux sens importants : le terme désigne à la fois le processus d'élocution (énoncer, dire, affirmer quelque chose) et celui de l'interprétation (ou de traduction). Dans les deux cas, on a affaire à une transmission de sens, laquelle peut s'opérer dans deux directions : elle peut 1 / aller de la pensée au discours, ou 2 / remonter du discours à la pensée [...] Mais si l'intelligence grecque du terme est éclairante, c'est qu'elle nous aide à voir que le processus d'interprétation ne doit ni plus ni moins qu'inverser l'ordre de l'élocution, celui qui va de la pensée au discours, du « discours intérieur » au « discours extérieur », comme le diront superbement les stoïciens. On peut donc distinguer ici l'effort *herméneutique* d'explication de sens, qui remonte du discours extérieur vers son intérieur, de l'effort rhétorique d'expression qui précède la tâche

⁸⁶² Korzybski définit le «Time-binding» comme la capacité de condenser, digérer et utiliser les expériences et les réalisations accumulées par les générations précédentes pour leur développement dans le temps présent et leur transmission aux générations à venir.

proprement herméneutique et lui donne tout son sens : on ne peut vouloir interpréter une expression afin d'en comprendre le sens que parce que l'on présuppose qu'elle veut dire quelque chose, quelle est l'expression d'un discours intérieur. Ce n'est donc pas un hasard si les principales règles herméneutiques ont le plus souvent été tirées de la rhétorique [...] Les grands théoriciens de la conception classique de l'herméneutique ont presque toujours été des professeurs de rhétorique.

Si l'on assimile toute action à un texte dans un contexte, en cela qu'elle est l'expression d'un sens élaboré par une pensée, on peut dire que l'interprétation dans le cadre du renseignement doit inverser l'ordre de l'action stratégique, qui va de la pensée stratégique au déploiement de la stratégie. L'interprétation des manifestations diplomatiques, militaires, scientifiques, industrielles, d'une pensée stratégique requiert une connaissance approfondie de l'action stratégique. Les personnes chargées de l'élaboration du renseignement devraient donc être elles-mêmes des stratèges. À défaut, leur activité doit être orientée par un stratège (ou par un collectif à vocation stratégique), de façon à ce que leur production soit porteuse d'un sens stratégique, qui pourra ensuite être interprété et compris dans sa totalité et sa complexité par ce même stratège (ou collectif à vocation stratégique).

Schleiermacher distingue à cet égard deux intelligences bien distinctes de l'interprétation : 1 / une pratique *relâchée* qui « part de l'idée selon laquelle la compréhension se produit d'elle-même ». Pour elle, la mécompréhension forme plutôt l'exception. Cette pratique de l'herméneutique « exprime le but négativement : il faut éviter l'erreur de compréhension ». On reconnaît ici la conception classique de l'herméneutique qui en faisait une science auxiliaire à laquelle on n'avait recours que pour interpréter des passages ambigus. 2 / Une pratique *stricte* partirait, au contraire, « du fait que la mécompréhension se produit d'elle-même et que sur chaque point la compréhension doit être voulue et cherchée ». Cette distinction entraîne des conséquences majeures. La pratique relâchée de l'interprétation se trouve ici assimilée à une pratique intuitive, qui n'obéit à aucune règle, ni aucun art. [...] [Dans le cas où c'est la mécompréhension qui est naturelle] la compréhension devra donc procéder en tout point suivant les règles strictes d'un art : « le travail de l'herméneutique ne doit pas seulement intervenir lorsque l'intelligence devient incertaine, mais dès les premiers commencements de toute entreprise qui vise à comprendre un discours. » [...] L'herméneutique cessera dès lors d'occuper une fonction auxiliaire [...] Elle sera donc au sens strict une *Kunstlehre*, la « doctrine d'un art » du comprendre. C'est pourquoi l'opération fondamentale de l'herméneutique ou de la compréhension prendra la forme d'une reconstruction. [...] Comprendre veut dorénavant dire « reconstruire la genèse de... [...] L'idée vient du réalisme allemand : on comprend quelque chose lorsqu'on en saisit la genèse, à partir d'un premier principe. Schleiermacher donne ainsi un tour psychologique à l'herméneutique.

La reconstruction du sens stratégique doit intervenir dès les premiers commencements de l'entreprise visant à comprendre la stratégie d'un autre acteur, c'est-à-dire au moment de la phase d'orientation des activités de renseignement (intérieures et extérieures par exemple) qui permettront d'en recomposer la totalité à partir de ses différentes manifestations.

L'herméneutique [...] recevra un sens plus méthodologique chez Dilthey. [...] Afin de fonder la spécificité méthodologique des sciences humaines, Dilthey s'inspire de la distinction de l'historien Droysen (1808-1884) entre l'expliquer (*Erklären*) et le comprendre (*Verstehen*). Alors que les sciences pures cherchent à expliquer les phénomènes à partir d'hypothèses et de lois générales, les sciences humaines veulent comprendre une individualité historique à partir de ses manifestations extérieures. La méthodologie des sciences humaines sera ainsi une méthodologie de la compréhension [...] Le but de l'interprétation est de *comprendre* l'individualité à partir de ses signes extérieurs : « Nous appelons *compréhension* le processus par lequel nous connaissons un intérieur à l'aide de signes perçus de l'extérieur par nos sens. » [...] Le processus de la compréhension consiste à « recréer » en soi le sentiment vécu de l'auteur, en partant de ses expressions. [...] La compréhension inverse ici le processus créateur, au même titre où la tâche herméneutique de l'interprétation pouvait être vue comme l'inversion de l'acte d'expression rhétorique.

Appliqué au champ de la stratégie, ce propos permet de déduire que la personne (ou le collectif) chargée de comprendre une stratégie en recréant en soi le sentiment vécu du stratège qui l'a conçue, en partant de ses différentes déclinaisons particulières, doit être située au même niveau que le stratège concepteur. Ainsi, un militaire risque-t-il d'éprouver des difficultés à comprendre une stratégie globale au travers de l'interprétation de ses manifestations financières, médiatiques, juridiques, scientifiques et industrielles. Le décideur intégrateur des renseignements relevant de ces différentes dimensions doit donc orienter les différents services de renseignements à partir (de ses propres objectifs et) de la compréhension qu'il s'est forgé de la stratégie adverse.

« Les sciences humaines sont interprétatives. On peut en particulier distinguer deux grands types de pratiques interprétatives : celles de l'empathie et celles du soupçon. Les premières visent à raffiner et assurer les capacités interprétatives ordinaires pour comprendre et faire comprendre des contenus difficiles à appréhender parce qu'ils appartiennent à des contextes historiques ou culturels distants ou encore parce qu'ils relèvent d'une pensée atypique soit par son originalité créative, soit par son caractère pathologique [...] Les pratiques interprétatives du soupçon visent plutôt à mettre en évidence des contenus et des significations qui échappent en partie au moins à ceux mêmes qui les véhiculent parce qu'ils relèvent soit d'un inconscient individuel, comme dans l'interprétation psychanalytique, soit d'un inconscient ou d'une fausse conscience collective comme dans la critique marxiste de l'idéologie [...] Herméneutique de l'empathie et herméneutique du soupçon ne sont pas incompatibles et co-existent par exemple dans une sociologie comme celle de Pierre Bourdieu qui vise à la fois à faire comprendre le point de vue des acteurs sociaux et à le critiquer.

La distance nous séparant de la IV^e République est relativement modeste à l'échelle du temps long de l'histoire. Pour autant, le contexte était différent, les référentiels cognitifs aussi ; de plus, par contraste avec les décideurs de l'époque, nous sommes informés du cours qu'a emprunté l'histoire. L'analyse des documents d'archives devra donc faire appel à la posture interprétative de l'empathie. Une lecture empreinte de soupçon devra cependant être également effectuée. Deux catégories d'éléments pourront, en particulier, être relevées dans toute la mesure du possible. La première résulte des biais pouvant être introduits dans les orientations du renseignement, du fait des connaissances et préjugés du décideur.

L'ouvrage de Pascal de Sutter, « ces fous qui nous gouvernent » donnent une illustration intéressante d'une application pratique de l'approche par le soupçon. « Dans ses mémoires, le président américain Jimmy Carter raconte comment les profils psychologiques d'Anouar el-Sadate et Menahem Begin furent pour lui d'une importance capitale dans sa stratégie diplomatique. (...) Sadate voyait les choses de manière globale et détestait les détails. À l'inverse, Menahem Begin avait une personnalité telle que le moindre détail avait son importance. (...) aussi, les profileurs conseillèrent à Carter d'éviter les contacts directs entre les deux hommes qui avaient des personnalités trop différentes pour s'entendre (...) Depuis les accords de Camp David, l'analyse du profil psychologique des protagonistes est devenue aux États-Unis un outil utilisé lors de chaque sommet important sur le plan international.

1.2 Exploitation des ouvrages de stratégie

La décision stratégique dépend de paramètres multiples. Elle doit procéder à une évaluation 1) de l'enjeu, 2) des moyens, 3) des risques, 4) des circonstances.

Il est logique que le renseignement apporte au décideur un éclairage sur les différents paramètres qu'il doit évaluer pour prendre sa décision. L'orientation du renseignement par ce dernier peut privilégier certains de ces paramètres.

« L'enjeu se situe à différents niveaux et il est nécessaire de bien distinguer les fins politiques (le langage commun parle des buts de guerre) des objectifs stratégiques [...] À l'échelon opérationnel, il faut apprécier la cohérence de tel ou tel objectif avec la conduite générale des opérations : l'opération projetée est-elle nécessaire à la poursuite du but recherché ou ne va-t-elle pas entraîner une dispersion et une usure préjudiciables à l'effort principal ? La réponse à cette question est un préalable obligé, qui semble « tomber sous le sens ». L'histoire militaire est pourtant pleine d'exemples de décisions fondées sur une mauvaise évaluation de l'enjeu. En 1915-1916, des dizaines de milliers d'hommes sont morts dans l'attaque de position (les Éparges, l'Hartmanwillerskopf...) que le commandement français voulait prendre « à tout prix », sans réaliser que l'apparition de l'avion leur avait fait perdre une partie de leur importance.

Les éléments apportés au décideur peuvent être de deux types. Le premier concerne les facteurs se révélant déterminants pour la décision (un roboticien parlerait des variables de contrôle) dans la perspective des schémas mentaux du décideur. Le second type comprend les éléments de connaissance susceptibles d'aider le décideur à faire évoluer les schémas mentaux hérités de son histoire personnelle, afin d'en améliorer l'adéquation à la situation. Les informations ressortissant à la première catégorie sont toujours les bienvenues. Les orientations d'un décideur peuvent en revanche se révéler plus ou moins ouvertes aux informations de la seconde catégorie. Or, dans le contexte de la IV^e République, les évolutions cognitives nécessaires à la perception des enjeux étaient importantes, la France n'étant plus la grande puissance d'autrefois mais désormais une puissance moyenne, ses colonies ne pouvant plus être considérées comme profondément reconnaissantes vis-à-vis de l'œuvre civilisatrice occidentale⁸⁶³, la nature politique et stratégique de

⁸⁶³ Si en 1885, Jules Ferry distingue trois types de raisons justifiant une politique coloniale : économique (exportation de capital et de marchandises), politique (permettre à la France de reconquérir sa gloire ancienne et sa place dans le monde) et humanitaire (devoir des races supérieures de civiliser les races inférieures), la situation et ses motivations ont été idéalisées avec le temps. Ainsi en 1933, Gabriel Hanotaux (ministre des colonies et des affaires étrangères dans les années 1890) affirme-t-il : « En occupant Alger la France remplissait la mission que la providence et l'Histoire lui avaient confiée. Et ce fut de nouveau une de ces belles aventures à la française : l'attrance de l'inconnu, la joie du risque, du sacrifice, le déploiement du courage individuel, le désintéressement dans le dévouement, l'élan de la création généreuse et éducatrice. Conquête généreuse : pas un marchand ! » (cité par Henri Wesseling dans « Les empires coloniaux européens - 1815-1919 »). De façon plus générale, Guy Pervillé affirme : « Les discours officiels et les manuels scolaires présentaient alors un bilan triomphal de l'œuvre française. La France avait trouvé en Afrique du Nord un pays désolé, maintenu dans la barbarie par l'anarchie, l'ignorance et la misère. Son

la bombe nucléaire étant au mieux intuitivement ressentie, faute d'avoir été encore conceptualisée.

Les moyens. C'est, a priori, la variable la plus facile à appréhender, dès lors qu'elle est largement indépendante du comportement de l'ennemi. Mais une telle impression est superficielle. Le choix des moyens dépend, à la fois, des possibilités de l'acteur (il faut faire avec ce qu'on a), mais aussi de la nature du problème posé, ce qui renvoie aux fins comme l'avait bien vu Clausewitz. Dans les guerres de décolonisation, le problème était fondamentalement politique et ne pouvait pas se régler par des moyens exclusivement militaires. Les Britanniques le comprirent très vite en Malaisie et promirent l'indépendance face à la guérilla communiste. Les Français ne furent pas capables d'en faire autant en Indochine, malgré l'avertissement de Leclerc, et encore moins en Algérie.

À première vue, on serait tenté d'affirmer que le renseignement se révèle ici d'une faible utilité pour le décideur. En effet, les renseignements les plus utiles en matière de moyens concernent ceux dont dispose l'adversaire. Une lecture de « le savant et le politique », de Max Weber, pourrait cependant conduire à nuancer cette vision.

Le savant peut clarifier les situations et alerter sur les conséquences des décisions, permettant ainsi au décideur de prendre ses responsabilités quant aux moyens à mettre en œuvre. « Pour autant que la vie a en elle-même un sens et qu'elle se comprend d'elle-même, elle ne connaît que le combat éternel que les dieux se font entre eux ou, en évitant la métaphore, elle ne connaît que l'incompatibilité des points de vue ultimes possibles, l'impossibilité de régler leurs conflits et par conséquent la nécessité de se décider en faveur de l'un ou de l'autre [...] Un troisième avantage [de la science au regard de la « vie » pratique] : la science contribue à une œuvre de clarté [...] En présence de tel problème de valeur qui est en jeu on peut adopter pratiquement telle position ou telle autre [...] Quand on adopte alors telle ou telle position il faudra, suivant la procédure scientifique, appliquer tels ou tels moyens pour pouvoir mener à bonne fin son projet. Il peut arriver qu'à ce moment-là les moyens présentent par eux-mêmes un caractère qui nous oblige à les refuser [...] La fin « justifie-t-elle » les moyens ou non ? Le professeur peut seulement montrer la nécessité de ce choix [...] Il peut également vous indiquer que, lorsque vous voulez telle ou telle fin, il faudra consentir à telles ou telles conséquences subsidiaires qui en résulteront suivant les leçons de l'expérience. Dans ce cas peuvent alors se présenter les mêmes difficultés qu'a propos du choix des moyens [...] La science vous indiquera qu'en adoptant telle position vous servirez tel Dieu et vous offenserez tel autre [...] Si nous sommes, en tant que savants, à la hauteur de notre tâche [...],

intervention militaire contre les corsaires turcs d'Alger, [...] après avoir assuré la liberté des mers, s'était prolongée en une conquête qui avait apporté les bienfaits de la paix, de l'ordre et de la justice [...] De même la colonisation, œuvre bienfaisante, avait mis en valeur les ressources dormantes du sol et du sous-sol algérien dans l'intérêt de tous les habitants [...] La colonisation française de l'Algérie s'offrait donc en modèle de colonisation bienfaisante pour les populations conquises. C'était pourquoi la domination française était « admirablement supportée » (Émile-Félix Gauthier) ».

nous pouvons alors obliger l'individu à se rendre compte du sens ultime de ses propres actes, ou du moins l'y aider [...] Lorsqu'un professeur obtient ce résultat je suis alors enclin à dire qu'il est au service de puissances « morales », à savoir le devoir de faire naître en l'âme des autres la clarté et le sens de la responsabilité. »

Les risques. Tout l'art de la guerre consiste à prendre des risques calculés, à faire preuve d'audace sans tomber dans la témérité : il faut que les moyens soient proportionnés aux enjeux, ou, au moins, qu'il ne soit pas manifestement disproportionnés [...] Le facteur déterminant, dans l'évaluation du risque, est l'ennemi : « On peut oser devant un Mack [le vaincu d'Ulm] ce qu'on n'osera pas devant un Napoléon ». Un Turenne, un Napoléon ou un Manstein identifient, presque à coup sûr, les erreurs ou les points faibles de l'adversaire, à l'inverse d'un général médiocre ou timoré. Mais il faut aussi compter avec le terrain, l'imprévu... et surtout, proportionner le risque à l'enjeu.

On parle toujours du renseignement. Il est loisible de se demander si l'on ne devrait pas parler « des » renseignements. En effet, il existe entre le renseignement portant sur les capacités de l'adversaire et le renseignement relatif à ses intentions la même différence qu'entre les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales : le premier porte sur une réalité constituée d'entités concrètes, objectivement mesurables, le second sur des entités immatérielles (des représentations, des croyances, des buts) dont il s'agit d'interpréter le sens. Les objets sur lesquels s'exercent ces deux activités sont donc ontologiquement très différents. Les méthodes pour les appréhender le sont nécessairement aussi. L'orientation du renseignement peut privilégier l'un ou l'autre de ces objets.

Avec l'établissement du profil psychologique d'Hitler par l'OSS, en 1943⁸⁶⁴, le renseignement a inauguré une approche scientifique de l'analyse de la psychologie du chef ennemi. Cette offre nouvelle de renseignement peut-être placée dans la perspective de la demande de renseignement des décideurs politiques et militaires concernant la psychologie de leurs adversaires.

Les circonstances. On dit que l'histoire ne se répète jamais et, pourtant, son étude suggère des analogies continues. En fait, s'il y a des constantes, aussi bien géographiques que techniques ou humaines, il n'y a pas de déterminisme : les conditions particulières de chaque conflit doivent toujours être prises en considération. Conditions particulières tenant tant à la géographie (configuration du théâtre de la guerre) qu'à la conjoncture politique, diplomatique ou militaire : les intentions et les capacités supposées de l'ennemi sont bien sûr, ici aussi, l'élément déterminant.

C'est la confrontation de ces différentes variables qui permettra le choix le plus adapté, c'est-à-dire celui qui fera sa part à l'audace en éliminant la témérité et qui parviendra à intégrer un ensemble de données disparates dans une conception globale : la manœuvre stratégique.

⁸⁶⁴ Source : Ces fous qui nous gouvernent, de Pascal Sutter.

Au niveau le plus élevé, la manœuvre stratégique permet d'opérer simultanément et de façon cohérente sur différents terrains : politique, diplomatique, militaire et policier, à l'extérieur et à l'intérieur. Sa conception nécessite une vision globale ; elle doit donc être éclairée par un renseignement intégré. Cette nécessaire intégration doit être prise en compte dès l'amont, au stade de l'orientation du renseignement, de sorte que les demandes exprimées aux différents services de renseignements soient complémentaires et apportent l'ensemble des réponses requises par la manœuvre stratégique.

La prise en compte de tous ces paramètres ne permettra jamais d'éliminer toutes les hypothèses pour n'en retenir qu'une. La caractéristique majeure de la stratégie, on l'a dit, est son caractère probabiliste. Au-delà de toutes les variables que l'on peut théoriquement évaluer de manière objective (l'enjeu, les moyens ou le terrain...) il demeure une part irréductible qui ne peut relever que d'une appréciation subjective : celle qui tient au comportement de l'ennemi. Celui-ci est toujours imprévisible [...] Ledit ennemi va prendre ses précautions pour assurer le secret de sa manœuvre et bénéficier de la surprise. Comment prévoir et devancer ce qu'il va faire ? La meilleure solution est évidemment de bénéficier d'un service de renseignement efficace [...] Malgré cette utilité évidente, qui n'est disputée par personne, le renseignement n'a pas toujours reçu la place qu'il méritait dans la pensée stratégique [...] Cette carence est particulièrement manifeste en France où les plus grands auteurs, Foch ou Castex, ne consacrent aucun développement substantiel au renseignement qui est généralement limité à la seule reconnaissance tactique et opérationnelle [...] Le problème demeure aujourd'hui.

Un manque de considération pour le renseignement se traduit nécessairement par un déficit d'orientation par les décideurs politiques et/ou militaires. L'évaluation de l'activité d'orientation du renseignement sous la IV^e République devrait permettre de porter une appréciation assez fiable sur l'intérêt porté au renseignement par les autorités politiques et militaires de cette époque et, par conséquent, sur la manière dont il est pris en compte au moment de la prise de décision. À l'échelon politico-stratégique, le renseignement produit par les services spécialisés n'est pas, loin s'en faut, la seule source d'éclairage exploitée par les décideurs. Les médias, les intellectuels, les chercheurs, les réseaux professionnels et électifs, figurent parmi les sources alternatives. Ces autres sources sont utiles, voire nécessaires, il ne s'agit pas de le contester. Les services de renseignements pris dans leur ensemble présentent cependant la caractéristique unique de cumuler (au moins en théorie) la neutralité, la recherche d'objectivité par des méthodes rigoureuses (critique et recoupements des sources, cotation de l'information) et l'accès à des informations secrètes. Les chercheurs de la sphère des sciences humaines et sociales sont engagés, Dan Sperber précise que

c'est l'une de leurs spécificités⁸⁶⁵. Les intellectuels le sont aussi et, de plus, peuvent être manipulés. Selon Constantin Melnik⁸⁶⁶, la sensibilité communiste d'un grand nombre d'entre eux, problématique dans le contexte de guerre froide, avait incité la CIA à exercer une influence sur ces leaders d'opinion. Or, si la convergence d'intérêts entre la France et les États-Unis étaient extrêmement forte vis-à-vis du pacte de Varsovie, les intérêts des deux pays pouvaient se révéler très divergents sur d'autres dossiers comme celui de la décolonisation. Concernant les réseaux professionnels et électifs, les différents biais induits par leurs modes de fonctionnement sont analysés notamment par les chercheurs en épistémologie sociale. Dans le cadre de la présente recherche, l'idéal serait de percevoir au travers des orientations données au renseignement les sources qui étaient prises en considération par les dirigeants de la IVe République voire de déceler, au travers d'elles, les éventuels effets des stratégies d'influence d'acteurs extérieurs, les éventuels effets d'auto référentialité de groupe. Cela risque de se révéler extrêmement difficile. Cet objectif peut néanmoins être conservé en arrière-plan cognitif, pour le cas où l'exploitation de certaines archives viendrait à en permettre la réalisation même très ponctuelle et partielle.

Quelle que soit la qualité du renseignement obtenu, il est rare qu'il permette d'éliminer totalement l'incertitude au point de savoir de manière absolument certaine ce que fera l'ennemi [...] L'analyse objective de la situation doit céder la place, tôt ou tard, à une évaluation subjective des hypothèses. Comment classer celles-ci ? Il y a deux approches qu'un spécialiste du renseignement, le commandant Bernis, a proposé, dans les années 30, d'appeler l'école des possibilités et l'école des intentions.

L'école des possibilités va partir de la situation présente pour déterminer les solutions qui s'offrent à l'ennemi. C'est la méthode de Napoléon qui disait : « Il ne faut jamais chercher à imaginer ce que fera l'adversaire » [...] et il examinait les partis à prendre dans chaque hypothèse, y compris celles qu'il tenait pour absurdes. L'avantage de cette méthode est qu'elle oblige à prendre en considération

⁸⁶⁵ L'utilisation sociale des recherches en sciences humaines ne consiste que pour une faible partie en des « applications », au sens usuel du terme. Il s'agit le plus souvent d'éclairer la réflexion des acteurs sociaux voire de leurs donner des arguments pour défendre des positions qu'ils ont déjà adoptées. Même si cette promiscuité entre chercheurs, objets, et utilisateurs fait peser sur la recherche en sciences humaines un soupçon permanent d'« idéologie », elle est constitutive du rôle social de la recherche dans ces domaines et doit être vue plus comme une spécificité ayant aussi de bonnes raisons d'être que comme une faiblesse qui pourrait être simplement corrigée en s'inspirant du modèle des sciences naturelles. Pour dire les choses en d'autres termes, une bonne part de la recherche en sciences humaines est « engagée » et elle tire une partie de son intérêt de cet engagement même.

⁸⁶⁶ « Sans être dans le secret des dieux, je savais que la Quatrième République n'avait surmonté les menaces communistes qui bouillonnaient autour d'elle que grâce certes à l'énergie d'hommes tels que Charles Brune, Henri Queuille ou Jules Moch, mais également par le soutien qu'Allen Dulles avait apporté à la société civile s'arc-boutant contre le fascisme rouge. Les syndicats libres - le syndicaliste américain Irving Brown me paraissait tout aussi important qu'Allen Dulles -, le parti socialiste, les organismes de propagande tels que Paix et Liberté ou les intellectuels non obnubilés par Staline avaient tous reçu l'appui moral, technique et financier de la CIA qui avait joué un rôle déterminant dans la maîtrise et la retenue du communisme en Europe ». (Politiquement incorrect, Constantin Melnik).

toutes les hypothèses concevables de sorte qu'elle permet une réponse à n'importe quel mouvement adverse. L'inconvénient est qu'en obligeant à prendre en compte une grande diversité d'hypothèses, elle risque d'entraîner une dispersion des moyens au détriment de l'idée de manœuvre (sauf bien sûr chez quelques capitaines d'exception comme Napoléon), surtout à l'époque contemporaine avec la dilatation des théâtres d'opérations.

L'école des intentions, « à partir d'une situation et des indices qui la caractérisent, de la doctrine et des procédés de combat de l'ennemi, du comportement habituel du chef, cherche à déterminer l'intention de l'adversaire et la manœuvre qu'il exécutera⁸⁶⁷ » [...] Le risque est évidemment de se méprendre complètement sur les intentions de l'adversaire [...] Cette méthode s'apparente à un pari, mais elle est susceptible, en cas de réussite, de fournir des résultats plus rapides et plus décisifs [...] Généralement, elle est proscrite par les règlements [...] Cette position de principe résiste souvent mal à l'épreuve des faits. Submergé d'informations incomplètes, souvent suspectes et contradictoires, trop nombreuses pour être toutes examinées, le stratège s'en remet à son intuition, que l'on retrouve dans presque toutes les grandes décisions. Le problème est que si cette intuition porte parfois la marque du génie, elle n'est, le plus souvent, qu'une idée préconçue.

L'orientation du renseignement permet de mettre en évidence l'inclination des décideurs entre les deux écoles des possibilités et des intentions.

Le royaume d'Archimède, de Michel Tripier

D'une manière générale, la stratégie militaire, pour parvenir à ses fins, anime, dans les différents théâtres où elle s'exerce, des tactiques diverses. Ceux qui conduisent la stratégie voient l'ensemble des événements, privilège qui échappe à ceux qui mènent l'action tactique : il importe que les directives de la stratégie, composantes d'un vaste dessein politique, soient suivies à l'échelon tactique, même si elles paraissent inadaptées. La tactique, qui reçoit ses objectifs de la stratégie, lui est subordonnée.

Le champ cognitif, dans lequel s'exerce l'activité du renseignement, est l'un des théâtres particuliers dans lequel une stratégie d'ensemble est à décliner.

⁸⁶⁷ Commandant Bernis, le service de renseignements, Paris, Berger-Levrault, 1934.

Safari en pays de stratégie - L'exploration des grands courants de la pensée stratégique, de Henry Mintzberg, Bruce Ahlstrand et Joseph Lampel

Pour être efficace, le processus d'élaboration de la stratégie doit-il être délibéré ou émergent, et dans quelle mesure ? Dans quelle mesure prédéterminé, cérébral, centralisé ? Quelle dose de contrôle a priori, par opposition à l'apprentissage a posteriori ? [...] Aucune stratégie en ce monde ne peut être purement délibérée ou purement émergente, parce que la première exclut tout apprentissage, et la seconde tout contrôle. La question devient donc : quel est le degré approprié de chacune ?

Il convient de distinguer entre attention et vigilance (Jean-Luc Wybo). L'attention est une posture dans laquelle l'activité cognitive est concentrée sur un événement redouté, la vigilance une posture cognitive ouverte, préparée à repérer l'anomalie qui se révélera l'indice d'un événement inattendu. Dans le domaine du renseignement, l'orientation concerne l'attention à porter à certains sujets, à certaines questions ; elle ne doit pas consommer toutes les ressources, sans quoi la posture de vigilance s'en trouve largement obérée. La notion de sérendipité montre cependant qu'attention et vigilance ne sont pas absolument contradictoires : pour Pek van Andel et Danièle Bourcier, « la sérendipité est le don de faire des trouvailles ou la faculté de découvrir, d'inventer ou de créer ce qui n'était pas recherché dans la science, la technique, l'art, la politique et la vie quotidienne, grâce à une observation surprenante... En pratique une vraie découverte, invention, création est toujours la combinaison d'un élément étonnant et d'une vérification pertinente. La recherche systématique et la sérendipité ne s'excluent pas, au contraire elles se complètent et même se renforcent ». La sérendipité procure d'heureuses surprises dont ne bénéficient jamais que les esprits préparés à les recevoir.

Pour notre sujet, ces réflexions peuvent déboucher sur la question de savoir si les décideurs de la IV^e République acceptaient de reprendre à leur compte dans leurs orientations les éléments qui leur avaient été préalablement remontés par leur service de renseignement, notamment pour procéder aux vérifications permettant de valider/réfuter de nouvelles hypothèses, lorsque celles-ci comportaient des risques politiques ou militaires.

1.2 Exploitation des ouvrages de polémologie

Conflit des représentations et polémologie de la connaissance - Vers une épistémologie de la « guerre des dieux » ?, de Erwan Sommerer⁸⁶⁸

En substance, l'auteur nous rappelle que les catégories a priori de l'entendement initialement pensées par Kant structurent la relation du sujet à son environnement et agissent comme une médiation entre lui et son environnement. Une tradition théorique les a transposées sur le plan social

⁸⁶⁸ Dans « Héritage et actualité de la polémologie », sous la direction de Myriam Klinger.

et politique : les schèmes de représentation assurant le lien entre les données de l'expérience et l'entendement sont alors les grands discours idéologiques, les trames symboliques qui fondent le sens commun ; tout fait du monde social est toujours immédiatement inséré dans des cadres a priori, déterminant à l'avance l'interprétation du monde par le sujet, sa vision des autres et de lui-même. On trouve ainsi chez Bourdieu l'idée que les catégories a priori de la connaissance sont d'abord sociales, liées au contexte d'appartenance des acteurs ; la relation de l'acteur à ce qui lui est extérieur est médiée par le discours qu'il a intériorisé lors de sa socialisation. Dès son origine, le concept d'idéologie a servi à localiser l'existence d'un filtre entre l'individu pensant et agissant, et son environnement : il se rapporte à la question de la croyance, donc au sens apposé par l'acteur à ce qui l'entoure. Les représentations organisent l'accès d'une société à la certitude, à une compréhension du monde qui sera jugée par ses membres la plus proche possible de la réalité : elles conditionnent le partage social du vrai et du faux, mais aussi du juste de l'injuste ; en particulier elles fournissent des certitudes ontologiques - des évidences quant à l'être de toute chose et donc quant à la meilleure forme possible d'organisation de la société. Du moins tant que la variable du conflit ne vient pas gêner le monopole d'un schème de représentation donnée.

Les phénomènes étant façonnés par des catégories a priori qui ont été objectivées et historicisées, il n'y a plus d'universalité ni d'intemporalité possibles. Il en résulte une pluralité de représentations concurrentielles et antagonistes entre lesquelles il est impossible de faire le tri, ce qui leur confère une essence intrinsèquement polémogène : le propre de toute idéologie étant précisément de tracer une ligne de partage entre elles - c'est-à-dire entre la réalité, la vérité - et les illusions, c'est-à-dire la somme des représentations concurrentes, c'est la fin du monde commun ; chaque fait est interprété et compris différemment selon le point de vue duquel on se place. La vérité étant hors d'atteinte, l'homme se meut en société à l'aide de la médiation des idées, des mots, des concepts, mais ces systèmes de signification sont arbitraires. Les visions du monde sont incommensurables et irréconciliables ; elles relèvent indirectement la contingence et la futilité de tout savoir, de toute hypothèse sur le vrai ou sur le juste. C'est notamment le constat postmoderne de la fin des métarécits, la prétendue clôture de l'ère rationaliste au profit d'un monde où des significations plurielles et évanescentes s'entrechoquent dans un mouvement continué d'où la possibilité de la connaissance de la certitude est définitivement exclue. C'est également un échec dans la capacité à penser la relation à l'altérité puisque cela veut dire que le pluralisme des valeurs empêche la levée du voile.

Karl Popper est allé au-delà du caractère polémogène des représentations dans leurs rapports mutuels, en montrant que la connaissance tire sa légitimité de sa capacité à entrer en conflit : à travers le thème de la réfutabilité, le conflit entre les différents modes d'appréhension du monde devient constitutif de leur validité scientifique. Une théorie à laquelle ses énonciateurs refusent l'entrée dans l'arène n'a pas de légitimité. Bien que l'approche polémologique de la connaissance ne soit pas la science mais la définition sociale du vrai et du faux, il est possible de s'appuyer sur cette épistémologie. Que la connaissance du vrai et du juste soit toujours éphémère - contextuelle - ne veut pas dire que la vérité et la justice soient hors de portée. Simplement, l'acceptation de normes et valeurs fondées sur des propositions ontologiques ne doit jamais masquer la persistance de la critique, l'irruption possible - et voulue - de l'altérité. La réfutabilité est donc aussi un critère éthico-politique. L'épistémologie poppérienne permet de lier ces deux moments - la fixation et le flottement du sens - dans une relation d'interdépendance : l'acceptation de la pluralité des perspectives et du conflit est la condition formelle de toute hypothèse sur le réel et le vrai, tandis que l'ouverture à l'altérité sous son aspect polémogène nécessite en retour que des points de vue stables et solides puissent entrer en concurrence. Par contraste avec des visions acceptant la compatibilité du conflit avec la connaissance mais cherchant à organiser une hiérarchie dans laquelle la dissolution de l'altérité constitue un horizon, on peut décider de s'affranchir de toute hiérarchie entre la paix et le conflit épistémologique pour se recentrer nettement sur la question de l'altérité, laquelle est avant tout une question éthique. Dans ce cas, une formulation symbolique, une représentation, doit pouvoir être placée face à ses limites, à l'impossibilité d'interpréter un fait nouveau, mais cette invalidation ne se fera pas au profit d'une « meilleure » représentation, mais au profit d'« une autre » : une autre façon d'exprimer les choses et les actes, qui pourra être considérée par ses énonciateurs comme plus opératoire, mais qui ne le sera pas *en soi*, de façon objective. Ce sera juste une autre tentative d'appropriation du vrai, l'important résidant dans l'acceptation du conflit. Pour Laclau, cette instabilité des croyances, l'alternance de la croyance et du doute, sont la source de la liberté : le conflit est ici cause de libre arbitre, ou du moins d'ouverture d'un choix possible quant à la représentation sur laquelle se constitue la société.

Le conflit force la prise en compte de l'autre dans la constitution du savoir. Ni le moment ontologique, ni le moment critique ne sont privilégiés. Ce refus d'établir une hiérarchie revient à éviter un choix épistémologique au profit d'une tension qui serait celle de toute connaissance, et par là aussi de toute société fondée sur un socle de représentations : une tension entre la clôture - la certitude de la communauté quant à sa propre identité - et l'ouverture, c'est-à-dire l'acceptation de la réfutation. Poser des limites, prévenir la connaissance de toute démesure, est un moyen de la rendre plus solide et d'échapper au délire. C'est cela que l'on pourrait appeler une « polémologie de la

connaissance ».

Cette polémologie de la connaissance se révèle instructive pour le rapport entre le décideur et ses conseillers issus de la sphère du renseignement ou, plus précisément, pour le rapport entre leurs représentations respectives des situations. Le moment de l'orientation du renseignement par le décideur marque son entrée dans « l'arène des représentations concurrentes ». Dans l'enchaînement sans fin des alternances entre la croyance en une « réalité donnée » et le doute résultant des éléments semblant réfuter cette « réalité », il revient au décideur de trancher en considérant qu'un certain état de la représentation de cette réalité est suffisant pour passer à l'action. Une absence d'orientation peut donc être considérée dans certains cas comme l'exercice d'une prérogative intrinsèquement politique consistant à refuser d'entrer dans l'arène des représentations. Une telle absence d'orientation peut donc se révéler motivée et, donc, donner lieu à des interprétations.

1.3 exploitation de la littérature produite par les professionnels du renseignement

La fonction renseignement au XXI siècle..., de Jean-Pierre Rabault

En premier lieu les processus externes aux services : ce sont les processus d'élaboration des « demandes d'information » par les différentes autorités concernées et le processus d'exploitation des renseignements communiqués par les services en réponse aux demandes.

Bien évidemment la demande externe peut être permanente et globale et s'exprimer alors simplement au travers des missions générales du service ou d'un « plan d'orientation générale du renseignement ».

Les services peuvent donc être amenés de leur propre initiative à engendrer l'équivalent de demande externe soit à partir de leurs missions ou du plan – procédure d'auto-saisine - soit par nécessité de décliner la demande externe en demandes plus spécifiques.

Sans entrer dans cette note dans plus de détails sur ces processus, auxquels les services ne sont véritablement associés qu'à titre de conseil ou de rapporteurs, il convient toutefois de bien cerner les grands paramètres des demandes, qui vont conditionner l'ampleur et la complexité du processus de renseignement : leur origine, éventuellement leur motivation, la nature de l'information recherchée, le délai de réponse, la priorité de la demande, son caractère plus ou moins générique ou spécifique, la spécification détaillée de la demande... La nature de la demande peut bien évidemment être politique, économique, scientifique ou technologique, industrielle, financière, militaire... La demande peut appeler une action et/ou une réponse immédiate ; elle peut concerner une évaluation -en temps réel, temps réfléchi ou prospective..., à court, moyen ou long terme...- de la situation, de ses possibilités d'évolution, des intentions stratégiques ou tactiques des différents

acteurs...

Le défi pour les services est en la matière une bonne compréhension de la demande : il est souvent recommandé qu'il y ait une interaction forte entre demandeurs et services, interaction qui ne peut être que bénéfique à la réactivité des services et à la satisfaction des clients.

Enfin une demande, alors généralement à caractère générique, peut concerner plusieurs services et sa spécification doit à la fois clairement définir leurs responsabilités respectives et être conçue de façon à faciliter l'économie des moyens, mais aussi à éviter toute orientation a priori des services quant à l'interprétation à avoir de la situation ou du contexte à analyser, voire éviter tout phénomène de contamination entre services d'hypothèses plus ou moins implicites ou admises sans examen critique.

Peut-être faut-il ici, dans le prolongement du commentaire précédent et pour ne pas avoir à y revenir tout au long de la note, souligner qu'une tâche cruciale, permanente, s'imposant à tous les niveaux du renseignement, est la recherche et la critique des hypothèses implicites que peuvent faire tout naturellement les différents acteurs des services et qui, anticipant de fait sur les conclusions, risquent ainsi d'orienter a priori la recherche des informations et l'élaboration du renseignement.

Encyclopédie du renseignement et des services secrets, de Jacques Baud

Cet ouvrage ne comporte aucun article dédié à l'orientation. Son article sur « le cycle du renseignement » définit ainsi « planification et conduite » (qui précèdent la collecte, l'exploitation et la diffusion) : « détermination des besoins en renseignement, planification de la collecte, émission des ordres et des demandes aux services de recherche et un contrôle constant de la productivité des instances de recherche ». Il renvoie à l'article « besoin en renseignements » : besoin en renseignements exprimé de manière ponctuelle ou sous forme de catalogue de questions adressé par les organes d'exploitation et/ou par les clients aux organes de collecte. Il est ensuite distingué un niveau stratégique d'un niveau tactique/opératif. Au niveau stratégique, « la formulation des besoins en renseignement par les clients (organes de décisions politique ou militaire) constitue un problème, qui conduit souvent les services de renseignements à établir eux-mêmes ces besoins.

Il appert que cette définition effectue un amalgame entre l'orientation de l'appareil de renseignement, effectuée par ses usagers vers les sujets et questions qui les intéressent, et l'orientation des capteurs vers les sources d'information pertinentes. On peut en inférer la nécessité de bien préciser en introduction au mémoire le type d'orientation dont il est question, de façon à éliminer toute ambiguïté. Le problème mentionné du défaut d'orientation par les usagers potentiels du renseignement est bien connu. Ainsi, c'est pour remédier à ce problème que le général Heinrich a mis en place une entité dédiée à la prospective lorsqu'il a dirigé la DRM tout juste créée. Cette

auto-orientation sera cependant exclue du champ de la présente recherche, dans la mesure où elle ne résulte pas de décideurs politiques ou militaires. Cette précision sera à apporter lorsque le périmètre de la recherche sera défini et circonscrit.

Approche sociologique de l'orientation du renseignement

2.1 Exploitation des ouvrages de stratégie

Le renseignement dans les doctrines stratégiques françaises, de Hervé Coutau-Begarie⁸⁶⁹

« Tout le monde est d'accord pour dire que le renseignement est indispensable à la décision stratégique, qu'il en constitue l'une des colonnes vertébrales. Cela est tellement évident qu'il n'est plus nécessaire d'y revenir. Autrement dit, dans la pensée stratégique française, vous ne trouverez pratiquement aucun développement substantiel consacré au renseignement. [...] La culture stratégique française n'accorde pas au renseignement toute la place qu'il lui faudrait. On pourrait éventuellement la caractériser par la boutade de Frédéric II disant « Le maréchal de Soubise se fait suivre par 100 cuisiniers ; je me fais précéder par 100 espions ». Pourtant ce constat n'est pas une règle absolue et nous pourrions citer nombre de cas, dans notre Histoire, de chefs de guerre qui ont su organiser un réseau de renseignements et en tirer pleinement profit. Il existe donc quelques exceptions. [...] » Parmi elles, Coutau-Begarie mentionne le maréchal de Saxe, le Cabinet Secret du Roi, Napoléon. Constatant ensuite que des affaires (Dreyfus ou Ben Barka) ont fortement influé sur la forme et la taille des services de renseignements, l'auteur tire la conclusion que « Cette instabilité institutionnelle est tout à fait révélatrice d'une instabilité doctrinale, d'un manque de conscience de l'importance d'un renseignement permanent et global. Nous pouvons essayer d'en trouver diverses raisons. La principale est certainement le déclin de la pensée militaire française au XIXe siècle. Au XVIIIe siècle les penseurs militaires français ont été, et de loin, les plus brillants et les plus nombreux. [...] Dorénavant la suprématie intellectuelle passe à l'Allemagne qui a beaucoup médité Jomini comme tous les autres pays mais peut-être davantage encore, et surtout qui a bénéficié de Clausewitz et d'une École de continuateurs tout à fait brillants. [...] La France sera très en retard sur un plan institutionnel. Il faudra vraiment le désastre de 1870 pour que l'on se soucie enfin de mettre sur pied des organes permanents. En réalité, tout au long du XIXe siècle, il apparaît très nettement que le renseignement n'est pris que dans son acception strictement militaire, et encore dans une acception purement tactique. [...]

Il [le colonel Cullmann] enseigne le cours de tactique générale et le cours de stratégie à l'École Supérieure de Guerre. En 1924, il publie son ouvrage intitulé « Cours de stratégie ». Sur 590 pages, une page et demie est consacrée au renseignement. [...] Il indique que le plan de renseignement

⁸⁶⁹ Dans « le renseignement à la française », sous la direction de l'amiral Pierre Lacoste.

« correspond au plan de guerre et au plan d'opérations. Il est l'une de leurs bases ». [...] Il donne ensuite la liste des renseignements à se procurer [...] Tout ceci afin d'éviter une surprise. Il y a là une amélioration dans la mesure où, par rapport à Foch et tous les grands anciens, Cullmann est le premier à envisager un renseignement véritablement global qui ne se limite pas à la dimension militaire. Mais il ne s'agit que d'un énoncé de principe qui, une fois qu'il est expédié sur sa page et demie, n'appelle plus aucun commentaire. [...]

Le seul ouvrage intéressant de cette période sur le renseignement s'intitule « Essai sur le renseignement à la guerre en 1934 » du colonel Bernis, auteur d'une description de méthodes dont je parlerai plus loin. [...] Les 2e bureaux bénéficient de moyens très restreints. Ils obtiennent néanmoins de bons résultats. [...]

Le résultat est le suivant : en 1940, il faut repartir de zéro. [...] Avec la création du Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA), c'est véritablement la première fois que l'on tente une approche globale alliant en quelque sorte le renseignement politique et le renseignement militaire. Un certain nombre de complications auront lieu, mais enfin la formule est arrêtée durant la guerre et elle ne sera pas remise en cause après. Cela dit le renseignement n'arrive toujours pas à se faire une place véritable dans la pensée stratégique française. Les grands noms de la pensée stratégique d'après-guerre (Ailleret, Beaufre, Gallois, Poirier) sont unanimes à reconnaître l'importance du renseignement, et c'est sans doute pour cela qu'ils en parlent, comme d'habitude, très peu. Il ne semble pas qu'aucun d'entre eux ait consacré, sous réserve d'un examen systématique, des études spécifiques au renseignement. Le renseignement est traité à l'École Supérieure de Guerre par des officiers spécialisés, à la différence de ce qui se passait au cours des époques précédentes, mais qui n'ont pas laissé de grands noms dans l'histoire de la pensée militaire. [...]

Il existe une phase objective du renseignement qui se décompose en trois éléments : établir un bilan complet et objectif de la situation ; déduire de ce bilan toutes les possibilités ; puis grouper les possibilités. Une fois la phase objective réalisée, on passera à la phase subjective d'évaluation qui consiste à classer les hypothèses et deux écoles s'affrontent , « l'école des intentions » et « l'école des possibilités ». L'école des possibilités remonte à Napoléon. [...] L'école des intentions, quant à elle, a pour éponyme le maréchal Moltke selon lequel « il faut apprécier sainement ce qu'on voit et deviner ce qu'on ne voit pas ». [...] La tendance française, exprimé dès Bernis et confirmée dans les années 50, est de dire que l'école des intentions est trop dangereuse, car elle fait une impasse qui peut se révéler désastreuse puisque l'on se trouve démuni, sans moyen de réaction rapide, si l'ennemi ne fait ce que l'on souhaite qu'il fasse. Donc que la seule bonne méthode est celle qui consiste à mettre en œuvre l'école des possibilités. Cela dit, cet effort conceptuel, c'est-à-dire cette distinction « école des possibilités/école des intentions » qui n'est pas très connue [...] me paraît

assez fine et peut fournir une grille d'analyse intéressante. Cependant elle reste très marginale. Le renseignement, une nouvelle fois, va être victime d'un manque d'intérêt des militaires en général, qui préfèrent accorder la priorité à une dimension purement opérationnelle. Il sera également victime de la « non science » du pouvoir politique puisque le renseignement va se trouver entraîné dans une collusion avec le Service d'action... Enfin, c'est l'histoire des 5e bureaux et de la guerre psychologique à laquelle François Giraud vient de consacrer un important ouvrage. [...] La situation s'est-elle améliorée depuis cette époque ? [...] En 1992, la 102e promotion [de l'École Supérieure de Guerre] tire de ce tableau navrant la conclusion logique suivante : « le renseignement est victime d'une indifférence généralisée, voire d'un rejet ». Elle poursuit : « il n'est pas surprenant que de façon schématique, la France dépende de l'étranger pour 50 % de son renseignement de défense, ne parviennent à traiter correctement que les deux tiers des informations et ne les transmettent enfin aux instances gouvernementales que dans des délais identiques, voire supérieurs à ceux des agences de presse . [...] Il faut donc sortir de cette navrante situation. [...] Il faudrait établir un plan gouvernemental de renseignement qui soit véritablement crédible et dont la mise en œuvre serait assurée dans chaque ministère par un haut fonctionnaire de renseignement, placé à côté du haut fonctionnaire de défense. [...] Il est inutile de dire que ce beau programme n'a reçu aucun commencement d'exécution ! [...] Néanmoins le problème se trouve posé, et l'on ressent véritablement la nécessité de développer une culture du renseignement. Quant à savoir, si dans les faits, cela fournit de bons résultats, je ne puis malheureusement donner aucun renseignement, n'étant pas dans le secret des Dieux.

Il ressort de cet article un fait à présent bien établi, à savoir que le renseignement n'a pas fait dans le passé l'objet de la plus grande attention de la part des stratèges militaires. L'étude des orientations données au renseignement par les décideurs politiques et militaires devrait permettre d'apprécier, d'une part, l'importance qui était accordée à cette fonction dans les politiques internationale et de sécurité sous la IV^e République et, d'autre part, la perception que les hommes politiques au pouvoir avaient de leurs services de renseignement.

En particulier, il pourrait se révéler intéressant d'analyser si les hommes politiques de cette période avaient la vision du renseignement comme devant être véritablement global, ou s'ils envisageaient au contraire des renseignements particuliers, n'ayant pas nécessairement de liens entre eux. Le prisme de l'orientation pourrait se révéler particulièrement approprié pour effectuer cette évaluation, dans la mesure où il devrait être possible de faire apparaître si une même question s'inscrivant dans une préoccupation politique est déclinée en différentes orientations destinées aux différents services de renseignements.

2.2 Exploitation des ouvrages de polémologie

« Hitler aimait dire qu'il ne répéterait pas les trois grandes erreurs de Napoléon. Celles-ci, de l'avis unanime des historiens, furent la campagne d'Égypte, le fait de s'être enfermé en Espagne et le fait d'avoir poursuivi l'occupation de Moscou en négligeant l'armée russe d'Ukraine. Or, Hitler perdit la Méditerranée pour avoir hésité à envahir l'Espagne jusqu'à Gibraltar, puis d'occuper l'Égypte lorsqu'il était temps, c'est-à-dire après la conquête de la Crète. Enfin il tarda à marcher sur Moscou et préféra s'enfoncer vers la Crimée et la Volga, dispersant ainsi ses forces et allongeant démesurément ses lignes de communications. La leçon du passé lui a été funeste ».

Au cours de leur vie, les êtres humains forment des représentations ensuite utilisées pour interpréter les situations et y prendre leurs décisions. La mémoire des précédents historiques joue un rôle important dans ce processus. Le peuple français est réputé pour son attachement à l'histoire. On peut donc penser que les événements survenus en Allemagne après la première guerre mondiale étaient très présents dans l'esprit des décideurs français de la IV^e République. Dans le même ordre d'idées, « Pour tous les ministres, la conciliation avec Nasser après l'affront qu'il a infligé à la France en s'emparant du canal de Suez constituerait la répétition des errements et des faiblesses des démocraties devant Hitler [...] Peu après son arrivée à la Présidence du Conseil, il [Guy Mollet] a découvert [...] le livre que Nasser a publié l'année de sa prise de pouvoir : « La Philosophie de la Révolution » [...] Dès le mois de mars 1956, il fait part au Premier ministre britannique, sir Anthony Eden, de sa conviction : « Tout ce que font les dictateurs, ils l'écrivent au préalable. Rappelez-vous Hitler et « Mein Kampf ». Toute la politique de Nasser est contenue dans son livre, comme celle d'Hitler l'était dans « Mein Kampf ». Or, Hitler, dans « Mein Kampf », avait annoncé le génocide juif, et Nasser, dans « La Philosophie de la Révolution », affirme sa volonté de détruire Israël. Abattre Nasser devient donc pour Guy Mollet un devoir sacré. À ses yeux comme à ceux de très nombreux socialistes français, Israël, alors un État socialiste, est le symbole de la démocratie et du socialisme. [...] Sous des dehors modestes, Guy Mollet nourrit une ambition profonde : surpasser Léon Blum au regard de l'histoire. Il le dit et le répète : le drame de Léon Blum, c'est de n'avoir pu, lorsqu'il dirigeait le gouvernement du Front populaire, sauver la république espagnole, c'est de n'avoir pu décider l'intervention de la France contre le coup d'état militaire du général Franco. Guy Mollet est, quant à lui, bien décidé à ne pas commettre une faute de même nature. Aussi, à l'annonce de la nationalisation du canal de Suez qui lui semble le prélude à l'attaque de l'Égypte contre Israël, il juge indispensable une action militaire contre Nasser⁸⁷⁰. »

C'est toujours un des principaux problèmes et des plus discutés de la sociologie que de savoir si les

⁸⁷⁰ VAÏSSE, Maurice, (direction) *La France et l'opération de Suez de 1956*, Actes d'une table ronde organisée sous la direction de Maurice Vaïsse, éditions ADDIM, Centre d'études d'histoire de la défense, 1997.

dirigeants ne font en réalité que suivre les impulsions et les désirs diffus dans les masses qu'ils gouvernent ou si, au contraire, ils imposent effectivement à celles-ci des vues originales [...] Une première distinction s'impose. C'est celle entre la classe dirigeante et les élites. La première exerce un pouvoir de fait, mais elle ne possède pas de supériorité intellectuelle ou technique véritable sur la masse. Elle a les mêmes connaissances et la même mentalité. C'est pourquoi d'ailleurs la masse se reconnaît plus volontiers dans ses dirigeants que dans son élite. Au contraire, l'élite diffère de la masse [...] Dans la mesure où elle innove, l'élite est plus ou moins non conformiste [...] C'est la guerre, solution ultime des problèmes insolubles. De deux grands États aux problèmes intérieurs et extérieurs innombrables, il ne reste que deux armées face à face, synthétisant le tout. Tout le reste disparaît momentanément. La guerre est également entre toutes, la solution paresseuse. Elle dispense de rechercher de laborieux compromis, d'équilibrer les intérêts divergents. Aussi est-ce la plus séduisante de toutes ; il n'est qu'à se laisser aller à son impatience.

La guerre d'Algérie était une situation particulièrement complexe du fait de la forte communauté française présente dans ce pays : pour beaucoup, même en France métropolitaine, le renoncement à l'Algérie française sortait du champ de ce qui était imaginable, au moins au début du conflit, l'accroissement des droits politiques de la communauté algérienne suscitait des crispations au sein de la population pied-noir, l'amélioration des conditions de vie des Algériens aurait nécessité des investissements excédant les capacités de financement françaises. Considérés comme l'expression des rapports de force parlementaires du moment, les présidents du Conseil manquaient de marge de manœuvre face à cette situation complexe. Il pourrait être intéressant d'apprécier, au travers des orientations données au renseignement, la détermination qu'avaient les décideurs de comprendre la situation algérienne dans toutes ses subtilités, afin de rechercher des solutions potentiellement originales mais viables pour sortir de la crise.

Finalement, il semble que l'on puisse résumer tous les résultats les plus décisifs, aussi bien de la technique que de l'armement, par le facteur surprise [...] « Cela ne se voit nulle part mieux qu'à la guerre ou toute surprise frappe de terreur ceux mêmes qui sont de beaucoup les plus forts » [...] On peut dire que toutes les « batailles modèles », Cannes, Zama, Austerlitz, ont été des surprises parfaitement réussies [...] L'art de la stratégie exige avant tout un jugement très sûr des comportements psychologiques, aussi bien de ses troupes que celles de l'adversaire [...] Malgré tous les raffinements de l'apprentissage militaire, [...] le facteur surprise reste toujours l'élément dominant [...] Comme nous l'avons vu, presque toutes les grandes victoires ont eu à leur base une surprise qui déconcerte l'adversaire. Mais cet élément peut être de deux sortes : les unes sont purement tactiques : à armes égales ou inférieures ; elle consiste donc dans une manœuvre ingénieuse et inattendue. D'autres résultent de l'invention de nouvelles armes ou de la création d'un

nouvel ordre de bataille. Si l'on fait appel aux exemples historiques, on constate que les grands tacticiens qui ne disposaient pas de nouveautés en matériel ou en organisation ont fini par être battus après une série de victoires brillantes : ainsi Hannibal et Napoléon. Car leurs adversaires finissent par comprendre leurs méthodes, s'assimiler leurs ruses et se prémunir contre elles. Au contraire, la supériorité dérivant d'une organisation nouvelle est plus durable ; [...] ainsi celle de la Phalange, des Cataphractes ou la longue supériorité des armes byzantines. Enfin, celle qui résulte de l'armement peut être extrêmement longue tant que ses inventeurs continuent à en garder la maîtrise malgré les efforts d'imitation de l'adversaire.

Entre les deux guerres mondiales, la France s'est laissée distancer par l'Allemagne en matière de doctrine d'emploi de ses équipements. La deuxième guerre mondiale s'est révélée une période historique intense en innovation dans le domaine de l'armement. Il pourrait être intéressant d'examiner l'importance accordée à ces aspects par les décideurs de la IV^{ème} République dans leurs orientations du renseignement.

On peut se demander si la prescription de concentrer ses efforts sur l'évitement de la surprise peut constituer une orientation.

2.3 exploitation de la littérature professionnelle

War strategy and intelligence, de Michael I. Handle

I found that major diplomatic surprises are much less common than strategic surprises, that in diplomacy continuity and credibility predominate [...] Since diplomatic surprise does not involve troop movements or material capabilities and the number of participants on both sides is very small, it is very difficult to anticipate, and much like strategic surprise, is virtually impossible to avoid.

En Algérie, la France gagna sur le plan militaire mais perdit sur le plan politique. Face au FLN, c'était donc davantage la surprise diplomatique que la surprise militaire qui était à craindre. La preuve en fut apportée sous les débuts de la V^e République. « De Gaulle fit un dernier voyage en Algérie du 9 au 13 décembre [1960], en évitant Alger et Oran. Le FAF ordonna la grève générale et tenta de provoquer un nouveau 13 mai en harcelant les CRS et gendarmes mobiles afin d'imposer le recours à l'armée ; certains auraient préparé l'assassinat du chef de l'État. Mais des contre-manifestations de jeunes musulmans en faveur de l'Algérie algérienne, tolérées par les autorités civiles, commencèrent dans l'après-midi du 10 à Oran puis à Alger. Le 11 décembre, à Alger et dans les grandes villes, elles prirent une grande ampleur et un caractère violent, et furent récupérés par des militants du FLN, dont le drapeau fut arboré devant la presse du monde entier : ce fut un « Diên Biên Phu psychologique ». Il pourrait donc être intéressant d'étudier si et dans quelle mesure les dirigeants de la IV^e République ont orienté le renseignement en direction de l'appréciation du

risque diplomatique.

As it is labor-intensive, intelligence work must reflect human nature, not technological excellence. The quality of results achieved in the world of intelligence and strategic warning in particular depends on finding solutions to human problems which sometimes defy technological (or for that matters, any other) solutions. Among these are problems of : human psychology and politics ; wishfull thinking ; ethnocentric biases ; perception and misperception of reality ; conflicting interests ; political competition over scarce ressources ; organizational biases.

As early as 1929, Churchill while in opposition to Chamberlain, made extensive use of highly classified information to warn the British public of the dangers of german rearmament. Though Churchill acquired some of the information with the government blessing, most of it was privetly supplied to him by government officials. Churchill was far more receptive to alarming intelligence (among other reasons because of his interest proving that government policies were all wrong) than were the various governments and prime ministers who were preoccupied with their day-to-day responsabilites and wanted to prove the success of their own policy.

Il pourrait être intéressant de rechercher dans les orientations données au renseignement les traces d'une telle volonté de prouver la pertinence des politiques mises en œuvre par les décideurs.

I began my study of intelligence by examining the problem of strategic surprise from a historical and theoretical perspective [...] I finally concluded that intelligence organizations were unable to anticipate an imminent strategic attack in large part because of the politicization of the intelligence process [...] I tried to construct a systematic conceptual framework that would help in classiyng the different forms of political interference in the intelligence process. In the context of intelligence, politics can be defined as the protection or enhancement of the interests of individuals and organizations ; it involves a bargaining process among and within intelligence and other agencies in arriving at estimates acceptable to all. The intelligence process is politicized in the sens that leaders inside and outside the intelligence community interfere in the process in an effort to make the analysis conform to their own positions and perceptions [...] The intelligence process, unlike natural sciences, is very susceptible to « political » distorsion and bias because it is an inexact and often intuitive discipline. The varying perspectives and parochial interest of individuals and organizations inevitably cause them to reach different and even contradictory conclusions on the basis of similar facts. This is why the politicization of intelligence is unavoidable.

La démarche de tout officier exploitant du renseignement est entachées de biais. Il entre toutefois dans la démarche et dans la déontologie des exploitants de chercher à s'en prémunir dans toute la mesure du possible. La démarche d'orientation peut donc se révéler un moment clef pour

l'introduction du biais de confirmation. Il conviendra dans l'analyse des documents de prêter une grande attention aux indices laissant penser que l'orientation est donnée au renseignement dans le but d'une confirmation des représentations du décideur.

Comme le rappelle Max Weber, « d'une part l'établissement des faits, la détermination des réalités mathématiques et logiques ou la constatation des structures intrinsèques des valeurs culturelles, et d'autre part la réponse aux questions concernant la valeur de la culture et de ses contenus particuliers ou encore celles concernant la manière dont il faudrait agir dans la société et au sein des groupements politiques, constituent deux sortes de problèmes totalement hétérogènes [...] Une chose peut être vraie bien qu'elle ne soit et alors qu'elle n'est ni belle ni sainte ni bonne. Mais ce ne sont là que les cas les plus élémentaires de la lutte qui oppose les dieux des différents ordres et des différentes valeurs [...] Chaque fois qu'un homme de science fait intervenir son propre jugement de valeur, il n'y a plus compréhension intégrale des faits [...] La tâche primordiale d'un professeur capable est d'apprendre à ses élèves à reconnaître qu'il y a des faits inconfortables, j'entends par là des faits qui sont désagréables à l'opinion personnelle d'un individu⁸⁷¹ ».

L'exemple suivant met cependant en évidence l'aversion des décideurs pour les situations contredisant leurs croyances, particulièrement dans le cas où ces croyances ont été rendues publiques. « Il [Christian Pineau, ministre des affaires étrangères] ne pardonne pas à Nasser de lui avoir prodigué au Caire, le 14 mars 1956, toutes les assurances souhaitées sur la neutralité égyptienne dans la guerre d'Algérie, lui donnant « sa parole d'honneur de soldat » qu'il n'existait pas en Égypte des camps d'instruction pour les rebelles algériens. Christian Pineau à l'imprudence de rendre public le serment de Nasser ; or, 15 jours plus tard il reçoit des services spéciaux français la preuve incontestable - et elle correspond à la vérité - du mensonge de Nasser. Il y a bien en Égypte des camps d'instruction à l'usage des Algériens. Dès lors, Christian Pineau, ayant le sentiment d'avoir été bafoué et ridiculisé, considère le chef d'État égyptien un peu comme son ennemi personnel⁸⁷² ».

L'ennemi personnel de l'homme politique peut cependant devenir le responsable du renseignement qui lui présente les éléments réfutant la vision sur laquelle il a assis une politique. La pression politique peut donc se révéler très forte sur les services de renseignements. Il peut être intéressant d'examiner dans quelle mesure l'orientation du renseignement peut contribuer à l'exercice de cette pression.

⁸⁷¹ Comme l'écrit Henri Wesseling, « L'histoire repose sur des faits. [...] Mais les faits ne sauraient parler. En revanche, ils possèdent un pouvoir de contradiction ».

⁸⁷² *Le gouvernement Guy Mollet et l'intervention*, Georgette Elgey, dans VAÏSSE, Maurice, (direction) *La France et l'opération de Suez de 1956*, Actes d'une table ronde organisée sous la direction de Maurice Vaïsse, éditions ADDIM, Centre d'études d'histoire de la défense, 1997.

In addition, as in the study of medicine or psychoanalysis, deeper investigation of the pathologies of failures in the field was the best way to develop a better theoretical understanding of intelligence. The study of anomalies, apparently unexplainable phenomena that seem to contradict normal expectations, provides an outstanding opportunity to ask creative questions, challenge the accepted paradigm, and develop new theoretical insights.

Après cela, Michael I. Handle cite des études de la surprise stratégique mettant l'accent sur le bruit (versus le signal), la déception, les barrières psychologiques à la compréhension exacte de la réalité. Il cite aussi Betts sur l'inévitabilité de la surprise. Enfin, il identifie neuf paradoxes excluant la possibilité d'éviter la surprise stratégique. Aucun d'entre eux ne concerne l'orientation du renseignement.

L'étude à entreprendre pourrait utilement s'attacher aux surprises stratégiques ayant marqué la IV^e République : notamment les attentats de la Toussaint 1954 en Algérie, les réactions américaines et soviétiques à l'intervention franco-anglo-israélienne en Égypte en 1956, ainsi que « le fait que le Viêt-minh puisse entretenir une telle bataille sur une durée aussi longue, aussi loin de ses bases traditionnelles⁸⁷³ », mais si les effets en furent stratégiques, il s'agit plutôt d'une surprise tactique). Les questions posées pourraient être « l'orientation du renseignement y a-t-elle contribué ? » et, le cas échéant, « de quelle façon et dans quelle mesure ? ». Comme le suggère Michael I. Handle, il s'agirait d'étudier l'échec pour approfondir la compréhension du fonctionnement normal de l'orientation du renseignement sous la IV^e République, exactement comme la neurologie et la psychologie révèlent le fonctionnement du cerveau normal en étudiant celui du cerveau lésé.

⁸⁷³ Les services de renseignements français à Dien-Bien-Phu, par Jean-Marc Lepage

En général, l'activité du renseignement est abordée avec une sorte de réserve, car se renseigner sur quoi ? Existerait-il une habitude ancienne qui consisterait à violer, légitimement ou non, l'intimité des individus ou des Nations ? Que veut-on faire du renseignement ? Simple curiosité, prévention d'un danger, développement d'une nouvelle stratégie ou préparation d'une attaque ? [...] Dans la fonction diplomatique, l'ambassadeur est un observateur privilégié de la vie politique, économique et culturel des nations. [...] Pour réussir dans cette tâche il lui faut d'abord apprendre le pays et les gens, son histoire passée et récente, ses réalisations et ses espérances. Autrement dit, se renseigner.

Le renseignement que cherche l'ambassadeur est d'abord de nature générale et personnelle ; il ne peut avoir recours qu'au prestige de sa fonction, à son aura particulière, à son entregent et à son savoir-faire. Il n'a pas de directives de recherche préalablement établie. Tout est pour lui matière à prospection : voyages, réunions protocolaires et mondaines, visites de courtoisie aux notabilités, aux centres de production, aux fêtes populaires, aux marchés provinciaux. La première tâche qui lui incombe est de se faire des amis et de maintenir les filières que ses prédécesseurs avaient établies. La seconde est de réunir en groupe ou individuellement ses nationaux expatriés dont l'expérience des affaires et des gens lui seront particulièrement précieuse. [...]

Pour en revenir au titulaire des affaires étrangères et de ses services, l'ambassadeur doit toujours avoir présent à l'esprit qu'il aura constamment affaire à eux. Il n'est pas inutile de se renseigner avec précision sur l'origine du responsable principal, c'est-à-dire le ministre lui-même. Son origine, sa formation et son passé politique sont indispensables. A-t-il été élevé en citadin ou en provincial ? Sa famille a-t-elle joué un rôle important dans le passé ou le présent ? Quelle éducation a-t-il reçu dans son pays ou à l'étranger ? On ne saurait que conseiller à l'ambassadeur de prendre sa voiture et se rendre dans les lieux qui tiennent à cœur à l'intéressé. Visiter sa région d'origine, sa ville ou son village, les lieux privilégiés de son enfance, bref tous les éléments qui gardent pour toujours une résonance considérable dans le cœur des hommes. [...] De façon courante, il est également indispensable de recueillir tous les renseignements politiques qui sont susceptibles d'éclairer la ligne de conduite de vos interlocuteurs et quelques-uns des dessous de leurs cartes. Pour cela, les habitants de la capitale ne peuvent pas tout vous dire car ils sont gênés par le poids des contraintes locales. De plus, les affaires de l'État provoquent toujours un certain mutisme du aux délateurs possibles et à la fierté nationale. Par contre, les personnalités qui vivent loin de la capitale : préfets, gouverneurs, entrepreneurs, sont plus libres de leurs propos. L'ambassadeur qui traverse leur région est généralement invité par eux et, éloigné de la capitale, il apprend dans tous les détails ce qui se

⁸⁷⁴Dans le renseignement à la française, sous la direction de l'amiral Pierre Lacoste.

passé à quelques mètres de sa résidence et qu'il aurait toujours ignoré sans cette visite. [...]

Au cours de ma carrière, j'ai eu beaucoup d'Attachés militaires avec lesquels j'ai eu des échanges permanents. Le renseignement constitue un travail collectif : imaginez que l'ambassadeur apprenne qu'un sous-marin non identifié se promène quelque part sur les côtes. Il demande l'Attaché militaire de se renseigner, et celui-ci fait son travail. Je n'ai jamais constaté de défaillance dans ce domaine. [...] À partir de cette série de récits que j'ai tirés de mon expérience, j'ai tenté de faire sentir l'importance et le caractère inéluctable du renseignement. J'ai aussi souligné les indispensables qualités d'ordre psychologique et moral qui doivent toujours présider à cette quête. Je me suis d'ailleurs demandé maintes fois à quoi pouvait servir l'énorme masse d'informations recueillies par tant d'outillages sophistiqués. Leurs synthèses sont habituellement impossibles et me paraissent finalement inutiles aux utilisateurs.

Il ressort de cet article que l'ambassadeur constitue une source de renseignement extrêmement importante. On peut relever au passage l'affirmation selon laquelle « il n'a pas de directives de recherche préalablement établies ». En tout état de cause, la question se pose de savoir si l'orientation du renseignement par les décideurs politiques englobe le renseignement provenant du ministère des affaires étrangères. A priori, l'étude se limitera aux services spécialisés dans l'activité de renseignement, à l'exclusion des services diplomatiques dont l'activité de renseignement constitue une facette indissociable de leur activité propre, plus générale. Cette décision n'a cependant rien de définitif et pourra être reconsidérée ultérieurement, au moment du travail de terrain.

Au passage, cet article fait aussi apparaître le rôle de l'ambassadeur en matière d'orientation de l'activité de renseignement des Attachés militaires. Là aussi, se posera la question de savoir si cette orientation entre dans le champ du sujet, bien que le libellé de ce dernier : « l'orientation du renseignement par les décideurs politiques et militaires » semble l'exclure. À ce stade, la réponse à la question est laissée en suspens.

La culture française du renseignement, de Pierre Lacoste

Les handicaps du renseignement français s'expliquent par les vicissitudes de notre histoire, par les particularités de notre peuple et par les carences traditionnelles de la société française [...] Un autre facteur historique déterminant tient à l'existence, depuis les années 20, d'un puissant parti communiste qui a très profondément marqué la vie politique et sociale de la France. Le fait que ce parti français ait été dès l'origine, et pendant près de 70 ans, étroitement inféodé à Moscou, a été très longtemps occulté aux yeux de l'opinion. Mais il a eu une importance majeure dans les rapports que les gouvernements de la III^e à la V^e République ont entretenus avec leurs services de

renseignements, tant intérieurs qu'extérieurs. [...]

Plus que tout autre événement de l'histoire contemporaine, c'est la défaite de 1940 et ses conséquences qui ont profondément affecté le statut et les performances du renseignement français. [...] Du fait de notre absence aux côtés des anglo-américains dans les plus hautes instances en charge de la conduite de la guerre, aucun homme d'État français, aucun général, pas même le général de Gaulle, n'a participé à leurs décisions stratégiques. Pas un seul de nos compatriotes n'a été admis dans le club restreint des initiés appelés à connaître l'impact décisif du renseignement alliés entre 1940 et 1945. [...] Aux États-Unis et en Grande-Bretagne les cercles du pouvoir en avaient compris l'importance et ils n'ont pas manqué d'en garder la mémoire. [...]

En France après 1945, avec le retour au régime des partis, l'incapacité des gouvernements successifs à épargner à nos armées les désastreuses aventures des guerres de décolonisation, ont provoqué de graves dysfonctionnements dans les rapports entre le pouvoir et les services de renseignements. [...]

Les déficiences du renseignement gouvernemental en France s'expliquent aussi par les particularités de notre peuple et de notre société, par nos préférences nationales, par nos croyances et par nos comportements traditionnels. [...] Nous ne sommes guère portés à tirer les leçons de nos échecs, ni à accepter les leçons des faits quand elles contredisent nos constructions théoriques ; nous n'aimons guère observer ce qui se fait au-delà de nos frontières et à en tenir compte pour modifier en temps utile nos habitudes. Nous faisons trop souvent passer les exigences de l'intérêt national après les délices des querelles gauloises et des luttes de clans.

Tous ces défauts ont évidemment leurs contreparties, conformes au génie particulier de notre peuple.

En premier lieu, on peut retenir qu'il conviendra de prendre en compte l'orientation du renseignement intérieur par les décideurs politiques, dans la mesure où le parti communiste était particulièrement fort sous la IV^e République. Dans le contexte de la guerre froide, toute question internationale comporte donc par ce biais une dimension nationale. En deuxième lieu, il conviendra de ne pas surestimer l'expérience que les décideurs politiques de la IV^e République ont tirée de leur expérience encore récente dans la résistance, pour les uns, et dans les institutions de la France libre, pour les autres. En troisième lieu, il conviendra de prêter une attention particulière aux présupposés théoriques et idéologiques des décideurs, aussi bien politiques que militaires. En dernier lieu, la question des « luttes de clans » sera à inscrire dans la perspective de la configuration des partis sous la IV^e République.

Approche historique de l'orientation du renseignement

La République secrète - Histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939, de Olivier

Forcade

Pendant la guerre, les deux maillons faibles du cycle du renseignement au niveau stratégique sont moins l'exploitation que la diffusion et l'analyse. À l'échelle opérationnelle et tactique, les difficultés s'expriment plutôt au niveau de l'exploitation et de la diffusion. L'intégrité de la chaîne du renseignement garantit théoriquement l'élaboration d'un renseignement de qualité. Mais moins qu'un problème de cycle du renseignement, l'efficacité du renseignement en 1914-1918 relève plutôt d'un changement de seuil tantôt tactique, opérationnel ou stratégique dans le contexte de sa prise en compte⁸⁷⁵.

En matière de renseignement, la fluidité du passage d'un niveau à un autre représente un enjeu important. Ce qui est vrai dans une perspective ascendante l'est théoriquement aussi du côté descendant. En matière d'orientation du renseignement, la question des destinataires de ces orientations, ainsi que celle de leurs modes d'accès à ces orientations constitue donc une question en soi.

Durant la guerre, les responsables civils et militaires sont toujours prêts à prendre en compte un renseignement opérationnel, tactique ; mais ils rechignent à l'intégrer dans une conception politico-stratégique qui semble gêner leurs modes de raisonnement. [...] Par ailleurs, la transition du renseignement militaire stricto sensu au renseignement politique constitue un obstacle supplémentaire à sa prise en compte au sommet de l'État. Dans ses Mémoires parus après-guerre, Raymond Poincaré, président de la République élu en 1913, exprime une attention permanente au renseignement stratégique et diplomatique, sans toutefois le replacer dans son contexte de production. [...] À l'heure de l'offensive générale alliée contre l'Allemagne à l'été 1918, il s'agit progressivement de passer de la rupture stratégique à une décision politique revenant à la recherche des meilleures conditions pour faire la paix.

Korzybski insiste particulièrement sur l'usage du «-» dans l'écriture de certains mots comme « psycho-somatique », pour en mettre la complexité en exergue et insister sur le changement de paradigme parfois introduit ainsi (par exemple avec la notion d'« espace-temps »). Corrélativement, il critique les personnes prétendant s'intéresser à un champ de ce type et se situant d'un seul côté du tiret, en réduisant ainsi illusoirement la complexité et indéniablement la fécondité. De même, le niveau « politico-militaire » n'est-il pas réductible à son aspect militaire. Bien des exemples historiques ont montré qu'il est possible à la fois de gagner militairement et de se trouver en échec politiquement (sous la IV^e République, la guerre d'Algérie en est une illustration). L'orientation du renseignement, en tant que recherche des éléments de réponse à une

⁸⁷⁵ Chapitre un : Les héritages de l'espionnage d'État en 1918 – Paragraphe : Les leçons de la guerre de 1914-1918.

question, peut se révéler un indice pertinent pour savoir si une décision relève purement du registre militaire ou si elle peut être légitimement qualifiée de politico-militaire.

Un deuxième bureau est un organe d'exploitation du renseignement, à la différence d'un organe de collecte de l'information. Dans des unités non pourvues d'état-major, il s'agit d'un officier de renseignement. À l'EMA, le chef d'un deuxième bureau a quatre missions principales. Il doit préciser, par l'établissement d'un plan de renseignement, les informations à recueillir. Il organise leur collecte en appliquant un programme de recherche des informations. Il interprète les renseignements et en fait une synthèse à l'intention du commandement. Il diffuse le renseignement à tous les destinataires intéressés. [...] Ces sections SR et SCR mettent en œuvre la recherche des informations sur la base de plan de renseignements. Amendables, ceux-ci orientent leurs recherches⁸⁷⁶.

La recherche devra donc identifier les organes ayant reçu explicitement une mission d'orientation du renseignement militaire.

Il apparaît ici que par contraste avec un «plan de renseignement», qui formalise l'orientation du renseignement, un «programme de recherche des informations» ressortit à l'orientation des capteurs vers les sources adéquates.

Le respect des cinq phases de la chaîne du renseignement [orientation, collecte, traitement, analyse, exploitation-diffusion] ne garantit pas pleinement l'efficacité d'une décision politico-stratégique sur la base du renseignement. En réalité, le gouvernement et les différents ministères, dont celui de la Défense nationale, s'intéressent prioritairement à l'orientation du renseignement et à son exploitation, négligeant fréquemment l'analyse⁸⁷⁷. [...]

Si l'idée de l'État rationnel date du XVIIIe siècle, la planification appartient au vocabulaire politique des années 1930. Bien qu'il existe déjà dans les années 1920, le plan de renseignement ne procède pas naturellement de la planification économique et politique. Il en diffère par la nature militaire et la fonction stratégique. Il a longtemps accompagné le plan stratégique de l'état-major de l'armée dont il fut un appendice jusqu'en 1918. Un plan d'orientation des recherches de renseignement émane du travail d'état-major dans les années 1920. Le travail de planification se conçoit primitivement à l'échelon de l'état-major de l'armée, au niveau tactico-opérationnel et stratégique, au sein du ministère de la Guerre. Puis il s'applique au niveau interministériel, emboîtant les niveaux stratégiques, diplomatiques et politiques. En matière de renseignement

⁸⁷⁶ Chapitre deux : Les rouages de l'État secret. Paragraphe : Les trois corps du secret dans la République : une « communauté du renseignement » ?

⁸⁷⁷ Chapitre 11 : L'exploitation du renseignement : l'information trouvée, le renseignement perdu ? Paragraphe : L'orientation et l'exploitation du renseignement en France dans les années 1919-1939.

d'intérêt national, l'orientation est l'expression d'un besoin par un responsable ou par un gouvernement en vue d'une intention d'action.

En théorie, celle-ci suppose la mise en œuvre d'un cadre de recherche des renseignements à long terme au niveau national, gouvernemental, institutionnel. En pratique, l'orientation peut se faire au jour le jour par des demandes ponctuelles de recherche de renseignements. Les services spéciaux militaires exécutent des missions de recherche en fonction du plan annuel de renseignement. [...] Le Conseil supérieur de la guerre (CSG) est appelé collectivement à se prononcer sur le plan de renseignement conçu dans le cadre des plans stratégiques. À ce point, la fonction du CSG dans l'architecture des instances de la Défense nationale évolue durant l'entre-deux-guerres. De janvier 1920 à janvier 1935, son rôle n'apparaît pas déterminant dans l'évaluation et l'amendement des plans de renseignement. Pour autant, il n'est pas à l'écart de ce processus, puisque ses membres exercent par ailleurs des responsabilités en dehors du seul CSG pour peser sur la mise en œuvre des plans stratégiques. Le général Weygand, CEMA en 1930-1931 et vice-président du CSG de 1931 à 1935, ne traite pas explicitement du sujet dans ses *Carnets*. Pour autant, son intérêt pour le renseignement stratégique est constant. [...] Après janvier 1935, Gamelin fait jouer au CSG un rôle plus grand quand il devient chef d'état-major de l'armée et vice-président du CSG. En 1938, ses 15 membres sont appelés à réagir aux propositions transmises par le ministre de la Guerre qui le préside. [...] Désormais, les membres sont formellement consultés par Gamelin, vice-président du CSG, pour actualiser le plan par pays annuellement. Sa formulation technique relève donc en définitive être des attributions de l'EMA. Il est adressé au bureau de l'EMA, aux commandants d'armée et aux Attachés militaires intéressés. Les services spéciaux militaires déclinent quant à eux le plan annuel de renseignement en programmes de recherche. [...] L'orientation de cette recherche se situe donc bien au ministère de la guerre, à l'échelon des quatre bureaux de l'état-major de l'armée. [...] Le plan de renseignement⁸⁷⁸ expose les orientations de la recherche de renseignements dans le cadre des plans stratégiques élaborés par le 3e bureau de l'EMA. [...] Ce plan annuel d'orientation définit une direction des activités des services par le deuxième bureau de l'EMA, après consultation du 3e bureau (les opérations) et éventuellement des autres bureaux (1er pour les personnels et 4e pour les moyens logistiques et le matériel). [...] L'apparition des deuxièmes bureaux d'état-major de la marine et de l'air aboutit à une conception des programmes de recherche distincts au milieu des années 1930.

Il serait donc impropre de parler d'un plan général et permanent de renseignement dans l'entre-deux-guerres. Le plan de renseignement oriente exclusivement les recherches au niveau stratégique,

⁸⁷⁸ Par « renseignement », le deuxième bureau de l'EMA entend en fait l'ensemble des informations collectées par les différents organes de recherche à la disposition de l'EMA : les services spéciaux militaires soient la SR et la SCR, les services de renseignements aux armées, les moyens d'écoute radiogoniométriques, les Attachés militaires.

tenant compte des coopérations militaires et diplomatiques de la France. Préparé par les sections géographiques compétentes, le plan est rédigé par pays, sur l'Allemagne, sur l'Italie, sur l'URSS... Il faut le distinguer des programmes de recherche de renseignements. De 1919 à 1929, le plan de renseignement sur l'Allemagne s'élargit aux questions de politique intérieure déterminant la volonté de guerre, à ses appuis extérieurs possibles (alliances, conventions militaires), à ses moyens se rapportant à la vie économique en temps de guerre et à ses capacités militaires. Les plans sur l'Allemagne et l'Italie sont désormais régulièrement actualisés de 1930 à 1939. Enfin, l'état-major de l'armée ordonne des programmes de recherche de renseignements pour confirmer ou pour infléchir une décision stratégique en cas de tensions politiques ou de crise internationale. Pour les agents des services spéciaux, le programme de recherche mis en forme par le deuxième bureau tient lieu d'orientation. Enfin, le ministre de la Guerre n'intervient que rarement dans une définition politico-stratégique du plan de renseignement. [...] Seuls des personnalités politiques ayant exercé durablement des responsabilités au ministère de la Guerre, à l'instar de Painlevé entre 1925 et 1929, de Paul-Boncourt en 1932-1933, puis de Daladier entre 1936 et 1939, ont pesé exceptionnellement sur sa rédaction au travers d'instructions particulières. [...] Il est vraisemblable que des instructions orales ont pu être également données [...] Mais les contacts ponctuels ne font pas un plan de renseignement ministériel, ni même interministériel.

Le secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale (CSDN) auprès de la présidence du Conseil aurait pu, légitimement, recevoir cette attribution en 1921. Il n'en fut rien [...] Cette situation ne signifie pas que le secrétaire général du CSDN n'ait jamais consulté, mais qu'il n'en a pas la responsabilité institutionnelle. En outre, l'organisation des services de la présidence du Conseil à partir de 1935 de conduisit pas à s'attacher à cet objectif particulier. Celui-ci relève sans doute, dans l'esprit des dirigeants politiques français, d'une responsabilité technique appartenant au ministère de la Défense nationale. Le plan de renseignement demeure principalement militaire pour s'ouvrir à des objectifs économiques et de politique extérieure relevant de la conduite de la guerre [...] En définitive, la notion de plan gouvernemental de renseignement est anachronique en France de 1919 à 1939. Durant l'année 1937, les réunions interministérielles d'information ministère de l'Intérieur n'abordent pas l'enjeu de l'orientation de la recherche de renseignement. Le plan de renseignement est encore un document militaire que la société politique ne s'est pas appropriée en 1939.

L'orientation du renseignement peut être effectuée à long terme (recruter des linguistes, infiltrer des réseaux, sont des activités exigeant de longs délais), à moyen terme ou à court terme. Elle peut prendre différentes formes, comme celle d'un plan national du renseignement, celle d'un plan militaire global de renseignement, celle de demandes ponctuelles. Dans tous les cas de figures, il

est intéressant d'examiner quels sont les personnes et les organismes contribuant, d'une façon ou d'une autre, à cette orientation. L'étude à réaliser cherchera à mettre en évidence si la situation sous la IV^e République a évolué par rapport à celle qui prévalait avant le second conflit mondial, en analysant s'il est élaboré un document pouvant légitimement être qualifié de plan national d'orientation du renseignement.

Tsahal - Nouvelle histoire de l'armée israélienne, Pierre Razoux

« La motivation du soldat israélien repose depuis toujours sur deux piliers : la conscience de sa judaïté avec toutes les valeurs que cela implique et le sens d'une continuité historique avec les exploits des combattants juifs des temps bibliques⁸⁷⁹ ». La pensée juive a développé une véritable mystique du champ de bataille où la victoire est accordée par la puissance divine aux défenseurs d'une cause juste. Cette combinaison de la religion et de l'histoire est à l'origine de bien des mythes fondateurs de l'armée israélienne [...] Peu importe que Canaan ait été conquis pacifiquement, par assimilation progressive, comme le suggèrent certains historiens s'appuyant sur les travaux des « nouveaux archéologues » [...] Peu importe si nombre d'épisodes, magnifiés par les exégètes prosélytes puis par la propagande israélienne, n'ont pas eu lieu. L'important c'est que cette épopée a fondamentalement marqué l'imaginaire collectif du peuple juif et influencé la pensée des combattants israéliens.

Le stratège, comme le soldat, sont influencés par des mythes, des grandes figures du passé, des configurations historiques ayant marqué d'une empreinte profonde l'identité du peuple auquel ils appartiennent. Il s'agira, dans toute la mesure du possible, de déceler les traces de cet imaginaire dans les orientations du renseignement.

⁸⁷⁹ Propos de l'historien Mordechai Piron, cités par Pierre Razoux dans *Tsahal - Nouvelle histoire de l'armée israélienne*.

Le général de Castries dispose de sources qui proviennent de deux origines différentes : des sources propres au groupement opérationnel du Nord-Ouest (GONO) et des sources extérieures. Le GONO est un secteur autonome. Le général de Castries possède un état-major classique qui comprend l'ensemble des bureaux. Le renseignement est à la charge du deuxième bureau avec un officier à sa tête [...] Le deuxième bureau a pour mission d'exploiter les différentes informations qui lui parviennent pour en faire des renseignements qui nourrissent la réflexion du chef [...] Le GONO est divisé en trois sous-secteurs : Nord, Centre et Sud et chacun d'entre eux possède un deuxième bureau. De plus, chaque unité constituée dispose d'un officier de renseignement. La mission du deuxième bureau à Dien-Bien-Phu est de suivre la progression des unités vietminh, de les identifier, de connaître leurs moyens de feu et surtout de localiser le plus précisément possible les groupes de combat et les pièces d'artillerie. Toutes les informations qui concernent les manœuvres et les intentions de l'adversaire sont à communiquer au deuxième bureau des forces terrestres du Nord Vietnam (FTNV) [...] Ces sources [extérieures à Dien-Bien-Phu] sont de deux types : la reconnaissance aérienne est la première d'entre elles. Aux appareils propres au camp retranché, se joignent les missions de photo reconnaissance des deux escadrilles en service en Indochine [...] Les missions photo ont comme objectif de découvrir les moyens vietminh, de suivre les déplacements d'unités, de repérer les dépôts, les pistes... Souvent les missions sont diligentées pour recouper, confirmer des informations procurées par d'autres sources. Toutefois, l'objectif prioritaire est devenu la recherche des positions de batteries d'artillerie [...]

En management, il est courant de distinguer différents niveaux d'intervention et de décision : la mission, les objectifs, les processus, les moyens et l'organisation. Par exemple, la mission d'une usine d'un constructeur automobile est la production de véhicules en série. Ses objectifs à un instant donné peuvent être d'en produire 1000 de plus par mois à un coût réduit de 1 %. Les processus sont les séquences de tâches organisées pour répondre aux missions et optimisées pour atteindre les objectifs. Les missions des organismes de renseignement cristallisent une orientation dont il est attendu qu'elle sera durable. Si l'organisation doit, en bonne gestion, résulter des décisions prises pour les différents niveaux d'intervention supérieurs, il n'est pas rare que les différentes missions d'un organisme structurent le niveau le plus élevé de son organigramme. Ainsi, actuellement, la DCRI comporte-t-elle une sous-direction contre-espionnage, une sous-direction contre-terrorisme, une sous-direction de la sécurité économique, etc. c'est-à-dire autant de sous-directions correspondant à ses différentes missions. Il pourra donc se révéler intéressant d'analyser les missions attribuées aux différents services de renseignements sous la IV^e République.

⁸⁸⁰ dans : le renseignement, guerre, techniques et politiques (19^e-XX^e siècle), sous la direction de Bertrand Warusfel

L'autre source de renseignements lointains est le renseignement « technique⁸⁸¹ ». D'après les témoins et toutes les études effectuées à la fin du conflit cette source a été la plus efficace [...] Par le terme intentions nous entendons la définition des objectifs à court, moyen et long terme du Viêt-minh. Cette recherche des intentions est à mettre en opposition à la recherche des possibilités, c'est-à-dire ce que le Viêt-minh, en fonction de ce que l'on en sait est capable de faire. Les officiers de renseignement préfèrent le renseignement de possibilités alors que le commandement demande, très souvent, du renseignement d'intentions. Il est évident qu'il est plus facile de commettre des erreurs dans le second cas. Le commandement, s'il commet une erreur, peut ainsi se protéger alors que dans le renseignement de possibilités c'est à lui de choisir laquelle des alternatives qui lui sont proposées lui paraît la plus probable. Pour la campagne de Dien-Bien-Phu, les deux facteurs ont joué. Les services de renseignement ont d'abord recherché ce que le Viêt-minh allait faire, à partir du moment où il est paru évident qu'il renonçait à attaquer le delta tonkinois. Fin octobre, ce changement de stratégie de Giap a été bien perçu [...] À partir du moment où une base aéroterrestre est installée, il est logique que le vietminh tente une action. La question est plutôt celle des moyens, et donc des possibilités, qu'a le vietminh de perturber les missions, voire d'annihiler le camp [...]

La préférence pour le renseignement d'intentions ou celui de possibilités, exprimée par les décideurs de la IVe République au travers de leurs orientations, pourrait faire l'objet d'une analyse.

La plupart des ouvrages ainsi que la commission d'enquête du général Catroux abordent l'un des principaux travers de cette campagne. À savoir, la surestimation par l'état-major de ses moyens et la sous-estimation chronique de l'adversaire. Pourtant les avertissements ont été nombreux [...] Sur la question de l'artillerie, comme sur celle des intentions de l'ennemi lors de la campagne de Dien-Bien-Phu, les services de renseignement français ont su donner au commandement des informations précises sur le vietminh [...] En fait, les services de renseignements ont globalement bien fonctionné. Leurs erreurs résident dans la possibilité de localiser précisément les pièces d'artillerie de la division 351 [...] Mais lors de la bataille de Dien-Bien-Phu, comme lors d'actions précédentes, les services de renseignement n'ont souvent rencontré que scepticisme et incrédulité. Les officiers en charge des opérations ont très souvent préféré entendre les voix de leurs présumés et celle de leur entourage plutôt que celle de la raison. Cette démarche les a conduits à l'échec de Dien-Bien-Phu.

Lors de l'étude, la question pourrait être posée de savoir si la sous-estimation chronique de l'adversaire se retrouvait aux échelons les plus élevés de la décision. Bien sûr, l'orientation du renseignement peut se révéler moins nette à cet égard que les décisions et leurs motivations

⁸⁸¹ Les écoutes comprennent à la fois les activités de radiogoniométrie du Groupe de contrôle radioélectrique et les interceptions/déchiffrements des communications vietminh, effectués par le Service technique de recherche relevant du SDECE.

lorsqu'elles sont connues. Elle peut cependant donner des indices. En particulier, il pourrait être intéressant de mettre en regard les unes des autres les orientations concernant le FLN et le vietminh, d'un côté, et celles relatives au pays du pacte de Varsovie, de l'autre.

Il est en effet loisible de faire l'hypothèse que l'adversaire issu d'un pays colonisé n'est pas considéré aussi « sérieux » qu'un adversaire européen. Le colonel Goya met en évidence certains effets de ce déficit de considération en Algérie : « Cette première vision de simple trouble à l'ordre public [au lendemain des attentats de la Toussaint 1954] rencontre alors celle de beaucoup d'officiers supérieurs de l'armée d'Afrique pour qui « l'arabe ne comprend que la force », formant ainsi un mélange désastreux ». Plus tard, « le démantèlement des réseaux est le fait de l'organisation « souterraine », c'est-à-dire de la structure de renseignement et d'élimination (par emprisonnement et très rapidement par assassinat, car on ne fait pas toujours confiance à la justice). Les renseignements proviennent de trois sources : la documentation, c'est-à-dire les fichiers (mais les services compétents sont réticents à coopérer) ou les documents du FLN ; la population, mais les langues ne commencent à se délier que lorsque l'emprise du FLN se desserre et surtout les interrogatoires de suspects. Dans l'ambiance d'urgence qui règne alors, de lutte implacable contre un ennemi invisible et détesté et il faut bien le dire, de mépris vis-à-vis d'une population musulmane « moins française que les autres », les notions de suspect et d'interrogatoire se brouillent très vite. Tout musulman tend à être suspect et tout interrogatoire tend à devenir torture⁸⁸² ».

Le mépris d'un peuple, implicite ou explicitement exprimé, facilite très vraisemblablement la sous-estimation de l'adversaire qui en est issu. On peut donc s'interroger sur l'effet qu'a pu avoir la perception de leurs adversaires par les décideurs sur leurs orientations données à la recherche de renseignements lors des guerres de décolonisation.

Les incohérences de la contre-guérilla française pendant la guerre d'Algérie, du colonel Michel Goya⁸⁸³

Les débuts des conflits au milieu des populations n'ont pas le caractère net des déclarations de guerre. Pour autant, la qualité du diagnostic initial y est essentielle car elle détermine largement le cadre des évolutions futures. Au matin du 1er novembre 1954, après la trentaine d'attentats de la nuit, personne en France ne pense vraiment qu'une guerre vient de commencer. On ne sait d'ailleurs pas si les terroristes sont des communistes, des nationalistes, de simples mécontents ou des gangsters. Le gouvernement hésite donc sur la politique à adopter et se contente d'ordonner aux

⁸⁸² Res militaris - de l'emploi des forces armées au XXI^e siècle, colonel Michel Goya.

⁸⁸³ Res militaris - de l'emploi des forces armées au XXI^e siècle, colonel Michel Goya.

forces de l'ordre de rétablir la paix publique [...] Avec la bataille d'Alger en 1957, ces unités apprennent aussi à organiser un renseignement de contre guérilla [...] Au même moment, un autre courant considère que le véritable enjeu n'est pas la destruction des *katibas* mais le contrôle de la population musulmane selon le principe qu'une fois ce contrôle obtenu, le « poisson » guérillero, privé d'eau, ne pourra survivre. Ce courant lui-même comprend deux branches distinctes [...] La première, dans la tradition des bureaux arabes et très inspirée des méthodes de Lyautey, s'efforce de pallier la sous-administration et la misère de la population musulmane grâce à des sections administratives spéciales (SAS) [...] Au bilan, pour un investissement limité et des pertes assez faibles (82 officiers et sous-officiers SAS sont assassinés), les 700 SAS s'avèrent un redoutable instrument de lutte contre le FLN grâce aux contacts qui est renoué avec la population et la source de renseignements qui en découle [...] Un second groupe d'officiers prend pour modèle le Viêt-minh, dont ils ont pu mesurer l'efficacité. Eux-aussi estime que la population musulmane est le « centre de gravité » mais leur combat contre le communisme a introduit des biais dans leur raisonnement. Le premier est qu'il considère que le conflit en Algérie s'inscrit dans le cadre d'une guerre subversive mondiale. Cela les conduit à nier la part de nationalisme dans le combat des fellaghas et surtout à considérer que si l'Algérie devient indépendante, c'est la France elle-même qui devient menacée [...] Là où les SAS voulaient conquérir les cœurs, les cinquième bureau recherche la domination des esprits.

La question de l'interprétation des événements et, partant, celle de la compréhension des situations sont déterminantes pour la pertinence des mesures décidées. Les demandes adressées par les décideurs à leurs services de renseignements doivent témoigner à la fois de leur interprétation de la situation à un moment donné et de leurs efforts effectués pour mieux comprendre ce qui est en jeu. Ce sera un enjeu de l'analyse des documents d'archives de révéler ces éléments importants pour la mise en perspective des positions des uns et des autres et la compréhension du cours des événements.

Les services de renseignements français face à la menace soviétique au début des années 60 (1958-1964), par Thomas Gomart⁸⁸⁴

Toute relation bilatérale, conçue comme la rencontre de deux politiques étrangères, comporte une part de non-dit, de dissimulation et de mensonge. Toute relation bilatérale repose, en partie, sur le secret, qui est indispensable pour cacher à l'adversaire, ou au partenaire, ses intentions réelles et préserver l'effet de surprise [...] Dans les milieux diplomatiques et militaires, la perception de la menace soviétique est précoce : Jean Laloy, le général Catroux, le général Guillaume et l'amiral Peltier ont favorisé une prise de conscience collective. Diplomates, militaires et spécialistes du

⁸⁸⁴ Dans : le renseignement, guerre, techniques et politiques (19e-XXe siècle), sous la direction de Bertrand Warusfel.

renseignement s'accordent à reconnaître l'Union soviétique et ses satellites comme une menace, une et indivisible, à partir de 1946. Cependant, perception ne vaut pas compréhension. Au vu des archives consultées et des témoignages recueillis, il semble bien que les services français peinent à saisir la nature de la pénétration soviétique : ses moyens comme ses objectifs. Ce décalage perception/compréhension se réduit sans doute grâce à un effort d'adaptation du système français d'analyse au début des années 60. Celui-ci s'organise autour d'une composante policière (DST et Renseignements généraux) et d'une composante militaire (SDECE et EMGDN⁸⁸⁵). Une génération de spécialistes de l'URSS émerge en son sein [...] La DST est au cœur du dispositif destiné à lutter contre les menées subversives de l'Union soviétique [...] Créée en novembre 1944, la DST reste longtemps marquée par la personnalité de son fondateur : Roger Wybot. Cet homme, atypique et redouté, dirige la DST pendant 15 ans. « Ayant une grande assurance, il n'aimait pas la contradiction, mais restait quand même accessible au raisonnement » [...] Cependant le bilan de son action laisse apparaître une difficulté d'appréciation à sa juste valeur de la menace soviétique d'autant plus qu'il consacre une grande part de ses moyens à la lutte contre le FLN. Le passage du préfet Eriau à la tête de la DST (décembre 1958 - août 1961) constitue un tournant car il correspond à l'arrivée des premiers transfuges en provenance du bloc de l'Est : les actions subversives que la DST imputait jusqu'alors à un hypothétique appareil clandestin du PCF apparaissent, en réalité, comme le résultat d'actions des services spéciaux soviétiques [...] En raison de leurs traditions et de leur savoir-faire, les Renseignements généraux se concentrent sur la surveillance du PC et de ses satellites. Par ce biais, ils mettent à jour des modalités indirectes de la pénétration soviétique sur le territoire national [...] Leurs missions sont multiples. Trois d'entre elles concernent directement et indirectement, la lutte contre les menées subversives soviétiques : la surveillance du PCF, le contrôle des frontières et la surveillance des colonies étrangères (Russes émigrés, Ukrainiens, Arméniens,...). La surveillance du PCF est un objectif prioritaire des RG pendant toute la durée de la guerre froide. Le travail intellectuel de fond s'avère indispensable pour saisir la nature de la pénétration et identifier ses relais. Dans ce domaine, les Renseignements généraux sont performants. Cependant, leur souci de contrôler le PCF ne s'apparente pas, aux yeux des fonctionnaires de la DST, à une opération de contre-espionnage. Pour ces derniers, le PCF constitue le levier politique de l'URSS mais ne saurait être assimilé à une extension mi-officielle/mi-clandestine d'un dispositif contrôlé directement par le KGB [...] Michel Nart rappelle que le KGB et le GRU avaient ordonné un strict cloisonnement et interdit à leurs agents tout contact avec des militants communistes : « Dans cette optique, je doute fort que les RG aient jamais arrêté un agent soviétique en France. On le saurait ». Ces propos légèrement ironiques traduisent une volonté de clarification des missions entre les différents services de police qui n'existait pas forcément à

⁸⁸⁵ État-major général de la Défense nationale.

l'époque. [...] Au début des années 60, les services de renseignement critiquent les services diplomatiques, incapables à leurs yeux d'apprécier la réalité de la menace et d'adopter les contre-mesures, comme les expulsions, qu'elle justifierait [...] Le SDECE est dirigé de 1957 à 1962 par le général Grossin, qui mobilise son service dans la lutte contre le FLN [...] Vigan-Braquet [Attaché militaire à Moscou de juillet 1955 à décembre 1958] compare certaines missions à celles effectuées en France sous l'occupation, en raison de leur caractère dangereux. Il souligne l'insuffisance des moyens budgétaires, insiste sur la nécessité de soutenir le moral d'un personnel vivant dans un environnement hostile et conclut en invitant sa hiérarchie à ne pas oublier le personnel de la mission :

Nous consentons bien volontiers, et souscrivons, de tout cœur à voir accorder la priorité numéro un, à nos camarades d'Algérie [...] Mais qui dit priorité ne dit pas exclusivité et suppose que l'on tienne compte aussi de ceux qui figurent plus modestement, à la deuxième ou troisième place, dans les préoccupations du gouvernement et du commandement.

Il apparaît dans ce texte que la surveillance du PCF est à la fois qualifiée de mission et « d'objectifs prioritaires ». S'il est finalement retenu de s'intéresser aux missions et objectifs des services de renseignements sous la IV^e République, il conviendra de prêter attention aux questions de terminologie, qui pourraient se révéler sources de confusion. Cette remarque de détail étant effectuée, on peut, plus fondamentalement, relever dans ce texte que l'orientation du renseignement peut parfois prendre la forme de l'affectation de priorités au cours du processus d'allocation des ressources. Il s'agit alors d'une orientation implicite. Il conviendra d'en tenir compte dans le courant de l'analyse.

Par ailleurs, on retrouve dans ce texte la question de l'interprétation des événements, qui permet, ou non, de prendre la mesure de la gravité d'un phénomène, préalable nécessaire à l'adoption des mesures appropriées pour y réagir. L'orientation du renseignement, ou son défaut, peut permettre de révéler l'absence de prise de conscience de la gravité d'un phénomène, même si ce dernier phénomène est connu. L'analyse des documents d'archives devra donc être effectuée avec le souci d'y relever, au travers des orientations du renseignement, les indices d'un degré de conscience plus ou moins grand, chez les décideurs de la IV^e République, de la gravité des phénomènes auxquels il se trouve confrontés. Par exemple, il pourrait être intéressant de mettre en évidence, au travers des orientations données au renseignement, le degré de conscience des décideurs de ce que la France n'est plus qu'une puissance moyenne.

Enfin, ce texte invite à préciser le rôle que jouent les services diplomatiques en matière d'orientation du renseignement. On peut d'ailleurs rappeler que les Attachés militaires sont à la croisée des deux mondes, diplomatiques et militaires, et que leurs renseignements adressés aux

autorités militaires empruntent systématiquement le canal de l'ambassadeur. Ce dernier est donc susceptible d'orienter également le renseignement produit par cette institution.

Histoire secrète de la bombe atomique française, d'André Bendjebbar

Les autorités américaines [...] préparèrent très tôt les esprits à la mise en place d'une politique du secret. Le 21 septembre 1945, le général L. R. Groves dans un discours à New York demanda que les États-Unis gardent le contrôle exclusif de la bombe atomique. [...] Dès le 25 mars 1945, W. Churchill avait adressé une note à Anthony Eden qui dirigeait le Foreign Office : « En toutes circonstances, notre politique doit être de garder l'affaire autant que nous pouvons la contrôler, entre les mains américaines et britanniques, et de laisser les Français et les Russes faire ce qu'ils peuvent. » Roosevelt, puis Truman, et enfin Churchill, avaient mis la France hors jeu du club atomique occidental. [...] À la fin de l'année 1945, la France comprit enfin qu'elle n'avait pas grand-chose à attendre ni des Américains, ni des Britanniques au regard des secrets atomiques.

Les militaires français tirèrent de leur côté deux leçons inattendues de l'existence de la bombe atomique : elle était une arme peu chère, et elle redonnait ses chances à une agression par surprise. [...] La théorie égalitaire de l'atome naquit dès 1945 en France. Les petites nations égaleraient les grandes. Étant donné que les défenses paraissaient vaines et impossibles faces aux armes atomiques, il s'ensuivrait que l'avantage irait sans doute à la puissance qui frapperait la première et infligerait un Pearl Harbor irréparable ! Ainsi, la guerre atomique remettait en vigueur le procédé de la guerre éclair et nivelait la théorie de la balance des forces : une petite puissance pourrait en abattre une grande par surprise. [...] Le bulletin d'étude n° 20 de l'état-major général de la Défense nationale, édité le 5 janvier 1946, donna une analyse très suggestive des conséquences militaires de la bombe. [...] En somme, du point de vue des explosifs classiques, les ingénieurs des poudres dans le monde n'avaient guère augmenté la puissance des explosifs entre 1918 et 1945. Or au mois d'août 1945, subitement, il était né une arme qui avait une puissance théoriquement 12 000 fois plus grande que l'explosif le plus puissant. L'accroissement de la puissance du feu atomique changeait la nature de la guerre. Il suffirait de 123 avions portants chacun une seule bombe atomique pour réaliser un pouvoir de destruction égal à celui de la totalité des bombes de la dernière guerre. [...] Dans l'après-guerre, il apparut qu'il serait inconcevable de se prétendre grande puissance sans le pouvoir atomique. Le ticket d'accès à la puissance diplomatique passerait obligatoirement par la maîtrise de l'arme atomique. De Gaulle sentit tout de suite qu'il fallait que la France rejoigne le club atomique. Il ne séparait pas l'outil militaire et l'outil diplomatique. [...]

Par le plus grand des hasards, un des fleurons de la science allemande, la recherche nucléaire, avait

échu à la France [...] Il importait de conserver dans la zone française d'occupation [⁸⁸⁶] des savants de grande valeur qui auraient pu émigrer en zone américaine, aux États-Unis ou ailleurs. La France voulait savoir où en était la science allemande et surveiller son développement. Et surtout, dans le cadre général de la politique française de l'immédiat après-guerre, il fallait viser à intégrer la recherche scientifique allemande dans le projet général de la recherche en France. Dès que la France sut qu'elle serait puissance occupante en Allemagne, elle créa une mission scientifique en Allemagne qui fut chargée de l'étude du problème allemand, de la prospection, et de la récupération du matériel scientifique. [...]

La France estimait que les laboratoires du Wurtemberg étaient sous la menace d'une modification des frontières. [...] En vérité, la meilleure précaution, n'était-ce pas de faire accomplir les recherches nucléaires en France même ? [...] Au moins là, on ne risquait rien. Le professeur allemand Chardin, l'ex-directeur de l'académie balistique de Berlin vint s'établir avec ses équipes à Saint-Louis, commune du Haut-Rhin, dans l'arrondissement de Mulhouse. [...] L'opération de captation des physiciens allemands fut menée par les services secrets français. [...]

Voici donc que les choses avançaient. La masse fissile, c'était Marcoule ; l'implosor, le Service des poudres. Pourtant, il restait une question très difficile à maîtriser : la question de la source neutronique. [...] Le doute s'emparait de bien des esprits : et si la bombe atomique ne donnait rien faute d'une source neutronique adaptée ? [...] Que la source neutronique soit défailante, et s'en serait fini de l'amorçage de la réaction en chaîne. [...] Les ingénieurs piétinèrent longtemps sur la source neutronique. [...] Sur ces entrefaites, le CEA recueillit une information confidentielle venant d'une source d'outre Atlantique, qui donna aux ingénieurs français la certitude que les Américains plaçaient des sources de neutrons alpha-n de petit volume au centre de leurs engins. Tel avait été le modèle employé à Nagasaki, tel était encore la manière de procéder des Américains, tel, pensait-on, devait être le modèle français. Mais l'information était-elle sûre ? Il fallait la recouper avec d'autres éléments [...] Les ingénieurs du CEA prirent pour base de départ l'information américaine. Il valait mieux suivre une voie sûre qu'une voie hasardeuse. [...] Toute seule dans son coin, la DEFA⁸⁸⁷ avait depuis 1955 bien avancé sur cette question. Se sentant en mesure de remédier à la difficulté dont on lui avait fait part, la DEFA fut heureuse en juillet 1958 de proposer au général Buchalet une source éclair de flux neutronique. [...] La première bombe atomique française qui se préparait fut différente au moins sur un point des premières bombes américaines : elle aurait une source neutronique

⁸⁸⁶ Le contexte diplomatique évoluait si vite que les Français étaient à la remorque des évolutions internationales [...] L'occupation française n'eut pas la même nature au temps où l'Allemagne était considérée comme l'ennemi à abattre et au temps où elle devint une alliée en puissance du camp occidental. Il est clair que ce changement radical prit à contre-pied les savants du CNRS, le CEA et les ingénieurs militaires du bureau scientifique de l'armée qui officiellement avaient en charge le contrôle allemand et qui se préparaient à autre chose qu'à une future alliance.

⁸⁸⁷ Direction des études et fabrications d'armement.

externe et un implosor de la plus haute fiabilité. La France se préparait à entrer dans le club avec une bombe autrement plus puissante que celle d'Hiroshima. [...]

On ne pouvait bander les yeux de tous ces ingénieurs, souvent polytechniciens et physiciens avisés : ils regardèrent, observèrent, achetèrent. N'imaginons pas qu'un « orchestre rouge » à la française servit à faire la bombe. Pour essayer de connaître les secrets, il y a la méthode ouverte et la méthode clandestine [...] Les Français eurent surtout recours à [la première]. [...] Or, au cours d'un de ces voyages, Pierre Busquet rapporta une information scientifique capitale. [...] Les Français comprirent alors une loi physique qu'ils ignoraient : la loi de la compression des métaux [...] Ils refirent leurs calculs, et intégrèrent dans leur raisonnement, pour déterminer la puissance de l'explosion, la compression du plutonium. Ils diminuèrent de plusieurs kilogrammes la masse critique qui avait été commandée en 1957. Ils savaient maintenant que le plutonium se comprimait. [...] Oui, on peut dire que politiquement la France a fait sous de Gaulle la bombe seule. Mais elle a puisé pour la bombe A des informations précieuses chez les savants étrangers et en particulier chez les Américains.

Le premier enseignement pouvant être tiré de ce récit est qu'une vision sur l'avenir (en l'occurrence celle de l'importance de l'atome pour la diplomatie et la guerre) revêt une grande importance pour l'orientation du renseignement (en l'espèce au travers de la tentative de valorisation du potentiel recelé par les scientifiques allemands). De plus, il apparaît clairement que l'expression d'une priorité politique conférée à une politique publique constitue en soi une orientation du renseignement. En tout état de cause, ne revêtant qu'un intérêt limité pour la question de l'orientation du renseignement, l'histoire de la conception de la bombe nucléaire française sous la IVème République ne peut constituer un terrain fécond pour notre recherche.

Conclusion : petite philosophie du renseignement et de son orientation pour les nuls⁸⁸⁸

Il avait été décidé de suivre Jean Baechler et de commencer par le point de vue philosophique. Essayons donc à présent de dégager quelques éléments, c'est-à-dire d'articuler quelques concepts clef, pour répondre à sa première question : « de quoi est-il question quand on parle du renseignement et de son orientation ? ».

Le renseignement

Le renseignement est une question de volontés, de capacités, de stratégies et de cartes.

Tout projet⁸⁸⁹ vise fondamentalement une augmentation de la puissance⁸⁹⁰ de celui qui l'entreprend ou une transformation de son identité et de son rôle : c'est-à-dire, une évolution de ce qu'il est, de ce qu'il fait ou de ce qu'il peut faire. Le projet peut toutefois chercher seulement à les maintenir (les reproduire), par exemple en les protégeant s'il les estime menacés.

Un projet est une trajectoire dans un espace socio-politico-symbolique. Pour maîtriser cette trajectoire, il convient de concevoir une manœuvre, généralement opérée sur un nombre élevé de dimensions.

La volonté peut-être caractérisée par une direction et une intensité : une intention, prenant la forme d'un (de) projet(s), et une détermination, liée au caractère de celui qui s'est engagé dans le projet et aux enjeux qu'il y a associés.

Les capacités sont les moyens de produire des effets psychologiques ou physiques. Elles sont de deux types : d'une part, les ressources (humaines, matérielles, financières, industrielles et technologiques, scientifiques, etc.) ; d'autre part l'aptitude à les combiner (et re-combiner) pour en faire converger les effets élémentaires selon des séquences organisées de façon cohérente dans des projets (c'est-à-dire définir des stratégies).

Les stratégies sont des manières de mettre en cohérence des objectifs (intermédiaires) et des ressources, tout au long d'un chemin programmé comportant différentes étapes conduisant vers un but (ou objectif final). La stratégie prend notamment en compte l'aléa possible (c'est le principe de conservation de sa liberté de manœuvre). Les aléas possibles doivent être identifiés et les évolutions de leurs conditions de possibilités suivies sur des cartes.

⁸⁸⁸ Dans lesquels l'auteur s'inclut.

⁸⁸⁹ Chacun découvre dans l'agir non seulement un monde à parcourir et à transformer, mais l'étendue de ses propres possibilités, voire même l'unique moyen de construire son identité. PROUST, Joëlle, La nature de la volonté.

⁸⁹⁰ Un pouvoir est la maîtrise d'un levier permettant ou empêchant l'accès à un bénéfice (objet convoité) ; la puissance est la maîtrise d'un ensemble de leviers susceptibles d'être actionnés dans une situation donnée, pour atteindre un objectif ou contrarier les projets d'un autre acteur.

Les cartes sont des représentations mentales⁸⁹¹ des situations (leviers de pouvoir, positions symboliques, ressources disponibles, acteurs les convoitant, projets pour se les approprier, stratégies mises en œuvre). Toute manœuvre sur un terrain donné (par exemple sur la dimension diplomatique d'un projet⁸⁹²) permet d'en compléter les cartes correspondantes. Toute manœuvre dont l'objectif est exclusivement l'établissement d'une (ou de plusieurs) carte(s) se déroule dans le champ cognitif (ou sur la dimension cognitive d'un projet).

Divers facteurs (rareté des ressources, mimétisme conduisant à l'identité des objets convoités, désir de puissance et situations de rivalité,...) conduisent les porteurs de projets à emprunter des trajectoires occasionnant des risques de collision entre eux. Il en résulte des confrontations pouvant rester limitées à la sphère psychologique (exemple crise politico-diplomatique) ou se prolonger dans le monde physique (épreuve de force).

Il en résulte que « dévoiler ses intentions, c'est menacer leur réalisation ». Le secret « représente la temporalité requise pour le développement d'une stratégie⁸⁹³ ».

Tout projet doit comporter une dimension dans le champ cognitif, car c'est le seul moyen d'agir de façon pertinente et opportune : il est inutile de faire bien les choses si l'on ne fait pas les bonnes choses (la valeur d'une politique devant précéder la politique de la valeur⁸⁹⁴). La manœuvre dans le champ cognitif, conduit généralement à mobiliser des techniques particulières permettant de percer les secrets des autres acteurs, tout en protégeant ses propres secrets de l'indiscrétion des tiers. La manœuvre dans le champ cognitif vise donc à adapter les stratégies pour tenir compte de celles des autres acteurs du paysage, à identifier les opportunités d'accélérer les projets en cours, à anticiper et préparer les confrontations (psychologiques ou physiques), à éviter les surprises de nature à contrarier le rythme ou la réalisation des projets. On peut donc parler d'une relativité du renseignement aux projets.

L'orientation du renseignement est la direction de la manœuvre dans le champ cognitif.

L'orientation du renseignement

⁸⁹¹ Bien sûr, ces cartes peuvent faire l'objet de représentations formelles. C'est même la théorie d'*Alfred Korzybski* : une carte n'est pas le territoire, une carte ne représente pas tout le territoire, une carte est auto-réflexive et devrait, idéalement, inclure une carte de la carte.

⁸⁹² Un projet est avant toute autre chose une construction sociale. Réussi, il permet à chacun des contributeurs d'accroître son capital (intellectuel, social, relationnel) et d'envisager de nouveaux projets encore un peu plus ambitieux.

⁸⁹³ « Le secret n'est souvent que du temps (...) Ce sont les projets, les programmes qui sont ainsi protégés. Ce qui est tu, c'est l'être en puissance. Le secret est alors condition du passage de la puissance à l'acte ». L'HEUILLET, Hélène, *Basse politique, haute police- Une approche historique et philosophique de la police*, Éditions fayard, Paris, 2001.

⁸⁹⁴ ROCHET, Claude, *Les établissements publics nationaux : un chantier pilote pour la réforme de l'État*, La documentation française, Paris, 1992.

L'orientation à la charnière de deux mondes

L'orientation du renseignement, en appui d'un projet, est fondamentalement l'expression précoce de la volonté du décideur. Elle n'en est pas moins l'amorce d'un processus méthodique et rationnel visant à éclaircir une situation. C'est donc le moment d'un passage entre deux sphères de natures différentes, l'une ressortissant à la volonté, l'autre à la représentation⁸⁹⁵. En particulier, il s'agit de l'articulation entre une logique d'implication et une logique d'explication, dominées, l'une, par une subjectivité souvent assumée et la recherche des « pourquoi » (logique du sens à donner à l'implication), l'autre par un effort vers l'objectivité et la recherche des « comment » (logique causale).

L'orientation, une décision cruciale et complexe

Au cœur de l'orientation, se situe l'interprétation. L'interprétation est l'opération permettant d'accéder à la compréhension du sens⁸⁹⁶. Pour en poser le problème, on utilisera une double métaphore : celle du jeu des « points à relier⁸⁹⁷ » et celle du test de Rorschach. Les connaissances élémentaires constituent des îlots, parfois des archipels. Lorsqu'on établit quelques liens entre elles, comme dans le jeu des enfants, on finit par voir apparaître une forme (un sens). Cependant, lorsque les points sont en très grand nombre, et que l'on décide soi-même des liaisons à établir, les formes que l'on fait émerger peuvent être des projections, précisément comme dans le cas du test de Rorschach⁸⁹⁸. Au travers de ce test, c'est la personnalité du patient qui s'exprime. Plus généralement, le monde apparaît toujours à l'entendement au travers de différents filtres : des mots, des concepts et des théories, des représentations sociales, des idéologies. L'interprétation⁸⁹⁹ d'une situation, toujours caractérisée par l'ambiguïté, laisse donc une large place à l'imagination et aux préjugés. De plus, les biais cognitifs sont très nombreux. L'un d'entre eux est le biais de

⁸⁹⁵ En particulier, signale Joëlle Proust, volonté et représentations se distinguent par leur « direction d'ajustement » : « Les perceptions, les croyances, les émotions, ont une direction d'ajustement qui va du monde à l'esprit : c'est en principe l'état du monde qui détermine le contenu perceptif, les croyances ou les émotions que nous formons. En revanche, les désirs, les souhaits, les intentions ont une direction d'ajustement qui va de l'esprit vers le monde. Leurs conditions de satisfaction supposent que le monde change conformément à ce qui est représenté mentalement ».

⁸⁹⁶ Cette opération est partiellement décrite ; ainsi des distinctions ont-elles été établies entre l'explication et la compréhension, entre les logiques d'empathie et de soupçon.

⁸⁹⁷ L'auteur de cette métaphore n'a pas été retrouvé.

⁸⁹⁸ Hermann Rorschach a inventé en 1920 un test permettant d'établir un diagnostic psychologique de la personnalité. Sa sensibilité, sa fidélité et sa validité sont régulièrement confirmées et précisées. Il est constitué de planches créées à partir de taches noires, colorées, réparties symétriquement par rapport à un axe vertical, obtenues comme par pliure. Il s'agit d'un objet doté de réalité, caractérisé à la fois par son ambiguïté, son imprécision perceptive et par des qualités particulièrement inductrices d'associations éventuellement spécifiques. Le psychologue n'analyse pas seulement le contenu de ce qui est dit par le patient soumis au test, mais aussi le comment c'est dit. CHABERT, Catherine, *Psychanalyse et méthodes projectives*, éditions Dunod, Paris, 2004.

⁸⁹⁹ Lionel Naccache, qui travaille sur le fonctionnement neuronal de la conscience a mis en évidence que les faits élémentaires émergent à la conscience déjà interprétés. Faits et interprétations sont donc inextricablement mêlés à la base.

représentativité, qui consiste à assimiler abusivement une situation présente à une situation passée. On a vu qu'Hitler a contraint sa marge de manœuvre en s'astreignant à ne pas répéter les fautes commises par Napoléon et que Guy Mollet pensait à Hitler en traitant avec Nasser, à l'Espagne républicaine en cherchant à sauver Israël. Les questions posées par un décideur dans le cadre de l'orientation du renseignement, sont donc empreintes de la subjectivité qui caractérise son approche et susceptibles d'introduire un biais initial pervertissant l'ensemble du processus visant à y répondre, si ce biais n'est pas identifié et pris en compte.

Le terme d'interprétation (du verbe grec *herméneuein*), désigne à la fois les processus d'élocution et d'interprétation (ou de traduction). La transmission de sens peut en effet aller de la pensée au discours ou du discours à la pensée. Il existe une symétrie : le processus d'interprétation consiste à inverser l'ordre de l'élocution, qui va de la pensée au discours, en revenant du discours à la pensée. On peut en tirer une conséquence pour l'interprétation de la stratégie, qui est un autre mode d'expression de la pensée.

La personne (ou le collectif) chargée de comprendre une stratégie en recréant en soi le sentiment vécu du stratège qui l'a conçue, en partant de ses différentes déclinaisons particulières, doit être située au même niveau que le stratège concepteur. Ainsi, un militaire risque-t-il d'éprouver des difficultés à comprendre une stratégie globale au travers de l'interprétation de ses manifestations financières, médiatiques, juridiques, scientifiques et industrielles. Ces difficultés se trouveront exacerbées s'il s'agit d'une stratégie indirecte, dont le volet militaire n'est pas prégnant. Il est donc important d'adopter une approche globale dès la phase amont : le décideur intégrateur des renseignements relevant de ces différentes dimensions doit orienter les différents services de renseignements à partir (de ses propres objectifs et) de la compréhension qu'il s'est forgé de la stratégie globale adverse.

Dépasser les limites de l'orientation

L'orientation porte en elle un problème intrinsèque : elle présuppose que l'on connaît, parmi les zones d'ombre, celle qu'il convient d'éclairer, puisque l'on procède à un éclairage de l'inconnu par inférence du connu. Or, la véritable surprise est celle dont on ne pouvait même pas soupçonner la survenue.

L'orientation est une métaphore spatiale ; en la prolongeant, on pourrait dire que la surprise est le surgissement, l'instantanéité pure, ou paraissant l'être, qui nous saisit avant que l'on ait eu le temps de dissimuler ou de mettre hors de portée la prise potentielle, dans un espace-temps dont on a occulté la dimension temporelle.

Pour faire face à la surprise, il convient de disposer de forces en réserve. Cela signifie que toutes les ressources ne doivent pas être consommées pour répondre aux questions posées dans le cadre du processus d'orientation.

Hélène L'Heuillet distingue l'enquête de l'examen. « Le secret que l'enquête a charge de découvrir se présente sous la forme d'une fragmentation » ; il réside dans la disjonction. L'enquête est donc un « processus de recomposition (...) Dans l'enquête, c'est la réponse qui suscite la question ; l'enquête se nourrit d'elle-même ». C'est la logique du puzzle qu'il convient de reconstituer, chaque pièce appelle la recherche d'une pièce suivante. Classiquement, l'orientation fonctionne de cette façon : compte tenu de ce qu'il connaît et de son projet, le décideur souhaite avoir des réponses à certaines questions (quelques morceaux de puzzle supplémentaires).

Le secret institué par le soupçon est d'une nature différente : il est conçu comme l'envers des choses. Le regard soupçonneux postule, en dessous de la surface de l'apparence, un envers caché, une profondeur invisible, l'existence d'un secret ; ce regard, c'est celui de l'examen. Le regard découpe l'objet, l'examine « au microscope », il s'agit de percevoir le détail qui ne se donne pas à voir immédiatement. La logique de ce mode de fonctionnement réside dans le repérage de l'anomalie : c'est l'anomalie, indice d'un événement inattendu, qui amène la séquence des questions pertinentes.

L'orientation du renseignement doit donc provenir de deux canaux différents, le premier du haut, pour recomposer une stratégie globale, le second du bas, pour voir le détail « qui ne colle pas ». C'est en quelque sorte une application du principe selon lequel « aucune stratégie ne peut être purement délibérée ou purement émergente, parce que la première exclut tout apprentissage, et la seconde tout contrôle ». L'orientation concentre l'attention ; l'anomalie éveille le soupçon.

Avec le renseignement orienté, visant à répondre à des questions posées, coexiste le renseignement d'alerte (orientation implicite liée à l'urgence). Il existe également deux sortes d'alerte : l'alerte rapide, concernant un phénomène redouté, que l'on sait imminent car on l'a précédemment caractérisé, et l'alerte précoce, concernant une catégorie de phénomènes problématiques minorée ou ignorée du schémas de pensée dominant.

Les modalités pratiques de l'orientation du renseignement

La forme de l'orientation

L'orientation du renseignement peut revêtir des formes variées. Une mission confiée à un service de renseignement est une orientation pérenne. Il en va de même de la mission d'un organisme directement soutenu par un service de renseignement. La définition d'un plan de renseignement est la forme la plus classique de l'orientation. Mais les orientations peuvent être exprimées aussi au travers de demandes ponctuelles, épistolaires ou verbales. D'autres formes d'orientation restent de nature implicite, comme l'affectation d'une priorité dans l'allocation des ressources, les discours dans lesquelles les autorités exposent leur vision du futur et leur stratégie, l'affichage d'une priorité attribuée à une politique publique ou le fait de fixer un objectif à un organisme directement soutenu par un service de renseignement.

Le contenu de l'orientation

L'orientation peut concerner différents champs : politique, économique, scientifique ou technologique, industrielle, financière, militaire, diplomatique.

On l'a vu précédemment, le renseignement a pour objet des volontés, des capacités et des stratégies. Une orientation peut donc porter notamment sur un groupe, une zone géographique, une fenêtre temporelle (exemple : réactions dans le monde à la suite d'une conférence internationale), elle peut avoir une logique causale (viser à expliquer un phénomène).

Elle peut porter aussi sur les intentions d'un acteur ou sur ses possibilités. Ce sont deux approches différentes ayant chacune leurs partisans et leurs détracteurs. Il semble toutefois assez logique de faire prévaloir l'approche par les possibilités (en nombre restreint) pour le court terme et l'approche par les intentions (le nombre des possibilités augmentant considérablement) pour le long terme, étant entendu que ce n'est là qu'une question de dosage, car les deux approches se complètent de toute façon (les capacités expriment les intentions et celles-ci confèrent du sens à celles-là).

Les autres paramètres des demandes sont leur origine, éventuellement leur motivation, leurs degrés d'urgence et de priorité, leur caractère plus ou moins générique ou spécifique.

➤ *Le mode de communication de l'orientation*

Plus la demande est large et complexe, plus il est utile que le demandeur s'accorde avec le fournisseur du renseignement, de façon à la mettre le plus possible en perspective et, à tous le moins, lever les ambiguïtés.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE

INTRODUCTION

L'OBJET « ORIENTATION DU RENSEIGNEMENT »

DÉFINITIONS

RÉFLEXION PRÉPARATOIRE À CETTE RECHERCHE SUR L'ORIENTATION DU RENSEIGNEMENT

La nature de l'orientation du renseignement

L'orientation à la charnière de deux mondes

L'orientation, une décision cruciale et complexe

Complexité individuelle

Difficulté institutionnelle

Dépasser les limites de l'orientation

La forme de l'orientation

Le contenu de l'orientation

Le mode de communication de l'orientation

PROBLÉMATIQUE, RÉALISATION ET POSITION DE LA RECHERCHE, PLAN

PROBLÉMATIQUE DE CETTE RECHERCHE

RÉALISATION DE LA RECHERCHE

POSITION DE LA RECHERCHE DANS LE CHAMP HISTORIOGRAPHIQUE

PLAN DU MÉMOIRE

LA IV^{ÈME} RÉPUBLIQUE

LE CONTEXTE POLITIQUE

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

La question allemande

L'entrée en guerre froide

L'essor du nucléaire

L'ORGANISATION DU RENSEIGNEMENT SOUS LA IVÈME RÉPUBLIQUE

LE CADRE POLITIQUE, RÉGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL

À L'ÉCHELON POLITIQUE, LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA DÉFENSE NATIONAL SE CARACTÉRISE PAR L'INSTABILITÉ ET LA DILUTION DES RESPONSABILITÉS

À L'ÉCHELON ADMINISTRATIF ET MILITAIRE, LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL PEUT ÊTRE CARACTÉRISÉ PAR SA FORTE INSTABILITÉ

OUTRE MER

Genèse du cadre général

L'Indochine

L'Algérie

ÉVALUATION DES PERFORMANCES DE L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF

Une conduite de la guerre défaillante

Un gouvernement cantonné aux décisions techniques

Une institution militaire au fonctionnement compliqué

Une modernisation des forces armées réussie dans un contexte difficile

Un effort important pour l'équipement des forces conventionnelles

La France sur le chemin de la puissance nucléaire

LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE RENSEIGNEMENT : VUE D'ENSEMBLE

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

UNE VISION ORGANIQUE DE LA SPHÈRE DU RENSEIGNEMENT SOUS LA IV^E RÉPUBLIQUE

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU SYSTÈME NATIONAL DE RENSEIGNEMENT MILITAIRE

UNE APPROCHE ANALYTIQUE ET HISTORIQUE DU SYSTÈME NATIONAL DE RENSEIGNEMENT MILITAIRE

A l'échelon gouvernemental

Le Conseil supérieur du renseignement

Le SGPDN

Le SDECE

Le STR et le GCR se partagent une grande partie du renseignement technique

Le renseignement à l'échelon des forces armées

La 2^{ème} division de l'état-major des forces armées

Le Centre Interarmées de Documentation Militaire (CIDM)

Les CRA

Les Attachés militaires et Attachés militaires adjoints

Le renseignement sur le théâtre des opérations militaires

LA DOCTRINE

LES PROCESSUS

L'orientation du renseignement

Les principes fondateurs de l'orientation

Les scénarios ou jeux d'hypothèses

Les priorités et ordres d'urgence

L'orientation du renseignement scientifique et technique

L'orientation de la recherche du renseignement

Les principes fondateurs de la recherche du renseignement

L'organisation mise en place

L'exemple du plan de recherche de 1955

Une aide à l'élaboration des plans de recherche

L'orientation de la recherche de l'information ouverte par le CIDM

L'animation de la recherche du renseignement

L'orientation de la recherche au quotidien

La critique du renseignement

L'alerte

Les principes de l'alerte

Les instruments de l'alerte

La focalisation sur l'alerte

L'échange de renseignements

UN RENSEIGNEMENT ORIENTÉ NOTAMMENT PAR LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

INTRODUCTION

PERCEPTION DE NOUVELLES FORMES DE CONFLIT : QUELQUES ÉLÉMENTS THÉORIQUES

La sortie d'une crise de la pensée stratégique

UNE BRÈVE MISE EN PERSPECTIVE DE LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

L'irrationalité de l'être humain constitue un terrain favorable

Le militaire, un monsieur Jourdain de la guerre psychologique

LES DIFFÉRENTES SOURCES DE L'ACTION/GUERRE PSYCHOLOGIQUES

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA PRISE EN COMPTE DE LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE PAR
L'INSTITUTION MILITAIRE

La guerre psychologique à l'échelon gouvernemental

La prise en compte de la guerre psychologique par les forces armées

LA FRANCE EN GUERRE... PSYCHOLOGIQUE

LA GUERRE FROIDE SELON LE PRISME DE LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

Le renseignement relatif au bloc soviétique

L'URSS reste une puissance mal connue au sein du camp occidental

L'incertitude contribue à façonner un adversaire formidable

Les renseignements concernant le bloc soviétique

L'orientation du renseignement sur l'URSS et le bloc soviétique

La guerre froide et sa perception

La nature psychologique de la guerre froide

Définition de l'idéologie

L'idéologie prend ses racines dans les profondeurs de l'esprit

La guerre froide est une rivalité mondiale permanente

La poussée soviétique vers l'Afrique

La poussée vers le Moyen-Orient

La poussée vers l'Afrique du Nord

La rivalité n'est pas seulement planétaire mais permanente

PC, ennemi intérieur et 5ème colonne

Sa forte pénétration de la société française confère au PCF une grande capacité d'influence

Le PC « au pouvoir »

Les manœuvres de déstabilisation du parti communiste

Les relations entre le PCF et Moscou

L'ennemi intérieur est pris en compte par le renseignement militaire

La Défense intérieure du territoire national

Une illustration emblématique de l'anxiété associée à la menace de subversion

UNE GUERRE QUALIFIÉE DE RÉVOLUTIONNAIRE EN INDOCHINE

Plan d'ensemble de la guerre en Indochine

Les origines du conflit

La France mène une guerre limitée contre un adversaire en guerre totale, dans un environnement qu'elle ne maîtrise pas

Le tournant de 1949

Le CEFEO tente de s'adapter à la confrontation asymétrique

Quelques points saillants

Le Renseignement français pendant la guerre d'Indochine

L'importance de l'interception radioélectrique et du décodage

Le renseignement d'origine humaine

Le contre-espionnage

Le service Renseignement-Action-Protection (R.A.P.)

Conclusion

Action dans le domaine psychologique et renseignement

De piètres performances françaises dans le domaine psychologique

Une action psychologique unifiée en prise directe sur le renseignement

Conclusion

L'APPLICATION DES LEÇONS DE LA GUERRE D'INDOCHINE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

La guerre psychologique pendant la guerre d'Algérie

L'activité de renseignement au cours du conflit en Algérie

L'organisation du renseignement militaire pendant le conflit

Plan rapproché sur le R.A.P

L'orientation des activités de renseignements

La guerre psychologique dans le renseignement

Plan rapproché sur les SAS

Le substrat historique des Sections spécialisées administratives et urbaines (SAS et SAU)

L'origine des SAS et SAU

Missions militaires et civiles

L'activité des SAS

L'activité de renseignement

Les SAS vues par le FLN

Conclusion sur les SAS

L'ORIENTATION DU RENSEIGNEMENT

LES PLANS DE RENSEIGNEMENT : LA SURVENUE D'UNE RUPTURE

Le Catalogue interarmées de renseignements de 1952

Les plans établis entre 1954 et 1956

La planification du renseignement à l'échelon gouvernemental

La planification du renseignement à l'échelon des forces armées

L'orientation de la recherche du renseignement

Le Plan général de recherche du renseignement de 1958

La planification du renseignement à l'échelon gouvernemental

La planification du renseignement à l'échelon des Forces Armées

LE PLAN PARTICULIER DE RENSEIGNEMENTS POUR LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE

LA PRISE EN COMPTE DE LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE DANS LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT

LE RENSEIGNEMENT ET SON ORIENTATION DANS LE TTA 117

LE RÉSEAU DES ATTACHÉS DES FORCES ARMÉES

L'orientation initiale des Attachés militaires - Le cas de Téhéran

L'orientation permanente des Attachés

Les demandes structurelles

Les demandes pérennes

Les demandes ponctuelles

Les contacts directs plus ou moins formels

L'orientation implicite des Attachés militaires par les productions formelles de la communauté

ANALYSE DE LA CRISE DE SUEZ

LE CONTEXTE DE SURVENUE DE LA CRISE DE SUEZ

LE CONTEXTE ET SES ACTEURS, SELON LE PRISME DU MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

EN CONTREPOINT DE LA CRISE DE SUEZ

L'affaire Ben Bella

L'écrasement militaire de l'insurrection de Budapest

CONTEXTE : QUELQUES COMPLÉMENTS

Mise en perspective de la crise

L'Égypte, l'Angleterre et la France jusqu'à 1950

L'Égypte de Nasser

La goutte d'eau qui fait déborder le barrage

Avant Suez, le Moyen-Orient est bien couvert par les Attachés militaires, mais l'Égypte ne constitue pas une priorité du renseignement

Le réseau des Attachés militaires au Moyen-Orient

Avant la crise de Suez, les plans de renseignements ne placent pas d'accent particulier sur l'Égypte

Quelques éléments de la perception du Moyen-Orient par les services de renseignements

Le suivi des alliances et de leur potentiel militaire

L'évolution du conflit entre Israël et ses voisins arabes

LA CRISE : SES VOLETS POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES

LA CRISE : SES ASPECTS MILITAIRES

LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES

Le haut commandement français

Le commandement du théâtre d'opérations

La force « A »

LA PRÉPARATION

Vision d'ensemble du renseignement pendant la phase de planning

L'orientation du renseignement

Son orientation générale

L'orientation du service Renseignement-Action-Protection

Les productions de renseignement

Le canal

La solidité du régime de Nasser

Le risque de guérilla

La résistance des forces adverses

Le soutien de l'URSS

La complexité du jeu des pays arabes

L'INTERVENTION

Les structures

L'organisation du commandement

L'organisation et le fonctionnement du renseignement

Les opérations selon le prisme du renseignement

Vue d'ensemble

Le renseignement aérien

L'appui aérien renseignement

L'interrogatoire des prisonniers de guerre

L'OCCUPATION MILITAIRE DE PORT-FOUAD

Présentation générale de l'occupation

La configuration humaine de la zone occupée

L'occupation militaire

Le renseignement par le R.A.P. pendant la phase d'occupation

Les circonstances particulières entraînent une réorientation des activités du R.A.P.

La question du sabotage du canal de Suez devant l'ONU

Le R.A.P. après le rembarquement des troupes françaises

LE VOLET PSYCHOLOGIQUE DE L'INTERVENTION MILITAIRE

La guerre psychologique à la veille de l'opération de Suez

Les « Éléments de guerre psychologique » du Général Ély

Le renseignement dans la notice provisoire d'emploi concernant « La compagnie de haut-parleurs et tracts »

Le plan particulier de renseignements (Guerre Psychologique)

Les structures

À l'échelon national et au niveau interallié

Les structures dans la doctrine militaire

La pratique, à l'échelon du CCFFO

La pratique, à l'échelon de la Force « A »

La préparation

Le memento de l'Officier de 5ème Bureau

Le plan d'action psychologique sur le Moyen-Orient

Le renseignement dans le memento de l'Officier de 5ème Bureau

L'orientation du renseignement de guerre psychologique

L'intervention

Perspective générale de l'intervention dans le champ psychologique

Le renseignement de guerre psychologique

L'enjeu de « La Voix des Arabes »

Les émissions de la radio nationale

Les relations entre alliés

La guerre psychologique pendant la phase d'occupation

La guerre psychologique en zone d'occupation

La guerre psychologique à l'échelon international

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE RÉSULTANT DE L'OPÉRATION 700

Le retour d'expérience des autorités

Le retour d'expérience du Commandant en chef des forces françaises en Orient

Le retour d'expérience du commandant en chef de la force « A »

Le retour d'expérience en matière de guerre psychologique

Le retour d'expérience du Chef d'état-major général des forces armées

Le retour d'expérience du Commandant de la Force « A »

Le retour d'expérience sur la guerre psychologique dans le cadre du rapport rédigé par le général Beaufre

Le retour d'expérience du capitaine de corvette Rapin au colonel Alazard

Le retour d'expérience pour la guerre psychologique

Le retour d'expérience en matière de renseignement

Vision d'ensemble pour la Force « A »

Le deuxième bureau

Le détachement opérationnel du service R.A.P. (D.O.R.A.P.)

Le Service de sécurité de la Défense nationale et des forces armées

L'appui aérien renseignement

La section d'interprétation de photographies aériennes

La section des prisonniers de guerre

La section interprétariat

PORTÉE DE LA CRISE ET CONCLUSION

Portée de la crise

Le bilan de la crise dressé par le Ministre français des affaires étrangères

Le bilan de la crise, compléments

Conclusion

CONCLUSION

PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'impact de la guerre psychologique sur l'orientation du renseignement

Limites de la recherche

AUTRES CONCLUSIONS

Conclusions concernant le renseignement

L'existence d'un biais général d'interprétation des situations

La permanence de certaines approches

Conclusions concernant l'orientation du renseignement

L'orientation explicite du renseignement

L'orientation implicite du renseignement

Le rapport entre pensée stratégique et renseignement

Un lien entre guerre psychologique et dissuasion ?

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE À VINCENNES

BIBLIOGRAPHIE

THÈSES ET MÉMOIRES

ANNEXE

ÉLÉMENT POUR UN CADRE THÉORIQUE

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

Remerciements

Ma gratitude va en premier lieu à Martine, grâce à laquelle mon désinvestissement du champ pratique ne s'est pas traduit par une Bérézina domestique.

En deuxième lieu, je remercie le professeur Olivier Forcade, qui a bien voulu accepter le risque d'encadrer cette recherche et l'a dirigée rênes longues, exactement comme il le fallait.

En troisième lieu, j'exprime ma reconnaissance à Jean-Pierre Rabault : l'élévation qu'il a su donner à notre étude sur la terminologie du renseignement à influé sur le choix de mon sujet ; à cette « orientation de ma recherche » se sont ajoutés des échanges passionnants qui l'ont nourrie.

En quatrième lieu, mon amical souvenir va au Carrefour où les projets d'Adrien, Christian et Thierry, ont croisé le mien dans la bonne humeur.

En dernier lieu, je sais gré collectivement aux personnes du Centre de documentation de l'École militaire et des Archives de Vincennes, dont l'accueil s'est toujours révélé chaleureux.